P.R. [Math-Revue]

SHL
WITHDRAWN

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,

MEMBRES DE L'INSTITUT

P. LEJAY & D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XL

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1916

TOUS DROITS RÉSERVÉS

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

ADRIEN KREBS

La *Revue de Philologie* a fait cette année une perte sensible. Notre dévoué collaborateur Adrien Krebs, qui dirigeait depuis plus de quinze ans la *Revue des Revues*, nous a été enlevé après une courte maladie.

L'un des nôtres a dit, au jour des obsèques, tous les services qu'il nous avait rendus et nous croyons de notre devoir de reproduire ce discours, en le faisant précéder d'une très brève notice biographique.

Krebs (Adrien), né à Neuchâtel, en Suisse, le 19 juin 1849, mort à Paris le 13 janvier 1916.

Venu à Paris en 1866; élève à l'École des Hautes Études de 1875 à 1877 (voir *Annuaire* 1914-1915, p. 147 et suiv.). Licencié ès lettres en 1875.

Nommé professeur à l'École Alsacienne au mois d'octobre 1879, préfet des études littéraires le 1er janvier 1907, prend sa retraite le 31 décembre 1913. Appelé en janvier 1914 à faire partie du Conseil d'administration de l'École.

Directeur depuis 1899 de la *Revue des Revues* de la *Revue de Philologie*.

Le jour des obsèques, M. Bernard Haussoullier a prononcé le discours suivant.

« Le témoignage que je veux joindre à celui des représentants de l'École Alsacienne est avant tout celui d'un ami, d'un très vieil ami d'Adrien Krebs. Qu'il me soit donc permis de rendre hommage à l'homme avant de dire les mérites du travailleur et du plus fidèle des collaborateurs.

Nous nous étions rencontrés, il y a plus de quarante ans, à l'École des Hautes Études et au Collège de France, et, de tous mes camarades d'alors, il n'en est pas dont l'image soit restée plus vivante en mon esprit. Adrien Krebs avait déjà cet air de gravité simple qu'il conserva toute sa vie, le regard droit, l'abord franc, jusqu'à la voix un peu voilée qui se gardait de tout éclat. On se sentait attiré vers lui, on appréciait son sérieux, sa dignité et

c'est ainsi que je suis entré dans son amitié pour n'en plus sortir quarante ans durant. La sûreté de son dévouement résistait à de longues et silencieuses absences, aux apparences de l'oubli : jamais ami ne fut plus ferme et plus constant.

Ses maîtres ne l'estimaient pas moins que ses camarades. Obstiné au travail, il prenait aux recherches de la conférence et du cours une part très active, se faisant remarquer par son esprit de suite et de finesse, par le sens des réalités qui s'alliait chez lui au goût des arts et de la poésie. Il eut vite fait, sur le choix des deux maîtres que nous suivions le plus volontiers l'un et l'autre, et qui l'avaient aussitôt distingué, de choisir deux sujets de thèses de doctorat : M. Perrot l'orienta vers les antiquités juridiques, M. Foucart vers les antiquités religieuses, et je pourrais dire aujourd'hui le titre de ces deux livres qui furent commencés, presque menés à bonne fin, mais qui ne virent jamais le jour.

Gardons-nous d'en tenir trop vite rigueur à Adrien Krebs. Il a choisi la bonne part et nous venons d'entendre comment il avait compris et rempli son rôle de professeur à l'École Alsacienne. Nous rêvions pour lui un autre sillon, plus personnel, sans doute plus vain ; il s'est dévoué à son enseignement et à ses élèves, il a fait honneur à l'un, il a fait du bien aux autres. N'oublions pas non plus qu'au temps où il s'enfermait — pas aussi étroitement qu'on le croit d'ordinaire, nous l'allons voir — dans sa classe, la France se relevait d'une guerre : la guerre comme nous disions alors ! et qu'il y avait autant d'exemples que de leçons à donner à la jeune génération. Ces exemples, Adrien Krebs les a prodigués, et les qualités morales que je rappelais tout à l'heure ont trouvé dans le monde si vivant et si ouvert de ses élèves le plus bienfaisant emploi.

Aussi bien Adrien Krebs n'avait jamais rompu avec les études qui avaient illuminé sa jeunesse. Il en garda toujours le goût et l'habitude. Discrètement, simplement, régulièrement — comme il faisait toute chose — il reprit le chemin du Collège de France et de l'École des Hautes Études, où ses maîtres vieillis témoignaient toujours, par la cordialité de l'accueil, du plaisir qu'ils éprouvaient à le revoir et de l'estime où ils continuaient à le tenir. La Bibliothèque de l'Université recevait souvent ses visites, et les livres qu'il empruntait trahissaient sa fidélité aux questions de droit et d'épigraphie grecs qu'il avait choisies dans la pleine lumière de ses débuts. C'est ainsi qu'il a donné d'excellents articles au *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, articles dont ses lecteurs étaient plus satisfaits que lui-même, toujours de plus en plus exigeant, mais ses lecteurs avaient raison contre lui. C'est ainsi encore qu'il entra à la *Revue de Philologie* où nous sûmes

le décider, en 1899, à accepter la direction de la *Revue des Revues*.

La tâche était lourde et délicate. Lourde, parce qu'elle exigeait la connaissance des langues et, à défaut de compétence universelle, une curiosité toujours en éveil. Délicate, parce qu'elle le mettait en relations et en correspondance avec des collaborateurs d'humeur très différente, tous prompts à la promesse, plus lents à l'exécution et même tardivement défaillants. La patience de notre ami fut souvent mise à rude épreuve et nous nous reprochons d'avoir plus d'une fois troublé la paix de ses vacances lointaines. Que je lui dise une dernière fois toute notre reconnaissance pour tant de services rendus !

Tels sont, brièvement assemblés, les souvenirs qu'a recueillis un témoin véridique de toute la carrière d'Adrien Krebs.

Je les offre respectueusement à sa veuve qui a si noblement et si délicatement assuré le bonheur de son foyer.

Je les offre amicalement à ses fils auxquels il s'est dévoué avec une tendresse si clairvoyante et tant de succès.

Pour moi, je les garderai pieusement et c'est de tout cœur que j'adresse à Adrien Krebs un dernier adieu. »

Adrien Krebs est mort avant d'avoir pu achever la *Revue des Revues* de l'année 1914. Un des nôtres a recueilli sa succession et nous veillerons tous à ce que la *Revue de Philologie* ne souffre pas de la disparition de notre très fidèle et dévoué collaborateur.

[La Rédaction.]

SUR LA DÉTERMINATION DES ACTES DANS LES COMÉDIES DE TÉRENCE.

I

Avec Donat, tout le monde admet que chacune des six comédies de Térence formait cinq actes. La représentation était donc coupée par quatre entractes ; où devait avoir sa place chacune de ces coupures ? Les chefs de troupe pouvaient le demander à l'auteur, mais quand l'auteur ne fut plus là pour leur répondre, où prenaient-ils ce renseignement, dont pratiquement ils ne pouvaient se passer ?

Suivons par exemple l'histoire primitive de la *Fille adjugée* de Térence, l' Ἐπιδικαζομένη, telle que cette histoire nous est racontée par l'interpolateur du prologue. A la pièce, nous est-il dit, le public latin, *Latini*, a ôté son titre grec. Il lui a donné le nom du personnage principal, *Phormio*. Il s'était donc établi un usage du public latin ; donc la pièce avait eu des représentations multiples ; donc on avait su, chaque fois, où placer les entractes, à quel moment faire reposer les acteurs et faire signe au *tibicen* pour l'intermède musical ; le dernier organisateur en particulier, c'est-à-dire précisément notre interpolateur du prologue, n'avait pu être embarrassé à cet égard. Il était nécessaire qu'il fût renseigné sur les entractes ; cela, à titre professionnel. Personnellement, d'ailleurs, il n'y a pas à croire qu'il ait eu une vraie érudition, car, confondant deux pièces presque homonymes d'Apollodore de Caryste, il a écrit au masculin *Epidicazomenon* quand il fallait au féminin *Epidicazomenen*. Erreur pour nous utile, car elle nous documente sur le manuscrit de la pièce utilisé par notre homme. Ce manuscrit n'avait plus le titre primitif, Ἐπιδικαζομένη en caractères grecs ou en transcription latine (titre assurément respecté par Térence, quoique bizarre pour les oreilles latines, tout aussi bien que le titre Ἑαυτὸν τιμωρούμενος).

Déjà le manuscrit, le plus ancien, de tous ceux de Térence, sur lequel nous soyons instruits d'un détail, présentait le titre PHORMIO. Présentait-il aussi une indication des limites d'actes ?

Le titre PHORMIO, remarquons-le, s'est transmis depuis le manuscrit en question jusqu'à ceux qui subsistent aujourd'hui, tout aussi bien que les titres plus authentiques ANDRIA, ADELPHOE, etc. De même se sont transmis jusqu'à nos manuscrits les « interscènes », c'est-à-dire les listes placées en tête de chaque scène et qui en énumèrent les personnages, On les a, il est vrai, perfectionnés ; on y a élagué les clés trop algébriques A, B, Γ..., parce que devant chaque réplique on a peu à peu remplacé ces clés par des initiales, ou groupes d'initiales, plus commodes pour le lecteur. La transmission des interscènes n'en a pas moins été continue, comme celle des titres ; que sont devenues les indications d'entractes dont l'interpolateur du prologue semble avoir eu connaissance ?

En matière d'entractes, nous ne trouvons dans nos manuscrits aucun vestige d'une tradition. Ce n'est pas des manuscrits que les éditions imprimées tirent leurs titres ACTVS I, II, III... ; ces titres ont été intercalés à certaines places par conjecture. Des manuscrits relativement récents donnent des indications équivalentes ; elles y ont été ajoutées après coup d'après la doctrine de Donat et n'ont qu'une valeur de gloses. Quant aux manuscrits de date respectable, ceux des siècles carolingiens, celui qui remonte jusqu'à la Renaissance byzantine, ils ne fournissent aucun indice ni direct ni indirect sur la division en actes. Et pourtant, a priori, il est évident que cette division a été jadis marquée d'une façon ou d'une autre. Aussi longtemps qu'on a joué du Térence sur une scène publique de Rome, la connaissance précise et immédiate des entractes est restée une nécessité pour les hommes de théâtre. Il ne serait pas concevable qu'ils eussent été réduits à conjecturer, à ratiociner, à tâtonner, à se contredire les uns les autres et à contredire le bon sens, comme l'ont fait des critiques anciens et modernes.

Ce n'est chose ni commode ni rapide que de déterminer dans les six comédies la place des vingt-quatre entractes ; les erreurs commises le montrent clairement.

Donat a prétendu préciser le contenu de chaque acte. Il n'a atteint qu'une approximation grossière. Il a eu le mérite d'énoncer un critère des entractes qui est absolument certain, à savoir le fait que, tous les personnages disparaissant, la scène reste vide. Rien de mieux, mais Donat n'a pas su rester fidèle à son critère.

Dans les temps modernes, l'autorité de Donat a été remplacée par celle d'une vulgate arithmétique qui n'a ni l'avantage d'être scientifique ni l'excuse d'être traditionnelle. La vulgate arithmétique numérote avec précision, mais non avec vérité, les actes et les scènes de chaque acte. Ses chiffres sont encore souvent cités par routine ou par discipline. Elle ne pèche pas seulement sur des points obscurs ou controversables. Au vers 854 des *Adelphes*, elle laisse en scène le vieux Déméa, alors que son frère vient de lui dire de rentrer (*i ergo intro*). L'énormité n'a pas été aperçue même d'un Bentley.

Des éditeurs plus récents ont corrigé cette faute prodigieuse, mais d'autres fautes leur ont échappé.

Dans un même acte des *Adelphes* on loge, encore aujourd'hui deux faits qui devraient être séparés. Le second de ces faits est l'accouchement (vers 487) ; le premier est le départ de la messagère qui a été chercher la sage-femme (vers 354). Une sage-femme, au théâtre, est présumée arriver à temps si le contraire n'est pas dit ; celle-ci doit donc arriver, accompagnée de la messagère, au cours de l'acte, avant le vers 487 et après le vers 354 ; or les spectateurs ne voient paraître ni l'une ni l'autre des deux femmes. C'est donc qu'il y a erreur, et que l'arrivée de la sage-femme est censée avoir eu lieu dans un entracte ; donc un entracte était à placer entre 354 et 487. Il y a en effet, dans cet intervalle, un point où il est aisé de le placer, et on est conduit en définitive à retrancher soixante-sept vers au commencement de l'acte III et à en augmenter l'acte II. Le raisonnement qui vient d'être fait est terre à terre, et, en lui-même, n'a rien qui flatte l'imagination ; mais, quand un ouvrage est soigné, la vérité en ce qui le concerne est toujours esthétique. En fait le recul de soixante-sept vers, proposé pour l'entracte, améliore singulièrement la composition de la pièce. On aurait pu découvrir la place vraie de l'entracte en ne consultant que le goût, si le goût était un critère à la portée de tous les philologues. A la décharge des éditeurs qui ont mal lu Térence, il faut avouer que la rectification indiquée est surtout à l'honneur de Ménandre ; son jeune, très jeune adaptateur latin, qui était un styliste de premier ordre, mais qui ne se doutait absolument pas de l'art du dramaturge, a déconcerté l'appréciation littéraire en gâtant son acte II par un placage inepte (il y montre en action ce qui, dans l'acte Ier, avait été raconté comme accompli depuis plusieurs heures). L'inconscience du *dimidiatus Menander* ne doit pas nous masquer l'art approfondi qu'il n'a su ni respecter, ni apercevoir,

Revenons à la sage-femme des *Adelphes*, qu'on va ostensiblement chercher pendant l'acte II et qui, sans que le public en soit témoin, arrive pendant l'entracte. Un tel exemple conduit à formuler un principe de méthode, c'est que le critique qui veut éclaircir une répartition d'actes doit se conduire moins en lecteur qu'en spectateur. Il faut que son imagination voie la pièce au théâtre. Il faut que, des yeux de l'esprit, il assiste aux entrées et aux sorties, qu'il aperçoive les acteurs franchissant tel seuil, disparaissant par telle coulisse, débouchant de la ruelle située au milieu de la scène. Et en conséquence, pendant que le drame suit son cours, il faut que notre critique ait un sentiment vrai des durées. Il les mesurera non par le simple écart de deux vers sur le papier, mais en tenant compte aussi des vides, qui, à leur manière, sont une partie de l'action.

Soit par exemple, dans Térence, l'attentat commis par le faux eunuque. Le récit en est fait en 31 grands vers octonaires (575-605). C'est donc un long récit, mais bien plus longue doit être supposée la suite même des faits. Il faut que la maîtresse de la maison s'éloigne de sa demeure, qu'alors seulement les servantes, laissées seules, fassent chauffer le bain de la jeune fille, que celle-ci s'en aille prendre le bain, qu'on la frotte, la masse et la parfume, qu'on la ramène, qu'on la couche, qu'on la fasse éventer doucement par le jeune garçon, et qu'à leur tour les servantes aillent se livrer sans hâte aux plaisirs du bain, du désœuvrement et de l'espièglerie ; que cependant l'ardent amoureux, à travers le *flabellum* qu'il agite mollement, regarde la belle sans qu'elle s'en doute, et guette le moment où soudain elle s'endort. Puis il est nécessaire qu'il écoute de loin les ébats des baigneuses et en entende assez pour compter qu'il ne sera pas surpris. A ce moment enfin, avec prestesse mais non avec précipitation, il pousse le verrou et rien plus ne traîne. Or ce n'est pas d'un mouvement bestial, c'est pénétré d'adoration pour la beauté, en enfant qui devient homme et, en même temps, en théoricien de l'amour et en connaisseur jusque-là platonique, beau lui-même comme un dieu et sans scrupules comme un dieu, l'imagination pleine d'ailleurs des exemples divins et des leçons de la poésie et de la peinture, que le charmant Chéréa s'abandonne presque innocemment à sa jeune passion. Rien en lui de malsain ou de polisson, qui fasse penser à un Chérubin. L'art de Ménandre a fait de lui un criminel exquis, si bien que même les modernes lisent sans scandale et sans révolte. Si nous cherchons les explications secrètes de ce miracle d'habileté, nous nous apercevrons que la lenteur des événements y joue un rôle qui a son impor-

tance. Figurons-nous, en effet, un attentat brusqué, sans la longue attente du bain, sans la contemplation muette à travers l'éventail, sans l'évocation des souvenirs mythologiques ; le fond resterait le même, mais la scène risquerait de devenir déplaisante, parce qu'on y verrait l'instinct physiologique et non l'amour ; notre imagination n'est indulgente que parce qu'on ne la presse pas. C'est à quoi auraient dû songer les éditeurs qui ont réparti les actes. Dans un petit fragment d'acte, contre toute évidence et contre tout sentiment de morale ou d'esthétique, ils ont prétendu enclore l'épisode tout entier. Fragment dérisoirement court, de quarante-sept vers en tout (le faux eunuque entre dans la maison au vers 499 et en sort au vers 546). Et surtout fragment de durée trop précise. De par le goût et de par la délicatesse, on transportera l'attentat dans un entracte, d'abord parce qu'un entracte sera long, si on le veut long, ensuite et surtout parce qu'un entracte est de durée non définie. La retouche à faire est aisée ; l'acte III de l'*Eunuque* perdra ses 76 derniers vers, qui s'ajouteront au commencement de l'acte IV.

Par les erreurs que nos critiques modernes ont commises relativement aux actes de l'*Eunuque* et des *Adelphes*, on voit dans quel embarras auraient été les comédiens antiques, s'ils n'avaient été documentés d'une façon directe. A coup sûr, ils ne relisaient pas chaque drame, à chaque occasion, pour y évaluer la durée d'un épisode ou pour y pointer les allées et venues d'une messagère. Y avait-il donc, en tête de chaque acte, une indication expresse, telle que *ACTVS II*, ou, en abrégé, *A. II ?*

Cela ne peut être supposé sérieusement, car, dans Plaute et dans Térence, quelques-unes au moins de ces indications auraient laissé quelques vestiges d'elles. N'avons-nous pas encore ça et là, en tête de certaines scènes de Plaute, des restes des abréviations *DV* pour *deuerbium*, *C* pour *canticum ?* Les titres d'actes, semble-t-il, auraient dû se conserver encore mieux, car la distribution de la pièce peut intéresser les simples lecteurs, tandis qu'à distance ils ne se soucieront guère qu'un morceau ait eu tel ou tel aspect musical. Au temps de Donat tout au moins, ou mieux, au temps des devanciers qui lui ont transmis une doctrine des actes, il aurait sûrement subsisté des exemplaires assez fidèles à la tradition pour être utilisables, et pour dispenser les commentateurs antiques, — sans parler des modernes, — de vouloir deviner à tort et à travers.

J'ai donc cherché une autre hypothèse. Je présume (c'est une idée bien simple), que chaque acte formait tout bonnement une unité matérielle distincte (soit cahier, soit rouleau, peu importe).

Ainsi la répartition se trouvait marquée sans l'être, et marquée de la façon la plus nette et, en apparence, la plus indélébile. Rien d'ailleurs de plus favorable à la pratique théâtrale ; les divers actes pouvaient être distribués à divers acteurs, ce qui permettait à toute la troupe d'étudier et d'apprendre rapidement tous les rôles. Un simple numéro (I, II, III, IIII, V) suffisait pour distinguer et classer les cinq unités matérielles, — et par là même les actes, — comme dans nos bibliothèques des numéros analogues classent les volumes d'un même ouvrage. Au théâtre donc (car, à l'origine et pendant longtemps, le théâtre seul a été en cause), le manuscrit d'un drame se composait de cinq petits manuscrits partiels (sans compter un sixième petit manuscrit qui venait s'ajouter au dernier moment, celui qui contenait le prologue). Aussi longtemps que les drames ont été considérés comme faits pour la représentation et non pour la lecture, il n'y a aucune raison pour que cela ait changé. Pendant toute cette période, il n'a été écrit que des exemplaires pour gens de théâtre, constitués toujours par une juxtaposition d'exemplaires partiels.

Plus tard vint un temps où Rome eut des *grammatici*, et où les vieux textes dramatiques devinrent des objets d'érudition et d'annotation, ou même, pour quelques personnes curieuses de lettres, des objets de simple lecture. Il fallut désormais des exemplaires de bibliothèque. Dans ceux-ci, naturellement, on trouva expédient de coucher par écrit les cinq actes à la file, et avec eux le prologue en tête, sur un seul et même rouleau de papyrus. Qu'advint-il alors du vieux numérotage des manuscrits partiels ? il tomba de lui-même, comme tombent nos numérotages quand on réimprime en un volume. Ainsi la vieille répartition se trouva effacée pour toujours. Elle disparut sans qu'on le voulût, sans qu'on s'en aperçût, et sans qu'il y eût connexité naturelle entre l'effet et la cause. La cause, c'est que, dans la culture du monde romain, le drame avait assumé un rôle supplémentaire, insoupçonné des dramaturges.

Pour la lecture, le manuscrit de bibliothèque était évidemment plus commode que le manuscrit de théâtre. Celui-ci, d'ailleurs, s'effaça de lui-même à l'avènement du césarisme, car il n'y eut plus de représentations, et les exemplaires de théâtre ne furent plus utiles que pour emballage.

Il ne devait donc subsister, sous le haut Empire, que des copies écrites d'un seul tenant, et où ne subsistait aucun souvenir des actes. C'est sur des exemplaires ainsi constitués, et déjà semblables aux nôtres, qu'ont été imaginées les répartitions

fantaisistes qui sont venues à nous à travers Donat. Elles ne peuvent rien contenir de traditionnel ; elles valent ce que valent des conjectures, et qui dépend de ce qu'on y a dépensé de méthode.

II

Le règne des exemplaires de bibliothèque a exercé sur le texte de l'*Andrienne* une influence spéciale.

On sait que, dans Térence, l'unique amoureux de Ménandre avait été doublé d'un amoureux secondaire, épris de la jeune fille dont l'amoureux principal ne veut pas, et qui reste démunie quand il se marie selon son cœur. C'était agir en adaptateur charitable ; plus charitable encore a eté un interpolateur anonyme, qui a pris les intérêts de l'amoureux secondaire et a composé en sa faveur une rallonge du dénouement, à nous connue par quelques manuscrits, écrite en vers d'une bonne facture métrique.

A la fin de la pièce authentique, l'amoureux principal est seul marié dûment et selon toutes les règles. Sur la scène même, il reçoit le consentement de son père, celui de Chrémès son beau-père, la promesse d'une dot de dix talents ; par dessus le marché il a d'avance un enfant, né au cours du drame. Il en est autrement de l'amoureux secondaire. A la vérité, les spectateurs sont rassurés sur son compte par un vers que leur adresse un acteur non défini ; on sait qu'il obtiendra la bien-aimée, mais elle ne lui est pas promise par la seule bouche autorisée, celle du vieux Chrémès. Or l'auteur de la rallonge ajoutée au dénouement était un amateur de points sur les *i*. Il fait donc réapparaître Chrémès, qui revient en scène exprès pour accorder au jeune homme la fille et la dot. — Ici se place une remarque curieuse ; la dot donnée à l'amoureux secondaire est de six talents seulement selon l'interpolateur, alors que selon Térence l'amoureux principal, qui épouse une autre fille du même Chrémès, reçoit dix talents. Par l'étourderie de l'arrangeur, Chrémès a une conduite bizarre ; il avantage celle de ses deux filles qu'il n'a connu qu'en bas âge, et qu'il vient de revoir à l'instant même pour la première fois, et il sacrifie celle qu'il a vu grandir auprès de lui et qui a été le charme de ses vieux jours. Du moins l'inadvertance même est instructive. Elle nous fait voir que notre

homme avait une véritable rage de préciser au hasard ; dans cette manie est l'explication de sa fabrication tout entière, en tant qu'il s'est figuré qu'elle améliorerait la pièce.

Mais pourquoi s'est-il préoccupé d'améliorer la pièce ? S'il s'est donné la peine de rédiger une vingtaine de vers soigneusement construits, ce n'a pu être que parce qu'il organisait une représentation. Il a donc procédé en homme de théâtre. D'où une conséquence. Si dans le corps de la pièce nous apercevons quelque altération ayant un caractère non livresque, mais théâtral, il sera naturel, jusqu'à preuve contraire, que nous attribuions cette altération au même interpolateur qui a prolongé le dénouement. Or nous constatons en effet, dans l'*Andrienne*, des retouches qui sont d'ordre théâtral, car elles intéressent la répartition des actes.

Dans la pièce telle que l'avait conçue Ménandre et après lui Térence, un entracte est indispensable après le vers 226. En prononçant ce vers, en effet, l'esclave se dirige vers le forum pour y joindre son jeune maître ; or ce dernier, six vers plus loin, est aperçu d'une tierce personne comme arrivant en scène, et la suite montre que c'est du forum qu'il vient. Le maître et l'esclave font donc le même chemin en sens contraire ; il semble qu'ils vont fatalement se rencontrer, et, vu la brièveté de l'intervalle entre les deux vers, se rencontrer sous les yeux mêmes des spectateurs ; n'oublions pas combien une scène antique était plus large que les scènes des salles modernes. Comme en fait les deux personnages ne se rencontrent pas, il faut de toute nécessité que le départ de l'un et l'arrivée de l'autre soient séparés par un entracte. — Il y a à l'appui un autre argument, moins rigoureux mais néanmoins d'une grande force. Le père du jeune homme a quitté la scène au vers 205, et c'est au vers 234 que le jeune homme apparaît lui ayant parlé. L'intervalle est de 29 vers ; si à la durée des 29 vers ne s'ajoute pas celle d'un entracte, il est incompréhensible que le vieillard ait eu le temps d'aller jusqu'au forum et d'y découvrir son fils dans la foule, puis que le jeune homme ait pu parcourir à rebours le chemin par lequel son père est venu à lui.

L'existence d'un entracte est donc assurée, et assurée doublement. Mais, ô surprise ! elle paraît d'autre part inadmissible, et voici comme. En partant, au vers 226, l'esclave signale l'apparition de la servante Mysis, qui sort de chez sa maîtresse ; *sed Mysis ab ea egreditur*. C'est justement cette même Mysis qui, au v. 234, va voir arriver le jeune homme. Elle est donc en scène et quand l'un part et quand l'autre arrive, donc l'intercalation

d'un entracte est mathématiquement impossible. Il y a évidence pour le *non*, comme il y avait évidence pour le *oui*. La question de l'entracte semble inextricable. Ou plutôt, pour parler un langage plus digne de la critique, il y a à démêler de quelle illusion nous sommes le jouet.

Regardons de près le vers 226. L'esclave s'y écrie *Voici Mysis*, et il ne dit rien ni à Mysis, ni sur Mysis. C'est là un phénomène unique dans ce que nous avons de la comédie latine ; quand un personnage signale l'entrée d'un autre, ou bien il aborde l'autre, ou bien il le fuit, et le spectateur sait pourquoi. En autres termes, on n'annonce jamais une survenue que quand on s'y intéresse dans un sens ou dans l'autre. — Autre remarque : l'iambique 226 est un vers de six pieds égaré entre deux vers de huit, et l'intercalation est d'autant plus gauche que, par la syntaxe, le vers court est lié au vers long qui le suit :

Mi quidem hercle non fit ueri simile ; atque ipsis commentum placet.
Sed Mysis ab ea egreditur. At ego hinc me ad forum ut
Conueniam Pamphilum, ne de hac re pater inprudentem opprimat.

La clé de l'énigme me paraît sauter aux yeux. Le vers 226 est apocryphe. Il n'a pu être ajouté que par quelqu'un qui s'intéressait aux entrées et sorties des personnages, et qui par conséquent organisait une représentation. Qui cela ? très probablement, selon une présomption que j'ai eu soin d'annoncer à l'avance, le même arrangeur qui a composé pour l'*Andrienne* la rallonge finale. En tout cas, quelqu'un qui s'est embrouillé sur la question de répartition, et qui entre les vers 226 et 227 supprimait l'entracte.

Supprimer un entracte, c'est le déplacer, car, quoi qu'on fasse, le nombre des entractes est toujours de quatre. Donc notre homme était condamné à loger ailleurs un faux entracte. C'est effectivement ce qu'il a fait, et nous constatons la marque d'un faux entracte après le vers 170.

L'examen de ce point nouveau exige d'abord quelques observations sur l'ensemble de la scène qui précède. On sait que Térence l'a beaucoup altérée en y introduisant un πρόσωπον προτατικόν, l'affranchi fidèle et zélé dont le vieillard est censé faire son policier en chef, mais dont on n'apprend nulle part qu'il lui soit arrivé d'ouvrir la bouche ou d'ouvrir l'œil. Cet inutile personnage se trouve arriver chez le vieillard avec des esclaves porteurs de victuailles (on peut supposer qu'ils ont été chargés de le prendre sur leur route, en revenant du forum), juste au moment précis

où le vieillard sort de sa maison sans motif connu. Rien de plus maladroit que tout cet agencement, qui a jeté sur tout le début de la pièce une obscurité propice aux bévues antiques et modernes. Pour y voir clair, rétablissons en pensée la donnée de Ménandre ; la scène initiale était non un dialogue avec l'affranchi, mais un monologue du vieillard, qui sortait de la maison pour s'épancher avec lui-même, sur ses soucis paternels, tout en guettant les porteurs qu'il attendait. Il n'y avait aucune coïncidence forcée entre leur arrivée et le moment où le vieillard passait le seuil. Suivant toute apparence, le monologue était moins long que le dialogue qui l'a supplanté, et il devait paraître manifestement insuffisant à remplir un acte. Dans ces conditions, il va de soi qu'à la fin du monologue le vieillard ne rentrait pas chez lui (il a à voir son fils au forum, et bientôt il l'y verra en effet, pour lui signifier sa prétendue intention de le marier le jour même). Quand le vieillard parle d'une conversation qu'il a eue avec son esclave (vers 172-174) et quand l'esclave en parle à son tour (175-182), il s'agit de ce qui a eu lieu dans la maison avant le commencement du drame, c'est-à-dire avant que le vieillard sortît et monologuât.

Il n'en peut d'ailleurs être autrement ; quand le maître a envoyé des serviteurs acheter des victuailles pour le mariage simulé, il a nécessairement dit à l'esclave principal (comme à toute la maisonnée) ce qu'allaient faire les hommes et à quoi devaient servir les paniers. Considération de ménage ! dira-t-on ; croyez-vous que Ménandre ait songé à de si petites choses ? Je fais à Ménandre l'honneur de n'en pas douter. Cela d'ailleurs explique une donnée très curieuse et très digne de notre attention (indépendante, notons-le bien, de toute hypothèse personnelle) ; c'est que le mariage simulé est notifié à l'esclave avant de l'être au jeune homme.

L'esclave, en définitive, a été averti avant le monologue de son vieux maître, dans un dialogue antérieur à la pièce même. Le vieillard n'a plus rien à dire, il a vu ses porteurs rentrer, le voilà libre d'aller enfin rejoindre au forum son fils, qui ignore encore le projet qui le concerne. Il partirait en effet, si l'esclave ne sortait inopinément en prononçant tout haut quelques paroles imprudentes. Le vieillard est amené ainsi à engager avec lui un second dialogue ; depuis le moment où il a paru sur la scène, il est resté en vue, et il n'y a pas eu d'entracte.

A cela rien n'a pu être changé pour la malencontreuse invention du πρόσωπον προτατικόν, et l'adaptateur latin n'a certainement pas remanié la répartition en actes, telle que la lui offrait son

original. Pourtant, si l'on en croyait nos manuscrits, il y aurait scène vide après le vers 171, le πρόσωπον προτατικόν et le vieillard disparaissant dans la maison ; l'un des deux dit à l'autre *Rentrons* (*eamus nunciam intro*). C'est là ce que j'ai appelé plus haut la marque d'un entracte faux, de l'entracte faux par lequel l'interpolateur de l'*Andrienne* devait nécessairement remplacer l'entracte vrai par lui supprimé à tort. Le vers 171 est son œuvre, tout comme le vers 226.

Les deux vers relégués en bas de page comme apocryphes, nous voyons enfin se dessiner nettement la structure de la pièce de Térence et, ajoutons, de la pièce de Ménandre. L'acte II perd ses 56 premiers vers, dont s'accroît l'acte Ier. Les évolutions des personnages s'éclaircissent ; l'esclave et le jeune homme ne risquent plus de se rencontrer à contretemps. Et, là comme ailleurs, la vérité profite à l'esthétique. On a plaisir à voir se corser un peu l'acte Ier, qui avait semblé se réduire dans Térence à un dialogue apocryphe, dans Ménandre à un monologue. A vrai dire, l'acte II devient un peu court (74 vers), mais il est loin d'être vide dramatiquement. Outre qu'on y voit Mysis envoyée chez la sage-femme, détail fort important pour préciser la marche de l'action, on y entend le jeune homme exhaler son désespoir dans un long *canticum*, puis rassurer Mysis par l'admirable scène où il raconte les adjurations de Chrysis mourante. La qualité, ici, supplée avantageusement à la quantité. Les deux actes, d'ailleurs, sont maintenant l'un et l'autre d'une unité irréprochable. Le jeune homme et la servante remplissent exactement l'un, et, n'était le πρόσωπον προτατικόν dont le premier auteur s'était passé, l'autre acte serait non moins exactement rempli par le vieillard et l'esclave ; on ne pouvait attendre de l'art de Ménandre une plus absolue netteté, et beaucoup de cette netteté subsiste dans Térence. Quant à l'interpolateur qui a enrichi l'*Andrienne* de deux pauvres vers insignifiants, il est merveilleux qu'à si peu de frais il ait à ce point gâté la pièce.

Revenu à l'interpolateur, il me reste encore une question à traiter. Puisque cet arrangeur avait en vue une représentation, où a-t-il fait jouer l'*Andrienne?* A coup sûr, pas dans un vrai théâtre. Au premier essai de répétition, on aurait vu l'esclave et le jeune maître se croiser dans la direction du forum sans s'apercevoir l'un l'autre, et on aurait senti que le public allait éclater de rire. Il devait s'agir d'une représentation privée, donnée pour quelques invités dans ce que nous appellerions un salon. Dans un local privé, les invraisemblances matérielles cessent d'être des invraisemblances. Là on ne chicanera pas le

personnage qui, pour aller d'une place publique à une autre, ouvrira une porte ou soulèvera une draperie.

Au caractère privé de la représentation tient l'erreur que l'arrangeur a commise touchant les actes. S'il s'est trompé, c'est d'abord parce que ce n'était pas un professionnel du théâtre, mais plutôt un *grammaticus* au service d'un mécène (ou bien le mécène lui-même, s'il se piquait de virtuosité en versification dramatique ?). Ensuite, c'est parce qu'il avait en mains une *Andrienne* de bibliothèque, écrite sans distinction d'actes sur un unique rouleau, et non une *Andrienne* de théâtre, formant cinq petits manuscrits distincts. Il a donc opéré quand déjà il existait des exemplaires de bibliothèque, et peut-être quand on n'écrivait plus d'exemplaires de théâtre.

Faut-il songer à l'époque de la Renaissance byzantine? J'en doute ; à en juger par le silence ordinaire de Donat sur les questions métriques, on devait être alors peu capable de bien pasticher la versification térentienne. Il n'est guère à croire qu'un érudit de basse époque ait pu fabriquer des trochaïques comme ceux de la rallonge finale :

> Te expectabam ; est de tua re quod agere ego tecum uolo ;
> Operam *dedi* ne me esse oblitum dicas *tuae* gnatae alterae.

Du moment qu'on ne peut faire que des conjectures, le plus naturel est de placer notre arrangeur au temps du haut Empire ; je dirais : au temps d'Auguste. J'imagine, à cette date, tel vieil amateur riche, se souvenant d'avoir vu jadis jouer du Térence pour le peuple romain, et trouvant plaisir à offrir encore du Térence à un choix d'intimes. Peut-être avec bonne humeur, comme Chrysale :

> Cela regaillardit tout à fait mes vieux jours ;

peut-être plutôt avec une juste amertume, comme Phèdre :

> O suauis anima, quale in te dicam bonum
> Antehac fuisse, tales cum sint reliquiae ?

J'ai proposé dans cet article trois déplacements d'entractes, un dans les *Adelphes*, un dans l'*Eunuque*, un dans l'*Andrienne* (ce dernier, avec élimination de deux vers apocryphes). Ces conclusions sont le résultat d'une enquête d'ensemble, menée, pour tout Térence, selon une méthode qui m'a paru réunir toutes les conditions de rigueur. Aussi puis-je affirmer qu'il n'y a pas à prévoir d'autres déplacements d'entractes. Chacune des trois coupures restantes dans l'*Andrienne*, l'*Eunuque* et les *Adelphes*, chacune des quatre coupures dans les trois autres comédies, peut et doit demeurer fixée à la place où l'indiquent les éditions courantes.

Louis HAVET.

LE MODÈLE DE TÉRENCE DANS L'HÉCYRE

Tout le monde admet aujourd'hui, et pour d'excellentes raisons, que Térence dans l'*Hécyre*, a imité une Ἐκυρά d'Apollodore de Caryste [1] ; mais n'a-t-il pas eu encore, à côté du modèle principal, un modèle secondaire et pratiqué, comme il l'a fait ailleurs, la *contaminatio* ? On l'a tour a tour affirmé et nié, sans pousser très loin la discussion. Jusqu'en 1907, les critiques qui tenaient pour l'affirmative étaient disposés à croire, d'après un témoignage de Sidoine Apollinaire bien connu [2], que Térence avait eu pour modèle secondaire les Ἐπιτρέποντες (l'*Arbitrage*) de Ménandre. Les importants fragments de cette pièce publiés depuis ont apporté dans la question un élément nouveau [3]. Les hellénistes qui en ont établi le texte ayant été, comme de juste, plus préoccupés de Ménandre que de Térence, il n'est peut-être pas inutile de rassembler ici les observations que leurs travaux nous suggèrent sur la comédie du poète latin [4].

*
* *

Qu'elle ait paru contaminée, il n'y a pas lieu de s'en étonner beaucoup ; un grammairien ancien [5] fait bien remarquer qu'on n'y

1. Ces raisons sont exposées notamment par Vallat, *Quomodo Menandrum Terentius transtulerit*, 1883, p. 115; par Hildebrandt, *De Hecyrae Terentianae origine* (thèse de Halle, 1884), et par Fabia, *Les prologues de Térence*, 1885, p. 190.
2. Sid. Apollin., *Epist.*, IV, 12,1.
3. V. Maur. Croiset, *Rev. des ét. gr.*, XXI, 1908, p. 233. Körte, *Menandrea*, 1910, ed. major, p. 11.
4. Cependant quelques points du rapprochement ont été indiqués par Stavenhagen dans l'*Hermes*, XIV, 1910, p. 564.
5. Evanthius, *De fabula*, III, 9, en tête du commentaire de Donat sur Térence, éd. Wessner, I, 1902, p. 20.

trouve qu'un seul rôle d'amoureux, et à ce point de vue elle est plus simple que les autres comédies de Térence, mais à ce point de vue seulement. Comme l'observe le vieux Lachès [1], Pamphile, pour justifier sa répugnance à reprendre la vie commune avec sa femme, allègue successivement deux motifs différents : 1° l'aversion qu'elle témoigne à sa belle-mère ; 2° le mystère dont est entourée la naissance de l'enfant. Et ce sont bien là, en effet, deux sujets qui semblent superposés l'un à l'autre. La première fable ne s'explique bien que par la seconde ; car si la jeune femme fuit sa belle-mère, c'est qu'elle veut cacher sa grossesse [2] ; mais la seconde fable pourrait parfaitement, sans l'aide de la première, remplir toute une pièce, et nous en avons la preuve dans l'*Arbitrage* de Ménandre, où, malgré les péripéties qui l'entouraient, il est bien clair qu'elle suffisait à l'action. La jeune femme pourrait quitter le domicile conjugal uniquement pour ne pas y accoucher d'un bâtard après cinq mois d'union légitime, et nous n'en demanderions pas davantage. Le rôle de la belle-mère, qui donne son nom à la pièce de Térence, est en réalité un rôle adventice ; si on le supprimait, nous y perdrions des scènes exquises, mais rien d'essentiel ; c'est à peine s'il est question de Sostrata, à mots couverts, au cinquième acte [3] et, quand Bacchis énumère les conséquences de sa bonne action [4], elle ne parle même pas du rapprochement qui va se produire entre Philumena et sa belle-mère, désormais justifiée aux yeux de toute la famille. Il y a donc dans l'*Hécyre* une sorte de surcharge, et à cette surcharge s'en ajoute une autre. L'auteur semble avoir voulu, comme nos romantiques, rajeunir les types traditionnels en leur prêtant des sentiments contraires à l'idée que l'on s'en faisait généralement ; de là la bonne courtisane [5], fine, sensible, désintéressée, qui ramène la concorde dans les ménages désunis ; et de là aussi la belle-mère douce, conciliante, injustement accusée et prête à tous les sacrifices. Réunir ces deux personnages

1. Vers 677-681 Umpfenbach. Dans ce qui suit, Ménandre est cité d'après les *Menandrea* de Körte.

2. Tér., *Hec.*, III, 3,382.

3. *Eae, nostrae mulieres, haec, illae*, ces dames : vers 754, 762, 777, 785, 787-792.

4. Vers 816 à 821.

5. Sur les bonnes courtisanes (ἑταῖραι χρησταί) de Ménandre v. Plut., *Quaest. conviv.*, III, 8,3. Sur celles de Térence v. Donat : « Multa feliciter ausus est, arte fretus ; nam et *socrus bonas* et *meretrices honesti cupidas*, praeterquam pervulgatum est, facit. » Notez chez Donat le rapprochement de ces deux rôles. Les bonnes courtisanes sont la Thaïs de l'*Eunuque* et la Bacchis de l'*Heautontimoroumenos*. Cf. Evanthius, *De fabula*, III, 4.

paradoxaux dans une seule et même pièce, paraît une gageure, indice d'un art qui multiplie un peu trop ses effets. Mais est-ce Térence qui a le premier fondu ensemble les deux sujets ? Évidemment non, puisque certains passages de l'*Hécyre* d'Apollodore, cités par Donat, se rapportent à des scènes où il s'agit de l'outrage subi par Philumena et de son accouchement clandestin [1]. Reconnaissons, du reste, que le thème de la fille séduite ou violée, familier à la *palliata* [2], présentait cet avantage qu'il pouvait être à volonté amplifié et grossi d'incidents nouveaux ; il pouvait soit rester au premier plan, soit passer au dernier, après avoir servi de point de départ à l'action [3] ; de telle sorte que Térence a très bien pu lui donner une large place dans l'*Hécyre* sans avoir rien emprunté à l'*Arbitrage*.

Les fragments récemment découverts ne font que confirmer cette opinion. Nous possédons actuellement environ six cents vers plus ou moins complets de la pièce de Ménandre ; si elle avait servi de modèle, même secondaire, à Térence, il serait bien extraordinaire que nos fragments ne contiennent aucun vers, aucune expression qu'il ait manifestement imités, surtout dans les scènes qui pouvaient lui en fournir l'occasion. On peut même dire que plus il y avait d'analogie dans les sujets et plus les différences des deux textes sont sensibles et concluantes. Plusieurs des personnages de Ménandre ont leur équivalent chez Térence ; ce sont :

Habrotonon = Bacchis
Smicrinès = Phidippus
Charisios = Pamphilus
Sophronè = Myrrhina [4]
Pamphilè = [Philumena, personnage muet].

Laissons de côté les scènes du début, où Ménandre nous fait assister à la contestation qui amène l'arbitrage et à la querelle de Smicrinès avec le cuisinier. Tout le reste nous rapproche de l'*Hécyre*, et cependant que de différences ! Quoique nous ne sachions pas comment les caractères étaient développés dans la

1. Donat ad vers. 380 (III, 3,20) et 823 (V, 3,25).
2. Sur ce thème dans le théâtre grec v. Bodin, *Rev. de philol.*, XXXII, 1908, p. 73.
3. Dans l'*Aululaire* il n'en est pas question avant la scène 7 de l'acte IV (vers 682). Comparez à ce point de vue l'*Andrienne*, l'*Eunuque*, les *Adelphes*.
4. Si toutefois Sophronè est bien la femme de Smicrinès, et non sa servante. On en a douté. V. Maur. Croiset, *l.c.*, p. 240, note 1.

pièce grecque, il n'est pas téméraire de noter au moins quelques traits qui résultent de la situation même des personnages. C'est d'abord l'utilité du rôle attribué à l'esclave Onésimos ; ayant découvert par hasard le secret de la naissance de l'enfant, il met sur la piste la courtisane, qui, plus adroite et plus hardie, se charge de l'exploiter ; chez Térence, Parménon n'est rien de plus qu'un comparse ; une fois qu'il a exposé le sujet, dans une scène d'introduction (I, 2), devant deux personnages protatiques, son rôle à lui-même devient celui d'un confident (III, 1,2), puis d'un témoin gênant, que son maître s'ingénie à éloigner (III, 4) ; quand il revient, il ne sert plus qu'à faire les commissions et il déclare lui-même ingénument, au dernier acte, qu'il ne comprend rien à ce qui arrive (V, 3,4). Bacchis intervient seulement à la fin de la pièce, mandée par le père de son amant, avec qui elle a rompu depuis cinq mois (V, 1,2) ; quand elle a, en un instant, découvert le secret, au cours d'un entretien qu'on a sollicité d'elle, elle déclare avec générosité qu'elle ne poursuit aucun but intéressé et que le bonheur d'avoir ramené la paix dans le ménage de Pamphile lui suffit (V, 3,4). On ne peut résister au charme de cette aimable figure ; mais Habrotonon est autrement vivante. Aussitôt qu'elle a flairé le mystère, elle songe à en tirer parti ; négligée par son amant depuis trois jours à peine (vers 223), mais sentant la rupture imminente, elle aperçoit d'un coup d'œil le profit qu'elle peut retirer de l'aventure ; elle est esclave, sa liberté sera le prix d'une manœuvre habile ; à partir de ce moment on voit bien, malgré les lacunes du texte, que c'est elle qui conduit l'intrigue. La comédie qu'elle joue à Charisios pour avancer avec prudence (vers 294-321) montre assez que cette petite personne, qui prétend n'avoir été déniaisée que depuis un an (vers 261), pourrait en remontrer aux plus rusées. Charisios n'a pas renoncé à ses débauches au moment où se noue l'intrigue ; il mène encore joyeuse vie et sa maîtresse se flatte qu'étant ivre (vers 305, 385-390) il se laissera facilement arracher la vérité ; or il est marié depuis cinq mois (vers 576). Au contraire, Pamphile nous est présenté tout de suite, malgré ses fautes passées, comme un bon jeune homme *pius ac pudicus* (I, 1, vers 152) ; quelques jours à peine se sont écoulés depuis son mariage (*ibid.*, vers 143) qu'il se repent déjà de sa conduite envers sa jeune femme, de sorte que nous prévoyons que, quand il reviendra du voyage qu'il a dû faire dans l'intervalle, il sera prêt à remplir avec bonheur tous ses devoirs. Enfin le vieux Smicrinès, se trompant sur les motifs de l'abandon dans lequel vit sa fille, vient à la ville exprès pour la reprendre, et

sa dot avec elle ; furieux contre sa femme, qu'il accuse d'aveuglement, il la menace de la plonger dans une mare pendant toute la nuit, jusqu'à ce que mort s'ensuive (vers 522 à 537) ; puis sa famille conjurée le mystifiait, à ce qu'il semble, pour se venger de ses ridicules emportements. Le père de la jeune femme, chez Térence, c'est Phidippe, qui dit de lui-même : « ego sum animo leni natus ; non possum aduorsari meis » (II, 2, 270). En effet, quand il croit devoir adresser des remontrances à sa femme (VI, 1), sa colère même s'exprime avec mesure et politesse et ce beau-père indulgent va jusqu'à excuser les fredaines dont il suppose son gendre coupable (*ibid.*, vers 549-556). En un mot, ce n'est pas assez de dire qu'il y avait dans la pièce de Ménandre plus de gaieté, de vivacité et d'observation ; mais, autant qu'on peut en juger par ce qui nous reste, les faits mêmes s'y enchaînaient tout autrement que dans la pièce de Térence, et, par conséquent, il n'est pas probable que Térence eût imité les scènes perdues de l'*Arbitrage* plus qu'il n'a imité celles qui nous ont été si heureusement rendues.

*
* *

Mais alors que devient le témoignage de Sidoine Apollinaire [1] ? Peut-être ce qui précède nous permet-il de l'interpréter plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Cet auteur rapporte, qu'assis près de son fils, qui lisait l'*Hécyre* à haute voix, il l'interrompait de temps en temps pour lui lire l'*Arbitrage* de Ménandre, *fabulam similis argumenti*. D'abord il est fort possible que Sidoine, écrivant à Clermont-Ferrand vers l'an 472, n'eût pas à sa disposition l'œuvre d'Apollodore, comme il avait celle de Ménandre ; après Donat, le texte d'Apollodore n'est plus cité que par des Byzantins, et Donat est absolument le seul qui cite l'Ἐκυρά ; encore ne peut-on affirmer que Donat lui-même n'ait pas emprunté ses citations à un commentaire de Térence plus ancien. Les exemplaires de l'Ἐκυρά n'ont jamais dû être très répandus dans les pays de langue latine ; on s'expliquerait sans peine qu'ils fussent introuvables en Auvergne à la fin du ve siècle [2]. Au commencement du vi[e], un commentateur

1. Sid. Apollin., *Epist.*, IV, 12,1.

2. Les personnages les plus cultivés de Nîmes ou de Narbonne, à cette époque, ne lisent Philostrate ou Origène que dans des traductions latines ; v. Sid. Apoll., *Epist.*, II, 9,5 ; VIII, 3,1. Même cas très probablement dans V, 15,1 et VIII, 6,18.

mentionne Apollodore comme un auteur dont il ne connaît que le nom et qui, suivant certains témoignages, aurait servi de modèle à Térence; il eût été facile de s'en assurer, si, à cette époque, les savants latins avaient eu à leur portée le texte de l'Ἑκυρά [1]. Pour Quintilien Ménandre est le seul poète de la Comédie Nouvelle qui mérite une admiration sans réserve; parmi les autres, qu'il ne nomme même pas, sauf Philémon, on pourra peut-être y trouver quelques passages à glaner, à condition d'être indulgent [2]. Quintilien, comme toujours, juge les poètes suivant le profit que l'orateur peut en retirer; mais son point de vue était certainement celui de toutes les écoles de rhétorique, et, d'autre part, le *grammaticus*, vu l'âge de ses élèves, avait assez à faire de leur expliquer Ménandre; déjà au 1er siècle, les libraires de Rome, qui vendaient les comédies d'Apollodore, ne pouvaient songer à satisfaire que des curieux [3].

Admettons cependant que Sidoine ait pu connaître l'Ἑκυρά d'Apollodore. Quand il lisait à son jeune fils l'*Arbitrage* de Ménandre, en le commentant à mesure, nous voyons bien aujourd'hui qu'il ne se proposait pas de lui enseigner à quelle source Térence avait puisé, ni comment il avait traduit un texte grec. L'*Arbitrage* était, par rapport à la comédie du poète latin, *similis argumenti*, non pas *eiusdem*. Le père et le fils admiraient et plaisantaient (*laudabamus iocabamurque*); une étude philologique, portant sur des mots, n'est pas, d'ordinaire, accompagnée de ces explosions d'hilarité. L'exercice dont il est ici question, c'est le parallèle, classique dans toutes les écoles, entre deux écrivains, choisis parmi les plus grands, un grec et un latin; on sait de reste combien de fois Ménandre et Térence ont été ainsi mis dans la balance [4]. Or il est bien vrai, en effet, que l'*Arbitrage* et l'*Hécyre* peuvent, jusqu'à un certain point, se

---

Depuis plus d'un siècle, le grec avait perdu beaucoup de terrain en Gaule : Renan, *Marc-Aurèle*, p. 343. Un Apollinaris écrivit, sous l'Empire, des comédies imitées de Ménandre : Sozomène, *Hist. eccl.*, V, 18; ce n'est pas Sidoine, comme le croit Meineke, *Menandri reliqu.*, p. xxxv, mais un évêque de Laodicée, en Syrie, qui est antérieur d'un siècle.

1. Eugraphius ad *Hec. prolog.*, à la suite du commentaire de Donat sur Térence, éd. Wessner, 1908.

2. Quintil., *Inst. Or.*, X, 1,72.

3. Certaines pièces de l'Ancienne Comédie étaient déjà perdues à l'époque alexandrine. Ex. : les Σάτυροι et les Χειμαζόμενοι de Cratinus, l'Ἄδμητος et les Ὑλοφόροι d'Aristomène.

4. Jullien, *Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome* (1885), p. 277. Un professeur, ami de Sidoine, explique dans sa classe Térence, *Eun.* 107; Sid. Apoll., *Epist.* II, 2,2.

prêter à une comparaison de ce genre ; l'analogie entre les rôles des personnages qui ont été rapprochés plus haut est très suffisante pour justifier l'expression *similis argumenti*. Nous rencontrons même, rien que dans nos fragments, des morceaux tantôt touchants, tantôt comiques, qui ont pu provoquer les commentaires de Sidoine ; ce sont :

vers 457-501, les plaintes de Charisios (*Héc.*, III, 3) ;

vers 502-510, les révélations d'Habrotonon (*Héc.*, V, 4) ;

vers 522-538, la semonce de Scriminès à sa femme (*Héc.*, IV,1).

Nous imaginons aisément d'après ces passages ce que pouvait être le parallèle qu'établissait Sidoine Apollinaire, lorsqu'en regard de l'*Hécyre* il mettait une des pièces les plus célèbres de Ménandre [1], au lieu du véritable modèle, plus récent, mais d'un mérite inférieur et difficilement accessible. Si à notre tour nous reprenons la comparaison, dans la mesure où elle nous est possible, nous sommes amenés à une constatation instructive. On a toujours été frappé, en lisant l'œuvre de Térence, du ton sentimental et attendrissant que prend chez lui le dialogue, et plus encore le monologue, dans la bouche de ses personnages si délicats, si dociles à la voix de leur conscience. Qu'il y eût là un legs de la Comédie Nouvelle, on s'en doutait bien, quoiqu'on ne trouve rien de semblable chez Plaute. Les fragments de l'*Arbitrage* nous montrent clairement que Térence doit ce caractère à l'influence de Ménandre. Charisios vient d'apprendre qu'il a donné le jour à un bâtard [2] ; Pamphile est arrivé chez lui au moment où sa femme accouchait d'un enfant dont il croit n'être pas le père [3] ; malgré la différence de leurs situations, ces deux personnages se ressemblent par la générosité de leurs sentiments ; toute leur pensée va d'elle-même vers leur charmante épouse, qu'ils ont injustement dédaignée, et leurs plaintes n'expriment que le remords et la pitié, malgré le dépit ou la colère très naturels qu'ils doivent éprouver ; si c'est encore là de la comédie, c'est de la comédie qui touche au tragique de bien près [4]. On pourrait dire de la jeune épouse de l'*Arbitrage*,

---

1. Quintil., *l.c.*, signale l'*Arbitrage* en première ligne, comme un chef-d'œuvre, parmi les six pièces de Ménandre que l'orateur doit étudier ; il est facile de comprendre pourquoi, en lisant nos fragments.

2. Ménandre, *Arbitr.*, vers 457-501.

3. Térence, *Héc.*, III, 3.

4. Ce rapport des comédies de Térence avec la tragédie n'a pas échappé aux anciens ; v. Evanthius, *l.c.*, III, 4 ; ses réserves mêmes le prouvent. Cf. Legrand, *Revue de Paris*, 15 oct. 1908, p. 761 ; Maur. Croiset, *Rev. des Deux Mondes*, 15 avril 1909, p. 813.

si douce, si aimante, si résignée [1], qu'elle est, comme certains personnages de la tragédie, une victime innocente de la destinée ; on pourrait le dire aussi de la courtisane, qui, dans la condition où le sort l'a jetée, garde, aussi bien que la Bacchis de Térence, une âme douce et sensible, de sorte que l'auteur en vient à nous faire accepter ce dénouement : Habrotonon entre dans le ménage de son ancien amant pour donner ses soins au nouveau-né [2] ; étant esclave, elle sera affranchie et attachée au service des deux époux [3]. Que pourrait-on craindre pour l'avenir d'une famille où tous ont donné tant de preuves de sagesse et de vertu ? Térence va même plus loin ; car, si Habrotonon a un intérêt personnel dans l'affaire, Bacchis n'en a aucun ; sa seule récompense sera de rester unie par les liens de l'amitié à l'épouse et à la famille de Pamphile [4] ; ils sont encore très séduisants l'un et l'autre, et ils se le disent [5] ; que de grandeur d'âme ne leur faudra-t-il pas dans la suite pour ne pas déchoir de cette hauteur ? On pourrait faire la même observation sur Charisios et sur Pamphile : le premier n'a pas eu d'abord la moindre indulgence pour la faute involontaire de sa femme ; il avoue qu'il a été barbare ; le second a fait taire immédiatement sa douleur [6]. Si on admet que l'*Hécyre* reproduit exactement la pièce d'Apollodore [7], il se dégagerait de là cette conclusion, qu'après Ménandre les poètes de la Comédie Nouvelle avaient rapproché encore davantage la comédie de la tragédie, sans craindre de toucher à l'invraisemblance en faisant plus souvent appel à l'admiration dans la peinture des mœurs bourgeoises. Dans ce cas, il y aurait eu chez les personnages d'Apollodore une distinction plus soutenue ; mais il y avait chez ceux de Ménandre plus de vérité.

*
* *

Outre le témoignage de Sidoine Apollinaire, on a allégué dans la question la didascalie du meilleur manuscrit de Térence, le Bembinus (*A*) qui porte : *Graeca Menandru*. Ce qui précède nous

1. Ménandre, *Arbitrage*, vers 497-501.
2. *Ibid.*, vers 512-519. Sauf quelques mots restitués, le sens du morceau n'est pas douteux. Comparez Térence, *Héc.*, V, 2.
3. Vers 340-342.
4. Térence, *Héc.*, V, 2 : 790, 798; V, 3, 833 et suiv. Cf. Evanthius, *l.c.*, III, L.
5. Térence, *Héc.*, V, 4, 856-862.
6. Ménandre, *Arbitr.*, vers 474-477 ; Térence, *Héc.*, III, 3,402.
7. Stavenhagen, *l.c.*, p. 577 ; une modification est cependant certaine au Ve acte. V. plus bas.

montre, en tout cas, que ces mots ne peuvent pas s'entendre de l'*Arbitrage* ; car la didascalie ne peut renvoyer qu'à une pièce directement imitée par Térence et nous venons de voir que, même si nous tenons compte des scènes qui nous manquent, nous ne pouvons pas considérer l'*Arbitrage* comme ayant servi de modèle immédiat pour l'*Hécyre*. Cette hypothèse étant définitivement exclue, voici celles qui se présentent à nous :

1° Nous aurions affaire à une simple distraction de copiste [1]. Une distraction explique tout et n'a pas besoin d'être expliquée ; mais elle est ici tout à fait invraisemblable ; aux mots suspects correspond une omission insolite dans la didascalie des manuscrits Calliopiens, qui proviennent d'une autre recension ; ce n'est donc pas une distraction qu'il faudrait supposer, mais deux. Alors y aurait-il une erreur de la part du premier rédacteur de la didascalie ? Remonterait-elle à une époque où la comédie d'Apollodore était déjà perdue et où on ne savait plus qui était cet auteur ? Impossible aussi ; car l'auteur et une de ses pièces sont nommés dans la didascalie du *Phormion* (*A* et mss. Calliopiens). On admet bien que ces documents ont subi dans l'antiquité des retouches malheureuses ; mais ils ont été rédigés à une bonne époque, au plus tard au temps de Cicéron, d'après de bonnes sources [2] ; le premier rédacteur n'a fait que reproduire ce qu'il y a trouvé.

2° On peut supposer qu'outre la comédie d'Apollodore il y en avait une autre, de Ménandre, sur un sujet analogue, intitulée aussi Ἑκυρά. Comme il faut compter au moins une quinzaine de pièces de Ménandre dont nous ignorons les titres, on a toujours la ressource de comprendre l'Ἑκυρά dans ce nombre ; alors, à moins de récuser complètement le témoignage de Donat, on devrait conclure que Térence a contaminé, comme dans les *Adelphes*, deux pièces de deux auteurs différents. C'est un postulat qui s'ajoute à un autre.

3° Il n'y aurait eu qu'une seule Ἑκυρά et cette comédie aurait été de Ménandre, en dépit du témoignage contraire de Donat, reproduisant une erreur qui se serait introduite dans ses sources après la rédaction de la didascalie de *A*. Cette opinion a été défendue notamment par M. Nencini [3]. Écartons d'abord les arguments qu'il tire du texte de Sidoine Apollinaire, arguments

1. V. Fabia, *l. c.*
2. Fabia, p. 38 ; Dziatzko, *Rhein. Mus.*, XX, p. 585, suppose deux recensions différentes.
3. Nencini, *De Terentio ejusque fontibus*, Livourne, 1891, p. 50.

aujourd'hui bien compromis, pour ne rien dire de plus. Il a allégué en outre trois fragments des pièces incertaines de Ménandre, qu'il rapproche des vers de l'*Hécyre* ; ce rapport valait la peine d'être signalé et il est en effet digne d'attention ; mais des trois fragments le premier est maintenant, avec une haute vraisemblance, restitué à l'*Arbitrage* [1]. En tout cas, aussi bien que les deux autres, il exprime une de ces vérités générales qui, dans une œuvre aussi vaste que celle de Ménandre, ont pu trouver partout leur place. De plus il est grave de faire table rase des textes de Donat, où Apollodore est cité par son nom jusqu'à six fois [2]. Enfin comment Donat aurait-il été chercher Apollodore, poète de second ordre et beaucoup moins fécond que Ménandre, à moins d'y être déterminé par de fortes raisons ? L'inverse serait beaucoup plus naturel ; on s'expliquerait plutôt qu'en cas de doute ou d'erreur un grammairien latin, commentant Térence, eût de lui-même pensé à Ménandre, le poète le plus illustre de la Comédie Nouvelle.

Voici donc une autre hypothèse. Il se peut fort bien qu'au temps où a été rédigée la didascalie de *A* on eût encore intacte la comédie dont Térence s'était inspiré, mais que l'on ne sût pas quel en était le véritable auteur, parce que Térence lui-même et les grammairiens grecs qui l'avaient précédé ne le savaient pas davantage. Peut-être en effet n'a-t-on pas suffisamment tenu compte jusqu'ici de la part d'incertitude qui entrait dans le classement des comiques grecs et de leurs œuvres, tel qu'il avait été établi à l'époque hellénistique [3]. Les savants alexandrins, Lycophron, Callimaque et quelques autres avaient soigneusement dressé les listes, colligé et interprété les textes ; et cependant il y avait des lacunes dans leurs travaux ; car après eux Aristophane de Byzance publia des addenda, et ces addenda eux-mêmes n'étaient pas complets. Puis, s'il y avait la liste d'Alexandrie, il y avait aussi celle de Pergame, qui en différait sur certains points. Et après les savants d'Alexandrie et de Pergame on trouvait encore à glaner : ainsi Sotion, au temps même de Térence, citait une pièce de la Comédie Moyenne, qui

---

1. Palladius, *Vita S. Chrysost.*, p. 143, Migne (inc. fragm. 566 Kock). La correction de Nencini Πάμφιλε pour Παμφίλη était donc arbitraire. Maur. Croiset, *Rev. des ét. gr.*, XXI, 1908, p. 299. Cependant Körte n'accepte pas ce fragm. dans ses *Menandrea*, p. 62.

2. Les passages ont été réunis par Hildebrandt, *l. c.*, p. 1. Ajoutez : Minton Warren, *Harvard studies*, XVII, p. 33.

3. V. Meineke, *Historia critica comicorum graecorum*, en tête de ses *Fragm. comic. graec.* (1839), I, p. 9.

avait jusque là échappé à tous les critiques ; nous en avons conservé, grâce à lui, douze vers [1]. Ménandre avait-il laissé 109 comédies ou 108? Le grammairien Apollodore d'Athènes disait 105 [2] ; il y en avait donc quatre dont l'attribution était contestée même après la mort de Térence, tout juste autant que de comédies d'Aristophane [3]. L'Ἄγνοια était-elle de Diphile ou de Calliadas? L'Ἀπολίπουσα, de Diphile ou de Sosippe ? Le Φοινικίδης, de Philémon ou de Straton? La Νάννιον, d'Eubule ou de Philippe ? Athénée, qui avait fait un dépouillement si exact et qui nous a laissé tant de textes précieux de la comédie grecque, renonce à en décider ; il écrit prudemment, en pareil cas, d'après ses sources ; Δίφιλος ἢ Καλλιάδης [4] ; Δίφιλος ἢ Σωσίππος [5] ; εἰ Εὐβούλου τὸ δρᾶμα καὶ μὴ Φιλίππου [6] ; ou, s'il sort de cette sage réserve, il lui arrive de citer comme étant de Philémon des vers qu'il cite ailleurs comme étant de Straton [7]. Les causes de cette indécision sont celles qui ont sévi sur toutes les œuvres de l'art dramatique en général. Même quand les auteurs ne portaient pas le même nom, ni les comédies le même titre, ce qui arrivait souvent [8], la confusion avait augmenté avec le temps, au fur et à mesure que se multipliaient les reprises et, avec les reprises, par la faute des entrepreneurs de spectacles, tous les genres d'altération, retouches, plagiats, coupures, etc... Si, grâce aux recherches des Alexandrins, les soupçons à l'égard de la Comédie Nouvelle n'étaient pas comparables à ceux qui planaient sur le théâtre de Plaute un demi-siècle après sa mort, il s'en fallait cependant, comme on voit, qu'ils fussent complètement dissipés. Pour les pièces qui avaient remporté les prix dans les concours, les Alexandrins n'avaient eu qu'à consulter les didascalies ; mais on sait que même dans l'œuvre de Ménandre ces pièces ne représentaient pas la dixième partie de sa production [9]. On s'explique sans peine que dans le reste il y ait eu place pour quelques doutes, que personne ni avant, ni après Térence, ne parvint à éclair-

1. Athénée, VIII, 15, p. 326 *d*.
2. Aulu Gelle, XVII, 4. Les *Chronica* d'Apollodore sont de l'an 144 av. J.-C. ; Susemihl. *Gesch. d. griech. Litt. in der Alexandr. Zeit*, II, p. 33.
3. V. ses biographies XI, XII et XIV, en tête des *Scholia graeca in Aristophanem* (Didot), et Dindorf à la suite de ses *Comoediae* (*ibid.*), p. 445. Pour Ménandre v. dans les *Scholia*, *l. c.*, III, 82.
4. Athénée, IX, p. 401 *a*.
5. *Id.*, IV, p. 133 *f*.
6. Athen., XIII, p. 568 *f*.
7. *Id.*, IX, p. 382 *c*. et XIV, p. 659 *b*., vers 4.
8. V. par exemple Apollodore de Géla et Apollodore de Caryste et leurs pièces confondus par Suidas. *Comic, attic. fragm.* Kock.
9. Aulu Gelle XVII 4 ; Mart. *Epigr.* V, 10.

cir. L'embarras pouvait être grand surtout quand le poète n'avait pas été lui-même le διδάσκαλος de sa comédie, mais l'avait fait répéter sous la direction d'un autre et que cet autre était aussi un poète ; ce fut le cas d'Aristophane, dont les *Grenouilles* et l'*Amphiaraüs* furent mises à la scène d'abord par les soins de Philonide, son confrère ; la didascalie devait dire de la pièce d'Aristophane : ἐδιδάχθη διὰ Φιλωνίδου [1] ; on conçoit quelles chances d'erreur cette coutume introduisait dans la tradition [2]. Ménandre est mort vers 291 ; il a pu arriver, dans les dernières années de sa vie, ou bien qu'il ait confié à un confrère plus jeune le soin de monter sa pièce, ou bien au contraire que celui-ci, trop jeune [3]) ait fait passer la sienne sous le nom d'un confrère plus âgé, depuis longtemps célèbre ; à moins encore qu'il n'ait reçu ou acquis, dans la succession de Ménandre [4], comme cela s'est vu, le canevas ou l'ébauche de l'Ἑκυρά. Pourquoi Athénée a-t-il été incapable de démêler si la Νάννιον était d'Eubule ou de Philippe ? Parce que Philippe avait présenté au concours, non pas seulement une comédie, mais plusieurs qui avaient pour auteur Eubule [5]. C'est très probablement aussi pour une de ces raisons qu'Athénée n'arrivait pas, malgré toutes ses recherches, à se prononcer entre Diphile et Calliadas, entre Diphile et Sosippe, entre Philémon et Straton. Comment ne s'y serait-on pas trompé pour les pièces qui, n'ayant point remporté de prix, n'étaient pas mentionnées dans les documents officiels ? En un mot, quelle qu'ait été la cause, on ne saurait s'étonner beaucoup si déjà avant Térence les exemplaires de l'Ἑκυρά portaient Μενάνδρου ἢ Ἀπολλοδώρου. Aucune hypothèse n'explique mieux pourquoi la didascalie des manuscrits Calliopiens est muette là où celle de *A* dit *Graeca Menandru* ; ce n'est pas une omission, mais une abstention prudente en présence d'une question depuis longtemps discutée sans succès. Donat écrit en parlant du *Phormion* : « Hanc comoediam *manifestum est*... ab Apollodoro... graece

1. V. l'Ὑπόθεσις des *Grenouilles*, 48.

2. Sur cette question délicate du didascalos substitué v. les travaux résumés par Bodensteiner dans Bursian, *Jahresber über d. Altertumswiss.* CVI (1900), p. 150.

3. Aristote, *Athen. resp.* 42 ; Foucart *Journ. des savants*, 1907, p. 576. Il va de soi que cette observation perd sa valeur, si on admet qu'Apollodore n'était pas né en 291 ; mais la question est loin d'être éclaircie. V. Stavenhagen, *l. c.*, p. 577.

4. Alb. Müller, *Die Griech. Bühnenalterth.* (*Lehrb.* d'Hermann III, 2), p. 356.

5. Schol. Plat., p. 331, Bekker : Φίλιππον τὸν τοῖς Εὐβούλου δράμασιν ἀγωνισάμενον.

scriptam esse » ; au contraire en parlant de l'*Hécyre* : « haec fabula Apollodori *dicitur* esse Graeca [1] ». Il a gardé la même réserve que le rédacteur de la didascalie Calliopienne et pour la même raison.

Mais le meilleur argument, c'est Térence lui-même qui nous le fournit. Dans ses prologues il s'explique toujours sur ses modèles ; tantôt il cite l'auteur et le titre de la pièce grecque (*Andrienne* et *Eunuque*), tantôt le titre seul (*Phormion*) ; s'il ne cite de l'Ἑαυτὸν τιμωρούμενος que le titre, c'est, dit-il, que l'auteur est suffisamment connu [2] ; il a sans doute obéi encore au même motif en passant sous silence le modèle principal des *Adelphes*, les Ἀδελφοί de Ménandre, quoiqu'il mentionne le modèle secondaire, les Συναποθνήσκοντες de Diphile. Les deux prologues de l'*Hécyre* sont les seuls où il ne cite ni auteur, ni titre grecs, ni modèle principal, ni modèle secondaire [3] ; pourquoi, sinon parce qu'il lui a paru hasardeux de prendre parti dans un débat où il ne trouvait aucun moyen de s'éclairer lui-même, les grammairiens grecs ayant renoncé à faire la lumière ?

*
* *

Grâce aux papyrus récemment découverts, nous voyons aujourd'hui s'accentuer les traits qui, d'après les témoignages des anciens eux-mêmes, distinguaient Térence de Ménandre. Mais dans quelles proportions les caractères que nous croyons provisoirement lui être propres ont-ils été développés en lui par la lecture des poètes secondaires de la Comédie Nouvelle, de Diphile et d'Apollodore en particulier ? D'autres hasards heureux [4] permettront peut-être de le savoir un jour ; car c'est aussi une question. Dans l'*Hécyre* il y a au moins une scène où Térence s'est sûrement écarté de son modèle. A propos du vers 825 Donat écrit : « Breuitati consulit Terentius ; nam in Graeca haec aguntur, non narrantur. » Et à propos du vers 816 : « Reliqua pars argumenti per monodiam narratur. » Ces mots ne peuvent offrir qu'un seul sens raisonnable ; chez Apollodore la reconnaissance de l'anneau se faisait sous les yeux du spectateur dans une scène dialoguée, rappelant la scène correspon-

1. Donat ad *Phorm.* et *Hec.* praef. Hildebrandt, *l. c.*, p. 7.
2. *Heautontim.* vers 8.
3. Sur l'authenticité de ces prologues, v. Fabia, p. 9.
4. Sans compter Ménandre, v. les papyrus de comiques grecs catalogués par Haeberlin, *Centralblatt für Bibliothekwesen* XIV, 1897, p. 348, et par Kenyon, *Palaeography of the greek papyri*, 1899.

dante de l'*Arbitrage* [1] ; Térence y a substitué un récit sous forme de monologue placé dans la bouche de Bacchis (V, 3, vers 816-840). Quel était chez l'auteur grec l'interlocuteur de Bacchis ? Ce ne pouvait être Pamphile [2] ; car, Philomène restant dans la coulisse, il n'y a qu'un seul personnage qui puisse identifier l'anneau que la courtisane porte à son doigt : c'est Myrrhina ; si elle ne paraissait pas sur la scène, il faudrait toujours bien que la reconnaissance fût racontée à Pamphile et nous aurions encore une *narratio*, non une *actio*. L'intervention de Myrrhina dans un dialogue serait donc indispensable. Nous devons supposer qu'au lieu de recevoir Bacchis dans sa demeure elle la rencontrait dans la rue, où avait lieu entre elles l'explication [3]. Et même il y a de fortes présomptions pour que Myrrhina fût accompagnée de Sostrata, dont l'absence dans le dénouement de Térence est si surprenant, si contraire aux règles de l'art dramatique. On sent de reste combien cette combinaison l'emportait sur le récit précipité qu'un acteur unique adresse directement au public.

Quelle est la raison qui a déterminé la coupure ? On a dit que le poète latin avait répugné à mettre en présence sur le théâtre une courtisane et une matrone [4]. Dans ce cas il aurait éprouvé plus de scrupules non seulement qu'Apollodore, mais que l'auteur de l'*Arbitrage* [5]. Il est plus prudent de s'en tenir au témoignage de Donat : Térence a voulu surtout abréger. N'oublions pas que les manuscrits nous ont conservé le texte de la troisième représentation : ne serait-il pas très naturel qu'après l'échec des deux premières il eût fait des suppressions, notamment au cinquième acte, pour alléger la pièce et lui permettre d'arriver plus sûrement au port [6] ? De ses six comédies l'*Hécyre* est de beaucoup la plus courte ; elle a, au total, 101 vers de moins que l'*Andrienne*, 217 de moins que l'*Eunuque*. Au cinquième acte Térence s'est aussi assigné des limites plus étroites que dans la partie correspondante de ses autres pièces : on n'y trouve que 153 vers et quatre scènes, tandis que dans l'*Eunuque*, le *Phormion* et les *Adelphes* le cinquième acte comprend jusqu'à neuf scènes. Restituons par la pensée une scène de cinquante vers environ, remplie par un dialogue entre Bacchis et Myrrhina,

1. Vers 502-510.
2. Opinion de Stavenhagen, *l. c.*, p. 581.
3. Opinion de Nencini, *l. c.*, p. 62.
4. Nencini, *l. c.*, p. 63.
5. Vers 431 à 456.
6. Hildebrandt, p. 51. Contesté par Nencini, *l. c.*, sans qu'il donne ses raisons.

et nous rapprocherons le total de celui de l'*Andrienne*, qui est de la même date. Il est bien probable que tel était l'état primitif de l'*Hécyre* ; Térence a ensuite brusqué le dénouement, passant par-dessus l'ἀναγνώρισις, dans la crainte de voir fuir une fois de plus avant la fin les spectateurs encore frustes qu'il avait eu tant de peine à retenir. On pourrait se demander pourquoi, ayant jugé un sacrifice nécessaire, il n'a pas plutôt supprimé dans les scènes finales le rôle superflu de Parménon. La raison en est sans doute que l'aventure de ce *servus currens*, mêlé à une action à laquelle il ne comprend rien [1], était plus divertissante pour les spectateurs qu'une scène de reconnaissance, que leur imagination d'ailleurs pouvait facilement reconstituer.

GEORGES LAFAYE.

1. Vers 879.

SUR LE MANUSCRIT GREC COISLIN 169 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Le manuscrit grec Coislin 169, copié au XVe siècle environ, contient, depuis le f. 317 jusqu'au dernier, les idylles I-XVIII de Théocrite, entre la XIVe et XVe desquelles est insérée la IIIe de Moschus.

Les idylles I-XVI de Théocrite sont précédées d'arguments ; les huit premières ont aussi des scholies de Manuel Moschopulos et des gloses [1]. Le manuscrit fut collationné par Jacques de Saint-Amand au commencement du XVIIIe siècle, et par J. Ph. d'Orville au milieu du même siècle ; leurs collations furent utilisées par T. Gaisford dans son édition des poètes bucoliques (Leipzig, 1823). Ensuite le ms. fut étudié par J.-B. Gail (1828) et par F. Weissgerber (1829), qui en 1848 en publia les variantes pour les vers 1-32 de la XVe idylle ; H. L. Ahrens, dans sa grande édition des poètes bucoliques (1855), profita de toutes ces collations et pour l'id. XIIe de Théocrite et la IIIe de Moschus il s'en fit faire une nouvelle par F. Dübner [2]. Se fondant sur l'autorité de ce ms. A. Meineke corrigea quelques leçons dans le texte de Théocrite ; A. Th. Fritzsche, Chr. Ziegler, W. Christ et d'autres le citèrent plusieurs fois dans leurs écrits [3]. Mais il ne mérite point une telle considération, car pour l'une de ses parties, il est parmi les pires manuscrits, pour l'autre — comme je vais le démontrer — il a été copié sur un manuscrit de Florence, le Laurentianus coté XXXII, 16, de la fin

1. Voy. H. Omont, *Invent. somm. des mss. grecs de la Bibliothèque Nationale de Paris*, t. III, p. 147 ; H. L. Ahrens, *Bucolic. graec. reliquiae*, t. I, p. XLI et t. II, p. XXIII et LI.

2. Voy. la note précédente, et Ahrens, t. I, p. I, et suiv., p. XXI, XXVII et LXXV Le manuscrit s'appelle : 7 chez d'Orville, *Coisl.* chez Gaisford, *Y* chez Gail et Ahrens.

3. A. Meineke, *Theocritus, Bion, Moschus* (1856) ; A. Th. Fritzsche, *Theocriti idyllia* (1870) ; Chr. Ziegler, *Neue Jahrb. fur Philol.*, t. 125 (1882), p. 830 ; W. Christ, *Sitzungsb. d. philos.-philol. Klasse d. Akad. zu München*, 1903, p. 407 n. et 414 n.

du XIIIe siècle [1]. La vérité de cette assertion [2] est prouvée de manière indiscutable par plusieurs erreurs du ms. de Paris, qui trouvent leur explication dans la graphie du ms. de Florence, fort souvent très difficile à lire [3]. Examinons ces erreurs.

Théocr. X, 23... καὶ μὰν πρόα στερὸν πόκα μουσικὸς ἦσθα P * Tous nos manuscrits au lieu du monstrueux πρόα στερὸν présentent πρότερον. Le copiste de F qui avait écrit d'abord καὶ μάν ποκα μο<υσικὸς>, aussitôt qu'il s'aperçut de l'omission de πρότερον, changea l'accent aigu de μάν en grave, μὰν, puis il fit de l'ο de ποκα un ρ, et sur le κ refit un ο, sur le μ de μο un τ suivi de ερ'', c.-à-d. ερόν avec l'accent de l'enclitique πόκα. Mais entre προ et τερόν il resta un petit espace, de plus le copiste oublia d'effacer au-dessus du προ l'α du primitif ποκα : celui qui copia sur le ms. F (certainement sans bien comprendre ce qu'il écrivait) lut et écrivit πρόα στερὸν (le τ refait sur le μ ressemble à la ligature στ).

Théocr. XI, 4. γίνετ' ἐπ' ἀνθρώποις F. Mais sous γίνετ', un peu en dehors (l'ο final de ὑπὸ est sous le γ), il y a, d'autre main, ὑπὸ τῶν ἐννέα, glose au vs. 6. Or l'esprit rude de ὑπὸ, très grand, en haut et à la gauche du γ, paraît un ε : c'est pourquoi P a transcrit ἐγίνετ'

16. Le copiste de F avait écrit : Κύπριδος ἐκ μεγάλας τὸ οἱ ἤπατι. Il changea ensuite τὸ en ἦ, mais il en est résulté un ensemble fort difficile à lire : « μεγάλας... οι ; lacuna relicta », P. (Dübner cité par Ahrens).

35. γάλα πίνω F, mais l'ω, généralement clos dans sa partie supérieure, est ici ouvert ; le copiste de P le prit pour un ε couché et transcrivit γάλα πίνε.

---

1. C'est le ms. « *s* » d'Ahrens, Ziegler, Hiller ; « *Med. 4* » de Reiske, « *S* » de D'Orville-Gaisford. Pour sa description voy. Bandini, *Cat. Cod. Graec. Bibl. Laur.*, t. II, p. 140 suiv. Les idylles de Théocrite, précédées de notices sur le dialecte dorique, f. 174^r^, sont disposées dans l'ordre suivant : I, II, III, V, VI, IV, VII-XIV, Mosch. III (ff. 174^v^-185^v^) et, après une page blanche (186^r^), Théocr. XV-XVIII, à la fin duquel, d'autre main : Θεοφύλακτος et puis en rouge, τέλος Θεοκρίτου (ff. 186^v^-189^v^). Suivent : 190^v^. Apoll. de Rhod., les « Argonautiques », 232^r^ la vie d'Hésiode, et puis « Œuvres et jours » et « Théogonie », 252^r^ Oppien, « Cynégétiques » et « Halieutiques », jusqu'à la moitié du f. 296^r^, où on lit : μηνὶ σεπτεμβρίῳ α' ἰνδικτ. θ'' ἔτους ϛψπθ' (= 1280) ; f. 296^v^ Mosch. I, II, IV, f. 299^v^ les « Thériaques » et les « Antidotes » de Nicandre, etc. Dans la dernière page : ἡ βιβλος αὕτη τοῦ Φραγκίσκου τοῦ Φιλέλφου ἐστίν, voy. aussi f. 8^v^).

2. Je l'affirmais déjà en 1907 ; voy. *Studi Italiani di Filologia classica*, t. XV, p. 311, n. 2.

3. J'appelle P le ms. de Paris, F le ms. de Florence. Les leçons de P sont tirées de l'édition critique d'Ahrens. P* = les leçons de P obligeamment vérifiées par M. H. Omont. F^1^, F^2^ = la première, la deuxième main du ms. F.

Théocr. XII, 4. λασιωτέρη F, mais la première boucle de ω est presque invisible : λασιοτέρη P.

30. εἴαρι F, mais l'ι final, obliqué vers la droite, un peu distant et un peu au-dessus des autres lettres, peut être confondu avec le signe de -ον : εἴαρον P.

37. ἐτήτυμον F, mais η n'est pas net, il peut paraître ι : ἐτίτυμον P.

Théocr. XIV, 7. οπτῶ (ου) F, mais les trois jambages de πτ se trouvent sous une même horizontale et le premier, très court, peut être facilement négligé : οπῶ (ου) P*.

20. ἄμμ'·· F, c.-à-d. ἄμμες, mais le signe de ες est un peu plus grand et rond qu'à l'ordinaire : le copiste de P le prit pour le signe de ιν et écrivit ἄμμιν.

40. ἀγείρ'' F, c.-à-d. ἀγείρειν, mais la première des deux virgules a dans sa partie inférieure une petite courbure qui la fait ressembler au signe de ας, la seconde, jointe à la verticale d'un τ d'une scholie qui est juste au-dessus, en paraît le prolongement : ἀγείρας lut P*.

41. ἀπὸ φορεί δίφρᾶκ^{ο} F, c.-à-d. δίφρακος avec la glose φορείου. Mais entre φορεί et ου il y a un peu de place, en outre ου est plus en bas et plus grand que les autres lettres : δίφρου ῥακος P*.

Mosch. III, 35, αὐτό F, mais l'ο a dans sa partie inférieure une petite courbure rentrante, qui lui donne l'apparence d'ω : αὐτῶ P.

75. ἄγκεα F, mais le κ n'est pas net : ἄγγεα mot plus commun, P.

90. ἀλκαίω F, c.-à-d. ἀλκαίω. Mais l'ι a au milieu une courbure, qui lui donne l'apparence d'un ε : ἀλκαέων P.

Théocr. XV, 37. ἢ δύο F. Mais celui qui gratta les deux premières lettres du vs. 39 (le τὼ de τὼμπέχονον est sur un grattage, d'une écriture ancienne, mais différente) gratta aussi une partie de l'ἢ du vs. 37. Ce qui en est resté peut être confondu, par un lecteur peu attentif, avec le signe de καὶ : καὶ δύο P*.

142. ἄκρ^{α} F, mais le trait de l'α final ressemble à un ι : ἄκραι P. De même Mosch. III, 66 : βοῦτα F, βοῦται P.

Théocr, XVI, 25. πα^{ῶν} F, πασῶν P. Dans F après πα il y avait, à ce qu'il semble, quelque chose qui n'était pas une lettre et qui a presque disparu aujourd'hui : la rareté du mot facilita la faute du copiste.

30. κεκρυμμ^{ο}' F, c.-à-d. κεκρυμμένος, mais l'accent à côté de l'ο

ressemble à un ι : κεκρυμμένοι P. De même dans le vs. 32 τετϋλωμ^{o}′ = τετυλωμένος F, τετυλωμένοι P ; XVIII, 24 νεολαια′ = νεολαία F, νεολαίαι P.

50. ἀοιδοί F, mais l'ι final, très gros, peut paraître ν : ἀοιδόν P. Dans le vs. 72 ἵπποι F, mais l'ι final a dans sa partie inférieure un trait qui le fait ressembler à ν : ἵππον lut P.

Théocr. XVII, 19. αἰολομίτρας F, mais le ρ très petit — l'œil est presque invisible — est joint au signe tachygraphique ας : P* le négligea et écrivit : αἰολομίτας.

Théocr. XVIII, 14. ἔνας (pour -ας il y a le signe tachygraphique) F, mais -νας est fort difficile à lire : « ε reliquis litteris omissis P*. »

17. ἀνύσαι ο F, c.-à-d. ἀνύσαιο, mais après -αι il y avait d'abord deux lettres, qui furent grattées : ο est éloigné des autres lettres du mot : ἀνύσαι écrivit P*.

33. ἄτριον F, mais le τ est très difficile à lire : ἀ ρίον P*.

Enfin dans l'argument de la XVe idylle on lit dans F : ὑποτίθεται δέ τινας γυναῖκας συρρακουσίας τὸ γένος ἐπιδημούσας ἐν Ἀλεξανδρείᾳ καὶ κτ᾽ σύνταξιν..., c.-à-d. κατὰ σύνταξιν. Mais le κ est fait de manière qu'il peut être pris pour la ligature ου : καὶ τοῦ σύνταξιν lut P.

D'après les passages que j'ai cités — et j'en pourrais citer bien d'autres — il paraît manifeste que le ms. de Paris fut copié, en partie, sur le manuscrit de Florence. L'accord entre eux commence avec l'idylle IXe [1] ; dans la partie précédente le ms. de Paris est dépourvu de toute valeur [2]. Il fut copié sur le ms. de

---

1. Tous les deux ont : Théocr. IX, 35 μὲν avec l'annotation γρ. γὰρ ; X, 8 οὐδάμα ; XI, 43 ὀροχθεῖν ; Mosch. III, 103 ἄμμε, 129 οἴδε, et au-dessus la variante ἤδε écrite par le copiste lui-même ; Théocr. XVII, 46 ἕνεκ᾽ά, 72 ὑπ᾽ ἐκ ; XVIII 37 ὄμματι, etc. Dans les deux mss. manquent : le mot πάντας, après κίχε, dans le v. 121 de la IIIe idylle de Moschus (les copistes ont laissé de la place pour 4 ou 5 lettres) ; ὡς dans Théocr. XVIII, 54 ; l'indication du personnage dans Théocr. XV, 57 etc. La plupart des différences qui d'après l'édition d'Ahrens paraissent se trouver entre F et P, sont dues à de mauvaises collations de F.

2. Dans les arguments aussi les deux mss. diffèrent entre eux jusqu'à la IXe idylle. Les manuscrits contenant les seules idylles I-VIII sont tout récents. Voy. Ahrens, *Philologus*, t. XXXIII (1873), p. 394. Mais beaucoup de mss. qui contiennent plus des huit premières idylles sont formés de plusieurs parties : voy. Ahrens, œuvre citée, p. 394 et suiv., Christ, *Sitzungsber. d. Akad. zu München*, 1903, p. 407 et suiv., Wilamowitz, *Die Textgeschichte d. griechischen Bukoliker*, p. 107 et suiv.

Florence, depuis que celui-ci avait été corrigé en maint endroit par une main que nous pouvons considérer presque contemporaine de la première, selon l'opinion même de Mr le Prof. H. Rostagno, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque « Laurenziana » [1]. Il fut probablement copié en Orient. Le ms., aujourd'hui conservé à Florence, fut acheté à Constantinople le 4 janvier 1423 de la femme de Jean Chrysoloras [2], tandis que la plupart des mss. de Coislin — comme me le rappelait M. H. Omont, que je remercie publiquement de sa très grande obligeance — viennent du Mont Athos, d'où ils ont été apportés en France au milieu du XVIIe siècle.

Monopoli (Italie), mai 1914.

François Garin.

---

1. Voy. Théocr. X, 5 δειλα ε F^1, δείλαν τὲ F^2, P ; 18 χροίζεται F^1, χροίξεται F^2, P ; Mosch. III, 78 παγασίδας F^1, παγασίδος F^2, P ; Théocr. XV, 38 τοι gratté dans F, omis par P ; XVII, 2 ἄδωμεν F^2 (une lettre grattée après ἄ), ἄδωμεν P ; XVIII, 35, κροτᾶσαι F^1, κροτῆσαι F^2, P ; 54 ἔλθη F^1, ἔλθοι F^2, P etc.

2. f. 8ᵛ « emptus Constantinopoli ἀπὸ τῆς γυναικὸς viri clarissimi Johannis Chrysolorae sub anno MCCCCXXIII pridie nonas Januarias ». Dans ce ms. à la fin de Théocrite, f. 189ᵛ, on lit le nom Θεοφύλακτος ; dans le ms. de Paris, « au début, fol. 317, on lit tout à fait en haut de la marge Θεοτόκε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Ἰωάννῃ. Deux fois répété » (H. Omont).

COMMENT ON CESSAIT D'ÊTRE COLON

On a dit avec raison que l'histoire de la colonisation romaine se confond, pour une bonne part, avec celle de Rome[1] : la romanisation de l'Italie, puis celle des provinces, a été l'œuvre des colons, autant que celle des chefs militaires et des administrateurs civils. Mais les procédés de colonisation et surtout le personnel, la nature de l'élément colonisateur ont beaucoup varié au cours des siècles. D'une manière générale, on peut distinguer trois périodes. Jusqu'à l'époque des Gracques, les colons sont des soldats paysans ou des paysans soldats : on dirait presque des détachements de troupes romaines qui s'établissent hors de la ville et y forment des camps permanents, où les travaux agricoles sont poursuivis dans le même esprit d'ordre et de méthode que ceux de la guerre. La colonisation se fait alors avec l'élite de la population agricole, dont elle n'a pas seulement pour objet d'augmenter le bien-être, mais d'utiliser, dans l'intérêt de la République, les qualités de courage et d'endurance. A cette colonisation par l'élite, succède, à l'époque des Gracques et à celle de Marius, la colonisation par la plèbe urbaine, souvent indolente comme elle est indisciplinée, et par les soldats de métier, plus ou moins usés par une longue présence sous les drapeaux et les fatigues de nombreuses campagnes. Cette colonisation-là est une manière de secours ou de retraite ; sauf exception, elle confère des privilèges et la possession du sol à des hommes déclassés et ignorants de l'agriculture, ou à des hommes à moitié épuisés qui l'ont désapprise. Une troisième période, la plus funeste, commence avec Marc-Aurèle, sous le double effet des longues guerres sur le Danube et de la peste effroyable qui décima, vers 167, une grande partie de l'Empire romain. C'est la colonisation par les étrangers, par les Barbares germaniques, la transplantation de peuplades vaincues ou

1. Voir l'article *Coloniæ* de Kornemann dans l'*Encycl.* de Pauly-Wissowa, très bon travail auquel j'ai des obligations pour ce qui suit.

affamées sur le sol romain. Ainsi s'accomplit une évolution complète de la vieille idée de la colonisation, qui est antérieure, sur le sol de l'Italie, à l'existence même de Rome : au lieu d'établir des citoyens en pays étrangers ou nouvellement conquis, comme des avant-gardes, on appelle des étrangers dans l'Empire et l'on en fait les avant-gardes d'invasions futures. On peut dire que Marc-Aurèle, le plus vertueux des empereurs romains, a été, inconsciemment, l'ouvrier le plus efficace de la ruine de l'Empire, en inaugurant ainsi un mode de colonisation qui était en contradiction flagrante avec toute la tradition romaine ; il semble bien d'ailleurs n'avoir pas obéi à une idée théorique, mais aux nécessités que créa une dépopulation croissante, aggravée par une longue et meurtrière épidémie.

Dans l'antiquité comme de nos jours, ceux qui ont joui, même dans les classes les plus indigentes de la plèbe, des commodités de l'existence urbaine, ne se résignent pas facilement à y renoncer. Ceux qui ont gagné leur vie, même misérablement, par de petits métiers, des besognes d'occasion, ne peuvent, à moins de recevoir une éducation nouvelle, être transformés en agriculteurs. Des soldats de métier, usés par la vie des camps et la guerre incessante sur les frontières, peuvent se retirer à la campagne et y jouir, comme chefs d'une exploitation modeste, d'une vieillesse paisible ; mais ils ne sont pas proprement agriculteurs et ne peuvent le devenir, à moins d'en avoir fait un apprentissage sérieux dans leur première jeunesse, ce qui est nécessairement l'exception. Les inscriptions nous montrent des soldats romains des troupes auxiliaires mourant à trente ans après quinze ans de service ; c'est dire qu'ils s'étaient engagés très jeunes et ne pouvaient avoir que des souvenirs lointains d'une existence en contact avec la terre. L'âge moyen paraît avoir été vingt ans ; mais après vingt-cinq ans de service, la charrue et la herse devaient être bien oubliées, sans parler de l'usure inévitable des forces physiques. Il suit de là que si l'on comprend le succès de la colonisation romaine de la première époque, où le paysan devenait soldat pour redevenir bientôt après paysan, soit sur son sol natal, soit sur une terre où on l'établissait, on doit admettre *a priori*, et indépendamment même des maigres renseignements fournis par l'histoire, l'insuccès nécessaire des colonies de plébéiens faméliques, comme de celles de vétérans fatigués.

La preuve de l'insuccès de la colonisation par le rebut ou le surplus de la plèbe urbaine est faite d'ailleurs par sa très courte durée. Il n'en est presque plus question sous l'Empire ; la seule exception est un établissement de pauvres, tenté par Nerva, sur

des terres rachetées à des sénateurs. A cette époque, la plèbe urbaine nécessiteuse n'a pas disparu, elle est même plus nombreuse que jamais ; mais on ne cherche plus à la transporter au loin ; on la nourrit et on l'amuse sur place, on lui fait des distributions de vivres et d'argent. Au lieu de dire au pauvre de Rome : « Tu iras cultiver, pour te nourrir, les champs de l'Afrique », on lui dit qu'il recevra sans se déranger, comme une sportule, sa part des produits des champs africains. Juvénal a beau s'indigner d'un régime où la plèbe urbaine, privée de tous droits politiques, se contentait de pain et de plaisirs gratuits, *panem et circenses* ; il ne propose pas de revenir à l'ancienne utopie des Gracques, consistant à coloniser avec des éléments rebelles à l'agriculture, et je ne connais pas un seul texte littéraire de l'époque impériale qui puisse être allégué dans ce sens-là, qui prêche ce qu'on appelle aujourd'hui le « retour à la terre », pensée d'Auguste qui, suivant l'ingénieuse hypothèse de Gibbon, a été l'inspiration des *Géorgiques* de Virgile. Si l'on avait offert à un pauvre de Rome un établissement agricole en Afrique, il aurait répondu qu'il aimait mieux recevoir un don équivalent en numéraire ; mais il ne semble même pas qu'on lui ait donné l'occasion de refuser une vie de fatigues honorables, à la place d'une existence de misère atténuée par de nombreuses distributions et distractions.

A moins d'être rivés au sol par les liens d'une tradition familiale, d'une longue habitude, les hommes n'aiment pas naturellement la terre ; ils en aiment seulement les produits, parce qu'ils peuvent les convertir en vivres et en argent. Transportés de force dans une région agricole, loin des villes, ceux qui ne sont pas agriculteurs dans l'âme cherchent bientôt à vendre ou à louer leur fonds à des indigènes pour aller vivre dans la ville la plus voisine. Cela n'était pas vrai que pour la plèbe de Rome : nous avons la preuve que les vétérans colonisés ne pensaient pas autrement.

Quand Tacite raconte, au début du règne de Tibère, le soulèvement des légions de Pannonie[1], il fait intervenir comme « meneur », suivant l'expression qu'on emploierait aujourd'hui, un simple soldat, *gregarius miles*, qui avait été autrefois directeur de théâtre, *dux theatralium operarum*, c'est-à-dire qui appartenait, par ses origines, à la plèbe urbaine, avait travaillé dans les villes, s'y était ruiné et s'était engagé dans une légion

1. Tac., *Annales*, I, 16.

pour y trouver le pain quotidien, avec l'espérance d'une part de butin dans quelque guerre. Ce Pescennius, beau parleur, fait un discours très habile, qui est naturellement de Tacite, mais reflète très exactement des récriminations et un état d'esprit militaire dont l'historien devait être bien informé. Le premier abus contre lequel il s'élève est celui du maintien des vétérans, même blessés et mutilés, sous les enseignes. Ils ont obtenu leur congé (*dimissi*) et pourtant on les retient autour du drapeau (*apud vexillum*) et ils doivent supporter là les mêmes fatigues sous un autre nom, c'est-à-dire sous celui de vétérans. Puis, lorsque les survivants de tant d'épreuves deviennent enfin libres, on leur donne au loin, *diversas in terras*, sous le nom de champs, des marais fangeux ou des montagnes incultes. A cela se joint l'insuffisance de la solde. Les soldats doivent en obtenir le relèvement et aussi la fixation à seize ans du temps de service. Mais Pescennius, après avoir dénoncé la mauvaise qualité des terres données aux vétérans, ne demande pas qu'il leur en soit attribué de meilleures : il réclame, au terme du service, et dans la garnison même, une récompense en argent, *ut iisdem in castris praemium pecunia solveretur*. Ainsi, pas de terres, mais de l'argent ; pas un établissement lointain, dans un pays inconnu, mais un petit capital qui permette au vieux soldat de vivre là où sont ses amis, ses relations, la famille qu'il a fondée, soit qu'il le dépense peu à peu, soit qu'il s'établisse comme fournisseur des soldats en activité dans la bourgade qui s'élève aux portes du camp, dans les *canabae*.

Il faut insister sur ce fait important, quoique négatif : le défenseur des intérêts des légionnaires blâme la qualité des terres qu'on leur attribue, mais n'en réclame pas d'autres. C'est, en effet, que le blâme n'était pas justifié, ou, s'il l'avait été dans tel cas, ne l'était que par suite d'une négligence ou d'un abus. Déjà, sous la République, il avait été décidé que les colons devaient recevoir uniquement des terres propres à la culture immédiate. Dans son deuxième discours sur la loi agraire, contre le tribun Rullus (c. 25), Cicéron, faisant, comme on dit, flèche de tout bois, essaie de rendre le tribun suspect au peuple en insinuant qu'il promet des terres qui ne sont pas en état d'être cultivées ou plutôt de rapporter tout de suite : « Et la nature des terres ? demande-t-il. Ce sont, dit Rullus, des terres qui peuvent être labourées ou cultivées ». Rullus dit « qui peuvent être labourées ou cultivées » et non « qui sont labourées ou cultivées ». Est-ce là une loi ? N'est-ce pas plutôt l'annonce d'une vente à la Neratius, qui, dit-on, contenait cet

article : « Deux cents arpents qui peuvent être plantés d'oliviers ; trois cents arpents qui peuvent être plantés de vignes. » Voilà donc, avec tout cet énorme argent, ce que vous achèterez : des terres qui peuvent être labourées ou cultivées ! Est-il un terrain si maigre et si aride que ne puisse pénétrer la charrue ? Est-il un sol si dur, si rocailleux que les travaux du laboureur ne parviennent pas à mettre en culture ? » En un mot, Cicéron voudrait des terres en plein rapport et il y insiste, parce qu'il sait qu'il est malaisé d'en trouver et qu'il veut faire échouer la loi agraire de Rullus en excitant contre lui ceux dont le tribun prétend servir les intérêts. Mais le succès même de sa polémique — Rullus retira sa loi — prouve que son argument portait. On en a certainement tenu grand compte, après les premiers déboires dus à l'insuffisante préparation des terres. Celles qu'Auguste jeune attribua à ses soldats étaient en pleine culture et il est à croire que, sauf exceptions, ils ne furent pas plus mal traités à la fin de son règne[1]. Mais le discours de Pescennius paraît établir que ce mode de récompense ne leur convenait pas, qu'ils préféraient être traités autrement, en un mot ne pas devenir colons.

Notons encore que Pescennius, qui trouve la solde insuffisante, n'élève pas les mêmes plaintes à l'égard du *praemium* final. C'est qu'il était, en effet, considérable, mais non payable en espèces : c'est sur ce point particulier que portent les réclamations de Pescennius, les autres récriminations étant accessoires ou, comme nous l'avons vu, probablement mal fondées. Après la période des guerres civiles, où les distributions des terres aux vétérans n'avaient suivi aucune règle, Auguste décida que tout prétorien quittant le service après seize ans recevrait un *emeritum* de 20.000 sesterces, que le légionnaire après vingt ans en aurait 12.000 ; il créa même, pour assurer l'exécution de ces mesures, un *aerarium militare*, destiné, suivant les expressions dont il se sert dans son testament d'Ancyre, à fournir les récompenses (*praemia*) aux soldats ayant vingt ans de service. Mais ces sommes ne furent pas versées en numéraire aux ayants droit ; il n'est même pas dit qu'on leur en ait versé une partie pour faciliter leur établissement et les nourrir jusqu'à la première récolte ; elles servirent à l'acquisition de terres et c'est cela même qui souleva les plaintes dont le discours de Pescennius dans Tacite

1. Siculus Flaccus (Rudorff, 156, 1-3) dit sans restriction : *Militi veteranoque cultura assignatur ; si quid enim amari et incerti soli est, id assignationi non datur.*

se fait l'interprète. On lit, il est vrai, dans l'article de Humbert sur les colonies militaires [1] : « D'après le règlement d'Auguste (*lex Julia*), les prétoriens après leur temps de service furent apportionnés en Italie, les légionnaires en province, lorsqu'on ne leur payait pas une récompense en argent. » Mais les textes cités à l'appui de cette dernière assertion ne disent pas cela. Celui de Tacite, d'abord (*Ann.*, I, 17), atteste précisément le contraire ; celui de Dion Cassius (LV, 23) mentionne seulement le règlement d'Auguste pour la fixation en sesterces — on ne pouvait les fixer en arpents, vu l'inégalité de valeur des terres — des *emerita* dus aux soldats retraités ; celui du Monument d'Ancyre (III, 37) mentionne la fondation de l'*aerarium militare* et sa dotation ; celui du Digeste (XVII, 1, 8) est un fragment de Modestin, où il est bien question des privilèges des soldats retraités avec *honesta missio*, mais non de leurs avantages pécuniaires ; enfin, celui du code Justinien (VII, 64, 9) n'a rapport qu'à l'*honesta missio* des vétérans et à l'exemption qui leur est accordée de certaines charges. Ainsi l'assertion de Humbert ne paraît fondée sur rien et la suite de textes qu'il allégua pour l'autoriser pourrait bien n'être qu'un trompe-l'œil.

Une question qui se pose naturellement est celle-ci : pourquoi le colon, indigent ou vétéran, à qui déplaît l'état de colon, ne vend-il pas sa terre ? Pourquoi n'y installe-t-il pas un fermier ou un métayer à sa place, pour jouir en propriétaire d'une partie des fruits du travail d'autrui ?

A l'égard de la vente du fonds, nous possédons quelques indications relatives à l'époque républicaine. En 133, la *lex Sempronia* de Ti. Gracchus interdit aux colons de vendre leur lot (App., *Bell. civ.*, I, 10) ; en 81, la *lex Cornelia*, puis en 63 la *lex Servilia*, en 59 la *lex Julia* renouvellent ces défenses, d'ailleurs, nous le savons par Cicéron, mal observées et réduites par la *lex Julia* à une durée de vingt ans. Un texte curieux d'Appien (*ibid.*, III, 2) nous apprend qu'après la mort de César, pour gagner la faveur des vétérans, Brutus et Cassius leur donnèrent la permission de vendre leurs terres sans attendre le terme légal de vingt ans. Ainsi l'esprit de ces vétérans de César était déjà celui des légions de Pannonie que nous révèle Tacite : ils préféraient l'argent comptant aux terres et la vie urbaine à l'existence monotone du colon.

De location, je ne trouve aucune mention. On pourrait

---

1. *Dict. des antiquités*, s. v. *Coloniae militares*.

répondre qu'à cette époque il eût peut-être été difficile de trouver des locataires, fermiers ou métayers ; il est pourtant singulier, que dans les textes qui nous restent, la vente soit le seul mode d'aliénation prévu et interdit.

Rudorff affirme que, sous l'Empire, il ne trouve plus la moindre trace d'une défense d'aliéner. Au contraire, un texte de Tacite (*Ann.*, XIV, 27) semble montrer que les colons avaient toute latitude à cet égard. « Des vétérans, dit l'historien, avaient été désignés pour s'établir à Tarente et à Antium ; mais ces lieux ne furent point repeuplés, car les vétérans se retiraient pour la plupart dans les provinces où ils avaient achevé leur service. » Ces vétérans agissaient donc suivant le désir, d'ailleurs très naturel, qui inspira les mutins des légions pannoniennes ; une fois transportés à Antium ou à Tarente, avec d'autres vétérans qu'ils ne connaissaient pas, avec lesquels ils devaient, sur le tard, recommencer une vie nouvelle, ils étaient pris de nostalgie et retournaient aux environs de leur vieux camp. Mais vendaient-ils leurs terres ? Les louaient-ils ? Je ne vois pas que les anciens nous l'aient dit, et ce serait pourtant très intéressant à savoir.

Un texte du traité d'Hygin[1] parle, il est vrai, de vétérans établis dans le Samnium qui ont les uns vendu, les autres acheté des lots, au point que l'assignation primitive, c'est-à-dire la distribution première des terrains, était devenue méconnaissable ; mais je ne vois pas dans ce texte, d'ailleurs obscur, la mention de ventes faites à des étrangers.

Les colons, tant civils que militaires, dont il a été question jusqu'à présent, sont tout à fait distincts des *milites limitanei*, c'est-à-dire des soldats établis comme cultivateurs sur les frontières qui, en échange des terres qu'ils avaient obtenues gratuitement, devaient le service militaire ; si leurs enfants ne servaient pas à leur tour, ils perdaient leurs concessions. Ces terres, en réalité, appartenaient toujours à l'État ; les soldats qui les défrichaient et vivaient de leurs produits n'étaient que des occupants. Aussi toute vente, toute aliénation était interdite, parce qu'elles auraient été faites en violation des droits de l'État. Cette institution s'est développée depuis Alexandre Sévère, mais on en trouve les origines dès l'époque d'Auguste. Je crois même que la conception à laquelle elle répond est plus ancienne encore, que c'est, en réalité, un retour, avec certaines modifi-

1. *De generibus controversiarum*, dans Rudorff, t. I, p. 131.

cations, à un état de choses qui fut celui des vieilles colonies militaires sur sol italien. J'en vois la preuve dans un passage de Tite Live (XXVII, 38), où il est question des levées faites en Italie au moment de l'invasion d'Hasdrubal en 207. Dans l'extrême péril où se trouvait l'État, les consuls procédèrent avec la dernière rigueur ; ils obligèrent même les colons maritimes, qui étaient protégés, disait-on, par une *sacrosancta vacatio*, une exemption d'ordre religieux, à fournir des soldats. Sur leur refus, ils les citèrent devant le Sénat à jour fixe ; leurs titres à l'exemption devaient y être produits et examinés. Au jour désigné, sept groupes de colons, que Tite Live énumère, se présentèrent et chacun fit valoir l'exemption dont il jouissait. Vu la présence de l'ennemi sur le sol de l'Italie, deux exemptions seulement furent retenues en faveur d'Antium et d'Ostie ; mais les jeunes gens de ces colonies furent obligés par serment à ne jamais passer plus de trente nuits en dehors des murs de leur colonie, tant que l'ennemi serait en Italie, c'est-à-dire, en somme, à se constituer en garnison. Dans une autre circonstance encore, en 191, certaines colonies maritimes, refusant le service naval pour cause de *vacatio*, en appelèrent aux tribuns de la plèbe et au Sénat, qui décida la question contre elles : il n'y avait pas d'exemption du service naval[1]. L'expression de *vacatio sacrosancta* se rencontre ailleurs, à propos de l'exemption de service dont jouissent les prêtres à vie [2], exemption qu'il faut rapprocher de celle qui éloignait des rangs de l'armée les Druides gaulois et qui doit sans doute être expliquée de même, par un scrupule de sang remontant à l'époque italo-celtique ; mais pourquoi les colonies maritimes de l'Italie étaient-elles exemptées d'une façon aussi solennelle ? Pourquoi cette exemption, valable sur terre, du moins en ce qui concernait ceux d'Antium et d'Ostie, ne l'était-elle pas, au jugement du Sénat, pour le service maritime ? Mommsen s'est contenté de dire, à ce sujet, que la loi accordant la *vacatio* à telle catégorie de colons avait pu être appuyée de serments ; mais il n'a pas recherché la raison de la différence faite, à cet égard, entre les services de terre et de mer. Je crois qu'on peut entrevoir une explication dans le fait que les deux colonies maritimes auxquelles fut accordée l'exemption en 217 étaient les plus anciennes, Ostie et Antium, la première remontant, croyait-on, à Ancus Martius, la seconde à l'an 338. A cette époque, il n'était pas

1. Tite Live, XXXVI, 3.
2. Mommsen, *Staatsrecht*, III, p. 243, n. 1.

encore question d'une marine romaine ; l'engagement sacré dont se prévalaient ces colonies devait mentionner expressément l'exemption de service dans l'armée, alors que les lois postérieures, qui avaient établi des colonies de citoyens, pouvaient s'être contentées d'une formule plus vague. Comme il n'avait été question, dans aucune de ces lois, du service sur mer, le Sénat put se croire autorisé à nier qu'il y eût exemption de ce chef pour aucune d'elles. Mais un privilège n'est jamais concédé sans cause, c'est-à-dire sans une obligation correspondante. Au privilège d'échapper au recrutement devait correspondre le devoir de servir sur place, bien que cela ne soit dit nulle part d'une manière formelle ; il s'ensuit que les plus anciennes colonies étaient véritablement des garnisons, et ce caractère paraît bien établir un lien entre elles et celles des *milites limitanei*, celles mêmes des militaires barbares ou *laeti*, avec cette différence que les *limitanei* et les *laeti* ne devaient pas seulement le service militaire sur place, mais partout où l'on avait lieu de les appeler.

La question posée pour les colons de l'époque impériale vaut aussi pour les anciens colons citoyens et soldats ; les textes permettent bien de voir comment on devient colon ; ils ne nous apprennent guère, que je sache, comment on cesse de l'être, ni si les droits et les devoirs des colons sont attachés à leurs terres au point d'être transférables avec elles. Si nous étions mieux renseignés sur tous ces points, peut-être trouverions-nous, dans la condition des colons sous la République et le haut Empire, certains éléments qui feraient mieux comprendre, au Bas Empire, l'institution, encore si obscure dans ses origines, du colonat. « Le colonat, écrivait Fustel, nous apparaît inopinément, sans rien qui nous y prépare, dans les lois du quatrième siècle. » Une théorie, qui conserve des partisans, veut qu'il soit d'inspiration germanique ; ne faudrait-il pas plutôt en chercher l'origine dans des règlements mal connus qui ont eu pour objet de rendre difficile ou impossible l'aliénation ou même la location à des tiers de terres concédées ?

Salomon Reinach.

ARISTOTE

ETH. NIC. B, 9, 1109, a, 35

Κατὰ τὸν δεύτερόν φασι πλοῦν. — Si l'on veut ne pas se contenter, comme plus d'un traducteur, d'un équivalent un peu vague de la locution proverbiale δεύτερος πλοῦς, on a le choix entre deux interprétations fournies par l'antiquité :

1° Ramer faute de pouvoir voguer à la voile, c'est-à-dire se contenter d'un pis-aller ;

2° User de circonspection comme celui qui, après une tentative malheureuse, va recommencer une nouvelle navigation.

Ainsi que l'observe J.-A. Stewart (*Notes on the Nicomachean Ethics*, 1892, t. I, p. 220), le bien-fondé de la première interprétation [1] paraît mis hors de conteste grâce à deux vers de Ménandre conservés par Stobée (*Flor.*, vol. II, p. 349, éd. Meineke).

D'ailleurs, si le contexte du deuxième livre de l'*Éthique* n'exclut pas la seconde traduction, la première est bien plus satisfaisante pour l'autre passage où Aristote s'est servi de la même expression : *Pol.* I, 13, 1284 b, 19. L'opposition βέλτιον μὲν οὖν... δεύτερος δὲ πλοῦς... suggère naturellement l'idée d'un pis-aller. De même, chez Platon, dans le *Philèbe*, 19 C : καλὸν μὲν... δεύτερος δ'εἶναι πλοῦς [2].

Comme l'interprétation rivale, suggérée par le scholiaste de Platon (*Phédon*, 99 D)[3], n'est pas sans partisan [4], il n'est peut-être pas inutile d'apporter aussi, en faveur de la première, deux passages de saint Jean Chrysostome :

Adv. oppugn. vitae monast. III, 1 : Καὶ γὰρ τοῖς ἰατροῖς μετὰ τὸ παρασκευάσαι τοῖς ἀῤῥωστοῦσι τὰ φάρμακα, εὐχῆς ἔργον ἐστὶ μηδὲ εἰς χρείαν αὐτῶν καταστῆναι τὸν κάμνοντα· καὶ ἡμεῖς τοίνυν εὐχόμεθα μὲν μηδενὶ τῶν ἀδελφῶν τῶν ἡμετέρων χρείαν ταύτης γενέσθαι τῆς παραινέσεως· εἰ δ' ἄρα

1. C'est, on le sait, celle de Suidas et d'Eustathe.
2. Cf. *Phédon*, 99 D ; *Polit.*, 300 B.
3. Παροιμία, δεύτερος πλοῦς, ἐπὶ τῶν ἀσφαλῶς τι πραττόντων.
4. Cf. par exemple, J. M. Mitchell, dans la réédition de D. P. Chase : *Aristotle Ethics* (1906), p. 55, n. 1.

γένοιτο, ὃ μὴ γένοιτο, ὁ δεύτερος, κατὰ τὴν παροιμίαν, αὐτοὺς οὐ διαφεύξεται πλοῦς (P. G. XLVII, 349).

Homil. I in Matt. 1 : Ἔδει μὲν ἡμᾶς μηδὲ δεῖσθαι τῆς ἀπὸ τῶν γραμμάτων βοηθείας... Ἐπειδὴ δὲ ταύτην διεκρουσάμεθα τὴν χάριν, φέρε κἂν τὸν δεύτερον ἀσπασώμεθα πλοῦν (P. G. LVII, 13).

Dans l'une et l'autre phrase, il s'agit manifestement d'un pis-aller dont il faut se contenter lorsque l'idéal n'est pas réalisé.

Ce proverbe dont Aristote, suivant son habitude (cf. Bonitz, *Index Aristotelicus* : παροιμία), a su tirer parti, était encore d'un usage courant sept siècles plus tard. La manière dont le grand orateur d'Antioche s'en sert dans un discours au peuple en est la preuve.

P. d'Hérouville.

LA RÉPÉTITION DU PRONOM RELATIF EN GREC

Si l'on en croit la grammaire de Koch : « Quand deux propo-
« sitions relatives coordonnées ont le même antécédent, et que
« le second relatif devrait être à un autre cas que le premier, on
« supprime simplement le second ; ce qui se fait surtout quand
« il est au nominatif ; ou bien l'on donne à la seconde proposi-
« tion la forme d'une proposition principale, en employant les
« cas obliques de αὐτός, plus rarement ceux de οὗτος [1]. »

Une règle analogue est donnée par Kühner-Gerth [2] et admise aussi comme absolue dans l'enseignement élémentaire [3].

Ce serait là, a-t-on dit, une construction commune au grec et au latin [4].

Mais il est maintenant prouvé qu'en latin la répétition du relatif est au moins aussi fréquente que son remplacement par un démonstratif [5].

Une étude complète des exemples grecs amènerait, croyons-nous, à la même conclusion. De part et d'autre, les grammairiens ont été victimes de la même illusion [6] : ils ont remarqué les exemples de *is* et de αὐτός, qui frappent par l'anomalie apparente ; ils n'ont pas fait attention aux exemples du relatif, en réalité plus nombreux.

Les quelques textes suivants, ajoutés à ceux que cite Frohberger dans un passage assez connu [7], montrent au moins que la

1. 2e éd., p. 265.
2. II 2, p. 432.
3. Ragon, n° 206.
4. « En latin, le second relatif est remplacé par *is* » (Koch, p. 265, note 1). Cf. Riemann-Gœlzer, II, p. 793.
5. J. Lebreton, *Études sur la langue de Cicéron*, p. 100-105 ; *Revue de philologie*, XXVII, 1903, 21-25.
La règle contraire était donnée autrefois par Riemann (*Syntaxe latine*, § 17), et par beaucoup d'autres grammairiens.
6. Pour le latin, la remarque est de Lebreton, *Études*, p. 100.
7. Note sur Lysias, 25, 11 (2e éd., I, p. 477). C'est à ce passage que se réfèrent Koch et Kühner-Gerth. Frohberger croit les exemples du relatif tout à fait exceptionnels.

répétition du relatif n'est pas un solécisme, comme on le suppose quelquefois, en s'appuyant sur l'autorité de Koch.

Démosthène 37, 46. Καὶ πρὸς μὲν τὸν ἄρχοντα, ὃν τῶν τοιούτων οἱ νόμοι κελεύουσιν ἐπιμελεῖσθαι καὶ παρ' ᾧ τῷ μὲν ἠδικηκότι κίνδυνος περὶ τοῦ τί χρὴ παθεῖν ἢ ἀποτῖσαι, τῷ δ' ἐπεξιόντι μετ' ουδεμιᾶς ζημίας ἡ βοήθεια, οὐδέπω καὶ τήμερον ἐξήτασται.

Démosthène 38, 19 : Ἀκούω... ταῦτ' εἶναι καὶ τοιαῦθ' οἷς πεπιστεύκασι καί δι' ὧν ὑμᾶς ἐξαπατήσειν οἴονται.

Démosthène 40, 2 : Ἐξελήλαμαι μὲν ἐκ τῆς πατρῴας οἰκίας ὑπὸ τούτων, ἐν ᾗ καὶ ἐγενόμην καὶ ἐτράφην καὶ εἰς ἣν οὐχ ὁ πατὴρ αὐτοὺς ἀλλ' ἐγὼ τελευτήσαντος ἐκείνου παρεδεξάμην.

Platon *Protagoras* 313 a : Ὁ δὲ περὶ πλείονος τοῦ σώματος ἡγεῖ, τὴν ψυχήν, καὶ ἐν ᾧ πάντ' ἐστὶν τὰ σὰ ἢ εὖ ἢ κακῶς πράττειν.

Platon *République* 374 b. Καὶ τῶν ἄλλων ἑνὶ ἑκάστῳ ὡσαύτως ἓν ἀποδίδομεν πρὸς ὃ ἐπεφύκει ἕκαστος καὶ ἐφ' ᾧ ἔμελλε, τῶν ἄλλων σχολὴν ἄγων, αὐτὸ ἐργαζόμενος οὐ παριεὶς τοὺς καιροὺς καλῶς ἀπεργάσεσθαι.

Platon *République* 396 c. Εἶδος οὗ ἂν ἔχοιτο ἀεὶ καὶ ἐν ᾧ διηγοῖτο.

Platon *République* 477 d. Δυνάμεώς δ' εἰς ἐκεῖνο μόνον βλέπω ἐφ' ᾧ τε ἔστι καὶ ὃ ἀπεργάζεται.

Platon *République* Ὃ προύθεντο, ἦν δ' ἐγώ, ἀγαθόν, καὶ δι' οὗ [1] ἡ ὀλιγαρχία καθίστατο.

Il existe bien d'autres exemples de la répétition du relatif, en particulier dans Platon ; et les exemples de αὐτός ne sont pas fort nombreux. En attendant qu'il existe un relevé complet des uns et des autres et que les conditions de cet emploi puissent être déterminées avec précision, il m'a semblé utile de signaler l'inexactitude d'une règle souvent donnée comme absolue [2].

L. Laurand.

---

1. Δι' οὗ texte des mnuscrits ; δι' ὅ correction de Adam.

2. [La question soulevée par le P. Laurand comporterait peut-être une double solution. En latin, il semble que, si la répétition du relatif n'est pas rare dans les discours, l'usage de beaucoup le plus courant est de n'employer aucun pronom et de joindre la seconde proposition à la première tout simplement. Il faudrait examiner cette deuxième éventualité. Malheureusement les phrases de ce genre frappent moins que celles où la relation est exprimée soit par le relatif soit par un démonstratif. — P. L.]

ΩΚΕΑΝΕ

Dans le compte rendu d'une assemblée populaire tenue en l'honneur du prytane d'Oxyrhynchus à l'occasion de la visite d'un préfet à la fin du IIIe s. ap. J.-C. [1] se trouvent ces mots :

ωκαιαναι πρύτανι, ωκααναι δόξα πόλεω[ς]
ωκααναι Διό[σκ]ορε πρωτοπολῖτα,
ἐπὶ σοῦ τὰ ἀγαθὰ καὶ πλέον γίνεται, ἀρχηγαὶ
τῶν ἀγαθῶν ἰσιην φιλῖ σε καὶ ἀναβαίνι
εὐτυχῶς τῷ φιλοπολίτῃ, εὐτυχῶς τῷ φιλομετρίῳ,
ἀρχηγὲ τῶν ἀγαθῶν, κτίστα τῆς
π[όλεως....] .... ωκααναι... ου[...] ψηφισθήτω ὁ πρύ-
(τανις) ἐν τυαύτῃ [ἡμέρ]α.

D'autre part on lit dans un fragment de procès-verbal de la βουλή d'Hermoupolis de la même époque [2] :

τῶν δὲ βουλευτῶν φωνησάν]των· ωκεανε
Ἡρακλάμμων, Ἡρακλάμμων ὁ καὶ Σαραπίων εἶ(πεν).

La restitution [φωνησάν]των proposée par M. Jouguet (*Vie Municipale*, p. 383) semble plus vraisemblable que le [βοησάν]των de Wilcken (*Archiv* III, p. 541). Le papyrus III 925 des *Aegyptische Urkunden aus den königlichen Museen zu Berlin*, compte rendu d'une séance du conseil d'Herakléopolis, porte en effet ἡ βουλὴ ἐφώνησεν et Wilcken lui-même, *Grundzüge*, p. 56, fait remarquer que cette expression, plus polie, convient mieux à la βουλή que le ἐβόησεν de l'assemblée populaire du *P. Oxy.* I, 41, l. 20.

*
* *

Un certain nombre de savants se sont demandé déjà ce que voulait signifier l'exclamation ωκεανε ωκααναι ou des deux papy-

1. *Oxyrhynchus Papyri*, I, 41, 4.
2. *Corpus Papyrorum Hermopolitanorum*, 7, col. I, l. 9.

rus reproduits plus haut et du papyrus 1305 d'Oxyrhynchus. Grenfell-Hunt, *P. Oxy.* I, 41 note 4, ont pensé que l'on ne pouvait guère lire, étant donné le contexte, ὦ Καιανέ, et y supposer une allusion à la secte obscure des Caïnites ; la lecture Ὠκεανέ ne les satisfait pas davantage. Wilcken, qui reprend la question, *Archiv* III, p. 541, pense qu'il faut partir de la forme ὠκεανέ des papyrus d'Hermoupolis dont l'orthographe est en général correcte, plutôt que de l'ωκαανι ou ωκαιανι d'Oxyrhynchus, tout en se demandant ce qu'une pareille invocation au dieu Océan peut avoir à faire devant le nom du prytane ou celui d'Ηρακλάμμων. Viereck, *Deutsche Rundschau* 1908, p. 109, et Jouguet, *Vie municipale*, 1911, p. 384, ont également abordé la question.

Une première constatation qui s'impose est que nous nous trouvons là en présence d'une exclamation nettement et uniquement égyptienne ; ni les acclamations du sénat romain, comme l'a fait remarquer Wilcken, ni les protocoles des βουλαί grecques ne présentent rien de semblable. C'est donc en étudiant ce que les Grecs entendaient par Océan et en voyant à quoi leur conception répondait pour les Égyptiens que nous aurons chance de trouver la signification réelle de ce mot.

*
* *

L'Océan pour Homère et Hésiode, c'est le grand fleuve qui coule, infatigable, aux confins du monde, longeant les pays vagues et chimériques des Cimmériens et autres êtres fantastiques, c'est la source des rivières et des torrents qui jaillissent du sol ; Hésiode, *Théogonie*, 338, nomme un certain nombre de ses enfants, en première ligne le Nil, puis l'Alphée et l'Éridan ; comme divinité il fut l'un des premiers créés, il est la source et l'origine de toutes choses [3]. Or les Égyptiens admettaient eux aussi que le monde était entouré d'un vaste fleuve, le Nil céleste, sur lequel glissait la barque de Râ, le soleil, et d'où s'échappait le Nil terrestre [4] ; eux aussi voyaient dans le Nil l'élément primordial dont tout devait sortir. Les Grecs ne purent s'empêcher d'être frappés de la ressemblance des deux conceptions : on admit généralement que le Nil sortait de l'Océan, et cette opinion était si fortement enracinée qu'Hérodote prit la peine de la réfuter [5].

3. *Il.* XIV, 246 (Ὠκεανός) ὅσπερ γένεσις πάντεσσι τέτυκται.
4. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 16 et suivantes.
5. Hérodote, II, 21.

De là à assimiler le Nil à l'Océan, il n'y avait qu'un pas et c'est en effet ce que rapporte Diodore de Sicile, I. ch. 12 : Οἱ γὰρ Αἰγύπτιοι νομίζουσιν Ὠκεανὸν εἶναι τὸν παρ' αὐτοῖς ποταμὸν Νεῖλον, πρὸς ᾧ καὶ τὰς τῶν θεῶν γενέσεις ὑπάρξαι. Bien plus, Diodore affirme que le mot d'Océan aurait servi autrefois à désigner le Nil (I, 19) : τὸν δὲ ποταμὸν ἀρχαιότατον μὲν ὄνομα σχεῖν Ὠκεάνην, ὃς ἐστιν ἑλληνιστὶ Ὠκεανός· ἔπειτα διὰ τὸ γενόμενον ἔκρηγμά φασιν Αἰετὸν ὀνομασθῆναι, ὕστερον δ' Αἴγυπτον ἀπὸ τοῦ βασιλεύσαντος τῆς χώρας προσαγορευθῆναι..... τελευταίας δὲ τυχεῖν αὐτὸν ἧς νῦν ἔχει προσηγορίας ἀπὸ τοῦ βασιλεύσαντος Νειλέως.

Tzetzès, qui peut avoir pris ce renseignement dans Diodore, nous dit la même chose [6].

Nous avons donc le droit d'affirmer que le mot d'Ὠκεανός servait à désigner le Nil et que les Alexandrins avaient assimilé l'Océan des Grecs à leur fleuve national. La théorie de l'assimilation de ces deux conceptions aurait, malgré l'affirmation de Diodore, quelque chose d'un peu incertain si elle ne se trouvait prouvée et confirmée d'une manière presque évidente par le témoignage de la numismatique. Mionnet cite une monnaie d'Antonin frappée à Alexandrie dont voici la description [7] : « Femme vêtue de la stola, tenant de la main droite levée deux épis et de la gauche une corne d'abondance, debout entre deux proues de vaisseau ; celle qui est à droite a une voile déployée et se trouve entre deux fleuves couchés, celui qui est à droite est barbu, la main droite est levée, la gauche tient un gouvernail ; l'autre, à gauche, est imberbe ; il tient de la main droite levée un roseau, et de la gauche une corne d'abondance ; au bas on lit à ce qu'il paraît Ὠκεανός. » L'interprétation de cette pièce est aisée : la femme debout est vraisemblablement l'Abondance (Εὐθηνία) ; quant aux deux fleuves, l'un représente l'Océan dont le gouvernail est précisément l'emblème caractéristique [8], l'autre le Nil dont l'emblème sur les monnaies alexandrines est toujours le roseau et la corne d'abondance [9]. Nous avons ainsi une représentation de l'Abondance procurée par la navigation (proue de vais-

---

6. *Ad Lycophr.* v. 119. Ὁ Νεῖλος μετωνομάσθη τρὶς· πρώτως γὰρ Ὠκεανὸς ἐκαλεῖτο, δεύτερον Αἰετός ὅτι ὀξέως ἐπέρρευσε τρίτον Αἴγυπτος· τὸ δὲ Νεῖλος νέον ἐστιν ἐτυμολογούμενον.

7. Mionnet, *Description des médailles antiques. Supplément*, t. IX, p. 93. Paris, 1837.

8. Roscher, *Lexikon der griechischèn Mythologie.* Article Okeanos, p. 817, l. 49.

9. Mionnet, *loc. cit.*, n° 384, p. 91 ; n° 333, p. 82; n° 323, p. 81, etc.

seau, voile gonflée) sur le Nil et l'Océan réunis tous les deux sous le même vocable d''Ωκεανός [10].

Le mot 'Ωκεανός ayant désigné pour les Égyptiens le Nil en sa qualité de bienfaiteur, de nourricier et de père, il n'y a rien d'étonnant à ce que ce mot ait pris peu à peu une valeur adjective. 'Ωκεανὲ πρύτανι signifia tout d'abord « prytane bienfaisant comme le Nil » puis « bienfaisant prytane » et finit par prendre une valeur presque purement exclamative ; cette transformation n'a pas de quoi nous surprendre si on la compare avec ce qui s'est passé au moyen âge pour le mot Noël qui désigna la nativité de Jésus-Christ puis fut employé, par un processus psychologique à peu près analogue, pour fêter l'arrivée des rois ou tout autre événement joyeux.

Georges MÉAUTIS.

---

10. Voir également Eckhel, *Doctr. num. vet.*, pars I, vol. 4, p. 39, au sujet d'une pièce du même genre.

LITANIE GRECQUE D'ISIS

Le nouveau volume que MM. Grenfell et Hunt viennent d'ajouter à la collection des papyrus d'Oxyrhynchus contient, sous le numéro 1380, une litanie en l'honneur d'Isis, en prose grecque, qui doit être comptée comme une des pièces les plus étendues et les plus intéressantes de leur précieuse publication [1]. Le texte en demi-onciale, sans esprits ni accents, couvre le recto d'un papyrus haut de 0 m. 218 et long de 1 m. 125, portant au verso un Eloge du dieu Imouthes-Asklépios (n° 1381). Il nous reste de cette litanie douze colonnes (I à XII), de 22 à 28 lignes chacune. Les versets sont séparés par des points en haut. Une seconde main, contemporaine de la première, a révisé le texte et introduit ses corrections au-dessus des lettres effacées. Dans la copie que je donne ci-dessous, j'ai substitué à l'ordre compact de l'original une disposition typographique qui détache les versets les uns des autres sous forme d'alinéas distincts : les lignes du papyrus sont indiquées par des barres verticales | et par des numéros dans les marges. Les autres signes employés sont les suivants :

GH Grenfell et Hunt ;
Π le papyrus ;
Π' son correcteur antique ;
[ ] lacune, lettres illisibles ;
( ) forme correcte remplaçant une erreur du scribe ;
< > lettres omises dans l'original ;
{ } lettres superflues ;
[[ ]] lettres effacées dans l'original ;
α β etc., lettres douteuses ;
†
† mot inexplicable.

Il m'a semblé que je ne pouvais, sans mettre le lecteur dans l'embarras, me dispenser de lui fournir un commentaire ; mais je tiens à déclarer que j'en dois une bonne part aux premiers éditeurs et qu'il faudra toujours se reporter à leur beau travail pour toute discussion et toute recherche ultérieures. G. L.

1. *Egypt exploration fund, Graeco-roman branch.* Grenfell and Hunt, *The Oxyrhynchus papyri.* part XI, 1 vol. 4°, London, 1915, p. 190, n. 1380.

. . .[ἐπικαλοῦμαί σε | . . . . . .

I τὴν ἐν] . . . . . πόλει Ὀνε| . . . . .[·

[τὴν ἐν τῷ] Ἡφαίστου οἴκῳ | . . . . . .χμεῦνιν·

τὴν| [ἐν] . . . . . .όφει Βούβασ‖[τιν, ...

κ]αλουμένην·

τὴν | [ἐν Λητ]οῦς [π]ό[λε]ι [τῇ] μεγάλῃ μίαν, | . . . . . ιον·

τὴν ἐν Ἀφροδίτης πό|[λει το]ῦ Προσωπ[ί]του στολαρχεί|[δα,]

πολύμορφον Ἀφροδίτην·

τὴν ‖ [ἐ]πὶ τοῦ Δέλτα χαριτοδ(ό)τειραν·

[ἐ]ν Καλαμίσι ἠπίαν·

ἐν τῇ Καρή|[ν]ῃ φιλ[ό]στοργον·

ἐν τῇ Νεικίου | [ἀ]θάνα<το>ν, δότειραν·

ἐν τῷ Ἱεράσῳ | . . . . . .αθροΐχιν·

ἐν Μωμέμ‖[φι ἄνασ]σαν·

ἐν Ψωχήμει [ὁ]ρμίσ[τριαν]·

ἐν Μύλωνι ἄνασ[σα]ν·

τὴν | [ἐν] Κε. .κυλήμι . .την·

τὴν ἐν | [Ἑρ]μο[ῦ π]όλει καλλίμορφον, ἱεράν·

| [τὴ]ν ἐν Ναυκράτει ἀπάτειραν, Εὐφρο‖[σύ]νην, σώτειραν,

παντοκράτειραν, | [μ]εγίστην·

ἐν Ν[ι]θίνῃ τοῦ Γυναικο|[πο]λείτου Ἀφροδείτην·

ἐν Πεφρή|[μι] Ἴσιν, ἄνασσαν, Ἑστίαν, [[ανασσαν]] | [κυ]ρείαν

πάσης χώρας·

‖ [[την εν Χνου]]

II τὴν ἐν Ἐσ. . . . . ν, | Ἥραν, δία[ν], ...

υ. . . . . [·]

---

3. χευνιν 10. [ε]πει corr. Π¹ χαριτοδωτ 11. καλαμεισι corr. Π¹ 13. δορειραν corr. Π¹ 15. [ο]ρμεισ[τριαν] corr. Π¹ 21. ν[ι]νη 23. ϊσιν εστειαν corr. Π¹

[Je t'invoque, ô déesse, que l'on nomme].....

.....

à .....polis, One..... ;

dans la demeure d'Hephaestos, ...chmeunis ;

que l'on nomme à ....., Boubastis ;

à Létopolis la grande, (déesse) Unique .....ios ;

à Aphroditopolis, dans le nome Prosopite, Aphrodite commandante de flotte, polymorphe ;

dans le Delta, dispensatrice des grâces ;

à Calamisis, douce ;

à Carènè, tendre ;

à Niciou, immortelle, bienfaisante ;

à Hiérasos,.....athroïchis ;

à Momemphis, souveraine ;

à Psochémis, (déesse) qui mène au port ;

à Mylon, souveraine ;

à Ce..culemis, ..tes ;

à Hermopolis, belle, sainte ;

à Naucratis, (conçue) sans père (?) Joie, salut des hommes, toute-puissante, très grande ;

à Nithinè, dans le nome Gynécopolite, Aphrodite ;

à Péphrémis, Isis, souveraine, Hestia [[souveraine]], maîtresse du monde ;

[[à Chnou]]

à Es....., Héra, divine,..... ;

| ἐν | Βουτῷ λο[γιστικὴν, ...·
ἐ]ν | Θώνι ἀγάπ[ην θεῶν] . . . . . ω χρό|νῳ καὶ ἀγω. . . . . ην·
ἐν ‖ τῷ Σαίτῃ ν[ι]κήτ[ριαν Ἀ]θήνην, νύμφην·
| ἐν Νηβεο. . . . . ιν·
ἐν Καινῇ Εὐφροσύνην·
[ἐ]ν Σάι Ἥραν, ἄνα<σ>σαν, τε|λείαν[·]
ἐν Ἰ[σείῳ Ἴσ]ιν·
ἐν Σεβεννύ|τῳ Ἐπί[νοιαν, δυ]νάστιν, Ἥραν, ἀ‖γίαν[·]
ἐν Ἐ[ρ]μοῦ πόλει Ἀφρ[ο]δείτην, | βασ[ί]λεισ[σαν, ἀγε]ίαν·
ἐν Δειὸς π[ό]|λει τῇ μεικ[ρᾷ] ἄνασ<σ>αν·
ἐν Βουβά|στῳ τὸ ἄνω·
ἐν Ἡλίου π[όλ]ει Ἀφροδίτην·
ἐν Ἀ[θ]ρίβ[ι] Μαῖαν, ὀρθωσίαν·
ἐν‖Ἱερᾷ Φθεμφού[τ]ου λωτοφόρον·
ἐν | Τεούχι ἱερὰν, δυνάστειν·
ἐν τοῖς | Βουκολεῦσι Μα[ῖ]αν·
ἐν Ξόι τ[ὸ] ἄνω, | χρησμωδό[ν]·
ἐν Καταβαθμῷ Πρ[ό]|νοιαν·
ἐπὶ τοῦ Ἄπεως Φρόνησιν[·]‖
ἐπὶ Λευκῆς Ἀκτῆς Ἀφροδείτην, Μοῦ|χιν, Ἐσερέμφ[ι]ν·
ἐν Φραγούρων πό|λε[ι] . . . . . φιν[·]
III ἐν Χοατείνῃ | | νεικήτρ[ιαν·
ἐν . . . . . γ]ραμ|ματε[ικ]ῆ[ν, ... ·
ἐν Κυνὸς] πόλει ‖ τοῦ Βου[σε]ι[ρε]ίτ[ο]υ Πραξ[ι]δ[ί]κ[η]ν·|
ἐν Βουσείρει Τύχην ἀγαθήν·

---

30. τ ω 34. [δυ]ναστειν corr. Π¹ 34-35. αγειαν corr. Π¹ 39. α[θ]ρι β[ι]μεαν corr. Π¹ ; cf. 103, 116 40. Φθεμφ[θ]ούτου GH avec doute

à Bouto, calculatrice, ... ,

à Thonis, chérie des dieux, ... temps et. . . . . ;

dans le nome Saïte, Athéna victorieuse, nymphe ;

à Nébéo . . . . . is ;

à Cénè, Joie ;

à Saïs, Héra, souveraine, parfaite ;

à Iséum, Isis ;

à Sébennytos, Imagination, maîtresse, Hèra, sainte ;

à Hermopolis, Aphrodite, reine, sainte ;

à Diospolis la petite, souveraine ;

à Boubastos, Élément primordial ;

à Héliopolis, Aphrodite ;

à Athribis, Maia, arbitre du succès ;

à Hiéra, dans le nome Phthemphoutite, (déesse) qui porte le lotus ;

à Téouchis, sacrée, maîtresse ;

chez les Boucoloi, Maia ;

à Xoïs, Élément primordial, prophétesse ;

à Catabathmos [1], Providence ;

à Apis, Sagesse ;

à Leukè Aktè [2], Aphrodite, Mouchis, Ésémphis ;

à Phragouriopolis, ... phis ;

à Choatinè, victorieuse ;

à . . . . . , habile à écrire ;

à Cynopolis, dans le nome Bousirite, Praxidice [3] ;

à Bousiris, Bonne Fortune ;

---

1. La Descente.
2. Blanc rivage.
3. Exécutrice de la justice.

ἐν | Ἑρμοῦ π[ό]λε[ι] τοῦ Μενδησίου ἡγεμονί[δ]α·
ἐν Φαρβαίθῳ καλ|λίμορφ[ο]ν·
ἐν τῷ Ἰσιδίῳ τοῦ Σε||θροίτου ἀνδρασώτειραν·
ἐν | Ἡρακλέ[ους] πόλει τοῦ Σεθροίτου | δυνάστι[ν]·
ἐν Φερνο[ύ]φι ἄνασσαν | πόλεων[·]
ἐν Λε[ο]ντ(ο)πόλει ἀσ|πίδα ἀ[γα]θήν·
ἐν Τάνι χαρειτό||μορφον, Ἥρ[α]ν·
ἐ[πὶ] Σχεδίας Ἐπί|νοιαν·
ἐ[π]ὶ τ[ο]ῦ Ἡρακλίου πελάγους | κυρείαν[·]
ἐ[ν] Κανώβῳ Μουσανα|γωγόν·
ἐν Μεν[ο]ύθι Ἀλήθιαν·
[ἐν] | Μεν[ι]ούει Ἰοῦς, ἣ κτίζεται π. . . . || μερεί[α]ς, προκα-
[θημέν[η]ν·
ἐπὶ τοῦ | Μ. . νεστίου μεγίστου γυπόμορ|φον Ἀφροδ[εί]την·
ἐν Ταποσίρι | Θαυῆστιν, Ἥρ[α]ν, δ(ό)τειραν·
ἐν τῇ Νή|σῳ ταχυν[ί]κην·
IV ἐν Πευκεστίδι κυ||βερνῆτιν·
ἐν Μελαίδι πολύμο[ρ]|φον·
ἐν Μ[ε]νούφι στρ[α]τίαν[·]
ἐν] | Μετηλείτῃ Κ[ό]ρην·
ἐπὶ Χάρακος [Ἀ]|θήνην·
ἐν | Πλινθίνῃ Ἑστίαν·
ἐν | Πηλουσίῳ ὁρμίστριαν·
ἐπὶ το[ῦ] || Κασίου Ταχνῆψιν·
ἐπὶ τοῦ Ἐκ|κ{ρή<γ>ματο[ς] Ἴσιν σώζουσαν·

ἐν τῇ | Ἀραβίᾳ μεγάλην θεόν·
ἐν τῇ [Νή]|σῳ ἱερ(ο)νικοτελοῦσαν·
ἐν Λυκίᾳ | Λητώ·

54-55. σεθροιτου 58. λεοντωπολει 68. δωτειραν 69-70. κυβερνητειν corr. Π¹ 73 εστει corr. Π¹ 76. ἴσιν 78. ἱερωνικ

à Hermopolis, dans le nome Mendésien, conductrice ;

à Pharbaethos, belle ;

à Isidion, dans le nome Séthroïte, salut des hommes ;

à Héracléopolis, dans le nome Séthroïte, maîtresse ;

à Phernouphis, souveraine des cités ;

à Léontopolis, le bon serpent ;

à Tanis, gracieuse, Hèra ;

à Schédia, Imagination ;

à Héracléum, dame de la mer ;

à Canopos, conductrice des Muses ;

à Ménouthis, Vérité ;

à Méniouis, assise devant Io, en l'honneur de qui est fondé ..... mereia (?) ;

à M..enestium le grand, Aphrodite aux formes de vautour ;

à Taposiris, Thauestis, Hèra, bienfaisante ;

dans l'Ile, promptement victorieuse ;

à Peucestis, pilote ;

à Mélaïs, polymorphe ;

à Ménouphis, guerrière ;

dans le nome Métèlite, Corè ;

à Charax [1], Athèna ;

à Plinthinè, Hestia ;

à Pélusium, (déesse) qui mène à bon port ;

au (Mont) Casien, Tachnepsis ;

à l'Ekregma [2], Isis salut des hommes ;

en Arabie, Grande Déesse ;

dans l'Ile, (déesse) qui donne la victoire dans les jeux sacrés ;

en Lycie, Latone ;

---

1. La Digue.
2. L'Embouchure.

ἐν Μύροις τῆς Λυκίας κεδνὴν, ‖ ἐλευθε[ρί]αν ·
ἐν Κνίδῳ ἄφεσιν ἐφ[ό]|δων, εὐ[ρ]έτριαν ·
ἐν Κυρήνῃ Ἶσιν ·|
ἐν Κρήτῃ Δικτυννίν ·
ἐν Χαλκη[δ]ό|νι Θέμιν ·
ἐν Ῥώμῃ στρατίαν[·
ἐν] | ταῖς Κυκλά[σ]ι νήσοις τριφυὴν Ἄρ‖τεμειν ·
ἐν [Π]άθμῳ νέα<ν> μ..ιθ..|κή<ν> ·
ἐν Πάφῳ ἁγνὴν, δία<ν>, ἠπία[ν ·
ἐν] | Χίῳ στ[ί]χουσαν ·
ἐν Σαλαμεῖνι κα|τόπτιν ·
ἐν Κύπρῳ πανάφθο|ν[ο]ν[·]
ἐν τῇ Χαλκιδίκῃ [ἀ]γίαν ·
ἐν ‖ τῇ Πιερί[α] ὡραίαν[·]
ἐν τ[ῇ] Ἀσ[[ε]]ίᾳ | τριοδεῖτιν ·
ἐπὶ τῆς Πέτρας σώ|τειραν ·
ἐν Ὑψήλῃ μεγίστην ·||
V ἐν Ῥεινοκορούλοις παντόπ[τιν ·]|
ἐν Δώροις φιλίαν ·
ἐν Στρ[άτω]ν[ος] ‖ Πύργῳ Ἑλλάδα, ἀγαθήν[·]
ἐν | Ἀσκάλω<νι> κρατίστην ·
ἐν Σινώ|πῃ πολυώνυμον ·
ἐν Ῥαφίᾳ δυ|νάστιν ·
ἐν Τριπόλει ὀρθωσίαν ·
ἐν | Γάζῃ εὐπλ(οί)αν ·
ἐν Δελφοῖς ἀρίσ‖}σ{την, καλλίστην ·
ἐν Βανβύκῃ Ἀ|ταργάτει(ν) ·
ἐν Θραξὶ [κ]ὰν Δήλῳ πο|λυώνυμον ·

---

85. νεα 99. ευπλεαν 100. αταργατει

à Myra, en Lycie, sage, libératrice ;

à Cnide, (déesse) qui repousse les attaques (?), inventrice ;

à Cyrène, Isis ;

en Crète, Dictynnis ;

à Chalcédoine, Thémis ;

à Rome, guerrière ;

dans les îles Cyclades, Artémis à la triple nature ;

à Pathmos, jeune .....;

à Paphos, pure, divine, douce ;

à Chios, déesse en marche (?) ;

à Salamine, observatrice ;

à Chypre, généreuse ;

en Chalcidique, sainte ;

en Piérie, florissante de jeunesse ;

en Asie, patronne des carrefours ;

à Pétra, salut des hommes ;

à Hypsèlè, très grande ;

à Rhinocoroula, (déesse) qui voit tout ;

à Dora, Amitié ;

à Stratonos Pyrgos [1], Hellas, la bonne ;

à Ascalon, la meilleure ;

à Sinope, déesse aux noms multiples ;

à Rhaphia, maîtresse ;

à Tripolis, secourable ;

à Gaza, patronne de la navigation ;

à Delphes, excellente, très belle ;

à Bambycè, Atargatis ;

en Thrace et à Délos, (déesse) aux noms multiples ;

---

1. La Tour de Straton.

ἐν Ἀμαζό(σι) στρατί|αν ·

ἐν Ἰνδοῖς Μαῖαν ·

ἐν Θεσσαλοῖς | σελήνην ·

ἐν Πέρσαις Λατείνην ·

ἐν ‖ Μά(γ)οις Κόρην Θαψ[ε]ῦσιν ·

ἐν Σού|σοις Νανίαν ·

ἐν Φοινίκ(η) Συρ[ε]ίας | θεό(ν) ·

ἐν Σαμοθρᾳκῃ ταυρῶπι(ν) · |

ἐν Περγάμῳ δεσπότι(ν) ·

ἐ[ν] Πόντῳ | ἀμίαντο(ν) ·

ἐν Ἰταλίᾳ ἀ[γά]πην θε‖ῶν ·

ἐν Σάμῳ ἱεράν ·

ἐν Ἑλλη[σπ]όν|τῳ μύστειν ·

ἐ[ν] Μύνδῳ δί[α]ν ·

ἐν | Βειθυνείᾳ Ἑλένην ·

ἐν Τ[ε]νέδῳ ἡ|λίου ὄνομα ·

ἐν Καρίᾳ Ἑκά[τ]η<ν> ·

ἐν | Τρῳάδι κἀν Δινδύμῃ Τ[ρι]β[ί]αν ‖ Παλέντρα[ν], ἀβεί-
βαστο[ν Ἴσ]ιν · |

ἐν Βηρυτῷ Μ(αῖ)αν ·

VI ἐν Σειδῶνι Ἀσ||τάρτην ·

ἐν Πτολεμαΐδι φρονίμ[ην] · |

ἐν Σούσοις τῆς κατὰ τὴν Ἐρυθρ[ὰν θά]|λασσαν Σαρκοῦνιν[·]

ἣ καὶ ἐν τοῖ[ς] δε‖κάπ(εντε) θεσμοῖς ἑρμηνεύεις πρώτ[ισ]τα |
ἄνασσα τῆς οἰκουμένης·

---

102. αμαζοις 103. ϊνδοις μεαν corr. Π¹; cf. 39, 116 104. παρσαις corr. Π¹ 105. ματοις? ταψ[ε]υσιν corr. Π¹ 106. νανεαν corr. Π¹ φοινικι 107. θεος θαυρωπις 108. δεσποτις 109. αμειαντος corr. Π¹ 116. μεαν; cf. 39, 103 ευεις 120. παντει corr. Π¹ δεκαπαντι ερμην

chez les Amazones, guerrière ;
dans l'Inde, Maia ;
en Thessalie, la lune ;
en Perse, Latina ;
chez les Mages, Corè, Thapseusis ;
à Suse, Nania ;
en Phénicie, Déesse Syrienne ;
à Samothrace, (déesse) au front de taureau ;
à Pergame, maîtresse ;
dans le Pont, immaculée ;
en Italie, chérie des dieux ;
à Samos, sacrée ;
dans l'Hellespont, divinité des mystères ;
à Myndos, divine ;
en Bithynie, Hélène ;
à Ténédos, nom du soleil ;
en Carie, Hécate ;
en Troade et sur le Dindyme Trivia, Palentra, Isis inaccessible ;
à Bérytos, Maia ;
à Sidon, Astartè ;
à Ptolémaïs, déesse de la pensée ;
à Suse, dans le district de la Mer Rouge, Sarcounis.

Déesse qui dans les Quinze commandements interprète la première (tes volontés), souveraine du monde ;

ἐπίτροπον καὶ ὁδηγὸν, θαλασ<σ>ίων καὶ ποτα|μίων στομάτων κυρίαν ·

γραμμα|τεικὴν, λογιστικὴν, φρον[ί]μην · ‖

τὴν καὶ τὸν Νεῖλον ἐπὶ π[ᾶσ]αν χώραν | ἐπανάγουσαν[·]

θεῶν πάντων τὸ | καλὸν ζῶον ·

τὴν ἐν Λ[ή]θῃ ἱλα|ρὰν ὄψιν ·

τὴν Μουσαναγωγόν · |

τ(ὴ)ν πολ}ο{υόφθαλμ[ο]ν · |

τὴν ἐν ‖ Ὀλύνπῳ θεὰν εὑπρ[ε]πήν[·]

κόσμον | θηλειῶν καὶ φιλόστ[ορ]γον[·]

τὴν ἐν | ταῖς συνόδοις ἡδίας εὐπορίαν · |

τὴν ἐν ταῖς πανη[γ]ύρεσιν βό[σ]τρυ|χον ·

τῶν τὰς καλὰς ἀγόντων ‖ ἡμ[έ]ρας εὐθηνίαν[·]

τὴν τῶν θεῶν | Ἀρποκράτιν ·

τὴν ἐν ταῖς τῶν θεῶν | ἐξοδίαις πάνταρχον, μισεχθ[ή]ν ·

† πιστοίασπιν ἀνέμου καὶ ζωι|ῆς διάδημα ·

ἐξ ἧς αἱ εἰκόνε[ς] κα[ὶ] ‖ τὰ ζῷα πάντων τῶν θεῶν, τ[οῦ] |

VII ὀνόματος σοῦ λ.ρατια πρ|.....ας ἔχοντα, προσκυνῖται[·]

κ[υρ]ία Ἶσι, μ[ε]|γίστη θεῶν, πρῶτον ὄνομα, Ἰοῖ | Σῶθι ·

τὸ μετ(έ)ωρον κρατεῖς κ[αὶ] ‖ ἀμ[έ]τρητον<·>

ἐ[πι]νοεῖς καὶ τὰ ..ν.|θωτα ὑφῆναι ·

σὺ καὶ τὰς σώα[ς γυ]|ναῖκας ἀνδράσι συνορμισθ[ῆν]αι | θέλις ·

οἱ πρέσβεις ἅπαντες ἐ[ν] Η..|κτῳ θ(ύ)ουσι ·

νέαι ἅπασαι αἱ.....ε‖..σαι ἐν Ἡρακλέους πόλει φ[έρ]ον|ται

ἐπί σου καὶ ἔκτισάν σοι τὴν χώραν ·

---

124. λογειστ. corr. Π¹ 129. τον 37. μεισεχθην corr. Π¹ 141. πρ[οσηγορι]ας GH 142. ? οιεγιστη corr. Π¹ 143. ϊοι 144. μεταιωρον ε 145. επινοις 151. επει εκτεισαν corr. Π¹

(qu'on nomme) gardienne et guide, maîtresse des embouchures des mers et des fleuves ;
habile à écrire, à calculer, déesse de la pensée ;
qui ramène le Nil sur chaque territoire ;
bel animal de tous les dieux ;
joyeuse apparition du Lèthè ;
conductrice des Muses ;
déesse aux yeux multiples ;
charmante déesse de l'Olympe ;
honneur du sexe féminin, tendre déesse ;
qui fait régner la douceur dans les assemblées ;
parure des fêtes publiques ;
bienfaitrice de ceux qui passent des jours heureux ;
Harpocratis des dieux ;
qui commande dans les processions des dieux ; ennemie de la haine ;
vrai joyau (?) du vent et diadème de la vie ;
par qui les images et les animaux de tous les dieux, ayant ..... de ton nom, sont adorés.

Dame Isis, la plus grande des divinités, premier des noms, Io Sothis ;
tu gouvernes les régions célestes et l'infini ;
tu inventes l'art de tisser les ..... ;
tu veux que les femmes ..... approchent des hommes ;
tous les anciens sacrifient à E .. ctos ;
toutes les jeunes femmes, qui ..... à Héracléopolis, vont vers toi et t'ont consacré le pays ;

ὁρῶσί σε οἱ κατὰ τὸ πιστὸν | ἐπικαλούμενοι ·

ἐξ ὧν ε..δ.. κατὰ ἀ|ρετὴν τῶν συνεστηκυιῶν ἡμε‖ρῶν τῆξε ·

ἡπεία σου καὶ εὐδιάλ|λακτος ἡ χάρις τῶν δ[ύ]ο προσ|ταγμά-
των[·]

ἥλιον ἀπ' ἀνατολῆς | μέχρι δύσεως σὺ ἐπιφέρε[ι]ς κ[αὶ] ὅλοι |
εὐφράινοντα[ι ο]ἱ θεοί ·

ἄστρ[ω]ν ἀ‖νατολαῖς σε ἀκάματοι προσκυνοῦσιν | οἱ ἐπιχώριοι
καὶ τὰ ἄλλα ἱερὰ ζῷ|α ἐν τῷ Ὀσίριδος ἀδύτῳ ἱλαροὶ γεί|-
νονται ὅταν σε[[ν]] ὀνομάσωσιν · |

VIII οἱ ...δ[α]ίμονες ὑπήκοοί σοι [γ]ἡ‖νο[ν]ται<·>

τὰ σὰ ο.....|μ....ονται.

τό σου.....|τ.....κασ.νουβαν δ[ι]α|.....ρ..ν.

ἀπέδειξ[α]ς το. καὶ | .....παν.....[[..]]η‖.....

καὶ τὴν γῆν σπορίμην.....ασα|ἅπαντα τὸν βίον|.....

πανταχῇ | τελ..κ....[ἐ]-

πινοοῦσα τὴν δρό|σον καὶ τὰ.... μενα πάντα[·]

καὶ ‖ φθορὰν οἷς θέλις δίδοις, τοῖς δὲ | κα(τ)εφθαρμένοις αὔξη-
σιν δί|δ[οις] · καὶ ἅπαντα δ[ια]καθαίρεις · | πᾶσαν ἡμέρ[αν]
τῇ εὐφροσύνῃ κα|τ[έ]διξας ·

σὺ κ...α..α εὑροῦσα ‖ οἴνου πᾶν τὸ ....α. παρέσχες[[..]]|
πρῶτον ἐν ταῖς τῶν θεῶν πα|νηγύρ(ε)σιν ἐπ....τοα καὶ
εὐ|χαῖς καὶ ἐπικαν.... [·]

σὺ πάντων | ὑγρῶν καὶ ξηρῶν, <θερμῶν> καὶ ψ[υχ]ρῶν,

ἐξ ὧν ‖ ἅπαντα συνέστηκεν, εὑρέτρια | } πάντων { ἐγενή-
θης [·]

---

152. οπωσ corr. Π¹ 153. ..... 161. ϊερα 164. ϋπηκοοι 176 καθεφθαρμενοις 181. πανηγυρισιν 182. ροα corr. Π¹ 182-183. ευχεαις 184. ψυχρω 185. συνεστηκεν [·] GH

tu t'offres aux regards de ceux qui t'invoquent avec sincérité ;
de ceux par qui ..... en vertu des 365 jours établis ;
douce et clémente est la grâce de tes deux commandements ;
tu conduis le soleil depuis son lever jusqu'à son coucher et tous les dieux se réjouissent ;
au lever des astres, les peuples t'adorent sans se lasser, toi et les autres animaux sacrés, dans le sanctuaire d'Osiris, et ils deviennent joyeux quand ils prononcent ton nom ;
les..... génies deviennent tes sujets;

.....

.....

.....

tu as montré [*aux hommes à exploiter*]..... et
la terre ensemencée.....
toute la vie.....
partout..... inventant
la rosée et tous les.....
tu perds ceux que tu veux et tu grandis ceux qui étaient perdus ; et tu purifies toutes choses; tu as fixé chacun des jours faits pour la joie ;

ayant découvert toute la (saveur) du vin, tu l'as distribué d'abord dans les fêtes des dieux,.....

.....;
c'est toi qui as créé tous les éléments humides et secs, < chauds > et froids, dont se compose l'univers ;

σὺ τὸν ἀδελ|φόν σο[υ ἐπα]νή[γ]αγες μόνη κυβερ|νήσασα
καλῶς καὶ εὐαρμόστως | θάψασα[·

IX 190 σὺ τοῦ ἀγ]αθοῦ δαίμονος ‖ κ. . . . . .
. . . .|σι. . . . . υ.ρ. . . . . |α. . . . . πόλει
κα. . .|κ. . . . . ἠύξησας ·

195 ἡ[γ]ε|μ[ο]νὶς διαδημάτων · αὐ[ξ]ήσε[ὡς] ‖ καὶ φθορᾶς κα[ὶ]
. . .ήσεως κ[αὶ] . .ή[σε]|ως κυρία ·
σὺ τοῦ πα. .ν. .τα|φῆς κ. . αναγ. . . . .ια[·]
σὺ . . . .|αστω. . . . Ὄσιρ. . π. . .ν. . . . .|καὶ . . . . . τα
200 ἐστιν ε. . . .‖σας <·>
σὺ τὰ πάντα. . .μ. . . . . | καὶ τὰ πάντα πρὸς δια .ο. . . . .
ρ. .|σας ·
Ἰσεῖα πάσαι[ς] πόλεσιν εἰς τὸν [ἅπαν]τα χρόνο[ν κατ]ές[τ]η-
σας ·
205 κ[αὶ π]ᾶσ[ιν] | τὰ νόμιμα καὶ ἐνιαυτὸν τέλι[ον π]α‖ρέδωκας[·]
κ[αὶ]. . . .αφωνα πᾶσι ο. . . .|σε.ει. .α κ[ατὰ ἅ]παντα τόπον[·]
ἐν | παντεὶ τὸ π. . . . ἔδιξας πρὸς τὸ ἰδέναι πάν[τας ἀ]νθρώ-
πους ὅτι σὺ | .αν.ουνα. . . .αρα σου ·
210 σὺ τὸν υἱ‖όν σ[ο]υ Ὧρον Ἀπόλλωνα[[ν]] π[ά]ντη κύρι|ον
νέον το[ῦ πα]ντὸς κόσμου καὶ | ἀπ. . . .κ. . . . .ν [[πασαν]]
. . . [τ]ὴν | α. . . . .λην [πᾶ]σαν εἰς τὸν ἅπ[αντα] χρό|νον
[κ]ατέστησας ·
X 215 σὺ γυναιξὶ[ν]‖ἴσην δύναμιν τῶν ἀνδρῶν ἐ[ποί]|ησας · κα[ὶ ἐν
τῷ] ἀδύτῳ η. . .ονη|σας ἔθνη . . . . . .
ορανο|αιν. .ς βασίλισσα ηρ. . . . .ν. . .νη κυρία | π[ρ]οελοῦσα
220 πᾶσαν χώραν . . . [σ]ου ‖ τ[αῖ]ς πτέρυξ[ι]ν · υ. . . . .τ. . .

---

202. ϊσεια πολυσιν corr. Π¹ ε ις 206. α .κ[ατα] 208. οτει corr. Π¹ 213. ε ις ϊσην 214. αι dans la marge νη κυρια

tu as ramené seule ton frère (dans une barque) que tu as bien gouvernée et tu lui as donné une sépulture digne de lui;

tu ..... du Bon Génie.....

.....

.....

.....

.....;

toi de qui dépendent les diadèmes; maîtresse du succès et de la ruine et de.....;

tu.....de la sépulture.....;

tu..... Osiris.....

.....;

tu.....toutes choses.....

.....

tu as établi des temples d'Isis dans toutes les villes à tout jamais;

tu as donné à tous les hommes des lois et une année parfaite;

.....à tous les hommes..... en tout lieu;

dans tout..... tu as montré....., afin que tous les hommes sachent que tu..... de toi;

tu as fait de ton fils Horus Apollon le jeune souverain de l'univers et'.....

.....

.....à tout jamais;

tu as donné aux femmes une puissance égale à celle des hommes et dans le sanctuaire tu as.....les nations.....

.....reine.....maîtresse.....

.....tous les pays.....de, tes ailes;

μον | ἐστιν· τὸ κ.ρ.ς ὁ ὑφέστη[κε]...ε ἥλιον | Ὡρ..
α....υτον[·
σ]ὺ τῆς γῆ[ς κυ]ρία | α.ρ.... [πλή]μμυραν ποταμῶν | τ..
225 .....η ἄγεις· καὶ τοῦ ἐν Αἰ‖γύπτῳ Νε[ίλο]υ, ἐ[ν δ]ὲ
Τρίπολι Ἐλευθέ|ρου, ἐν δὲ τῇ Ἰνδικῇ Γάγγου· καὶ τὸ |
δι' ἣν τὸ πᾶν κ[αὶ τ]ὸ ἐνκερ..ν ἐστιν διὰ παν|τὸς ὄμβρου
καὶ πά[ση]ς πηγῆς καὶ πά|[ση]ς δρόσου κα[ὶ χι]όνος καὶ
230 πά‖σης λ[ύ]σεως κα[ὶ γ]ῆς καὶ θαλάσσης [·] |
σὺ καὶ πάντων δεσπότις ἰσαεί·|τ.....ξ.ας πάντας τοῦ πόλου|
τὸν ..εον Ὧρον εἰς ἥλιον.....|...οτ.ν πλεῖον χώραν
πᾶν Ὧρος· ‖
235 σ[ὺ] Διοσκου[ρ]....ω..ρ. ἐποίησας· | σα..... κατὰ ον
τροφῆς πᾶν| .ο....ρ.ων ἠύξη[σα]ς·
σὺ ἀνέμων | κα[ὶ βρ]οντῶν καὶ ἀστραπῶν καὶ | χειόνων τὸ
κράτος ἔχεις·
240 σὺ στρα‖τείας καὶ ἡγεμονίας κυρία τοὺς <τυράννους> εὐ|κό-
πως διαφθείρεις πιστοῖς βου|λεύμασιν·
σὺ τὸν μέγαν [Ὄ]σιριν | ἀθάνατο[ν ἐποί]η[σ]α[ς]..... ||
XI 245 καὶ πάσῃ χώρᾳ τ..τ..... πα‖ρέδωκας θρήσκ[ι]α....
..... | ὁμοίως δὲ καὶ Ὧρ[ον] τ.....ος εὐ|εργέτην
γενάμε[νον] καὶ ἀγαθόν· |
σὺ κ[α]ὶ φωτὸς κα[ὶ] φλ[ε]γμάτων κυ|ρία·
250 σὺ ἐν Μέμ[φ]ι ....ε[ι]ς [ἄ]δυτον· ‖ Ὧρος προκρίνας ὅτ[ι]
ἐ[ποί]ησας αὐ|τοῦ διάδοχον .α...ε.. θρο|νιστής· χρησ-
[μ]ῷ[δ].....ελην | τὰ ἐπιστρα .....τ.....ασιαι |
255 π.....η.....α.σαν· ‖ καὶ .....ι καὶ θ...

---

221. ὑφεστη ε ηλιον 227. δι ην dans la marge το παν 232. υ πολου corr. Π¹ 239-240. εχις στρατιας ε ε 241. διαφθιρις ε ε 250. προκρεινὰς corr. Π¹ 250-251. αυδου corr. Π¹

.....

.....le soleil Horus.....;

c'est toi, maîtresse de la terre, qui pousses les fleuves hors de leur lit, le Nil d'Égypte, l'Éleuthéros de Tripolis, le Gange de l'Inde; c'est toi qui assures l'existence du monde et de..... par les pluies, les sources, la rosée, la neige et par toutes les eaux (?) de la terre et de la mer;

tu es la maîtresse de toutes choses à tout jamais;..... tous les (astres) de la voûte céleste..... Horus vers le soleil.....;

tu as fait..... des Dioscures..... de la nourriture.....;

tu règnes sur les vents, la foudre, l'éclair et la neige;

tenant dans ta main les armées et les gouvernements, tu triomphes sans peine des < tyrans > par la fermeté de tes desseins;

tu as donné au grand Osiris l'immortalité..... et tu as enseigné à tous les peuples les pratiques religieuses;

.....tu l'as donnée aussi à Horus....., qui s'est montré un dieu bon et bienfaisant;

tu commandes à la lumière et aux flammes;

tu..... un sanctuaire à Memphis;

Horus, ayant reconnu que tu avais fait de lui le successeur (de son père), en le mettant sur le trône,.....; des oracles .....les expéditions (?).....

κατάγεις τοῖς | ιε.....ν.απ...ξιν καὶ ἁγίαν· |
εὐ.....ν κατ[ηύ]ξησας κράτος | ε.....τα....αι [ἀ]βου-
λίαις | .....σασ....κελεύουσα ‖ ἃ ἀνθ.....ν τὰ ἀνά-
φορα πάν|τα τὰ τ.ομένων πάντων ....|των κα[ὶ].....
..... πάντων | θεῶν κ...ας διάδοχον αὐτ[ὸ]ν ἐ|ποιή-
σ[ας·] καὶ τὸν τ...ρον ..[[.σασ]]‖βυ.τι ...[π]άν[τ]ων
θρόνου κύρι|ον· καὶ χρησμωδὸν βασιλέα | κατέ[σ]τησας ἐπὶ
τοῦ πατρίου | οἴκου εἰς τὸν ἅπ[αν]τα χρόνον·|
ἐπί σο[υ] ἐκ τριῶν τὸ ἐν Βου‖σείρι ἱερὸν τὸ καλούμενον |
XII Β.....οὗ ἀν..... || .....|
.....|..... ‖
κ[α]ὶ.....|τι τη.....|
η τέρατα[·] ε.....|ἱερῷ καὶ πόλε.....|
[Ἄ]βυδον θύραν.....[·]‖σὺ ἡ κτίσασα ἐν..... ἀ|
φώναντον κα.....|λε.εθευ· καὶ α.....
τὴν εὐθῖαν τ.....[·]|
σὺ ἔκτισας..... ‖ καὶ [ἐ]ν τῇ προσ.....|
τααβδεῦ·|
σὺ δ.....|ο.....|
ελ.....α..... [·] |
σὺ παν..... ‖ των.....
ἐποίησας τὸν..... [εἰς]|τὸν αἰῶνα[[ν]]·
σὺ .....|σώτιρα·
σὺ.....|νουσα ἵδρυμ[α].....[·]
σὺ καὶ τὸ φὼς τ.....|οιωεανεῦ· ἵλ.....|
του·
[σ]ὺ ἐπαυξ..... | ἀσεβ[εἰ]ς [κ]αὶ υ.....|
.....

269. επει 296. οιωη (ου κ?) ανευ corr. Π¹.

.....

.....et sainte;

.....tu as accru la puissance.....des témérités....

.....ordonnant.....

.....

.....de tous les dieux.....tu en as fait le successeur (de son père);.....possesseur du trône;

tu as fait de lui un roi devin, maître de la maison paternelle, à tout jamais;

en ton honneur un des trois temples, celui de Bousiris qu'on appelle B.....

.....

des prodiges..... au temple et à la ville (?)

.....à Abydos la porte.....

toi qui as fondé.....

la ligne droite.....;

tu as fondé.....;

tu.....;

tu.....

à tout jamais;

tu es le salut (du monde);

tu.....;

tu..... la lumière.....;

tu.....

...les impies.....

COMMENTAIRE

Les sigles renvoient aux ouvrages suivants :

AM = Apulei *Metamorphoseon libri*, ed Helm, Lipsiae, Teubner (1905). Dans le livre XI, les chap. 2, 5 et 25.

DB = Drexler, *Mythologische Beiträge*, I *Der Cultus der Aegyptischen Gottheiten in den Donauländern*, Leipzig, Teubner (1890).

DI = Diodori *Bibliotheca historica*, ed. Vogel, Lipsiae, Teubner (1888). Dans le livre I, le chapitre 27.

DN = Drexler, *Der Isis und Serapiscultus in Kleinasien*, dans la *Numismatische Zeitschrift*, XXI (1889) p. 1 à 231 et 385 à 392.

DR = Drexler, article *Isis* dans Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, tome II (1890-1897), p. 373 à 549.

F = Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. II, Leipzig, Mayer et Wigand (1844).

HI, **HA** = Hymnes d'Ios et d'Andros dans les *Inscriptiones graecae*, t. XII, fasc. V (1909), n. 14, 739 et *Addenda* p. 305.

HC = Hymne de Cius dans Kaibel, *Epigrammata graeca ex lapidibus conlecta*, 1 vol. 8°, Berlin, Reimer (1878), n. 1029.

PW = Pauly, Wissowa, Kroll et Witte, *Realencyclopaedia der klassischen Altertumswissenschaft*, 9 vols. 8°, Stuttgart, Metzler (1894-1914).

R = Adolf Rusch, *De Serapide et Iside in Graecia cultis*, diss. inaug. Berlin (1906).

RG = Jacques de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse Égypte*, 1 vol. 8°, Paris, Rothschild (1891).

RM = Jacques de Rougé, *Monnaies des nomes de l'Égypte*, dans la *Revue numismatique*, nouv. sér., t. XIV (1869-1870).

[ἐπικαλοῦμαί σε]. Cf. l. 153. — Formule des papyrus magiques : Kenyon, *Greek pap. in the British Mus.* I, p. 100, n. 121, l. 492 : « ἐπικαλοῦμαί σε, κυρία Ἶσι. » Cf. l. 350. Leemans *Pap. gr. Lugd. Batav.*, t. II, p. 12 ; pap. V, col. 2. Quelquefois καλῶ : Abel, *Orphica*, *Hymni magici* (p. 286), I 5, III 12, 17. Poét. κλῄζω : *Ibid.* I 16, IV 7, 23 ; λίτομαι, IV 10 ; κικλήσκω, *Ibid.* Ὕμνοι (p. 96) LXXIII 1, LXXV 3, etc.

1. [ἐν] ..... πόλει. — Comme le document énumère les

villes d'Egypte dans un ordre qui va du sud au nord, GH ont pensé que celle qui précédait Memphis (l. 2) pouvait être Aphroditopolis (Atfieh) ; tout en ayant soin de la distinguer de celle de la l. 7, ils proposent [ἐν Ἀφροδίτης] πόλει. Mais l'ordre suivi par le rédacteur n'est pas si rigoureux qu'on ne puisse songer aussi bien à Héracléopolis (cf. l. 150) ou à Crocodilopolis, qui en sont voisines.

Ὀνε. . . . . — Sans doute un nom égyptien, comme beaucoup de ceux qui suivent : . . . . .χμεῦνις (l. 3), ... αθροὶχις (l. 14), Μοῦχις, Ἐσερέμφις (l. 45, 46) etc.

2. [ἐν τῷ] Ἡφαίστου οἴκῳ. — Le temple d'Héphaestos (Ptah) à Memphis : Hérod. II 153, Strab., 807, RM 34, RG 1, Perrot *Hist. de l'art* I 435. Sur Isis dans cette ville, cf. l. 249 ; Hérod. II 176 ; DI I 22 ; Euseb. *Praep. ev.* II 1 ; Lucien *Adv. ind.* 14 ; Maspero *Hist. anc. de l'Or.* 5e éd. 702.

4. . . . . .όφει — A peu de distance au N. de Memphis : [Μέ]μφει est déclaré impossible par GH.

4-5. Βούβασ[τιν]. — Il ne peut être question ici ni du nome, ni de la ville de Boubastos (l. 37). La déesse Boubastis a été souvent identifiée avec Isis à l'époque gréco-romaine : CIG. 7039 ; CIL. III 4234 ; VI 2249, 3880 ; XIV, 21 add. 2215. Sethe, dans PW, III 930, 34.

6. [Λητ]οῦς. — Lètopolis serait ici à sa place et μεγάλῃ semble bien lui convenir : F 796 ; RM 66 ; RG 7. Cependant on peut lire μης aussi bien que ους.

μίαν. — L'Unique ; AM, 5 : deorum dearumque facies uniformis..., numen unicum ; CIL. X, 3800 : una quae es omnia ; Brugsch, *Relig. d. alt. Aegypt.* 646 ; à moins qu'il ne faille écrire M(α)ῖαν (cf. l. 39, 42, 103) ou Μέαν (l. 116).

7-8. — Aphroditopolis, dans le nome Prosopite : Strab. 802 ; Pline N.H. V, 64. Pietschmann, dans PW I, 2794, n. 4. Il apparaît clairement par la l. 12 qu'on ne peut plus identifier cette ville avec Niciou ; c'est désormais une question tranchée. V. RG 19, et la carte. Sur les temples de ce nome, v. *ibid.* 23.

στολαρχεί[δα]. — Suppose un temple au bord du Nil.

9. πολύμορφον. — « multiformi specie », AM 5. Ἀφροδίτην, *Ibid.*

[ἐ]πὶ τοῦ Δέλτα. — Ici évidemment le territoire où se partagent les eaux du Nil et qu'on appelait la pointe du Delta, τὸ ὀξύ (Hérod. II 17), ἡ κορυφὴ τοῦ Δέλτα (Strab. 789, 803, 805) *summum Delta* (Plin. N. H. V 50), Sethe dans PW IV 2702, 1. Il s'agit de ce territoire plutôt que du village (κώμη) du même nom, qui en était le centre (Strab. 788), quoique l'emploi de ἐπί et de l'article avec les noms de lieux soit dans tout le document très arbitraire et variable (V. GH.).

11. [ἐ]ν Καλαμίσι. — Ville inconnue, lecture douteuse.

11-12. ἐν τῇ Καρή[ν]ῃ. — Ville inconnue.

12. φιλ[ό]στοργον. — Surtout comme protégeant les affections de famille : AM 25, HA 39, HI 23. Cf. plus bas l. 131.

12. ἐν τῇ Νειχίου. — V. plus haut à propos des l. 7-8.

13. [ἀ]ἀ[α(το)ν. — Diod. I 253 : « τυχοῦσαν τῆς ἀθανασίας ». Cf. *ibid* 6 ; DR 522, 32.

δότειραν. — Cf. l. 68. HC 10, AM 25.

ἐν τῷ Ἱεράσῳ. — Ville inconnue de la même région.

14. Μωμέμ[φι]. — Hérod. II 163, Strab. 803, F 796. A l'O. de la branche Canopique. L'identification avec Menouf est contestée : RG 19.

15. Ψωκήμει. — Artémidore dans Steph. Byz. s. v. Probablement sur le Nil, d'après l'épithète [ὀ]ρμίσ[τριαν]. Cf. l. 74.

16. Μύλωνι. — Hécatée dans Steph. Byz. s. v.

17. Κε. .κυλήμι. — Inconnue.

18. [Ἑρ]μο[ῦ π]όλει. — GH. Conjectural. Hermopolis la petite (Strab. l. c., Ptolem. V 5, 46 F 779), qu'on s'accorde à placer à Damanhour (RG 30) est au N. de Naucratis (l. 19). Mais ce n'est peut-être pas une raison suffisante pour qu'elle ne fût pas nommée avant, et on s'étonnerait qu'elle fût oubliée.

19. Ναυκράτει. — (Hérod. II 135, 152, 178 ; Strab. 681, F 780). El Nebireh, à l'O. de la branche Canopique : RM 63, RG 12, note 1 et la carte. La première ville fondée en Égypte par des Grecs, au VIIe siècle av. J.-C. : Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte* (*Mém. de la mission arch. française au Caire*, t. XII), 1893, p. 145. Sur ses temples v. *Ibid.*, p. 175, Plan de la ville, p. 179, d'après Flinders Petrie, qui en a déterminé l'emplacement d'une façon certaine.

[ἀ]πάτειραν. — On donnait pour père à Isis soit Cronos, soit Zeus, soit Hermès ; Plut. *De Is. et Os.* 12 ; DI, HA 15, HI 11, HC 6, 7. Εὐπατέρεια est une épithète d'Artémis (Apoll. Rhod. I 570) et d'Hécate (*Orphica*, fragm. 260 Abel), filles de Zeus, avec lesquelles Isis est souvent identifiée, comme elle l'est ici même. Si [ἀ]πάτειρα doit être maintenu, nous aurions affaire à une tradition toute différente, jusqu'ici inconnue.

20. σώτειραν. — AM 25.

21. Ν[ι]θίνῃ. — *Itin. Anton.* p. 154 Wesseling.

Γυναικο[πο]λείτου. — Le nome VI, RM 66, RG 26, Pieper dans PW, VII 2090, 45.

22. Πεφρή[μι]. — Identifiée par GH avec la Πάπρημις d'Hérod. II 63, III 12 (F 797), peut-être à bon droit.

Ἑστίαν. — Comme Isis, fille de Cronos et de Rhéa (Diod. I 13).

Identifiée avec la Terre dans la philosophie mystique des bas temps : Preuner dans Roscher I 2643, Süss dans PW VIII 1293. Autel d'Hestia dans un temple de Sérapis, à Tauromenium. *Inscr. gr.* XIV 433.

24. Χνου... — Nom de ville incomplet, que le scribe a effacé, quelque chose comme Chnoubis, inconnu du reste dans cette région.

26. Ἥραν. — AM 5.

27. Βουτῷ. — Hérod. II 155 ; Hécatée fragm. 284 ; Ptolém. IV 5, 44. Près du lac actuel de Bourlos : RG 41, 124. Sethe dans PW III 1087, 38.

λο[γιστικήν]. — Cf. l. 124. C'était Toth-Hermès qui passait pour avoir inventé les nombres et le calcul : Pietschmann, *Hermes Trismegistos* (1875) 13, 39 ; Brugsch, *Relig. d. Aeg.* 446; Maspero, *Hist. anc. de l'Or.* I 204 ; mais il les avait enseignés à Isis comme le reste ; cf. l. 48, 123.

28. Θώνι. — Hérod. II 113; Strab. 800 ; Diod. I 194 ; Steph. Byz. s. v. Entre Pharos et la bouche Canopique.

ἀγάπ[ην θεῶν]. — Cf. l. 109. AM 25.

30. Σαίτῃ. — Sur ce nome, le Ve, et sur ses temples v. F 780, RM 62, RG 23. Saïs, son chef-lieu, à Ssa-el-Haggar. Isis-Athèna à Saïs : Hérod. II 59 ; Plut. *De Is. et Os.* 9 et 60.

[Ἀ]θήνην. — AM 5.

νύμφην. — DR 529-530.

31. Νηβεο.... — Nom incomplet et inconnu.

Καινῇ. — La Caenopolis de Ptolémée et du Geogr. Ravenn. 125, au N. E. de Coptos : Auj. Kene, F 801.

33. Ἰ[σείῳ]. — *Isidis oppidum.* Plin. *Nat. hist.* V 64 ; Steph. Byz. s. v., Geogr. Ravenn, *l. c.* Ruines à Bohbaït : F 781, RG 78.

34. Σεβεννύτῳ. — Hérod. II 166; Strab. 802. Chef-lieu du XIIe nome, à Samannoud : F797, RM 55, RG 75.

35. Ἐπί[νοιαν]. — Cf. l. 60. C'est à Isis que sont dues toutes les inventions ; elle a créé tous les arts.

Ἑ[ρ]μοῦ πόλει. — Cette Hermopolis, qu'il ne faut pas confondre avec Hermopolis parva (l. 18), ne peut être que celle dont parle Strabon 802 et que l'on place au sud du lac de Bouto, à Tid el Farahin : RG 103 ; Pieper dans PW VIII 903, 3.

36. βασ[ί]λει σ[σαν]. — AM 5.

Δειὸς π[ό]λει τῇ μεικ[ρᾷ]. — Strab. 814 ; Plin. N. H. V 60; Ptol., *ll. cc. Itin. Ant.* Emplacement encore discuté, dans la région de Damiette : RM 58 ; RG 115 ; Sethe dans PW V 1145, 13.

37. Βουβάστῳ. — DI HA 3, HI 16. Chef-lieu du XVIIIe nome. A Tell-Bastah ; RM 48, RG 120. Sethe dans PW III 932, 65.

38. τὸ ἄνω (cf. l. 42). — L'Élément qui fut de tout temps, éternel. AM 5 : seculorum progenies initialis. Brugsch *Relig. d. alt. Aegypt.* 646.

Ἡλίου π[ό]λει. — Hérod. II 9 ; Strab. 805. Chef-lieu du XIIIe nome. A Aïn-Schams. RM 37, RG 80, Pieper dans PW VIII 49, 54.

39. Ἀ[θ]ρίβ[ι]. Chef-lieu du Xe nome. A Atrib. RM 49, RG 61. Pietschmann dans PW II 2070, 36.

Μαῖαν. — Maïa, mère d'Hermès. Identification nouvelle, dont on ignore les causes.

ὀρθωσίαν. — Épithète d'Artémis dans un grand nombre de sanctuaires de la Grèce. Les anciens en ont donné plusieurs explications différentes ; peut-être rappelle-t-elle le rôle bienfaisant de la déesse auprès des femmes en couches, et dans ce cas elle convient aussi bien à Isis qu'à une Artémis-Ilithyia (Lucine). Höfer dans Roscher, *Lexikon d. gr. und röm. Mythol.*, s. v. *Orthia* ; DR 501.

40. Ἱερᾶ. — Ville inconnue de la même région.

Φθεμφού[τ]ου. — Le nome de Phthemphouti (Plin. *Nat. hist.* V 49 ; Ptolém. IV 5), entre ceux de Saïs et de Prosopis, a été créé par un démembrement de l'un ou de l'autre. L'orthographe Φθεμφθουτί est mal établie : F 780 ; RM 51 ; RG 20.

41. Τεούχι. — Serait identique à Τεύωχις (Steph. Byz.) d'après GH, qui la placeraient entre Aboukir et Rosette.

41-42. Βουκολεῦσι. — Population qui semble avoir été fixée près de la bouche Phathnitique : Hérod. II 17 ; Strab. 792, 802 ; Dio Cass. LXXI 4 ; Geogr. Ravenn. III 2 ; Sethe dans PW III 1013, 10.

42. Ξόι. — Strab. 802 ; Plin. *Nat. hist.* V 49 ; Ptolém. et les monnaies. Placée d'ordinaire à Kum-es-Sekh. RM 53 ; RG 76.

43. Καταβαθμῷ. — Tout à fait à l'Ouest du Delta, dans le nome Libyque et sur les confins de la Marmarique. On distinguait le K. μέγας (Strab. 678 ; Plin. N. H. V 32 et 39 ; Ptolém. l. c. ; à Akaba-el-Kebir) et le K. μικρὸς (Ptolém. l. c. ; à Akaba-el-Soghir). F 823.

Πρόνοιαν. — Cf. DR 540.

44. Ἄπεως. — Hérod. II 18 ; Strab. 779, 9 ? Plin. *Nat. hist.* V 39 ; Ptolém. IV 5. Chef-lieu du IIIe nome (Libya Mareotis). Emplacement probable à Com-el-Hisn. RM 70, RG 13, et la note 2. Pietschmann dans PW I 2807, 4.

Φρόνησιν. — Cf. l. 124. Platon, dans Plut. *De Is. et Os*, 60, expliquait par là le nom même d'Isis.

45. Λευκῆς Ἀκτῆς. — Strab. 799 ; Ptolém. IV 5, 5. Un peu au Nord de Καταβαθμὸς μικρός (l. 43). A Ras-el-Kanais. F 820.

Μοῦχιν. — Leçon douteuse. Mot d'origine égyptienne, sens inconnu.

46. Ἐσέρεμφ[ι]ν. — Mot d'origine égyptienne, dont un autre exemple vient d'être signalé dans une inscription grecque de Theadelphia (Égypte) par Breccia, *Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie*, n° 15 (1914). Spiegelberg l'interprète : « celle qui fait un beau nom. »

Φραγούρων πόλε[ι]. — Strab. 805; Steph. Byz.; Geogr. Ravenn. *l. c.* A l'Est du Delta, soit dans le nome XX (Arabique), soit dans le nome VIII, dont le chef-lieu Héroopolis est placé à Tell-el-Maskhutah : RG 44.

.....φιν. — Peut-être faut-il lire aussi [Ἐσέρεμ]φιν, puisque le mot s'est déjà rencontré dans deux localités très éloignées l'une de l'autre.

47. Χοατείνη. — Ville inconnue. Au S.-E. du Delta : GH d'après la place dans l'énumération.

48-49. [γ]ραμματε[ικ]ή[ν]. — Cf. l. 123. Isis a inventé l'écriture; HA 10, HI 5, DR 462, 36.

49-50. [Κυνὸς] πόλει τοῦ Βου[σε]ι[ρε]ίτ[ο]υ. — Sur le IXe nome (Bousirite), v. RM 54, RG 57. Cynopolis en était une des villes principales. Strab. 802 ; Plin. *Nat. hist.* V 64 ; F 797 ; *Itin. Anton.* On identifie Bousiris, (Hérod. II 59-60), chef-lieu du nome, avec Abousir. Sethe dans PW III 1073, 42.

50. Πραξ[ι]δ[ί]κ[η]ν. — Épithète des Euménides et de Perséphone, particulièrement chargées entre les divinités infernales de poursuivre le crime et de faire exécuter les arrêts de la justice. Türk et Höfer dans Roscher, *Lexik.* III, 2912-2930. HA 36 et 41, HI 21, 25, 30. Sur Isis-Perséphone, cf. l. 72 ; AM 5, DR 459, 64 ; 468, 23 ; 543, 66. Cf. Perdrizet, *Le culte de Némésis dans l'Égypte grecque*, *Bull. de corr. hellén.* XXXVI (1912) 256.

51. Βουσείρει. — Cf. l. 49.

Τύχην ἀγαθήν. — Une des attributions les plus ordinaires d'Isis ; AM 25; DR 545, 49; malgré la l. 95, il est difficile d'accepter la virgule que GH mettent entre les deux mots. Cf. l. 59.

52. Ἑρμοῦ π[ό]λε[ι] τοῦ Μενδησίου. — Sur le XVIe nome et son chef-lieu, Mendès (à Thmoui-el-Emdid), v. RM 46, RG 108. Hermopolis : Strab. 802 ; Steph. Byz. s. v. Le nome est indiqué pour éviter la confusion avec Hermopolis parva (l. 35).

53. Φαρβαίθῳ. — Chef-lieu du XIe nome, auj. Horbeit, Hérod. II 166 ; Strab. 802 ; Plin. V 64 ; F 798, RM 38, RG 66.

54. Ἰσιδίῳ τοῦ Σεθροίτου. — Ville inconnue du XIVe nome (Sethroïtes) : Strab. 803, Ptolem. IV 5 24 ; F 798; RM 42 ; RG 90.

56. Ἡρακλέ[ους] πόλει. — Chef-lieu du nome Séthroïte ; Ptolem.

l. c., *Itin. Antonin*, carte de Peutinger. Emplacement discuté, dans la région de San, près du lac Menzaleh. Le nom du nome pour distinguer cette ville d'Héracléopolis magna (Bahr Yousouf) dans la moyenne Égypte.

57. Φερνο[ύ]φι. — Chef-lieu d'une toparchie dans le nome Mendésien : *Catal. of the greek papyri in the Rylands library*, 216, 274 et 217, 57, 59 (GH).

58. Λε[ο]ντωπόλει. — Strab., Ptolém. ll. cc. Chef-lieu du Xe nome. Probablement à Tell-Moukhdam : F 797, RM 47, RG 61.

ἀσπίδα. — Sur Isis-serpent v. DR 533.

59. Τάνι — San, près du lac Menzaleh : Hérod. II 166 ; Strab. 802; F 781; RG 93.

60. Σχεδίας. — Près d'Alexandrie, d'après Strab. 800. Emplacement encore incertain : RG 21-22.

61. Ἡρακλίου. — Près de Canope : Strab. 801; Steph. Byz. s. v.; Geogr. Ravenn. 2.

πελάγους κυρείαν. — AM 5; HA 34 et 145 ; HI 19; HC 6; DR 474.

62. Κανώβῳ. — Esch. *Suppl.* 312 ; Hérod. II 15, 97 ; Strab. 600, etc. Au bord de la mer, près d'Aboukir : F 777 ; RG 40 et la carte.

Μουσαναγωγόν. — Comme inventrice de tous les arts : « τῶν ἐν Ἑρμοῦ πόλει Μουσῶν τὴν προτέραν Ἶσιν καλοῦσι ». Plut. *De Is. et Os.* 3. Cf. Diod. I 18, 4; DR 462, 25.

63. Μεν[ο]ύθι. — Près de Canope : Steph. Byz. s. v. ; CIG r. 4683 *b* ; Epiphanius *Adv. haeres.* III 1093.

Ἀληθίαν. — Cf. HI 32.

64. Μεν[ι]ούει. — Ou peut-être Μενούει. L'identification avec Io est bien connue : v. DR 439. Mais le texte de 64-65 est mal établi et le sens reste très obscur.

65-66. M. . ενεστίου. — Lecture incertaine. Ville inconnue.

66-67. γυπόμορφον. — Les ailes de vautour sont un des attributs d'Isis. Cf. l. 220 ; DR 473, 47.

69. Ταποσίρι. — Dans le voisinage d'Alexandrie et de Canope, qu'il s'agisse de T. magna (Strab. 799 Ptolém. ; à Abousir, F 822) ou de T. parva (Strab. 800, *Rev. arch.* 1887 214 ; CIL. XI 1544, F 795).

68. Θαυῆστιν. — Sans doute un nom égyptien. Cf. ll. 1, 3, 14, 45, 75.

68-69. Νήσῳ. — Très probablement Pharos devant Alexandrie : F 778.

69. Πευκεστίδι. — Geogr. Ravenn. III 2. Paraît avoir été sur la côte (κυβερνῆτιν), dans le voisinage d'Alexandrie.

70. Μελαίδι. — Ville inconnue. Si on suppose Με(νε)λαίδι, il ne peut être question, à cette place, de Μενέλαος πόλις (Strab. 803), située au sud du Delta. Il vaudrait mieux songer à une ville du VIIe nome, le Ménélaïte (RG 30) ; mais encore le νομὸς Μενελαίτης ne serait pas Μενελαίς.

71. Μ[ε]νούφι. — Lecture douteuse. Ville inconnue.

στρατίαν. — Cf. ll. 83, 102. Épithète non seulement de Zeus et d'Athèna, mais encore, dans certains cultes locaux, d'Aphrodite et d'Hécate : Kuhnert dans Roscher, *Lexik.* IV 1544.

71-72. Μετηλείτῃ. — Le VIIe nome, appelé aussi Ménélaïte, avait pour chef-lieu Canope : Ptolém. ; F 798 ; RM 65 ; RG 30.

72. Κ[ό]ρην. — Cf. ll. 50, 105.

Χάρακος. — Strab. 760 mentionne une ville appelée Χαβρίου χάραξ, à l'est du Delta ; mais on ne s'attendrait guère à la trouver ici.

73. Πλινθίνῃ. — Hérod. II, 6 ; Strab. 799 ; Scylax, *Peripl.* 105 ; Ptol. IV, 5 ; F 795. Sur la côte, à l'Ouest d'Alexandrie.

74. Πηλουσίῳ. — Herod. II, 17, 154 ; Strab. p. 801. Ptolém. Carte de Peutinger. A l'est du Delta, sur la côte, à Tell-Faramah. F 784 RM 41 RG 123.

75. Κασίου. — Sur Κάσιον ὄρος v. Hérod. II, 6. Strab. 758, 796 ; Plin. *Nat. hist.* V, 65, 68 ; F. 768. A Ras el Kouroun.

Ταχνῆψιν. — Nom égyptien. Cf. l. 68.

Ἐκρή(γ)ματο[ς] (Σιρβωνίδος λίμνης). — Hérod. l.c. Strab. 760, 763 ; Diod. XIX, 64 ; Plin. V, 68 ; Ptolém. *l. c.* Steindorff dans PW V, 2216, 47. C'est le point où la Lagune Sirbonis communique avec la Méditerranée.

77. Ἀραβίᾳ. — Arabia Felix, la presqu'île d'Arabie. Cf. l. 91.

77-78. [Νή]σῳ. — Restitution douteuse. Peut-être l'île de Barakhan sur la côte O. de l'Arabie, Ἴσιδος ἱερά : Agatharchides dans les *Geogr. gr. min.* I, 180 ; Diod. III, 44.

79. Λητώ. — Le culte d'Apollon étant le culte principal de la Lycie, Isis, mère d'Horus, y avait été identifiée avec Latone.

Μύροις. — Myra : Strab. 666 ; Plin. N.H. V 100. Cf. DN 184. Hiérocl. *Synecdem.* p. 684 ; Ptolém. V 33 ; Steph. Byz. p. 479. Auj. Dembre. Petersen et Luschan, *Reisen in Lykien*, p. 37, DN p. 186.

80. ἐλευθε[ρί]αν. — Épithète ordinaire de Zeus, attribuée à Isis parce qu'elle a mis fin au règne des tyrans. Cf. l. 240. Hérod. III, 142.

81. Κνίδῳ. — Isis à Cnide : DN 124 ; R 77.

ἄφεσιν ἐφ[ό[δων εὐ[ρ]έτριαν. — Ponctuation et sens douteux.

Κυρήνῃ. — Isis à Cyrène : Hérod. IV, 186 ; DR 417.

82. Κρήτῃ. — Isis en Crète : AM 5 ; DR 383.

Δικτυννίν. — Divinité locale de la Crète : AM 5 ; Rapp dans Roscher, *Lexik.* I, p. 821 ; Jessen dans PW V 584, 33.

Χαλκη[δ]όνι. — En Bithynie, à l'entrée du Bosphore, en face de Byzance.

83. Θέμιν. — Cf. l. 50 et sur Isis-Justice, Δικαιοσύνη, DR 459-460.

Ῥώμῃ. — DR 400.

84. Κυκλά[σ]ι. — Sur Isis dans les Cyclades et les îles de la mer Egée v. DR 379-383. *Inscr. gr.* XII, v, 14 606 674 739 914 ; R 57.

στρατίαν. — Cf. ll. 71, 82, 102, 239-242. Cependant ici la lecture n'est pas certaine.

τριφυήν. — Comme Hécate, avec qui on l'a souvent confondue, Artémis, divinité lunaire, est τρίμορφος, elle a trois formes qui correspondent aux trois phases de la lune : AM 2. Schreiber dans Roscher *Lexik.* I 571 60 et Roscher *Ibid.* 1889 63 1896 50 ; Abel *Orphica*, *Hymni magici* V 23. Ἄρτεμιν : AM 5 ; τριστοιχου φύσεως συνθήματα τρισσὰ φέρουσα, *Orac.* 170 Wolff.

85. [Π]άθμῳ. — Restitution discutable, le nom de l'île étant Πάτμος.

86. Πάφῳ. — Isis à Chypre : AM 5 ; DR 379, 48.

δία<ν>. — Cf. ll. 26 et 111.

ἠπίαν. — Cf. l. 11. Peut-être cependant pourrait-on lire κεδνήν. Cf. l. 79.

87. Χίῳ. — Isis à Chios : DR 381, 64 ; R 67.

στ[ί]χουσαν = στείχουσαν. Inexplicable.

Σαλαμεῖνι. — Peut-être, d'après son rang, la ville de Chypre, quoiqu'elle soit séparée de Paphos par Chios. DR 380 3.

κατόπτιν. — Cf. l. 93 129 ; HC 10.

89-90. Χαλκιδίκῃ, Πιερί[ᾳ]. — Régions du Nord de la Syrie (Ptolém. ; Strab. 753 ; Josèphe *Ant.* 14, 15 ; Plin. *Nat. hist.* V, 81 F 642) et non de la Macédoine, si le rédacteur a suivi l'ordre géographique Mais l'a-t-il suivi ? Isis à Apollonie et Thessalonique : DB 122.

90. Ἀσ[[ε]]ίᾳ. — L'Asie Mineure ou la province romaine d'Asie : DN 1.

91. τριοδεῖτιν. — Comme identique à Hécate. Cf. l. 50, 72, 105, 113.

Πέτρας. — Plutôt celle d'Arabie que celle de Macédoine (Tite Live XXXIX, 26). Cf. l. 77 ; DR 376.

92. Ὑψήλῃ. — En Thrace ? Steph. Byz. s.v. Ou sur la côte du golfe d'Éphèse, au N. de Samos ? Bürchner dans PW IX 425 28.

93. Ῥεινοκορούλοις. — La première ville du territoire syrien, à la frontière de l'Égypte. Strab. 741, 759, 781 ; Diod. I, 60 ; T. Live XLV, 11 etc. F 723, El Arish.

παντόπ[τιν]. — Cf. l. 87.

94. Δώροις. — Sur la côte de Palestine ; auj. Tantoura. Benzinger dans PW V 1549. Isis à Dora : DR 375, 37.

Στρ[άτω]ν[ος] Πύργῳ. — Appelée Césarée depuis Auguste, la ville la plus importante de la Judée, résidence du gouverneur. Auj. Kaisarieh : Benzinger dans PW III 1293 ; DR 375, 31.

95. Ἑλλάδα. — Sur Hellas personnifiée v. Drexler dans Roscher *Lexik.* I, 2027. On ne voit pas qu'elle ait jamais reçu un culte. Son nom n'est pas moins étonnant en Palestine que Latina en Perse (l. 104). Isis aura fini par représenter la Grèce comme elle représentait la terre d'Égypte ; Plut. *De Is.* 38.

96. Ἀσκάλω<νι>. — Ascalon. Toujours sur la côte de Judée, un peu plus au Sud. Auj. Askalan. Benzinger, dans PW II, 1609. DR 374, 60.

Σινώπῃ. — Au bord du Pont Euxin, sur la côte de la Paphlagonie. Une légende bien connue faisait venir de Sinope le culte de Sérapis : Lafaye, art. *Serapis* dans Daremberg et Saglio, *Dict. des ant. gr. et rom.*

97. πολυώνυμον. — « Multinominis, nomine multiiugo », AM 5,11. DB 125-127.

Ῥαφέᾳ. — Sur la côte de Judée, tout à fait au sud : F 723.

98. Τριπόλει. — Tripoli de Syrie, près de Beyrouth : F 667.

99. Γάζῃ. — Sur la côte de Judée, entre Ascalon et Rhaphéa : Benzinger, dans PW VII, 880 ; DR 375,8.

εὔπλ(οι)αν. — Cf. ll. 15 61 74.

Δελφοῖς. — Patrie de Cléa, dame isiaque à qui Plutarque a dédié le *De Is. et Os.* V. 2 et 35. Ce nouveau témoignage contredit R 26. Isis en Phocide : Pausan. X, 32,9 ; DR 387.

100. Βανβύκῃ. — En Syrie, à l'est d'Antioche. Benzinger, dans PW II 2843.

Ἀταργάτει. — Divinité syrienne dont le culte s'est répandu au dehors, quelquefois avec celui d'Isis. Sur son culte à Bambycè v. Plin. *Nat. hist.* V, 81 ; Cumont dans PW II, 1896 ; DR 500.

101. Δήλῳ. — Le temple des divinités égyptiennes à Délos a été découvert par l'École française d'Athènes : Hauvette-Besnault, *Bull. de corr. hellén.* VII (1882), 295, 470. Cf. DB 5, note 1, qui donne la bibliographie jusqu'en 1890 ; R 38. Roussel, *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.* (1910) 521 ; Cuq, *Mém. de l'Acad. des inscr.* XXXIX (1912) 129 ; Hatzfeld, *Bull. de corr. hellén.* XXXVI (1912) 197 ; Roussel, *Ibid.* XXXVII (1913) 310.

102. Ἀμαζό(σι). — Aux bords du Thermodon, dans le Pont, quoiqu'on ait beaucoup varié sur le territoire habité par ces êtres mythologiques : Toepffer dans PW I 1755. Isis dans le Pont : DN 2.

103. Ἰνδοῖς. — Cf. l. 226. Rapports légendaires d'Osiris avec l'Inde : Diod. I, 19 7 27 5. DB 4, note 4, cite plusieurs monnaies des rois grecs de l'Inde portant l'image et le nom de Sérapis.

Μαῖαν. — Cf. l. 39 42 116.

Θεσσαλοῖς. — DR 387 ; R 28.

104. σελήνην — DR 437.

Πέρσαις. — DR 379 et DB 4, note 3 : Sérapis sur des monnaies perses de l'an 54 av. J.-C. à 4 ap. J.-C.

Λατείνην. — Ces monnaies ne permettent guère de croire que les Perses aient reçu Isis des Romains, et à une époque où ils étaient leurs adversaires les plus redoutables. V. l'Étude critique.

105. Μά(γ)οις ? — Strabon 727 fait des Mages une des tribus (φῦλα) qui habitent la Perse.

Κόρην. — Cf. l. 50 72 91 113.

Θαψ[ε]ῦσιν. — Sans doute un mot d'origine persane.

106. Ναναίαν. — Nanaï (gr. Ναναία), antique divinité babylonienne, identifiée avec Artémis ; Wagner dans Roscher, *Lexik.* III 4. Son culte, originaire d'Ourouk, au sud de Babylone, près de l'Euphrate, avait été transporté de là à Suse vers l'an 2295 av. J.-C. ; elle y était adorée sous le nom de *Bêlit*, la Dame. Scheil, *Revue d'assyriologie*, XI (1914) 183 ; *Recueil de travaux relat. à la philol. ég. et assyr.* XXXVI (1914) 188 ; *Textes élamites-sémitiques* IV 88, note 6.

106-107. Συρ[[ε]]ίας θεόν. — Dea Syria et Syria dea : Cumont dans PW IV 2236. Identique à Atargatis, l. 100. Sur ses rapports avec Isis v. CIL. IX 6099 et *Bull. de corr. hellén.* VI 502.

107. Σαμοθράκῃ. — Isis a pu y être associée au culte des Cabires, en tant que Harmonia-Corè : Bloch dans Roscher *Lexik.* II 1529.

ταυρῶπι(ν). — Épithète des divinités de la lune (Sélènè, Artémis, Hécate), dont elle rappelle les cornes : *Hymni magici* (Abel) V, 32 ; Nonn. *Dionys.* 11,185 ; 44,217 ; Synes. *Hymn.* 5,22 ; *Orac.* 167-170 Wolff. Cf. ταυρόκερως, *Hymn. Orph.* (Abel) IX 2, ταυροφυής, Diod. I 11 ; Nonn. *Dionys.* 23,309. Cependant on a aussi représenté Isis sous la forme d'une femme à tête entièrement bovine, Eduard Meyer dans Roscher *Lexik.* II 366.

108. Περγάμῳ. — DN 55. R 69.

Πόντῳ. — DN 2.

Ἰταλίᾳ. — DR 397.

109. ἀ[γά]πην θεῶν. — Cf. l. 28.

110. Σάμῳ. — DR 381; R 66.

Ἑλλη[σπ]όντῳ. — A Abydos. Cf. l. 278; DN 60. A Callipolis et Sestos : DB 111.

111. μύστειν. — Isis a, la première, initié les hommes aux mystères : HA 11, HI 27.

Μύνδῳ. — Sur la côte de Carie, près d'Halicarnasse : DN 130.

112. Βειθυνείᾳ. — DN 23.

Ἑλένην. — Conformément à la légende du voyage d'Hélène en Égypte, Hérod. II, 113, 220 ; Plut. *De Herod. malign.* 12.

113. ἡλίου ὄνομα. — Traduction d'un titre égyptien. Cf. l. 157.

Καρίᾳ. — DN 119.

Ἑκά[τ]η(ν). — Cf. l. 50 72 91 105 : AM 5.

Τρῳάδι. — DN 59.

114-115. Δινδύμῃ. — Ordinairement Δίνδυμον, montagne de Phrygie, centre du culte de Cybèle, la Grande Mère, souvent identifiée avec Isis : AM 5. Culte d'Isis à Aezani, Acmonia, Cotiaeum : DN, p. 158-164.

T[ρι]β[ί]αν. — Trivia, patronne des carrefours, épithète latine d'Hécate Τριοδῖτις (l. 91). Cf. Λατείνην (l. 104) et l'Étude critique.

Παλέντρα[ν]. — Mot phrygien ?

Βηρυτῷ. — Sur la côte de Syrie. Auj. Beyrouth. Benzinger dans PW III 321.

M(αῖ)αν. — Cf. l. 103. Isis à Béryte : DR 374, 47.

116-117. Ἀστάρτην. — Sur Isis-Astarté en Syrie v. DR 500.

Πτολεμαΐδι. — Sur la côte de Syrie. Auj. Akka (Saint-Jean d'Acre) : F 671. Isis à Ptolémaïs DR 375, 40.

φρονίμ[ην]. — Comme inventrice des arts et des sciences. Cf. l. 124.

118. Σούσοις. — Ville inconnue. Même si l'on entend par Ἐρυθρὰ θάλασσα le golfe Persique (F 7, note 13), on ne peut voir ici la capitale de la Susiane, déjà nommée (l. 105), d'autant plus que τῆς κ.τ. Ἐ.θ. établit une distinction voulue.

τῆς. — (τοῖς?).

Σαρκοῦνιν. — Mot d'origine asiatique ?

120. δεκάπ(εντε) θεσμοῖς. — Sur Isis législatrice v. DI, HA 20 HI 8 20 DR 459. Mais on ignore ce qu'il faut entendre par ses Quinze commandements. Cf. l. 156.

121-123. θαλασ<σ>ίων. — Sur Isis marine v. HA 34 145 HI 19 HC 6 DR 474, 48.

123-124. γραμματικὴν-φρον[ί]μην. — Cf. l. 27, 44, 117 ; HA 10 HI 5 34 DR 462, 36.

125-126. π[ᾶσ]αν χώραν. — (τοῦ Αἰγύπτου) HI 3.

126-127. ζῶον. — Sous sa forme de vache. Cf. ll. 107, 161.

127-128. ἱλαρὰν ὄψιν. — « Te observant inferi... calcas Tartarum » AM 25. Isis aide les âmes des morts à triompher des épreuves qui les attendent dans l'au-delà. Maspero *Hist. anc. de l'Or* 38.

Μουσαναγωγόν. — Cf. l. 62.

129. πολυόφθαλμ[ο]ν. — Épithète attribuée quelquefois à Osiris : Plut. *De Is. et Os.* 10. Cf. l. 87 93; HC 10.

129-132. θηλειῶν. — Sur Isis patronne du sexe féminin v. HA 24 36 HI 15 21 DR 491.

133. βό[σ]τρυχον. — « Boucle de cheveux. » Métaphore peut-être empruntée à la langue égyptienne. Cependant Denys d'Halic. *De comp. verb.* p. 406, dit de Platon : βοστρυχίζει τοὺς διαλόγους.

134-135. εὐθηνίαν = Τύχην ἀγαθήν. Cf. l. 51.

135-136. Ἁρποκράτις. — Sans doute fille chérie, favorite des dieux, comme Harpocrates-Horos dans l'autre sexe. Traduction probable d'un titre égyptien. Cf. « Horus femelle » dans Brugsch *Relig. d. Aeg.* l.c.

138-139. πιστοίασπιν. — Lecture et sens très douteux ; « véritable joyau ? » GH.

ἀνέμου. — Cf. l. 237. Isis est le vent du nord qui rafraîchit ; elle combat le vent brûlant du sud et commande à tous les souffles salutaires : Plut. *De Is.* 39 ; DR 475 7.

139. εἰκόνε[ς]. — HI 28 DR 461 20.

143. Ἰοῖ. — Cf. l. 64.

144. Σῶθι. — L'étoile de Sirius chez les Égyptiens. HI 14 Diod. I, 27. Cf. Lafaye dans les *Mélanges de l'école franç. de Rome* I (1881), 192, pl. 6.

145. ἐ[πι]νοεῖς. — Cf. l. 173.

146. ὑφῆναι. — Isis a inventé le tissage : DR 459, 27.

σώα[ς] Lecture douteuse.

147. συνορμισθ[ῆν]αι. — HA 36 HI 21 29 33 DR 491, 1.

150. Ἡρακλέους πόλει. — Héracléopolis la grande, au sud de Memphis, dans la moyenne Égypte. (Grapow dans PW VIII 515 27), plutôt que la petite, comme dans la ligne 56.

152. ὁρῶσι. — Elle apparaît aux fidèles pendant leur sommeil, dans l'incubation. DR 522.

154-155. — ἡμερῶν τξε′. — Isis a établi l'année régulière de 365 jours, [ἐ]νιαυτὸν τέλι[ον], l. 204 : DR 433 26.

156-157. δ[ύ]ο προσταγμάτων. — On ne sait rien de ces deux commandements. Cf. l. 120.

157. ἥλιον. — HA 26-34 160 HI 17 AM 25.

161-162. ζῷα. — Isis étant considérée ici sous la forme d'une vache. Meyer dans Roscher II 362 67 DR 453 18.

162. Ὀσίριδος ἀδύτῳ. — Probablement celui de Saïs, dans le Delta. Strab. 803.

170. γῆν σπορίμην. — HA 1162. Sur Isis-Dèmèter, déesse de l'agriculture, v. DR 442 19.

173-174. δρόσον. — Cf. l. 229, HA 167 DR 441 35.

175. φθορὰν. — Comme Némésis et Fortune. Cf. ll. 51, 194, 196.

180. οἴνου. — La même tradition a inspiré HA 86 167. Cf. Diod. I 15 8 16 1 20 4.

186. π[ά]ντων. — Fait double emploi avec celui de la l. 183, à moins qu'il n'y ait une omission dans l'intervalle.

κυβερνήσασα. — Isis a d'abord ramené par mer le corps d'Osiris, son frère et son époux, de Byblos (Phénicie) en Égypte, puis elle en a rassemblé sur sa barque les morceaux dispersés dans les marais du Delta et leur a donné la sépulture. Plut. *De Is.* 16-18.

189. [ἀγ]αθοῦ δαίμονος. — Osiris identifié avec le Bon Génie et représenté comme lui sous la forme d'un serpent : DR 536 61.

204. νόμιμα. — Cf. ll. 244-245.

[ἐ]νιαυτὸν τέλ<ε>ι[ον]. — Cf. ll. 153-155.

210. Ὧρον Ἀπόλλωνα. — Cf. ll. 246-247. Plut. *De Is. et Os.* 61.

214. γυναιξί[ν]. — Cf. l. 129, 147. Diod. I 27 2 dit même : « παρὰ τοῖς ἰδιώταις κυριεύειν τὴν γυναῖκα τὰνδρός. »

De 214 à 220 il doit y avoir deux versets ; la coupure était peut-être dans la l. 217.

220. πτέρυξ[ι]ν. — Les ailes de vautour, qui sont un des attributs d'Isis. Cf. l. 65-66.

221. ἥλιον. — Identifié avec Horos. Cf. l. 210.

223. ποταμῶν. — Cf. l. 122.

225-226. Ἐλευθέρου. — Rivière qui arrose le territoire de Tripoli en Syrie (cf. l. 98) et qu'on ne s'attendrait guère à rencontrer entre le Nil et le Gange ; ce qu'on en peut dire de plus remarquable, c'est qu'elle a de l'eau toute l'année : F 662, note 56. Auj. le Nahr-el-Kebir.

230. λ[ύ]σε[ω]ς. — Est probable, quoique le sens n'apparaisse pas nettement.

235. Διοσκου[ρ]. — Les Dioscures ont été associés, en tant que divinités sidérales et marines, à Isis Pharia, comme le montre une monnaie d'Alexandrie : *Catal. of gr. coins in the Brit. Mus.*, Poole, *Alexandria and the nomes*, p. 54, n. 451. Cf. *Introd.* p. XLIX. Le phare de Pharos semble leur avoir été dédié : Perdrizet *Rev. d. ét. anc.* 1899, 261.

236. τροφῆς. — Isis a détourné les hommes de l'anthropophagie et leur a enseigné l'agriculture. Diod. I 14 1 HI 25 HA 44 DR 442.

237. ἀνέμων. — Cf. l. 138.

240. <τυράννους>. — HI 29 DR 460 14. Cf. l. 80.

242. [Ὄ]σιριν. — Cf. ll. 13 246.

245. θρήσκ[ι]α. — Cf. l. 203.

247. εὐεργέτην. — Horos, ayant appris de sa mère la médecine et l'art de la divination, s'en servit pour améliorer le sort des hommes : Diod. I, 25 et 27 HA 16 HI 12 DR 521-525.

249. Μέμ[φ]ι. — Cf. ll. 1-3. HA 3.

250-251. αὐτοῦ. — τοῦ πατρός, d'Osiris (l. 242). Cf. 243, Diod. I, 13 5.

253. ἐπιστρα... — Peut-être l'expédition d'Osiris à travers le monde pour le civiliser : Diod. I 17 1 27 5.

269-270. Βουσείρι. — Cf. l. 51. C'était là qu'Isis avait donné la sépulture à Osiris. Son grand temple était fameux. Hérod. II, 59, 61. Plut. *De Is.* 21. La restitution B[ουσειρεῖον] paraît probable, Busiris étant aussi le nom du fondateur légendaire.

277. τέρατα. — Isis est la divinité des enchantements et de la magie DR 540 48.

278. [Ἄ]βυδον. — Dans la Haute Égypte, possédait un des principaux sanctuaires où étaient ensevelis des restes d'Osiris. Auj. Arabat. Pietschmann dans PW I 130 3.

282. λε.εθεῦ. 286. ταβδεῦ. 296. οιωεανεῦ. — Paraissent des noms mystiques d'Isis au vocatif » GH.

298. ἀσεβ[εῖ]ς. — Isis-Némésis poursuit de sa vengeance les impies dont l'arrogance brave les dieux. Cf. l. 50 HA 169 DR 543 66.

ÉTUDE CRITIQUE

Ce qui fait le principal intérêt du morceau, c'est qu'il nous donne un aperçu de l'extension qu'avait prise le culte d'Isis hors de l'Égypte. Mais quelle en est la valeur ?

Il a été écrit au commencement du IIe siècle après J.-C. Les premiers éditeurs estiment qu'il a dû être copié sur un document un peu plus ancien ; ils font remarquer que le vocabulaire géographique s'accorde avec celui de Strabon et de Pline, au lieu qu'il diffère de celui de Ptolémée sur plusieurs points ; suivant eux, l'original daterait du commencement du Ier siècle. Mais l'indice n'est peut-être pas très sûr ; voici, par exemple, la ville de Césarée, en Palestine, qui reçut ce nouveau nom en l'honneur d'Auguste lui-même ; il n'en est pas moins vrai que Pline (*Nat. hist.* V, 69) dit encore : Stratonis turris eadem Caesarea, et Ptolémée, Καισάρεια Στράτωνος (cf. lignes 94-95). Les anciennes appellations, sous l'Empire, ont donc disparu très lentement de l'usage, même à côté des noms impériaux. D'autre part, notre auteur affirme (ligne 104) qu'Isis avait reçu chez les Perses le surnom de Latina. Des monnaies des rois Parthes, frappées entre 54 av. J.-C. et 4 ap. J.-C., portent l'image de Sérapis ; on connaissait donc les dieux égyptiens en Perse dès cette époque et il est peu probable qu'on les connût alors par les Romains ; on les connaissait, comme dans l'Inde, grâce aux rapports étroits et constants établis avec la monarchie des Ptolémées. L'épithète de Latina n'a pu s'introduire que beaucoup plus tard, par une sorte de superposition, lorsque les armées romaines victorieuses se furent avancées jusqu'au golfe Persique, et ceci n'a pu arriver que sous Trajan, pendant les années 114-116. On imagine alors sans peine qu'une des légions d'Égypte, la IIe Trajana, ou la IIIe Cyrenaïca [1], ait apporté avec elle au delà de l'Euphrate une Isis nouvelle, ou rajeunie, sous le nom de Latina, par une flatterie conforme aux habitudes de l'Orient. S'il en est ainsi, notre Litanie a été à la même date composée et tracée sur le papyrus qui nous est parvenu ; seulement l'auteur y a fait entrer des morceaux de

1. Voyez leur histoire dans Cagnat art. *Legio*, *Dict. des antiq. gr. et rom.* de Daremberg et Saglio, III, p. 1078, 1079.

toutes les époques, y compris des traductions de l'égyptien qui remontent probablement à l'époque pharaonique. C'est ce que l'analyse nous montrera mieux encore.

La liste des sanctuaires d'Isis commence, naturellement, par l'Égypte ; mais nous avons perdu les premières colonnes, consacrées à la Haute et à la Moyenne Égypte [1] et cette partie, comme on a pu l'établir par la comparaison avec l'écrit du verso, devait être assez longue. L'énumération débute pour nous un peu au sud de Memphis ; elle remonte, toujours du sud vers le nord, à travers le Delta, en suivant d'abord à l'ouest la branche Canopique du Nil (l. 1-27) ; puis nous redescendons vers le sud (28-38) et, après quelques excursions dans la région intermédiaire (39-45), nous nous dirigeons vers l'est (46-60). Nous revenons alors brusquement sur nos pas vers la région de Canope, située à l'ouest (60-74), pour sauter de nouveau vers la frontière de l'est (75-76) ; on dirait que nous avons là un morceau intercalaire (60-74), emprunté après coup à une autre source. Mais le plus surprenant c'est qu'il n'est pas question d'Alexandrie, qui fut dans le monde le plus grand centre du culte égypto-grec. Était-elle citée, pour cette raison même, tout à fait en tête du document, dans la partie perdue ? On ne peut l'admettre sans supposer un désordre encore plus grave. Serait-ce une omission volontaire ? L'auteur, bien qu'écrivant à Oxyrhynchos, ou peut-être à Memphis, est trop profondément imprégné d'hellénisme pour qu'on puisse s'arrêter à cette hypothèse. Mais, quelle que soit la cause, on voit déjà par là ce que l'on peut attendre de son témoignage. Notre défiance ne fait qu'augmenter, si nous le suivons hors de l'Égypte (l. 76 à 119). Pas plus que d'Alexandrie il ne parle d'Athènes, ni de Corinthe, ni de Rhodes, ni de beaucoup d'autres villes de la Grèce, où nous sommes certains qu'Isis compta un très grand nombre d'adorateurs [2]. C'est sur la Syrie qu'il est le mieux renseigné ; il semble même avoir eu pour ce pays une complaisance particulière, si l'on en juge par les lignes 225-226, où, contre toute attente et même contre toute raison, il cite la rivière de l'Éleuthéros entre le Nil et le Gange, parmi les cours d'eau dignes de mémoire. Mais surtout il y a dans toute son énumération des villes de la Méditerranée orientale un désordre complet. Il nous promène d'abord dans l'Arabie (77), l'Asie Mineure (79-81), Cyrène, la Crète (82). Nous pourrions

1. Héracléopolis la grande et Memphis sont mentionnées dans la seconde partie, l. 150 et 249.

2. Voyez les preuves réunies par DR 379-391.

croire le voyage fini, mais nous revenons ensuite vers Chypre (86), Chios (87) et l'Asie Mineure (90) ; nous parcourons la Syrie (93-100) pour retourner par bonds désordonnés vers l'Inde (103), la Perse (104), Samothrace (107), Pergame (108) et autres lieux. Sinope (96) et Delphes (99) apparaissent chacune entre deux villes de Syrie; la Thessalie (103), entre l'Inde et la Perse. Ce désordre semble même augmenter dans les dernières lignes (84-119), si bien qu'on peut se demander s'il n'y aurait pas de notre part un scrupule exagéré à voir dans Salamine la ville de l'île de Chypre (87), dans la Chalcidique et la Piérie des régions de la Syrie (89-90), plutôt que leurs homonymes bien connues [1] ; c'est peut-être vouloir mettre de l'ordre là où il n'y en a aucun. Les noms propres sont parfois estropiés : Ascalon est appelé Ἄσκαλος ou Ἄσκαλον (96) et les Amazones, qui n'appartiennent plus à la légende mais à l'histoire, sont devenues le peuple des Ἄμαζοι (102) comme les mages de l'Inde sont devenus celui des Μάγοι (105). Enfin, de l'Occident l'auteur ignore à peu près tout, sauf Rome (83) et l'Italie (109), qu'il sépare l'une de l'autre par un voyage au long cours jusque dans l'Inde (103). Dans l'ensemble, cette partie géographique (76-119), plus encore que celle qui concerne l'Égypte (1-76), fait l'effet d'un assemblage de morceaux cousus les uns aux autres par petits groupes et à différentes époques pour l'édification de la population locale. Le caractère des litanies est de pouvoir s'allonger indéfiniment et de supporter très bien les répétitions ; l'auteur, dernier venu d'une longue série de prêtres ou d'initiés, n'a fait que copier des documents accumulés au cours des siècles, sans se soucier de les coordonner, de les rectifier ou de les compléter. Telle qu'elle est, sa liste géographique nous apporte des renseignements très utiles sur l'Égypte ; elle nomme 67 villes du Delta, dont plusieurs étaient inconnues ; elle permettra aussi de fixer plus exactement sur la carte la position de quelques autres, jusqu'ici discutée ; à ce titre, les égyptologues devront désormais en tenir compte et la ranger au nombre de leurs sources les plus importantes. Mais pour la géographie du culte d'Isis hors de l'Égypte, elle ne peut qu'en donner une idée fausse ; elle laisse dans l'ombre au moins la moitié du sujet et la plupart des sanctuaires qu'elle cite nous étaient déjà connus par d'autres sources. Les seules exceptions sont les suivantes :

82. Chalcédoine.
85. Patmos?
89. la Chalcidique.
90. la Piérie.
92. Hypsèlè.
93. Rhinocoroula.

1. V. le commentaire.

97. Rhaphée.
98. Tripolis de Syrie.
100. Bambycè.
107. Samothrace.
114. le Mt Dindyme.
118. Suse?

Parmi les surnoms donnés à Isis, un certain nombre semblent avoir été simplement transcrits de l'égyptien :

3. .....χμεῦνις.
14. .....αθροῖχις.
45-46. Μοῦχις.
46. Ἐσέρεμφις.
68. Θαυῆστις.
75. Ταχνῆψις.

ou d'une autre langue orientale :

105. Θαψεῦσις. 115. Παλέντρα. 119. Σαρκοῦνις.

D'autres résultent d'une identification avec des personnages de la mythologie grecque :

En Égypte :

9, 35, 38, 45, 67. Aphrodite.
23, 72. Hestia.
26, 32, 34, 60, 68. Hèra.
30, 72. Athèna.
42. Maia.
50. Praxidicè.
51. Tychè.
64. Io?
72. Corè.

Hors de l'Égypte.

79. Latone.
83. Thémis.
84. Artémis.
95. Hellas.
104. Sélènè.
105. Corè.
112. Hélène.
113. Hécate.
116. Maia?

ou avec des divinités locales qui nous sont bien connues :

82. Dictynnis.
100. Atargatis.
107. Nania.
107. La Déesse Syrienne.
116. Astartè.

Les épithètes[1] rappellent les attributions infinies d'Isis que nous ont révélées déjà depuis longtemps les auteurs classiques. Quelques-unes de ces épithètes traduisent très probablement des

1. V. l'Index alphabétique.

titres sacrés inscrits en hiéroglyphes dans les temples de l'Égypte, par exemple :

8. στολαρχίς.	58. ἀσπὶς ἀγαθή.
15. ὁρμίστρια.	66. γυπόμορφος.
19. ἀπάτειρα.	69. κυβερνῆτις.
38, 42. τὸ ἄνω.	

Mais parfois aussi on a l'impression que l'auteur, plutôt que de ne rien dire, procède par remplissage. Ainsi il n'augmente pas la gloire d'Isis en proclamant qu'elle s'appelle Isis à Péphrémis (22), à Iséum (33), à Écregma (76), à Cyrène (81) et au Mont Dindyme (116) ; c'est assurément qu'il n'a rien trouvé de mieux dans ses sources ; et cependant il voulait montrer que sa déesse était partout ; le nom du lieu était pour lui le principal ; quand il ne savait rien de plus, il a bouché le trou comme il l'a pu avec des épithètes banales, empruntées au riche répertoire de l'Égypte. En effet il est très probable qu'au dehors Isis, divinité importée, ne se distinguait pas toujours par une épithète particulière : μεγίστη à Hypsèlè (92), κρατίστη à Ascalon (96), ἀρίστη, καλλίστη à Delphes (99), quoique ayant des analogues en Égypte, pourraient bien être de l'invention de l'auteur. Στρατία (83) convient assez bien à l'Isis de Rome ; cependant Apulée, qui lui a fait une place si large dans son roman et qui énumère ses surnoms les plus fameux, est muet sur celui-là [1] ; il dit seulement qu'au Champ de Mars, où s'élevait son sanctuaire le plus important, elle avait pris le nom de Campensis « de templi situ » [2]. Ce n'est là qu'une appellation topographique destinée, à distinguer ce sanctuaire entre tous ceux où les habitants de la capitale rendaient un culte à Isis ; nous en connaissons six autres, parmi lesquels ceux des Isis Patricia, Athenodoria et Capitolina. Mais en outre la déesse était invoquée dans la grande ville sous plusieurs noms différents [3] :

Augusta.	Invicta.
Diana.	Regina.
Educatrix.	Salutaris.
Fortuna.	Sancta.
Frugifera.	Triumphalis.

1. Lecture douteuse du reste.
2. Apul. *Met.* XI, 26, p. 810.
3. *Corp. inscr. lat.* VI, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 436, 574 ; *Corp. inscr. gr.* 6005 ; *Ephem. epigr.* IV, p. 302, n. 875 ; *Bull. d. commiss. arch. di Roma*, 1889, p. 37.

Plusieurs des équivalents grecs se rencontrent dans la liste d'Oxyrhynchos, mais aucun n'est attribué à Rome, quoique l'auteur en ait enregistré ailleurs deux et quelquefois trois pour une seule et même ville. Peut-être a-t-il choisi la plus caractéristique; mais il est fort possible qu'il l'ait inventée ; car il assigne à toutes les Isis de l'Italie un seul surnom, « chérie des dieux » (109), comme s'il ne savait où situer chacune d'elles et comme si elles n'avaient pas eu dans la péninsule au moins autant de surnoms que de temples. Son embarras est évident ; faute de renseignements précis, il s'en est tiré au meilleur compte possible. Des surnoms latins de la déesse, deux seulement lui sont connus : Latina (104) et Trivia (114). Les premiers éditeurs ont reculé devant la restitution T[ρι]β[ί]αν ; mais Latina est, somme toute, beaucoup plus extraordinaire en Perse que Trivia en Phrygie, dans la province de l'Asia, romanisée dès le IIe siècle avant notre ère ; les inscriptions grecques de Phrygie nous offrent, sous l'Empire, bien d'autres exemples de mots latins hellénisés ; outre les titres de fonctions civiles ou militaires tirés du latin comme partout, nous y trouvons οὐέρνας, ματρῶνα στολᾶτα, σαλτάριος, μάκελλον, ταβλάριος, σεκοῦνδα ῥούδης [1]. On ne saurait s'étonner beaucoup qu'à la même époque la Τριοδῖτις (91) ait été appelée Τριβία au mont Dindyme.

A la liste géographique succède, à partir de la ligne 119, une série de louanges dont chacune correspond à un des attributs d'Isis ou à un épisode de sa vie légendaire. Dans cette partie même on peut distinguer plusieurs subdivisions. Viennent d'abord des propositions relatives, des substantifs, des adjectifs ou des participes à l'accusatif (l. 119 à 142), toujours amenés, comme ce qui précède, par la formule du début : [ἐπικαλοῦμαί σε]. Puis apparaissent des propositions principales (l. 142 à 179), dont chacune a son verbe à la seconde ou à la troisième personne (κρατεῖς, θ(ύ)ουσι, φ[έρ]ονται). Les autres versets (l. 179 à 298), quoique nous ne puissions partout établir nettement la coupure à cause des mutilations du texte, semblent avoir commencé ordinairement par σύ ; chacun d'eux est une interpellation directe et indépendante, exaltant un des bienfaits d'Isis ; la longueur en est assez variable. Si nous comparons entre eux ces trois chapitres, nous constatons de l'un à l'autre des répétitions flagrantes, par exemple sur les points suivants :

---

1. Cagnat et Lafaye, *Inscr. gr. ad res roman. pertin.* IV, n. 521 à 927. V. notamment 529, 535, 595, 634, 657, 679, 831.

Les commandements d'Isis : 119-121 et 155-157.
Régime et crues des fleuves : 121-123, 125-126 et 222-226.
Rapports avec le sexe féminin : 146-148 et 214-216.
Institution de l'année : 153-155 et 203-205.
La rosée : 172-174 et 226-230, 237-239.
Isis abaisse et élève les hommes : 174-177 et 194-196.

Il y a bien, il est vrai, des répétitions dans le même chapitre :

Horos mis sur le trône : 209-214 ; 250-252 et 262-266.

Mais on dirait surtout que d'un chapitre à l'autre chacun des versets, sans exprimer d'autres idées que le verset correspondant du chapitre antérieur, a été enflé de manière que l'ensemble produisît d'un bout à l'autre une sorte de crescendo, destiné à se faire sentir dans la récitation à haute voix: les versets sont de plus en plus développés au fur et à mesure que l'on avance à travers les chapitres 1-119, 119-142, 142-179, 179-298; et en conséquence le dernier chapitre, où les versets sont le plus développés, est aussi celui qui répète le plus souvent ce qui précède.

Il faut ajouter que les pensées sont partout présentées sans ordre et qu'il n'y a pas trace de composition, si l'on excepte le plan général ci-dessus indiqué, qui s'applique purement à la forme extérieure. Bref, aussi bien que la liste géographique (1-119), cette série de louanges produit l'effet d'un centon de morceaux rapportés, dans lequel les trois chapitres ne sont-peut-être ni du même auteur, ni de la même époque, quoique copiés en une seule fois par une seule main. Cependant cette impression même pourrait être trompeuse ; car il est clair que les règles de la composition littéraire n'ont rien à voir dans une œuvre aussi médiocre, où il s'agit avant tout de fatiguer les oreilles de la divinité par l'accumulation des expressions emphatiques et caressantes ; la monotonie, le désordre, la pauvreté de l'invention sont ici à leur place.

Donc le dévot d'Oxyrhynchos nous a laissé un document très utile pour la géographie de l'Egypte ; sur Isis et sur son culte, il ne nous apporte guère de renseignements nouveaux [1]. Il est évidemment très fier que sa déesse étende sa puissance sur un si vaste empire au dehors; si son horizon à lui-même est borné, s'il n'a sur l'Orient grec que des notions incomplètes et s'il ignore à peu près tout de l'Occident, sa foi et son admiration s'expriment avec une naïveté touchante. Jusqu'ici nous savions par d'autres

1. V. cependant le commentaire des l. 119-121, 127-128, 155-157, 179-180, 235.

témoignages ce que l'on pensait hors de l'Égypte des conquêtes d'Isis; nous entrevoyons aujourd'hui ce qu'on en pensait en Égypte. C'est une des raisons qui donnent tant de prix au papyrus publié par MM. Grenfell et Hunt. Mais il y en a encore une autre qui vaut la peine d'être exposée brièvement.

*
* *

Ce document a été rédigé en Égypte par un de ses habitants, en l'honneur d'une de ses divinités, et d'après des sources locales; mais en réalité la litanie sacerdotale a été commune à tous les peuples de l'antiquité, elle a été l'origine de l'hymne en vers [1], et même de tout panégyrique religieux, de sorte qu'il est difficile de dire si, quant à la forme, la litanie d'Oxyrhynchos est plus grecque ou plus égyptienne. Les anciens, quelle que fût leur patrie, ont toujours eu foi dans la vertu surnaturelle des noms attribués à la divinité et cette croyance a inspiré leurs prières dans tous les pays. Apollon, Dionysos, Hadès sont « polyonymes » aussi bien qu'Isis; pour les divinités moins riches en surnoms traditionnels il y a encore un vaste répertoire d'épithètes, où les dévots puisent à l'occasion suivant leurs besoins [2]. L'auteur de l'hymne *à Arès* [3], par exemple n'a pas fait autre chose que de revêtir d'une forme métrique une litanie rituelle; à tel point qu'on y retrouve quelque chose du plan suivi dans notre papyrus [4]: sur dix-sept vers les cinq premiers se composent uniquement d'adjectifs ou de substantifs exprimant la grandeur du dieu; cinq autres sont remplis par des périphrases dépendant d'un participe, où la pensée est développée un peu plus largement; la prière proprement dite termine la pièce [5]. La litanie a continué en Grèce son existence obscure à côté de l'hymne narratif en vers. Les Orphiques lui sont restés particulièrement fidèles [6]; on a soutenu que l'hymne *à Arès* lui-même était une production de leur secte; mais ce ne sont pas eux qui

1. Voyez la prière d'Achille dans Hom. *Iliade* XVI, 233 et l'invocation à Zeus dans Hésiode, *Œuvres et jours* 1-9, Maur. Croiset, *Hist. de la litt. gr.* I, p. 77-81.
2. V. les textes allégués par Usener, *Götternamen* (1896), p. 134, note 7.
3. Hymne dit homérique VIII : Εἰς Ἄρεα. Abel, *Orphica*, Ὕμνοι LXXXVIII, p. 102.
4. Cf. II, l. 1 à 119, 119 à 142 et 142 à 298.
5. V. dans le même genre Kaibel, *Epigr. gr. ex lapidibus conlecta* (1878), nn. 1025, 1026, 1027.
6. Abel, *Orphica*, Ὕμνοι, p. 55 à 102.

avaient inventé la litanie et elle ne leur était point particulière. Chez les Romains, le *carmen* en l'honneur des dieux a dû primitivement revêtir la même forme, si nous en jugeons par les fragments du *Chant des Saliens* [1] ; quelle qu'en soit l'obscurité, on ne peut se refuser à y voir une litanie, où Janus, Junon, Minerve et autres dieux étaient célébrés et interpellés, comme Isis dans notre papyrus, à la seconde personne du singulier ; une série de courtes propositions pressées et monotones rappelaient l'une après l'autre les attributions essentielles de chacun d'eux. La poésie lyrique elle-même, jusqu'à la fin, lorsqu'elle a pris le ton de l'hymne, a subi l'influence lointaine de ces chants naïfs [2].

Avant la découverte du papyrus, nous connaissions sept autres compositions grecques et latines en l'honneur d'Isis : l'inscription de Nysa, rapportée par Diodore (1) ; trois morceaux du roman d'Apulée (2, 3, 4) ; les hymnes d'Ios (5), d'Andros (6) et de Cius (7), ces deux derniers en vers [3]. Tous ces textes ont avec le papyrus une parenté évidente, quoiqu'ils soient d'époques très diverses ; l'hymne d'Andros est attribué au IVe siècle de notre ère [4]. Les numéros 1, 3 et 5 ne sont pas, à proprement parler, des hymnes ; ils ont plutôt le caractère d'une révélation ; Isis y prend la parole et explique elle-même ses attributions dans un discours où elle s'exprime constamment à la première personne ἐγώ. Dans le numéro 7, un hymne de dix vers à Anubis, Isis n'intervient qu'incidemment. Si l'on s'en tient à la forme, c'est le numéro 4 qui présente avec la litanie du papyrus le plus de rapports et on pourrait croire pour cette raison que seul il a avec elle une communauté d'origine ; mais l'hymne d'Andros (6) nous montre que

---

1. Festus, *Epit.*, p. 3 Müller ; Macrobe, *Sat.* I, 12, 12. Fragments réunis dans Havet, *De Saturnio Latinorum versu* (1880), p. 243, 405 et suiv. V. notamment :

patulti, oenus es ;
jancus, Jane, es ;
dvonus Cerus es....
Cume tonas, Leucetie, prai tet tremonti.

2. V. les formules d'invocation rassemblées par Appel (Gergius), *De precationum Romanarum sermone*, diss. inaug. de Giessen (1908), notamment p. 75 et 94. V. ibid. les formules où les lieux d'adoration sont associés, comme dans II, à un nom divin. Plus complet dans les *Religionsgeschichtl. Versuche und Vorarbeiten*, t. VII (1909).

3. Diod. I, 27 ; Apul. *Met.* XI, 2, 5 et 25 ; *Inscriptiones graecae* XII, V (1909), n. 14, 739 et *Addenda*, p. 305 ; Kaibel, *Epigramm. gr. ex lapidibus conlecta* (1878), 1029. Isis n'est pas nommée dans Apulée, *Met.* XI, 2 ; mais le suppliant, sans la connaître encore, résume, en l'invoquant, les principales attributions qui la caractérisent. Un recueil de ces *Louanges d'Isis* devait être publié par Alfred Schiff (*Inscr. gr., l. c.* n. 739). Je ne sais s'il a donné suite à son projet.

4. V. ci-dessus dans le commentaire les rapprochements nécessaires.

dans ces sortes de productions on passait facilement de la seconde personne du singulier à la première ; le poète, après six vers d'invocation cède la parole à la déesse, qui la garde dans plus de quatre-vingts vers. La différence n'est donc pas essentielle ; elle n'empêche point que l'hymne d'Ios notamment, qui est en prose, ne rappelle de très près notre papyrus ; c'est la même simplicité dans la langue et dans le style, la même allure hiératique et monotone ; là aussi nous avons affaire à une véritable litanie, dont tous les versets commencent et finissent de même. Mais dans aucun de ces morceaux l'auteur ne s'est piqué d'ordonner les pensées ; il n'a point reculé devant les redites et il a rompu sans façon la suite logique de l'énumération [1]. C'est grand dommage ; car sans cette négligence nous aurions pu, par la comparaison, déterminer au moins le sujet des versets les plus gravement mutilés, à la fin du papyrus. Mais ce serait, en l'état des choses, une entreprise chimérique ; bornons-nous à constater les caprices de composition qui, à des degrés divers [2], nous déconcertent dans ces humbles et pieuses élucubrations.

Il est plus facile de pénétrer le dessein d'Apulée, parce qu'il s'est efforcé de donner aux litanies qu'il a eues devant les yeux ou dans la mémoire un tour plus littéraire. Il les a utilisées, en les espaçant, dans le même livre, sous trois formes différentes : l'invocation (chap. 2) [3], la révélation (5) et l'action de grâces (25) [4]. Dans les chapitres 2 et 5 il a résumé à grands traits l'énumération d'une litanie sacerdotale qui donnait un aperçu du culte d'Isis chez les Grecs avant la domination romaine, car il ne va pas même jusqu'en Italie ; contrairement à ce que nous voyons dans le papyrus (l. 1-119), son choix est judicieux, sa marche régulière : il nous conduit successivement en Phrygie, dans l'Attique, à Chypre, en Crète et en Sicile. Son chapitre 25 correspond, aux lignes 119-298 du papyrus ; mais il n'est presque aucune des idées qu'il a revêtues de ses expressions fleuries et prétentieuses qui ne se retrouve soit dans cette partie du texte

1. Ainsi dans l'hymne d'Ios (HI) l. 20 et 30-32 ; 21 et 29-30 ; dans l'hymne d'Andros (HA) l. 19 et 36-40 ; 34-35 et 145-157.

2. Il y a plus d'ordre dans l'hymne d'Andros, (HA) qui appartient, malgré tout, à une catégorie plus relevée. Cependant on y observe aussi des redites de la colonne I (7, 26-34) à la colonne IV (138, 145, 160) et les colonnes mutilées II et III en contenaient d'autres. Les 37 vers de l'hymne d'Ios prêteraient à la même critique. L'ordre de HA est identique à celui de HI ; v. *Inscr. graec.* XII v, n. 739, où la concordance est indiquée dans la marge ; mais cet ordre n'est pas celui de II 119-298 ; on ne peut donc pas le faire remonter à la même source.

3. Quaqua facie te fas est inuocare.

4. Cf. 26 : Diu gratiarum gerendarum sermone prolixo commoratus.

grec, soit dans la précédente (1-119). Il a seulement écarté tout ce qui se rapportait à l'histoire mythique d'Isis, parce que ce qu'il en aurait dit ne convenait pas à la situation du personnage qu'il fait parler.

Π	Apulée *Métam.* XI, 25
ἱερά 18, 110 ; ἁγία 34, 89 ; ἀνδροσώτειρα 55 ; σώζουσα 76 ; σώτειρα 20, 91	Tu quidem sancta et humani generis sospitatrix perpetua,
ἠπία 11, 86 ; φιλόστοργος 12	semper fouendis mortalibus munifica,
δότειρα 13, 68 ; χαριτοδοτείρα 10	dulcem matris affectionem miserorum casibus tribuis.
τῶν τὰς καλὰς ἀγόντων ἡμέρας εὐθηνία, ὀρθωσία 39, 98 ; ὁρμίστρια 15, 74	Nec dies, nec quies ulla ac ne momentum quidem tenue tuis transcurrit beneficiis otiosum,
Τύχη ἀγαθή 51	quin mari terraque protegas homines et depulsis uitae procellis salutarem porrigas dexteram qua fatorum etiam inextricabiliter contorta retractas licia ;
ἀγάπη θεῶν 28, 109	et fortunae tempestates mitigas et stellarum noxios meatus cohibes.
ἐν Λήθῃ ἱλαρὰ ὄψις 127	Te superi colunt,
ἥλιον ἐπιφέρεις 157	obseruant inferi,
ἄνασσα τῆς οἰκουμένης 120, 15, 16, 23, 32, 37, 57 ; ἄνασσα, βασίλεισσα 36, 218 ; δυνάστις 94, 41, 56, 97 ; κυρεία 218, 222 ; πάσης χώρας 24, 62 ; παντοκράτειρα 20 ; ἡγεμονίς 52 ; δεσπότις 108, 231	tu rotas orbem, luminas solem, regis mundum,
	calcas Tartarum.
τὸ μεταίωρον κρατεῖς 144	Tibi respondent sidera,
ἀρετὴ τῶν συνεστηκυιῶν ἡμερῶν τξε′ 153	redeunt tempora,
εὐφραίνονται οἱ θεοί 159	gaudent numina,
ἐξ ὧν ἅπαντα συνέστηκεν, εὑρέτρια πάντων 184	seruiunt elementa.

ἀνέμων τὸ κράτος ἔχεις 237 ; cf. 138	Tuo nutu spirant flamina,
δι' ἣν τὸ πᾶν ἐστι διὰ παντὸς ὄμβρου 227	nutriunt nubila,
	germinant semina,
....τὴν γῆν σπορίμην.. 170	crescunt germina.
	Tuam maiestatem perhorrescunt aues caelo meantes,
	ferae montibus errantes,
	serpentes solo labentes,
	belluae ponto natantes.

L'attention du lecteur, dans ce texte, est attirée tout de suite par les assonances qui se font écho au bout des membres de phrase symétriquement construits. Ce procédé, qui marie, suivant les recettes de l'école, les ὁμοιοτέλευτα aux πάρισα ou ἰσόκωλα, c'est-à-dire à des groupes de mots égaux, formant souvent entre eux des antithèses (ἀντίθετα) [1], est un de ceux qu'Apulée a appliqués le plus volontiers dans ses ouvrages, et particulièrement dans les *Métamorphoses* [2] ; il s'y est complu au point d'aller jusqu'à des effets qui nous semblent aujourd'hui puérils et fatigants [3]. Cicéron connaissait bien ces trois figures, dont Gorgias passait pour être l'inventeur ; mais il recommandait de ne pas les prodiguer ; Apulée, sous l'influence des néosophistes, en a usé et abusé. Il est facile de reconnaître dans sa prose cinq versets commençant uniformément, comme dans II 179-298, par le pronom ou l'adjectif possessif de la seconde personne. Les quatre derniers ont chacun quatre membres (κῶλα), le premier n'en a que deux. De même dans le premier verset les deux membres, par exception, ne riment pas ; mais, comme on l'a montré, il faut savoir résister à la tentation de corriger le texte, une légère dissymétrie étant souvent dans ces constructions symétriques une finesse de plus [4]. Cicéron aime que le dernier κῶλον soit plus long que les autres [5], pour que l'esprit s'y repose, comme on se repose sur un siège large et solide au terme d'une course ; Apulée fait l'inverse : il enferme dans le premier κῶλον, qui devient ainsi le plus

1. Norden, *Die antike Kunstprosa* (2e éd. 1909), p. 810-870 ; Laurand, *Études sur le style des discours de Cicéron* (1907), p. 116, 119, 122.
2. Koziol, *Der Stil des Apuleius* (1872), p. 208 ; Schober, *De Apulei Metamorphoseon compositione numerosa*, diss. inaug., Halle, 1904.
3. Voyez le très riche recueil d'exemples donné par Koziol et Schober. Le même procédé n'est pas moins apparent du reste dans la litanie du chapitre 5.
4. Laurand, p. 119, 120 ; Schober, p. 6, 9, 31.
5. Cic. *De orat.* III, 48, 186.

long, le verbe et le pronom, afin que, l'élan une fois donné, rien n'arrête plus la course de la phrase.

Nous devons donc reconnaître ici l'influence évidente de la rhétorique, et de la rhétorique du temps[1]. Cependant on ne peut nier non plus que les litanies fussent souvent rimées ; nous en avons la preuve dans l'hymne d'Ios et même dans la dernière partie de Π (179-298), où plusieurs versets se terminent de même par des aoristes premiers à la seconde personne du singulier : κατέδιξας, ἠύξησας, παρέδωκας, κατέστησας, etc[2]. Ce rapport de l'hymne en prose avec l'art des rhéteurs a déjà été signalé et on a soutenu à ce propos que la rime, dans les chants liturgiques, notamment dans ceux de l'Église primitive, provenait d'une tradition scolaire[3]. Mais il est beaucoup plus probable que les litanies populaires, dont l'origine se perd dans la nuit des temps[4], en ont usé bien longtemps avant qu'aucun rhéteur songeât à en tirer un effet oratoire ; car la rime, dans les phrases courtes et hachées de la litanie, est comme imposée par la monotonie de la pensée, qui ramène toujours à la même place la même désinence grammaticale. Et ainsi Apulée a très bien pu appliquer une fois de plus un procédé oratoire qui lui était cher, sans que l'influence d'une litanie authentique, empruntée à un temple d'Isis, soit pour cela contestable dans le passage cité plus haut ; il a seulement varié davantage les rimes et balancé plus ingénieusement les κῶλα. Le papyrus nouveau que nous venons d'étudier nous permet de déterminer plus exactement en cet endroit sa part d'invention ; à ce titre encore c'est un document plein d'intérêt.

Georges Lafaye.

---

1. Il faut corriger dans ce sens G. Lafaye, *Hist. du culte des divin. d'Alexandrie* (1883), p. 138, note 4.
2. Exemples orphiques : Norden, *op. cit.*, p. 848.
3. Norden, p. 844.
4. Norden lui-même en fournit des exemples, p. 820. Comparez le chant des Saliens, plus haut, p. 99, note 1. L'auteur du *Philopatris* (IVe siècle) appelle πολυώνυμος ᾠδή une litanie chrétienne : Ps. Lucien, *Philopatris*, 27.

INDEX

Les chiffres renvoient aux lignes du papyrus.

1° Mythologie et Culte

Ἀγαθὸς δαίμων 189.
ἄδυτον 162, 216, 249.
Ἀθήνη 30, 72.
Ἀπόλλων 210.
Ἄρτεμις 84.
Ἀστάρτη 116.
Ἀτάργατις 100.
Ἀφροδίτη 9, 22, 35, 38, 45, 67.
Βούβαστις 4.
Β.....(ἱερὸν καλούμενον) 269.
δαίμονες 164.
Δικτυννίς 82.
Διόσκουροι 235.
εἰκόνες θεῶν 139.
Ἑκάτη 113.
Ἑλένη 112.
Ἑλλάς 95.
ἐξόδιαι θεῶν 136.
Ἑστία 23, 74.
εὐχαί 182.
ζῶα θεῶν 140.
ζῶα ἱερά 160.
Ἥρα 26, 32, 34, 60, 68.
Ἥφαιστος 2.
Θέμις 83.
ἱερὸν καλούμενον Β..... 269.
Ἰσεῖον 202.
(Ἴσιδος) βουλεύματα 241.
— θεσμοὶ δεκάπεντε 119.
— προστάγματα (τὰ δύο) 156.
— πτέρυγες 220.
Ἶσις 21, 33, 76, 81, 115, 142.
— ἀβίβαστος 115.
— ἀγαθή 59, 95.
— ἀγάπη 28, θεῶν 109.
— ἁγία 34, 36, 89, 256.
— ἁγνή 86.
— ἀθάνατος 13.
— Ἀλήθεια 63.
— ἀμίαντος 109.
— ἄνασσα 15, 16, 23, 32, 37.
— ἄνασσα πόλεων 57.
— ἄνασσα τῆς οἰκουμένης 121.
— ἀνδροσώτειρα 55.
— ἀπάτειρα 19.
— ἀρίστη 99.
— Ἁρποκράτις 136.
— ἀσπὶς ἀγαθή 58.
— ἄφεσις ἐφόδων 80.
— βασίλισσα 36, 218.
— βόστρυχος ἐν ταῖς πανηγύρεσιν 134.
— γραμματική 48, 123.
— γυπόμορφος 66.
— δεσποτίς 108, πάντων 231.
— δία 26, 86, 111.
— διάδημα ζωῆς 139.
— δότειρα 13, 68.
— δυνάστις, 34, 41, 57, 97.
— ἐλευθερία 80.
— Ἐπίνοια 34, 60.
— ἐπίτροπος θαλασσίων 121.
— Ἐσέρεμφις 46.
— εὐθηνία 135.
— εὐθῖα 283.
— εὐπλέα 99.

— εὐπορία ἡδίας ἐν ταῖς συνόδοις 131.
— εὐπρεπής 130.
— εὑρέτρια 81, 185.
— Εὐφροσύνη 19, 31.
— ζῶον καλὸν θεῶν πάντων 127, διαδημάτων 193.
— ἡγεμονίς 52.
— ἡλίου ὄνομα 112.
— ἡπία 11, 86.
— Θαυῆστις 68.
— Θαψεῦσις 105.
— ἱερά 18, 41, 110.
— ἱερωνικοτελοῦσα 78.
— καλλίμορφος 18, 53.
— καλλίστη 100.
— κατόπτις 87.
— κεδνή 79.
— κόσμος θηλειῶν 131.
— κρατίστη 96.
— κυβερνῆτις 69.
— κυρία 142, 218.
— κυρία αὐξήσεως καὶ φθορᾶς 194.
— κυρία ἡγεμονίας 24.
— κυρία πάσης χώρας 24.
— κυρία πελάγους 61.
— κυρία ποταμίων στομάτων 122.
— κυρία στρατίας 239.
— κυρία τῆς γῆς 222.
— κυρία φλεγμάτων 248.
— κυρία φωτός 248.
— Λατείνη 104.
— λογιστική 27, 124.
— λωτοφόρος 40.
— μεγάλη θεός 77.
— μεγίστη 21, 92, θεῶν 142.
— μία 6.
— μισέχθης 137.
— Μουσαναγωγός 64, 128.
— Μοῦχις 45.
— μύστις 111.
— μ..ιθ..κή 85.
— νέα 85.
— νικήτρια 30, 48.
— νύμφη 30.
— ὁδηγὸς θαλασσίων 122.
— Ὀνε..... 1.
— ὄνομα ἡλίου 112, 143.
— ὀρθωσία 39, 98.
— ὁρμίστρια 15, 74.
— ὕψις ἱλαρὰ ἐν Λήθῃ 127.
— πανάφθονος 88.
— πάνταρχος 137.
— παντοκράτειρα 20.
— παντόπτις 93.
— † πιστοίασπις ἀνέμου 138.
— πολύμορφος 9, 70.
— πολυόφθαλμος 129.
— πολυώνυμος 97, 101.
— Πρόνοια 43.
— πρῶτον ὄνομα 143.
— Σαρκοῦνις 119.
— στίχουσα 87.
— στολαρχίς 8.
— στρατία 71, 83, 102.
— σώζουσα 76.
— Σῶθις 144.
— σώτειρα 20, 91, 293.
— ταυρῶπις 107.
— Ταχνῆψις 75.
— ταχυνίκης 69.
— τελεία 32.
— τὸ ἄνω 38, 42.
— τριοδῖτις 91.
— τριφυής 84.
— φιλία 94.
— φιλόστοργος 12, 131.
— Φρόνησις 44.
— φρονίμη 117, 124.
— χαριτοδότειρα 10.
— χαριτόμορφος 59.
— χρησμωδός 43.
— ὡραία 90.
— .....αθροιχις 14.
— .....οφις 4.
— ..τη 17.
— .....φις 47.
— .....χμεῦνις 3.
Ἰώ 64, 143.
Κόρη 72, 105.
Λήθη 127.
Λητώ 79.
Μαῖα 39, 42, 103, 116.
Νανία 106.

Ὀσίριδος ἄδυτον 162.
Ὄσιρις 198, 242.
— ἀδελφὸς (Ἶσις) 186.
— ἀθάνατος 242.
Παλέντρα 115.
πανηγύρεις 133, θεῶν 181.
Πραξιδίκη 50.
Σελήνη 104.
Συρίας θεός 106.
Τριβία 114.
Τύχη ἀγαθή 51.
Ὧρος 210, 222, 233, 234, 246, 250.
— ἀγαθός 246.
— βασιλεύς 266.
— διάδοχος 251, 263.
— θρονιστής 251.
— κύριος θράνου 265.
— κύριος νέος τοῦ παντὸς κόσμου 210.
— χρησμωδός 252, 266.
(Ὧρου) πάτριος οἶκος 267.

2° Géographie.

Ἄβυδος 278.
Ἄθριβις 39.
Αἴγυπτος 224.
Ἀμαζόνες 102.
Ἄπις 44.
Ἀραβία 77.
Ἀσία 90.
Ἄσκαλων 96.
Ἀφροδίτης πόλις 7.
Βανβύκη 100.
Βηρυτός 116.
Βιθυνία 112.
Βούβαστος 37.
Βουκολεῖς 42.
Βούσιρις 51, 269.
Βουσιρίτης 50.
Βουτώ 27.
Γάγγης 226.
Γάζα 99.
Γυναικοπολίτης 21.
Δέλτα 10.
Δελφοί 99.
Δῆλος 101.
Δίνδυμα 114.
Διὸς πόλις ἡ μικρά 36.
Δῶρα 94.
Ἔκρηγμα 75.
Ἐλεύθερος 225.
Ἑλλήσποντος 110.
Ἑρμοῦ πόλις 18, 35.
Ἑρμοῦ πόλις τοῦ Μενδησίου 52.
Ἐρυθρὰ θάλασσα 118.
Ἐσ..... 25.
Ἡλίου πόλις 38.
Ἡρακλέους πόλις 150.
Ἡρακλέους πόλις τοῦ Σεθροίτου 56.
Ἡράκλιον 61.
Ἡφαίστου οἶκος 2.
Η..κτος 148.
Θεσσαλοί 104.
Θρᾷκες 101.
Θῶνις 28.
Ἱερά 40.
Ἱέρασος 13.
Ἰνδική 226.
Ἰνδοί 103.
Ἰσεῖον 33.
Ἰσίδιον 54
Ἰταλία 109.
Καινή 31.
Καλαμίσις 11.
Κάνωβος 62.
Καρήνη 11.
Καρία 113.
Κάσιον 75.
Καταβαθμός 43.
Κε..κυλῆμις 17.
Κνίδος 80.
Κρήτη 82.
Κυκλάδες νῆσοι 84.
Κυνὸς πόλις 49.
Κύπρος 88.
Κυρήνη 81.
Λεοντόπολις 58.

Λευκὴ Ἀκτή 45.
Λητοῦς πόλις ἡ μεγάλη 6.
Λυκία 78, 79.
Μάγοι 105.
Μελαίς 70.
Μέμφις 249.
Μενδήσιος 52.
Μενίουις 64.
Μένουθις 63.
Μένουφις 71.
Μετηλίτης 72.
Μύλων 16.
Μύνδος 111.
Μύρα τῆς Λυκίας 79.
Μώμεμφις 14.
Μ..ενέστιον μέγιστον 66.
Ναύκρατις 19.
Νηβεο..... 31.
Νικίου 12.
Νῆσος 68, 77.
Νιθίνη 21.
Νῖλος 125, 225.
Ξόις 42.
Ὄλυνπος 130.
Πάθμος 85.
Πάφος 85.
Πέργαμον 108.
Πέρσαι 104.
Πέτρα 91.
Πεύκεστις 69.
Πέφρημις 22.
Πηλούσιον 74.
Πιερία 90.
Πλινθίνη 73.
Πόντος 109.
Προσωπίτης 8.
Πτολεμαΐς 117.
Ῥαφέα 97.
Ῥινοκόρουλα 93.
Ῥώμη 83.
Σάις 32.
Σαΐτης 30.
Σαλαμίς 87.
Σαμοθράκη 107.
Σάμος 110.
Σεβέννυτος 33.
Σεθροίτης 54, 56.
Σιδών 116.
Σινώπη 96.
Σοῦσα 105, 118.
Στράτωνος Πύργος 94.
Σχεδία 60.
Τάνις 59.
Ταπόσιρις 67.
Τένεδος 112.
Τέουχις 41,
Τρίπολις 98, 225.
Τρωάς 114.
Ὑψήλη 92.
Φάρβαιθος 53.
Φέρνουφις 57.
Φθέμφθουτος 40.
Φοίνιξ 106.
Φραγούρων πόλις 46.
Χαλκηδών 82.
Χαλκιδίκη 89.
Χάραξ 72.
Χίος 87.
Χνου..... 24.
Χοατίνη 47.
Ψώχημις 15.
..... πόλις 1.

3° Varia.

ἀβουλία 258.
ἀμέτρητον 145.
ἄνδρες 147, 215.
ἄνεμος 237.
ἀσεβεῖς 298,
ἀστραπαί 238.
βρονταί 238,
γῆ 230.
γῆ σπορίμη 170.
γυναῖκες 146, 214.
δρόσος 173, 229.
ἐνιαυτὸς τέλειος 204.
ἥλιος 221, 233.
ἡμέραι τξε´ συνεστηκυῖαι 154,

θάλασσα 230.
θρήσκιον 245.
μετέωρον 144.
νέαι 149.
νόμιμα 204.
οἶνος 180.
ζμβρος 228.
πηγή 228.
πλήμμυρα ποταμῶν 223.
πόλος 232.
πρεσβεῖς 148.
τέρατα 277.
ὑφῆναι 146.
φώς 295.
χιών 229, 239.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

H. G. Viljoen. *Herodoti fragmenta in papyris servata.* Diss. inaug., Groningue, Scholtens fils, 1915, 1 vol. in-8°, 60 p.

Cette dissertation de l'Université de Groningue comprend trois parties : dans la première, l'auteur reproduit, accompagnés de notes critiques, les différents fragments d'Hérodote fournis par les papyrus, dans la seconde il rassemble toutes les particularités de dialecte et d'orthographe de ces mêmes papyrus en les comparant avec les leçons des manuscrits et les formes adoptées par Fritsch dans son édition ; dans la troisième enfin il cherche à démêler quels principes généraux de critique on peut tirer de l'étude des papyrus d'Hérodote pour l'établissement du texte de cet auteur.

Les fragments retrouvés n'étant pas très nombreux et se trouvant souvent fort mutilés, on ne saurait s'attendre à trouver une foule de leçons nouvelles, il en est cependant d'intéressantes : ainsi I, 105 (Viljoen, p. 6 et 8), deux papyrus portent la leçon ἡ θεός attestée par Longin et Tibère le rhéteur contre le ὁ θεός de nos manuscrits défendu par Gronovius. Plus loin I, 107, la conjecture de Schaefer ὑπερθέμενος se trouve confirmée (manuscrits : ὑποθέμενος) ; I, 115 : τούτου εἵνεκεν (mss. : τοῦδε εἵνεκα) ; II, 158 (p. 27), ἀπαρτί ne se trouve ni dans le papyrus, ni dans la plupart des manuscrits ; II, 159 (p. 28 et 36), il semble bien qu'il faille lire avec le papyrus et Porphyre, ici et ailleurs, Βραγχίδας τὰς Μιλησίων et non pas comme le voulait Reiske Βραγχίδας τοὺς Μιλησίων ; de même, II, 162, la leçon παρ' ἑωυτόν, au sujet de laquelle plusieurs avaient émis des doutes, est confirmée. En ce qui concerne le dialecte, l'auteur note que, dans les papyrus, εε n'est jamais contracté en ει ; εο non contracté se rencontre sept fois, ευ, deux fois, d'autre part on a ἀγνοεῖν à côté de νοσέειν. Pour expliquer des formes comme κέεται ou ἐκέετο certains savants ont admis que le texte d'Hérodote avait subi une transformation voulue, un μεταχαρακτηρισμός, que l'on avait introduit dans le texte de faux ionismes et des archaïsmes fabriqués à l'aide de la langue épique. L'auteur montre combien peu sûre est cette hypothèse puisque ces prétendus faux ionismes sont confirmés par des papyrus du Ier siècle, certainement antérieurs à la transformation artificielle que l'on avait supposée. En résumé, conclut l'auteur, les papyrus nous apprennent que nos manuscrits contiennent un certain nombre de fautes non révélées par des variantes de texte. Comme d'une part tous nos manuscrits s'accordent pour donner la leçon fautive, comme d'autre part la vraie leçon nous est fournie par des papyrus ou des auteurs du IIe ou IIIe siècle on peut déduire que tous nos manuscrits remontent à un archétype écrit au IVe ou Ve siècle. Autre règle générale à tirer de l'étude des papyrus : on ne saurait se montrer assez prudent dans la question des mots prétendus oiseux ou inutiles : un certain nombre de mots trouvés superflus et athétisés par les modernes sont donnés par les papyrus et sont probablement d'Hérodote.

La thèse de M. V. est consciencieusement et soigneusement faite. Tout au plus pourrait-on lui reprocher de ne pas indiquer d'une manière assez précise certaines références : ainsi, au haut de la page 56 on aimerait savoir que les mots καὶ ἐργασμένη se rapportent à Col. XII, l. 38 du papyrus indiqué; ailleurs, à la page 34 l'article de Aly est indiqué comme op. cit. alors que la référence exacte ne se trouve qu'à la p. 14. Ces légères critiques n'enlèvent rien à la valeur du travail qui rendra certainement service à tous ceux qui auront à étudier le texte d'Hérodote.

Georges Méautis.

Herbert Richards, *Aristotelica*, London, Grant Richards, 1915, in-12, 176 pages.

Sous ce titre, M. Herbert Richards, un des maîtres les plus réputés d'Oxford, publie de simples remarques ou notes sur un certain nombre d'ouvrages qui portent le nom d'Aristote : l'*Ethique à Nicomaque*, les *Magna Moralia*, l'*Ethique à Eudème*, la *Politique*, les *Economiques*, l'Ἀθηναίων πολιτεία, la *Rhétorique*, la *Poétique*, les *Problèmes* et les *Fragments*. A l'exception des remarques sur la *Rhétorique*, déjà publiées en 1914 dans le *Journal of Philology*, toutes les autres sont inédites.

Le volume est fort intéressant et témoigne d'une connaissance approfondie de l'œuvre d'Aristote dont l'étude est en honneur à Oxford, mais qu'il me soit permis, avant de présenter quelques observations de détail sur les remarques mêmes, d'aborder une question d'ordre général. Le texte d'Aristote peut-il être traité comme celui de Xénophon et d'Hérodote, par exemple, qui sont également familiers à M. H. R. ? N'y a-t-il pas lieu de distinguer, entre les différents ouvrages du grand philosophe, ceux dont la forme peut être considérée comme achevée et ceux que nous ne connaissons que par des notes d'auditeur ? Est-il juste d'appliquer à tous la même méthode critique, le même souci de rigueur ou de purisme ? Nous n'avons pas encore, pour l'histoire du texte d'Aristote, l'équivalent de la belle étude que M. Henri Alline vient de nous donner pour le texte de Platon : raison de plus pour nous avertir de différences manifestes de rédaction, qui imposent en quelque sorte au critique plus de discrétion ou de réserve dans certains passages. Par exemple, *Politique* 1275 *a* 33 (H. R. p. 77) : ὁ μάλιστ' ἂν ἐφαρμόσας πολίτης ἐπὶ πάντας τοὺς λεγομένους πολίτας σχεδὸν τοιοῦτός ἐστιν. M. H. R. condamne πολίτης qu'il trouve à la fois gauche (puisqu'on retrouve immédiatement πολίτας) et incorrect (parce qu'on attend un mot tel que ὁρισμός ou διορισμός). La correction me semble inutile et le texte parfaitement clair. Loin d'être choqué d'une répétition dont il y a tant d'exemples dans ce chapitre de la *Politique* et dans l'œuvre tout entière, je trouve un trait de lumière dans l'opposition du singulier πολίτης et des pluriels (πολίτας) qui précèdent et qui suivent cette conclusion.

Les observations qui suivent n'ont d'autre objet que de montrer à l'auteur quel intérêt j'ai pris à son livre.

P. 41. *Ethique à Nicomaque*, 1179 *b* 2 : Οὐδὲ δὴ περὶ ἀρετῆς ἱκανὸν τὸ εἰδέναι, ἀλλ' ἔχειν καὶ χρῆσθαι πειρατέον ἢ εἴ πως ἄλλως ἀγαθοὶ γινόμεθα. M. H. R. suggère < μαθόντας > après πειρατέον. L'addition est-elle utile ? Il ne suffit pas de connaître la vertu, il faut s'efforcer de la posséder et de la pratiquer. La théorie d'Aristote et les termes nous sont bien connus; voy. 1146 *b* 31 et

suiv. Ce qui est moins clair, malgré le commentaire de Michel d'Ephèse (605, 14), ce sont les mots ἢ εἴ πως ἄλλως.

P. 79. *Politique*, 1278 *a* 25 : ἐν Θήβαις δὲ νόμος ἦν τὸν δέκα ἐτῶν μὴ ἀπεσχημένον τῆς ἀγορᾶς μὴ μετέχειν ἀρχῆς. M. H. R. accepte la correction de Newman < διὰ > δέκα ἐτῶν. La correction est inutile. Qu'il me soit permis de citer une inscription inédite d'Erythrées, conservée au Musée du Louvre et que je publierai prochainement : μὴ συνελεσρεν τὸν αὐτὸν μηδὲ γράφεν δέκ' ἐτέων.

P. 82. *Politique*, 1285 *a* 9 : κτεῖναι γὰρ οὐ κύριος εἰ μὴ ἔν τινι βασιλείᾳ. M. H. R. a parfaitement raison de relever cet exemple d'un mot (βασιλείᾳ) emprunté à une ligne voisine. Il propose ἔν τινι καιρῷ, οὐ ἀνάγκη.

P. 85. *Politique*, 1329 *a* 34 : ἐπεὶ... πρέπει τήν τε θεραπείαν ἀποδιδόναι τοῖς θεοῖς καὶ τὴν ἀνάπαυσιν ἔχειν περὶ αὐτοὺς τοὺς διὰ τὸν χρόνον ἀπειρηκότας, τούτους ἂν εἴη ταῖς ἱερωσύναις ἀποδοτέον. M. H. R. corrige audacieusement le texte : καὶ τὴν ἀνάπαυσιν ἔχειν τοὺς δ. τ. χ. ἀ., τούτοις τὰς περὶ αὐτοὺς ἱερωσύνας ἀποδοτέον. Il me semble suffisant, si l'on veut corriger à tout prix, de lire avec Susemihl, τούτοις ἂν εἴη τας ἱερωσύνας ἀποδοτέον.

P. 86. *Politique*, 1330 *b* 26 : δυσέξοδος γὰρ ἐκείνη τοῖς ξενικοῖς καὶ δυσεξερεύνητος τοῖς ἐπιτιθεμένοις. Je me contenterais de la correction de Jackson δυσείσοδος sans brouiller le texte comme le propose M. H. R. : δυσείσοδος γ. ἐ. τοῖς ξενικοῖς ἐπιτιθεμένοις καὶ δυσεξερεύνητος.

P. 88. *Politique*, 1338 *b* 4 : ἐπεὶ δὲ φανερὸν,.. παιδευτέον εἶναι. La construction ne me choque pas dans un ouvrage comme celui-là.

Je pourrais multiplier ces observations et j'aime mieux terminer par un vœu. Que M. H. R. qui connaît si bien Aristote nous donne quelque jour l'histoire du texte. Il nous a rendu service aujourd'hui en nous aidant à relire plus d'un passage obscur. Nous lui aurons plus de reconnaissance encore quand il nous aura définitivement éclairés sur la tradition du texte aristotélicien.

Bernard Haussoullier.

René Aigrain. — *Manuel d'épigraphie chrétienne* : I. *Inscriptions latines*. II. *Inscriptions grecques*, Paris, Bloud (1912). Fait partie de la collection : Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques.

Sous le titre ambitieux de *Manuel d'épigraphie chrétienne*, M. l'abbé Aigrain, du diocèse de Poitiers, publie deux excellents petits volumes qui rendront service non seulement à ceux qu'il se propose particulièrement d'éclairer et d'aider, prêtres, étudiants, séminaristes (I, p. 13), mais encore à tous nos étudiants en général et à beaucoup de nos maîtres. Ne risquons donc pas de tromper ce public nombreux en lui annonçant un manuel qu'il ne trouvera pas. M. l'abbé Aigrain l'introduit en somme dans l'épigraphie chrétienne et remplit son rôle avec beaucoup de mesure, de sûreté, de précision : c'est œuvre déjà très méritoire.

Et puisque nous parlons de nos étudiants, rendons-leur service encore en leur recommandant de ne pas séparer ces deux volumes du remarquable article du P. Jalabert que j'ai déjà signalé dans cette même *Revue* (1911, p. 115-117). M. l'abbé Aigrain le connaît, bien entendu, et l'apprécie et le cite dans sa Bibliographie, dans sa Préface, dans ses notes. Je me permets d'insister : que nos étudiants lisent d'abord, dans le *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique* la deuxième partie de l'article *Epigraphie* (Les inscriptions et l'Église), et qu'ils abordent ensuite les deux recueils de la

collection Bloud, ils s'en trouveront bien. Ce sont deux œuvres françaises, nettes, claires, qui les instruiront également et leur inspireront le désir d'aller plus loin.

Le recueil latin comprend 258 textes ; le recueil grec, 144 seulement, parce que les textes grecs sont traduits et que les textes latins ne le sont pas. Textes latins et textes grecs se suivent dans l'ordre chronologique. L'auteur n'admet ni divisions, ni rubriques. La bibliographie, très suffisante, est rejetée dans les notes ; le commentaire, quand il y a lieu, suit les textes mêmes. Je regrette que l'impression n'apporte pas plus de clartés au lecteur. Celui-ci eût gagné à trouver des chiffres gras pour la numérotation des textes, et un caractère différent pour le texte et le commentaire. Des livres comme ceux-là sont faits pour être constamment ouverts, maniés. consultés, et ces petits secours ne doivent pas être négligés. Les textes m'ont paru bien choisis et le commentaire suffisant pour des débutants ; il est clair que l'auteur résume le plus souvent les explications données par ses devanciers, mais il le fait avec mesure et clarté. Je regrette encore que l'Index ne soit pas plus complet. Il met bien en lumière les intentions de l'auteur qui s'est surtout préoccupé d'illustrer la vie et la doctrine de l'Eglise, mais j'y aurais ajouté de courtes indications sur la provenance des inscriptions (Rome, Gaule, Afrique, etc.) ; c'étaient quelques lignes de plus et un jour nouveau sur le recueil. Souhaitons que ces desiderata reçoivent satisfaction dans une autre édition.

Dans le volume consacré aux Inscriptions grecques les textes sont traduits et d'ordinaire avec beaucoup d'exactitude. Le grec qui est accentué avec assez de soin suffit à donner plus de clarté aux pages. Je me bornerai à quelques observations de détail. P. 2, note 2. Les projets de l'Académie des Inscriptions sont relatés avec quelque inexactitude. Ils ont reçu un commencement d'exécution, mais ont été d'autant plus tôt interrompus que l'éditeur du premier fascicule (Asie Mineure) était un savant belge, M. H. Grégoire. — P. 23, corriger ζῶντων. — P. 25, n° 31 lire μιᾶς. — P. 29, n° 38 : le CIG donne Χριστός. — P. 39, n° 52. Ne pas imprimer Χαῖρε δ'οἱ παριόντες... mais avec Bœckh : χαίρε[τε]. — P. 40, κύριον. — P. 47, note 1. Je doute qu'il faille insister sur l'emploi respectueux de κυρία. Ibid. ad n° 67, lire ἓξ. Ne pas dire que τριάντα est pour τριάκοντα. Les Grecs d'aujourd'hui disent couramment τριάντα, qui est une contraction fort ancienne. — P. 50, pourquoi emprunter au DACL une traduction qui ne correspond pas au texte ? — P. 50-51, n° 70 : Ἀσκληπίαδης, δῶσει. Ἀνορύττειν n'est pas détruire. — N° 91. La formule ἔσται αὐτῶι πρὸς τὸν ζῶντα θεόν ne méritait-elle pas une note ? L'inscription célèbre d'Abercius (n° 134) est traitée avec les honneurs dont elle est digne. Je recommande à M. l'abbé Aigrain une conjecture approuvée par Mgr Duchesne ; vers 12 Παῦλον ἔχων ἔποχ[ον], πίστις πάντη δὲ προῆγε. « Je lisais Paul sur mon chariot et la foi me conduisait partout. » Cette restitution, fondée sur les *Actes des Apôtres* (VIII, 26), est due à M. Salomon Reinach (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1914, p. 463). M. l'abbé Aigrain voudra sans doute l'introduire dans une nouvelle édition, et du même coup il supprimera, à la p. 8 de ses *Inscriptions grecques*, les trois dernières lignes de la note 1, qui n'ont rien à voir dans un livre scientifique.

Bernard Haussoullier.

ORIGINE ET FORMATION DU RECUEIL

DES SCOLIES ANCIENNES D'ARISTOPHANE[1]

A l'aide de quels éléments et par qui le recueil des scolies anciennes d'Aristophane fut-il constitué ? O. Schneider a proposé et soutenu de sa vigoureuse dialectique une hypothèse simple et claire : si l'on excepte quelques additions postérieures, notre recueil des scolies anciennes a pour source le commentaire de Symmaque[2]. Laissant de côté les souscriptions du Venetus, dont l'interprétation lui semblait incertaine[3], O. Schneider se fondait essentiellement sur deux scolies : sc. *Plutus* 1037 et *Paix* 758. Dans la sc. *Plutus* 1037, l. 16, il est fait mention de τὸ ὑπόμνημα[4] : « ἐν δὲ τῷ ὑπομνήματι οὕτως· τοῦτο τί ἐστιν οὐκ οἶδα· ὅτι δὲ συμβάλλεται ἐν[5] Μαρικᾷ Εὐπόλιδος οἶδα. » « Scio locum nostrum ob vocem τηλία ab interprete Eupolidis cum simili quodam illius comici loco comparatum esse[6]. » L'auteur de l' « ὑπόμνημα » utilisait ainsi un commentaire au Μαρικᾶς d'Eupolis qu'un autre que lui avait composé. Or, plusieurs renvois à des commentaires de Didyme se trouvent dans nos scolies. Didyme est le seul commentateur d'Eupolis dont l'œuvre soit devenue classique au point qu'on la cite sans ajouter le nom de son auteur. L' « ὑπό-

1. [Les pages qui suivent sont extraites d'un travail, malheureusement inachevé, que Pierre Boudreaux avait consacré à l'histoire du texte d'Aristophane et qu'il comptait présenter à la Sorbonne comme thèse de doctorat. On sait comment ce jeune maître, qui faisait déjà honneur à l'École des Hautes Études et à la science française, nous a été enlevé : il est tombé glorieusement à la guerre, à l'âge de trente-deux ans. Un de ses meilleurs élèves, un Suisse, M. Georges Méautis, qui est en même temps un des collaborateurs de cette Revue, s'est vaillamment chargé de mettre ce travail au point et d'en préparer la publication : lourde tâche qu'il saura mener à bonne fin. En attendant, à notre demande, il nous a donné pour notre Revue les pages qui suivent : elles annonceront en quelque sorte l'ouvrage complet, elles diront l'intérêt et la valeur des recherches entreprises par Pierre Boudreaux, elles raviveront les regrets qu'a fait naître une mort prématurée. N. D. L. R.]

2. O. Schneider, *De veterum in Aristophanem scholiorum fontibus*, 1838, p. 9.

3. *Id.*, *De fontibus*, p. 10-12.

4. *Ibid.*, p. 13 ss.

5. Je cite le texte, tel que O. Schneider l'avait sous les yeux. V. infra, p. 115.

6. O. Schneider, *op. cit.*, p. 14.

μνημα » n'a donc pas été composé par Didyme. Dans la sc. *Paix* 758, après deux interprétations, dont la première est anonyme et la seconde porte le nom de Didyme, vient la mention (l. 29) : οὕτως εὗρον ἐν < τῷ > [1] ὑπομνηματι. L' « ὑπόμνημα » n'a donc pas Didyme pour auteur [2]. Résultat de la compilation de tous les travaux antérieurs, il était la source unique des plus anciens scoliastes, car les divers ὑπομνήματα que nous trouvons parfois cités lui sont antérieurs ; les scoliastes ne les connaissaient que par l'« ὑπόμνημα » [3].

L'ὑπόμνημα était le seul commentaire d'Aristophane qui fût conservé à la fin de l'antiquité ; il a subsisté longtemps à côté des scolies qui en avaient été extraites : Eustathe le cite encore : ὁ ὑπομνηματισμός (p. 746, 29), ὁ ἐξηγησάμενος (p. 722,32) [4].

Si l'on ne peut déterminer exactement l'étendue de l'ὑπόμνημα, si l'on ne sait le nombre des comédies perdues qui y étaient interprétées, les renvois de commentaire à commentaire permettent de restituer l'ordre qui était suivi pour les comédies conservées [5]. Par les deux seules mentions de l'ὑπόμνημα que contiennent nos scolies, nous savons que son auteur n'était pas Didyme, qu'il lui était postérieur. Divers indices nous déterminent à reconnaître en Symmaque son auteur : l'époque à laquelle vivait Symmaque, les souscriptions du Venetus, le travail de compilation que nous voyons Symmaque accomplir. Didyme, en particulier, ne nous est connu que par lui ; c'est de lui aussi, vraisemblablement, que proviennent toutes les citations des philologues alexandrins [6]. Si l'on élimine quelques difficultés, si l'on utilise certains indices nouveaux, on est en droit de tenir Symmaque pour la source presque unique des scolies anciennes [7]. Les additions que, postérieurement, on a tirées des scolies de Phaeinus et de quelques autres sources ont peu d'importance [8].

Malgré les réfutations de valeur inégale que l'hypothèse de O. Schneider a suscitées [9], Wilamowitz, dans son *Hera-*

---

1. O. Schneider est contraint par son hypothèse de restituer ici l'article disparu (v. *op. cit.*, p. 25, n. 2).
2. O. Schneider, *op. cit.*, p. 18-19.
3. *Ibid.*, p. 20-31.
4. *Ibid.*, p. 20-31.
5. *Ibid.*, p. 32-57.
6. *Ibid.*, p. 57-65.
7. *Ibid*,, p. 66-80, 111-115
8. *Ibid.*, p. 115-119.
9. Dindorf, *Aristophanis comoediae*, IV, 3, 1838, p. 387-392 ; Enger *Zeitschrift für Altertumswissenschaft*, VIII, 1841, col. 932-956 ; Bernhardy, *Grundriss der griechischen Litteratur*[2] II, 2, 1859, p. 588-590 ; Gerhard, *De Aristarcho Aristophanis interprete*, 1850, p. 1-10 ; O. Hense, *Heliodoreische Untersuchungen*

kles [1], se prononça pour elle. Il en donna une brillante esquisse, où il introduisit quelques traits nouveaux : Symmaque n'est pas seulement la source de nos scolies anciennes, il a fait œuvre d'éditeur et sur son édition annotée des comédies choisies reposent l'essentiel de nos scolies et notre texte. Phaeinus aurait constitué le corpus des scolies anciennes.

On possédait ainsi un système cohérent qui semblait rendre compte de tout. L'hypothèse de O. Schneider, ainsi renouvelée, eut une heureuse fortune : elle est devenue vérité acquise pour presque tous, sinon pour tous [2]. Elle ne vaut cependant que par sa belle ordonnance, elle repose sur des bases fragiles [3]. O. Schneider, rejetant les témoignages des souscriptions, éliminant, au moins provisoirement, tous les autres faits, tire de la seule sc. *Plutus* 1037 l'élément essentiel de son hypothèse. Là se trouve en effet le mot ὑπόμνημα, au singulier, précédé de l'article défini. Quant au second texte allégué, la sc. *Paix* 758, il ne contient pas l'article défini, il n'a pas de valeur probante. Peu importe que pour la sc. *Plutus* 1037, O. Schneider se soit servi d'un texte partiellement altéré [4] et que, si l'on se sert du texte correct, toute datation de l'auteur de l' « ὑπόμνημα » devienne impossible. Ce qu'il faut noter, c'est l'usage arbitraire que fait O. Schneider de ἐν τῷ ὑπομνήματι comme de ἐν ὑπομνήματι. Nous avons là deux modes d'indication de source qui nous sont connus par ailleurs.

Ἐν δὲ τῷ ὑπομνήματι οὕτως et οὕτως εὗρον ἐν ὑπομνήματι marquent l'emploi, dans les deux cas, d'un ὑπόμνημα anonyme par un scoliaste ancien. Sans doute ce scoliaste, ou ces scoliastes, ne

---

1870, p. 12-18; Schnee, *Ein Beitrag zur Kritik der Aristophanesscholien*, 1879, p. 34-36, etc.; Schauenburg, *De Symmachi in Aristophanis interpretatione subsidiis*, 1881, p. 3, 5-6, 22-24.

1. (Euripides) *Herakles* I[1], 1889, p. 179-183. Cf. *Philologische Untersuchungen* I, 1880, p. 154, 166.

2. V. G. Stein, *Scholia in Aristophanis Lysistratam*, 1891, p. I-II; Starkie, *The Wasps of Aristophanes*, 1897, p. LXII; Cohn, Pauly-Wissowa, R. E., V, s.v. Didymos, col. 455; Laible, *De Pluti aetate....*, 1909, p. 4, 92; White, *The verse of greek comedy*, 1912, p. 385; Christ-Schmid, *Geschichte der griechischen Litteratur* I[6], 1912, p. 438; Zacher, *Philologus*, XLI, 1882, p. 45-53; Meiners, *Quaestiones ad scholia...*, 1890, p. 221. — Zacher, *Bursian's Jahresbericht*, LXXI, 1893, p. 67-68 et Starkie, *The Clouds of Aristophanes*, 1911, p. LXIII-LXVI, abandonnant O. Schneider, ont suivi Schauenburg pour l'essentiel.

3. V. *supra* l'indication des différentes réfutations de l'hypothèse de O. Schneider que l'on a tentées.

4. O. Schneider lisait (l. 16-17) ὅτι δὲ συμβάλλεται ἐν Μαρικᾷ Εὐπόλιδος οἶδα (v. supra, p. 113). Le texte porte... συμβάλλεται πρὸς τὸ ἐν Μαρικᾷ... Il faut entendre : « je sais que l'on compare le passage au passage fameux du Μαρικᾶς d'Eupolis. » Aucun commentaire d'Eupolis n'est donc mentionné.

disposaient que d'un seul ὑπόμνημα. Quant à Eustathe, il désigne des termes nobles de ὁ ὑπομνηματισμός et ὁ ἐξηγησάμενος, ceux qu'ailleurs il appelle οἱ σχολιασταὶ τοῦ κωμικοῦ, τοὺς τοῦ κωμικοῦ σχολιαστάς [1].

Mais pourquoi appliquer à une masse énorme, incohérente, d'annotations ce qui ne se rapporte qu'à deux d'entre elles? Aucune impression d'unité à la lecture des scolies ne nous y détermine. C'est là qu'intervient O. Schneider. Par les renvois que contiennent les scolies, on peut restituer l'ordre des divers commentaires : tous ces renvois qui concordent proviennent d'un seul et même auteur. Même si la concordance prétendue était réelle, elle ne prouverait pas l'existence d'un ὑπόμνημα unique. Dans l'antiquité au moins, un ordre semble s'être imposé aux commentateurs, à Didyme comme à Symmaque en particulier [2]. D'autre part, O. Schneider établissait cette concordance à l'aide de faits de toute valeur. Or, les faits utilisables, nous l'avons vu [3], sont peu nombreux. Outre les quelques renvois qui proviennent de Didyme et de Symmaque, on peut relever cinq renvois anonymes dont on ne saurait tirer aucune conclusion générale.

On voit combien sont fragiles les deux preuves sur lesquelles O. Schneider fondait l'hypothèse d'un ὑπόμνημα unique [4]. Il me suffira de rappeler maintenant ce qui frappe tout lecteur des scolies anciennes : l'incohérence des annotations contradictoires, l'accumulation des annotations identiques [5]. Il n'y pas là cette unité et cette monotonie que l'on observe dans les scolies à l'*Œdipe à Colone* de Sophocle [6]. Seule la réunion inorganique d'éléments divers peut rendre compte d'un tel état .

---

1. P. 344,29; 1483,31. Sur les termes divers dont se sert Eustathe pour renvoyer à des scolies, v. Cohn, Pauly-Wissowa, R.E., s.v. Eustathius, VI, col. 1460-1465, 1466, 1468.

2. [Ce point a été traité par l'auteur dans le chapitre consacré à Symmaque. N.D.L.R.]

3. [Voir la note précédente.]

4. La question de l'attribution à Symmaque de l' « ὑπόμνημα » ne se pose pas, puisque l' « ὑπόμνημα », au sens où l'entendait O. Schneider, n'existe pas. On peut d'ailleurs prouver qu'une partie au moins des citations de Didyme contenues dans nos scolies ne proviennent pas de Symmaque, mais d'une autre source.

5. V. notamment *Grenouilles*, 439, l. 35-43, 43-52, 52-[p. 288ª]4, 4-11 ; *Guêpes* 321, l, 42-46, 47-50 ; *Cavaliers* 1056, 11-27, 27-32, etc. V. Schnee, *Ein Beitrag*..., p. 40-46; Schauenburg, *De Symmachi.. subsidiis*, p. 24-29 ; Meiners, *Quaestiones ad scholia*, p. 220-221. Barthold, *De scholiorum in Euripidem veterum fontibus*, p. 35 ss. et 51 ss., a rassemblé pour les scolies d'Euripide des exemples du même fait.

6. V. J. Richter, *Wiener Studien*, XXXIII, 1911, p. 37 ss.

Il faut donc rejeter l'hypothèse de O. Schneider, et rejeter avec elle les hypothèses complémentaires que Wilamowitz y avait jointes. Mais faut-il suivre Rutherford dans sa réaction contre l'hypothèse de O. Schneider ? Suivant Rutherford, notre recueil byzantin a été formé de commentaires anonymes publiés isolément. Il est une collection d'unités ; il ne constitue pas une unité [1]. Les scolies de chaque pièce présentent en effet des traits particuliers, tenant au point de vue auquel se plaçait l'annotateur, aux sources dont il disposait, à l'expression même [2].

Les renvois de commentaire à commentaire sur lesquels se fondaient les partisans de l' « unité » et dont Schneider tirait un tel parti ne sont pas utilisables : quand ils portent vraiment sur le commentaire, non sur le texte, quand ils ont un sens net, rien ne permet de les attribuer à un seul et même auteur [3]. Quant aux souscriptions du Venetus [4] qui semblent impliquer un même groupe de sources pour les scolies des trois pièces, on ne peut les interpréter avec précision ; leur témoignage incertain, incomplet, ne vaut pas devant les divergences de fond et de forme que présentent pour chacune des pièces les scolies conservées [5]. Des ὑπομνήματα d'espèce diverse, compilés à différentes époques [6], voilà donc la source de notre recueil des scolies anciennes.

Rutherford, on l'a remarqué, se refuse à utiliser les souscriptions du Venetus parce qu'elles contredisent son hypothèse. Il laisse ainsi de côté l'élément historique le plus net que nous possédions sur la formation du corpus des scolies anciennes. D'autre part, l'état de nos scolies ne permet pas plus de supposer à leur origine une collection d'ὑπομνήματα qu'un ὑπόμνημα unique.

Rutherford se déclare frappé par les traits particuliers, individuels qui distingueraient, suivant lui, les scolies de chacune des pièces. Son hypothèse repose sur une observation exacte à l'ori-

1. Rutherford, *A chapter in the history of annotation*, p. 24-27, 36.
2. *Ibid.*, p. 41, 43, 106-107, 109, 115, 118, 207, 340 n. 10, 392-393, 401, 451-452, etc.
3. Rutherford, *op. cit.*, p. 37-43.
4. V. infra p. 118 ss.
5. Rutherford, *op. cit.*, p. 35-36. Il suffit d'ailleurs que le Venetus contienne seul les trois souscriptions pour qu'elles soient suspectes aux yeux de Rutherford. Malgré le « *peccavi* » de sa préface (*op. cit.*, p, VI), il n'est pas parvenu à considérer R et V comme deux représentants d'une même tradition. Il ne peut se défendre d'accorder à R et à V comme une existence indépendante (v. notamment *op. cit.*, p. 88).
6. Les ὑπομνήματα des *Oiseaux* et des *Grenouilles* seraient les plus anciens (Rutherford, *op. cit.*, p. 245). Les ὑπομνήματα des *Acharniens* et du *Plutus* auraient été compilés après 400 (*ibid.*,, p. 368).

gine, puis systématiquement élargie et, par suite, déformée. Les scolies des *Cavaliers*, des *Nuées*, de la *Paix* sont encombrées de rhétorique, les scolies du *Plutus* ont un caractère plus scolaire encore. Dans les scolies des *Grenouilles*, une érudition solide et sobre domine ; dans les scolies des *Oiseaux*, elle règne sans conteste. Parlerons-nous comme Rutherford « du commentateur des Oiseaux » et de ses vertus « singulières [1] », accablerons-nous de notre mépris « le commentateur du Plutus » [2] ? Il vaut mieux laisser en paix ces fantômes. L'inégalité des divers recueils de scolies, si on ne l'exagère pas en dépassant les faits, doit recevoir une autre explication. Mais il me faut opposer à des hypothèses arbitraires une hypothèse que je crois plus vraisemblable [3]. De l'amas énorme de faits que contiennent nos scolies, on peut tirer quelques éléments sûrs par une critique interne, mais ces éléments demeurent incohérents. Leur interprétation ne devient possible que si l'on fait usage des souscriptions du Venetus.

Dans le Venetus, trois pièces, sur sept qu'il contient [4], sont suivies chacune d'une souscription. On lit après les *Nuées* [f. 43^{r}] : κεκόλλισται [l. κεκώλισται] ἐκ τῶν Ἡλιοδώρου· παραγέγραπται ἐκ τῶν Φαείνου καὶ Συμμάχου καὶ ἄλλων τινῶν, après les *Oiseaux* [f. 122^{v}] : παραγέγραπται ἐκ τῶν Συμμάχου καὶ ἄλλων σχολίων, après la *Paix* [f. 146^{v}] : κεκώλισται πρὸς τὰ Ἡλιοδώρου· παραγέγραπται ἐκ Φαείνου καὶ Συμμάχου. Dans un manuscrit de Leyde, les *Oiseaux* seuls sont suivis d'une souscription : παραγέγραπται ἐκ τῶν Συμμάχου καὶ ἄλλων σχολίων. Avant d'interpréter ces souscriptions, il faut en rapprocher les faits de même espèce que l'on connaît. On lit après la *Médée* d'Euripide dans le Parisinus 2713 [5] : πρὸς διάφορα ἀντίγραφα Διονυσίου ὁλοσχερὲς καί τινα τῶν Διδύμου c'est-à-dire que le commentaire d'un certain Denys a été utilisé entièrement et celui de Didyme partiellement ; on lit après l'*Oreste* dans trois manuscrits [6] : πρὸς διάφορα ἀντίγραφα· παραγέγραπται ἐκ τοῦ Διονυσίου ὑπομνήματος ὁλοσχερῶς καὶ τῶν μικτῶν. On suppose qu'ici le nom de Didyme est tombé ou qu'il figure dans les μικτῶν. Le

1. Rutherford, *A chapter...*, p. 452.
2. *Ibid.*, p. 363.
3. Quelques-uns de ses éléments se retrouvent dans les hypothèses que certains philologues (v. p. 114-115, n. 9 et 2) ont opposées à l'hypothèse de O. Schneider, notamment dans celles que Schauenburg, Meiners, Starkie ont sommairement exposées.
4. Le Venetus contient ; *le Plutus*, LES NUÉES, *les Grenouilles*, *les Cavaliers*, LES OISEAUX, LA PAIX, *les Guêpes*.
5. *Scholia in Euripidem*, éd. Schwartz II, p. 213, l. 26.
6. *Ibid.*, I, p. 241, 15.

Venetus A de l'*Iliade* porte après chaque chant sauf P [1] et Ω une souscription essentiellement identique [2] : [A f. 24] Παράκειται τὰ Ἀριστονίκου σημεῖα καὶ τὰ Διδύμου περὶ τῆς Ἀρισταρχείου διορθώσεως. τινὰ δὲ καὶ ἐκ τῆς Ἰλιακῆς προσωδίας καὶ Νικάνορος περὶ στιγμῆς. [B. f. 41^{v}] : παράκειται τὰ Ἀριστονίκου σημεῖα καὶ τὰ Διδύμου περὶ τῆς Ἀρισταρχείου διορθώσεως. τινὰ δὲ καὶ ἐκ τῆς Ἰλιακῆς προσωδίας Ἡρωδιανοῦ καὶ ἐκ τοῦ Νικάνορος περὶ στιγμῆς. [Γ f. 51^{r}] παράκειται τὰ Ἀριστονίκου σημεῖα καὶ τὰ Διδύμου περὶ τῆς Ἀρισταρχείου διορθώσεως. τινὰ δὲ καὶ ἐκ τῆς Ἰλιακῆς προσωδίας Ἡρωδιανοῦ καὶ Νικάνορος περὶ τῆς Ὁμηρικῆς στιγμῆς. etc. [H. f. 111^{v}] παράκειται τὰ Ἀριστονίκου σημεῖα καὶ τὰ Διδύμου περὶ τῆς Ἀρισταρχείου διορθώσεως. τινὰ δὲ καὶ ἐκ τῆς Ἰλιακῆς προσωδίας Ἡρωδιανοῦ καὶ ἐκ τῶν Νικάνορος περὶ στιγμῆς. [I, f. 125^{v}]... Ἡρωδιανοῦ καὶ τῶν Νικάνορος περὶ στιγμῆς. [K, f. 137^{r}] παράκειται τὰ σημεῖα Ἀριστονίκου καὶ τὰ τοῦ Διδύμου... καὶ ἐκ τῶν Νικάνορος περὶ στιγμῆς. [Σ. f. 251^{r}] παράκειται τὰ Ἀριστονίκου σημεῖα μετὰ ὑπομνηματίου καὶ τὰ Διδύμου...

Les souscriptions d'Aristophane et d'Euripide portent à la fois sur le texte et sur les scolies marginales. Les souscriptions de l'*Iliade* ne concernent que les scolies marginales, mais, plus largement attestées, elles nous apportent des éléments précieux pour l'interprétation des faits. L'archétype du Venetus A portait manifestement une souscription après chaque chant de l'*Iliade* ; dans un de ses descendants, la souscription est omise en un ou deux endroits. Ainsi nous voyons presque se réaliser sous nos yeux l'élimination progressive des souscriptions. D'autre part, s'il est aisé de ramener à une même formule les diverses souscriptions du Venetus A, certains germes d'altération, omissions, variantes d'ordre y ont déjà réalisé une certaine différenciation. Cette élimination, cette différenciation progressive des souscriptions peuvent encore s'observer dans les manuscrits de quelques classiques latins [3]. Il faut noter en outre que les souscriptions du Venetus d'Aristophane n'annoncent de colométrie héliodoréenne et de scolies métriques que pour les *Nuées* et la *Paix*. Or les scolies des *Acharniens*,

1. Il faut noter qu'une partie des feuillets contenant le chant P, et notamment le feuillet qui en contient la fin, ont été ajoutés au xve s. pour réparer des lacunes antérieures (cf. Comparetti, *op. infra cit.*, p. xii). On peut supposer que la première main avait fait suivre le chant P d'une souscription.

2. *Codex Venetus A, Marcianus 454 phototypice editus.* Praefatus est D. Comparetti (*Codices graeci et latini photographice depicti duce S. De Vries*, VI).

3. V. O. Jahn, *Die Subscriptionen in den Handschriften römischer Classiker* (Berichte über die Verhandlungen der k. sächs. Gesells. d. Wiss. zu Leipzig, Phil. hist. Kl., III, 1851) p. 360 (Fronton), 361 (Lucain), 362 ss. (Térence).

des *Cavaliers*, des *Guêpes*, qu'aucune souscription ne suit, contiennent des extraits du commentaire d'Héliodore. On est donc en droit de restituer, pour Aristophane et pour Euripide, une formule unique de souscription, et d'en supposer l'existence après chacune des pièces d'une même recension [1]. La souscription des pièces d'Aristophane, telle qu'on peut la restituer, contenait les éléments suivants : 1. la division du texte en κῶλα a été faite d'après les exemplaires d'Héliodore. 2. Les notes marginales ont été tirées des commentaires *a*) de Phaeinus, *b*) de Symmaque, *c*) et de quelques autres [2]. Elle se trouvait placée non seulement après les trois comédies où elle s'est en gros conservée mais encore après les huit autres comédies qui faisaient partie de la même recension, dont le Venetus, le Ravennas, et les autres manuscrits des scolies anciennes [3] sont les représentants. Phaeinus, Symmaque, « quelques autres », voilà donc les sources essentielles de nos scolies. Il ne faut pas entendre par « quelques autres » des auteurs d'ἐκλογαί [4], car l'utilisation de tels recueils suppose un effort personnel, une recherche d'originalité dans l'érudition qui est ici hors de propos. « Quelques autres » sont des commentateurs [5]. Didyme, assurément, ne figurait pas parmi eux [6] : si son commentaire, ou un abrégé de son commentaire portant son nom avait servi à la constitution de nos scolies, une souscription au moins mentionnerait ce nom qui, à l'époque romaine [7], jouissait d'une grande

---

1. Loin de combiner les trois souscriptions du Venetus pour restituer une formule unique, Rutherford (*A Chapter...*, p. 35-36) se plaît à les opposer l'une à l'autre et ne croit pas devoir aller plus loin. O. Schneider (*De fontibus...*, p. 11-12) n'est pas à ce point avare d'hypothèses, mais l'incertitude de ses hypothèses l'effraie. Il a hâte de fouler la route sûre qui mène à « l'ὑπόμνημα ». — Sur les souscriptions d'Euripide v. Kirchhoff, *Euripidis Medea*, 1852, p. 3 ; Barthold, *De scholiorum in Euripidem veterum fontibus*, p. 31 ; Wilamowitz, *Herakles* I[1], p. 199.

2. Dans ἄλλων τινῶν (V. supra, p. 118), j'entends ἄλλοι τινές, et non pas ἄλλα τινά comme fait Wilamowitz, *Herakles*, I[1], p. 181, n. 116.

3. V. Zacher, *Die Handschriften und Classen der Aristophanesscholien* (*Jahrbücher für classische Philologie XXI Supplementband*, 1888, p. 505-561).

4. Wilamowitz, *Herakles* I[1], p. 181, n. 16.

5. Zacher, *Philologus*, XLI, 1882, p. 53, dénie, sans raison, aux ἄλλοι τινές toute part dans les scolies proprement dites. Il ne leur attribue que les gloses.

6. Pour Dindorf (*Aristophanis comoediae* IV, 13, p. 391) Schnee (*Ein Beitrag*, p. 34), Bernhardy (*Griech. Litt.* [2], II, p. 589), le commentaire de Didyme, pour Gerhard (*De Aristarcho...*, p. 8), un abrégé de ce commentaire a été utilisé. Meiners (*Quaestiones ad scholia...* p. 223) ne se prononce pas entre commentaire et commentaire abrégé.

7. V. Schauenburg, *De Symmachi... subsidiis*, p. 23, qui p. 22-23 ajoute à cet argument d'autres arguments sans valeur.

vénération. Ces commentaires, dont les souscriptions ne désignent pas les auteurs, étaient de ces commentaires anonymes, compilés de sources diverses, qui ne cessèrent de se transformer et de se répandre à l'époque alexandrine et à l'époque romaine [1]. Ils contenaient des débris plus ou moins nombreux, plus ou moins purs de l'ancienne érudition, notamment les interprétations ou annotations de Didyme qui ne proviennent pas du commentaire de Symmaque. Certains, purement scolaires, étaient pénétrés de rhétorique, l'atticisme y tenait une large place. Le nombre et le caractère de ces ὑπομνήματα anonymes devaient varier suivant les pièces. Pour les pièces devenues plus classiques que les autres, pour le *Plutus*, les *Cavaliers*, les *Nuées*, la *Paix*, les commentaires scolaires devaient abonder. Le compilateur des scolies, homme d'école assurément, n'a pas eu pour ces commentaires le mépris qu'ils méritaient. Les scolies des diverses pièces reposent donc en partie sur des sources du même espèce, ou partie sur des sources variables en nombre et en valeur. Ainsi s'explique leur inégalité initiale. Elle n'a pas pour cause, comme le supposait Rutherford [2], l'existence d'un compilateur différent pour les scolies de chaque pièce. Elle n'a pas non plus pour cause, l'inégalité même du commentaire de Symmaque, comme le supposait Wilamowitz [3], ou du commentaire de Didyme, comme le supposait Starkie [4]. L'inégalité initiale, déjà grande, s'est accrue durant l'époque byzantine, par la persistance des préoccupations scolaires. Les scolies que la rhétorique et l'atticisme encombraient le plus ont reçu le plus d'additions de même espèce. Et comme les marges des manuscrits ne suffisaient plus à contenir la masse des annotations qui croissait, une élimination a dû s'exercer. Elle a porté sur les annotations les plus anciennes, pour nous les plus précieuses, pour maîtres et élèves byzantins les plus inutiles. L'érudition a cédé la place à la rhétorique, à l'atticisme [5]. De la sorte les scolies des comédies les plus

1. V. supra, p. 117. Il ne faut pas confondre comme l'ont fait Dindorf (*Aristophanis comoediae*, IV, 3, p. 390), Enger (*Zeitschrift für Altertumswissenschaft*, 1841, col. 939), et Gerhard (*De Aristarcho...*, p. 7), ces commentaires d'époque tardive avec les ὑπομνήματα alexandrins que mentionnent parfois nos scolies (V. supra, p. 119).

2. V. supra p. 117.

3. Wilamowitz, *Herakles*, I[1], p. 181.

4. Starkie, *The Clouds of Aristophanes*, p. LXVI.

5. L'élimination des éléments anciens ne varie pas seulement suivant les pièces ; dans une même pièce, elle varie suivant les passages. Les passages qui

classiques, les plus lues, sont devenues les plus abondantes mais les plus pauvres. Sur les scolies des comédies qu'on ne lisait plus guère (*Lysistrata*, *les Femmes aux Thesmophories*, *l'Assemblée des femmes*), c'est l'indifférence qui a exercé ses effets : les notes scolaires n'ont pas chassé les éléments anciens, mais on n'a guère conservé de ces éléments que l'essentiel, ce qui suffisait à de rares lecteurs pour une interprétation rapide [1], Les *Guêpes*, les *Oiseaux*, les *Grenouilles*, dont l'école ne faisait guère usage, mais que les lettrés aimaient à lire ont conservé la plus grande partie de leur annotation ancienne que peu d'additions scolaires ont altérée.

On voit que notre recueil des scolies anciennes n'a pas été uniquement constitué par la compilation dont témoignent les souscriptions du Venetus. Une lente action d'élimination, d'additions s'est exercée sur lui pendant plusieurs siècles. Sans doute, la première compilation n'avait pas réduit en un corps les éléments divers dont elle disposait et l'incohérence des annotations contradictoires, l'accumulation des annotations identiques lui est souvent imputable. Mais accumulation et incohérence [2] ont été encore accrues par la collation de scolies provenant d'autres recueils, comme par les additions personnelles des grammairiens. Nous saisissons la trace d'une collation d'époque byzantine dans la sc. *Nuées* 508, l. 47 : « ἐν μὲν τοῖς παλαιοῖς ἀντιγράφοις οὕτως εὗρον... [3]. » Des compilations, dont on ne peut déterminer ni le nombre, ni l'étendue, ont donc succédé à la compilation initiale.

Peut-on du moins dater la compilation initiale ? On ne saurait tirer aucun élément de datation des citations que contiennent nos scolies. Peu importe que Grégoire de Nazianze, par exemple, ait été utilisé dans la sc. *Cavaliers* 542, l. 39, Libanius dans la sc. *Acharniens* 144, l. 7, ou Georges de Pisidie dans la sc. *Paix* 17 adnat. Des citations ainsi isolées, dans un texte ouvert à toutes les additions comme le sont les scolies, n'apportent rien à la détermination d'un recueil. Si l'on passe à l'étude du vocabulaire, on en tire plutôt une impression vague qu'un

---

servaient plus que d'autres de matière aux explications scolaires portent des scolies plus abondantes et plus pauvres que les autres (V. Starkie, *The Clouds of Aristophanes*, p. LXV).

1. Il ne faut pas oublier cependant que les scolies de ces pièces nous sont connues par le Ravennas seul. Si un manuscrit tel que le Venetus les avait conservées, elles seraient plus abondantes qu'elles ne le sont.

2. Les éliminations partielles, les réductions à demi intelligentes dont nos scolies portent souvent la marque, ont aussi contribué à leur incohérence.

3. μέν et παλαιοῖς ne se trouvent pas dans V. La scolie est absente de R.

argument. On peut relever un certain nombre de termes empruntés au latin dont l'emploi n'est pas attesté jusqu'ici avant le V-VIe siècle : βουρδωνάριος (sc. *Femmes aux Thesmophories*, 491, l. 40), ἐσκέπτωρ (sc. *Nuées*, 770, l. 39), μονοκληρονόμος (sc. *Guêpes* 583, l. 40), etc. Mais la présence de ces mots n'est pas plus utilisable que celle des citations tardives. Elle l'est moins encore, car nous disposons de trop peu de faits pour dater avec précision l'apparition de ces mots.

Il faut donc user d'autres indices pour dater la compilation initiale. Παραγέγραπται portent les souscriptions d'Aristophane et la souscription de l'*Oreste* d'Euripide, παράκειται portent les souscriptions de l'*Iliade*[1]. De tels composés ne sauraient s'appliquer qu'à des annotations *marginales* à des scolies[2]. Or si l'on possède des exemples anciens de scolies tracées en marge de livre du I-IIe siècle ap. J.-C., il ne s'agit encore là que d'un usage privé. L'édition annotée, et particulièrement l'édition pourvue d'annotations aussi abondantes que l'étaient à l'origine les scolies d'Aristophane, apparaît beaucoup plus tardivement. Il semble que, pour des raisons qui échappent, son apparition soit liée à la grande extension du codex qui, au IVe et surtout au Ve siècle, passe d'un usage purement pratique ou technique à l'usage purement littéraire[3]. C'est l'époque d'ailleurs où le classicisme renaissant rassemble les débris de l'ancienne érudition et s'efforce, avec plus de zèle que d'intelligence, à sauver ce qui peut être sauvé. Dira-t-on comme Birt[4] et W. Schmid[5], que placer une souscription après chaque chant ou chaque pièce n'a de sens que dans une publication par volumes séparés ? Il faut avouer que, dans le codex, où une collection d'œuvres est rassemblée, il n'y a logiquement place que pour une souscription finale. Mais tirer argument de la logique, c'est ignorer la force de la tradition, qui sur les choses du livre, s'exerce avec une singulière rigueur. Malgré la révolution que la typographie a déterminée, malgré notre goût de la nouveauté, nous sommes liés encore aujourd'hui par nombre d'usages de lointaine ori-

1. V. supra p. 118-119.
2. Une compilation, qui n'aurait pas eu la forme de scolies marginales, serait intitulée : σύγκειται, etc. — Qu'on ne suppose pas d'autre part une transformation postérieure des souscriptions. Les souscriptions se sont transmises mécaniquement et les transformations qui les ont atteintes n'ont porté que sur les noms propres.
3. V. M. Krämer, *Res libraria cadentis antiquitatis Ausonii et Apollinaris Sidonii exemplis illustratur*, p. 6-7, 55, 61-63, etc.
4. Birt, *Buchwesen*, p. 124.
5. *Philologus*, XLVIII, 1889, p. 553.

gine. Un compilateur qui au ve siècle transcrivait des scolies dans les marges d'un codex de parchemin, a pu suivre, pour la souscription, un usage que, jusqu'au IVe siècle, le volume de papyrus rendait nécessaire [1].

Un grammairien anonyme vers le IVe-Ve siècle constitua donc le texte des onze comédies conservées d'Aristophane en collationnant les quelques exemplaires complets ou partiels dont il disposait. D'autre part il compila les commentaires d'Héliodore, de Symmaque, de Phaeinus, des commentaires anonymes de nombre et de valeur variables suivant les pièces. Il transcrivit texte et annotation sur un codex de parchemin. Ce codex était l'archétype de notre recension byzantine. Mais par les contaminations qui s'exercèrent pendant de longs siècles sur ses descendants, par les collations d'exemplaires provenant d'autres sources, par les conjectures, par les additions postérieures, les exemplaires de la même recension se sont chargés de façon inégale d'éléments étrangers. L'unité initiale a fait rapidement place à une diversité nouvelle.

Pierre BOUDREAUX.

---

1. Pour les textes latins (v. Lejay, *Rev. de Phil.*, XVIII, 1894, p. 38), la pratique ordinaire était de placer la souscription à la fin de chaque livre (Martial, Apulée, Tite Live, Térence, etc.) ou à la fin du dernier livre (Végèce, Pomponius, Mela), rarement après le premier livre seul (Macrobe).

PLAVTVS

Amph. 418, P.

Sed quid ais? quid Amphitru<oni d>oni a Telobois datum est?

Le présent offert au vainqueur ne lui a pas été donné par les ennemis, mais par prélèvement sur les ennemis. *A Telobois* fait donc contresens ; il faut probablement restituer *af* (cf. Manuel § 854).

Bacch. 51, troch. faux, P et Nonius.

Duae *unum* expetitis palumbem ; *perii*, harundo alas uerberat.

I. Dans le second hémistiche, *perii*, ou sa contraction hypothétique *peri*, me paraît être nettement à rejeter, non pas seulement pour cause de suspicion métrique, mais aussi et plus encore pour cause de disconvenance avec la situation. Le jeune homme fait ici de la logique et non du sentiment ; il explique sa métaphore *uiscus merus*, et aucune expression de caractère pathétique ne serait ici à sa place. — Je me rallie à la conjecture de Ritschl, *prope*, mais en en donnant l'explication suivante. *Prope*, au temps où les mots n'étaient pas séparés, aura été réduit à *pe* par saut du premier *p* au second, puis *pe* aura été arrangé (en *perii*) par conjecture d'un lecteur conscient.

II. Devant *unum* il manque un mot, comme l'indique la métrique. Je ne crois pas que ce mot soit *me*, comme Ritschl l'a supposé quelque temps ; ce doit être plutôt *hunc*, qui, servant de déterminatif à *unum*, le coupe de *Duae* moins fâcheusement que ne ferait un corps étranger comme *me* (*unum* garde d'ailleurs toute son éloquence, étant séparé de *palumbem* par le verbe). La faute (très ancienne puisqu'elle est commune à BCD et à Nonius) s'explique aisément : *hunc unum* est devenu *hunum* par saut de *un* à *un*, puis *hunum* a été corrigé en *unum*.

Cas. 311, sén. faux, P.

Vna edepol opera in furnum calidum condito
Atque ibi torreto me pro pane rubido,
311 Era, *quam* istam opera a me impetres, quod postulas.

B, après *quam*, a un *iam* effacé, qui paraît sans importance. Brix a vu justement que *Vna... opera* appelle *qua* et non *quam* ; il a été moins bien inspiré en proposant *istuc*, car, si les mss. présentaient un *istuc*, il serait tentant de le corriger en *istam* et d'attribuer la faute à la suggestion de *quod*. Mais *qua istam* ne rétablit pas le mètre, et on ne voit pas pourquoi un *qua* serait devenu *quam*. Pyladès avait proposé *quam* <*tu*> ; suivons-le en écrivant *qua tu*. Cela utilisera les trois jambages de l'*m* ; cela fortifiera la disjonction de *qua*, laquelle ici a une grande importance pour l'intelligibilité ; cela enfin expliquera le *quod postulas* « comme tu le prétends », qui ne signifie pas grand'chose si la personnalité de l'interlocutrice n'a pas été énergiquement mise en avant.

Cist. 7, troch. faux, P.

Eo (Et *VEJ*) ego uos amo et eo am<*bae a m*>e magnam inistis gratiam.

L'addition de *ambae* devant *am-* donne un sens excellent (cf. 3 *tu atque haec*), et elle suppose une des fautes les plus banales qui soient.

Epid. 353, septén. faux (linéation brouillée, P).

nam leno omne Argentum abstulit pro fidicina (ego resolui,
353 *manibus his* Denumeraui[1], *pater* suam natam quam esse credit).
Nunc iterum ut fallatur pater tibique auxilium apparetur
. . . . . .
367 quippe ego qui nudiustertius Meis manibus denumeraui
pro illa tua amica, quam pater suam filiam esse retur.

La comparaison de 353 avec 367-368 montre que la redite est voulue. Le versificateur (peu importe ici que ce soit Plaute ou un entrepreneur quelconque de représentations), a eu soin de varier l'expression (*his* = *meis*, *natam* = *filiam*, *credit* =

1. Les mss. ont ici *dinumeraui*.

retur, *quam* en place variable) ; il a donc entendu atténuer de son mieux ce qu'une répétition pure et simple avait de choquant. Donc, quand on cherche à établir le détail du texte, on ne gagne rien à supprimer 353, comme l'a voulu Ritschl ; donc *manibus his* devait se scander et il faut le rendre scandable ; donc encore le *pater* de 353 est trop pareil au *pater* du vers suivant 354, et il faut faire disparaître l'un ou l'autre. Remarquons tout de suite que le *pater* suspect est celui du vers faux et non du vers qui le suit. Il se retrouve en effet dans le vers jumeau 368 ; or la critique doit tendre, comme l'auteur même, à accroître les différenciations (Manuel § 543).

Cette remarque sur *pater* exclut l'expédient métrique suggéré par Leo, qui propose en note l'ordre *Manibus denumeraui his pater*. Cet ordre, d'ailleurs, ne vaut rien en lui-même, car *manibus* doit venir après *his* et non avant (*manibus* est si peu intéressant qu'il pourrait être supprimé à la rigueur). *His* est le mot important et on pourrait avoir *his... manibus* avec disjonction ; supprimer ce *his* (Guiet) est une faute de méthode. — A peine est-il utile de dire combien sont improbables en soi le *Meis his* de Lindsay (sous-entendu *manibus*) et surtout l'élision *Manib*^{us} *his* de Leo ; l'un et l'autre, d'ailleurs, laissent intact le *pater* à éliminer.

De tout cela je conclus que la vraie leçon doit être

His denumeraui *manibus*), *is* suam natam quam esse credit.

Is, c'est le père de l'interlocuteur, visé dans le contexte précédent. Le pronom de renvoi est mis en vedette, parce qu'il s'agit d'une mention un peu lointaine déjà ; comme ce pronom de renvoi ne pouvait être compris qu'avec quelque effort, un lecteur l'a glosé *pater* d'après 368, et la glose a été insérée juste après le glosé, puis celui-ci a été éliminé comme répétition apparente de *his*. Avant la disparition du pronom de renvoi, le *manibus* qui devait précéder *is* a été écrit à tort devant *his*, probablement par suite du trouble général qu'atteste la linéation brouillée (cf. le *quasique amaret* intrus dans 359).

Merc. 847, troch., P.

sex sodales *repperi*,
Vitam amicitiam ci[ui]tatem, laetitiam ludum iocum ;
847 Eorum *inuenturus* simitu pessumas pessum *dedi*,
Iram inimicitiam, maerorem lacrumas, exilium inopiam...

Inuenturus est la leçon de C (*-turus* D, *-tu st* B). On lit avec

Camérarius *inuentu res*, mais cette correction est suspecte, parce qu'*inuentus* est un substantif verbal qui correspond à *inueniri* et non à *inuenire* (Marouzeau, Mém. de la soc. de ling. 18 p. 152 n.). Et en fait la lecture *-rus* pour *res* n'est pas très vraisemblable au point de vue graphique.

Lisons donc *inuentus res* et plus loin *dedi<t>*. La correction est plus hardie en apparence, moins hardie en réalité que celle de Camérarius. Car RE peut aisément être lu V (Manuel § 619A). Un ms. antique a donc dû porter INVENTVSVS; de là *inuentusus* en minuscule, puis tout naturellement un arrangement *inuenturus*, fondé sur la ressemblance entre *s* et *r* dans le modèle de CD. Le *inuentu st* de B est explicable aussi par *inuentusus*, un lecteur ayant voulu annuler le *us* en apparence superflu (cf. ensuite dans B *sim tu* pour *simitu*, avec suppression d'une lettre incomprise), et le *t* étant sorti soit d'un signe d'annulation, soit d'un signe de séparation des mots. — L'altération du nominatif *inuentus* entraînait fatalement le changement de *dedit* en *dedi*, selon la suggestion du *repperi* du vers 845.

Poen. 968-969, sén., AP.

Pro dei immortales, opsecro uostram fidem,
968 (969 A) Creta est profecto horum hominum oratio.
969 (968 A) *Quam orationem hanc aures dulcem deuorant!*
Vt mihi apsterserunt omnem sorditudinem

I. L'ordre de A est véritablement fautif, car, ayant employé au vers 968 (969 P) la tournure exclamative par *Quam*, Plaute n'aurait pas admis au vers 970 une tournure exclamative par *Vt;* il aurait écrit *Ita mi* etc. L'ordre de P n'est pas plus acceptable. Quel que soit l'ordre, d'ailleurs, c'est trop de deux exclamations, et chacun des deux vers qui commencent par *Quam* et *Vt* rend l'autre inutile. La différence d'ordre, enfin, est en soi un symptôme intéressant pour la critique, car on ne voit pas pourquoi aurait été omis, et par suite déplacé, l'un quelconque des deux vers commençant par *Creta* et par *Quam*. De tout cela, je conclus que le vers 969 (968 A) n'est pas de Plaute. C'est un vers fabriqué par un homme de théâtre pour remplacer le couple des deux vers 968 (969 A) et 970, couple qui était devenu inutilisable parce que le vers 968 (969 A) ne se scande pas. Deux copistes, en essayant de concilier deux rédactions dont l'une provenait de la marge, ont abouti à deux résultats différents.

II. Le vers apocryphe enlevé, il reste à remettre sur ses pieds le premier vers du couple qu'il devait remplacer. Le sens du

couple est défectueux, car il semble qu'il y soit question d'un nettoyage matériel, alors qu'Hannon entend viser un nettoyage de l'âme. De là les hypothèses de Leo, qui dans le vers 970 voulait substituer *animo* à *omnem*, ou bien changer le commencement, *Vt mi <animo> abstersit.* Il me paraît plus indiqué d'insérer le *animo* de Leo là où le mètre l'appelle et là même où la figure du nettoyage est introduite :

Creta est profect<o *anim*>*o horunc* hominum oartio.

Ce n'est pas la rectification de *horum* en *horunc*, devant voyelle, qui pourra fournir une objection ; cette partie de conjecture doit être reprise à Geppert.

La saleté qui est ôtée de l'âme, c'est le souci. Cf. Aul. 79 *Nunc* defaecato *demum* animo *egredior domo Postquam perspexi salua esse intus omnia.*

Trin. 48, sén. faux, AP.

48 A. O *amice* salue atque aequalis ; ut uales
Megaronides ? B. Et tu edepol salue Callicles.

On pourrait concevoir, comme l'a voulu Loman, que le tronçon *atque... Megaronides* ne fût pas de Plaute lui-même. Mais, quel qu'ait été le rédacteur de notre vers 48, il a dû le faire scandable, et ce vers ne l'est pas, car Plaute, tout aussi bien que Sophocle par exemple, pratique l'élision au changement d'interlocuteur. Il faut donc corriger en tout cas ; or il y a une correction bien simple : *O amice <mi> salue.* Un copiste aura écrit OAMISALVE, par saut de MI à MI, après quoi il y aura eu correction imparfaite, soit que AMI ait été arrangé en AMICE par conjecture, soit qu'après collation un insérende MICE ait été substitué (Manuel § 1358).

Le vocatif *mi*, comme d'habitude, devra être pris au sens caressant : mon *cher* ami. Et naturellement, il se sous-entendra avec *aequalis :* mon <cher> camarade. C'est par camarade que je traduis *aequalis*, et en effet, comme l'a dit Leo, les deux vieillards ont été συνέφηβοι (ceci marque la date de leur amitié, date sans laquelle la gradation serait à rebours). L'auteur latin est obligé de traduire par à peu près ; c'est ainsi qu'il rend ἔφηβοι par *iuuentus* (Rev. de philol. 1907 p. 270).

L'auteur traduit à peu près, donc il traduit. Donc ce n'est pas je ne sais quel interpolateur, c'est Plaute lui-même, et il faut éliminer le soupçon de Loman. En fait, à notre commencement de

sénaire semble co respondre un commencement de trimètre tout fait : Ὦ φίλε σὺ χαῖρε καὶ συνέφηβε.

Trin. 296, anap., AP (et 183).

Hisce (His A) ego te (*lire* de) artibus gratiam facio, *neu* colas *neue* (*neu* CD, *neuc* B) imbuas ingenium.

On lit *ne* et *neue*. Je crois plutôt qu'il faut lire *nei* et *neiue* (*nei*, ou *ni*, est à *ne* ce que *uti* est à *ut*). De même 183 *si* (*seu* P) *recte seu peruorse ;* je lirais *sei recte sei peruorse.*

Dans 296, le modèle de B avait évidemment *neu*^{e} ; l'*e* qui a été lu *c* était d'une autre main (Manuel § 1352).

Trin. 538, sén., AP.

A. Apage a me istum agrum.
538 B. Magis apage dicas si omnia *mea* (*me* B, *a me* A) audiueris.

Le *omnia a me* de A est contraire à la latinité. Le *omnia ex me* qu'on lui substitue ne vaut pas mieux, car *ex me* est parfaitement oiseux (cf. 528 *audi cetera*) ; c'est le type de la correction améthodique, qui efface les symptômes et respecte les maladies. B a *omni a me* en trois mots, ce qui, comme le *omnia a me* de A, indique une tentative d'arrangement conscient. C'est donc de la troisième leçon qu'il faut partir, le *omnia mea* du couple CD. De sorte qu'ici, par une rencontre fort rare, ce couple est plus précieux à lui seul que B et le palimpseste réunis.

Considérant donc *omnia a me* et *omni a me* comme deux conjectures tirées de *omnia mea*, je cherche quelle leçon a pu avoir donné *omnia mea* et convenir à la fois au mètre et au sens. Comment ne pas songer à *omnia mala?* Si dans le groupe OAANIAAAALA un des A a été omis, on avait l'équivalent de OMNIAMLA (Manuel §§ 614 et 676 ; cf. MLAM initial dans A de Térence, Eu. 536), et OMNIAMLA devait forcément être interprété OMNIAMEA.

Mon hypothèse *omnia mala* me souriait beaucoup..., quand j'ai constaté qu'elle était de Bergk. Elle a été dédaignée, mais seule elle a visé à être méthodique ; peut-être est-il licite de la présenter une fois de plus aux réflexions des philologues.

Truculentus 181, septén., AP.

In melle sunt linguae sitae uostrae atque orationes,
Facta atque corda in felle sunt sita atque acerbo aceto ;

Eo dicta lingua dulcia datis, corde amara facitis.
181[P] <—> *Amantis si quit non danunt, non didici fabulare.*
181[A] <—> *Amanti si cui n quod dabo non est non didici fabulari.*
182 <—> Non istaec, mea benignitas, decuit te fabulari,
Sed istos qui cum geniis suis belligerant parcepromi.

Dialogue entre la servante de la courtisane et l'un des amants. Les mss. BCD n'ont que le vers 181[P], et le palimpseste que le vers 181[A]; Schoell a supposé que ces deux rédactions représentaient une réplique de la femme et que la réplique de l'homme était perdue ; Lindsay a compris (Classical Quarterly 1913 p. 2) qu'en réalité 181[P] est la réplique de la femme et 181[A] celle de l'homme. Reste à constituer le détail du texte.

Dans 181[P], on lit *amantes* et *fabulari ;* avec Scaliger, on corrige *quit* (*quid* CD) en *qui*. Ces lectures me paraissent évidentes ; je suis muette, dit la servante, avec les amants qui ne paient pas. Seulement, comme *qui* n'a pas dû être gratuitement altéré en un singulier neutre, je note en passant qu'une variante *quit* ou *quid* est à notre disposition pour tout usage utile.

181[A] est trop long. Je remarque tout de suite que *fabulari* y est corrompu, car, si *fabulari* était authentique dans les deux répliques qui se répondent, Plaute aurait évité de reprendre le même verbe à la fin de 182. Comme l'iambe *dabo* fait connaître la fin du premier hémistiche, le second hémistiche commence à *non est ;* d'où il résulte que *fabulari* remplace un mot de deux demi-pieds, probablement *fari*. — Dans le premier hémistiche, le *n* exponctué qui suit *cui* a son prix pour la critique. Il nous montre que le copiste avait commencé à écrire *cui non*, ce qu'il n'a pu faire que sous la suggestion du *qui non* restitué dans 118[P] par Scaliger ; il avait donc encore ce *qui non* sous les yeux. Donc la conjecture de Scaliger trouve une confirmation indirecte. Donc aussi le modèle de A offrait dans le texte le même vers que BCD, à savoir 181[P], et le vers 181[A] n'y figurait qu'en marge ; si le palimpseste n'a plus que 181[A], c'est que le copiste a substitué ce qu'il devait insérer.

L'*n* exponctuée supprimée et *fabulari* corrigé en *fari*, nous avons maintenant un septénaire métriquement irréprochable :

Amanti si cui quod dabo non est non didici *fari*.

Pour lui donner un sens convenable, il suffit d'y changer *quod* en *quid*, c'est-à-dire d'y restituer une correction qui avait été faite dès l'antiquité, mais qui, fourvoyée dans le vers 181[P] à l'époque où les deux répliques étaient encore en contact, a pro-

duit là une faute nouvelle et rendu nécessaire la conjecture de Scaliger. Il résulte de là que si, dans l'archétype de BCD comme dans le modèle du palimpseste, le vers 181ᴬ a été omis, les deux omissions sont indépendantes ; au moment des deux omissions, le vers 181ᴮ avait *qui* dans un exemplaire et *quid* dans l'autre.

Les deux omissions et les fautes accessoires ont toutes leur principe dans l'extrême ressemblance des deux vers, tels qu'il étaient sous leur forme primitive :

Amantes si *qui* non danunt, non didici fabulari.
— Amanti si cui *quid* dabo, « non est » non didici *fari*.

Louis HAVET.

PARCEPROMVS

J'ai indiqué jadis pourquoi le « cas de composition » est en *e* dans *lege-rupa* (Rev. de philol. 1892 p. 100) et dans *uiue-radix* (Manuel § 922) ; il y a là une influence de l'*r* contiguë. Or les groupes en *r* ont la même vertu que l'*r* isolée : *genitor genetrix*, *Iuppiter impetro*, *contiguum integrum*, *officio obsecro*. On doit donc écrire *multi-plex*, mais respecter *parce-promus*, Plaute, Truc. 183 et probablement Ps. 1266. Le *pullo premor* de Lucilius, cité par Ausone, pourrait cacher un cas d'un *pulle-premus*.

Plaute mettait-il un *i* dans *spissigradus* (Poen. 506) ? Il est permis d'en douter. Même doute pour le *tardigradus* de Pacuvius, pour la *bellicrepa saltatio* citée dans l'abrégé de Festus.

Louis HAVET.

ISIS LATINA

Dans le dernier numéro de la *Revue de Philologie* (p. 55 ss.) M. Lafaye a republié la Litanie d'Isis, trouvée par MM. Grenfell et Hunt dans les papyrus d'Oxyrhynchus, et il a commenté ce morceau important avec la compétence que lui assure une longue familiarité avec la déesse égyptienne [1]. Mais l'état du texte est tel que bien des points restent encore incertains. Je voudrais proposer une explication nouvelle d'un passage qui me paraît avoir été pour les éditeurs une source d'erreurs.

La Litanie, énumérant les lieux où Isis est adorée et les noms qu'elle y reçoit, l'invoque comme : ἐν Πέρσαις Λατείνην (verset 104).

Cette épithète est d'autant plus surprenante que, comme le note M. Lafaye (p. 91), le culte des dieux alexandrins pénétra chez les Parthes au moins depuis le Ier siècle avant notre ère et ne leur vint certainement pas d'Italie. « L'épithète de Latina n'a pu s'introduire que beaucoup plus tard, par une sorte de superposition, lorsque les armées romaines victorieuses se furent avancées jusqu'au golfe Persique, et ceci n'a pu arriver que sous Trajan, pendant les années 114-116. On imagine alors sans peine qu'une des légions d'Égypte... ait apporté avec elle au delà de l'Euphrate une Isis nouvelle ou rajeunie sous le nom de Latina, par une flatterie conforme aux habitudes de l'Orient. » Le savant éditeur en conclut que la rédaction même de la Litanie n'est pas antérieure au IIe siècle, alors que MM. Grenfell et Hunt la croyaient du commencement du Ier.

Mais l'interprétation proposée du verset ἐν Πέρσαις Λατείνην me paraît vraiment désespérée. Notons que Trajan n'a jamais conquis la Perse, qu'il faut entendre au sens propre puisque l'auteur la distingue de la Susiane (v. 106). D'ailleurs une déesse importée par les légions ne se serait pas appelée *Latina*, mais *Romana*. Enfin tous les surnoms qu'on trouve dans ce long morceau liturgique sont grecs : la seule exception serait celle de T[ρι]β[ί]α, restitution tout au moins très douteuse [2].

Le témoignage le plus curieux que nous possédions sur le culte

---

1. Outre les hymnes cités p. 99, comparer celui qui est commenté par Delatte, *Musée belge*, 1913, p. 142 ss.

2. V. 115 Ἐν Τρῳάδι καὶ Δινδύμη T[ρι]β[ί]αν [T. B. AN ms] Παλέντραν, ἀβείβαστο[ν Ἴ]σιν. La restitution laisse un résidu παλέντραν qui est inexplicable.

d'Isis en Perse, est celui de Ptolémée, que je crois n'avoir jamais été cité : Il parle dans sa Tétrabible (II, 2, p. 64 éd. 1553), des peuples soumis au trigone du Taureau, de la Vierge et du Capricorne, qui sont ceux de l'Inde, de l'Ariane. de la Gédrosie. de la Parthie, de la Médie, *de la Perse*, de la Babylonie, de la Mésopotamie et de l'Assyrie, et il ajoute : Οἰκοδεσποτοῦνται δὲ ὑπό τε τοῦ τῆς Ἀφροδίτης καὶ τοῦ Κρόνου... σέβουσί τε γὰρ τὸν μὲν Ἀφροδίτης Ἶσιν ὀνομάζοντες, τὸν δὲ τοῦ Κρόνου Μίθραν Ἥλιον καὶ προθεσπίζουσι οἱ πολλοὶ τὰ μέλλοντα.

Le texte est sûr, étant garanti par la Paraphrase de Proclus, qui porte (p. 93, éd. Allatius) : Καὶ σέβουσι μὲν τὸν τῆς Ἀφροδίτης Ἶσιν αὐτὴν ὀνομάζοντες, σέβουσι δὲ καὶ τὸν τοῦ Κρόνου Μίθραν Ἥλιον προσαγορεύοντες· οἱ πολλοὶ δὲ προλέγουσι τὰ μέλλοντα...

Ptolémée dans la Tétrabible ne fait guère que résumer les doctrines traditionnelles de l'astrologie, et en particulier dans ce passage, on l'a noté [1], il se fait l'écho d'une vieille croyance babylonienne qui identifiait la planète Saturne avec le Soleil, dont elle était le substitut nocturne. Ce qu'il nous dit d'Isis vaut donc pour une époque bien antérieure et à lui-même et à Trajan, et peut être invoqué comme une preuve de l'antiquité du culte rendu à la déesse égyptienne dans l'Iran. Ptolémée nous fait comprendre aussi comment elle y fut adoptée et adorée. La planète Vénus en Perse n'était pas en réalité, on le conçoit, consacrée à Isis : elle appartenait à Anahîta (en grec Anaïtis)[2]. Mais certaines théories astrologiques faisant de Vénus l'astre d'Isis [3], celle-ci fut dans l'Iran assimilée à la grande divinité indigène.

Je conjecture donc que l'archétype de notre papyrus d'Oxyrhynchus portait au lieu de Λατείνην Αναειτην (pour Ἀναεῖτιν). Le Α a été pris pour un Λ, le ν et le τ ont été transposés et le mot barbare, incompréhensible au copiste, a été ainsi transformé en un adjectif bien connu.

Mais en réalité la Litanie donnait ici, comme dans d'autres versets, le nom d'une déesse étrangère identifiée avec Isis et ἐν Πέρσαις Ἀναείτην, doit être rapproché de (v. 101) : Ἐν Βανβύκῃ Ἀταργάτει(ν), (v. 106) ἐν Σούσοις Ναναίαν, (v. 118), ἐν Σειδῶνι Ἀστάρτην, probablement aussi de (v. 105), ἐν Μα(γ)οις Κόρην Θαψ[ε]ῦσιν dont le dernier élément est encore inexpliqué.

Franz CUMONT.

---

1. Boll, *Sphaera*, p. 313, n. 3.
2. Boundahish, V. 1 ; cf. mes *Mon. myst. de Mithra*, I, p. 135.
3. Cf. Pline, *H. N.*, II 8, 37.

CICÉRON, *VERRINES*

4, 9.

Sanxerunt ne quis emeret (n'achetât un esclave) *nisi in demortui locum. Si qui Romae esset demortuús? immo si quis ibidem. Non enim te instruere domum tuam uoluerunt in prouincia, sed* illum usum prouinciae supplere. Amétrique et inintelligible. Qu'est *illum* (*ipsum* Nohl)? qu'est *usum supplere?* Kayser prétendait supprimer tout depuis *sed*, hypothèse indéfendable, mais symptôme d'une difficulté réelle. Et Kayser ne connaissait pas l'objection métrique.

Je soupçonne quelque chose comme *illic* (ou plutôt *illi?*) *in usum prouinciae <te>. Illic* ou *illi*, sur place, comme plus haut *ibidem*. Le gouverneur de province complète son personnel (*domum*) sur place, pour l'usage local. *Te*, qui a pu tomber aisément après un *e*, est utile pour la métrique et aussi pour le style. L'ordre *non enim te instruere* en effet (non *non enim instruere te*) montre que le pronom sujet fait partie de l'élément antithétique ; il faut donc un pronom sujet avec *supplere*.

4, 16.

Primo dixit se istum publice laudare, quod sibi ita mandatum esset ; *deinde....* Émile Thomas : « il est *évident* que c'est Cicéron qui parle ainsi... ; en faisant ou même en paraissant faire cette distinction, Heius eût enlevé toute valeur à la démarche dont il avait d'avance accepté d'être chargé. » L'évidence était plus grande encore dans le texte authentique. Car, comme la métrique le montre, Cicéron avait écrit *erat* et non *esset*. Le subjonctif vient d'un correcteur qui avait trop de zèle pour le style indirect.

4, 35.

Diocles est, Pamphili gener illius..., *Popilius* (R ; variante *Popillius*) *cognomine*. Comment un habitant de Lilybée a-t-il pour « cognomen » un gentilice romain ? Pour d'autres Siciliens, on trouve comme cognomen *Pyragrus* 3,74, *Climachias* 2,128, *Phimes* 3,93, enfin *Geminus* 5,16.

Popilius est d'ailleurs suspect métriquement s'il commence par un ïambe. Lucilius semble avoir écrit *Popīli* en parlant de Popilius Laenas (les mss. ont *Pompili*). L'alternance des épels *Popilius*, *Popillius* dans les inscriptions indiquerait aussi un *i* long (cf. *milia millia*), et, en tout cas, une syllabe longue.

Quant aux variantes *Popilius*, *Popillius* dans les Verrines, ce qui les expliquera le mieux sera une forme *Popillus ; Popilius* est une fausse lecture, *Popillius* une correction *Popil*^{l}*ius* mal comprise. En fait, *Popillus* existe (C.I.L. 9,4381, région d'Amiterne). Il convient donc d'écrire *Popillus* dans Cicéron.

4, 49.

Duo pocula non magna, uerum tamen cum emblemate (*emblate* Erfurt., *emblematis* des deteriores). Ce singulier *emblemate* fait solécisme et la fin de phrase est amétrique. La ligne devait finir à *emblema ;* ensuite est tombée une ligne contenant *tis* et des indications sur les *emblemata*. La leçon du ms. d'Erfurt s'explique par un *emblema* avec , mal compris.

4, 56.

Lucius Pison, à Cordoue, fait raccommoder son anneau sur la Place et fournit l'or à l'ouvrier devant tout le monde : *Nimium fortasse dicet aliquis hunc diligentem ; hactenus reprehendet si qui uolet*, nihil amplius. *Verum fuit ei concedendum ; filius enim L. Pisonis erat, eius qui primus de pecuniis repetundis legem tulit*. La fin de phrase *uolet nihil amplius* est amétrique. D'autre part, *nihil amplius* gêne la marche de l'idée, c'est-à-dire la réfutation de *hactenus reprehendet* par *fuit concedendum*. Je pense que *nihil amplius* est à supprimer simplement ; c'est une glose explicative de *hactenus*.

Un peu plus haut on a : *hominem in foro iubet sellam ponere et facere anulum omnibus* praesentibus. Ici encore la fin de phrase est amétrique ; on ne s'en étonnera pas, car *praesentibus* est impropre. Avec ce mot, quels seraient les *omnes ?* les gens

de la suite de Pison ? les habitants de la ville ? il est impossible de le deviner. Et pourquoi *praesentibus?* Pison défend-il à ses Romains ou aux indigènes d'aller à leurs affaires si bon leur semble? Évidemment il faut lire *omnibus inspectantibus*. Un copiste a sauté de *s* à *s* et le tronçon *pectantibus* a été arrangé.

4, 65.

Imperat *suis* ut *id in praetorium inuolutum quam occultissime* deferrent. La métrique et la syntaxe élémentaire sont d'accord pour indiquer *deferant*. La faute paraît due à une influence soit de *adferrent* final 64 (neuf lignes plus haut dans Peterson), soit plutôt de *referrent* final 65 (huit lignes plus bas : *cum satis iam perspexisse* uideretur, *tollere* incipiunt *ut referrent ;* ici il est possible que *incipiunt* ait provoqué une faute *referant*, de sorte que *deferrent* s'expliquerait par correction fourvoyée).

Un peu plus hout, *praetorium inuolutum* m'est suspect, parce que grammaticalement, les deux mots semblent construits ensemble (Manuel de critique verbale, §§ 203-207). Je me demande si, au lieu de *ut id in praetorium*, Cicéron n'avait pas écrit *id in praetorium uti ; uti* aurait été rajeuni en *ut* et en même temps déplacé, par un procédé qu'on trouvera analysé Manuel § 1416. L'ordre supposé serait le même que dans *id sibi ut donaret rogare* 4, 66, *ergo id ut confitear postulas* Quinct. 45, *id sibi ne eripiatis uos... testatur* Sull. 89, *idque a me ut facerem et ut causam Scamandri susciperem petebant* Cluent. 49....

Quatre lignes plus haut, une correction toute pareille pourrait éliminer une irrégularité métrique : *iste petit a rege et eum pluribus uerbis rogat* ut ad se *mittat* (on lirait *ad se uti*).

4, 121.

Romam quae adportata sunt, ad aedem Honoris et Virtutis itemque al<i>is in locis uidemus ; *nihil in aedibus nihil in <h>ortis posuit, nihil in suburbano ; putauit, si urbis ornamenta domum suam non contulisset, domum suam ornamento urbi futuram. Locis uidemus* est amétrique. Aussi le texte est-il manifestement altéré ; le raisonnement ne tient debout que si *locis* est précisé par un adjectif. On peut imaginer par exemple : *loc<is religios>is uidemus ;* mais, la restitution à faire paraissant difficile à déterminer, le devoir d'un éditeur est de mettre après *locis* un signe de lacune.

Louis Havet.

AURÉLIUS VICTOR

Aur. Vict. de Caesaribvs 40,2-3.	Epitome 41,2.
	hic dum iuuenculus a Galerio in urbe Roma religionis specie obses teneretur,
fugae commento cum ad frustrandos insequentes publica iumenta, quaqua iter egerat, interficeret,	fugam arripiens atque (?) ad frustrandos insequentes publica iumenta, quaqua iter egerat, interfecit
in Britanniam peruenit ;	et *ad patrem* in Britanniam *situm* peurenit ;
nam is a Galerio religionis specie ad ducem (*on lit* uicem) obsidis tenebatur ;	
et forte iisdem diebus ibidem Constantium *patrem uel* parentem uitae ultima *urgebant* (var. *agebant*).	et forte iisdem diebus ibidem Constantium parentem fata ultima perurgebant.

Dans l'epitome on supprime *situm*. Rien de plus antimétho-dique ; qui aurait pu avoir l'idée d'ajouter un tel mot, surtout après la tournure accusative *in Britanniam ?* La comparaison de la colonne de gauche fait présumer que *situm*, qui manque dans Aurélius, est solidaire de *ad patrem*, qui y manque aussi. D'autre part *ad patrem* est choquant ; si ces mots avaient figuré dans la rédaction primitive, le *ibidem* qui vient ensuite aurait été superflu. Donc l'epitome présente un groupe intrus *ad patrem* + *situm*, qui ne peut être expliqué que globalement.

Il me paraît évident que ce groupe est tout bonnement une glose *ad patrem suum*, dont l'élément final a été, par une même erreur, à la fois altéré et dissocié du reste. La faute de lecture *it* pour *u* a été commise sur une surcharge, Manuel § 1352. Il était tout naturel qu'un lecteur éprouvât le besoin de noter pourquoi c'est en Bretagne que Constantin s'enfuit.

Dans le de Caesaribus aussi a pénétré une glose. C'est *patrem*.

traduction du mot prétentieux *parentem*. La glose ayant d'abord supplanté le glosé, celui-ci a été rétabli (d'après un ms. meilleur et à titre de variante, ce qui a entraîné l'addition d'un *uel*).

A la fin du morceau, dans le de Caesaribus, il est probable qu'il faut lire *perurgebant*. Un saut de *r* à *r* aura donné *pergebant*, d'où *agebant* par conjecture, *urgebant* par correction mal comprise (*per*^{ur}*gebant*).

(AURÉLIUS VICTOR), epitome 41,19-20.

15. *Cumque* liberis *filioque fratris Delmatio caesaribus confirmatis tres et sexaginta annos uixisset..., morbo consumptus est.* [16-17 concernent Constantin seul, non ses fils ou son neveu.] 18. *Quo mortuo Delmatius militum ui necatur.* 19. *Ita ad tres orbis Romani redacta dominatio est*, Constantino et Constantio ac [*notez ce* ac, *incorrect devant un* c] Constante, filiis Constantini. 20. Hi singuli has partes regendas habuerunt : Constantinus iunior cuncta trans Alpes, Constantius..., Constans..., Delmatius Thraciam Macedoniamque et Achaiam, Annibalianus Delmatii caesaris consanguineus Armeniam nationesque circumsocias. 21. *Interim ob Italiae Africaeque ius dissentire statim Constantinus et Constans.*

Il y a incohérence grammaticale, puisque *ad tres* semble être en accord avec des ablatifs. Il y a incohérence dans le fond, puisque la part territoriale de Delmatius est indiquée après sa mort, et quand il vient d'être dit que l'empire n'a plus que trois maîtres. Ajouter que la mention faite d'Annibalianus est illogique à tous égards ; Annibalianus en effet n'est compris ni dans les quatre personnes visées § 15 ni dans les trois personnes visées § 19. Et ne pas oublier un indice qui paraîtra minuscule aux historiens non philologues : la faute *ac Constante* trahit une main autre que celle de l'auteur.

De tout cela il ressort avec évidence que les ablatifs du § 19 représentent une glose du *liberis* du § 15 (glose qui, dans l'archétype, devait figurer en marge inférieure), et que tout le § 20 est un appendice de cette glose, rédigé par un lecteur qui, ayant eu la curiosité d'emprunter à un autre livre l'indication des quatre copartageants, en avait trouvé indiqué un cinquième dans sa source. Cette source paraît être un récit historique perdu. Pour le fond, il y a concordance en gros entre l'interpolation de l'epitome d'une part, et d'autre part les excerpta Valesiana § 35 (Ammien éd. Gardthausen t. II p. 289), mais l'anonyme de Valois ne peut être la source de l'interpolation.

Le ms. γ de l'epitome, par un abus qui est pardonnable à un copiste du XIIIe siècle, change en des accusatifs les ablatifs du § 19, c'est-à-dire qu'il masque le désordre de notre passage. Il est un peu étonnant que cette correction à rebours ait été acceptée dans une édition de 1911, celle de Pichlmayr.

Le morceau intrus enlevé (il est ci-dessus en romain) le *interim* initial du § 21 cadre assez mal avec ce qui devient le contexte immédiat, de même qu'il se concilie mal avec le *statim* suivant. Il semble que l'intrusion ait provoqué une retouche malencontreuse.

Louis HAVET.

VARRON, rr. 1,38,2.

Itaque qui auiaria conducunt, si caueto *dominus. stercus ut in fundo maneat, minoris conducunt quam ii quibus id accedit*? On corrige *caueat* ou mieux *cauet*, mais d'où vient l'*o* parasite. Je me demande s'il ne faudrait pas lire *caue<t pac>to*. Il y aurait eu saut de *t* à *t*. La faute devait remonter à l'époque de l'écriture capitale, car, s'il s'agissait des temps de la minuscule, la séparation des mots ferait difficulté.

1, 44, 1.

Quare obseruabis quantum *in ea regione consuetudo erit serendi, ut* tantum *facias ;* quantum *ualet regio ac genus terrae ut ex eodem semine aliubi cum decimo redeat, aliubi cum quinto decimo.* Le second *quantum* est manifestement fautif. Ursinus a proposé une correction assez tentante pour le sens, *qu<od t>antum ;* mais comment la contraction des deux mots en un s'expliquerait-elle ? Je pense que Varron avait écrit *qu<ando t>antum* et qu'il y a eu saut de *an* à *an*. *Quando* au sens relatif ne se retrouve pas dans les Rerum rusticarum libri, mais il est à remarquer que *quoniam*, qui y est fréquent avant la proposition principale, ne se rencontre que quatre fois après cette proposition. En français, ces quatre *quoniam* postposés se traduiraient par « puisque » (ils portent sur un fait supposé reconnu par l'interlocuteur) ; le *quando*

hypothétique que je propose porte au contraire sur un fait que l'interlocuteur peut ignorer, et on ne pourrait le traduire que par « attendu que ».

1,44,2.

In Olynthia quod annis (= *quotannis*) *restibilia esse dicunt, sed ita ut tertio quoque anno uberiores ferant fructus.* Keil supprime *quod annis*, comme répétition d'un mot de la phrase précédente. Mais, si Varron n'a pas écrit *quotannis*, il n'a pu dire *restibilia esse ita ut;* la grammaire réclamera *restibilia esse quae.* D'ailleurs Keil lui-même cite le passage parallèle de Théophraste, où *quotannis* est représenté (ἀεὶ) : ἐν γοῦν τῇ Ὀλυνθίᾳ φασὶν ὡς ἀεί τι καρποφορεῖ. Lire *quotannis restib<ilia fert>ilia esse.*

1, 45, 1.

Primum plerumque e terra exit hordeum diebus VII, nec multo post triticum ; legumina fere quadriduo aut quinque diebus, praeterquam faba; ea enim serius aliquanto prodit seges ostendit. Keil supprime les deux derniers mots, mais quelle en pourrait être l'origine ? Garder donc le premier : *ea enim serius aliquanto prodit seges.* Il n'y a à supprimer que *ostendit ;* c'est une glose (d'ailleurs très critiquable) sur *prodit*, mot qui embarrassait les lecteurs à cause de ses sens multiples.

1,45,2.

Sub terra et supra, uirgulta ne *eodem tempore aeque crescunt, nam radices autumno aut hieme magis sub terra quam supra alescunt...* Keil corrige *ne* en *non*, mais comment *non* aurait-il été lu *ne ?* Je pense qu'il faut lire *neque.* On a ainsi : *sub terra et supra uirgulta, neque eodem tempore aeque, crescunt*, « la jeune plante pousse des deux côtés à la fois, mais non pas d'une quantité égale dans le même temps ». *Neque* est mieux placé que ne serait le prétendu *non.* Et la faute s'explique bien ; un saut de *n-eque* à *a-eque* a été mal réparé ; cf. Manuel §§ 1363-5.

Louis Havet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

W. Warde Fowler, *Virgil's « gathering of the clans », being observations on Aeneid VII, 601-817*. Oxford, Blackwell, 1916, 96 p. petit in-8°. Prix : 3 sh. 6 d.

Le livre VII de l'*Enéide* se termine par une revue des contingents italiens qui vont s'unir dans l'armée de Turnus contre les Troyens d'Enée et les Arcadiens d'Evandre. Cet épisode a été souvent mal jugé par la critique du XIXe siècle, que le romantisme et la préférence accordée aux œuvres soi-disant spontanées n'ont pas rendue moins étroite et plus équitable que la critique des siècles classiques. M. Fowler, l'auteur pénétrant de *The Roman religious experience*, soumet ce morceau à une analyse détaillée, après une courte introduction, qui le caractérise. Homère n'a fait qu'un catalogue. Virgile a pris là l'idée première, mais l'a complètement transformée. Ce n'est plus un catalogue, mais une revue, une procession, une pompe, « a pageant ». Silius Italicus, dans le livre VIII des *Puniques*, est revenu au catalogue homérique et a composé une œuvre sèche, confuse, fatigante. Milton, au livre I du *Paradis perdu*, s'est, au contraire, inspiré de Virgile, et, en suivant sa voie propre, surpassant à certains égards le poète latin, a pratiqué la même méthode. Virgile et Milton avaient à surmonter la même difficulté : leur revue fait passer sous les yeux des lecteurs les forces de l'ennemi, les personnages donnés pour antipathiques. Ils en ont triomphé par l'éclat de la peinture et la beauté du style.

Virgile trouvait un charme particulier dans le caractère national de ces peuples : ce sont des Italiens. Les ennemis d'Enée étaient les citoyens du nouvel Empire établi par Auguste. M. F. rappelle qu'ils étaient des Romains de fraîche date et que, vingt ans avant la naissance de Virgile, l'Italie centrale avait entrepris pour son indépendance une lutte mortelle contre Rome. Je ne sais si la politique d'Auguste est pour quelque chose dans l'épisode. Comme l'a senti M. F., bien qu'un peu confusément (p. 30), le souvenir des guerres civiles obsède l'esprit des contemporains et a rejeté dans l'histoire ancienne la guerre sociale. C'est aux guerres civiles que le lecteur pense en lisant : *scelerata insania belli*, *infandum bellum* ; Turnus lui rappelle Antoine. M. F. aurait dû aussi ne pas perdre de vue le caractère italien qu'a toute l'œuvre de Virgile. Les *Géorgiques* sont un éloge de l'Italie, sans cesse remise sous les yeux par ses paysages et par les travaux de ses cultivateurs ; le fameux épisode du livre II n'est que l'exposition du thème qui circule à travers toute l'œuvre. Ce n'est pas seulement à la fin du livre VII de l'*Enéide* que le même thème reparaît sous une autre forme. L'Hespérie fuyante, aperçue, perdue, retrouvée est

tout le sujet des cinq premiers livres. Et, comme l'a très bien dit Benoist, dans une de ces introductions qu'on ne relit pas assez, « l'*Enéide* est le livre des *Origines* italiennes » ; il l'a prouvé par des citations qui sont prises un peu dans tous les livres et que l'on pourrait augmenter. Ce sont des Italiens qu'Octave conduit à Actium, *Italos* (VIII, 678). Enfin Virgile est un Italien, un Celte probablement.

L'introduction est suivie du texte, pris dans l'édition Hirtzel, avec une traduction en vers anglais de M. J. Rhoades, et du commentaire. Je relèverai quelques vues intéressantes de M. Fowler.

A propos des v. 620 suiv., il note la situation particulière de Junon à Rome. Elle n'est l'épouse de Jupiter qu'en vertu de la mythologie homérique. Au temple du Capitole, elle n'a pas plus ce rôle que Minerve. Le poète peut donc disposer assez librement de cette divinité comme d'un obstacle au héros. Elle représente le principe féminin : les femmes jurent par leur Junon. Dans l'*Enéide*, le principe féminin est funeste. Junon se fait une idée fausse de l'Empire du monde. Une autre femme, Didon, est l'auxiliaire de ce *numen*. Junon, d'ailleurs, est plus honorée dans des cités hostiles que dans Rome : on la trouve sur la colline étrangère de l'Aventin, à Tibur, à Préneste, à Faléries, à Uni (Etrurie), en Campanie. A ces considérations, il serait juste d'ajouter que Junon est aussi la traduction latine de la Tanit carthaginoise, *Iuno Caelestis*, *Caelestis*. Ennius appelle Junon *Saturnia* avant Virgile : Héra est fille de Kronos. Mais Caelestis a, suivant l'usage sémitique, un parèdre mâle, qui est *Dominus sanctus Saturnus*, Baal-Moloch, en Afrique. Les deux équations Tanit-Junon-Héra et Baal-Saturne-Kronos s'appuient et se complètent. Ainsi les données homériques premières (Héra est l'ennemie des Troyens), se trouvent fortifiées par les éléments nouveaux qu'introduit le sujet de l'*Enéide*. La Junon de Virgile est encore un peu plus complexe que ne l'indique M. F.

Sur Mézence, M. F. adopte l'idée de Henry. Pour lui, ce contempteur des dieux n'est ni un blasphémateur ni un infidèle. La justice est l'observation des lois du ciel, la morale est placée sous la protection des dieux ; « discite iustitiam moniti et non temnere diuos » (VI, 620) : ce vers montre deux aspects de la même obligation. Mézence est *contemptor diuum* par ses crimes. On me permettra de contester cette appréciation.

On dit : « un incrédule, un athée est un phénomène inconnu, ou presque inconnu (almost unknown) dans la société primitive. » Je retiens de cette assertion la restriction prudente et j'ajoute que la question est de savoir si Virgile a pris garde à cette quasi-impossibilité. Mézence n'est pas, d'ailleurs « un primitif ». Il est un demi-civilisé, un Etrusque, le type du tyran qui raffine la cruauté. Il lie des cadavres à des vivants. L'imagination est plus développée chez lui que chez les Italiens du défilé ; ce progrès ne sert qu'à rendre plus atroce la satisfaction de ses instincts. Le mépris des dieux suppose aussi un certain progrès. Un Allemand du XVIIIe siècle aurait dit que Mézence est un homme éclairé, « aufgeklärt ». Le progrès des lumières ne l'empêche pas, il est vrai, de lever les bras vers le ciel, quand son fils est tué (X, 845). M. F. aurait pu tirer parti de ce geste de prière (cf. V, 233,686 ; IX, 16) pour plaider sa thèse. Mais le premier mouvement de l'impie, terrassé par la douleur paternelle, est un démenti qu'il se donne : ce trait est admirablement observé. Henry allègue le v. 743 : Mézence vient d'abattre le Troyen Orode qui le maudit et lui prédit un sort pareil ; Mézence reprend : « Nunc morere ; ast de me diuum pater atque hominum rex uiderit. » Virgile ajoute : « Hoc dicens eduxit corpore telum. » Orode meurt. La réplique de Mézence, avec un sourire d'iro-

nie, exprime surtout mépris et incrédulité pour les paroles du Troyen : « Occupe-toi de tes affaires » ; telle est la nuance fréquente de la formule *uiderit*. Tandis que Henry prenait ces paroles pour un acte de foi à la Providence, Servius les faisait rentrer dans la conception étroite du *contemptor diuum*. Servius est plus près de la vérité, parce qu'il a senti le ton du vers. Mais cela s'adresse avant tout à la victime, à qui le vainqueur, sûr de lui-même, va donner le coup de grâce. Enfin Virgile n'a pas songé à rappeler ici le v. 689 : « At *Iouis* interea *monitis* Mezentius ardens | succedit pugnae». Virgile ne dit pas que Mézence obéit à Jupiter : l'Etrusque cède à une suggestion ; rien ne prouve qu'il en connaît l'origine. Virgile ne s'explique pas et n'a pas à s'expliquer. Ce passage rentre dans la catégorie de ceux que les scoliastes justifient « par le passé sous silence », κατὰ τὸ σιωπώμενον. Car l'expression a un tout autre but que de montrer un Mézence docile à la voix divine. Au conseil, X, 107, Jupiter a déclaré qu'il tiendrait la balance égale entre les deux partis : « Quae cuique est fortunae hodie, quam quisque secat spem, | Tros Rutulusne fuat, nullo discrimine habebo. | ... Rex Iuppiter omnibus idem ». Les Rutules vont être écrasés par Enée, qu'a rendu furieux la mort de Pallas, et par les Troyens sortis de leur camp. Jupiter rétablit le combat en faisant avancer Mézence. Mais, si le dieu paraît ainsi rester fidèle à sa propre décision, il satisfait en même temps une rancune personnelle contre un impie : en le poussant à la lutte, il le jette à la mort. Mézence est bien pour Jupiter l'athée des commentateurs. Aucun des vers qui paraissent d'abord favorables à l'interprétation de Henry ne peut être retenu après examen. L'union de la morale et de la religion, qui est le premier postulat, convient assez au livre VI, tout imprégné de sagesse platonicienne ; elle peut difficilement servir de règle pour juger des mœurs encore si éloignées de la civilisation. Comme l'indique finement M. F., l'idée est plus grecque que romaine ou italienne. Il aurait donc dû être plus prudent.

Après Mézence, Aventinus (655-669). Une réflexion de Henry conduit M. F. à enlever ici les v. 664-669 et à les donner à Ufens, en les plaçant après le v. 749. Cette transposition me paraît inutile. M. F. objecte que *gerunt* (664) n'a pas de sujet. Cette difficulté touche à une question plus générale, le sens indéfini de la troisième personne du pluriel. Nous y reviendrons dans une autre partie de la *Revue*.

Une expression de ce portrait embarrasse M. F. Le personnage décrit, que ce soit Ufens ou Aventinus, entre chez Latinus : *Sic regia tecta subibat* (668). L'indication paraît singulière. Aucun des chefs n'est à ce moment près de Laurente. Je crois que c'est tenir l'imagination du poète trop près du sol. L'énumération est conçue comme un défilé : *Primus init bellum Mezentius ; ducit ex urbe secutos mille uiros ; post hos currum uictoresque ostentat equos Auentinus ; tum gemini fratres Tiburtia moenia linquunt ; ecce Sabinorum agmen agens Clausus ;* etc. Le cortège se termine par la vision de Camille : alors tout le monde sort, tout le monde accourt pour la voir : *turba prospicit euntem attonitis inhians animis*. Mais où se passe la scène ? quelque part, ou plus exactement devant l'imagination du lecteur. Cette revue est en dehors des circonstances réelles de l'action. Elle forme un poème dans le poème, avec son invocation propre : *Pandite nunc Helicona, deae*. Si l'on n'entend pas *subibat* comme un imparfait indiquant l'habitude, rien n'empêche de demander au lecteur de voir Aventinus entrer dans le khan royal ; l'effort ne sera pas plus grand que pour le reste de la description.

M. F. tient que les *gemini fratres* de Tibur (670), sont des jumeaux. Il

note qu'une légende de jumeaux fondateurs paraît dans les régions qu'a pu atteindre l'influence grecque, par la Campanie et la Sicile; ainsi Préneste, où Caeculus avait deux frères « qui diui appellabantur » (Servius, 678), Tusculum et le lac Régille, pays où l'on vénère les Dioscures, Rome. La légende des Dioscures a bien pu se superposer à des légendes indigènes.

M. F. analyse délicatement la course des Centaures, décrite aux v. 674 suiv. Le sommet de la montagne se perd dans les nuages ; c'est ce que dit le nom *Nubigenae*, dont Virgile renouvelle la valeur. Ils traversent la région des neiges (*niualem*), puis une haute forêt, enfin les pentes couvertes de taillis. Mais tandis que la forêt ouvre un passage aux torrents sans souffrir, *dat euntibus ingens | siluа locum*, les taillis sont emportés avec un grand bruit que l'on peut entendre dans la vallée, *magno cedunt uirgulta fragore*. M. F. excelle dans ces reconstitutions de paysage; ainsi a-t-il fait autrefois pour le peuplier de Philomèle (voy. *Cl. Review*, IV [1900], 50).

Préneste est donnée par Virgile pour une cité importante dans ces temps anciens. M. F. rappelle qu'elle était un des séjours favoris d'Auguste (Suétone, *Aug.*. 72 et 82). Les fastes de Préneste sont l'œuvre de Verrius Flaccus, le précepteur des petits-fils du prince. Le poète peut avoir voulu flatter Auguste.

Messapus, fils de Neptune, vient d'une région consacrée au culte de ce dieu italique. Falériès passe pour la fondation d'un autre fils de Neptune, Halésus. Près de Falériès, se trouvait la vieille ville de Nepet, dont le nom rappelle celui de Neptune. M. F. croit aussi que Virgile veut nous donner ces peuples pour un peu plus civilisés que les autres : ils sont *iam pridem resides desuetaque bello agmina* ; le rythme du chant scande leur marche ; Fescennium est nommée pour rappeler la croyance qui plaçait dans cette ville l'origine de certaines formes du drame. En fait, Messapus et ses peuples sont Etrusques et Virgile peint les Étrusques comme des civilisés ou des demi-civilisés. Cette constatation fortifie l'interprétation de *aequosque Faliscos* qu'on trouve dans Servius : on racontait que le droit fétial venait de Falériès. En revanche, la conjecture de M. F. sur les v. 695-696 me paraît fort douteuse : il échange *acies* et *arces* et lit : « Hi Fescenninas arces aequosque Faliscos, | hi Soractis habent acies. » Le sens de *acies* : « arêtes vives », n'est pas attesté ailleurs. Si *habent* est difficile avec *Fescenninas acies*, il l'est encore plus avec *aequos Faliscos*; car Virgile veut dire : « il y a là des Falisques ». Le passage pouvait être amélioré. Mais M. F. est arrêté par une difficulté qui n'en est pas une. Pour lui, *arx* désigne une ville forte ou une citadelle, non pas une colline ou un sommet. Je suis surpris de cette hésitation devant un usage si bien établi dans la langue poétique : *ad Riphaeas arces* (*Géorg.*, I, 140); *in arce summa fuit lucus* (*En.*, IX, 86) ; etc.

Il met entre crochets les v. 703-705 : « Virgile, dit-il, ne réunit jamais deux comparaisons de même nature sur un même sujet. » Cela ne prouve pas qu'il ne l'a pas fait une fois. Et il l'a fait, X, 134. Ici, il semble avoir voulu corriger la première comparaison par la seconde. Elles sont liées (*nec*). La première insiste sur l'harmonie et le rythme du chant, *canoros modos*. Comme le lecteur garderait de cette peinture une impression agréable et douce, la seconde comparaison nous montre la terrible nuée meurtrière qui s'avance épaisse avec un bruit d'ailes, *uolucrum raucarum*. Certains détails auraient été retouchés dans la revision définitive, comme le prouve le v. incomplet 702. Cf. 718-722, et *Géorg.* IV, 75.

Nettleship rapprochait *Hortinae classes populique Latini* de Pline, *N. H.*, III, 69, qui énumère cinquante-trois cités du Latium qui ont disparu *sine uestigiis* ; dans cette liste figurent côte à côte : « Hortenses, Latinienses ». M. F. en conclut que *Latini*, dans Virgile, est le génitif de *Latinium*. Cela me paraît certain. Les éditeurs puisaient jusqu'ici dans Servius une de ces explications gauches auxquelles on recourt en désespoir de cause. On supposera que, dans la dernière lecture, le poète aurait effacé l'équivoque. On peut imaginer *Hortinas classes populosque Latini*. Il suit de là aussi que Hortanum, ville d'Etrurie, au confluent du Nar et du Tibre, n'a rien à faire ici ; cf. Pl., *ib.*, 52.

M. F. identifie Nersa avec le *uicus Neruesiae* de Pline, *N. H.*, XXV, 86.

A ces observations que je ne puis indiquer complètement, M. F. a eu la malencontreuse idée d'ajouter un appendice sur les vers incomplets. Il a repris une théorie que l'on croyait condamnée. Il demande qu'on examine la question « sans les préjugés que créent les conclusions du savant, pour trouver par soi-même ce que le poète a voulu en laissant ces vers ». Point de départ bien contestable : non que toutes les idées reçues dans la science soient vraies ; mais on ne doit pas se priver du bénéfice du savoir et de l'expérience de ses devanciers.

On dirait même, à voir la façon dont M. F. cite la biographie de Virgile par Suétone (d'après quelle édition ?), à propos de III, 340, que l'auteur est tout à fait neuf dans ces questions. Il concède qu'un très petit nombre de vers sont incomplets par suite de l'inachèvement du poème ; comme III, 340, sur quoi il cite donc Suétone, qui ne parle pas de ce vers. Mais M. F. passe sous silence les assertions générales, si formelles, de cette biographie. On ne peut ainsi les négliger, quelle que soit la valeur des anecdotes qui se greffent sur cette donnée première. — Mais « la plus grande partie des 54 vers incomplets ont un but précis ». Ils indiquent une pause en général. — Ce n'est cependant le cas ni de III, 640, ni de IV, 44, où le vers est suspendu au milieu d'un discours, ni de I, 534, où la période est coupée, ni d'une quantité d'autres passages. M. F. voit une preuve de sa thèse dans VII, 44, où « le poète a préféré commencer un nouveau développement avec la seconde partie du vers, au lieu de passer à un nouveau vers ». M. F. n'a pas l'air de s'apercevoir que cet exemple condamne sa théorie ; Virgile n'a pas besoin de laisser des vers inachevés. Ce qui est vrai, c'est qu'à la différence d'Homère et de la plupart de ses devanciers, il commence sans scrupule ou finit un discours ou un épisode au milieu du vers. Il en use plus librement que ses modèles. Cela même rendait inutile l'artifice supposé par M. F. Quant à l'effet de variété que produiraient ces fragments, il est contraire aux habitudes rythmiques des Anciens, qui fondent leur métrique sur le retour régulier des mêmes mesures à des places fixes. Et la différence des chants de l'*Enéide* est, à cet égard, la meilleure réfutation de l'hypothèse. Comment se fait-il que sur les 901 vers du livre VI de l'*Enéide*, il y en ait juste deux qui soient incomplets ? Le livre VII (817 vers) en a six. — Mais, objecte M. F., ces vers inachevés ont un effet pathétique. — Ils se trouvent souvent, certes, dans des passages émouvants. Mais c'était là aussi que le poète devait éprouver le plus de difficulté pour conclure sa pensée et rencontrer l'expression qui ne faiblit pas. De plus, nous sommes un peu dupes de notre émotion. Nous la prenons pour l'émotion du poète. Nous transportons dans son œuvre la rêverie que ces vers inachevés ouvrent à notre imagination. Cela est du romantisme, et du pire. Chateaubriand prétendait que Dieu avait

créé le monde avec des ruines. « *Il est vraisemblable* que l'Auteur de la nature planta d'abord de vieilles forêts et de jeunes taillis; que les animaux naquirent, les uns remplis de jours, les autres parés des grâces de l'enfance. Les chênes, en perçant le sol fécondé, portèrent *sans doute*, à la fois les vieux nids des corbeaux et la nouvelle postérité des colombes... Le jour même où l'Océan épandit ses premières vagues sur ses rives, il baigna, *n'en doutons point*, des écueils déjà rongés par les flots, des grèves semées de débris de coquillages et des caps décharnés qui soutenaient contre les eaux les rivages croulants de la terre » (*Génie du christianisme*, Prem. partie, liv. IV, ch. 5; éd. de 1816, I, p. 178).

Cet appendice est destiné à confirmer l'athétèse des v. 703-705. Il n'atteint pas le but. Mais le nombre des vers inachevés dans l'épisode (2 sur 177 vers depuis 641), celui des petites imperfections et des inégalités du style permettent de croire que l'épisode a été composé tardivement. Sa structure, son indépendance par rapport à la marche des événements, son caractère de résumé des forces opposées au héros permettaient à Virgile de l'écrire quand il voulait, et plus naturellement à la fin de son travail, quand il dominait l'ensemble de la guerre. Je considère comme décevantes toutes tentatives faites pour établir une chronologie relative des parties de l'*Enéide*. Mais il n'est pas interdit de résumer une analyse des menus détails en disant que telle partie peut avoir été rédigée des premières ou des dernières. L'hypothèse n'est qu'une formule commode.

J'ajoute deux menues objections.

P. 37. Si la baie maudite de la porte Carmentalis était celle de droite, comment M. F. en conclut-il que l'armée sortait de Rome par l'arcade de gauche ? Dans Tite Live, II, 49, 8, *dextro Iano portae Carmentalis profecti*, semble être dit pour quelqu'un qui sort de la ville. — P. 57. Les v. 678-681 ne sont pas la plus ancienne mention de la légende de Caeculus; Servius cite les *Origines* de Caton.

Le livre de M. Fowler est un de ces livres ingénieux et séduisants que l'Angleterre nous donne souvent, et où se mêlent les fantaisies un peu risquées de l'amateur, les intuitions d'un lecteur sensible et la science éveillée d'un érudit sagace. Paul Lejay.

Édouard Cuq. *Une statistique de locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale* (Extr. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XL), 1915, 61 pp. in-4°.

Il s'agit d'un passage du *Curiosum urbis Romae* (document du IVe siècle), relatif aux *insulae* et aux *domus*. Le sens du premier terme restait contesté. Après avoir écarté l'opinion la plus séduisante, celle de Richter, qui admettait une division de la propriété par étages, mais s'appuyait sur des textes de droit mal compris, l'auteur établit que l'*insula* du langage administratif se confond avec le *caenaculum* de la langue courante ; c'est un ensemble de pièces occupées par une ou plusieurs personnes, à part des autres pièces de la maison ; cette idée d'isolement est contenue dans le mot lui-même. Il désigne ici des appartements dans une maison de rapport. Ces locaux étaient soumis à des règles judiciaires ou de police qui ne concernaient pas les autres; d'où l'utitité d'une statistique ; celle que nous avons là dérive d'une source officielle. M. Cuq fonde son argumentation, précise et solide,

à la fois sur les documents juridiques, épigraphiques, papyrologiques, et sur les indications concordantes de quelques champs de fouilles (Pompéi, Ostie, Délos), où l'on retrouve des édifices en ruines, dont plusieurs groupes de chambres avaient respectivement une issue indépendante. La question a donc son intérêt, non seulement pour Rome mais aussi pour les provinces.

Victor Chapot.

Enrico Cocchia. *Romanzo e realtà nella vita e nell' attività letteraria di Lucio Apuleio* (*Biblioteca di filologia classica*, n° 11). Catania, Franc. Battiato, 1915, 1 vol. in-8° de XI-399 pages.

Bien des commentateurs modernes se sont évertués à pénétrer les intentions cachées de l'auteur des *Métamorphoses*. Que l'œuvre soit allégorique, il n'est personne aujourd'hui qui en puisse douter ; mais le sens de l'allégorie reste mystérieux ; ses rapports avec les doctrines philosophiques contemporaines, ou même avec le christianisme, n'ont pas été précisés de façon convaincante, et il nous semble que les efforts du professenr Cocchia n'aboutissent point à prouver sans conteste que les aventures de l'Ane d'or correspondent à une vision des maux qui affligent l'humanité, et que sa seconde métamorphose, suivie d'une rédemption rituelle, signifie la palingénésie du genre humain, que peut rénover la foi aux mystères.

Par contre, ce livre nous rend très vraisemblable l'hypothèse présentée incidemment par Dilthey, dès 1879, suivant laquelle les *Métamorphoses* placées sous le nom de Lucius de Patras, et dont Photius eut connaissance au IXe siècle, ne sont que celles mêmes d'Apulée, rédigées d'abord en grec par ce dernier. En effet, il écrivait dans les deux langues ; c'est lui qui nous l'apprend. Le sujet est identique, au dire de Photius, et ce que, selon la même source, Lucius « de Patras » rapporte de sa famille est très en faveur de l'identification proposée. Lucien, pour sa nouvelle *L'Ane*, aurait puisé dans Apulée, sans s'approprier autre chose que le squelette du récit, auquel il appliqua les ressources de son esprit, plus léger, plus clair, plus concis, que le talent, si chargé en couleurs, de l'auteur africain. Il ressort également de l'analyse de M. Cocchia que, si Apulée mit largement à contribution les contes milésiaques, il y a dans son œuvre toute une part, la plus importante, qui ne doit rien à l'imitation des Grecs; c'est la satire si vive, si pleine de verve drôlatique, de la société romaine, œuvre originale, au plein sens du mot. Elle se place entre 169 et 197 ; il y aurait quelque imprudence à vouloir resserrer davantage les limites chronologiques.

Quant à l'accusation de magie, elle aurait abouti à un non lieu, le tribunal devant répondre : *Non liquet* ; mais Apulée aurait été condamné pratiquement dans l'opinion publique, et en effet sa défense même fait croire qu'il ne répugnait pas aux pratiques secrètes.

Victor Chapot.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ESSAIS ET NOTES SUR VIRGILE

La plupart des essais et des notes qui vont suivre sont le fruit des études qu'a provoquées la préparation d'une édition classique. Nous croyons que leur publication ne sera pas inutile. On y trouvera la preuve d'affirmations que l'édition classique doit présenter sans développement. De plus, si, comme me l'écrivait un grand savant, maintenant disparu, « les lycéens d'aujourd'hui sont bien heureux », on verra peut-être que leur bonheur n'est pas sans quelque rapport avec la science. Enfin on me permettra parfois d'aborder, à l'occasion de Virgile, des questions plus générales de littérature ou de grammaire.

I

L'EXPRESSION D'UN SUJET INDÉTERMINÉ EN LATIN

Le latin a une grande variété de tours pour exprimer l'idée d'un sujet indéterminé, cette idée que nous rendons le plus souvent en français par le pronom nouveau « on ». En voici quelques-uns. Tous n'ont pas une égale valeur et ne sont pas échangeables. S'il paraît d'abord que la langue s'est enrichie en acquérant le pronom français « on », à la réflexion, quand on analyse les équivalences latines, on constate que « on » recouvre et confond des significations différentes. Les langues anciennes, avec leur complexité, étaient, sur ce point, vraiment plus riches. J'énumère ces expressions, pour replacer dans leur entourage quelques faits que je me propose d'étudier dans Virgile. C'est une occasion de compléter ou de mettre dans un autre jour les indications des grammaires. Le détail pris dans

Virgile est donc le prétexte à un chapitre général de syntaxe [1].

1° *Le passif impersonnel (ou unipersonnel) à la 3e personne du singulier* : « curritur ». C'est l'expression de l'indéterminé qui est propre à l'italique et au celtique. Le tour a été étudié par M. Ernout [2]. Je ne retiens que deux données qui rentrent dans ces observations.

D'abord le sujet personnel de l'action peut être exprimé : « Cum *a Cotta* resisteretur »; « comme il y avait une résistance du côté de Cotta » (César, *B. G.*, V, 30, 1). Donc *curritur*, n'équivaut pas exactement à « on court » ; le sujet du verbe français, quoique indéterminé, est conçu comme une personne. Dans *curritur* aucune idée de personne n'est impliquée. D'autre part, une telle forme d'un verbe transitif pouvait, suppose-t-on, recevoir un complément direct. De fait, il n'y a pas d'exemple concluant dans l'ancienne langue ; car une phrase comme : « Praeconem legei licebit » (*C. I. L.*, I, 202) est susceptible d'une autre interprétation [3]. D'autres textes ne sont pas certains.

---

1. Pour l'ensemble des langues indo-européennes, le travail le plus récent est un article de Zubaty dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen* (ancien journal de Kuhn), t. XL (1907), p. 478-520. Ce mémoire permet d'éclairer les faits particuliers de chaque langue par ceux des langues sœurs ; mais il n'est pas tout à fait complet pour les langues classiques. Le meilleur exposé pour le latin est l'article de Louis Quicherat, dans ses *Mélanges de philologie* (Paris, 1879), p. 144-154. Je dois m'excuser de reprendre la question après ce travail ; je me suis placé à un point de vue un peu différent, et en discutant certains détails. Quicherat avait surtout en vue l'enseignement ; il dit de ses exemples : « Je les donne... comme un exercice devant servir non seulement pour le thème, mais aussi pour la version ». M. Zubatý ne connaît pas l'article de Quicherat.

2. *Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine*, Paris, 1909 (dans les *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. XV, p. 290).

3. On ne négligera pas la comparaison avec le grec, qui prouvera que le latin n'est pas aussi particulier que le pensent certains linguistes. Arrien, I, 27 : Ἠγγέλθη τοὺς Ἀσπενδίους ὅτι ἔλθοιεν. Cf. Aristophane, *Ois.* 652 : Ἔστιν λεγόμενον τὴν ἀλώπεχ' ὡς ἐκοινώνησεν.

4. M. Ernout considère comme tout à fait décisive la phrase suivante de la *Sententia Minuciorum* (*C. I. L.*, I, 199, 42-44 : de 637/117) : « Vituries (nom. plur.) quei *controuorsias*, Genuensium ob iniourias iudicati aut damnati sunt, sei quis in uinculeis ob eas res est, *eos omneis* soluei mittei liber<are>ique Genuenses uidetur oportere ». Ce texte présente une difficulté, quoi qu'on fasse. Comme l'indique M. Ernout, *l. c.*, p. 296, il résulte probablement d'une confusion entre deux constructions : *eos omnes soluere Genuenses*, où *Genuenses* est le sujet de *soluere*, et *eos omnes solui*. Mais dans cette seconde proposition *eos omnes* n'est pas le complément direct de *solui*, mais bien le sujet. Nous avons là un type de phrase tout à fait courant : « *Rem* opinor *spectari* oportere, non *uerba* » (Cic., *Tusc.*, V, 32). Dans toutes les phrases analogues, le passif n'est pas impersonnel. C'est ce qui rend très discutable l'interprétation de *praeconem legi licebit* ; cf. Cic., *Ph.*, I, 32 : « Neminem patricium Manlium Marcum uocari licet ». La même phrase de la sentence d'arbitrage présente un autre accusatif difficile, *controuorsias* : M. Ernout, *Recueil de textes arch.*, p. 96, a raison d'y voir un accusatif de relation.

Un des sens les plus connus du passif latin est celui du moyen réfléchi. L'affinité du passif et du moyen réfléchi est telle qu'on la constate dans trois langues dont, par ailleurs, le système verbal est tout différent, νίζομαι, *lauari*, « un pays Où le quintal de fer par un seul rat *se mange* »[1]. Mais le moyen réfléchi peut être un aspect d'un verbe qui reste transitif : πορίζομαί τι, *purgor bilem*, « je me procure un objet ». La construction supposée *praeconem legitur* rentre exactement, pour le sens, dans cette série : « on se choisit un crieur ». Nous pouvons rapprocher cet emploi du passif latin de la construction du participe passé et des verbes comme *induor : uestem induitur*, *percussae pectora*, « s'étant frappé la poitrine ». Ce rapprochement est intéressant. La construction *uestem induitur* est familière et se trouve chez les comiques plusieurs fois, toujours, il est vrai, avec une forme composée du verbe, contenant le participe : « Vestem uidit illam esse eum indutum pater » (Tér., *Eun.*, 1015)[2]. Quand Quinte-Curce, X, 7, 13, écrit : « Vestem fratris induitur », il s'écarte probablement de la tradition linguistique. Le type *percussae pectora* est strictement poétique et on le soupçonne d'imitation grecque. J'aimerais mieux parler d'un développement favorisé par l'imitation, mais qui a sa racine dans le fond de la langue. Une forme passive qui peut être pensée comme une sorte de réfléchi, reçoit, si elle est transitive, un complément direct : *praeconem legitur*, *uestem esse indutum*, *percussae pectora*. Les trois types de construction sont, quant à la rection du cas, des faits de même ordre. On pourrait ajouter un quatrième type, celui des déponents transitifs. Il n'y a pas de différence, pour l'emploi de l'accusatif, entre *praeconem legitur*, impersonnel, et *ducem sequitur*[3]. Mais la langue a développé ce dernier type, laissé tomber le premier et gardé les deux autres dans certaines limites de sens ou de genre littéraire.

On devra, au surplus, ne pas étendre indûment le domaine du type *curritur*. Schmalz, dans sa syntaxe, assure qu'il se ren-

---

1. Je ne m'attache qu'au passage du sens passif au sens réfléchi ou inversement, en négligeant les détails qui, dans chaque langue, s'ajoutent à ce trait commun. Voir les traités de syntaxe pour le reste.

2. Ch.-E. Bennett, *Syntax of early Latin*, t. II (Boston, 1914), p. 222. M. Bennett a tort de joindre à ces exemples celui d'Ennius (dans Servius, *En.*, IX, 675) : Succincti *corda* machaeris ». L'accusatif *corda* n'est pas le nom de la chose revêtue, mais celui de la partie du corps. Étant donné le sens réfléchi de *succincti*, *corda* est un accusatif du type *percussae pectora*.

3. Dans la phrase de Cicéron : « *Obliuiscendum* uobis putatis » (*P. Scauro*, 13), *scelera* n'est pas, en réalité, le complément direct de l'impersonnel (Ernout, *l.* c., p. 297) ; il y a une série d'interrogations indirectes.

contre avec des verbes déponents, en dehors de l'époque classique, dans Plaute, Salluste, Tacite. Il allègue Salluste, *Jug.*, 25, 2 : « Summa ope enisum est. » Cet exemple doit être porté au compte du sens passif donné au verbe déponent, soit qu'il y ait eu un actif *enito*, soit que le participe *enisus* puisse avoir le sens passif, comme *confessus*, *imitatus*, etc., et que l'on ait tiré de là un parfait passif. Un exemple plus concluant, s'il y en avait, serait *enititur*, « il est fait effort [1] ».

M. Bennett classe encore ici deux exemples de *ueretur*. Ils sont tirés d'une page de Nonius qui commence ainsi : « Veteribus genetiuum pro accusatiuo poni placet. » Suit une série de textes où *ueretur* est construit impersonnellement comme *miseret*, *pudet*. Ainsi Afranius, *Compitalibus* : « Si non uerear, nemo uereatur tui ». Le dernier exemple de la série est concluant ; Accius, *Alphesiboea* : « Si tui ueretur te progenitoris, cedo » (Nonius, p. 496-497). On ne voit pas pourquoi M. Bennett s'est borné à prendre deux de ces fragments ; Pacuvius, *Hermiona* : « Tyndareo fieri contumeliam, cuius a te ueretur maxime » ; Atta, *Gratulatione* : « Nihilne te populi ueretur, qui uociferere in uia ? ». Le dernier texte est semblable à celui de l'*Alphésibée* d'Accius. L'analogie de *ueretur*, verbe de sentiment, l'a fait entrer dans la série des impersonnels du type *miseret*. D'ailleurs, *quos ueritum est* se trouve encore dans Cicéron (*De fin.*, II, 39) ; et, en outre le parfait de *miseret* est *miseritum est*, le présent est même parfois *miseretur* : « Me misereri » (Cic., *Verr.*, II, 1, 77). J'emprunte ces derniers exemples à la *Syntaxe latine* de Riemann, que M. Bennett aurait eu profit à consulter (§ 31, *c*, rem.). On voit en même temps l'inconvénient d'isoler de l'ensemble les faits recueillis dans un auteur ou une époque donnée. L'expression de Pacuvius, *cuius a te ueretur*, différente des autres, peut être rapprochée de *a Cotta resisteretur*. Justement à cause de cela, elle est suspecte. Vossius lisait *cuius te ueretur*, comme on a *te populi ueretur*. Ribbeck imprime : *cuius ueretur*. Cet exemple douteux et unique ne peut prévaloir contre tous les autres. Nous éliminerons donc *ueretur* de la liste des passifs du type *curritur*.

2° *Passif personnel ou impersonnel avec une proposition infinitive.* Je réunis ici deux variétés d'un même type : « adesse

1. Plaute, *Miles*, 254 : « Inducamus uera ut esse credat quae mentibitur. » Ce texte est allégué souvent en faveur de la thèse ci-dessus. Mais M. L. Havet, *Archiv f. lat. Lex.*, t. X (1896), p. 176, a proposé depuis longtemps de lire *mentibitis*. Si on tient absolument à *mentibitur*, il s'expliquera par la troisième personne indéterminée de l'esclave ; voir plus loin, 7°, et p. 159.

eius equites *nuntiabantur*, adesse Romanos *nuntiatur*. » Il est important de noter que ces deux constructions existent également en grec : Ὁμολόγηται ὁ ἀκριβὴς ἰατρὸς σωμάτων εἶναι ἄρχων (Platon, *Rép.*, I, p. 342 D), Ὁμολογεῖται τοὺς ἀπὸ Διὸς εὐγενεστάτους τῶν ἡμιθέων εἶναι (Isocrate, *Evag.*, 13). Ce parallélisme des deux langues pose un petit problème.

La seconde variété, impersonnelle, peut être ramenée en latin au passif impersonnel proprement dit. Nous avons vu qu'on a pu dire anciennement *praeconem legitur* ; on dirait de même *Romanos nuntiatur*. De là rien n'est plus facile de passer à *adesse Romanos nuntiatur*. C'est là le mécanisme ordinaire et peut-être l'origine de ce que nous appelons commodément et improprement la proposition infinitive[1]. La substitution de la construction impersonnelle à la construction personnelle est un phénomène secondaire. Mais nous sommes arrêtés par les hésitations de quelques linguistes qui considèrent *curritur*, *curretur*, etc., comme un fait exclusivement occidental. Cependant on dit en grec : Ὅμως δ'οὖν κεκινδυνεύσεται (Antiphon, 5, 75). Le passif impersonnel est seulement plus limité qu'en latin. Si la forme *curretur* est totalement différente de κεκινδυνεύσεται, on ne doit pas conférer à *curretur* je ne sais quelle individualité mystérieuse. Le fait morphologique est différent, le fait syntaxique est identique dans son essence. De plus, le caractère isolé et exceptionnel du passif en *r* a disparu avec la découverte du tokharien en Asie.

3° *Passif personnel*. Le passif est employé très souvent en latin pour rendre une action exercée par un sujet indéterminé sur un objet. L'objet devient sujet du passif : « On m'aime, *amor*. » On verra dans l'article de Quicherat quelle variété de tours comporte l'usage du passif. Cette construction, qui n'est pas supprimée en français par l'emploi de « on », n'est possible logiquement que pour les verbes transitifs. Les intransitifs sont employés en latin dans la langue soutenue au passif impersonnel : *mihi inuidetur*, et non *inuideor*. *Inuideor* ne paraît même s'expliquer que par un emploi transitif ancien de *inuideo*[2]. On sait que le grec, en pareille rencontre, n'a pas le passif impersonnel et emploie φθονοῦμαι.

4° *La première personne du singulier*. La substitution de « je » à « on » ne peut être qu'un artifice de style.

---

1. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, Paris, 1905, § 807 et remarque (p. 639).

2. Voy. *Rev. de philologie*, t. XIX (1895), p. 150. Cf. Quicherat, *l. c.*, p. 146.

Horace prend volontiers ce tour personnel, pour faire accepter un conseil, même qui ne le concerne pas. Après avoir indiqué le ton et les sujets qui conviennent à divers genres, poésie épique, élégie, ïambe, dialogue dramatique, lyrique, il conclut (*A. p.*, 86-87) :

> Descriptas seruare uices operumque colores,
> Cur ego, si *nequeo ignoro*que, poeta *salutor* ?

« Si *on* ne peut ou *on* ne sait observer les convenances des genres, pourquoi se laisse-t-*on* saluer du nom de poète ? »

Jamais Horace n'a écrit ni même songé à écrire des drames satyriques. Cependant il dit aux jeunes Pisons (*ib.*, 234-235) :

> Non ego inornata et dominantia nomina solum
> Verbaque, Pisones, Satyrorum scriptor amabo.

Un exemple des plus caractéristiques se trouve à la fin de l'épître à Auguste. Horace décline l'honneur de chanter les exploits d'Auguste. Il aimerait le faire si son talent ne le condamnait à des causeries terre à terre, *sermones repentes per humum* (*Epît.*, II, 1, 250) :

> Sed neque paruom
> Carmen maiestas recipit tua, nec meus audet
> Rem temptare pudor quam uires ferre recusent.

Rien n'est plus ridicule qu'un zèle maladroit (260-263). « Je ne tiens pas à des hommages qui me pèsent. Me voir enlaidi dans une image de cire exposé à tous les regards ou entendre en mon honneur des vers mal tournés n'entre nullement dans mes vœux. J'aurais peur d'avoir à rougir du cadeau d'un hommage si lourd, et, de compagnie avec mon poète, *una cum scriptore meo*, de descendre allongé dans l'étui fermé vers la rue qui vend l'encens et les parfums » (264-269) :

> Nil moror officium quod me grauat ac neque ficto
> In peius uoltu proponi cereus usquam
> Nec praue factis decorari uersibus opto...

C'est ici la première personne, *moror*, comme tout à l'heure, *ego mallem*. Mais Horace pense à lui quand il dit *mallem* et explique que son talent lui interdit les grands sujets. Quand il

dit *nil moror*, il pense à Auguste, en énonçant sous une forme personnelle et piquante une réflexion générale [1].

5° *La deuxième personne du singulier de l'indicatif.* C'est là encore une figure, mais une des figures les plus naturelles aux langues anciennes. Comme j'en ai naguère traité assez longuement à propos de l'interlocuteur fictif dans les discussions morales, je me permets de renvoyer à cette étude [2]. Il est essentiel de remarquer que cet interlocuteur fictif n'est pas le lecteur, auquel il n'est pas d'usage de s'adresser en latin.

6° *La deuxième personne du singulier au subjonctif.* L'emploi de la seconde personne indique encore ici le dialogisme. Mais, par suite du choix du mode, la personne prise à partie n'est pas définie, elle reste dans le vague d'une hypothèse, elle correspond mieux que l'indicatif à l'indétermination du pronom français « on ».

On sait que cet emploi a donné naissance à une règle fausse de Lhomond sur la construction de *si* : « Memoria minuitur, nisi eam *exerceas* », si *on* ne l'exerce (cf. Cic., *De sen.*, 21) ; il y aurait *nisi exercet*, si le sujet était Titus ou Gaïus. Cette interprétation a été établie par le grand philologue danois Madvig. Les contradictions de quelques Allemands n'ont pu l'ébranler [3]. J'ajoute seulement que les poètes ne suivent pas une règle différente de celle de la prose. Lucrèce écrit d'abord : « Nulla *potest* oculorum acies contenta tueri » (I, 324) ; puis : « cernere *possis* » (327) ; il unit les deux modes, mis chacun pour son compte, dans : « Quoad *licet* ac *possis* reperire » (II, 850). Ces alternances n'avaient pas été comprises ; dans le dernier passage, Lambin et Lachmann lisaient *potis es*. Voy. les notes de Munro.

7° *Troisième personne du singulier.* On n'exprime pas le sujet, quand le verbe l'indique suffisamment. Il se passe là ce qui s'est passé à l'origine pour les pronoms personnels. Dans *lego*, la personne est exprimée par la désinence. Dans les exemples qui suivent, c'est le radical du verbe qui définit le sujet : *bucinauit* équivaut à *bucinator bucinauit ;* la personnalité du sujet n'a pas à être définie.

L'exemple le plus célèbre est un texte de la loi des douze

---

1. Pour le grec, voy. les articles de Arthur Platt et de M. W. Humpreys dans *the Classical review*, t. X (1896), p. 381, et XI (1897), p. 138.

2. Dans la grande édition des Satires d'Horace, p. xxiii suiv.

3. Voy. Lebreton, *Et. sur la langue de Cicéron*, p. 350. On est un peu étonné de pareilles discussions, quand on trouve en grec le parallèle φαίης ἄν, dans Homère φαίης κε. Voy. aussi la seconde personne d'un temps secondaire avec ἄν, par exemple dans Madvig, *Synt. de la langue grecque*, § 6, *c*.

tables que nous a conservé Porphyrion (sur Hor., *Sat.*, I, 9, 76) ; « Si in ius uocat, ito. Ni it, antestamino ; igitur em capito ». Le sujet indéterminé est tantôt le demandeur et tantôt le défendeur : « Si on appelle en justice, qu'on y aille (le défendeur). Si on (le défendeur) n'y va pas, que l'on (le demandeur) prenne un témoin ; par suite que l'on (le demandeur) s'en saisisse » [1].

Cet emploi de la troisième personne est fréquent en ombrien. Ainsi dans les tables eugubines, les actions du flamine sont exprimées par un verbe sans sujet : « Quand on aura accompli un certain rit préparatoire, on recevra un honoraire », *ape apelust*, *muneklu habia* [2].

Cette troisième personne sans sujet est très connue en grec pour certains verbes. C'est le ἀναγνώσεται de Démosthène (20, 27 ; etc.), où la personnalité du greffier, ὁ γραμματεύς, est sans intérêt. Nous avons l'exact correspondant dans un fragment de Caton le censeur : « Deinde recitauit [3]. » Cette phrase vient après des passifs ayant le même sens indéterminé : « Bene facta perlecta... leguntur... perlectum est. » Mais en latin, l'usage paraît assez rare, limité à des textes anciens ou de caractère juridique. On le trouve dans la loi des douze tables (Macrobe, I, 4, 19 ; etc.) et dans les recettes et formules du *De agri cultura* de Caton. Il faut classer ici *inquit* de Cic., *Ver.*, V, 148 : « Scriptum exstat in isdem litteris quod iste... neque attendere umquam neque intellegere potuit : ἐδικαιώθησαν, *inquit*, hoc est, ut Siculi loquuntur, supplicio adfecti ac necati sunt ». Cicéron vient de faire lire par le greffier une lettre des Syracusains : « Cedo mihi, quaeso, ex ipsius sinu litteras Syracusanorum. » Cet *inquit* n'est pas comparable avec celui que nous allons voir. En dehors de ces emplois spéciaux de la troisième personne du singulier, on ne peut guère citer que *ter bucinauit*, de Sénèque le père (*Contr.*, VII, praef., 1) une imitation du grec ἐσάλπιγξε (Xén., *Cyr.*, I, 2, 17).

C'est aussi à des langues techniques qu'on rapportera l'emploi de la troisième personne de l'indicatif, de l'impératif en *-to* et du subjonctif dans les traités spéciaux de Caton, de Varron, de Celse, de Pline l'Ancien : « Selibram tritici... in mortarium purum indat » (Caton, *Agr.*, 86). La question est traitée dans les grammaires et n'offre, d'ailleurs, aucune difficulté.

Dans les discussions, les moralistes et les dialecticiens usent de *inquit* sans sujet. Cependant le mot est préparé par le con-

1. Ernout, *Recueil de textes latins archaïques*, p. 114.
2. C. D. Buck, *A grammar of Oscan and Umbrian* (Boston, 1904), § 326.
3. Cité par Fronton, *Epist. ad Ant.*, I, 2 ; p. 109 Mai (1846), p. 100 Naber.

texte, par l'emploi antérieur de la seconde personne ou par une citation en style direct, par la désignation générale du groupe d'où sera tiré le sujet de *inquit*, par une construction passive, impliquant l'idée d'un sujet indéterminé, par une opposition [1]. Cet *inquit* manque complètement chez des historiens, César, Salluste, Tacite ; Tite-Live le connaît. On expliquera de même, dans Horace, *Epît.*, 1, 19, 43, *ait* qui s'oppose à *si dixi*. *Inquit* a un sujet défini par le contexte dans ces écrivains. Mais *inquit* devient presque un signe de ponctuation parlée, analogue à nos guillemets, chez les Pères de l'Eglise qui citent la Bible (Tertullien, *De pudic.*, 22, 10) [2]. Ils doivent cette liberté aux Pères grecs, qui eux-mêmes suivent les errements des écrivains profanes de l'époque hellénistique. Cette littérature de prédicateurs populaires, de conférenciers et de sophistes use d'une formule qui est en rapport étroit avec l'invention de l'interlocuteur fictif et l'usage de la seconde personne [3]. On notera que même Horace, qui, à certains égards, cède aux mêmes tendances, mais qui est plus ancien, ne va pas aussi loin et s'en tient à l'*inquit* de l'interlocuteur fictif. L'origine particulière de cet *inquit* rend peu concluant un rapprochement avec le sanskrit. Comme paraît le reconnaître M. Zubatý, la troisième personne du singulier *āha*, « il dit », rentre dans toute une série d'expressions liturgiques où le verbe a pour sujet réel le sacrificateur [4]. C'est le cas beaucoup plus général que nous considérions au début de ce paragraphe.

On éliminera un autre exemple que cite M. Zubatý et auquel il paraît reconnaître une valeur. Cicéron, *De nat. deor.*, I, 50 : « Et quaerere a nobis Balbe soletis quae uita deorum sit quaeque ab iis degatur aetas (ea uidelicet qua nihil beatius... cogitari potest) ; nihil enim *agit*, nullis occupationibus *est implicatus*, nulla opera *molitur* », etc. Les verbes *agit*, *est implicatus*, *molitur* n'ont pas un sujet indéterminé, mais *deus* qu'il faut tirer de *deorum*. C'est un des cas que j'ai tout à l'heure énumérés pour *inquit*. Cicéron passe ici du pluriel au singulier comme ailleurs de la phrase négative à la phrase affirmative [5]. L'anacoluthe

---

1. Pour le détail et des exemples, voy. mon édition des *Satires* d'Horace, I, 3, 126.

2. Tel n'est pas le cas de Cic., *Tusc.*, V, 118 ; *lex* précède.

3. Ainsi Plutarque, Denys d'Halicarnasse, Lucien. Voy. Dion Chrysostome, 11, 10 ; 35, 12 ; 66, 2 ; 74, 28.

4. *Zeitschrift*, *l. c.*, p. 505.

5. Outre mes notes sur Hor., *Sat.*, I, 1,1, voir Cic., *Rosc. com.* 7, où *protulit*, *recitauit*, paraissent s'expliquer par un *aliquis*, à tirer de *nemo*, et indéterminé.

est favorisée par la parenthèse qui s'intercale entre les deux séries de propositions [1].

8° *Troisième personne du singulier au subjonctif.* Dans les ouvrages techniques, cette personne sert à désigner une action à faire. J'ai mentionné tout à l'heure cet emploi à côté de l'emploi correspondant de l'indicatif.

En dehors de ce cas, la troisième personne du subjonctif est rare pour désigner un sujet indéterminé. M. Zubatý cite une comparaison dans Plaute, *Rud.*, 1290 : « Perii : quom mentionem | fieri audio usquam uiduli, quasi palo pectus *tundat* », « c'est comme si on me frappait la poitrine avec un pieu ». M. Zubatý rapproche Homère, *Il.*, XXII, 199 : Ὡς δ'ἐν ὀνείρῳ οὐ δύναται φεύγοντα διώκειν, « on ne peut poursuivre un homme qui fuit ». Mais le verbe est à l'indicatif. J'ajoute un second exemple qui se trouve ailleurs que dans une comparaison : Properce, IV, 1,38, « Sanguinis altricem non putet esse lupam », « on ne dirait pas que la louve a nourri les Romains ». Ces deux passages de Plaute et de Properce ont subi des corrections inutiles.

9° *Première personne du pluriel du présent de l'indicatif.* Il y a là une figure, comme dans l'emploi de la première personne du singulier. Le sujet parlant se comprend lui-même dans l'affirmation : « quae uolumus, ea credimus libenter » (César, *B. C.*, II, 27, 2). On comparera, chez le même auteur : « Fere libenter homines id quod uolunt credunt » (*B. G.*, III, 18, 6). L'étude de cette première personne demande souvent une analyse délicate du contexte. Car la substitution de *nos* à *ego* introduit des nuances très fines. Il faut éviter de les confondre avec la simple traduction oratoire de l'idée de « on » [2].

10° *Troisième personne du pluriel.* Tout le monde connaît *dicunt*, *ferunt*, *aiunt*, etc. Cet usage n'existe guère que pour les verbes signifiant « dire » ou « penser » à l'époque classique. Avec d'autres verbes, on ajoutait un mot qui suggérait l'idée de pluralité, comme *uolgo*.

Mais anciennement, cet emploi était général avec toute espèce

---

1. Je ne compte pas non plus ici la troisième personne indéterminée d'un mode personnel ou le réfléchi après un infinitif ou un participe. L'emploi de la troisième personne est forcé et résulte de la structure même de la phrase ; Cic., *Mur.*, 16 : « Amplitudinem nominis quam non *acceperit* tradere » ; *Off.*, I, 99 : « Neglegere quid de *se* quisque sentiat arrogantis est. » Ce dernier genre de phrase a son correspondant en français : « On a souvent besoin d'un plus petit que soi ». Voy. Madvig, *Gr. lat.*, §§ 388 *b*, rem. 2 et 490 *c*, rem. 5.

2. Voir R.-S. Conway, *The singular use of « Nos »*, dans les *Transactions of the Cambridge philological society*, Vol. V, part 1 (Londres, 1899). Ce mémoire ne paraît pas avoir été accueilli par l'attention qu'il mérite.

de verbes. Loi des douze tables (dans la *Rh. à Hér.*, II, 20) : « Rem ubi pacunt, orato ; ni pacunt,... caussam coiciunto » ; Plaute, *Most.*, 101 : « Aedes quom extemplo sunt paratae, expolitae, | ...laudant fabrum atque aedes probant, sibi quisque inde exemplum expetunt. » Il faut mettre à part d'autres phrases où le sujet n'est pas indéterminé et se tire du contexte. M. Conway, dans le mémoire sur *nos* que je viens de citer, écarte dans ses préliminaires l'emploi de *nos* désignant la famille ; c'est un pluriel réel, normal. Nous trouvons le même sens à la troisième personne. Ainsi dans Plaute, *Most.*, 317 : « Nunc comissatum ibo ad Philolachetem, | ubi nos hilari ingenio et lepide accipient » [1]. *Nos* désigne Callidamatès et sa maîtresse Delphium ; *accipient* a pour sujet Philolachès et sa maîtresse Philematium. Ce sont deux ménages qui s'invitent. Le nom de Philolachès suffit pour l'un d'eux. Au surplus, *accipient* est une correction de Lorenz pour *accipiet* des mss.

Il en est autrement quand le sujet non exprimé du verbe est général. A cause de son caractère même, il est indéterminé. Il faut alors deux conditions. D'abord, le verbe par lui-même ou le contexte désigne la nature du sujet. De plus, la personnalité du sujet est indifférente. C'est ce que nous avons déjà observé pour la troisième personne du singulier : *recitat*, ἀναγνώσεται, ἐκήρυξε. On peut en dire autant du passif impersonnel, quand la personne est insignifiante, quand un esclave, entre autres, fait une commission : « A qua muliere cum erat ad eum (Verrem) uentum et in aurem eius insusurratum » (Cic., *Ver.*, I, 120) ; il s'agit d'un message envoyé à Verrès par Chélidon sa maîtresse, qui fait changer les dispositions du fameux *ius uerrinum*.

Cela est particulièrement fréquent avec *mitto*, surtout à l'ablatif absolu : « Missis ad id uisendum prodigium », « missis qui conicerent » (Tite-Live, I, 31, 2 ; 37, 1).

On a noté que les écrivains techniques emploient volontiers la troisième personne du singulier dans de pareilles conditions. Il faut ajouter qu'il en est de même au pluriel. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le chapitre de Varron sur l'élevage des porcs (*R. R.*, II, 4). Ainsi § 6 : « Pastum *exigunt* aestate mane et, antequam aestus incipiat, *subigunt* in umbrosum locum... : post meridiem rursus lenito feruore *pascunt*. » Nous trouvons un peu plus loin (§ 8) ces changements de sujet qui

1. Cité à tort par Zubatý, p. 507.

sont familiers à Varron : « Admissuras cum faciunt, *prodigunt* in lutosos limites ac lustra, ut uolutentur in luto... cum omnes conceperunt, rursus *segregant* uerres ». Tandis que *faciunt*, *uolutentur*, *conceperunt* a *sues* pour sujet, *prodigunt* et *segregant* désignent les actions des porchers. En réalité, tous ces sujets sont déterminés par leur seule action exprimée par le verbe. Krumbiegel, auteur de l'index de Varron, fait suivre *segregant* d'un point d'exclamation. Il abuse de ce signe, qui n'avance guère le lecteur.

Toute la suite présente les mêmes particularités : *curant* (17), *non producunt*, *sinunt* (19), *patiuntur*, *secernunt* (20), etc. On trouverait des exemples en abondance dans d'autres chapitres ; voir ce qui est dit de la méthode à suivre avec les moutons, II, 2, 10 suiv.

Ces exemples nous amènent à Virgile. Les *Géorgiques* sont un poème, mais aussi un ouvrage technique. L'auteur suit les errements de ses devanciers. Pour le fonds, il s'inspire du plus immédiat qui est Varron. On ne doit pas s'étonner de retrouver chez lui un usage observé chez Varron. Dans la description de la greffe, le sujet logique, le jardinier, reste indéterminé (II, 75) :

> Angustus in ipso
> *Fit* nodo sinus : huc aliena ex arbore germen
> *Includunt* udoque *docent* inolescere libro.

Les exemples se multiplient au IIIe livre, qui traite de l'élevage, comme les chapitres de Varron cités plus haut. Les actes des *magistri pecorum* sont indiqués par le verbe seul : *instant* (123), *impendunt* (124) « frondesque *negant* et fontibus *arcent* » (131), « non saltu superare uiam *sit passus* » (141), « nomina gentis *inurunt* » (158), *tondent* (312), « ne tondere quidem... uellera nec telas *possunt* attingere putres » (561-562). Il est assez curieux de trouver que ces formules sont surtout employées à propos d'élevage. La troisième personne du pluriel est rare ailleurs dans Virgile pour exprimer un sujet indéterminé.

On n'ajoutera pas à ces passages, IV, 231 :

> Bis grauidos cogunt fetus, duo tempora messis.

Virgile parle de la récolte du miel : « Deux fois par an, les abeilles distillent leurs lourds produits ; il y a deux époques pour la moisson. » Heyne, Wagner, Conington donnaient à *cogunt* un sujet comme *apiarii*. Mais les auteurs techniques rendent solidaires la fabrication du miel et sa récolte (Aristote,

Hist. an., IX, 40, 21 ; Columelle, IX, 14, 5 et 11 ; Pline, XI, 34-41). Virgile ne veut pas dire autre chose. Nous retiendrons *cogunt*, en l'expliquant autrement que par un sujet humain ; entendons *cogunt apes*.

Dans une comparaison de style épique, nous avons enfin (II, 280) :

> Campo stetit agmen aperto,
> Derectaeque acies, ac late fluctuat omnis
> Aere renidenti tellus, necdum horrida *miscent*
> Proelia, sed dubius mediis Mars errat in armis.

Le sujet de *miscent* est indéterminé ; l'expression et le contexte suggèrent *milites*.

Dans l'*Enéide*, les occasions d'employer ce pluriel sont plus rares, ou peut-être son caractère un peu technique n'est-il pas tout à fait approprié au ton général. Nous n'avons cependant pas de motif de chercher une autre explication à *gerunt* de VII, 664 : *gerunt milites*, comme *miscent milites* dans les *Géorgiques*. Les deux expressions sont analogues. Ce *gerunt* doit être expliqué avec le contexte ; j'y reviendrai donc dans la note suivante.

Des expressions courantes *dicunt*, *aiunt*, on rapprochera *canebant* et *canunt* (VII, 79, 271). On peut, il est vrai, soutenir que le sujet *uates* impliqué par le verbe, est un nom de profession, comme le sujet qu'impliquent les verbes techniques.

11° *Emploi de* « *quis* », « *aliquis* », « *quisque* », « *nemo* », « *quisquam* », « *quicumque* », « *qui* », *etc.* Il est inutile de s'y arrêter. Voir l'article de Quicherat, p. 149.

12° *Emploi de* « *homines* ». Dans *homines*, le sens de « on » se croise avec celui de « les gens ». La nuance peut être définie au moyen de la traduction française. D'autre part, *homines* et la troisième personne du pluriel sans sujet ont une grande analogie, dans le même rapport que l'anglais *people* avec *they*. Virgile n'a pas beaucoup d'occasions d'employer *homines*. Il préfère les expressions spécialisées, plus concrètes. *Homines* a, d'ailleurs, plutôt un sens général qu'un sens indéterminé. Cependant il a bien le sens général dans cet unique passage des *Géorgiques* (II, 433) : « Et dubitant *homines* serere atque impendere curam. » Un peu plus loin, *hominum* a le sens habituel (439) : « Arua... hominum non ulli obnoxia curae » ; nous disons ainsi « la main de l'homme ».

Les autres mots par lesquels le latin traduit l'idée de « les gens » ont un sens défini et ne sont pas des équivalents grammaticaux de « on » ; ainsi *mortales*, *populus*, *uiri*, etc.

13° *Datif du participe présent.* Ce datif indique dans quelles circonstances une chose a lieu par rapport à une personne indéterminée. Le plus souvent, il peut être remplacé en français par une proposition conditionnelle : « Si on... » L'objet est donc supposé placé sous le point de vue d'une personne indéterminée. Le rapport est physique ou moral : « Oppidum primum Thessaliae *uenientibus* ab Epiro » (Cés., *B. C.*, III, 80, 1) ; « Vere *aestimanti* Aetolicum magis ad Thermopylas bellum quam regium fuit » (T.-L., XXXVII, 58, 8). Ces constructions paraissent ne pas se rencontrer dans Cicéron [1].

Il n'y aurait pas lieu d'appuyer, si elles n'avaient été l'occasion de véritables contresens ou de raisonnements faux. C'est ainsi qu'il ne faut pas voir la construction rarissime de *refert* avec le datif dans Hor., *Sat.*, I, 1, 50 : « Dic quid referat, intra | naturae finis *uiuenti*, iugera centum | an mille aret. » La phrase s'achève sur une troisième personne qui a pour sujet le sujet indéterminé de *uiuenti* ; voy. p. 158, note 1. Virgile raconte les précautions prises par Cacus pour dissimuler son larcin. Il termine par ce vers (VIII, 212) : « *Quaerenti* nulla ad speluncam signa ferebant ». C'est une conclusion générale : « Si on cherchait, on ne trouvait aucune trace » ; ce qui équivaut à : « Personne n'aurait trouvé ». Dans cette partie de la narration, le poète ne parle pas d'Hercule et s'exprime d'une manière absolue. Ovide, *Fastes*, I, 547-550, a conçu, au contraire, cette description par rapport à Hercule :

Mane erat : excussus somno Tirynthius actor
De numero tauros sensit abesse duos.
Nulla uidet quaerens taciti uestigia furti :
Traxerat auersos Cacus in antra ferox.

L'Allemand Münzer trouve Ovide plus précis et pense qu'il a corrigé Virgile [2]. De fait, Ovide n'en dit pas plus que Virgile.

---

1. C'est à tort qu'on a voulu y compter cette phrase des *Tusc.*, V, 70 : « Haec *tractanti* animo et noctis et dies *cogitanti*, exsistit illa a deo Delphis praecepta cognitio, ut ipsa se mens adgnoscat. » Prise isolément, cette phrase ne se rapporte pas à une personne quelconque sujet de l'hypothèse de *tractare* et de *cogitare*, mais à la personne même que définissent les participes ; en d'autres termes, l'équivalent exact n'est pas « si on », mais « pour celui qui ». Remise dans le contexte, cette phrase s'applique à une personne définie antérieurement par hypothèse (§ 68) : « Sumatur enim nobis quidam praestans uir optimis artibus isque animo parumper et cogitatione fingatur. » Cicéron examine ce qu'un tel sage éprouve en étudiant successivement la philosophie naturelle, la morale et la dialectique. La phrase du § 70 sert de transition à la seconde partie ; le sage imaginé est rappelé de l'étude de la physique (*haec*) à celle de la morale par l'oracle de Delphes.

2. *Cacus, der Rinderdieb*, programme de l'Université de Bâle, 1911 ; p. 17-18. Cette brochure est un chef-d'œuvre de sophistique ; il n'y a absolument rien à en tirer. Ce sont des œuvres de ce genre qui discréditent la critique des sources.

Il a changé le point de vue, pour ne pas copier Virgile de trop près.

14° *Divers cas du participe.* Voy. QUICHERAT, *l.c.*, p. 130.

15° *Expression avec « res ».* Ainsi CÉSAR, *B. G.*, VI, 19, 3 : « De morte si res in suspicionem uenit. » En pareil cas, on passe tout naturellement d'une proposition avec *res* à une autre où l'on a *putant*, *putarent*, etc. : « Res erat in ea opinione ut putarent id esse actum... » (CIC., *Att.*, II, 24, 3). Une telle phrase montre bien quel est le caractère de l'emploi de *res*. On ne peut guère citer ici qu'un passage de Virgile (V, 638) : « Iam tempus agi res », le moment est venu d'agir, qu'on agisse. Ce qui domine dans les locutions contenant *res*, est l'élément concret, le fait ou l'acte.

16° *Expressions nominales diverses* : « On espère », *Spes est ;* « On admire », *Admiratio est*. Voy. QUICHERAT, p. 153.

Une partie de ces tournures tendent à devenir des procédés grammaticaux (1°, 2°, 3°, 6°, 10°) ; d'autres sont de pures figures de style (4°, 5°, 9°, 13°). Mais elles gardent toutes quelque chose de leur sens premier et elles ne sont pas synonymes. Sans doute, le français peut souvent traduire ces nuances. Les bons écrivains les distinguent. Cependant l'évolution paraît s'être accomplie depuis l'antiquité au profit de la banalité, du style des administrations et des journalistes [1].

II

AVENTINUS

Dans le défilé des troupes italiennes qui vont combattre avec Turnus, Virgile nomme en seconde ligne celles d'Aventinus (*En.*, VII, 655) :

> Post hos insignem palma per gramina currum
> Victoresque ostentat equos satus Hercule pulchro

1. Les maîtres, bien entendu, tirent un parti délicat de ce nouveau moyen d'expression : « *On* pourra vous offrir de quoi vous consoler », dit Arsinoé à Alceste dans le *Misanthrope*. « On » atténue une offre un peu vive (BOURCIEZ, *Revue critique*, 1916, t. II, p. 388). Mais, en général l'emploi de « on » révèle le moindre effort et cette tendance à l'abstraction que favorise la diffusion de l'enseignement primaire.

Pulcher Auentinus clipeoque insigne paternum
Centum anguis cinctamque gerit serpentibus hydram ;
Collis Auentini silua quem Rhea sacerdos
Furtiuum partu sub luminis edidit oras,
Mixta deo mulier, postquam Laurentia uictor
Geryone extincto Tirynthius attigit arua
Tyrrhenoque boues in flumine lauit Hiberas.
Pila manu saeuosque gerunt in bella dolones
Et tereti pugnant mucrone ueruque Sabello.
Ipse pedes tegumen torquens immane leonis,
Terribili impexum saeta, cum dentibus albis
Indutus capiti, sic regia tecta subibat
Horridus Herculeoque umeros innexus amictu.

Au v. 664, *gerunt* n'a pas de sujet, et vient brusquement après une longue description du chef, Aventinus. Ce heurt des deux parties du morceau avait suggéré une idée singulière à Henry. Il y trouvait l'expression non dissimulée du mépris de Virgile pour la foule, un dédain tout aristocratique. Le poète n'a jamais affiché de tels sentiments ; on pourrait plus facilement parler de son admiration pour les humbles travailleurs : *O fortunatos nimium...* Le tour ne comporte aucune nuance particulière, d'après les exemples que nous venons de voir. Le sujet de *gerunt*, c'est la bande armée qui suit le chef. Leur nom, leur qualité, leur personnalité n'ont en cette circonstance aucun intérêt. Ce que Virgile veut montrer, ce sont leurs armes, le *pilum*, qu'il suffit de désigner à des Romains, les poignards terribles dans le corps-à-corps (*saeuos dolones*), l'épée courte (*mucro*), la lance sabine (*ueru*). Dans un défilé, le spectateur voit nettement les chefs, grâce à leur place et à leurs insignes ; il ne distingue personne dans la masse qui les suit, mais il remarque les armes. L'emploi de *gerunt* n'est pas seulement normal, il s'accorde tout à fait avec la conception générale de l'épisode. On le rapprochera de *miscent*, que nous venons de voir dans une comparaison des *Géorgiques* : « Gerunt milites ».

M. Fowler (voy. plus haut, p. 142) a été retenu par la même difficulté ; il en a proposé une solution différente, et place les vers 664-669 après le v. 749. Ces vers feraient partie de la description d'Ufens, qui passerait de six vers à douze. Celle d'Aventinus se trouverait réduite de quinze à neuf. M. Fowler appuie sur ces questions de chiffres. Comment Aventinus, personnage probablement inventé par Virgile, en tout cas secondaire, recevrait-il quinze vers, quand Mézence, autrement important, qui précède immédiatement, n'en a que huit ? J'avoue que ce genre de raisonnement me touche peu ; tant de motifs ont pu guider

le poète, soit le désir de mettre en relief précisément un héros imaginaire ou moins connu, soit la préoccupation très vraisemblable de varier et de ne pas découper cette procession, facilement monotone, en tranches trop égales, soit le besoin de faire valoir un groupe de guerriers.

Mais dans le cas d'Aventinus, il y a une raison décisive de ne pas lui retirer les v. 664-669 : c'est qu'on lui retirerait ses troupes en même temps. Qu'on relise l'épisode. On verra que Virgile ne manque pas d'indiquer avec les chefs les troupes qui les suivent, les noms des villes et des peuples d'Italie, et telle est, sans doute, la cause première de ce défilé : le poète a voulu célébrer les vieilles cités et les cantons de cette terre si magnifiquement louée dans les *Géorgiques*. A ce propos, si on me permet une parenthèse, je ne crois pas du tout que le poète se soit fait l'instrument d'une politique « italienne » d'Auguste. Ses sentiments ont trop d'accent pour avoir été inspirés d'autrui ; ils sortent du cœur. Donc les chefs et les soldats l'intéressent également et il ne manque pas de les dépeindre les uns et les autres. Il dit seulement de Virbius : « Insignem quem mater Aricia misit, | eductum Egeriae lucis umentia circum | litora » (762-764). Mais cela suffit pour marquer les bois frais d'où sort Virbius ; l'imagination n'a aucun effort à faire pour voir derrière lui des compagnons ; Virbius, c'est Aricie. La brièveté de cette mention peut être due au mystère qui recouvre le personnage ; elle a surtout pour but de laisser la place à la légende, qui réclame seize vers. Seul Aventinus serait nommé, sans qu'on sache d'où il vient ou qui le suit. Ajoutez enfin que *Herculeo amictu* renvoie au v. 656.

Pour M. Fowler, Aventinus vient de l'Aventin et représente dans le défilé le site de Rome, qui ne pouvait y figurer autrement, puisque Virgile gardait en réserve les autres collines pour le livre suivant. Mais les v. 659-660 ne disent pas qu'Aventinus arrive de l'Aventin ; on y voit seulement qu'il y est né. Le lecteur ancien devait simplement conclure que l'Aventin s'appelait ainsi à cause de la naissance d'Aventinus, suivant une méthode constante et dont le poème vient de fournir encore des exemples par les noms de Misène, Palinure, Caïète. Virgile s'exprime tout autrement à propos de Virbius, malgré l'analogie des deux passages ; il dit expressément : « quem mater Aricia *misit* » : Virbius vient d'auprès de qui l'envoya. L'Aventin n'était pas la seule colline romaine que laissait en quelque sorte inoccupée le plan du livre VIII. L'histoire de Cacus l'a enfin pour théâtre : « Lustrat Auentini montem » (VIII, 231). Si Rhéa donne à Hercule un fils sur l'Aventin, c'est que l'Aventin est le lieu de

la légende d'Hercule. Le nom d'Aventinus ne suffit pas à désigner ses soldats.

Dès lors, il faut chercher quels sont les guerriers qui marchent derrière lui. Ce sont des Sabins, *pugnant ueru Sabello.* L'objection de M. Fowler, que l'Aventin n'a aucun rapport avec la Sabine, tombe. C'est l'Aventin qui n'a pas de rapport avec la troupe d'Aventinus. On ne devra pas du reste oublier que le *ueru*, ici l'arme des Sabins, est dans les *Géorgiques* l'arme des Volsques, *Volscosque uerutos* (II, 168). Les Volsques parlaient un dialecte sabellien.

Cette conclusion contredit l'idée que M. Fowler s'était faite des troupes d'Aventinus et du bel Aventinus. Il voyait en lui un héros à demi civilisé, comme il convenait au représentant d'une région qu'illustrerait la grande Rome. Reprenons la description de Virgile.

Aventinus est représenté d'abord avec ses chars victorieux, *currum uictoresque ostentat equos* (655-656). Au v. 666, il est à pied, *ipse pedes.* Suivant un usage fréquent, *ipse* oppose un individu à l'ensemble dont il fait partie :

> Ergo *ipsas* quamuis angusti terminus aeui
> Excipiat (neque enim plus septima ducitur aestas),
> At *genus* immortale manet ;

dit Virgile (*Géorg.*, IV, 206) à propos des abeilles ; les individus ont une vie brève, l'espèce est immortelle. La troupe d'Aventinus est donc montée sur des chars. Lui, il est descendu, à part, d'autant plus visible. Un char de guerre était monté par un cocher et par un homme d'armes. Aventinus marche à pied, laissant le char à son conducteur. Cet homme à pied en tête de ces chars fait sentir la lenteur du défilé.

Son costume attire l'attention : « Tegumen torquens leonis... indutus capiti. » Dans cette expression *indutus capiti*, on entendait qu'il s'agit de la tête d'Aventinus et on faisait de *capiti* un datif, d'après l'expression *pellem sibi induere.* Le rapprochement est discutable. Le participe *indutus*, ayant le sens moyen, par lui-même équivaut à *qui sibi induit.* C'est la construction de *percussae pectora*, « s'étant frappé la poitrine ». Un complément direct peut se joindre au participe, comme à *sibi induere.* Mais si *indutus* a le sens moyen, la forme par elle-même implique l'idée du complément au datif *sibi.* On ne voit pas comment alors un autre datif peut être exprimé en outre. Ce serait comme si on disait : *pellem capiti sibi induit.* De telles phrases ne paraissent pas latines. Quand la partie revêtue doit

être indiquée, on trouve l'ablatif avec *in* dans l'ancienne langue : « Aspexit uirginem | instantem, in capite riculam indutam ostrinam » (TURPILIUS, *Hetaera* ; dans Nonius, p. 539). HOR., *Sat.*, I, 6, 74, a l'ablatif avec épithète sans préposition : « Laeuo suspensi loculos tabulamque lacerto. » L'usage si libre de l'ablatif avec épithète permet de reconnaître ici, en effet, plutôt un ablatif qu'un datif. *Capiti* n'est donc pas un datif désignant la partie revêtue ; c'est un ablatif archaïque en *-i*. Virgile en a plus d'exemples qu'on ne croit : *sorti* (*Géorg.*, IV, 165), *silici* (*En.*, I, 174), etc. Pour la syntaxe, *capiti* (entendez : *leonis*) est un vulgaire ablatif d'instrument.

La coiffure du héros est la tête d'une peau de lion ; la dépouille recouvre le haut du corps ; on voit les dents blanches du monstre luire menaçantes. Des vers d'Homère sont rapprochés par les commentateurs. Aucun ne correspond exactement avec la description de Virgile, ce qui n'est pas rare pour ces rapprochements qui encombrent le rez-de-chaussée de nos éditions. Dans *Il.*, X, 23 et 29, une peau de bête sert de manteau ou de coiffure ; mais le trait caractéristique, les dents brillantes, manque. Au même chant, v. 263, il est question d'incrustations de défenses de sanglier. Virgile n'avait pas besoin de chercher la coiffure d'Aventinus dans Homère. Il n'avait probablement qu'à regarder les *signiferi* de l'armée romaine. Sans doute, nous n'avons pas de texte sur ce genre de costume avant Végèce, II, 16, qui nous montre les casques des porte-enseignes « ad terrorem hostium ursinis pellibus tectas ». Mais nous voyons déjà cette coiffure sur un monument du temps de Claude [1] et, bien plus tôt, Polybe (VI, 22) dit que les vélites ont une peau de loup sur leur casque. M. Fowler a donc tort, s'il s'étonne d'une telle coiffure sur la tête d'un bel adolescent, *satus Hercule pulchro pulcher Auentinus*. Toute la science qui va prendre des exemples dans la tradition étrusque et jusque dans les tribus de Bornéo, n'est pas, sans doute, déployée en pure perte. On l'utilisera autrement que pour l'explication ethnographique ou pour prouver le caractère sauvage de cette parure. Beaucoup de détails de costume, sans parler d'autres institutions, sont venus d'Étrurie à Rome. Mais il est plus simple d'admettre qu'Aventinus est coiffé d'une peau de lion comme si souvent Hercule son père ; *Herculeo amictu* est l'écho de *satus Hercule*.

L'idée qu'Aventinus doit être à demi civilisé, parce qu'il vient de la région de Rome, repose sur une donnée première qui nous

1. Ad. REINACH, dans SAGLIO, *Dict. des ant.*, t. IV, 2, 1322, n. 5.

a paru fausse ; mais elle contredit aussi, semble-t-il, l'impression qu'on a en lisant le VIIIe livre. Virgile nous montre les Arcadiens d'Evandre, au milieu des pâtres indigènes, comme un îlot de civilisation entouré par la barbarie, un îlot d'une civilisation fort modeste elle-même. L'intention du poète paraît bien avoir été de frapper l'imagination du lecteur par le contraste entre ce lointain passé et l'éclat du présent : « passimque armenta uidebant | romanoque foro et lautis mugire Carinis ».

Mais Aventinus est-il beau dans le sens de « paré, élégant, splendide » ? Comment l'épithète s'applique-t-elle aussi à Hercule ? Je crois qu'il faut s'en tenir à une signification que connaissent les scoliastes : « Plerumque uirtus et pulchritudo pro se inuicem ponuntur » (Servius sur IV, 149). Un dieu est beau par l'efficacité toujours présente de sa puissance. Apollon est invoqué officiellement avec cette qualité aux jeux séculaires de Septime Sévère (*C. I. L.*, t. VI, 32328, 8). Lucilius déjà fait allusion à cette épithète du dieu (dans le Ps. Servius, *En.*, III, 119) ; Ennius la donnait à Romulus (Cic., *De diu.*, I, 107). Le mot paraît avoir aussi quelquefois le sens de « puissant » à propos d'un homme (Sén., *Apocol.*, 12). Aventinus est *pulcher*, parce qu'il est le fils d'Hercule, tel aussi le mystérieux et divin Virbius, *Hippolyti proles pulcherrima bello* (*En.*, VII, 761).

III

CYCNUS ET CUPAVO

Sur les bateaux que les Étrusques de Tarchon mettent à la disposition d'Énée, figure un contingent ligure (X, 185) :

Non egote, Ligurum ductor fortissime bello,
Transierim, Cinyre, et paucis comitate Cupauo,
Cuius olorinae surgunt de uertice pinnae,
Crimen, Amor, uostrum formaeque insigne paternae.
Namque ferunt luctu Cycnum Phaethontis amati,
Populeas inter frondes umbramque sororum
Dum canit et maestum Musa solatur amorem,
Canentem molli pluma duxisse senectam
Linquentem terras et sidera uoce sequentem.
Filius aequalis comitatus classe cateruas
Ingentem remis Centaurum promouet ; ille
Instat aquae saxumque undis immane minatur
Arduus et longa sulcat maria alta carina.

Le texte qui précède est celui de Ribbeck. Au v. 186, *cinyre* est la leçon de b^2 ; les mss. ont tous des leçons divergentes : *cinyrae* M, *cinire* V b, *cinere* c γ, *c(i)nera* P, *cumarre* R. Ajoutons la note du Ps.-Servius, d'après les mss. F G de Thilo : « *Cunare* quidam duci nomen datum tradunt a Cunaro monte qui in Piceno est. » Macrobe, V, 15, 4, critiquant le désordre géographique de l'énumération de Virgile, dit : « Hinc rapit Cinirus illum (Vergilium) ad Liguriam, Ocnus Mantuam. » De ces renseignements, on peut conclure à une double tradition du texte vers la fin de l'antiquité : *Cinyre* et *Cinyra*. *Cinyre* est représenté par Macrobe et les mss. V R b c γ, dans la mesure où des altérations secondaires permettent de retrouver une leçon plus ancienne. *Cinyra* doit être déduit de M et de P : *cinyrae* est plutôt dans M le résultat du doublement de l'*e* de *et* que la notation *ae*, fréquente dans les mss. anciens pour *e* ; *c(i)nera* dans P, où l'*i* est de seconde main, est une altération de *Cinyra* écrit probablement *Cynera*. Les mss. ont *et*, après le mot douteux.

Pour élucider le vers 186, il faut considérer tout le passage. Au v. 189, *namque* annonce un développement, l'explication de ce qui précède. C'est l'histoire de Cycnus changé en cygne après la mort de Phaéthon. Phaéthon est l'éromène de Cycnus. Nous n'avons sur cette histoire aucun renseignement qui soit antérieur à Virgile. Le pseudo-Hygin raconte que Cycnus est un proche de Phaéthon (*Fab.*, 154). Virgile ne blâme ni n'approuve leur amour. Plusieurs personnages dans la mythologie grecque portent le nom de Kyknos. Il y en a surtout deux qui comptent, un fils d'Arès et un fils de Poseidôn. Ce sont tous deux des êtres brutaux, brigands ou tout au moins guerriers farouches. Le premier est tué par Héraklès et appartient à la légende de ce héros. Le second est invulnérable et changé en cygne, au moment où Achille le touche à mort[1]. Si Virgile n'applique pas lui-même une légende préexistente à un personnage de son invention, du moins il accueille la transposition italienne d'une légende grecque. L'application de la double légende grecque à un héros ligure, est due, vraisemblablement, au caractère rude et indomptable des Ligures, *assuetum malo Ligurem* (*Géorg.*, II, 168 ; Cic., *Leg. agr.*, II, 95 ; T.L., XXVII, 48, 10). Les amours de Cycnus et de Phaéthon sont un élément adventice, peut-être nouveau. En tout cas, Virgile semble bien avoir fait tous ses efforts pour

1. Voy. Engelmann, dans Roscher, *Lexikon der gr. u. röm. Mythologie*, II, 2e partie, col. 1690.

changer une histoire assez sombre en un tableau gracieux et touchant.

Cupavo est fils de Cycnus. Dans le texte qu'on vient de lire, cela ressort du vers 194, *filius*, et aussi du vers 188. Mais ce vers 188 est obscur. Cupavo porte sur la tête des plumes de cygne. On notera *de uertice*, de la tête[1]. Contrairement aux conventions de noblesse que lui imposent traducteurs et commentateurs, Virgile ne parle pas de casque. Le détail nous montre une sorte de sauvage, chef assez convenable pour les rudes Ligures. On pense alors à ces têtes couronnées de plumes qui figurent sur les monuments égyptiens et sur le disque de Phaistos et qui représentent des barbares du monde méditerranéen[2].

Le vers 188 est une explication de *olorinae pinnae*. Le second hémistiche est assez clair. *Insigne* est le mot propre pour désigner l'ornement caractéristique d'un héros, son « épisème », qui généralement figure comme des armoiries personnelles sur la bosse centrale du bouclier ; voy. II, 389, 392 ; VII, 657. Cupavo porte l'insigne sur la tête. Cet insigne appartient, littéralement, à l'aspect extérieur de son père : *formae (est) insigne paternae ;* il appartient à la forme que son père a prise une fois changé en cygne. Ce membre de phrase amorce l'histoire suivante : *namque ferunt*, etc.

Le premier hémistiche est obscur et a été très discuté. Voici la glose de Benoist, qui suit ici Wagner : « *Originis uestrae, o pinnae, causa est amor.* » *Amor* doit être ainsi développé : *Amor quo Cycnus Phaethontem amicum amplexus erat.* Traduisons donc : L'amitié fut cause, ô plumes, que vous avez trouvé place sur la tête de Cupavo ; vous rappelez la métamorphose de son père. Et en laissant de côté l'apostrophe un peu étrange du poète, nous dirons : Ton casque est ombragé de plumes de cygne, ornement qui rappelle une amitié fatale, et emblème de la métamorphose qu'a subie ton père. » La paraphrase qu'il faut ajouter à la traduction est la meilleure critique de cette explication.

Pour Sprengel, *Amor* est le vocatif ; Virgile s'adresse à Cupidon et pense en même temps à Vénus, ce qui explique

---

1. *Cristae* désigne le panache du casque et se joint à *uertice* en un sens certain, IX, 732 ; X, 270 ; XII, 493. Il y a doute pour VI, 779. Mais nous n'avons pas *cristae* ici, mais bien *pinnae*. D'autre part, *uertice* indique la tête, non le casque, IV, 247, XI, 642 et 683. L'expression *surgunt de uertice pinnae* est d'une précision que ne comportent pas les autres passages. Cf. à propos du cheveu de pourpre de Nisus, *Ciris*, 122 : « At roseus medio surgebat uertice crinis » ; 185 : « Crinem de uertice sectum ».

2. Adolphe Reinach, *Revue archéol.*, 1910, t. I, p. 20.

uostrum : « Quae pennae uobis, Amor [et Venus], crimini et insigne paternae formae sunt. » Ribbeck a suivi Sprengel. *Vostrum* reste une grosse difficulté. On allègue des passages qui n'ont aucun rapport. Neptune dit d'Éole : « Tenet ille immania saxa, | uestras Eure domos » (I, 139). Mais tout le discours s'adresse à l'Eurus et au Zéphyr, *Eurum ad se Zephyrumque uocat* (131). On comprend que se tournant vers le seul Eurus, Neptune dise : vos demeures. C'est exactement le même cas pour le discours d'Ascagne à Nisus et à Euryale (IX, 257) : « Immo ego uos... per magnos Nise Penatis | ... obtestor. » La seule analogie spécieuse est une invocation aux Muses (IX, 525) : « Vos o Calliope precor, adspirate canenti. » Mais une invocation de ce genre s'adresse « aux Muses ». La tradition invétérée suggère l'idée de pluralité, même si une seule Muse est nommée ; cette interpellation rentre dans un type connu. Dans les autres passages de prose ou de poésie, le pluriel s'explique tout naturellement par le contexte, comme dans le discours de Neptune ; voy. les citations réunies par Forbiger, sur I, 140. L'apostrophe à une seule personne dans une phrase au pluriel est donc possible quand l'idée de pluralité est suggérée par une tradition ou par le contexte. Au fond, la règle est la même que pour l'ellipse. Une phrase peut être elliptique si c'est une formule traditionnelle, en vertu de l'axiome *intellegenti pauca*, ou si les mots supprimés sont dans le contexte. Tel n'est pas le cas de *crimen Amor uostrum*. Cupidon n'est pas tellement inséparable de Vénus, que son nom vaille en même temps celui de sa mère. Cela tient, en partie, à sa situation de fils, qui le subordonne. Vénus et Cupidon ne sont pas un groupe défini comme sont les Muses.

J'ajoute que le texte de Sprengel et Ribbeck contient une équivoque inadmissible, puisque deux personnes, Cinyrus et Cupavo, viennent d'être nommées. Le lecteur ne peut manquer de leur rapporter *uostrum*. Virgile lui aurait tendu un piège s'il avait voulu parler de Vénus et de l'Amour.

L'erreur de Sprengel et de Ribbeck dérive d'une confusion entre *uoster* et le génitif *uostrum*. Les deux mots n'ont pas le même sens. L'adjectif désigne ce qui vous appartient ; le génitif ce qui vous concerne, ce qu'on voit en vous. Nous pouvons juger de cette distinction par un passage du même livre X, dans le discours de Junon. Vénus vient de l'accuser de poursuivre partout les Troyens et de ne leur laisser aucun abri. A quoi Junon répond : « Qui obligeait les Troyens à venir attaquer chez eux les Latins » (72) :

> Quis deus in fraudem, quae dura potentia nostri
> Egit? Vbi hic Iuno ?

Nostri est la leçon de M : *nostra* P R V b c γ. La faute *nostra* est tellement inévitable après *potentia* qu'on doit s'étonner de trouver *nostri* dans le Mediceus. Le texte original est certainement *nostri*, si peu attendu et assez difficile à comprendre. *Potentia nostra* serait simplement notre puissance. *Potentia nostri*, c'est la tyrannie qu'on voit en nous, qu'on nous prête, puisque Vénus prétend que sans contrôle et sans limites nous disposons des événements. Dans cette réplique passionnée, Junon réfute une accusation, l'opinion d'un tiers. C'est pourquoi elle emploie le génitif que nous appelons assez improprement génitif objectif. Ce génitif correspond souvent au discours indirect ; il exprime le sentiment d'autrui : ainsi dans l'éloge de l'agriculture, le philosophe a mis sous ses pieds « le bruit que l'on fait autour de l'Achéron », l'opinion vulgaire sur les enfers, *strepitum Acherontis auari* (*Géorg.*, II, 492). On pourrait multiplier les exemples. Je me permets de rappeler une fois de plus un texte qui commente exactement *amor uostrum*. C'est la phrase de Cicéron à Atticus, à propos des exigences de l'opinion publique vis-à-vis d'Atticus et de Peducaeus : « Is enim splendor est uostrum ut eadem postulentur a uobis quae ab amplissimis ciuibus » (*Att.*, VII, 13,3). *Splendor uostrum*, l'éclat qu'on voit en vous, dont vous jouissez aux yeux du monde ; non pas *splendor uoster*, l'éclat que vous possédez[1]. Donnons donc à *amor uostrum* le sens de : « l'amour que l'on voit en vous, l'amour qui vous caractérise aux yeux des gens ».

Cette nuance va parfaitement avec *crimen*, l'imputation criminelle. Pour ce mot, l'interprétation de Wagner doit être gardée. *Crimen* a un sens concret : il veut dire la cause ou l'objet de l'imputation : « Amor opprobrio uobis est. » Wagner s'appuie sur XII, 600 : « Se causam clamat crimenque caputque malorum. » *Crimen* est entouré de *causa* et de *caput*, ce qui ne laisse aucun doute sur le sens. Mais il suffit de rappeler que les mots qui ont ordinairement le sens subjectif peuvent être pris dans le sens objectif : *suspicio*, le soupçon ou le motif de soupçonner ; *memoria*, la mémoire ou l'objet dont on se souvient ; *aequitas*, l'équité ou les prescriptions du droit. De telles acceptions sont indiquées dans les livres élémentaires[2]. Pour *crimen*, on peut citer surtout des poètes. Pompée dit, en parlant de la

---

1. Voy. mon mémoire sur les *Progrès de l'analyse dans la syntaxe latine*, dans *Philologie et linguistique, Mélanges Louis Havet*, Paris, 1909, p. 219.

2. Berger et Bonnet, *Stylistique latine*, § 9, 2°. Cf. Cic., *Cael.*, 55 ; *De or.*, I, 4 ; *Off.*, I, 36.

guerre où César le plonge par force : « Pompei nec crimen erit nec gloria bellum » ; Francken paraphrase : « Nemo me incusabit quod proelium suscepi, nemo laudabit, si uicero » (Lucain, VII, 112). Properce maudit les eaux de Baïes, qui rendent infidèles tant de jeunes femmes (I, 11, 30) : « A ! pereant Baiae crimen amoris aquae », « Ah ! que périssent les eaux de Baïes injurieuses à l'amour ». Les eaux de Baïes sont une vivante injure pour l'amour, parce qu'elles causent des séparations et des parjures, des crimes contre l'amour. A l'idée de cause, se joint ici la personnification.

Jusqu'à présent, nous avons passé de ce qui est clair à ce qui l'est moins : métamorphose de Cycnus, cause de cet événement, ornement distinctif de Cupavo. N'essayons pas encore d'élucider complètement *crimen amor uostrum*. Nous pouvons tout de même traduire : « La cause de votre réputation est l'amour que l'on voit chez vous ; l'insigne distinctif de Cupavo est pris à l'aspect de son père. » Nous ne pouvons relier ce vers au contexte avant d'avoir élucidé le vers 186.

Le texte *Cinyre* est relatif à un personnage inconnu. Cinyras est, au contraire, un héros malheureux du roman mythologique. Roi de Cypre, il a été la victime de la passion incestueuse de sa fille Myrrha. Adonis est le fruit de ces amours. Mais *Cinyra et* donnent une élision critiquée.

On doit se demander si Virgile s'adresse bien à deux personnages. Le poète n'en annonce qu'un par la forte opposition *non ego te*. Ce personnage est aussitôt défini : *Ligurum ductor fortissime bello*. Si le même est Cupavo, on comprend l'addition *paucis comitate*. Mais *Ligurum ductor fortissime Cinyre* (ou *Cinyra*) joint à *paucis comitate Cupauo* n'offre rien de net à l'esprit. Les Ligures sont-ils les mêmes que les rares compagnons de Cupavo ? On attend l'un ou l'autre, *Ligurum ductor* ou *paucis comitate*. Notons que ce n'est pas *Cupauo* qui est le point malade. Tout ce qui suit se rapporte à ce fils de Cycnus. Nous sommes ainsi ramenés là où les mss. divergent, à *Cinyre-Cinyra*.

On compare *Géorg.*, II, 101 : « Non ego te, dis et mensis accepta secundis, | transierim Rhodia, et tumidis bumaste racemis. » Mais si le tour est semblable, la situation est différente. Virgile énumère les diverses espèces de vignes. Les membres de l'énumération sont isolés et mis au même rang. Dans l'énumération des contingents étrusques, chaque groupe de guerriers vient aussi à son rang. Tels sont les Ligures. C'est à l'intérieur de ce groupe que nous trouvons non plus un chef, mais deux, dont le

second compte seul. Rien ne prouve que Virgile ait calqué jusqu'au bout la formule des *Géorgiques*.

Cupavo est fils de Cycnus. Comment l'apprend-on? D'une manière incidente. Il faut d'abord le deviner, en voyant que les plumes de cygne sont *formae insigne paternae*. Ces trois mots, clairs si on sait que Cycnus est le père de Cupavo, sont fort obscurs, si on ne le sait pas. C'est seulement après avoir raconté l'histoire, que Virgile déclare la parenté des deux personnages *filius* (194).

Même embarras pour *crimen amor uostrum*. Quel que soit le sens adopté, ces trois mots font allusion à l'amour de Cycnus. Peut-on comprendre cette allusion, si aucun des deux amants n'est encore nommé ?

Toutes ces difficultés me conduisent à lire *Cycni* au lieu de *Cinyra* (*Cinyre*) *et. Cycni* est un génitif de filiation à la grecque, sans le mot *filius* : « furias Aiacis *Oïli* » (I, 41). On a dès lors le texte suivant :

> Non ego te, Ligurum ductor fortissime bello, 185
> Transierim, Cycni paucis comitate Cupauo,
> Cuius olorinae surgunt de uertice pinnae ;
> Crimen amor uostrum formaeque insigne paternae.

Le vers 188 prend alors toute sa valeur : « La cause de votre malheureuse célébrité est cet amour que l'on voit chez vous : en conséquence, ton insigne est tiré de la forme qu'a prise ton père. » L'amour de Cycnus et de Phaéthon est devenu un événement caractéristique dont la descendance de Cycnus porte le poids et, pour ainsi dire, la marque. Cet amour la désigne au moral, comme les plumes de cygne la distinguent au physique. La particule *que* est explicative, emploi très connu [1]. Le vers 188 sert de transition entre le vers 187 et le récit qui commence au vers 189. Il revient à dire que la cause de l'ornement de Cupavo est l'amour de Cycnus. Tous les détails se justifient par l'usage ordinaire de la langue.

On doit admettre dans les mss. une interpolation savante, facilitée par le rapprochement avec les vers des *Géorgiques*. Les commentateurs ont cru voir dans *crimen amor uostrum* une allusion aux amours criminelles d'amants célèbres et ont été amenés à rapprocher le nom de Cinyras de celui de Cycnus, bien que les deux légendes n'aient rien de commun. Ce sont là procédés de scoliastes. Puis les lecteurs ont voulu voir dans le texte ce

1. WAGNER, *Quaestiones*, XXXV.

Cinyras, qui apparaissait inopinément dans la glose. Une fois *Cinyra* (vocatif) *et* substitués à *Cycni*, l'inintelligible *Cinyre* ou *Cinyrae* naissait sans effort sous la plume des copistes. L'interpolation paraît hardie. Qu'on n'oublie pas cependant que le Ps.-Servius ne lit ni *Cinyre* ni *Cinyrae*, mais *Cunare*, ce qu'il explique doctement par un promontoire du Picenum, près d'Ancône, que Pline, *N.H.*, III, 111, appelle d'ailleurs *Cunerus*. Probablement le *Cumarre et* de R dérive de cette troisième hypothèse, aussi savante que celle de *Cinyra et*.

Le mot difficile n'est pas commenté par Servius. En revanche, il rapporte à Cycnus *crimen amor uostrum* : « Phaethontem amatum a Cycno aut pie aut turpiter accipiamus necesse est. Si turpiter, talis est sensus : Crimen uestrum est, o Cycne et Phaethon, quod sic amastis... Alii *uestrum* pro *tuum* accipiunt et ad solum Cycnum referunt, ut [IX, 525, voir plus haut] : *Vos, o Calliope precor*. Si pie amauit, secundum Asprum *crimen* erit *causa*.... ut sit sensus : O Phaethontiades sorores et o Cycne, causa uestrum (id est uestrae) mutationis amor est. » La préoccupation morale du scoliaste byzantin paraît étrangère à Virgile ; Asper, philologue d'une bonne époque, écarte la question. Mais ce qu'il y a de plus utile pour nous dans cette note, c'est qu'elle suppose le nom de Cycnus, à l'exclusion de tout autre, dans le contexte, avec celui de Cupavo. On ne peut guère se fonder sur le seul silence de Servius ; Ribbeck a vraiment abusé de cette donnée incertaine. Mais l'indice positif de cette note relative à Cycnus se trouve corroboré par le silence du scoliaste sur Cinyras, Cunarus et leurs succédanés.

Ce qui reste d'obscur dans le morceau est le fait de notre ignorance. Nous ne pouvons tirer tout à fait au clair les relations de Cycnus avec Phaéthon et avec la famille de Phaéthon. Heyne n'a sans doute pas tort de penser que nous serions mieux renseignés si nous avions les *Amours* de Phanoclès, source possible de ce récit.

Je ne quitterai pas cet épisode sans avoir indiqué deux rapprochements. Au v. 194 :

Filius aequalis comitatus classe cateruas,

ces *aequales cateruae*, rappellent les hétairies grecques, comme les conçoit Aristote. Dans la *Morale à Nicomaque*, VIII, 13 (p. 1161 A, 26 ; cf. *ib.*, 14, p. 1161 B, 34), le philosophe compare le groupe des frères au groupe des citoyens unis dans l'hétairie, mêmes sentiments, même égalité, même âge : Ἡ δὲ τῶν ἀδελφῶν

τῇ ἑταιρικῇ ἔοικεν· ἴσοι γὰρ καὶ ἡλικιῶται, οἱ τοιοῦτοι δ'ὁμοπαθεῖς, κ. τ. λ. Ce sont des hommes de la même génération, *aequales*, ἡλικιῶται.

Le bateau de Cupavo a pour emblème un Centaure. Il domine l'eau, le corps porté en avant et dressé, tenant un rocher suspendu sur les flots. Properce a condensé l'image en quatre mots (IV, 6, 49) : *Prorae Centaurica saxa minantes*. Le rapprochement a été déjà fait par les éditeurs, soit de Virgile soit de Properce. Si je le répète, c'est qu'il n'en est peut-être pas qui mette mieux en lumière la différence du style des deux poètes. On s'inspirera de cette réflexion pour examiner si Virgile a proposé une énigme à ses lecteurs, en écrivant les vers 185-188.

IV

PRAECIAE, NON *PRECIAE*

Dans l'énumération des espèces de vignes, figurent *purpureae preciaeque* (*Géorg.*, II, 95). On écrit d'ordinaire ainsi, *preciae*. Mais les meilleurs manuscrits indiquent la graphie *praeciae* : *praeciae* M b α γ λ Servius ms. de Probus, *praetiae* β, *pretiae* ms. de Probus Anonyme [1]. C'est aussi la graphie du plus ancien ms. de Pline, le célèbre palimpseste de Saint-Paul de Carinthie.

La notice de Pline, *N. H.*, XIV, 29 ne nous donne pas de lumière sur ce détail. Il n'en est pas de même des commentateurs. Servius : « *Praeciaeque* : hae cito maturescunt, unde et *praeciae* dictae sunt, quasi *praecoquae*, quod ante alias coquantur. » L'étymologie, vraie ou fausse, prouve que Servius lit et écrit *praeciae* ; car il trouve *prae* dans ce mot. Ses mss. sont partagés : H M donnent *prae-* dans les deux endroits, V se joint à eux seulement dans le second. Mais le contexte prouve ce qu'il faut considérer comme authentique, en une matière où les mss. sont rarement très sûrs [2]. L'Anonyme, dérivé parallèle à

1. Des mss. en capitale, nous n'avons ici que M. J'ai collationné en vue de l'édition savante des *Géorgiques*, α (B. N. lat. 7926, IXe siècle), β (B.N. lat. 7928, Xe siècle), λ (B. N. lat. 7925, IXe siècle). J'appelle Anonyme l'auteur de la *Breuis expositio* des deux premiers livres, publiée par Hagen dans l'*Appendix Seruiana*.

2. Isidore, *Etym.*, XVII, 5,16 : « Praecoquae uocatae quod cito maturescant et ante omnes sole coquantur ». Isidore a fait disparaître le mot expliqué et n'a gardé que la glosse en copiant Servius. Bon exemple de sa méthode de travail.

notre Servius, conservé ici seulement dans un ms. du XIe siècle, donne : « *Pretiae* : quasi praecocae : haec cito maturescunt. » La graphie insinuerait un rapprochement avec *pretium*. L'explication du mot prouve que la source avait *prae*. Si *pretiae* (ou *preciae*) était antique, il serait surprenant qu'aucun grammairien n'ait cherché l'étymologie dans *pretium*. Au contraire, les explications que nous avons supposent un mot apparenté à *prae*. Le point de départ de ces spéculations est donc *praeciae*. La gutturale paraît aussi garantie par la comparaison de *praecox*, *praecoquus*.

On abandonnera *preciae* qui est contraire à la tradition. Avec *praeciae*, l'*i* doit être prononcé comme une consonne (*praecjae*).

V

FERVIT OPVS

Ce texte fera le chagrin des gens qui puisent leur érudition latine dans le Larousse des écoles : *sed magis amica ueritas*. Voici les témoignages sur *Géorg.*, IV, 169 : *feruit* F[1] Ps.-Servius « Ebrius », *feruet* M P a b c α γ λ. Contrairement à ce que dit Ribbeck dans sa première édition, Servius ne cite pas ce vers à propos de *En.*, I, 436. Pseudo-Servius : « *Feruit opus* iuxta declinationem saepe dictam *feruo feruis feruit*. Hinc est [*En.*, VIII, 677] : *Feruere Leucaten.* » Scolies de Berne : « *Feruet* : in Ebrii *feruit*. » Le nom d'Ebrius, plusieurs fois cité au livre IV par les scolies de Berne, cache probablement le nom de Verrius Flaccus [1].

Les mss. donnent ailleurs, sans indice du contraire, *feruet* (*Géorg.*, I, 327 ; *En.*, I, 436 ; IV, 407) ; *En.*, I, 436, est même une répétition de *Géorg.*, IV, 169.

Virgile ne connaît à l'infinitif que la forme de la troisième conjugaison, *feruĕre*. Quintilien, I, 6,7-9, ne comprend plus ces formes qu'il rapporte à un *feruio*, rejetant *feruo*. « Est apud Lucilium : *Feruit aqua et feruet : feruit nunc, feruet ad annum.* Sed pace dicere hominis eruditissimi liceat, si *feruit* putat illi simile *currit* et *legit*, *feruo* dicetur, ut *curro* et *lego* : quod nobis

1. Voy. RIBBECK, *Proleg.*, p. 175. Pour ce passage, le ms. *R* manque.

inauditum est. Sed non est haec uera comparatio ; nam *feruit* illi est simile *seruit* ; quam proportionem sequenti dicere necesse est *feruire*, ut *seruire*. » Dans le vers de Lucilius, *feruit* est le présent (*nunc*), *feruet* le futur (*ad annum = post annum*).

Les témoignages indépendants du Pseudo-Servius et des scolies de Berne montrent que la leçon *feruit* est ancienne dans les *Géorgiques*. Elle peut avoir été celle de Verrius Flaccus, et l'on ne voit pas de raison théorique qui eût amené ce grammairien à la substituer à un texte antérieur.

Marx croyait que Quintilien ne connaissait pas directement le texte de Lucilius, puisqu'il se réfère à une tradition non à l'auteur, IX, 4, 38[1]. Quelle que soit la valeur de ce raisonnement, le vers sur *feruit* et *feruet* appartient à une tradition d'école qui réunissait un certain nombre d'exemples analogues. Cette tradition est représentée par une page de Nonius, p. 503, où il réunit pour *feruit* les noms de Lucilius, Accius, Titinius, Accius une seconde fois, Pomponius, Afranius, Varron, pour *feruere*, « breuiato accentu », ceux d'Afranius, Lucilius, Virgile, Lucrèce, Névius, Accius, Varron, pour *feruat*, Pomponius et Accius. Puisque le vers cité par Quintilien se trouve ici, il n'est pas imprudent de croire que la liste a été dressée avant Quintilien par quelque savant. Ce qui le confirme, c'est que le même vers de Lucilius est cité avec d'autres par Priscien (Keil, *Gr. lat.*, t. II), I, p. 478, 18 (cf. p. 443, 29) et par Probus (*ib.*, t. IV), p. 241, 25. Ribbeck croit que la source commune dérive des commentaires de Virgile et de Térence ; car Priscien et Probus citent *feruit*, de Tér., *Ad.*, 534[2]. La question de *feruet* et *feruit* pouvait aussi relever de l'*orthographia*, dont Verrius Flaccus avait fait un traité.

Mais la source de Quintilien-Nonius, Priscien-Probus citait aussi *En.*, I, 436, répétition de notre vers 169, et elle citait ce vers de l'*Énéide* comme exemple de *feruet* et avec référence expresse à l'*Enéide*. On peut supposer que le désaccord entre le texte des *Géorgiques* et celui de l'*Énéide* a été le point de départ de la discussion. Ce désaccord était trop difficile à comprendre pour les excerpteurs habitués à *feruet*. La différence des deux textes est donc fort ancienne ; elle remonte probablement à Virgile lui-même. Les amateurs de citations pourront toujours garder la formule qu'ils préfèrent, en citant l'*Énéide*.

---

1. *C. Lucilii carminum reliquiae*, p. LX.
2. *Prolegomena*, p. 176.

VI

VOCARE

Longe saltus lateque uocantis.
(*Géorg.*, III, 477.)

uocantis M P, *uacantes* R b^2 c^2, *uagantes* b^1 c^1, *uagantis* γ. Le verbe que nous écrivons *uacare* a la forme *uocare* dans l'usage ancien ; cf. *uocatio*, dans la *lex Iulia municipalis* de César (*C.I.L.*, I, 206, 93 et 103 ; datée de 709/45) [1]. La langue tendait vers *uocare* ; mais l'identité de *uocare*, être libre, avec *uocare*, appeler, a dû déterminer une fluctuation. C'est là un des faits qui montrent qu'à l'époque classique, la langue n'est pas encore fixée. Dans Virgile, on ne peut savoir si *uocantis* provient d'un reviseur épris d'archaïsme ou du poète lui-même.

VII

RVSTVM, RVSCVM

Virgile indique les plantes qui peuvent servir de lien (*Géorg.*, II, 413) :

Nec non etiam aspera rusti
Vimina per siluam et ripis fluuialis harundo
Caeditur incultique exercet cura salicti.

aspera rusti M^2 P R α, *asper etrusci* M^1 ; *aspera* b c γ λ, *rusci* c λ, *ru(s)ci* b, *rus(c)i* c. Scolies de Berne : « *Rusti* : *rusci* magis legendum ». Servius : « *Rusci* [mais *rusti* V] : uirgultum est

1. Voy. Lindsay, *The Latin language*, p. 18 ; Munro sur Lucrèce, I, 520 ; etc.

unde uites ligantur » (note tirée du texte). Anonyme : « *Rusti* : uirgultum unde uites ligantur ».

L'ensemble de ces témoignages conduit à rétablir *rusti* dans le texte et à distinguer deux plantes : *ruscum* ou *ruscus* et *rustum*.

1° *Ruscum* ou *ruscus* (Columelle, XII, 7, 2) est une plante comestible que l'on conserve dans un mélange de vinaigre et de saumure, comme le pouliot, l'asperge, la digitale, la couleuvrée, etc. Voy. Col., XII, 7, 1-2 ; Pline, *N.H.*, XXI, 86, 173 ; Festus, v° : « *Ruscum* est, ut ait Verrius, amplius paullo herba et exilius uirgultis fruticibusque, non dissimile iunco ; cuius coloris rebus uti mulieres solitas commemorat Cato *Originum* lib. VII : « Mulieres opertae auro purpuraque ; arsinea, rete, diadema, coro- « nas aureas, rusceas fascias [*ruscea facile* ms.], galbeos, lineas, « pelles, redimiculas. »

2° *Rustum*. Ce mot est mentionné seulement dans Festus, v° : « Rustum ex rubus... », la suite manque. Mais Caton, *Agr.*, 11, 4, range parmi les *ferramenta* nécessaires à la vigne *falculas rustarias X* (Turnèbe ; *faculas* ms.) ; ce sont des serpes à épines.

La première plante paraît être le fragon, probablemement le petit houx, *Ruscus aculeatus* de Linné ; la deuxième, le grand houx (*Ilex aquifolium*). « On mange les jeunes pousses du fragon comme celles des asperges [1]. » Ce détail confirme le rapprochement. Paulet avait fait cette distinction, sans soupçonner le doublet *rustum* et *ruscum* [2].

Dès lors, *Buc.*, 7, 42, il faut écrire, avec Pontedera (sur Caton, 11, 4 ; dans Schneider, *Scr. rei rust.*, IV, 3, 9) : « Horridior rusto » ; cf. ici *aspera*. Le Ps.-Servius, sur ce passage, donne un renseignement pris dans Pline, *N. H.*, XXIII, 166, qui ne convient guère qu'au *ruscum* : « Virgulta breuia, acutis foliis et pungentibus, unde et in agris scopae fieri solent » ; Pline avait dit : « Castor oxymyrsinen myrti foliis acutis, ex qua fiunt ruri scopae, ruscum uocauit ».

La leçon de Columelle, X, 374, est douteuse : « Hirsuto saepes nunc horrida rusco prodit ».

A la fin de l'antiquité, la forme *ruscus* (*ruscum*) était la plus connue, probablement grâce à l'analogie de *lentiscus*, *mariscus*, *labruscus*, *tamariscus*, etc. Aussi l'interprétation de *duris ruscis*, dans Calpurnius, 3, 4, est incertaine.

---

1. Lamarck et Candolle. *Flore française*, t. III, p. 180.
2. *Flore et Faune de Virgile*, p. 109.

Mais Virgile s'est tenu à la distinction primitive. En ce sens, on peut dire que *rustum* est un archaïsme.

VIII

SVBICIO, *SVB*

L'Autrichien Wotke a étudié il y a trente ans les archaïsmes de Virgile [1]. Son travail demanderait un criblage ; tous les faits notés ne sont pas des archaïsmes ; ainsi *haec*, féminin pluriel, dont Cicéron a des exemples même dans les discours. Ce qui est un archaïsme pour les grammairiens d'époque tardive ne l'était pas toujours sous Auguste. D'autre part, Wotke conclut que les archaïsmes se rencontrent surtout dans l'*Enéide*. Cela n'a rien de surprenant. Un des modèles de Virgile pour le poème épique est Ennius. Virgile tient à marquer ce lien par des rappels et des citations. On comprend que le génitif en *-ai* ou le datif *olli* ne se lise que dans l'*Enéide*. Ces formes sont introduites par le poète moins comme des archaïsmes que comme des « ennianismes ».

Cependant les notes qui précèdent tendent à prouver que, dans les *Géorgiques*, Virgile n'évite pas absolument les archaïsmes. Il faudrait aussi considérer la question d'une manière plus large et ne pas se borner au relevé des formes. On devrait étudier le vocabulaire et la syntaxe. Voici un exemple.

Le verbe *subicio* signifie d'ordinaire « placer sous » (*Géorg.*, II, 492) :

> Felix qui potuit rerum cognoscere causas
> Atque metus omnis et inexorabile fatum
> Subiecit pedibus.

Mais ce sens n'est plus possible dans II, 19 :

> Etiam Parnasia laurus
> Parua sub ingenti matris se subicit umbra.

Ni dans les *Bucoliques*, 10, 73:

> Gallo, cuius amor tantum mihi crescit in horas
> Quantum uere nouo uiridis se subicit alnus.

1. *Wiener Studien*, t. VIII (1886), p. 131-148.

Dans ces deux passages, *se subicere* signifie « se soulever, monter, pousser ». Dans le premier, la ressemblance de *sub umbra se subicit* est toute apparente avec *fatum subiecit pedibus*, car *pedibus* n'équivaut pas à *sub pedibus*, mais à *sub pedes*, et dépend directement de *subiecit*, tandis que *sub umbra* désigne une circonstance accessoire, indépendante du verbe, « en se tenant sous l'ombre de sa mère ». C'est ce que montre aussi le vers des *Bucoliques*, qui n'a pas ce complément. Dans *subiecit pedibus*, *pedibus* est nécessaire au sens ; dans *sub umbra se subicit*, *sub umbra* n'est pas nécessaire.

L'idée du préverbe dans *se subicit* est : « de dessous » ; c'est un mouvement de bas en haut. Ce sens se retrouve dans *subrigo*, *surgo* (**subsrego*), *sursum* (**subsuorsum*). On interprétera de même *subiecta* dans *Géorg.*, IV, 385, où Virgile peint l'éclair de la flamme nourrie par la libation :

Ter flamma ad summum tecti subiecta reluxit.

La flamme, partant d'en dessous du foyer (384, *ardentem Vestam*), s'élance jusqu'au plafond. C'est ainsi encore que *subicio* signifiera « faire monter », dans une de ces expressions où Virgile use de l'hypallage. Lavinie rougit pendant l'entretien suprême de Turnus et d'Amata : « Cui plurimus ignem | subiecit rubor » (XII, 65-66), « le feu lui fait monter la rougeur aux joues ». Mais, par une figure intraduisible en français, Virgile a interverti les rapports du sujet et du complément [1].

L'expression *subicere aliquem* (ou *corpus*) *in equum* a gardé ce sens de *subicere*, « faire monter » : « Corpora saltu | subiciunt in equos » (*En.*, XII, 287-288). Tite-Live dit aussi : « Regem in equum subiecit » (XXXI, 37, 10) : « Camillus subiectus ab circumstantibus in equum » (VI, 24, 5). Jusqu'ici, nous ne citions que Virgile. Voilà un prosateur. L'expression toute faite a pu survivre dans la langue courante, tandis que l'usage libre de *subicio*, « faire monter », n'était plus gardé que par les poètes. Tite-Live peut aussi avoir cueilli sa formule chez un poète.

C'est avec la liberté d'un poète qu'Ovide a écrit : « Repercusso subiecit uerbere tellus | in uoltus Hyacinthe tuos » (*Mét.*, X, 184). L'action est prêtée à la terre. Le coup faisant ricochet, la terre renvoie, fait remonter le disque qui frappe Hyacinthe au visage.

Mais, dans le dérivé *subiectare*, le préverbe donne toujours ce

1. Voy. mon introduction à l'édition classique des *Géorgiques*, p. XXXII.

sens au composé. Du moins nous ne connaissons pas d'exemples divergents. On ne cite qu'un texte de prosateur et ce prosateur est un archaïsant : « E terra subiectari uallis aut uentilabris, cum uentus spirat lenis » (Varron, *R. R.* I, 52, 2). Il s'agit de séparer le grain de son enveloppe, en faisant remonter et chasser par des vans et autres instruments de ventilation la glume de l'épi. Virgile dit des flots d'orage : « Ima exaestuat unda | uorticibus nigramque alte subiectat harenam » (*Géorg.*, III, 240). Voir encore Hor., *Sat.*, II, 7, 94 ; Ovide, *Mét.*, IV, 359.

A côté de *subicio* et de *subiecto*, on peut placer *succedo*, *En.*, XII, 234-235, où il s'agit de la gloire de Turnus mourant pour son pays :

> Ille quidem ad Superos, quorum se deuouet aris,
> Succedet fama uiuosque per ora feretur.

Turnus par sa renommée s'élèvera jusqu'aux dieux Olympiens. Dans *succedere*, s'élever, monter, *sub* indique encore le même mouvement de bas en haut que dans *subicio*. Cet emploi de *succedo* paraît d'ailleurs isolé. Le passage nous donne peut-être un indice sur l'origine de ces emplois dans Virgile. La fin du v. 235, *uiuosque per ora feretur*, est un écho d'un passage d'Ennius imité de plus près, *Géorg.*, III, 9 : « Victorque uirum uolitare per ora. » Le vers d'Ennius était célèbre ; Cic., *Tusc.*, I, 34, le cite : « Volito uiuos [nominatif] per ora uirum. » Il ne serait pas très hardi de supposer que les sens particuliers de *succedo* et de *subicio* remontent au maître de Rudies.

Ces nuances sont, en effet, des survivances. A l'origine, le préverbe *sub* indiquait un mouvement de dessous auprès de quelque chose, de dessous vers quelque chose [1]. Cette notion de grammaire comparée met tout ce qui vient d'être cité dans son véritable jour. Virgile donne au préverbe son sens ancien, étymologique, en suivant une tradition de modèles et les errements de la vieille langue.

Par suite, on peut rétablir l'ordre dans des emplois de *sub* que les grammaires jettent dans la boîte aux exceptions. Ce sont encore les poètes qui nous les fournissent. On connaît l'objection des théoriciens : « Les poètes ne peuvent nous renseigner sur l'usage de la langue avec laquelle ils prennent les plus grandes libertés. » Il est fâcheux pour ce principe que tant de données

1. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduction française, Paris, Klincksieck, 1905, § 592, p. 490.

primitives de la langue nous aient été conservées par les seuls poètes. Sans doute, le témoignage des poètes doit être interprété avec critique, comme tout autre. Mais chez les poètes classiques, il n'y a pas de liberté ou de licence qui n'ait sa raison d'être ou son germe dans le fonds intime de la langue. Je classerai mes exemples de *sub* sous quatre significations : 1° de dessous de ; 2° du fond de ; 3° du pied de ; 4° aux pieds de.

1° *De dessous de.* Didon vient de se donner le coup fatal ; le sang sort en sifflant de la blessure (*En.*, IV, 689) : « Infixum stridit sub pectore uolnus. » Par une transposition semblable à celle de tout à l'heure (XII, 65), c'est la blessure elle-même qui siffle de dessous la poitrine. *Sub* indique la profondeur du coup. Le sens n'est pas douteux. Il est d'autant plus remarquable que *sub pectore uolnus* est une fin de vers de Lucrèce (II, 639) adoptée déjà *En.*, I, 36 ; dans ces deux passages, *sub* a le sens banal de « sous ».

Hercule vient de défoncer l'antre de Cacus. De haut, il lance rochers et branches d'arbres à l'intérieur : « Desuper Alcides telis premit » (*En.*, VIII, 249). Cacus riposte du fond de son trou en vomissant la fumée (251-255) :

> Ille autem (neque enim fuga iam super ulla pericli)
> Faucibus ingentem fumum (mirabile dictu)
> Euomit inuoluitque domum caligine caeca
> Prospectum eripiens oculis glomeratque *sub antro*
> Fumiferam noctem commixtis igne tenebris.

Cette nuée épaisse sort de dessous de la grotte percée par en haut. Ailleurs, dans Hor., *Od.*, I, 5, 3, *sub antro* signifiera simplement : sous la grotte.

C'est aussi de dessous le tonneau qu'Ovide fait couler le miel en l'honneur de Janus : « Et data sub niueo candida mella cado » (*Fastes*, I, 186).

2° *Du fond de.* Nisus expose son plan aux chefs de l'armée troyenne. Lui et son ami connaissent bien le pays. En chassant, ils ont vu souvent du fond des vallées sombres les abords de Pallantée : « Vidimus obscuris primam sub uallibus urbem » (IX, 244). La ville est sur le Palatin. Quand les Troyens remontaient le fleuve, ils ont aperçu ses murs sur la hauteur, *muros arcemque* (VIII,98). Les éditeurs ne s'y sont pas mépris, bien que telle périphrase, *in ualle collocati* de Forbiger, ne soit pas absolument exacte. Les grammairiens ont fait souvent un contresens ; « tief unten in den Tälern », dit Kühner [1]. La ville

1. Kühner revu par Stegmann, *Gram. der lat. Sprache*, t. II, 1re part., p. 570.

n'est pas dans la vallée. Les gorges qui séparaient les sept collines étaient des bas-fonds broussailleux et ruisselants de sources [1]. C'est de là que les chasseurs voyaient les abords de la ville, *primam urbem*. L'épithète est d'une justesse merveilleuse. S'ils avaient vu la ville tapie au fond d'une vallée, ils en auraient saisi le plan et tout l'ensemble. Et *obscuris* suggère l'image lumineuse des murs dressés en plein ciel sous le soleil ; de même dans VI, 201, après *fauces grauc-olentis Auerni*, l'épithète *liquidum* de *liquidum per aëra* éveille par contraste l'image de la vapeur lourde et opaque de l'Averne.

Le pêcheur de perles ramène le produit de sa chasse du fond de la mer Rouge : « Legitur rubris gemma sub aequoribus » (Properce, I, 14, 12). Rothstein, faute d'avoir vu le sens, a confondu les exemples de *sub*, « de dessous, du fond de », avec ceux de *sub*, « sous ». Dans ce dernier cas est celui de l'*En.*, XI, 23 : « Qui solus honos Acheronte sub imo est. »

3° *Du pied de.* En attendant l'arrivée de Didon, Enée contemple la représentation sculptée ou peinte de la guerre de Troie sur les murs du temple de Minerve. Il voit cette décoration du pied de la muraille du temple, de bas en haut : « Namque sub ingenti lustrat dum singula templo | reginam opperiens » (*En.*, I, 453).

4° *Aux pieds de.* L'idée de la direction de bas en haut s'efface dans Hor., *Epît.*, II, 1, 99 : « Sub nutrice puella uelut si luderet infans. »

On peut enfin rattacher au même sens primitif de *sub*, un emploi fréquent de la préposition avec l'accusatif, comportant l'idée d'une ascension : « Sub montem succedunt (milites) » (Cés., *B. C.*, I, 45, 2).

IX

UN FAUX ARCHAÏSME

quom avec l'indicatif

Alétès, après avoir entendu la généreuse proposition de Nisus et d'Euryale, s'écrie (IX, 247-250) :

1. *Journal des Savants*, 1916, p. 301.

Di patrii, quorum semper sub numine Troia est,
Non tamen omnino Teucros delere *paratis*,
Quom tales animos iuuenum et tam certa *tulistis*
Pectora.

« Indicatiuus positus, quia de re agitur quam Aletes certam exploratamque esse ex ipso euentu intellexit. » Cette explication de Forbiger part d'une donnée incontestable : Alétès est plein d'assurance sur l'avenir des Troyens. Mais on n'est pas plus avancé. Car *quom* causal à l'époque de Virgile, est suivi du subjonctif. L'emploi du subjonctif n'implique aucune incertitude. Il est amené par un besoin de différenciation entre les diverses constructions de *quom* et par la tendance générale de la langue classique à employer le subjonctif pour exprimer une nuance psychologique, l'intervention de la pensée, un calcul. Le subjonctif, dans une phrase de ce genre, n'a pas d'autre rôle que d'introduire la nuance causale. La cause peut être réelle ; le lien entre l'effet et la cause peut être solidement établi : le subjonctif n'a pas de renseignements à donner sur ces divers points.

Forbiger renvoie à toute une série de passages de Cicéron, où l'on trouverait le même emploi de *quom* avec l'indicatif. Mais on éliminera *Epist.*, XV, 11, 2 (*quom... tum...*), et *Mil.*, 99, où on doit lire avec l'Harleianus *quom sis*, et non *quom es*. Deux passages des lettres présentent la construction familière d'une formule *gratulor*, *gratias ago*, *magna laetitia est quom* avec l'indicatif. Cette construction est connue [1] ; les vers de Virgile ne rentrent pas dans cette classe d'expressions. Une phrase du *De or.*, II, 154, est célèbre pour les discussions auxquelles elle a donné lieu. En tout cas, M. Gardner Hale a montré qu'il s'agit de *quom* après un comparatif (*quo maior est quom*) ; le choix de la conjonction n'est pas moins singulier que l'emploi du mode. M. Hale a réuni de cette anomalie trois exemples cicéroniens [2]. L'expression de Virgile ne peut y être ajoutée, étant toute différente.

Des citations de Forbiger, une seule reste : « Permagnam initis a nobis gratiam, quom eum auctorem defensionis esse dicitis » (*Caec.*, 79). Nous traduirons *quom dicitis* par : « en disant ». Ce texte doit être retenu, comme on va le voir.

M. Hale a fait faire un progrès à l'interprétation de Virgile en classant exactement *quom tulistis* [3]. Je ne vois pas d'ailleurs que

1. Riemann, *Syntaxe*, § 194, r. 1, 1°.
2. *Die Cum-Konstruktionen*, Leipzig, 1891, p. 302. Je cite de préférence l'édition allemande, qui a été remaniée par l'auteur.
3. *Die Cum-Konstruktionen*, p. 275.

ce progrès ait beaucoup servi aux commentateurs qui ont postérieurement expliqué Virgile. M. Hale place cette phrase à côté de celles où *quom* marque l'équivalence de deux actions ou de deux événements, en sorte que, l'un étant produit, l'autre a lieu par le fait même [1]. Tel est précisément le sens de la phrase du *Pro Caecina*. Dans cette classe rentrent beaucoup de phrases où *quom* peut être traduit par « en » [2]. Mais il y en a d'autres où cette traduction n'est pas possible ; il y a aussi des phrases françaises avec « en », où l'usage classique exigerait *quom* avec le subjonctif.

Lorsque *quom* marque simplement l'équivalence, le mode est l'indicatif. Le subjonctif est presque toujours possible ; mais il introduit une nuance, il exprime la cause ou l'enchaînement des faits. Il est d'ailleurs rare. Avec l'indicatif, *quom* est purement temporel.

Si on applique cette interprétation à *quom tulistis*, on est arrêté par l'emploi des temps. Dans la phrase du *Pro Caecina* on a le même temps de part et d'autre. Telle est, en effet, la règle, du moins à l'époque classique [3]. Cette coïncidence est assez logique, puisque les deux actions sont équivalentes. Dans Virgile, *tulistis* est donc une difficulté.

M. Hale joint au texte ce commentaire : « *Tales animos tulisse non est parare*, etc. Le rapport de la seconde proposition comme preuve de la première n'est pas exprimé directement, mais simplement suggéré à la conscience. » Cette appréciation peut être étendue à la généralité des phrases de ce type ; cela ne peut être une explication pour l'emploi des temps. M. Hale cite en outre ces vers de l'*Odyssée*, avec l'interprétation de Palmer : Οὐ μέν τοι γενεήν γε θεοὶ νώνυμνον ὀπίσσω | θῆκαν, ἐπεὶ σέ γε τοῖον ἐγείνατο Πηνελόπεια (I, 222-223), « Sûrement les dieux ne voulaient pas que votre maison restât sans gloire, quand Pénélope a donné le jour à un fils tel que toi ». Ce rapprochement éclaire l'origine de la pensée chez Virgile, mais ne saurait résoudre la difficulté de syntaxe ; ἐπεί γε diffère de *quom* ; l'emploi des temps et des modes après *quom* est tout à fait particulier au latin classique, il n'y a rien de comparable en grec.

Les deux verbes *tulistis* et ἐγείνατο ont une valeur différente ; ἐγείνατο est un aoriste, *tulistis* a la valeur d'un parfait grec.

---

1. Lebreton, *Et. sur la langue et la grammaire de Cicéron*, Paris, 1901, p. 327.
2. Riemann, *Syntaxe latine*, § 194, r. 1, 2°.
3. Lebreton, *l. c.*, p. 217.

« Vous avez créé et j'ai sous les yeux votre création », pense Alétès. C'est parce que *tulistis* implique l'idée d'un résultat présent que Virgile peut dire *non paratis quom tulistis*. En dépit des théories courantes, il est assez rare qu'une forme latine de passé corresponde à la notion d'un parfait grec. Le système des temps latins repose sur une autre conception. Mais comme la langue n'a pas de forme spéciale, les Latins ont dû employer leur prétérit en laissant à l'intelligence de l'auditeur le soin d'ajouter la nuance voulue. De même souvent une expression latine équivaut à une expression grecque avec le participe ὤν ; ailleurs, l'idée de l'article défini résulte du contexte ; ou encore l'acception conditionnelle doit être attachée au participe dans certaines phrases. Ces nuances, et d'autres, ne sont pas exprimées par les moyens dont dispose la langue latine ; elles n'en sont pas moins dans la pensée de l'auteur, et le lecteur sait les suppléer. Dans les vers de l'*Enéide*, le sens du verbe *fero* se prête, d'ailleurs, à l'emploi qu'en fait Virgile. L'idée d'avoir créé, produit, engendré, entraîne fatalement celle de l'effet. Quand l'ombre de Polydore dit à Enée : « Non me tibi Troia | externum tulit » (III, 42), elle suggère : « Non ego tibi sum externus ».

Ainsi qu'il arrive, la traduction française exacte est impossible. On devra négliger soit le sens particulier de *quom*, soit la nuance du parfait. Cabaret-Dupaty, qu'on cite parfois comme une autorité, choisit précisément le rapport causal que Virgile n'a pas exprimé : « Dieux de la patrie, vous ne voulez pas anéantir les Troyens, *puisque* vous inspirez à ces jeunes gens tant de courage et tant d'audace ». Cette traduction a encore le tort de présenter comme momentané et présent, comme une « inspiration », ce qui est inné dans Nisus et Euryale ; *tulistis* est aussi mal traité que *quom*. On peut essayer de rendre l'idée de *quom* : « Vous ne vous préparez pas encore à supprimer les Troyens, en créant de tels ouvrages » ; mais *tulistis* est sacrifié [1]. Toute tra-

1. Voici, par curiosité, un certain nombre de traductions de ce passage : « Vous n'êtes pas près d'anéantir tout à fait les Troyens, puisque vous suscitez parmi nous de tels courages » (Aug. Nisard) ; « Vous ne voulez pas qu'elle périsse entièrement (Troie), puisque vous inspirez tant de courage » (Amar, dans la collection Panckoucke) ; « Vous ne voulez pas détruire entièrement la race de Teucer, puisque vous inspirez tant de courage » (F. Lemaistre, dans la collection Panckoucke-Garnier) ; « Vous ne voulez point anéantir entièrement la race de Teucer, puisque vous avez suscité parmi notre jeunesse des âmes si belles » (Pessonneaux dans la collection Charpentier). Nous citerons encore l'abbé Desfontaines : « Vous n'avez donc pas résolu notre perte, et vous ne cessez pas de nous protéger, puisque vous suscitez parmi nous de jeunes guerriers d'un si grand courage. » Delille :

duction est un commentaire, mais la meilleure traduction est un commentaire infidèle.

X

IGNOTVS DEVS

L'Allemand Birt, *Rh. Mus.*, t. LXIX [1914], 386, explique, contrairement aux hypothèses aventureuses de l'Allemand Norden, que les dieux inconnus sont les dieux dont on ne sait pas le nom. Ainsi dans Lucain, III, 417, les Gaulois craignent des dieux qu'ils ne connaissent pas. Ils sont sûrs de l'existence de ces dieux, mais ils ne savent pas quels ils sont. Il y a aussi un exemple très remarquable de la même situation dans l'*Énéide*, VIII, 349 suiv. Les Arcadiens constatent sur la colline qui s'appellera le Capitole la présence d'un dieu puissant. On ne sait lequel. Ils croient cependant que c'est Jupiter :

> Iam tum religio pauidos terrebat agrestis
> Dira loci, iam tum siluam saxumque tremebant.
> « Hoc nemus, hunc (inquit) frondoso uertice collem
> (Quis deus incertum est) habitat deus : Arcades ipsum
> Credunt se uidisse Iouem, quom saepe nigrantem
> Aegida concuteret dextra nimbosque cieret. »

Ce texte est parfaitement clair et confirme l'interprétation générale de l'expression. Le bon sens suffirait, d'ailleurs, pour ne pas rattacher à la Gnose des formules si évidentes.

Paul Lejay.

> Dieux ! ô dieux protecteurs de ma chère patrie !
> Puisque vous nous laissez de si nobles soutiens,
> Quelque espoir reste encore aux malheureux Troyens.

Segrais :

> O grands dieux, d'Ilion les constans défenseurs,
> Vous n'avez pas juré notre ruine entière
> Puisque de nos enfans la jeunesse guerrière,
> Monstre encor la vertu de ses braves ayeux.

Ces rapprochements prouvent l'énergie des traditions. Pessonneaux a été aussi près du texte qu'il est possible, en traduisant *tulisti*, mais il a faussé le sens de *quom* avec tous ses confrères.

AD INSC. GRAEC. (ED. MINOR)

II[1], N° 1.

Les décrets athéniens relatifs aux Samiens « qui ont pris parti pour le peuple athénien » ont été souvent étudiés. Je les ai traduits moi-même et commentés dans la *Revue des Études anciennes*, 1899, p. 181 et suiv. Ils ont été plus d'une fois republiés depuis lors, et je me bornerai à citer : E. L. Hicks — G. F. Hill, *A Manual of greek historical Inscriptions*, 1901, n° 81 ; J. Kirchner *Inscriptiones graecae*, Editio minor, II[1]. 1913, n° 1.

Après tant d'éditions il semble vraiment qu'il n'y ait plus rien à dire sur l'établissement du texte ; de fait les derniers venus parmi les éditeurs s'en tiennent aux restitutions adoptées par leurs devanciers, comme s'il était inutile de tenter un nouvel effort. Je voudrais, en proposant une lecture nouvelle, prouver qu'on a tort de se résigner si vite.

Mes observations porteront sur les ll. 26-27 du troisième décret, qui a été voté sous l'archontat d'Euclide. Les ll. 26-27 font partie de l'amendement présenté en l'honneur des fils du Samien Posès. La stèle étant brisée à gauche, c'est le commencement des lignes qui manque. L'inscription est gravée στοιχηδόν.

Le début de l'amendement est parfaitement conservé ou restitué : ἐπαινέσαι δὲ Ποσῆν τὸν Σάμιον καὶ τὸς ὑες... κτλ. Les difficultés commencent à la l. 26, où les derniers éditeurs s'accordent à lire :

26 [καὶ κύρια εναι τὰ ἐψηφισμένα πρότε]ρον ὑπὸ το δήμο
το Ἀθηναίων. Καὶ ἀναγρα-
27 [ψάτω ὁ γραμματεὺς τὸ ψήφισμα ἐστήλη]ι λιθίνηι...

Même restitution de la l. 26 dans le *Recueil* de Ch. Michel (n° 80) où l'on ne trouvera de changement qu'à la l. 27.

On peut faire à la vulgate plusieurs objections. D'abord il

n'existe aucun rapport entre les deux membres de phrase qui se suivent et que l'on rattache par καὶ : ἐπαινέσαι δὲ Ποσῆν καὶ τὸς ὑες d'une part, καὶ κύρια εἶναι τὰ ἐφηφισμένα πρότερον de l'autre. Pour établir un rapport il faudrait admettre que « les décrets antérieurs » (nos 1 et 2) concernent Posès et ses fils, tandis qu'il n'en est rien. Reconnaissons simplement que le commencement de la l. 26 a été restitué mécaniquement d'après les ll. 12-13 du décret n° 2 présenté par Képhisophon. La restitution remonte à Koumanoudis (Ἀθήναιον, V, 1876-1877, p. 92) et n'a jamais été mise en doute. Nous voyons aujourd'hui que le καὶ mis en tête de la l. 26 n'a pas de sens et qu'il faut lui substituer un — δὲ. Nous voyons aussi que la formule κύρια εἶναι n'a pas sa raison d'être. Il nous faut, au début de la ligne, une restitution qui justifie le καὶ de la fin (καὶ ἀναγρα -).

A la l. 27, les derniers éditeurs sont encore d'accord pour restituer : καὶ ἀναγρα[ψάτω ὁ γραμματεὺς κτλ.] L'impératif, après lequel on attendrait δέ, n'est pas satisfaisant et mieux vaut revenir avec Koumanoudis (*loc. cit.*) et Kœhler (*Inscr. gr.*, II, p. 393, n. 1[b]) à l'infinitif καὶ ἀναγράψαι sans ponctuation forte devant καὶ. J'adopte l'heureuse restitution de Ch. Michel : καὶ ἀναγρά[ψαι τὸγ γραμματέα τῆς βολῆς ἐν στήλη]ι λιθίνηι. Les mots τῆς βολῆς me semblent nécessaires.

Nous pouvons tenter maintenant la restitution de la l. 26. Le complément du verbe ἀναγράψαι est nécessairement τὰ ἐψηφισμένα πρότερον ὑπὸ τοῦ δήμου. D'autre part le καὶ qui précède ἀναγράψαι suppose un autre verbe ayant même complément et même sujet.

Je propose de lire :

26 [Ἀναζητῆσαι δὲ τὰ ἐψηφισμένα πρότε]ρον ὑπὸ το
δήμο το Ἀθηναίων καὶ ἀναγρά-
27 [ψαι τὸγ γραμματέα τῆς βολῆς ἐν στήλη]ι λιθίνηι..

La restitution de ces lignes présente un certain intérêt. Elle explique pourquoi le nom de Képhisophon figure en tête de la stèle quoique celle-ci commence par un décret antérieur de deux ans et continue par un autre décret voté pendant une autre prytanie que la sienne. C'est qu'il avait été chargé par une disposition expresse de rechercher et de faire graver les documents relatifs aux Samiens et il aurait été surprenant qu'il n'en fût pas fait mention. Le premier décret avait été voté sous l'archontat d'Alexias (405/4) dans l'espace de temps qui s'écoula entre le désastre d'Ægos-Potamos et le blocus d'Athènes par

Lysandre. Le secrétaire du Conseil était alors Polymnis (l. 5). Les mesures ordinaires pour la gravure et le paiement des frais avaient été insérées aux lignes 33-5. Ou bien la stèle ne fut jamais gravée, ce qui n'aurait rien de surprenant dans les circonstances troublées qui suivirent, ou elle avait été détruite par les Trente. Le second décret fut voté après leur renversement, sous l'archontat d'Euclide (403/2), pendant la prytanie de la Pandionide dont Agyrrhios fut le secrétaire. Par une omission des plus rares, dont la cause nous échappe, il n'est pas prescrit à celui-ci de veiller à la gravure sur la stèle ni aux trésoriers de fournir l'argent nécessaire pour la dépense. Ce décret ne fut donc pas gravé. Cette double clause ne fait pas défaut dans le troisième décret qui date, comme le précédent, de l'archontat d'Euclide et nous avons la preuve matérielle que le secrétaire alors en charge s'y conforma. Son nom placé en tête de l'inscription est la garantie de l'authenticité des trois actes qu'elle contient.

Encore une petite correction de détail à la ligne 28.

L'*Editio minor* reproduit sans changement la restitution d'un éditeur précédent. Οἱ δὲ ταμίαι παρασχόντων [τὸ ἀργύριον ἐς ἀναγραφήν]. L'article est nécessaire. L'espace manque pour la formule usuelle qui se rencontre fréquemment : ἐς τὴν ἀναγραφὴν τῆς στήλης. On peut admettre qu'elle a été abrégée ici en ἐς τὴν στήλην.

Paul Foucart.

NOTES SUR VALÉRIUS FLACCUS

I

Livre VI, vers 1.

At vigil isdem ardet furiis Gradivus et acri
Corde tumet, nec quas acies, quae castra sequatur
Invenit ; ire placet tandem praesensque tueri
Sternere si Minyas magnoque rependere luctu
Regis pacta queat Graiamque absumere pubem.
Impulit hinc currus...,

Les commentateurs ne sont pas d'accord touchant l'explication à donner du nominatif *praesens*.

Lemaire se demande si *tueri* ne serait pas un infinitif historique. Apposition du sujet au nominatif, *praesens* se trouverait tout naturellement au nominatif. L'énallage du mode, très fréquent chez Valérius Flaccus [1], n'aurait rien de surprenant, mais le sens même de ces quelques vers conduit à rejeter cette interprétation. Car, comment expliquer : *Impulit hinc currus*, si l'on admet que, dès le troisième vers, Mars se trouve au milieu des combattants ?

L'explication qu'a donnée Langen [2] est de beaucoup meilleure. Pour lui, *ire placet* équivaut à *ire constituit* et *praesens* s'explique par syllepse.

Mais les grammairiens sont d'accord pour affirmer que « dans le cas où le nom qui devrait être le sujet de l'infinitif se trouve exprimé dans la proposition principale au datif, on ne le répète pas devant l'infinitif et l'attribut (ou l'apposition) se met au datif ou à l'accusatif [3] ».

---

1. Cf. V. Fl. VII, 625 :

Ergo iterum ad socias convertere Colchidos artes
Et galeae nexus ac vincula dissipat imae.

2. *C. Valeri Flacci Setini Balbi Argonauticon libri octo*, enarravit Langen 1896.

3. Riemann, *Syntaxe latine*, 5e édition, page 455.

Schmalz [1] ne cite pas d'exception à cette règle, non plus que Kühner [2].

Peut-être est-il inutile de supposer que Valérius Flaccus a violé une règle appliquée par tous. Il vaudrait mieux faire de *praesens* l'apposition du sujet de *queat* et non du sujet de *tueri*. Il n'y a plus alors de difficulté au point de vue grammatical. On peut sans doute trouver curieux l'ordre des mots dans cette phrase. Mais chez Valérius Flaccus l'ordre des mots est extrêmement libre, et un désordre apparent n'est souvent qu'un artifice de style destiné à piquer l'attention du lecteur [3].

Le sens lui-même paraît exiger cette interprétation. Mars n'a pas pu obtenir de Jupiter la ruine des Minyens (chant V, in fine). Pourra-t-il, descendant lui-même sur le champ de bataille (*praesens*) empêcher Jason de s'emparer de la Toison d'or? — *Praesens tueri* est au contraire une expression sans vigueur, sans intérêt.

II

VI, 208.

Alipedemque
Constitit.

Un des traits caractéristiques de la syntaxe de Valérius Flaccus est l'emploi de l'accusatif complément direct après un certain nombre de verbes employés d'ordinaire absolument : *afflare* VI, 183, VII, 489 ; *alludere* VI, 665 ; *assidere* V, 535 ; *assistere* V, 640 ; *congeminare* VI, 379 ; *enare* V, 315 ; *insilire* VIII, 132 ; *ludere* VI, 729 ; *pavere* VI, 441, VIII, 1 ; *praedari* V, 646.

En dehors du passage cité ci-dessus, *consistere* n'est accompagné de l'accusatif que chez quelques écrivains de basse latinité, Irénée, Victor de Vit, etc. Depuis Lachmann en effet on ne cite plus le passage de Lucrèce VI, 11, *Vitam consistere tutam*, comme un exemple de l'emploi transitif de *consistere*. Mais le *Thesaurus* donne, à côté du vers de Valérius Flaccus, un passage d'Aulu Gelle où se trouve l'adjectif verbal de *consistere* :

---

1. Schmalz, *Lateinische Grammatik*, 4e édition, page 425, Remarque I.
2. Kühner, *Ausf. Gram. der lat. Sprache*, 2e édition, IIe partie, tome I, page 67-69.
3. On peut à ce point de vue noter la place du relatif dans VI, 640 :
Exigit hasta
Phasiaden, pecoris custos de more paterni
Caucasus ad primas genuit quem Phasidis undas.

V, 10, 6 : *Et cum ad judices conjiciendae consistendaeque causae gratia venissent.* Lachmann (l. c.) croit à une faute de texte et lit *consciendaeque*. Hertz, dans son édition d'Aulu-Gelle imprime *consistendae* et renvoie à deux travaux, l'un de Schœll[1], l'autre de Zangemeister[2]. Mais le cas de l'adjectif verbal n'est pas tout à fait semblable[3]. Nous avons donc bien dans ce passage de Valérius Flaccus une construction à peu près unique.

A la suite d'Heinsius, certains éditeurs, Langen en particulier, n'admettent pas *constitit* et écrivent *insilit*. Kramer[4] donne *constitit* comme douteux.

Mais c'est la leçon de tous les manuscrits et il ne faut voir là qu'un trait curieux de la syntaxe de notre poète. D'ailleurs la construction ne répugnait point absolument au génie de la langue latine, la racine indo-européenne n'étant par elle-même ni transitive ni intransitive[5]. De plus *sisto* est le transitif de *sto* et c'est peut-être ce qui a suggéré à Valérius Flaccus l'idée de la construction.

C'est chez Valérius Flaccus aussi que nous trouvons le seul exemple de *viridare* employé transitivement :

VI, 136. Et nexas viridantem floribus hastas.

Mais chez Ovide (*Hal.* 90) nous lisons déjà : *Vada subnatis viridentur ab herbis.* Valérius Flaccus n'a fait que reprendre une construction curieuse en la modifiant un peu, selon son habitude.

III

Dans une thèse de doctorat, Antoine[6] relève un certain nombre d'emplois curieux du génitif chez Virgile. Il note, en terminant[7], que parfois un substantif au génitif peut à lui seul indiquer la cause, le but ou toute autre circonstance et il cite, entre autres exemples, le passage suivant :

---

1. Schoell, *Legis XII tabularum reliquiae*, page 101, cite le texte d'Aulu-Gelle et met entre crochets [consistendaeque (consciendae : Lachmannus)] sans faire de remarques.
2. Zangemeister, *De Horatii vocibus singularibus*, page 31, rejette la correction de Lachmann et voit dans « consistendae » une glose.
3. Cf. Cic., *Tusc.* 5, 49 et 50 : *gloriandus.*
4. *C. Valeri Flacci Setini Balbi Argonauticon libri octo*, edidit Kramer Leipzig, 1913.
5. Cf. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 177.
6. Antoine. *De casuum syntaxi vergiliana*, Paris 1882.
7. Page 87.

Énéide VII, 747.

Horrida praecipue cingens, assuetaque multo
Venatu nemorum...,

Nemorum a évidemment la valeur d'un complément de lieu, *in nemoribus*.

C'est à des constructions de ce genre qu'il faut se reporter pour comprendre la valeur grammaticale du mot *poli* dans Valérius Flaccus V, 226 : « Illius extremo sub funere mira repente Flamma poli magnoque aries apparuit astro. » Langen[1] traduit : « Astrum in caelo apparuit forma simile arieti. »

IV

VIII, 83.

Colchis spumare venenis
Cunctaque Lethaei quassare silentia rami
Perstat:

Quelques commentateurs rapprochent *venenis spumare* des expressions *Pocula spumantia lacte*[2], *Amnis vipereo spumavit saepe veneno*[3] où *spumare* est pris absolument. Il me semble que, dans le passage de Valérius Flaccus, *spumare* a une valeur de verbe transitif ; son complément direct, *draconem*, est sous-entendu par concision : une telle ellipse n'est pas rare chez notre poète[4]. *Venenis* est l'ablatif du nom de la chose que Médée jette sur le dragon. « La jeune fille de Colchide continue à répandre sur le dragon des poisons écumants. » Cette interprétation me paraît s'imposer si l'on rapproche de ce passage le vers de Cicéron (*de Divinatione*, 17, 13) :

Saxaque cana salis niveo spumata liquore.

---

1. *Op. cit.*, ad V, 226.
2. Virgile, *Bucoliques* V, 67.
3. Claudien, *In Rufinum*, liber primus, praefatio, 9.
4. Cf. VI, 398 : Pavor occupat ingens (s. e. equos).

V

Les mots créés par Valérius Flaccus

M. Gebbing [1] a donné dans un programme une liste de mots que l'on ne relève que chez Valérius Flaccus ou que l'on ne retrouve que très tard après lui. En ce qui concerne les quatre derniers livres [2] des Argonautiques cette liste a besoin d'être complétée.

A *memoratrix* VI, 142, *pulsator* V, 693, *sociatrix* V, 499, cités par M. Gebbing, il faut ajouter *aspiramen* VI, 465 qu'on rencontre ensuite chez Cassiodore et *ovatus* VI, 187. M.Gebbing donne *inceptus* comme particulier à Valérius Flaccus. C'est évidemment une erreur, car le mot se trouve chez Tite Live 24, 19 et 31,24. Mais ce qui est vrai, c'est que chez Valérius Flaccus seul *inceptus* a le sens d'entreprise (VII, 124).

Aux adjectifs *intemerandus* V, 641 et *saxifer* V, 606 notés par M. Gebbing, il faut joindre *Amnigena* V, 584 et *Soligena* V, 229, 317, forgés sur le modèle de *Martigena*.

A côté de ces substantifs et de ces adjectifs, il y a des noms propres de personnes et des adjectifs dérivés de noms propres, qui ont été créés par Valérius Flaccus et qu'il n'entrait pas dans le plan de M. Gebbing de relever.

Il y a d'abord, au début du VIe livre, un certain nombre de noms de chefs ou d'amazones que nous ne pouvons rapprocher d'aucun autre mot connu : *Cyris* VI, 80 ; *Lyces* V, 374 : *Menippe* VI, 377 ; *Thoes* VI, 375. Les noms de peuples, *Centores* VI, 151 et *Toryni* VI, 144 ont été, eux aussi, forgés de toutes pièces par le poète.

D'autre part, nous trouvons chez Valérius Flaccus un certain nombre de noms de chefs qui ne sont que le nom du fleuve, du pays ou de la montagne qui a vu naître le héros. Ce qui est original ici, ce n'est pas le mot en lui-même, mais l'emploi qui en est fait. Ce procédé n'est d'ailleurs pas particulier à notre poète. Virgile donne parfois à ses héros les noms des fleuves et des mon-

---

1. *De Valeri Flacci dicendi genere quaestiones*, Diss. Inaug., Coblenz 1888.

2. Je n'ai pas fait de recherches dans les livres précédents.

tagnes de l'Italie. Mais ce qui n'était chez Virgile qu'un artifice habile destiné à rappeler l'histoire, la topographie du Latium, devient chez Valérius Flaccus une recette commode pour donner à un héros à la fois un nom et une sorte d'acte de naissance.

C'est ainsi qu'au nombre des alliés ou des adversaires d'Æetés nous voyons *Ambenus* VI, 251 (Mons Ambenus VI, 85) ; *Choaspes* V, 585 (Fleuve de Susiane ap. Tib. et Plin.) ; *Hebrus* VI, 618 (Fleuve de Thrace ap. Virg.) ; *Hypanis* VI, 252 (Fleuve de Sarmatie ap. Virg.) ; *Jaxartes* V, 597 (Fleuve de l'Asie Centrale ap. Virg.).

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à propos du nom de l'un de ces personnages, Phasias, Valérius Flaccus nous explique son procédé :

VI, 640.

Phasiaden...
Caucasus ad primas genuit quem Phasidis undas :
Hinc puero cognomen erat.

Notons enfin quelques patronymiques et quelques adjectifs dérivés de noms propres : *Æetis* VI, 481 ; VII, 445 ; VIII, 233 ; *Haemonides* VI, 371 ; *Æetius* V, 542 ; VI, 692 ; VIII, 379 ; *Cretheius* VIII, 112 ; *Drangaeus* VI, 507, se rattachent respectivement à *Æetes*, *Cretheus*, *Drangae*.

D'ailleurs sur ce point même, Valérius Flaccus n'a pas fait preuve de grande originalité. Pour Æetis et Haemonides, il s'est contenté de transcrire les mots grecs Αἰητίς et Αἱμονίδης, à l'exemple d'Ovide, chez qui Æetias[1] et Æetine[2] sont la transcription lettre pour lettre de Αἰητιάς et de Αἰητίνη. Les mots sont des mots grecs, le procédé ne lui appartient pas ; il reste peu de chose en propre à Valérius Flaccus.

VI

Le sens de quelques mots chez Valérius Flaccus.

Dans les Argonautiques, on trouve un certain nombre de mots qui ont pris une signification toute particulière. En tête de son édition, Langen a donné des exemples de ces extensions de sens. Mais il en est que l'on peut relever après lui.

1. Ovide, *Mét.* VII, 9, 326.
2. Ovide, *Hér.* VI, 103.

Le changement de sens des substantifs provient d'ordinaire du fait qu'ils sont accompagnés d'un complément déterminatif inattendu. Parfois c'est simplement le contexte qui oblige le traducteur à donner à ces noms un sens nouveau.

C'est ainsi que *colus* (VI, 445) est à peu près synonyme d'années : « recoquit (Medea) fessos aetate parentes Datque alias sine lege colus. » C'est par l'intermédiaire du sens *fuseau des Parques*[1] que Valérius Flaccus est arrivé au sens *année*. La hardiesse a consisté à supprimer la mention des Parques, qui se trouve chez tous les autres poètes.

Fremitus : VI, 441 « incantations magiques ».

> Illius ad fremitus sparsosque per avia sucos
> Sidera fixa pavent et avi stupet orbita solis.

Dans le même sens, Ovide[2] avait employé *murmur*. Valérius Flaccus a voulu se distinguer de son devancier en employant un mot moins usuel en ce sens.

Mora lucis (VI, 733) est une expression recherchée dans laquelle *mora* peut avoir le sens de trop longue durée : *Saeva quidem lucis miseris mora.*

Quelques adjectifs prennent un sens nouveau du fait qu'ils sont joints à des noms auprès desquels on n'est pas habitué à les rencontrer. C'est ainsi que *alipes* (V, 611) est l'épithète de *currus*, et *bellatrix* VII, 612, celui de *glaeba* au sens de « qui produit des guerriers » (il s'agit des champs d'où vont se lever les géants issus des dents du dragon.)

Inexorabilis (V, 320) qualifie un nom de chose et prend le sens de « qui ne peut être obtenu par la prière » : « Neque inexorabilis certe Quod petimus. »

Lassus (VIII, 561) forme avec *dies* une expression au sens de « le jour tombant. »

Magnis (V, 274) est l'épithète de *milibus* et prend le sens de « nombreux ». C'est par la même confusion entre l'idée de nombre et celle de quantité que Properce (I, 5, 10) a écrit : « At tibi curarum milia quanta dabit ».

Quelques verbes aussi ont chez Valérius Flaccus une signification particulière. C'est en général le sens du complément direct qui influe sur leur signification propre. Parfois aussi, c'est

---

1. En ce sens : Val. Fl., VI, 645 : « Diva supremas rumpit iniqua colus. »
2. *Mét.*, VII, 251.

celui du sujet ou du complément indirect. Voici quelques exemples :

Educere leto (VII, 453) ce n'est pas « faire revivre », mais « préserver de la mort ».

Mutare (VI, 614) a comme complément direct le substantif *cruores*. Le lion change de sang comme un gourmet change de vins (cf. Sil. V, 235 : Mutat hostem). Dans le même vers, nous trouvons une autre expression curieuse : *spargere famem* ; le lion divise sa faim, il ne l'assouvit pas toute sur un même animal :

Spargitque fames mutatque cruores.

Nutare (VII, 153) accompagné de l'ablatif *curis* a le sens de « être agité par les soucis ». C'est par une image analogue que le poète a écrit : *undare curis* (V, 304) expression qui lui est particulière aussi (cf. Verg., En. X, 680 : *Fluctuare curis*).

Maculatus (VI, 704) signifie « bigarré, tacheté ». Chez les autres écrivains, le verbe *maculare* a le sens de « tacher, salir ». Mais Valérius Flaccus a voulu varier le *maculosus* de Virgile (G. III, 427).

En somme, un lien commun relie ces différentes constructions ; c'est pour chacune d'elles le souci qu'a eu Valérius Flaccus de se distinguer de Virgile et d'Ovide. Il les imite pour l'invention et la disposition, mais il met une sorte d'amour-propre, de « coquetterie », comme l'a dit M. Lejay, à se faire un style à lui en modifiant un peu les tours qu'il trouve employés par ses prédécesseurs [1].

Maurice BADOLLE.

---

1. A noter, comme exemple de telles modifications le vers suivant (VI, 623) :

Movens nequiquam pectora curis,

en face de l'expression courante *multa movens animo*.

PANAITIOS

CRITIQUE

On discutait, dans l'antiquité, pour savoir si Aristide le Juste avait été pauvre ou riche[1]. Les tenants de la seconde opinion, moins nombreux que les premiers, alléguaient, avec Démétrius de Phalère, un monument de la voie des Trépieds à Athènes, où Aristide était nommé en qualité de chorège ; il s'était donc acquitté d'une liturgie qui impliquait la possession d'une certaine fortune. La question fut tranchée par le philosophe stoïcien Panaitios qui examina l'inscription et remarqua que les caractères étaient postérieurs à l'archontat d'Euclide (402), date d'une modification profonde dans l'épigraphie attique, et, par suite, postérieurs d'au moins soixante ans à la mort d'Aristide le Juste. Cette observation fait grand honneur au philosophe archéologue. Elle autorise à le compter parmi les fondateurs de la critique diplomatique. Plutarque, qui nous a renseignés à ce sujet, dit qu'on lisait encore de son temps cette inscription : Ἀντιοχὶς ἐνίκα. Ἀριστείδης ἐχορήγει. Ἀρχέστρατος ἐδίδαξε. Elle figure au *Corpus* des inscriptions attiques (II, 1257), moins les deux premiers mots ; Kœhler et, avant lui, Le Bas et Bœckh l'ont reproduite, non d'après l'original qui n'existe plus, mais d'après une copie de Cyriaque. Kœhler fait observer que, du temps de Cyriaque, la première ligne devait avoir disparu : *igitur lapis, quem Cyriacus vidit, a parte superiore mancus fuit.* A mon avis, la conclusion qui s'impose est différente : Cyriaque, qui n'en était pas à une supercherie près, n'a jamais vu cette inscription gravée sur marbre ; il l'a prise dans Plutarque et a supprimé les deux premiers mots, soit qu'il ne les comprît pas, soit qu'il voulût donner ainsi plus de vraisemblance à sa petite fraude. Mais ce n'est là qu'un détail.

Panaitios avait donc résolu la difficulté soulevée par l'inscription chorégique au nom d'Aristide en distinguant cet Aristide de l'Athénien célèbre du Ve siècle, c'est-à-dire κατ' ὁμωνυμίαν.

---

1. Plut., *Arist.*, 1.

Etant donnée la pauvreté relative de l'onomastique grecque, il était souvent nécessaire, en matière de critique, de recourir à l'hypothèse de l'homonymie. Panaitios le fit encore, d'après le témoignage de Diogène Laërce [1], lorsqu'il attribua au péripatéticien Ariston les écrits donnés jusque là au stoïcien du même nom, à l'exception d'une lettre à Cléanthe. Nous ne sommes pas en état de savoir s'il avait raison, mais il est vraisemblable qu'il ne se prononça pas à la légère. On nous apprend aussi qu'il fit honneur au physicien Archélaos d'élégies adressées à Cimon pour le consoler de la mort de sa femme Isodiké, et Plutarque, qui nous dit cela, ajoute que cette hypothèse était justifiée par la convenance des temps [2]. Le premier, à l'encontre de Démétrius de Phalère, d'Aristoxène le musicien et d'autres, Panaitios avait réfuté, dans un écrit sur Socrate, la légende de la bigamie du philosophe ; nous le savons à la fois par Plutarque et par Athénée [3]. Dans le même traité, consacré, semble-t-il, à Socrate et à ses disciples, Panaitios déclarait apocryphes une centaine de dialogues dits socratiques ; il admit comme authentiques ceux de Platon, Xénophon, Antisthène et Eschine ; il considéra comme douteux ceux de Phédon et d'Euclide [4]. Tout cela prouve avec évidence que Panaitios ne se prononçait pas sans recherches sérieuses et qu'aux talents de philosophe, qui l'ont rendu célèbre, il joignait ceux d'un critique littéraire.

On sait, surtout par Cicéron, quelle fut l'influence de Panaitios, un des introducteurs de la doctrine stoïcienne à Rome, l'ami de Scipion Emilien et de Laelius, le maître de Q. Aelius Tubero et d'autres Romains distingués, le modèle de Cicéron lui-même dans son *De Officiis*. A la différence des stoïciens dont il continua l'enseignement à Athènes, où il mourut très âgé vers l'an 110, Panaitios était éclectique : il citait sans cesse Aristote, Xénocrate, Théophraste, Dicéarque et professait une admiration presque sans bornes pour Platon qu'il appelait l'Homère des philosophes. Pourtant, il s'écartait de lui sur un point essentiel, n'admettant pas la doctrine de l'immortalité de l'âme, de même qu'il refusait de suivre les maîtres du Portique dans leur croyance à la fin du monde par le feu.

Je ne m'occupe ici de Panaitios qu'en tant que critique, et j'ai rapporté des raisons qui semblent justifier la haute estime où l'antiquité paraît avoir tenu ses opinions sur l'authenticité et

1. Diog., VII, 163.
2. Plut., *Cimon*, 4.
3. Plut., *Arist.*, 27 et Athénée, XIII, 556 *b*.
4. Diog., II, 64.

l'attribution des œuvres, ainsi que sur les particularités biographiques des écrivains et des hommes d'État. Or, nous possédons des textes qui mettent à la charge de ce critique éminent deux opinions véritablement absurdes, à savoir : 1° que le *Phédon* ne serait pas de Platon ; 2° que le Socrate dont parle Aristophane à la fin des *Grenouilles* ne serait pas le philosophe, mais un poète homonyme. Je me propose de montrer que Panaitios, quoi qu'en aient dit les modernes, n'est responsable d'aucune de ces bévues, qui suffiraient à jeter sur sa mémoire un jour fâcheux.

En ce qui touche l'authenticité du *Phédon*, voici les faits[1] : le philosophe néo-platonicien Asklepios, élève d'Ammonios (VIe siècle), raconte, dans des scolies à la *Métaphysique* d'Aristote fondées sur l'enseignement de son maître (576 *a* 39), qu'un certain Panaitios (Παναίτιός τις) a eu l'audace de contester l'authenticité du *Phédon* (νοθεῦσαι τὸν διάλογον). Il ajoute : « Ayant soutenu que l'âme était mortelle, il a voulu entraîner Platon dans sa négation (συγκατασπάσαι καὶ τὸν Πλάτωνα). Comme celui-ci, dans le *Phédon*, affirme clairement l'immortalité de l'âme raisonnable, il a nié que le dialogue fût de lui. » Un témoignage concordant se rencontre dans une introduction aux *Catégories* d'Aristote, d'après les leçons de David l'Arménien (30 *b* 8) : « Le philosophe Syrianos inscrivit sur un exemplaire du *Phédon*[2], déclaré apocryphe par un certain Panaitios (νοθευομένῳ ὑπό τινος Παναιτίου), les vers suivants (c'est la pièce conservée sans nom d'auteur, ἄδηλον, dans l'*Anthologie palatine*, IX, 358) : « Si Platon ne m'a pas écrit, c'est qu'il y a eu deux Platon. Je porte toutes les fleurs des discours socratiques. Mais Panaitios m'a déclaré bâtard. Celui qui a déclaré que l'âme était mortelle a dû aussi me déclarer apocryphe. » Ces vers médiocres doivent être de Syrianos lui-même, bien que cela ne soit pas dit expressément ; il y a même lieu d'admettre que l'épigramme, où Panaitios n'est pas qualifié de philosophe, est la seule source des deux passages cités plus haut, où Panaitios est appelé dédaigneusement Παναίτιός τις. Il faut donc se demander ce que vaut le témoignage de Syrianos, néo-platonicien d'Alexandrie et maître de Proclus. Ce témoignage isolé ne vaut rien en présence de l'unanimité des critiques anciens qui attribuent le *Phédon* à Platon et du fait que ni Cicéron, ni Diogène Laërce, ni Plutarque n'ont mentionné la prétendue hérésie de Panaitios, auteur qu'ils citent pourtant

1. Zeller, *Comment. Mommsen*, p. 407.
2. Φαίδρῳ est une faute évidente et depuis longtemps corrigée en Φαίδωνι.

très volontiers. Il est vrai qu'un savant italien, M. Chiappelli, a dit que Cicéron, examinant les arguments en faveur de l'immortalité de l'âme, n'en avait emprunté aucun au *Phédon* ; mais c'est là une erreur qui a été réfutée par Hirzel [1]. Quant au motif attribué par Syrianos à Panaitios, il ne supporte pas l'examen. D'abord, parce que l'athétèse du *Phédon* n'aurait nullement suffi à débarrasser Panaitios du témoignage de Platon, qui a soutenu l'immortalité de l'âme dans plusieurs autres dialogues, la *République*, le *Timée*, le *Phèdre*, le *Gorgias*, le *Minos*, le *Théètète* et les *Lois*. En outre si nous savons par Cicéron que Panaitios, sur ce point seulement, contredisait personnellement Platon [3], c'est qu'il considérait comme authentique celui des écrits de Platon où cette affirmation de l'immortalité de l'âme est la plus explicite. Zeller a très justement fait valoir ces raisons, mais il n'a convaincu ni Hirzel, ni Wilamowitz, ni Gomperz. Ce dernier écrit [4] que le caprice de Panaitios peut être rapproché de la « témérité néo-platonicienne » qui n'a même pas reculé devant l'athétèse de la *République*. Mais cette athétèse, en effet plus que téméraire, est très mal attestée ; elle est attribuée par Olympiodore à Proclus dans un passage confus et que suffit à contredire le fait que Proclus, dans ses propres écrits, admet sans hésiter l'authenticité de la *République* [5]. Que Proclus, dans une de ses leçons, ait paru mettre en doute, comme le dit son élève, non seulement l'*Epinomis* et les *Lettres*, mais la *République* et les *Lois*, cela est possible, car Proclus était un cerveau fumeux ; mais il est tout aussi possible et plus probable qu'Olympiodore l'a mal compris ou a brouillé ses notes de cours. Son texte ne justifie nullement ces lignes sévères de Gomperz sur les « folies » (*Thorheiten*) de certains Stoïciens et Néo-Platoniciens « lesquels, dit-il, ont eu l'impudence de retirer à leurs auteurs des ouvrages dont la doctrine ne leur convenait pas, entre autres le *Phédon* et la *République* de Platon » [6]. On est habitué, en lisant Gomperz, à plus de réserve ; en l'espèce, il s'est laissé entraîner par sa propre aversion pour le dogmatisme agaçant des Stoïciens et l'extravagance des spéculations néo-platoniciennes. Mais Panaitios et Proclus sont innocents l'un et l'autre des sottises qu'on leur reproche si sévèrement.

1. Cf. M. Heinze, dans le *Jahresbericht* de Bursian, t. L (1887), p. 55.
2. Zeller, *loc. laud.*, p. 409.
3. Cic., *Tusc.*, I, 32, 79.
4. Gomperz, *Griech. Denker*, II, p. 564.
5. Cf. *Hermes*, XVI, 1881, p. 201.
6. Gomperz, II, p. 229.

Quelle est la cause de l'erreur de Syrianos ? Zeller a cru la découvrir [1]. « L'hypothèse la plus vraisemblable, dit-il, est celle d'un malentendu, fondé sur des doutes qu'exprimait Panaitios sur l'authenticité des dialogues de Phédon le Socratique. Des Néo-Platoniciens confondirent les doutes jetés sur les dialogues de Phédon avec un doute dont aurait été l'objet le dialogue intitulé *Phédon*. » Je m'associe entièrement à cette manière de voir, mais ce n'est pas à Zeller qu'il convient de l'attribuer, car elle était déjà celle de Fabricius au t. III de la *Bibliotheca Graeca* (1707), merveille d'érudition que l'on néglige à tort, parce qu'on s'imagine que tous les trésors qu'elle contient ont déjà été monnayés ailleurs : « *Sed fortassis falsus est poeta* (l'auteur de l'épigramme de l'Anthologie) *nec recte cepit quod apud Laertium* II, 64, *legas a Panaetio solos tanquam genuinos socraticos admissos dialogos quos edidissent Plato, Xenopho, Antisthenes, Æschines ; de Phaedonis et Euclidis addubitatum, reliquos universos rejectos. Ex quibus verbis perspicuum est Panaetium non in dubium vocasse Phaedonem Platonis, sed dubitasse an dialogi a Phaedone et Euclide editi vere socraticorum nomen mererentur.* Ainsi Jean Albert Fabricius a vu clair dans cette question près de deux siècles avant Zeller, mais n'a été connu ni de lui, ni des contradicteurs du savant d'Heidelberg comme Gomperz. Rendons à Fabricius son bien et passons à la seconde erreur attribuée par les modernes à Panaitios.

« Erreur incontestable », écrit Zeller qui se contente d'y faire allusion [2] ; « erreur, mais avec un fond de vérité », dit Susemihl [3]. Voyons les textes :

A la fin des *Grenouilles* d'Aristophane, Dionysos s'est décidé à ramener des Enfers Eschyle et à y laisser Euripide, qui se montre très irrité de ce choix. Alors le chœur s'exprime ainsi (1482) :

Μακάριός γ' ἀνὴρ ἔχων
ξύνεσιν ἠριθωμένην.
Πάρα δὲ πολλοῖσιν μαθεῖν.
Ὅδε γὰρ εὖ φρονεῖν δοκήσας
πάλιν ἄπεισιν οἴκαδ' αὖ,

1. Zeller, *loc. laud.*, p. 410.
2. Zeller, p. 407.
3. Susemihl, *Alexandr. Literatur*, II, 77.

ἐπ' ἀγαθῷ μὲν τοῖς πολίταις,
ἐπ' ἀγαθῷ δὲ τοῖς ἑαυτοῦ
ξυγγενέσι τε καὶ φίλοισι,
διὰ τὸ συνετὸς εἶναι.

C'est-à-dire, en résumé : « Heureux le sage ! Car celui qui a la réputation d'être sensé revient chez lui, à l'avantage de ses concitoyens, de ses parents et de ses amis. » Évidemment, le chœur pense à Eschyle ramené sur terre par le dieu, mais il généralise : ce n'est pas le génie poétique, c'est la sagesse qui est récompensée. Le chœur poursuit :

(1491) Χαρίεν οὖν μὴ Σωκράτει
παρακαθήμενον λαλεῖν,
ἀποβαλόντα μουσικὴν
τά τε μέγιστα παραλιπόντα
τῆς τραγῳδικῆς τέχνης.
Τὸ δ' ἐπὶ σεμνοῖσιν λόγοισι
καὶ σκαριφισμοῖσι λήρων
διατριβὴν ἀργὸν ποιεῖσθαι,
παραφρονοῦντος ἀνδρὸς.

Littéralement : « Ce qui est bien, ce n'est donc pas de bavarder, assis à côté de Socrate, rejetant la musique et laissant de côté ce qu'il y a de plus grand dans l'art tragique. Passer son temps en discours pompeux et en subtilités, ce n'est pas le fait d'un homme raisonnable. »

Ici encore, au fond du tableau, Euripide est opposé à Eschyle, mais il ne s'agit plus, à proprement parler, d'Euripide. Si le poète avait été l'élève de Socrate, Aristophane l'aurait répété dix fois plutôt qu'une, alors que le nom du philosophe apparaît ici pour la première fois dans la pièce. Aristophane oppose, très faiblement d'ailleurs (car il faut bien avouer que ces vers sont médiocres), à l'homme sensé qui est récompensé, l'homme déraisonnable qui ne l'est point. Ce dernier néglige la musique et ce qu'il y a de plus beau dans l'art dramatique (cela ne veut pas dire qu'il soit lui-même poète tragique) pour perdre son temps, avec Socrate, à deviser de subtilités. L'interprétation littérale, conforme au bon sens, indique que ces vers sont une leçon à l'adresse d'un spectateur non désigné, type de beaucoup d'autres Athéniens blâmés par Aristophane, dont le principal tort est de se plaire aux conversations de Socrate et sans doute aussi

d'autres sophistes qui ne servent ni les intérêts des particuliers ni ceux de l'Etat.

Or, voici le texte d'une des scolies du vers 1491 :

Χάριεν οὖν· ὅτι νῦν τὴν πρὸς Σωκράτην ἑταιρίαν δηλοῖ. Παναίτιος δὲ ὅλα ταῦτα περὶ ἑτέρου Σωκράτους φησὶ λέγεσθαι, τῶν περὶ σκηνὰς φλυάρων, ὡς Εὐριπίδης. — Traduction : « *Il est donc bien* : le poète dénonce maintenant l'association avec Socrate. Or, Panaitios dit que tout cela est dit au sujet d'un autre Socrate, du nombre des bavards autour des *skenai*, comme Euripide. » Ainsi, alors que l'épigramme de l'*Anthologie* conclut de l'athétèse du *Phédon*, attribuée à Panaitios, qu'il y avait deux Platon, la scolie semble dire qu'au jugement du même Panaitios il y avait deux Socrate. Cela est déjà en soi-même assez singulier.

Ce qui l'est plus encore, c'est la manière de voir adoptée par M. de Wilamowitz et d'autres savants. Voici comment s'exprime Wilamowitz [1] ; « Le vers d'Aristophane doit se rapporter à des Socratiques qui faisaient des tragédies, par exemple Critias ; il n'est nullement question d'Euripide. Mais si Panaitios a résolu la difficulté soulevée par lui καθ' ὁμωνυμίαν, il a dû savoir de bonne source qu'il avait vraiment existé un poète du nom de Socrate. »

L'absurdité d'une pareille explication saute aux yeux. Il y aurait eu à Athènes, suivant Panaitios, un poète tragique nommé Socrate dont nous ne saurions absolument rien, et Aristophane l'aurait nommé tout court, alors que ses auditeurs, sans exception, devaient comprendre qu'il s'agissait du philosophe [2] ! Bien plus : Aristophane aurait parlé de ceux qui vont s'asseoir auprès de Socrate (Σωκράτει παρακαθήμενον) et cette expression, qui convient éminemment au disciple d'un philosophe, devrait être entendue ici de l'auditeur d'un poète tragique ! Cela est tout à fait déraisonnable. Quelle apparence y a-t-il qu'un critique aussi réputé, aussi perspicace que Panaitios eût débité la monstrueuse sottise dont l'accuse le texte du scoliaste ? Ce texte, d'ailleurs, s'y oppose lui-même. « Panaitios, est-il dit, affirme que toutes ces choses (ὅλα ταῦτα) sont dites à propos d'un autre Socrate, περὶ ἑτέρου Σωκράτους. » Qu'est-ce que toutes ces choses, ὅλα ταῦτα ? En prenant la scolie à la lettre, il n'y a pas plusieurs

1. *Hermes*, XIV, 1879, p. 187.

2. Je rapporte ici les sages paroles de Bayle à l'article *Apelles* du *Dictionnaire historique* : « Tout homme qui sait écrire se garde bien, lorsqu'il fait mention d'un peintre qui n'a rien de commun que le nom avec le grand et incomparable Apelles, de le nommer simplement Apelles. Il avertit qu'il ne parle pas du grand Apelles. »

choses, mais un seul nom, celui de Socrate ; donc, les mots employés ne se rapportent pas au nom de Socrate, mais à tout le passage, aux vers 1491-1499 du chœur.

J'ai analysé ces vers tout à l'heure ; j'ai montré qu'ils ne s'appliquent pas à Euripide, mais à un auditeur quelconque des bavardages de Socrate, qui va grossir les rangs des gens inutiles, séduits par ses discours. Or, je soutiens que Panaitios n'a pas voulu dire autre chose et qu'il n'a pas dit la sottise qu'on lui attribue. Il suffit, pour cela, de lire ἑταίρου au lieu δ'ἑτέρου, erreur très facile à expliquer puisque les deux mots se prononçaient et s'accentuaient de même au génitif ; remarquez que le scoliaste vient de parler de l'*hétérie* de Socrate, τὴν πρὸς Σωκράτην ἑταιρίαν.

Si M. de Wilamowitz a compris que Panaitios distinguait du philosophe Socrate un poète tragique socratisant du même nom, c'est qu'il a sans doute traduit περὶ σκηνάς (le pluriel pour le singulier) par « autour des tréteaux », sans quoi je ne m'expliquerais pas du tout ses mots : « *Der Vers hat wohl auf Sokratiker die Tragödien machen... Bezug.* » Mais σκηναί ne signifie pas ici les tréteaux ; ce mot désigne les boutiques, les échoppes, comme dans le chœur des *Thermophoriazousai*, v. 685. « Maintenant, dit le chœur, il faut allumer les lampes et, après nous être retroussées comme des hommes, chercher si quelque autre homme est entré, courir par tout le Pnyx, visiter les boutiques et les ruelles. »

...καὶ περιθρέξαι
τὴν Πύκνα πᾶσαν καὶ τὰς σκηνὰς καὶ τὰς διόδους διαθρῆσαι.

Précisément, les bavards socratiques fréquentaient les échoppes et les boutiques. La seconde scolie au vers 1491 des *Grenouilles* est ainsi conçue : τόν Σωκράτη ἐνταῦθα κατηγορεῖ. Ζῶν γὰρ οὗτος ὡς πολυλόγος κατηγορεῖτο ὅτι πολλοὺς λόγους διεξήρχετο περὶ φιλοσοφίας ἐν τοῖς ἐργαστηρίοις καὶ τραπέζαις ; λέγει οὖν ὅτι καλόν ἐστι, μὴ μετ' αὐτοῦ τινα διάγειν ἀφέντα τοὺς ποιητὰς τοιούτους ὄντας ὡς καὶ μετὰ θάνατον ἀναβιοῦν αὖθις δύνασθαι, οὗ νῦν Αἰσχύλος ἔτυχε [1].

Susemihl, à la suite de Hirzel, dit que l'erreur de Panaitios lui fait plutôt honneur, parce qu'il fut ainsi le premier à sentir

1. « Le poète accuse ici Socrate qui, de son vivant, fut accusé de bavardage parce qu'il débitait sans cesse des discours philosophiques dans les échoppes et les comptoirs. Il dit qu'il n'est pas bon de le fréquenter, aux dépens de poètes si illustres qu'après la mort même ils peuvent revenir à la vie, ce qui a été maintenant le sort d'Eschyle. »

qu'il n'y avait aucune relation étroite entre Euripide et Socrate. C'est là, en effet, une thèse favorite de quelques savants allemands, auxquels Henri Weil et Decharme ont répondu. Qu'Euripide n'eût pas du tout connu Socrate, ce serait un miracle ; mais leurs philosophies de la vie étaient toutes différentes et aucun document sérieux (il y en a de moins bons) n'atteste qu'ils aient été intimes. L'idée de Hirzel, de Susemihl et d'autres, peut se résumer ainsi. Le dernier chœur des *Grenouilles* semblait autoriser la conclusion qu'Euripide cherchait des inspirations auprès de Socrate, comme l'ont dit, à tort, plusieurs poètes comiques [1] ; or, Panaitios, savant bien informé, sait que cela n'est pas vrai et, pour écarter un semblant de témoignage précis à l'appui d'un fait controuvé, il l'affaiblit ou l'annule en procédant, suivant son habitude, καθ' ὁμωνυμίαν, en déclarant que le Socrate de ce passage n'est pas le philosophe. Voilà pourquoi son erreur même ferait honneur à son esprit critique.

Fort bien ; mais j'ai fait voir que Panaitios n'a jamais commis l'erreur qu'on lui impute : s'il a su de bonne source qu'Euripide n'a pas été l'élève de Socrate, il a dû le dire sans ambages et sans inventer un Socrate poète tragique qui n'a certainement jamais existé.

Mais peut-être Panaitios a-t-il dit cela. Reprenons le texte de la scolie qui se termine ainsi : περὶ ἑταίρου Σωκράτους... τῶν περὶ σκηνὰς φλυάρων, ὡς Εὐριπίδης. Ces deux derniers mots peuvent signifier 1° qu'Euripide était un de ces bavards qui fréquentaient les boutiques. C'est absurde, car on sait que le poète vivait très retiré et ne cherchait pas à faire des disciples en plein vent ; 2° que les mots τῶν... φλυάρων, sont une citation d'Euripide. Explication non moins inadmissible, car c'est là le langage de la comédie, non de la tragédie. Donc ὡς Εὐριπίδης ne s'explique pas : il faut corriger le texte. Le sens doit être : « Panaitios dit que tout cela s'applique à un compagnon de Socrate, à un de ces hommes qui allaient bavardant de boutique en boutique, *comme* [*ne le faisait pas*] *Euripide*. » Un mot s'est perdu dans le texte de la scolie ; il faut le rétablir ainsi : ὡς οὔποτε Εὐριπίδης. L'insertion d'un verbe est inutile, le sens étant parfaitement clair. Si j'ai raison, il en résulte que l'observation de Panaitios était précisément dirigée contre ceux qui appliquaient ce passage d'Aristophane à Euripide et faisaient du poète un des élèves et compagnons du philosophe [2].

Salomon Reinach.

1. Voir Decharme, *Euripide*, p. 43.

2. Texte rectifié : Παναίτιος δὲ ὅλα ταῦτα περὶ ἑταίρου Σωκράτους φησὶ λέγεσθαι τῶν περὶ σκηνὰς φλυάρων, ὡς οὔποτε Εὐριπίδης.

LUCRÈCE, *DE RERVM NATVRA*, IV, 1123.

M. Alfred Ernout a donné dans le n° d'avril-juin de la *Revue* une édition originale et intéressante du l. IV du *De rerum natura*; espérons qu'il continuera ce travail pour les autres livres, ce qui aura l'avantage de nous affranchir en ce qui concerne Lucrèce de la dépendance affligeante où nous sommes encore en France vis-à-vis des éditions étrangères. Il imprime ainsi, en conservant l'ordre des mss., les v. 1121 et suiv. :

1121 Adde quod absumunt uiris pereuntque labore,
1122 Adde quod alterius sub nutu degitur aetas.
1123 Labitur interea res et Babylonica fiunt.
1124 Languent officia atque aegrotat fama uacillans.
1125 Vnguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident etc.

J'ai dit jadis et je crois encore que cet ordre est fautif. Voici pourquoi : Lucrèce dans ce passage énumère les graves inconvénients que l'amour a pour les amoureux ; ces inconvénients sont au nombre de quatre : les amoureux consument leurs forces et altèrent leur santé, v. 1121 ; ils renoncent à la libre disposition d'eux-mêmes, pour se soumettre à la domination d'autrui, v. 1122; ils laissent péricliter leurs devoirs sociaux et leur réputation s'en ressent, v. 1124 ; ils dépensent leur fortune en objets de luxe et de toilette, v. 1123 et 1125 et suiv. Que Lucrèce ait résumé trois de ces inconvénients chacun en un vers isolé et que le quatrième lui ait fourni tout un développement, c'était assurément son droit et nous n'avons rien à objecter ; ce qui est inadmissible, c'est qu'il ait consacré au quatrième d'abord un vers, le v. 1123 et ensuite les v. 1125 et suiv. et que les deux parties d'un même tout soient séparées par la mention, v. 1124, de la négligence des devoirs sociaux. Cette anomalie disparaît, si on lit :

1121 Adde quod absumunt uiris pereuntque labore,
1122 Adde quod alterius sub nutu degitur aetas.
1124 Languent officia atque aegrotat fama uacillans.
1123 Labitur interea res et Babylonia fiunt
1125 Vnguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident etc.

On obtient ainsi une suite logique et naturelle ; le développement sur le gaspillage de la fortune en objets de coquetterie n'est plus coupé en deux. Remarquons qu'au v. 1123, M. Ernout s'est vu obligé d'adopter la correction de Pius *Babylonica*, pour obtenir, comme au v. 1029, le sens de « tapis de Babylone », tandis que les mss. ont *Babylonia*, soit *Babylonia unguenta* « des parfums de Babylone ». Avec la transposition, l'adjectif et le substantif indûment éloignés l'un de l'autre se rejoignent. La faute est des plus courantes : un copiste a copié trop tôt le v. 1123 et, s'étant aperçu immédiatement de son erreur, il a rétabli le v. 1124 à la suite. L'erreur était d'autant plus aisée à commettre que les deux vers commencent par les deux mêmes lettres.

J'ajoute en terminant qu'au v. 638 M. Ernout laisse subsister la leçon fautive des mss. : Est itaque ut serpens, etc., en considérant le passage comme désespéré et en disant : « aucune des corrections proposées ne s'impose. » J'en ai donné une autrefois qu'il ne mentionne pas et qui me paraît très simple : Bestia ut est serpens, etc. « Ainsi il existe une sorte de bête rampante (c.-à-d. une espèce de serpent), que le contact de la salive humaine fait périr, etc. »

A. CARTAULT.

VIRGILE, *ÉNÉIDE*, VI, 586.

Les mss. donnent dans cet ordre les v. 585 et suiv. du VIe l. de l'*Énéide* :

585 Vidi et crudelis dantem Salmonea poenas,
586 Dum flammas Iouis et sonitus imitatur Olympi.
587 Quattuor hic inuectus equis et lampada quassans
588 Per Graium populos mediaeque per Elidis urbem
589 Ibat ouans etc.

Pour que le v. 586 pût s'expliquer selon les exigences de la latinité, il faudrait que la Sibylle eût assisté au châtiment de Salmonée : « J'ai vu aussi Salmonée cruellement puni, tandis qu'il imitait les flammes de Jupiter et les grondements de l'Olympe. » Or ce n'est point le cas, puisque la Sibylle n'a vu Salmonée que dans le Tartare, alors qu'il y était depuis fort longtemps. On ne saurait admettre l'explication adoptée par P. Deuticke[1], à savoir que le châtiment de Salmonée consistait justement à imiter à perpétuité dans le Tartare la foudre de Jupiter et que c'est là ce qu'a vu la Sibylle. On s'est aperçu depuis longtemps que le véritable remède consistait dans une transposition. Ladewig a placé le v. 586 après le v. 588, Krausse après le v. 591 ; je crois que sa véritable place est après le v. 587 :

585 Vidi et crudelis dantem Salmonea poenas :
587 Quattuor hic inuectus equis et lampada quassans,
586 Dum flammas Iouis et sonitus imitatur Olympi,
588 Per Graium populos mediaeque per Elidis urbem
589 Ibat ouans etc.

La subordonnée *Dum flammas Iouis* etc. se trouve incluse entre les deux parties de la principale ; les mots *Per Graium populos* etc. restent en contact avec *Ibat ouans* etc., dont ils ne doivent pas être séparés. La faute est tout ce qu'il y a de plus usuel : un vers passé, puis rétabli par un copiste après celui qu'il avait copié trop tôt.

A. Cartault.

1. Vergils Gedichte, 2tes Bändchen, 12te Auflage, *ad h. l.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ERNOUT (Alfred), *Morphologie historique du latin*, avec un avant-propos par A. MEILLET. Paris, Klincksieck, 1914. XIII-368 pp. in-16. Prix : 3 fr. 50 cartonné.

ERNOUT (Alfred), *Historische Formenlehre des Lateinischen*, deutsche Uebersetzung von Hans MELTZER. Heidelberg, C. Winter, 1913. XII-204 p. petit in-8°. Prix : 2 Mk. 80.

ERNOUT (Alfred), *Recueil de textes latins archaïques*. Paris, Klincksieck, 1916. IX-289 p. petit in-8°. Prix : 5 fr.

T. Lucreti Cari, De reum natura; *Lucrèce, De la Nature*. Livre quatrième, introduction, texte, traduction et notes, par Alfred ERNOUT. Paris, Klincksieck, 1916. 173 p. in-8°. Prix : 3 fr. 50.

Au cours de la présente guerre, on s'est plaint de l'empressement que montraient en ces trente dernières années les libraires français pour introduire chez nous les manuels allemands. On parlait surtout de livres de science. J'ignore si le reproche est fondé et s'il est justifié. Les éditeurs français n'auraient sans doute pas accepté des traductions ou des adaptations de livres étrangers, si des Français compétents leur avaient apporté des manuscrits originaux. M. Ernout nous donne une morphologie latine : c'est le premier ouvrage de ce genre, à ma connaissance, écrit dans notre langue et par un Français. Voilà bien trente ans qu'un tel livre est possible. S'il avait existé en Allemagne, et qu'on l'eût traduit, on eût rendu aux études anciennes un service signalé et que le succès aurait récompensé. On le voit par l'histoire d'un ouvrage qui est depuis longtemps épuisé, et qui a rendu les plus grands services. Le *Précis de la déclinaison latine* de Bücheler, refondu et récrit par M. Louis Havet, n'embrassait qu'une partie du sujet traité par M. Ernout. Ce livre transformé a été, comme on sait, retraduit en allemand. Celui de M. Ernout, sous une forme plus élémentaire, a été traduit, avant la lettre, si on peut dire, et figurait déjà dans une des collections du libraire Winter de Heidelberg avant d'avoir paru dans sa teneur complète et originale. Ce genre de collaboration est désormais impossible, par la faute des Allemands. Mais on doit constater que nous avons ici l'inverse du phénomène qui affligeait certains critiques français. Ce n'est pas un manuel allemand qui a été introduit en France ; c'est un manuel français qui a été introduit en Allemagne.

Un tel manuel présente des difficultés très grandes. C'est ce que savent tous ceux qui ont eu à donner cet enseignement aux débutants, c'est-à-

dire aux étudiants. Il faut allier la linguistique et la philologie. La linguistique explique les origines et les causes. La philologie apporte, critique, date les faits. On peut tomber dans deux excès, en négligeant l'une ou l'autre des méthodes. M. Ernout a su les unir à merveille. Sur quelques points seulement, on pourrait faire des réserves.

Quelquefois M. E. suppose connues des théories linguistiques qu'il aurait dû résumer. Dans l'exposé de la conjugaison, il mentionne souvent les degrés de la racine. Nulle part, il n'expose la doctrine. M. E. répondra que ses lecteurs devront s'informer dans l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de M. Meillet. Rien de mieux, s'il est tout à fait sûr que les professeurs et les étudiants ont ce livre, et sont disposés à le lire. Mais il était préférable d'ajouter deux pages sur la nature du mot indo-européen et les états de la racine, en citant d'abord des exemples grecs, où les faits sont relativement clairs et simples, puis le latin. M. E. allègue des racines disyllabiques avec *ə*. Cela aussi aurait dû être expliqué. Ailleurs, comme p. 170, la rédaction place en incidente ce qui aurait dû être mis en tête, la distinction des formes athématiques et des formes thématiques. P. 251, il est dit que le futur *ero*, de *sum*, est « un ancien subjonctif à voyelle thématique brève, cf. gr. ἴω, att. ῶ de *ἴσω ». Une phrase préliminaire sur l'existence des subjonctifs à voyelle brève à côté des subjonctifs à voyelle longue, avec exemples de formes autres que la 1re personne, me paraît absolument nécessaire. Mon maître Bréal disait autrefois : « Quand on parle ou qu'on écrit on doit toujours supposer que le public ignore le premier mot de la question. » Le défaut de procéder par allusion est, en somme, rare dans le livre de M. E. Certains exposés de généralités, tels que les pp. 15-27 sur les procédés de la déclinaison latine, sont d'une clarté et d'une netteté remarquables.

L'explication des textes exigeait çà et là quelques additions ou suppléments. — P. 46 : l'emploi des formes *di* et *dis* n'est pas indiqué ; la langue parlée ne paraît pas en avoir connu d'autres. — P. 51 : *conŭbiis* est bien douteux, cf. *nubo*. La notion d'un *u* bref est probablement une erreur d'interprétation de la fin de l'antiquité (Prudence, *Cath.*, 3,75 ; Servius). Nécessairement, on prononçait *conubjo* dans l'hexamètre. — P. 62 : mentionner les ablatifs en *-ī*, parfois noté *-ei*, des thèmes consonnantiques : *uirtutei*, *fontei*, *hereditati* (*C.I.L.*, I, 34 ; 199, 6 ; 200, 23), *silici*, *capiti* (Virg., *En.*, I, 174 ; VII, 668). — P. 83 : l'ablatif *sorti* se trouve encore dans Virgile, *Géorg.*, IV, 165, *cecidit sorti* ; *En.*, IX, 271, *excipiam sorti* ; dans Tite-Live, IV, 37,6, etc., *sorti euenit*. Ce sont des formules fixées. — P. 88 : à propos des génitifs pluriels en *-um* des participes présents, ajouter que, si les poètes dactyliques ont « abusé » de ces génitifs, ils n'ont pu faire autrement ; *balantium* n'entre pas dans l'hexamètre. — P. 93 : sauf l'accusatif *Dido*, exigé par la syntaxe dans l'*En.*, IV, 383, Virgile emploie *Elissa* pour éviter les cas obliques de *Dido*. Cf. *Géorg.*, I, 332, *Atho*, d'après l'accusatif Ἄθω dans Théocrite, 7, 77. — P. 95 : ce qui est dit du génitif singulier *domos* d'Auguste n'est vraiment compréhensible que si on se reporte au livre de M. Ernout, *Éléments dialectologiques du latin*, p. 45, qui d'ailleurs n'est pas cité. — P. 250 : il fallait consacrer six lignes aux 2e et 3e personnes atones *s* et *st* de *sum*. — P. 252, l. 21 : la phrase sur *sient* du S.C. des Bacchanales peut laisser penser que ce *sient* est isolé. — P. 298, l. 13 : dans Virg., *En.*, IX, 9, *petit* a probablement sa finale allongée au temps fort devant un mot grec.

Il est toujours facile de glaner derrière un ouvrage qui met en œuvre tant de détails. J'en dirai autant du recueil de textes latins archaïques qui

est la suite et le complément du petit manuel de morphologie. Il forme deux parties : textes épigraphiques, textes littéraires. Les textes épigraphiques sont les inscriptions très anciennes (fibule, forum, Duenos, monnaies), les éloges des Scipions, les anciennes dédicaces, des textes de Némi, Tibur, Tusculum, Préneste, Lanuvium, Norba, Faléries, de diverses régions de l'Italie, le décret de Paul-Émile, le S. C. des Bacchanales, la lettre aux Tiburtins, la dédicace des Vertuleii, les dédicaces de Mummius, le milliaire de Popilius, l'inscription en l'honneur de L. Betilienus Varus, la lex Acilia Repetundarum, la loi de Bantia, l'arbitrage des Minucii, la lex Cornelia de XX quaestoribus, des tabellae deuotionis, le chant des Arvales, l'inscription de la colonne rostrale, les fragments des lois royales et des lois des douze tables. Les textes littéraires sont quelques chapitres de Caton et les fragments les plus intéressants de Livius Andronicus, Névius, Ennius, Pacuvius, Accius, Lucilius, Trabéa, Aquilius, Caecilius, Turpilius, Titinius, Afranius, Pomponius et Labérius.

Les inscriptions sont suivies d'un commentaire très précis, qui ne laisse aucune difficulté sans solution. Les fragments d'auteurs sont moins copieusement expliqués. Les notes portent surtout sur les formes archaïques ou anormales et sur le texte. Les fragments ne sont pas tous les fragments des auteurs réunis dans ce volume. On peut se demander quelquefois pourquoi M. E. a laissé de côté tel ou tel vers. Mais on a l'essentiel, avec des renseignements qu'on cherche souvent sans les trouver dans les éditions allemandes. Ce livre donnera une idée très juste et très exacte du latin de l'époque républicaine.

L'édition du livre IV de Lucrèce a paru dans la *Revue* de 1915 : il suffit de la mentionner. On sait qu'elle contient le texte, une traduction en regard du texte, des notes critiques au bas du texte et des notes explicatives, surtout grammaticales, à la fin.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup parlé d'affranchir les études anciennes du tribut qu'elles paient à l'étranger. M. Ernout a fait mieux : il a agi. Quand, il y a quarante ans, on discutait sur la définition de la philologie, Egger disait : « La philologie, c'est ce que je fais. » M. Ernout a poursuivi une démonstration par l'exemple, comme l'auteur des *Latini sermonis uetustioris reliquiae*, son lointain devancier. M. Ernout est l'homme des initiatives heureuses.

Paul Lejay.

The Year's work in classical studies, 1915. Edited by Cyril Bailey, 10e année. Londres, John Murray, 1916. XII-142 p. pet. in-8°. Prix : 2 sh. 6.

Cette publication a pour but de donner chaque année un résumé du mouvement philologique. Les livres, articles et découvertes sont l'objet de rapports confiés à des spécialistes. Voici ceux que M. Bailey, directeur de l'annuaire, a pu réunir pour 1915 : Ashby, Italian archaeology and excavation ; G. Macdonald, Numismatics ; A.S. Hunt, Papyri ; E. A. Sonnenschein, Grammar, lexikography and metric ; P. Giles, Comparative philology ; M. N. Tod, Greek history and inscriptions ; F. Haverfield, Roman history with inscriptions ; Jane E. Harrison, Greek religion and mythology ; W.W. Fowler, Roman religion and mythology ; J. Burnet, Ancient philosophy ; J. T. Sheppard, Greek literature ; G. A. Davies, Latin literature ; G.H. Milligan,

Hellenistic Greek; R.M. Dawkins, Modern Greek in relation to ancient Greek. Ces noms garantissent le vif intérêt de la plupart de ces rapports. D'après la matière et le nombre des articles ou livres à recenser, les auteurs tantôt les groupent autour de quelques idées plus générales, tantôt suivent un ordre chronologique, se contentant d'une brève épithète pour caractériser chacun.

C'est notamment le cas de M. Davies, pour la littérature latine, dont le rapport est très complet et, à cause de cela même, offrait de plus grandes difficultés. D'autres étaient plus au large, comme M. Haverfield. Le champ des découvertes étant restreint par la guerre, il s'est contenté pour l'épigraphie de reproduire et de commenter brièvement sept inscriptions qui l'intéressaient. Plusieurs de ces rapports, outre leur valeur bibliographique, ont le caractère d'articles originaux, où se déploient la personnalité et les idées des rapporteurs. Mais quelles que soient les conceptions particulières le lecteur trouvera dans tous une somme d'information assez complète et judicieusement présentée. La disposition extérieure est la même partout. Le texte de chaque rapport est un tout continu et rédigé. Les titres des publications citées sont indiqués en note ; les périodiques, par des abréviations dont la clé est en tête. Un index unique réunit les noms d'auteurs et les matières.

Ce recueil est très pratique. Il ne tient pas de place. Il est facile à lire d'un bout à l'autre. Ainsi un philologue spécialisé dans une branche peut aisément se tenir au courant de ce qui se passe autour de lui et cesse d'être un ignorant très savant. Les publications allemandes ont la place qu'elles méritent ; mais nous gagnons en lisant le *Year's work* de connaître celles de langue anglaise, pour lesquelles les bibliographes allemands éprouvent parfois une discrétion un peu exagérée. La haute situation scientifique de la plupart des rapporteurs garantit leur impartialité. Les bibliographies allemandes ont leurs qualités et leurs défauts ; mais ce sont surtout des répertoires pour grandes bibliothèques. Le recueil dirigé par M. Bailey est le Bursian du simple particulier.

Les circonstances ont gêné l'exécution du volume. Une fiche de l'éditeur excuse le retard : elle est datée de mai 1916. Heureux éditeur, qui n'a qu'un tel retard ! Il faut en conclure que, d'ordinaire, cette publication paraît plus tôt, presque dès la fin de l'année : grande supériorité sur les répertoires allemands, bien avant la guerre de plus en plus irréguliers. Des rapports envoyés d'Athènes se sont perdus en route. D'autres collaborateurs ont dû renoncer faute de matière. Dans la dernière phrase de l'avertissement, M. Bailey déplore la mort de G. L. Cheesman, tué à Gallipoli, et celle de Thumb, « dont le chapitre sur le grec moderne, dans le volume de l'an dernier, fut probablement la dernière contribution de la Germanie à un périodique anglais ».

Cette publication en est à sa dixième année. Or j'en ai appris cette année seulement l'existence, en lisant une revue américaine. C'est sans doute ma faute, car le *Year's work* est à la Sorbonne. Mais je crois, cependant, que les éditeurs anglais, en général, ne sont pas aussi empressés à nous informer de leurs travaux que leurs confrères allemands. Paul Lejay.

E. A. Loew, *The Beneventan script, a history of South Italian minuscule*. Oxford, Clarendon Press ; Londres, Humphrey Milford. xx-384 p., 9 pl. (15 fac-similés). Gr. in-8°. Prix : 21 sh.

M. Lœw entend par écriture bénéventaine l'écriture qu'il ne veut pas appeler lombarde, parce que cette désignation implique une erreur : les Lombards n'ont pas apporté d'écriture particulière en Italie. On peut cependant retenir le nom sans accepter l'erreur. Il y a un fait bien certain c'est qu'à la fondation des royaumes barbares correspond le développement d'écritures particulières en Espagne, en Gaule, en Italie. Puis l'unité romaine, ainsi brisée, se refait incomplètement avec Charlemagne. Mais dans le midi de l'Italie l'action des écoles carolingiennes ne porte pas. Au IXe siècle, dit M. L., on écrit dans le Nord et dans le Centre de la péninsule des mss. qu'on ne peut pratiquement distinguer de ceux du Midi. Survient la caroline. Elle s'arrête à une certaine limite. Les copistes du Midi continuent à développer leur tendance d'une manière indépendante. Si la réforme avait gagné le Midi, il n'y aurait pas eu d'écriture de Bénévent. Si le Nord n'avait pas subi l'influence des écoles françaises, l'écriture de Bénévent aurait été celle de toute l'Italie. Tout cela est exact, mais ne me paraît pas décisif. Les écritures nationales sont un fait de civilisation se groupant avec d'autres et il est commode de rappeler par leur nom qu'elles sont la conséquence de la dislocation de l'Empire romain.

Quant aux traditions, elles sont en faveur de la dénomination de lombarde. Le plus ancien témoignage de cette appellation est de 1008 ; *littera beneuentana* apparaît en 1038. Les textes se balancent à peu près dès lors. Je trouve encore, dans ceux que M. L. a réunis, un troisième nom : *neapolitanisco*. Comme le reconnaît M.L. lui-même, *longobardisca* est opposé à *francisca*, désignant la caroline ; c'est précisément l'opposition qu'a définie M. L. par l'histoire de l'écriture. Si cette question a quelque importance, il paraît inutile, à mon avis du moins, de changer une désignation généralement acceptée. D'autant plus que M.L. réclame *bénéventaine* et rejette *bénéventine*. Ce dernier mot est cependant plus conforme à la dérivation française.

Dans une série de chapitres, M. L. étudie le nom, la durée, l'extension géographique, les origines, la forme, les abréviations, la ponctuation, la syllabification et l'orthographe, la disposition du volume et de la page, les règles et les traditions (ligatures, de *ti* notamment, usage de l'*l* long), la date, les signatures des scribes et les souscriptions. Une liste de mss. et plusieurs index terminent ce volume qui épuise la matière. Chacun des points étudiés est appuyé de renvois aux manuscrits. M.L. a dépouillé la plupart de ceux qui présentent ce genre d'écriture.

Le livre tout entier mérite d'être lu lentement. Il est plein d'enseignements. Nous recommanderons surtout aux philologues les chapitres relatifs à la ponctuation, à la division en syllabes, aux règles de l'écriture. Dans la ponctuation, M. L. fait rentrer l'accent placé sur les monosyllabes. Cet accent a une forme particulière dans la lombarde, ✓, mais son emploi ne diffère pas de celui de l'accent dans l'écriture caroline. En général, il se met sur les monosyllabes. Ce n'est pas que ces petits mots soient frappés, comme le dit M.L., d'une accentuation plus forte ; car ce sont le plus souvent des atones ou, si l'on veut, des proclitiques. Cet accent a pour but, dans toutes les écritures, de les distinguer. Dans l'écriture continue, qui est la plus ancienne, cette indication est utile. Dans l'écriture où les mots sont séparés, les plus anciens copistes unissent la préposition et l'interjection *o* au mot sur lequel elles s'appuient ; cela est déjà pratiqué dans de bonnes inscriptions anciennes ; là encore, l'accent est utile. Que l'accent est un signe diacritique et rien de plus, c'est ce que prouve un usage de certains copistes carolingiens. Quand l'encre a aveuglé l'œil de l'*e*, ils

rajoutent un accent qui se prolonge en haut obliquement vers la droite. Il ne semble pas non plus que la lombarde ait en propre l'usage de *ó* placé au-dessus du vocatif. Cela est une tradition d'école assez universelle, en tout cas très vivante en France. Elle explique nombre de fautes. Ainsi, dans Cicéron, *De fin.*, I, 27, *Triari* A, est la vraie leçon ; mais *o Triari* PLM, *Triario* BE, dénoncent un archétype avec *o* mis au-dessus de *Triari*.

Un autre détail intéressant, et celui-là paraît bien particulier à la lombarde, c'est la façon d'indiquer l'interrogation. Le signe est une sorte de 2, qui ne diffère pas sensiblement de celui qu'on trouve ailleurs. Mais il est placé au-dessus du mot interrogatif, de la même manière qu'on met *ó* sur un vocatif. Depuis la fin du xe siècle, on rajoute à la fin de la phrase un second signe, plus développé et dont on a encore l'analogue dans la plupart des écritures. Enfin la lombarde a un signe spécial, Γ, identique à l'esprit grec, qu'elle place au-dessus des mots exclamatifs (*qualis, quantus, quam*, etc.) et des mots affirmatifs (*utique, nisi, absit*, etc.). Ces pratiques sont le signe d'une tradition remontant à l'antiquité, à un temps où les mss. n'étaient pas ponctués, où la ponctuation s'ajoutait tout au moins comme une interprétation. Ponctuer un texte est déjà l'expliquer. De plus, ces indications paraissent destinées à guider la voix. On continuait donc à lire à haute voix, même quand on était seul.

Parmi les règles de l'écriture, on s'arrêtera à l'emploi de la ligature spéciale de *ti*, quand *t* est assibilé. La distinction entre *ti* non assibilé et *ti* assibilé s'établit au cours du IXe siècle. Il n'y a pas assibilation quand *sti* est suivi d'une voyelle (*caelestia*), quand *tii* remplace *tiui* dans le parfait du type *petii*, quand *ti* représente τι ou θι dans un mot d'origine grecque. Ce point, comme l'emploi de l'I long, avait été traité par M. L. dans un mémoire de l'Académie de Munich.

P. 284, M. L. a dressé une liste de confusions de lettres (ou plutôt de sons) les plus fréquentes. Elle est assez courte pour être reproduite et peut servir aux philologues : *b* et *u*, *b* et *p*, *c* et *g*, *ch* pour *h* (*michi, nichil*), *d* et *t* à la fin des mots (*reliquid, aput*), *f* pour *ph* (*filosofie*), *g* et *i* (*magestas, iesta*), addition ou omission de *h* et de *m* ; *s* et *x* ; *e*, *ae*, et *oe* ; *e* et *i* ; *i* et *y* ; *o* et *u*. Un certain nombre de ces confusions ne sont pas propres à la lombarde.

Sur la distinction des syllabes (p. 280), il serait utile de citer L. Havet, dans la *Revue celtique*, t. XVI (1895), p. 125. Dans la liste des mss. je ne vois pas le ms. du séminaire de Veroli, que P. Lehmann (*Philologus*, LXXIII [1914], p. 254), indique comme provenant de Sainte-Sophie de Bénévent, d'après les *Scriptores rerum longobardicarum* (*Mon. Germ.*), p. 573.

Le livre considérable et définitif de M. Lœw élucide complètement un chapitre de l'histoire de l'écriture, et par suite, un chapitre de l'histoire de la civilisation. Les historiens des études et de la philologie devront y chercher le souvenir des centres littéraires qui ont conservé la tradition antique et chrétienne dans l'Italie méridionale, le Mont Cassin, La Cava, Bénévent, Capoue, Naples, Salerne, Bari et jusqu'en Dalmatie. L'analyse est minutieuse. Les détails sont infinis. Mais le plan est si naturel et si bien suivi, le style est si clair qu'on lit ce livre spécial avec le plus vif intérêt. Rien n'a été négligé pour en faire un livre de travail et de recherches. Les planches et les figures dans le texte complètent et suppléent les descriptions. M. Lœw a rendu un grand service à des sciences diverses. Il le doublera quand il aura publié son recueil de fac-similés, *Scriptura beneuentana*.

Paul Lejay.

G. Curcio, *Q. Orazio Flacco studiato in Italia dal secolo XIII al XVIII*. Catane, Fr. Battiato, 1913. VIII-338 pp. in-8°. Prix : 5 lire.
(*Biblioteca di filologia classica*, diretta da Carlo Pascal, N. 7.)

M. Curcio interroge dans chaque siècle les poètes qui ont écrit en italien et ceux qui ont usé du latin, les traducteurs et les paraphrastes, les éditeurs et les commentateurs, les critiques et les professeurs. Il leur demande quelle place ils ont donnée à Horace, quelle attention ils ont accordée à ses œuvres, quelles inspirations ils en ont tirées, quelle influence il a exercée, quels services eux-mêmes ont rendus à la diffusion et à l'éclaircissement du poète. Pétrarque le juge le premier des lyriques latins. Il faut attendre au XVIIIe siècle pour trouver un second Italien qui soit tout à fait du même avis, le spirituel correspondant de Voltaire, Algarotti. D'ordinaire,on donnait en Italie la palme à Catulle. De même, ceux qui mettent Horace en tête des satiriques sont l'exception, Robortelli au XVIe siècle, Gravina, Volpi, Algarotti, Vannetti au XVIIIe siècle. Horace ne paraît pas avoir été très bien compris en Italie avant le XVIIIe siècle. La meilleure preuve en est dans le peu de place que tiennent les *Épîtres* dans le livre de M.C. Cependant le premier commentaire moderne, celui de Landino (1482), les premières éditions celles des Aldes (1501, etc. ; 1551, par Muret), de Giunta (1503), d'Ascensius (Paris, 1503), qui reproduit une édition de Venise de 1492, viennent d'Italie. Mais cet effort s'arrête court. Quand on aura ajouté le commentaire de Mancinelli sur les odes (Venise, 1492) et celui de Parrhasius sur l'*Art poétique* (Naples, 1531), on aura toute la contribution de l'Italie à l'étude précise du poète. Il faut attendre à 1791, pour retrouver une édition originale, celle de l'imprimeur Bodoni, dont la typographie ne rachète pas la médiocrité. Au milieu du XVIe siècle, comme le dit M.C., l'Italie perd la primauté dans les études philologiques sur Horace et ne la retrouvera plus.

Parmi les traducteurs, on retiendra les noms de Carlo Dolce (satires et épîtres, Venise, 1535-1559), Scipione Ponse (*Art poétique*. Naples, 1610), Fr. Borgianelli (Venise, 1662), Nomi (Florence, 1672 ; trop servile), Paolo Abriani (Venise, 1680), Spannocchi (*Art poétique*, Sienne, s.a. [1715]), Pallavicini et Brami (Venise, 1798). Tous ces auteurs ont traduit en vers ; les deux derniers sont bons, mais n'ont que les odes ; parmi les autres, M.C. paraît préférer Abriani et surtout Borgianelli. Il mentionne pour la prose principalement Giovanni Fabrini (Venise, 1573).

Les imitations se rencontrent dans les poètes qui écrivent en italien. M. C. paraît s'attacher surtout aux imitateurs de profession. Nous les négligerons, pour citer quelques poètes latins, Politien, l'Arioste, Navagero et toute une pléiade de Vénitiens, Costa da Legnano, les frères Amalteo, Flaminio. M.C. dit quelque part qu'Horace a trouvé un meilleur accueil dans le Nord de l'Italie que dans le Midi. On pourrait ajouter que, dans le Nord, Venise s'est distinguée.

On sera choqué par des désignations barbares comme *Daniele Heins* ou *Nicolò Rigalt*. On le sera plus, si on n'est pas tout à fait désorienté, par l'*Abate Cammartino Sopi* ; il faut de la bonne volonté pour reconnaître l'abbé Capmartin de Chaupy : M.C. a-t-il eu son ouvrage entre les mains ? En général, ses indications bibliographiques sont précises ; elles manquent pour Chiabrera, Parini, Pallavicini. Quelques fautes rendent inintelligibles des citations latines. P. 81, la remarque de Politien (n. 2) doit être lue : « ... *pontifex*, tacitam uirginem intellexit... », sans alinéa après la citation

d'Horace et avec une simple virgule. De même, à la fin, un point devant *tacita* gâte tout ; lire : « ut ob hoc ipsum quod praestabat silentium tacita uocetur uirgo. » P. 113, dernière ligne, lire : *Nox bona, lunae.* P. 114, l. 4, lire : *Tendit et arcum.* P. 223 : *quandoque.* Dans cette ode à la Nuit, Pontano s'inspire d'Horace, *Od.*, I, 10, 19, *superis deorum gratus et imis* ; mais M.C. remarque que l'expression est différente, *Grata dis magnis.* Je crois qu'elle est une réminiscence de Virgile, *En.*, III, 12, *magnis dis.* Nous avons ici chez un humaniste ce qui n'est pas rare chez un Ancien, la superposition de deux souvenirs. La pièce de Navagero, citée p. 144, s'adresse à l'Aurore et non pas à la Lune. P. 329 : Oberlin n'était pas Allemand. Dans un livre de ce genre, le manque d'index est une lacune fâcheuse.

M. Curcio nous apporte un supplément très apprécié à toutes les bibliographies d'Horace. Par surcroît, son ouvrage se lit avec intérêt. De nombreuses citations en font une anthologie savoureuse.

P. L.

Carlo Pascal, *Poeti e personaggi Catulliani* (Biblioteca di filologia, Vol. 12). Catane Battiato, 1916. VII-224 p. in-8°. Prix : 4 lire.

M. Pascal a réuni sous ce titre sept études qui touchent à Catulle : I, Calvus ; II, Helvius Cinna ; III, Anser (quatre pages) ; IV, Caelius Rufus : V, Mamurra et César ; VI, L'ironie de Catulle et l'épigramme à Cicéron ; VII, Catulle à Vérone, Catulle et la société romaine de son temps. La méthode est plutôt celle d'une histoire littéraire développée, que celle d'une monographie. Tous les textes sont repris et commentés, ainsi que les avis qu'ont donnés les philologues antérieurs. Souvent M. P. ne fait que répéter des discussions connues. Le livre prend dès lors l'aspect d'un manuel écrit pour des étudiants. On a la même impression en lisant certaines explications, comme celle des Psylles (p. 88). Nous avons là sans doute des conférences faites aux étudiants de Pavie, où M. P. est professeur. Les redites ne manquent pas ; des sujets accessoires sont traités, puis repris avec quelques indications nouvelles dans un chapitre postérieur. Ainsi la lettre de Pline le jeune avec l'épigramme de Serius Augurinus, p. 8 et 29, n. 1 ; l'épigramme de Martial, X, 21, 3, sur Cinna, p. 61, n. 1 et p. 73 ; les *cantores Euphorionis*, p. 11, n. 1 et p. 143, n. 8. Ce sont les petites inégalités, propres à un cours, mais qui devraient disparaître d'un livre bien composé.

Ces défauts ne sont pas graves et sont compensés par des qualités sérieuses. D'abord l'ouvrage est utile ; il met au point des discussions assez difficiles à suivre et qui se sont émiettées dans des brochures et des articles multiples : ce serait tout un travail de réunir seulement les matériaux du sujet. Les deux premières études sur Calvus et Cinna contiennent les fragments, édités à nouveau et entourés de tout ce qui peut les éclairer ; mais, même cette partie, est traitée comme une étude ou, si l'on veut, une leçon et non pas une édition avec commentaire.

Je vois avec plaisir que M. P. (p. 60) n'admet pas d'allusion à la *Zmyrna* de Cinna dans le *nonumque prematur in annum* d'Horace (*A.p.*, 388). Ce sont les scoliastes qui ont inventé cette allusion. La tendance des commentateurs de tous les temps est de chercher une clé de leur auteur. Ils précisent par des noms propres toutes les propositions générales. « Neuf »

est un chiffre rond, ici et ailleurs. On remplit les coupes de trois ou de neuf *cyathi* (*Od.*, III, 19,11) ; Horace offre à Phyllis un vin d'Albe qui a « plus de neuf ans » (*Od.*, IV, 11, 1). J'ai cité dans mon édition des *Satires* (II, 7, 118) une amusante formule de Milet : Οἱ ὧδε γέζοντες ἐννέα ὥρας μὴ ὀρθοῖεν. Dans l'édition classique d'Horace, j'avais été encore plus loin que M.P. Je m'étais demandé si les neuf années dont parle Catulle à propos de Cinna n'étaient pas aussi une formule, un chiffre indéterminé signifiant « longtemps ». Ce qui tendrait à le prouver, c'est que l'épigramme 95 de Catulle joue sur des chiffres ronds et oppose à la *Zmyrna* les cinq cent mille vers qu'Hortensius ou un autre écrit en un temps très court (*uno...* : le substantif manque). Nous avons dans *milia quingenta* un nombre rond et indéterminé. En tout cas, il est peu vraisemblable qu'Horace ait admiré l'œuvre de Cinna et se soit trouvé, pour une fois, du même côté que Catulle. M.P. ajoute une différence entre le passage d'Horace et celui de Catulle. Horace ne conseille pas là de limer une œuvre dramatique pendant neuf ans, mais de la garder tout ce temps soigneusement enfermée dans ses cartons, *membranis intus positis* ; il réclame un délai avant la publication, sans doute pour que tombe le premier engouement de l'auteur. Catulle définit les deux termes, *post quam coepta est*, le commencement du travail, *edita est*, la publication ; il n'y a pas *membranis positis*. L'idée est autre. Ce qui restera plus douteux, c'est l'hypothèse de deux épigrammes. M. P. suppose que la première finit avec le vers ou les vers nécessaires à combler la lacune de nos mss. Ce qui est le vers 5 des éditions, *Zmyrna cauas Satrachi*, serait le début d'une nouvelle poésie sur la *Zmyrna*. La similitude des sujets, et on peut ajouter des débuts, les aurait rapprochés, comme les poèmes 88-101 relatifs à Gellius. M. P. rappelle qu'à partir du poème 81, il n'y a plus de séparation de pièces dans les mss. Ainsi se trouverait levée une difficulté que signalait M. E. Thomas : « On ne peut s'empêcher de trouver étrange cette manière d'opposer la *Zmyrna* aux œuvres de *trois* poètes : Hortensius, Volusius, Antimaque. » Le dernier, Antimaque, ne vient ici que par métonymie. Si on a deux épigrammes, Cinna est opposé à Hortensius dans la première, à Volusius dans la seconde. Mais il faudrait être sûr que la lacune de nos mss. n'est que d'un vers, si le nom de Volusius ne se trouvait pas ainsi amené naturellement après celui d'Hortensius, si Hortensius figure là comme poète. On peut voir, dans les éditions, par la variété des suppléments proposés, la variété des hypothèses possibles. Celle de M. P. satisfait le besoin de repos qu'on éprouve devant une énigme. Rien de plus. Il aurait pu, sur Hortensius, utiliser l'article de Münzer, *Hermes*, XLIX (1914), n° 2 (*Rev. des rev.*, t. XXXIX, p. 24, 33).

M. P. veut que la *Zmyrna* ait mérité les éloges de Catulle. Louée par Catulle, Virgile, Aulu-Gelle, comment serait-elle sans valeur ? Je ne pense pas que ces éloges décident la question. Aulu-Gelle allègue Cinna en faveur du mot *nani*, et l'appelle, à cette occasion, *non ignobilis neque indocti poetae :* c'est un coup de chapeau sans importance, surtout chez un grammairien. Catulle est de la même bande que Cinna : il est aveugle. Quant à Virgile, c'est le Virgile des *Bucoliques* qui prend pour un maître Helvius Cinna (9.35). Alors Virgile cherchait sa voie et rêvait d'épyllies alexandrines ; *Cui non dictus Hylas* ? Plus tard le nom de Cinna devint synonyme d'obscurité. Un vers de Martial, X, 21, 4, que cite M.P. a été quelquefois pris à contresens ; Martial dit à un contemporain, qui fait des vers aussi obscurs que les oracles de Loxias : *Non lectore tuis opus est, sed Apolline libris :* | *iudice te maior Cinna Marone fuit.* On a vu, dans le pentamètre, la preuve que Cinna avait, au temps de Martial, des

admirateurs passionnés. Rien ne prouve que le destinataire de l'épigramme ait eu ce sentiment. Martial le lui prête, pour montrer à quel point il est obscur. *Iudice te* est une hypothèse. — P. 89, le rapprochement entre Cinna (A. G., XIX, 13,5) et Ennius (Cic., *De diu.*, I, 40) est assez discutable ; il repose sur bien peu de chose.

A propos de Caelius, M. P. admet que les pièces 69, 77, 100, 58 se rapportent au même personnage, Caelius Rufus, et ont été écrites dans cet ordre. — Sur Mamurra et la chronologie des relations de César et de Catulle, voy. l'article de B. Schmidt, dans le *Rh. Museum*, t. LXIX, n° 2 (*Rev. des rev.*, XXXIX, 43,3).

La sixième étude, sur l'ironie de Catulle, est excellente. Elle indique une cause des erreurs commises par bien des philologues. Ils ont pris au sérieux des poèmes ou des vers moqueurs. On voit avec plaisir que M. P. s'appuie, pour donner des exemples, sur le commentaire de Benoist et Thomas, si injustement négligé à l'étranger et même en France. Il est assez naturel que des Français saisissent mieux l'ironie. Un des procédés est la reprise sarcastique des propres paroles du personnage sifflé, ou la traduction de ses tics et de ses habitudes dans les vers de l'épigramme. La mollesse du *cinaedus Thallus* amène tout naturellement les diminutifs de la pièce 25. M. P. applique cette méthode au poème 49, adressé à Cicéron, et y trouve une ironie mordante. L'emphase du ton est une imitation caricaturale : *quot sunt quotque fuere quosque erunt, gratias maximas, optimus omnium patronus*. A ces observations justes, on pourrait ajouter que le poème est fait d'une seule phrase, une contrefaçon de période avec des balancements de membres opposés : *tanto pessimus... quanto tu optimus*. Faut-il aller jusqu'à voir dans *disertissime Romuli nepotum* une allusion à la gloriole de Cicéron, sauveur de Rome, second Romulus ? M. P. cite la déclamation du Pseudo-Salluste, 4 : *Romule Arpinas*. On doit convenir que le rappel du souvenir de Romulus est souvent sarcastique chez les poètes. Un argument de bien moindre valeur est tiré par M. P. de *pessimus omnium poeta*. Catulle ne pouvait parler ainsi de lui-même sérieusement ; mais cette expression pourrait être une plaisanterie sans que toute la pièce fût ironique. Comme Catulle la répète dans les deux vers consécutifs, il est probable que ce sont des paroles échappées à Cicéron. Et voici comment M. P. explique l'origine de ce poème, en se fondant sur Plutarque, *Cic.*, 29. Cicéron était lié intimement avec Q. Metellus Celer, mari de Clodia-Lesbie. Il a pu, en conversation, qualifier Catulle de *pessimus omnium poeta*. Plus tard, Clodia chercha par l'intermédiaire d'un certain Tullus, familier de Cicéron, à attirer Cicéron et, dit Plutarque, à se marier avec lui. En tout cas, le *Pro Caelio* montre que Cicéron connaissait à merveille Clodia, ses manières, son luxe. Il avait été un moment un habitué de la maison. Tout cela n'est pas absolument nouveau, mais précise ingénieusement ce qu'on sait.

Deux appendices : éléments de rhétorique dans la poésie de Catulle, Horace et Catulle. Le deuxième contient des rapprochements, qui ne sont pas peut-être tous décisifs, mais qui méritent d'arrêter. Le premier rappelle d'abord l'influence de la rhétorique, pratiquée à l'école, sur tous les écrivains latins, même les poètes. M. Pascal voit le signe de cette influence dans l'usage du lieu commun. En conséquence, il réunit les lieux communs de géographie, de mythologie, de poésie érotique. Ce recueil est bon et contient d'utiles remarques. Mais il ne prouve pas du tout l'influence de la rhétorique de l'école sur Catulle ; il prouve l'influence de la poésie alexandrine, ce qui est tout différent. Ces lieux communs sont plutôt des

raretés, des singularités que la tradition alexandrine a mises à la mode. L'influence de la rhétorique s'exercera plus tard. M. Pascal a indûment étendu à Catulle un jugement qui est exact de Sénèque le tragique.

Un certain nombre de fautes d'impression sont restées. P. 41, fr. XIV, lire : *iugauit* ; p. 62, l. 4 et 6 : *milia* ; p. 65, citation d'Aulu-Gelle : *deinceps* ; p. 127, n. 2 : *dissimulauerat* ; p. 151, la tomaison de l'ouvrage de Nolhac, *Pétrarque*, n'est pas indiquée.

Paul LEJAY.

TAVENNER (Eugene), *Studies in magic from Latin literature*. New York, Columbia university press, 1916. XII-155 p. in-8°. Prix : 1 dollar 25.

Cette thèse de New York est divisée en deux chapitres : 1° introduction à l'étude de la magie romaine ; 2° magie et préservation contre la maladie ; en fait, une introduction générale sur la magie dans les auteurs latins, et une étude sur la magie préservative. Les matériaux de ce travail ont été volontairement limités aux textes et aux textes antérieurs au IIIe siècle de notre ère, à l'exception de Marcellus Empiricus. Les données épigraphiques et archéologiques sont exclues. Ce mémoire est donc, avant tout, un répertoire de citations.

L'introduction définit les mots et établit la distinction de la magie en face de la science, de l'astrologie, de la superstition et de la religion. M. Tavenner traite ensuite de la situation légale de la magie, des livres et manuels latins de magie, des caractères et de l'origine de la magie italique, enfin de l'attitude des auteurs latins à l'égard de la magie. Dans ces généralités, M.T. ne pouvait rien donner qu'un résumé des travaux antérieurs sur un sujet si rebattu en ces dernières années. On aurait pu désirer qu'il tirât un parti meilleur des éditions d'auteurs, où bien des remarques et des analyses utiles se trouvent dispersées. Pour les poètes, par exemple, il est à craindre qu'il se soit surtout servi de la dissertation allemande de Fahz, *De poetarum romanorum doctrina magica*, qui est un peu ancienne et n'épuise pas le sujet, comme tous ces travaux d'étudiants. M. T. réunit ce qu'il a trouvé sur la magie dans les agronomes, les poètes dramatiques, les écrits philosophiques, les œuvres lyriques et élégiaques, la satire, le roman, l'histoire, les encyclopédies (Pline l'Ancien). Cette revue est utile, mais ne peut être complète. L'*Enéide* est rattachée d'une manière inattendue aux *Géorgiques* et aux traités d'agriculture. M.T., qui se propose d'étudier un jour la sputation, omet pour Tibulle le distique I, 2, 95-96. Le caractère particulier du cycle de Canidie dans Horace, qui en fait quelque chose d'unique, n'est pas indiqué. Les deux épodes et la satire forment, en effet, un ensemble dont la magie est le sujet, tandis que, dans tout le reste de la littérature, la magie ne vient qu'à propos d'autre chose, comme un épisode ou un moyen d'une action étrangère. Çà et là, M. T. relève dans des notes les détails magiques d'un texte. Mais tout n'y est pas. On aurait voulu voir le *murmur*, cette prononciation à mi-voix des formules magiques qui est un trait caractéristique dans Ovide, *Mét.*, VII, 251, et Lucain VI, 183. Cf. *Revue*, ci-dessus, p. 199. Cela devait être ajouté p. 101, n. 183. En ne faisant pas aux poètes épiques une place particulière, M. T. s'est interdit, d'ailleurs, plus d'une observation utile.

Le corps de la dissertation est une étude de la magie médicale préser-

vative. Pline l'Ancien surtout et Marcellus Empiricus sont les principales sources. Une place particulière est faite aux amulettes. Les autres méthodes et le principe même de la magie prophylactique, la sympathie, fournissent les subdivisions suivantes du second chapitre. On trouvera là des textes classés et bien expliqués. Ce recueil rendra des services.

M. Tavenner paraît avoir conçu tout un ouvrage sur la magie romaine, dont nous n'avons maintenant que l'introduction et un chapitre. Il annonce d'autres chapitres sur la magie médicale curative et causative, sur le nombre trois, sur la sputation. On devra juger cette dissertation comme un fragment. Elle est clairement rédigée et bien distribuée, consciencieusement préparée. Elle est d'un bon augure pour la suite.

P. L.

University of California Publications in classical philology, Vol. III, n°16, pp. 291-303 (5 mai 1916) ; Clinton C. Conrad. On Terence, *Adelphae 511-516*. Berkeley, University of California press. In-8°.

Cette brochure sera résumée d'autre part dans la *Revue des revues de 1916*. Je dirai seulement ici que M. C. C. Conrad paraît avoir tout à fait raison contre Kauer. Son analyse des passages qui font difficulté pour la technique du théâtre est intéressante. Il aurait pu, ce me semble, appuyer sur une considération qu'il n'a guère qu'esquissée. Déméa vient de partir à la recherche de Micion. Trompé par une fourberie de Syrus, il ne le trouvera pas et les deux frères ne se rencontreront qu'au v. 719. Hégion, au contraire, va de son côté à la recherche de Micion et le joint dès le v. 592. La scène discutée est comme le point de départ, le carrefour, d'où partent les deux routes. Elle était nécessaire pour la clarté de la composition.

P. L.

LA LANGUE DES TABLETTES D'EXÉCRATION LATINES

BIBLIOGRAPHIE

A. Sources :

A. Audollent, *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis orientis quam in totius occidentis partibus praeter Atticas in Corpore Inscriptionum Atticarum editas collegit digessit commentario instruxit et Facultati Litterarum in Vniuersitate Parisiensi proposuit ad doctoris gradum promouendus Augustus Audollent...* Lutetiae Parisiorum in aedibus A. Fontemoing MDCCCCIV (Rec. de Richard Wünsch, *Berliner philologischer Wochenschrift*, 1905, p. 1071/82).

A. Audollent, *Deux Tabellae Defixionis trouvées à Sousse.* Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, 1905, p. CLXXXIII.

A. Audollent, *Rapport sur des Tabellae Defixionum récemment découvertes à Sousse* (Tunisie). Bulletin archéologique... 1906, p. 378-381.

A. Audollent, *Rapport sur deux fragments de lamelles de plomb avec inscriptions découverts à Sousse.* Bulletin archéologique... 1908, p. 290-296.

A. Audollent, *Deux nouvelles defixiones de Tunisie.* Bulletin archéologique... 1910, p. 137-148.

A. Olivieri, *Tavolette plumbee bolognesi di defixiones.* Studi italiani di filologia classica, vol. VII, 1899, p, 193-198.

A. von Premerstein, *Ein Fluchtäfelchen mit Liebeszauber aus Poetovio*, Jahreshefte des Oesterreichischen archäologischen Institutes in Wien, 1906, p. 192-198.

R. Wünsch, *Die Laminae litteratae des Trierer Amphitheaters.* Bonner Jahrbücher, 1910, Heft 119, p. 1-12.

W. Sherwood Fox, *The Johns Hopkins Tabellae defixionum.* Baltimore, 1912, in-8°, 68 p. American Journal of Philology, XXXIII. 1. Supplement.

B. Principaux ouvrages consultés :

ALL = *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik.* Leipzig, 1884 et suiv.

App. Probi = *Appendix Probi*, ed. Heraeus, *ALL.* XI, p. 301-331.

Bonnet, *Grég. de Tours* = Max Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*. Paris, 1890.

Bourciez, *Linguistique romane* = *Eléments de linguistique romane*. Paris, 1910.

M. Bréal, *Essai de Sémantique*, 3e édition. Paris, 1904.

Brugmann, *Grundriss* = K. Brugmann et B. Delbrück, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, 2e édition. Strasbourg, 1897 et suiv.

F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. I, Paris, 1905.

Bursian, *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumwissenschaft*, 1877 et suiv.

C.Gl. L. = *Corpus Glossariorum latinorum*. Lipsiae, 1888 et suiv.

C.I.L. = *Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussiae editum*. Berlin, 1863 et suiv.

Carnoy, *Latin d'Espagne* = *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, 2e édition, Bruxelles, 1906.

Cooper, *Word form.* = *Word formation in the roman sermo plebeius ; an historical study on the development of Vocabulary in vulgar and late Latin, with special references to the romance languages*. Boston and London, 1895.

Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*. Paris, 1873 et suiv.

Diehl, *Altlateinische Inschriften*, 2e édition. Bonn 1911.

Diehl, *Vulgärlateinische Inschriften*. Bonn, 1910.

Draeger, *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, 2e édition. Leipzig, 1878-81.

Ernout, *Les Eléments dialectaux du vocabulaire latin*. Paris, 1909.

Ernout, *Morphologie historique du latin*. Paris, 1914.

L. Friese, *De praepositionum et pronominum usu qui est in titulis Africanis latinis*. Breslau, 1913.

G. L. = *Grammatici Latini ex recensione Henrici Keilii*. Leipzig, 1857-1880.

M. Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*. Dijon, 1895.

Grandgent, *Introduction* = *An introduction to vulgar Latin*. Boston, 1907.

Gröber, *Substrate* = *Vulgärlateinische Substrate romanischer Wörter*, *ALL*. I. 204-254 ; 539-557 ; II. 100-107 ; 276-288 ; 424-443 ; III. 138-143 ; 264-275 ; 507-531 ; IV. 116-136 ; 422-454 ; V. 125-132 ; 234-242 ; 453-486 ; VI. 117-149 ; 377-397 ; VII, 25-64.

Haag, *Fredeg.* = *Die Latinität Fredegars*, Romanische Forschungen, 1898.

Hoffmann, *de titulis* = *De titulis Africae Latinis quaestiones phoneticae*. Diss. Breslau, 1907.

O. Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*, 2e édition. Teubner, Leipzig-Berlin, 1913.

C. Juret, *Dominance et résistance dans la phonétique latine*, Thèse Paris, Heidelberg, 1913.

Lindsay, *Lat. Spr.* = *Die lateinische Sprache*, Edition allemande par Hans Nohl, Leipzig, 1897.

Löfstedt, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*. Uppsala-Leipzig, 1911.

Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 3e édition. Paris, 1912.

MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.* = *Grammatik der romanischen Sprachen*, vol. I. Leipzig 1890; vol. II. Leipzig, 1894; vol. III. Leipzig, 1899. — *Grammaire des langues romanes*, traduite par E. Rabiet et Doutrepont, Paris, 1890-1900.

MEYER-LÜBKE, *Einführung* = *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, 2e édition. Heidelberg, 1909.

MEYER-LÜBKE, *Die lateinische Sprache in den romanischen Ländern*, Grundriss der romanischen Philologie, 2e édition, I, p. 477 et suiv.

NEUE, *Formenl(ehre)* = *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3e édition publiée par C. Wagener, Leipzig, 1892-1905.

NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris, 1906.

OLCOTT, *Studies* = *Studies in the Word formation of the Latin inscriptions. Substantives and Adjectives with special reference to the latin sermo uulgaris. Diss. Leipzig*, 1898.

E. PIESKE, *De titulorum Africae latinorum sermone quaestiones morphologicae*. Diss. Breslau, Treibnitz, 1913.

PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule* = *La langue des inscriptions latines de la Gaule*. Bruxelles, 1901.

J. B. POUQUENS, S. J., *Syntaxe des Inscriptions latines d'Afrique*. Louvain, 1912 (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, 35e fascicule ; paru aussi dans le *Musée belge*, XVI, 1912, pp. 135-179, 241-286).

SCHUCHARDT, *Vok.* = *Der Vokalismus des Vulgaerlateins*. Leipzig, 1866-68.

SEELMANN, *Aussprache* = *Die Aussprache des Lateins nach physiologisch-historischen Grundsätzen*. Heilbronn, 1885.

SOMMER, *Handb.* = *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, 2e-3e édition. Heidelberg, 1914.

STOLZ-SCHMALZ, *Lat. Gramm.* = *Lateinische Grammatik*, 4e édition, Munich, 1910.

J. VENDRYÈS, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*. Paris, 1902.

VOLLMÖLLER, *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*.

C. DICTIONNAIRES :

BENOIST et GOELZER, *Nouveau Dictionnaire latin-français*. Paris, Garnier, 1900.

FORCELLINI, *Totius latinitatis lexicon*. Prati, 1861.

FORCELLINI-de VIT, *Totius latinitatis onomasticon*. Prati, 1859, 1867 et suiv.

HATZFELD, DARMESTETER, THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*.

KOERTING, *Lateinisch-romanisches Wörterbuch*, 3e édition. Paderborn, 1907.

MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg, 1912 et suiv.

Thesaurus linguae latinae, Leipzig, 1900 et suiv.

WALDE, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, 2e édition. Heidelberg, 1910.

AVIS

Les renvois d'une partie à l'autre, faits au cours de ce mémoire, sont donnés d'après la pagination mise entre crochets, et non pas d'après la pagination de la *Revue*.

INTRODUCTION

a) LES TABLETTES D'EXÉCRATION, OU *DEFIXIONVM TABELLAE*.

Dans les nombreux tombeaux de l'empire romain fouillés par les archéologues, on a trouvé, roulées ou pliées, souvent percées de trous, de curieuses lamelles de plomb couvertes de signes cabalistiques et de textes parfois intelligibles. La présence de ces lamelles dans de tels lieux s'explique par de basses pratiques de sorcellerie, dont le but était de suspendre l'activité d'hommes ou d'animaux en les liant, ou même en les « clouant » (*defigere*) ainsi que le symbolisent souvent des clous véritables plantés au travers. C'est pour cette raison qu'on a donné à ces lamelles le nom de *defixiones* ou *defixionum tabellae*. Le présent travail a pour but d'examiner parmi ces tablettes celles qui sont rédigées en latin, et de montrer l'intérêt linguistique qu'elles comportent.

1. Les pratiques superstitieuses, chez les anciens, tenaient, on le sait, une place très importante. Mais, tandis que la religion, à Rome, tout occulte qu'elle nous semble dans certaines de ses pratiques, était la base de l'état et la source des lois, la magie présente un caractère nettement antireligieux et antisocial. « C'est... l'absence de l'élément société... qui distingue la magie de la religion » (*Dictionnaire des Antiquités*, II, p. 1524).

On se gardera donc de confondre la *defixio* avec d'autres manifestations analogues, mais qui ne présentent pas de caractère magique. Ainsi les *dirae*, gravées dans le marbre ou toute autre pierre, ont une certaine analogie avec les *defixiones*, mais elles sont dirigées généralement contre de mauvais citoyens, des ennemis des lois ou des traîtres, et ne renferment pas d'invocations de dieux mystérieux ni aucun « obligamentum magicum » (AUDOLLENT, *Def. Tab.*, p. XXXII et suiv.). Les *deuotiones*, confondues avec les *defixiones* dans l'antiquité et jusqu'à nos jours, sont des déclarations officielles, ayant un caractère souvent religieux, dont le

but était d'écarter quelque malheur public ; c'est conformément à la pratique de la *deuotio* que se « dévouèrent » au salut commun M. Curtius, les Décius et Vibius Accaus, ou que les Marseillais, selon Pétrone (*Satyr.* CXLI), pour se débarrasser de la peste, chargeaient de leurs méfaits quelque pauvre hère nourri préalablement pendant un an aux frais de l'état, et le sacrifiaient publiquement à la divinité (AUDOLLENT, *Def. Tab.*, p. XXXVIII) ; la *deuotio* toutefois n'était pas toujours publique, témoin celle de l'*Ibis* d'Ovide, mais même alors elle différait de la *defixio*. Quant aux amulettes (ou φυλακτήρια), en or, en argent, ou même en plomb, elles sont magiques en ce sens qu'elles sont la contre-partie des *defixiones*, en d'autres termes qu'elles ont pour but de neutraliser l'effet de ces dernières. Elles ont cependant été écartées de la présente étude qui vise uniquement les textes imprécatoires.

2. L'auteur ou les auteurs d'une *deuotio* se font publiquement connaître et déclarent à tous leur ressentiment, en protestant de leur amour du bien et de la patrie. Tout au contraire, dans la *defixio*, l'auteur, envieux et lâche, cache presque toujours sa personnalité pour atteindre sans risques l'adversaire ou le rival dont il veut tirer vengeance. C'est ainsi que nous ne connaissons qu'un seul auteur de *defixio*, Silvulanus, qui maudit l'inconnu qui lui a volé une bague (n° *106*) ; de tous les autres nous ne savons rien, si ce n'est qu'ils gravaient, ou plutôt faisaient graver par quelque sorcier, un texte plus ou moins long, plus ou moins complet, généralement sur une lamelle de plomb, « car le plomb agit par sa lourdeur... et par sa froideur » (*Dictionnaire des Antiquités*, III, p. 1507), plus rarement sur de l'étain (n° *106*), du bronze (n° *196*), du marbre (n° *122*) ou des objets de terre cuite (n^{os} *103*, *137*).

3. Ce texte renfermait le plus souvent, dûment précisés à la manière d'une adresse, le nom ou les noms des individus dont il s'agissait de se venger ; pour qu'aucune confusion ne fût possible, ce qui eût risqué de paralyser l'effet de l'incantation, on faisait suivre ces noms de celui du maître, de l'épouse ou du mari, du père ou de préférence de la mère, car si l'on peut douter de la paternité, on sait à coup sûr de quelle mère quelqu'un est né ! Le nom est d'une importance si capitale que certaines tablettes ne portent que cette indication. D'autres, en revanche, ne se bornent pas à donner le nom de la victime, mais elles en détaillent complaisamment toute la personne, et n'omettent aucune partie du corps susceptible d'être atteinte par l'opération magique.

4. Le moment auquel cette opération doit trouver son exécution est assez souvent indiqué : *ab hac hora, ab hoc die, ab hoc momento, intra dies septem, intra annum istum, ante mensem Martium*, etc. On demande de plus qu'elle s'accomplisse absolument et sans rémission ; c'est l' « obligamentum » caractéristique de la *defixio*, qui se traduit par des verbes comme *ligare, mandare, commendare, tradere, petere, obligare*, etc. ; par des subjonctifs impératifs : *abducas, cogas, crucies, deponas*, etc. ; par une formule finale enveloppant les noms maudits et les enserrant comme dans un lacet, ainsi que le montrent quelques tablettes africaines ; enfin par des mots incompréhensibles, appelés Ἐφέσια γράμματα ou βάρβαρα ὀνόματα, dans lesquels, selon Maspero (cité par Audollent, *Tab. def.*, p. LXXI), « les syllabes sont choisies de manière à faire sonner la voix qui les énonce et à la porter au loin... Les mots magiques sont composés... sur un plan tel que les intonations successives, au lieu de se contrarier, s'appuient et se développent progressivement jusqu'à donner à la voix du magicien son maximum d'intensité et de puissance, jusqu'à la porter à travers l'espace aux êtres qu'elle doit évoquer ». Ces mots, dont voici quelques échantillons : *abtracati dioti este hypticrati, atracatetracati gallara precata egdarata hehes celata mentis ablata, sarbamisarab, cuigeu censeu cinbeu perfleu...*, etc., ont dû avoir un sens à l'origine, mais ils ont fini par n'être plus que des signes cabalistiques, parce que « l'incantation tend à passer de l'intelligible à l'inintelligible, et à se tranformer en chose magique contenant sa vertu en elle-même » (*Dictionnaire des Antiquités*, III, p. 1519). Ils ont quelque chose d'obligatoire, d'inéluctable, dans leur incompréhensibilité digne de l'aveugle fatalité qu'ils invoquent.

5. Car c'est à la *Necessitas* que s'adressent les hommes qui recourent à la magie, ainsi qu'à des démons, des dieux ou des mânes qu'ils n'implorent plus guère, mais à qui ils commandent. C'est parce qu'ils n'osent pas s'adresser aux dieux supérieurs et bons que les mortels ont recours aux dieux mauvais de l'enfer, aux dieux étrangers, aux démons. Ce ne sont jamais Jupiter ou Junon qui sont invoqués par les clients des sorciers ou par les sorciers eux-mêmes, bien rarement Mercure ou Mars, mais Pluton ou Proserpine, Isis et Osiris, Horus, Anubis, Seth, Asklepios de Memphis, Ber, Hermes trismégiste, et surtout le dieu juif Ιαω, qui « paraît réaliser pour les magiciens l'idée synthétique de la divinité » (*Dictionnaire des Antiquités*, III, p. 1513). Quant aux démons, si nombreux et si étrangement dénommés, il nous suffira de mentionner ici Βαχαχυχ, Ιεκρι, Παρ-

παξιν, Νοκτουκιτ, Βυτυβαχχ; nous renvoyons pour les autres aux index dressés par M. Audollent, *Def. Tab.*, p. 461 et suiv. et à R. Wünsch, *Sethianische Verfluchungstafeln* (1898), p. 82 et suiv.

6. Muni de sa tablette gravée par le sorcier, l'auteur de la *defixio* se glissait secrètement dans des lieux redoutés ou qualifiés d'impurs au point de vue religieux, dans les cimetières notamment, et il introduisait (*componere*) dans un tombeau sa lamelle préalablement roulée par la voie de tuyaux en terre cuite, qu'on établissait parfois afin de permettre aux parents et aux amis du défunt de lui faire parvenir des libations. On a retrouvé en Afrique de ces lamelles arrêtées dans des tubes de ce genre. Parfois l'auteur de *defixiones* réussissait à s'introduire lui-même dans le tombeau et clouait aux parois sa lamelle de plomb. — Il est arrivé, mais plus rarement, qu'on ait découvert des tablettes d'exécration sous des temples, au fond de puits, dans des sources d'eaux chaudes, dans le charnier souterrain où l'on jetait les cadavres des gladiateurs tués dans l'arène.

7. D'après ce qui précède, on peut définir la *defixio* : un message anonyme, adressé à une divinité malfaisante, dans le but d'obtenir aux dépens de quelque adversaire, et « en dehors des moyens naturels, des avantages improbables ou illicites » (*Dictionnaire des Antiquités*, III, p. 1495). Les tombes tenaient ordinairement lieu de dépôts intermédiaires, ou, s'il est permis pour de si anciennes coutumes de s'exprimer d'une façon si moderne, de véritables boîtes aux lettres.

b) LES *TABELLAE* LATINES.

1. Les tablettes d'exécration grecques (à l'exclusion de celles qui ont été trouvées en Attique) et latines ont été réunies en un *Corpus* par M. Auguste Audollent, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand. Le nombre des tablettes latines de ce recueil se monte à 103 ; elles seront désignées dans ce travail par les numéros qu'elles portent dans le recueil de M. Audollent. Depuis 1904, date à laquelle l'ouvrage cité a paru, M. Audollent a publié six nouvelles tablettes latines dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, années 1905, 1906, 1908 et 1910, désignées par nous comme suit : *B.A.* 1905. II ; *B.A.* 1906. I ; *B.A.* 1906. II ; *B.A.* 1908. I ; *B.A.* 1908. II ; *B.A.* 1910. II. — En outre, M. Olivieri, dans les *Studi italiani di filologia classica*, vol. VII (1899), avait

publié quatre tablettes qui ont échappé à M. Audollent ; je les citerai : *Ol.* 1 ; *Ol.* 2 ; *Ol.* 3 ; *Ol.* 4. — Puis M. A. von Premerstein a publié une tablette, trouvée en 1904 à Pettau (Basse-Styrie), dans les *Jahreshefte des Oesterreichischen archäologischen Institutes in Wien*, de 1906, p. 192-198 ; je désignerai cette tablette par *P.* — Il faut citer ensuite les *Laminae litteratae des Trier Amphitheaters*, publiées dans les *Bonner Jahrbücher* de 1910 (fascicule 119, p. 1-12), par Richard Wünsch, le savant qui s'est le plus occupé des textes magiques en général ; six seulement de ces dernières portent un texte intelligible ; j'abrégerai comme suit leurs désignations respectives : *A. T* (= amphithéâtre de Trèves) 12 ; *A. T.* 14 ; *A. T.* 18 ; *A. T.* 19 ; *A. T.* 22 ; *A. T.* 23. — Enfin M. W. Sherwood Fox, dans un supplément de l'*American Journal of Philology* (vol. XXXIII. 1. 1912), a édité cinq nouvelles tablettes magiques visant des personnes nommées Plotius, Avonia, Vesonia, Secunda et Aquillia ; on a appelé ces documents *Johns Hopkins Tabellae defixionum*, du nom de l'Université de Baltimore, qui en a fait l'acquisition ; je les mentionnerai donc sous les abréviations : *J. H. T. Pl. ; J. H. T. Av. ; J. H. T. Ves. ; J. H. T. Sec. ; J. H. T. Aq.* — Nos observations porteront ainsi sur le total assez restreint de 125 inscriptions.

2. Quant à leur origine (un point interrogatif indique que l'origine est peu sûre), ces tablettes peuvent se répartir comme dans le tableau qu'on trouvera sur la page suivante.

Les tablettes d'Afrique, plus nombreuses que celles d'Europe (71 : 54), non seulement proviennent de lieux moins divers et moins éloignés les uns des autres, mais sont dues à un nombre assez restreint d'auteurs ou de sorciers, et présentent dès lors des caractères moins différents.

3. La chronologie de nos textes est difficile à établir. On sait que les pratiques de basse magie, originaires d'Orient, s'étaient répandues en Grèce vers la fin du ve siècle avant notre ère (Audollent, *Def. tab.*, p. cxvii). Pour ce qui concerne l'Italie, elles pénétrèrent en Campanie d'abord, au iie, ou même seulement au i^er^ siècle avant J.-C. ; leur introduction à Rome, puis leur extension sur tout l'empire par l'intermédiaire des soldats et des marchands (R. Wünsch, *Bonner Jahrb.*, 119, p. 12) ne date que de l'époque impériale. Nous savons que dès le milieu du i^er^ siècle de l'ère chrétienne elles pullulaient, au point que des lois très sévères furent alors édictées contre les sorciers, et que Tacite (*Ann.* II. 32 ; XII. 52) dénonçait ceux-ci comme un danger public. L'avènement du christianisme ne paraît pas avoir été capable

tout d'abord d'enrayer le fléau ; cependant, à partir du IVe ou du Ve siècle, on ne trouve plus guère de tablettes imprécatoires.

- EUROPE (54)
  - Autriche (2)
    - Bregenz. *93.*
    - Pettau. *P.*
  - Allemagne (16)
    - Kreuznach. *94-102.*
    - Maar (Trèves). *103.*
    - Trèves. *A. T.* 12 ; 14 ; 18 ; 19 ; 22 ; 23.
  - Angleterre (2)
    - Bath. *104.*
    - Lydney-Park. *106.*
  - France (2) — Charente-Inf. *111/112.*
  - Espagne (1) — Mérida ? *122.*
  - Italie (31)
    - Bologne (?). *Ol.* 1 ; 2 ; 3 ; 4.
    - Étrurie
      - Arezzo. *129.*
      - Pérouse. *130.*
    - Picenum / Marses — San Severino. *131.* / San Benedetto. *132.*
    - Latium
      - Mentana. *133-135.*
      - Minturnes. *190.*
    - Rome — *J. H. T.* Pl. ; Av. ; Ves. ; Sec. ; Aq. (?) ; *137-142 ; 153.*
    - Campanie
      - Calvi Risorta. *191.*
      - Capoue. *195.*
      - Cumes. *196 ; 197 ; 199.*
      - Salerne. *210.*
    - Lucanie. *211.*
- AFRIQUE (71)
  - Carthage (31) — *215-219 ; 303 ; 220-233 ; 243 ; 244 ; 247-255.*
  - Sousse (39) — *263-266 ; B. A.* 1908. I ; II ; *267 ; 304 ; 268-274 ; B. A.* 1905. II ; *275 ; 276 ; B. A.* 1906. I ; *277-284 ; B. A.* 1906. II ; *286-294 ; B. A.* 1910. II ; *295 ; 297.*
  - Constantine (1) *300.*

Les textes que nous étudions se répartissent donc sur un espace de cinq à six siècles, du Ier avant notre ère au Ve après J.-C. La difficulté consiste à déterminer, même approximativement, la date de chacun d'eux. Rien en effet ne l'indique, si ce n'est parfois — et encore n'est-ce là qu'un indice peu certain — un objet daté, médaille ou monnaie, découvert au même lieu, ou

des arguments paléographiques pour lesquels nous devons nous en rapporter aux spécialistes. — Sur ce point, M. Audollent n'est pas toujours conséquent avec lui-même ; les indications données dans le corps de l'ouvrage ne concordent pas absolument avec celles de l'index de la page 556 : ainsi, d'après ce qui est dit à la page 288, les tablettes latines trouvées à Carthage seraient du IIe et du IIIe siècle de l'ère chrétienne ; d'après l'index, elles dateraient du Ier. La tablette qui porte le n° *140* est attribuée au IIe ou au IIIe siècle après J.-C. à la page 199, au IVe dans l'index, et ainsi dans d'autres cas encore.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons sans trop d'arbitraire, et après avoir autant que possible contrôlé la date de chaque tablette en particulier, donner le tableau chronologique suivant, en priant encore le lecteur de se souvenir de l'obscurité et de l'incertitude qui règnent dans ce domaine.

11 Tablettes du Ier s. avant J.-C. (8 de Rome, 3 de Cumes)	*J. H. T.* Pl. ; Av. ; Ves. ; Sec. ; Aq. ; *137 ; 138 ; 139 ; 196 ; 197 ; 199.*
8 Tablettes du Ier s. après J.-C. (1 d'Autriche, 1 d'Angleterre, 6 d'Italie)	*93 ; 106 ; 131 ; 132 ; 190 ; 191 ; 195 ; 211.*
10 Tablettes du Ier-IIe s. ap. J.-C. (toutes d'Allemagne)	*94-103.*
39 Tablettes du IIe s. ap. J.-C. (1 d'Autriche, 2 de France, 1 d'Espagne, 2 d'Italie, 11 de Carthage, 22 de Sousse)	P ; *111/112 ; 122 ; 129 ; 210 ; 225-233 ; 251 ; 253 ; 266 ; B. A.* 1908. I ; II ; *267 ; 304 ; 270 ; 272 ; 273 ; 274 ; B. A.* 1905. II ; *275 ; 276 ; B. A.* 1906. I ; *277-284 ; B. A.* 1906. II.
21 Tablettes du IIe-IIIe s. ap. J.-C. (1 d'Angleterre, 4 d'Italie, 16 de Carthage)	*104 ; 133 ; 134 ; 135 ; 140 ; 215-219 ; 303 ; 220-224 ; 244 ; 247 ; 252 ; 254 ; 255.*
25 Tablettes du IIIe s. ap. J.-C. (3 d'Italie, 4 de Carthage, 17 de Sousse, 1 de Constantine)	*141 ; 142 ; 153 ; 243 ; 248 ; 249 ; 250 ; 263 ; 264 ; 265 ; 268 ; 269 ; 286-294 ; B. A.* 1910. II ; *295 ; 297 ; 300.*
6 Tablettes du IIIe-IVe s. ap. J.-C. (d'Allemagne)	*A. T.* 12 ; 14 ; 18 ; 19 ; 22 ; 23.
4 Tablettes du IVe-Ve s. ap. J.-C. (*d'Italie*)	*Ol.* 1 ; 2 ; 3 ; 4.

Seul le n° *130* m'a paru tout à fait impossible à classer, ce qui n'est d'ailleurs d'aucune importance, puisque cette tablette ne contient que deux noms mutilés et qu'on n'est même pas absolument sûr d'avoir affaire à une *defixio*.

4. La cause de l'imprécation dans les *defixiones* que nous étudions n'est pas toujours connue. Ainsi, pour les tablettes qui suivent, et qui ne contiennent qu'un ou plusieurs noms propres, force nous est de renoncer à la rechercher : *97 ; 99 ; 101 ; 102 ; A. T.* 19 ; *129 ; 130 ; 131 ; 132 ; 137 ; 140 ; 141 ; 142 ; 153 ; 195 ; 196 ; 197 ; 199 ; 210 ; 211 ; 215 ; 263 ; 297 ; 300.*

Les autres peuvent être divisées en quatre types, selon qu'elles ont eu pour mobile l'amour (*amatoriae*), le dépit inspiré par une condamnation ou la crainte d'en encourir une (*iudiciariae*), la vengeance (*in fures*), la rivalité dans les jeux publics (*ludicrae*).

α) L'amour sans espoir, l'amour jaloux, ou le dépit amoureux ont fait vouer aux enfers une amante rebelle ou infidèle, ou un rival, parfois l'une et l'autre, dans les tablettes suivantes : *P. 100 ; 103 ; A.T.* 14 ; *Ol.* 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; *135 ; J.H.T.* Pl. ; Av. ; Ves. ; Sec. ; Aq. ; *138 ; 139 ; 190 ; 191 ; 227-231 ; 264-266 ; B.A.* 1908. I ; II ; *267 ; 304 ; 268 ; 269 ; 270.*

β) La crainte de perdre un procès, ou le dépit de l'avoir perdu, engageaient souvent un plaideur à nuire à son adversaire, en cherchant à l'empêcher, par des moyens magiques, de se faire entendre au tribunal, ou à le faire disparaître : *93-96 ; 98 ; A.T.* 12 ; 22 ; 23 ; *111/112 ; 133 ; 134 ; 216-219 ; 303 ; 220-226.*

γ) Dans le désir de se venger d'un voleur inconnu, on recourait à la magie afin de l'atteindre grâce à l'omniscience démoniaque. En ce cas, le nom ne pouvant être indiqué, l'on précisait l'objet volé, ou les circonstances du vol, ce qui devait suffire à identifier le coupable : *104 ; 106 ; 122.*

δ) Les jeux de cirque, enfin, excitaient à ce point la passion des spectateurs qu'ils n'hésitaient pas à demander aux puissances occultes la mort d'un gladiateur ou d'un cocher antipathiques, ou la défaite de la faction rivale. Les tablettes suivantes visent des gladiateurs (*Gallicus*, *Tziolus*, *Maurussus*, etc.) : *247-255.*

Celles-ci réclament l'échec de chevaux de course et de cochers : *A.T.* 18 ; *232 ; 233 ; 243 ; 244 ; 272-274 ; B.A.* 1905. II ; *275 ; 276 ; B.A.* 1906. I ; *277-284 ; B.A.* 1906. II ; *286-294 ; B.A* 1910. II ; *295.*

c) LANGUE ET STYLE.

1. La magie de la *defixio* est d'origine grecque ; aussi ne faut-il pas s'étonner de rencontrer, dans 29 de nos tablettes latines, des traces de cette origine.

C'est ainsi que la partie proprement magique, donc inintelligible, les Ἐφέσια γράμματα, est souvent écrite en caractères grecs, et il paraît bien qu'on attribuait une puissance toute spéciale à l'emploi de l'alphabet grec. Voir les tablettes : *218 ; 227 ; 233 ; 243 ; 244 ; 251 ; 266 ; 275 ; 292.*

Sur d'autres tablettes, ce sont les noms des démons invoqués qui sont écrits en grec : Τραβαζιαν, Νοχθιριφ, Βιβιριξι, Ρικουριθ, etc., etc. : *230 ; 250 ; 255 ; 264 ; 286 ; 290 ; 291 ; 293 ; 294.*

Parfois des mots grecs intelligibles, tels que : ἤδη ἤδη, ταχὺ ταχύ, βίος θάνατος, se trouvent mélangés au texte latin : *140 ; 248 ; 295.*

L'élément grec, dans une tablette latine, peut prendre des proportions plus considérables, comme dans le n° *253.*

De plus, l'une des faces de la lamelle peut être rédigée en grec, et l'autre en latin : *249.*

Enfin, il existe des tablettes en langue latine, écrites entièrement en caractères grecs : *231 ; 252 ; 267 ; 269 ; 304 ; 270.*

L'emploi du grec était cependant loin d'être général, puisque, sur 125 inscriptions, 29 seulement contiennent des mots grecs ou écrits en lettres grecques ; il est à remarquer aussi qu'une seule tablette trouvée en Europe, celle de Rome qui porte le n° *140* et date du IIe ou du IIIe siècle de notre ère, contient des mots grecs, écrits d'ailleurs en caractères latins. Toutes les autres tablettes qui offrent la particularité en question proviennent de Carthage ou de Sousse, ce qui nous permet d'inférer que l'emploi du grec ou des caractères grecs était plus particulier aux sorciers d'Afrique, « terre bilingue », selon Pieske, *De tit. Afr. Lat. s. qu. morph.*, p. 9, qui renvoie à Audollent, *Carthage romaine*, Paris, 1901, p. 701 ; W. Thieling, *Der Hellenismus in Kleinafrika*, Leipzig, 1911.

2. Caractérisons déjà ici dans ses grandes lignes l'aspect du latin des textes imprécatoires, ce que, faute d'un terme plus approprié, nous nommerons le style de ces tablettes.

Ce qui frappe à première vue, c'est leur caractère d'extrême vulgarité. On n'a, à coup sûr, jamais étudié de collection de textes plus dépourvus de toute aspiration littéraire et de tout

souci de correction. C'est qu'aussi seuls des individus des dernières couches sociales pouvaient se livrer à des pratiques si obscures et si viles. La société évoquée devant nous par les tablettes d'Afrique, par exemple, comme le remarque M. J. Toutain (*les Cultes païens dans l'Empire romain*, t. II, *les Cultes orientaux*, p. 217), se composait avant tout d'esclaves et d'affranchis, de gladiateurs, etc., qui sont rarement désignés autrement que par un *cognomen*.

Ce bas peuple, dénué de toute culture, écrit, — ou fait écrire par ceux qui le peuvent — comme il parle, d'une façon essentiellement affective, avec des lourdeurs, des répétitions, des incohérences et des obscurités. Aucune recherche d'élégance ou seulement de netteté : une réclamation brutalement exprimée, une sommation souvent peu intelligible, voilà ce que sont la plupart des *defixiones*. Quelques exemples l'illustreront dès le seuil de ce travail.

L'insistance de la réclamation se manifeste souvent par de lourdes répétitions : *perducas ad domus tartareas intra dies septe perducas ad domus tartareas Maurussun quem peperit Felicitas intra dies septe* **250**. a. 11-14 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; ce ne sont point là de simples dittographies, comme le pense Wünsch, mais des répétitions caractéristiques du langage populaire. De même : *neque ursu neque tauru singulis plagis occidat neque binis plagis occid(a)t neque ternis plagis occidat tauru ursu* **247**. 16-18 (Carthage, II-IIIe s. ap. J.-C.).

Parfois on répète l'antécédent devant le pronom relatif : *obligate illis equis pedes ne currere possint, illis equis quorum nomina hic scripta et demandata habetis* **295**. 11-15 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

La vulgarité de ces documents se manifeste encore par des pléonasmes très fréquents et un abus extraordinaire de termes synonymes. Il serait aisé d'en multiplier les exemples ; nous nous bornerons aux suivants : *te rogo oro obsecro* **122**. 4 (Merida?, IIe s. ap. J.-C.) ; — *quisquis mihi imudauit inuolauit minusue fecit eas res* (ibid., 6-8) ; — *demando deuoueo desacrifico* **129**. b. 1-4 (Arezzo en Etrurie, IIe s. ap. J.-C.) ; — *uti uos eum interemates interficiates* (ibid., 9-11) ; — *nec loqui nec sermonare* **139**. 2-3 ; 5-6 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; — *facias illos mutuos muturungallos mutulos* **219**. a. 8-10 (Carthage, II-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *amante aestuante amoris et desideri mei causa* **230**. a. 4 ; 7-9 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *occidite exterminate uulnerate Gallicu* **247**. 1-4 (ibid., IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *apsumatis desumatis consumatis cor membra...* **250**. a.

23-24 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *mextum tristem* (ibid., b. 4) ; — *uratur frigat... ardeat Vettia 266*, 20-21 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *crucies ocidas... ocidas collida(s) neque spiritum illis lerinquas 286*. b. 5-6 ; 8-10 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *premas depremas hocidas quinto depremas B. A.* 1910. II. a. 3-5 (ibid.) ; — *nec nemo 221*. 7 (Carthage, II-IIIe s. ap. J.-C.).

La répétition d'adverbes tient lieu parfois de superlatifs : *iam iam cito cito 229*. 14-15 ; *247*. 19-20 (Carthage, IIe-IIIe s.).

L'incorrection grammaticale et syntaxique est parfois poussée à un tel degré qu'il en résulte une quasi-impossibilité de comprendre. Il suffira, pour s'en convaincre, de lire la *defixio* qui porte le n° *106 : Deuo Nodenti. Silulanus anilum perdedit demediam partem donauit Nodenti. Inter quibus nomen Seneciani : nollis pe(r)mittas sanitatem donec perferat usque templum Nodentis* (Lydney-Park, Gloucestershire, Ier s. ap. J.-C.). Cela signifie probablement qu'un certain Silvulanus offre au dieu Nodens la moitié de la valeur d'une bague qui lui a été enlevée, à la condition de frapper de maladie le voleur, jusqu'à ce qu'il la rapporte ; Silvulanus soupçonne, parmi plusieurs voleurs possibles, un personnage répondant au nom de Senecianus.

Autres exemples : *Danae ancilla noicia Capitonis hanc ostiam acceptam habeas et consumas Danaene. Habes Eutychiam Soterichi uxorem 138* (Rome, Ier s. avant J.-C.). — *Locus capillo ribus expectat caput suum 210* (Salerne, IIe s. ap. J.-C.).

Ces spécimens suffiront à caractériser le style général des inscriptions que nous nous proposons d'étudier. Que ces tablettes sont d'une importance toute particulière pour la connaissance du latin parlé par le peuple, source des langues romanes, c'est ce que nous voudrions encore faire ressortir.

d) Importance des tablettes d'exécration latines.

On distingue généralement deux latins, le latin classique et le latin vulgaire. C'est manière de parler, car il ne peut s'agir que de deux aspects de la même langue, dont le premier n'est connu guère que par des textes littéraires ; or on sait aujourd'hui qu'on doit envisager la langue littéraire uniquement comme un langage spécial, plus logique, plus intellectuel que la langue usuelle, expression de la vie (Ch. Bally, *Le langage et la vie*, Genève, 1913, p. 50) ; on ne peut donc prétendre connaître la *langue latine* pour l'avoir étudiée chez les bons auteurs seulement.

C'est en dehors d'eux qu'il faut chercher la langue parlée.

Mais les sources sont extrêmement rares et sujettes à être discutées : le roman de Pétrone, par exemple, présente une caricature et ne doit pas être utilisé sans méfiance ; dans les inscriptions, dont l'objet est généralement sérieux, nous avons les pensées des petites gens, mais leur style s'est élevé pour l'occasion, et d'ailleurs les lapicides se servaient de formules toutes faites. Chez les auteurs postérieurs, il faut faire tout d'abord la part de la critique de textes ; puis, si méprisants qu'ils soient parfois de l'art littéraire, ce n'en est pas moins de la langue écrite, différente de la langue journalière, que nous trouvons chez eux. Enfin, certaines œuvres qui seraient intéressantes datent du VIe ou du VIIe siècle, c'est-à-dire d'une époque où les idiomes barbares avaient commencé à pénétrer la langue de l'Empire et à y introduire des nouveautés de grammaire, de syntaxe ou de vocabulaire étrangères à l'évolution purement latine.

Il en est tout autrement de nos tablettes ; nous y trouvons non seulement les pensées de personnages de basse extraction, mais aussi leur langue et leur style, langue de tous les jours, style spontané de gens sans aucune culture, tout cela entaché d'incorrection et de grossièreté, et réduit, il est vrai, à des pratiques de sorcellerie. Mais c'est là du latin parlé, dénué de tout caractère littéraire, qui, s'il est parfois difficile à déchiffrer, n'a du moins pas été normalisé par des copies et des éditions postérieures ; il n'est point traditionnel à la façon de la langue des lapicides, et, antérieur aux grandes invasions, il ne comporte pas l'oubli de la langue commune par submersion barbare.

L'étude que nous présentons, en dernière analyse, n'est pas celle d'un idiome distinct, ni d'une « langue » distincte, mais d'un langage spécial, représentatif plus que tout autre de la langue parlée dans l'Empire romain à l'époque de la civilisation, donc d'un indiscutable intérêt linguistique, tant pour le latin que pour le roman. Il est regrettable seulement que des textes du genre des tablettes d'exécration ne soient ni plus nombreux, ni plus étendus.

Nous examinerons ce latin d'abord au point de vue des sons ; puis, successivement, à celui de la déclinaison et de la conjugaison ; de la formation des mots, de l'évolution de leur sens ; enfin de la construction. De là cinq grandes divisions : I. *Phonétique ;* II. *Morphologie ;* III. *Formation des mots ;* IV. *Vocabulaire ;* V. *Syntaxe.*

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE

La plus importante des parties mentionnées ci-dessus est la phonétique. Nous verrons en effet, que c'est l'altération de la prononciation qui a, pour une bonne part, déterminé les changements morphologiques et syntaxiques.

C'est aussi la plus délicate à traiter, celle qui présente le plus de problèmes épineux. En effet, pour étudier les sons du latin qui nous occupe, nous ne disposons que d'inscriptions rudimentaires, originales il est vrai, mais d'une lecture souvent difficultueuse. Aussi, pour ne pas encourir le reproche de tirer des conclusions fantaisistes, avons-nous pris un soin extrême de vérifier chacune de nos constatations par la comparaison avec d'autres textes épigraphiques, moins vulgaires, mais présentant plus de sûreté.

I. VOCALISME.

1. Voyelles.

a) *A*.

La voyelle *a* s'est montrée plus réfractaire aux altérations que la plupart des autres voyelles. Dans les inscriptions d'Espagne, M. Carnoy (*Latin d'Espagne*, p. 17) n'a relevé que deux passages de *a* à *e* ; de même, M. Pirson n'a trouvé dans celles de la Gaule (*Inscr. lat. de la Gaule*, p. 1-2), que deux cas d'altération qui, au surplus, concernent des noms propres. Les tablettes d'exécration n'en offrent qu'un seul, et encore faut-il se demander s'il n'est point imputable à une simple faute de graveur : *indices exsenγium animarum 251*. II. 13 (Carthage, n^e^ s. ap. J.-C.).

b) *E*.

I. *ĕ*.

1. *ĕ* > *i*.

a. Il est relativement très rare de trouver *i* à la place d'un *ĕ*

de la langue classique ; les exemples que fournissent nos tablettes semblent tous dus à des causes spéciales :

α) *Euginis 233.* 12 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.). Il semble que l'*i* intérieur représente un cas d'apophonie. Il est permis de supposer, en effet, que l'accent d'intensité qui a remplacé vers la fin de l'Empire l'accent musical, ait produit des effets analogues à ceux de l'intensité initiale dans le latin prélittéraire, effets dont le principal était précisément l'apophonie des brèves intérieures.

β) *eni*[*ca*]*te Ol.* 3 (Bologne, IVe-Ve s. ap. J.-C.). Ici deux possibilités sont à envisager. En effet, sous l'influence de l'intensité initiale prélittéraire, *énĕcare* aboutissait régulièrement à *énĭcare*. Cet *enicare* pouvait se maintenir dans le parler populaire, alors que, dans la langue littéraire, il a été remplacé par *enecare*, refait sur le simple *necare*. Mais il se pourrait aussi que la forme normale au point de vue des lois phonétiques eût complètement disparu, et que *enicate* fût une innovation postérieure, comparable à *sinatus* pour *senatus* (cf. App. Probi *senatus non sinatus ALL.* XI, p. 310). En ce cas, l'évolution *ĕ* > *i* serait due, non plus à l'intensité initiale, mais à l'accent d'intensité qui avait succédé à l'accent musical du latin classique et qui en gardait la place ; il faudrait alors poser : *enecáte* > *enicáte*.

γ) *uitucolu* (=*uertucolum*, selon l'explication de M. Niedermann, *Wochenschr. f. klass. Philol.* 1906, p. 965) *190.* 8-9 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.). *Vertucolum* aurait passé à *uetucolum*, *r* devant occlusive étant faiblement articulée et, partant, sujette à tomber (v. plus loin, II, *C*, 1). *i* au lieu de *e* serait une innovation postérieure comme dans l'exemple précédent.

Il est à noter, au surplus, que, d'après des expériences de phonétique instrumentale : 1°) une voyelle s'abrège à proportion que le groupe auquel elle appartient devient plus long (p. ex. l'*a* dans fr. *habituellement* a une durée moindre que celui de *habit* ; cf. Rousselot et Laclotte, *Précis de prononciation française*, p. 89 ; Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*, p. 180) ; 2°) une voyelle est d'autant plus courte, toutes proportions gardées, qu'elle comporte une fermeture buccale plus grande, et, inversement, plus une voyelle devient brève, plus elle tend à se fermer (Jespersen, *o. c.*, p. 181).

L'*ĕ* de *uĕrtucolum* avait donc une durée moindre que celui de *uĕrto*, et, du même coup, il avait une prononciation plus fermée ; il se rapprochait dès lors de *i*, et nous comprenons qu'à l'occasion il ait été transcrit par *i*.

δ) *omni ursu perdat 253.* 19-20 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

Si, comme le pense M. Audollent, *omni ursu* est pour *omnem ursum*, et non pour *omnis ursos* (ce qui nous paraît plausible), on pourrait assimiler le cas du *i* de *omni* à celui de *abias*, *ualiat*, etc. que nous allons examiner; les mots *omni* et *ursu* étant étroitement liés, il y aurait passage de *ĕ* à *i* devant voyelle en *sandhi*.

Remarque. — *Martialim 220*. a. 5 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) n'est peut-être pas à ranger parmi les altérations phonétiques. Il s'agirait ici d'un accusatif de thème en *-i* que nous examinerons dans la morphologie (I, 1, *c*).

b. En revanche, le passage de *ĕ* à *i* en hiatus est un phénomène extrêmement fréquent dans la latinité vulgaire et postérieure (cf. Schuchardt, *Vok.*, I, p. 470 et suiv. ; Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 114 ; Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 23 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 47 ; Carnoy, *Lat. d'Espagne*, p. 38-40 ; Hoffmann, *de titulis*, p. 59).

Voici les exemples fournis par nos tablettes : *polliciarus* (= *pollicearis*) *I. H. T.* Pl. 13 ; Sec. a. 10 ; Aq. 12 (Rome?, Ier s. avant J.-C.). Ce sont sans doute les plus anciens exemples que l'on connaisse du passage de *-ea-* à *-ia-*. M. Meillet (*Bullet. Soc. de Ling.*, n° 60, p. LXII-LXIII) fait remarquer que « la prononciation courante n'est sans doute notée ici que parce que le mot diffère de la forme classique à un autre point de vue ; *doleat*, dont la forme grammaticale concorde avec la forme classique, est toujours écrit avec *e* ». Comme en osque *-ea-* a toujours abouti à *-ia-*, et qu'en ombrien le *e* du groupe *-ea-* était extrêmement fermé, M. Meillet se demande en outre si la graphie *polliciarus* ne trahit pas une influence dialectale, car la terminaison *-rus* n'est pas non plus romaine.

Le fait que le passage de *ĕ* à *i* en hiatus ne se rencontre sur aucune autre tablette d'exécration trouvée en Europe est sans doute dû au hasard, car ce phénomène était général ainsi que l'attestent les langues romanes et les *grafitti* de Pompeï (cf. F. C. Wick, *La fonetica delle iscrizioni parietarie Pompeiane*, Napoli, 1905, p. 13 et suiv.). Les tablettes d'Afrique offrent de nombreux exemples : *ualiat 223*. a. 16 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *abias* (= *habeas*) *228* a. 6 ; b. 6 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *interania 250*. a. 24 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *exiat* ibid., b. 15 ; — *ampitiatri*, ibid., b. 7, 16 ; — *ampitzatru* (= *ampitiatru* < *amphitheatrum* voy. II, *C*, 1) *253*. 17. 42. 56 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — καβια (= *cauea*) *252*. 12 (ibid. II-IIIe s. ap J.-C.) ; — αβιατ *270*. 9 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Niofitianu* (= *Neophytianus*) *279*. 4 (ibid.) ; — *Capriolu(s) 284*. 14 (ibid.) ; — *Aliatore* (= *Aleatorem*) ibid., 16 ; *B. A.* 1906. II. 17. 34 (ibid.).

Ce phénomène est corroboré parfois par des graphies inverses (Schuchardt, *Vok.*, II, p. 37 et suiv. ; App. Probi, *ALL.* XI, pp. 302, 310, 318) ; une tablette de Carthage en porte un exemple : *perficeatis 247*. 19 (IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

2. *ĕ* > *o*.

En regard d'un *ĕ* de la langue littéraire, les tablettes d'exécration offrent *o* :

α) Dans *auosaria*, *auosarius 133*. 4. 5 (Mentana dans le Latium, IIe-IIIe s. ap. J.-C.). Ce sont les formes archaïques et dialectales de *aduersaria*, *aduersarius*, qui se sont maintenues dans le langage populaire (Schuchardt, *Vok.*. I, p. 53 ; Hoffmann, *de titulis*, p. 50 ; Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, p. 111 et suiv.).

β) Dans *uostrum 129*. a. 9-10 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C). Ici, l'on peut se demander s'il s'agit de la forme archaïque *uoster*, devenue *uester* en latin classique, qui aurait survécu dans le sermo plebeius, ou si *uoster*, dans le latin vulgaire de l'Empire, est un néologisme dû à l'influence analogique *noster*. A en croire MM. Meyer-Lübke *Grundriss de Gröber*, I, p. 466 et Pieske, *De tit. Afr. Lat. s. qu. morph.*, p. 36, la seconde de ces explications serait plus plausible. Quoi qu'il en soit, c'est *uoster* et non *uester* qui est à la base des formes romanes : sard. *bostra*, esp. *vuestro*, prov. *vostre*, fr. *vôtre*, roum. *vostru*, ital. *vostro* (Gröber, *Substrate*, *ALL.* VI. p. 148).

γ) Dans *iocur 190*. 9 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.). Cette forme, blâmée par l'Appendix Probi (*ALL.* XI, p. 313), n'est pas isolée (cf. Neue-Wagener, *Formenl.*, I, p. 837). Le rapport avec le classique *iecur* est malaisé à définir. Devant un *c* initial de syllabe *e* était devenu *o* à la fin de la République, mais sous quelle influence ? D'après M. Sommer (*I. F.* XI. p. 34 ; *Handb.* p. 114), l'origine de cette transformation serait dialectale ; M. Ernout, *o. c.*, p. 44-45, n'est pas de cet avis : « Il peut s'agir tout aussi bien, dit-il, d'une assimilation qui se serait développée sporadiquement à Rome. »

δ) Dans *Eupropete* (= *Euprepetem*) *279*. 6 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; cf. *C. I. L.* VIII. 3357. Nous sommes ici en présence d'un cas de dissimilation *ĕ* — *ĕ* > *o* — *e* ; la dissimilation inverse apparaît dans *seror* pour *soror* (cf. *seroribus C. I. L.* II. 515 ; *serori C. I. L.* II. 5342 ; III, 3174 ; Meyer-Lübke, *Grundriss de Gröber*, I, p. 470 ; Carnoy, *Lat. d'Espagne*, p. 100-101).

ε) Dans *m*[*o*]*nimont*(*o*) *112*. 6 (entre Villepouge et Chagnon, département de la Charente-Inférieure, IIe s. ap. J.-C.). C'est un cas d'assimilation, mais qui n'est pas exactement comparable à

Modorati ou *ropositorium*, cités par Hoffmann, *de titulis*, p. 59 ; dans notre exemple, en effet, c'est la voyelle tonique qui a été altérée ; il se pourrait que ce ne fût qu'une simple faute du graveur « hanté par la voyelle de la syllabe suivante » (Carnoy, *o. c.*, p. 101.)

II. *ē*.

Déjà des grammairiens anciens comme Servius in Don. *G. L.* IV, 421, 17 (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 24 ; Sommer, *Handb.*, p. 61), ont remarqué que le timbre de l'*ē* se rapprochait de celui d'*i*, et la confusion de ces deux sons dans les langues romanes est là pour confirmer leur observation. Cette confusion semble s'être opérée d'assez bonne heure (cf. Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 106 et suiv. ; Haag, *Fredeg.*, p. 842 et suiv., p. 854 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 2-5 ; Carnoy, *Lat. d'Espagne*, p. 20 (deux exemples seulement, à part les noms grecs) ; Hoffmann, *de titulis*, p. 56 ; Diehl, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 161).

Dans un seul exemple de nos tablettes le passage de *ē* (c'est-à-dire de *ę*) à *i* concerne la syllabe tonique : *uisica 190.* 11 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

L'évolution de *ē* à *i* en position finale est attestée par les exemples suivants : *ungis J.H.T.* Pl. 37 ; Av. a. 35 ; Ves. a. 37 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — *natis* (ibid.) ; — *uncis* (= *ungues*) *135.* a. 2. b. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *natis* ibid. a. 4 ; — *febris 140.* 8 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *tortionis* ibid. 9 ; — *palloris*, ibid. ; — *obbripilationis*, ibid. 10.

Dans les exemples *ungis*, *natis*, *febris* on pourrait être tenté de voir des accusatifs pluriels normaux de thèmes en *-i*, mais cette explication serait contredite par des formes, comme *tortionis*, *palloris*, *obbripilationis* et d'autres, ainsi p. ex. celles qu'on lit sur le monument d'Ancyre (Bücheler-Havet, *Précis de la Décl. latine*, p. 95), qui se rattachent à des thèmes consonantiques et qui semblent bien attester que *ungis*, *natis*, *febris* procèdent phonétiquement de *ungēs*, *natēs*, *febrēs*.

La tablette de Rome qui porte le n° *140* ne renferme qu'un accusatif pluriel en *-es* : *sudores 140.* 9.

L'évolution de *ē* en *i* est aussi phonétique dans : *Helenis* (= *Helenes*, voy. Morph., I, 1, *a*) *222.* a. 1 Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Euginis 233.* 12 (ibid., IIe s. ap. J.-C.). Il s'agit ici d'un η grec qui, à cette époque, était déjà devenu *i* dans la bouche des populations grecques ; cf. Löfstedt, *Philol. Komment. zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 95 : « Das Wort *ascitis*, plur. *ascites* kommt in der Peregr. 6 mal vor, und zwar immer mit *i* in der Paenultima. Nun wissen wir ja, dass griech. η. zu dieser Zeit

schon längst einen *i*- Laut bezeichnete, und *ascitis*, ist mithin die phonetisch richtige Form. » V. aussi Schuchardt, *Vok.*, I, p. 226-242 ; Meisterhans-Schwyzer, *Gramm. d. attischen Inschriften*, Berlin, 1900, p. 19 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 4.

Remarques. — I. M. Audollent pense que : *ninquet 303*. II. 8 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) est pour *nē quid*, supposition qui pourrait, à la rigueur, être appuyée par la comparaison de l'espagnol *ninguno* < *nec unus* (Schuchardt, *Vok.*, I, p. 115). Mais le passage en question est trop obscur pour qu'il soit possible de rien affirmer de précis.

II. *ni* (= *nē*) *J. H. T.* Pl. 4 5, etc. (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) n'a rien à voir avec le processus phonétique *ē* > *i*. C'est une ancienne forme, conservée dans le latin vulgaire de nos tablettes, comme tant d'autres et qui procède d'un indo-européen **nei* (peut-être *ne* suivi de la particule *-ī* qu'on trouve dans le grec οὐτοσ-ί) ; le sens de ce *nī*, selon Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 702 et 704, Sommer, *Handb.*, p. 62, est identique à celui de *non* ou de *ne*.

Pour la graphie *nei*, *J. H. T.* Pl. 34 ; Av. a. 43 ; b. 2; Ves. 27, voir plus loin, p. 20.

c) *I.*

I. *ĭ*.

ĭ est très souvent transcrit par *e* dans les textes vulgaires, indépendamment de sa position dans le mot (cf. Schuchardt, *Vok.*, II, p. 1 et suiv. : Bonnet, *Greg. de Tours*, p. 127 et suiv. ; Haag, *Fredeg.*, p. 844-845 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 32 et suiv. ; Carnoy, *Lat. d'Espagne*, p. 20 et suiv. ; Hoffmann, *de titulis*, p. 61 ; Diehl, *Vulgärlat. Inschr.*, Index, p. 161 ; Sommer, *Handb.*, p. 62). En effet, *ĭ*, au contraire de *ī*, a eu de tout temps un timbre ouvert qui paraît avoir été particulièrement accusé dans le latin vulgaire de l'Empire.

Dans nos tablettes, nous relevons :

α) en position tonique libre : *tricepitem J.H.T.* Pl. 14 (Rome , Ier s. avant J.-C.). Ici, il n'est pas absolument évident que nous ayons affaire à un phénomène d'ordre phonétique, car on pourrait, avec M. Vendryès (*Revue de Philologie*, 1912, p. 204), considérer l'*e* intérieur de *tricepitem* comme analogique du nominatif *triceps*. Cette action analogique pourrait avoir été favorisée par le fait que la succession des trois *i* dans *tricipitem*, et même de quatre au génitif *tricipitis*, devait paraître choquante (A. Meillet, *Bullet. de la Soc. Ling.*, n° 60, p. lxi) ; — *deme-*

diam **106**. 4 (Lydney-Park., Ier s. ap. J.-C.); — *deteneas* **233**. 30 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *depremite* **250**. b. 17 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *depremas* **289**. b. 19 ; *B. A.* 1910. II. a. 3.5 (Sousse, même époque).

Ces quatre dernières formes pourraient être expliquées, à meilleur droit peut-être, par le phénomène de la « recomposition » (cf. M. Niedermann. *Ueber einige Quellen unserer Kenntniss des späteren Vulgärlateinischen*, p. 331 et suiv.). Elles auraient été refaites sur les mots simples *medius*, *teneo*, *premo*.

Incletu(m) **295**. 15. 19. 22 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.).

β) en position tonique entravée : *ell[a]* (= *illa*) **104**. 3 (Bath, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Antestia* **131**. 1 (San Severino dans le Picenum, Ier s. ap. J.-C.) ; *Antestia* est peut-être une forme analogique refaite sur *ante* ; — *elud* (= *illud* ?) **190**. 14 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Corentu* (= *Corinthus*) *B.A.* 1906. II. 18, 35 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

γ) en position protonique ou posttonique : *perdedit* **106**. 3 (Lydney-Park, Ier s. ap. J.-C.) ; — *interemates* **129**. b. 10 (Arezzo en Etrurie, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Felicissema* **131**. 6 (S. Severino, Ier s. ap. J.-C.); — *femena* **190**. 11 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Caledum* **199**. 1. 2 (Cumes, Ier s. avant J.-C.) ; — *ueturia* (= *uitoria* pour *uictoria* ?) **222**. a. 15 (Carthage, II-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *obblegate* **268**. 1 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

Parmi ces derniers exemples, je n'hésite pas à ranger *perdedit* parmi les formations analogiques ; *obblegate* et *interemates* pourraient également être des formes refaites, la première, faussement d'après *collego* que le latin vulgaire substituait généralement à *colligo* (sous l'influence de *lego*) ; la seconde sur le simple *emo*, avec lequel, il est vrai, elle n'avait plus aucun rapport de sens.

δ) en position finale : *interemates* **129**. b. 10 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.) ; — *interficiates* ibid., b. 11 ; — *Malcio Nicones* **135**. a. 1 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; nous verrons, Morph., I, 1, *a*, que *Nicones* est bien pour *Niconis*, et non le génitif d'un nom féminin *Nicone*, *Nicona* ; — *mares* **140**. 17 (Rome, II-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *h(a)betes* **190**. 2 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *sactitates* ibid. 2 ; — *possent* **233**. 32 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; cet exemple est douteux, car il se pourrait que l'imparfait *possent* se soit substitué au présent *possint* ; — *ninquet* (= *ne quid*? v. p. 18) **303**. II. 8 (ibid.).

Remarque. — *disfrangantur* **275**. 31 ; **276**. 23 ; **279**. 12 ; **280**.

12-13 ; *281*. 12-13 ; *282*. 26 ; *B. A.* 1906. I a. 13-14 ; 17-18 (Sousse, Ier s. ap. J.-C.), pour *disfringantur*, est, cela va de soi, aussi une forme « recomposée », voy. IIIe Part., II, 2.

II. *ī*.

1. Comme il n'y a pas de voyelle plus fermée que *ī*, cet *ī* ne peut se confondre avec aucune autre voyelle. Dès lors, il a persisté, abstraction faite de l'effacement de la quantité, jusque dans les langues romanes (Sommer, *Handb.*, p. 63).

Dans quelques cas isolés, pourtant, nous le voyons transcrit par *e*, à savoir : *deuo* (= *dīuo*) *106*. 1 (Lydney-Park, Ier s. ap. J.-C.) ; — *demediam* ibid. 4 ; cf. App. Probi *dimidius non demedius ALL.* XI. p. 322 ; — *traspecti* (= *transfīxi*? v. Morph., III, *b*) *112*. 4 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; — *nesu* (= *nīsum*) *134*. a. 7 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Praesetetium* (< *Praeseticium 140*. 5. 16-17 issu de **Praesteticius* par une dissimilation que nous verrons, II, *E*) *140*. 17-18 (Rome, IIe-IIIe ap. J.-C.) ; — *cupede* (= *compedi*) ibid. 15.

Ces exemples paraissent être la contre-partie de *uisica* pour *uēsica*.

Remarque. — *Atquesitore 280*. 6 ; *281*. 6 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ne représente pas *Atquīsitorem*, mais la forme recomposée *Atquaesitorem*.

2. La diphtongue *ei* qui, dès le IIe siècle avant notre ère, avait abouti à *ī*, reparaît par la suite dans l'orthographe ; on transcrit même souvent par *ei* tout *ī*, quelle que soit son origine, c'est-à-dire qu'il s'agisse d'un *ī* provenant de la diphtongue *ei* ou d'un *ī* primitif (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 279 et suiv. ; J. Marouzeau, *La graphie ei = ī dans le palimpseste de Plaute*, Mélanges Chatelain, p. 150 ; Hoffmann, *de titulis*, p. 64-65 ; Sommer, *Handb.*, p. 73). Nous relevons des exemples de ce genre dans quelques tablettes du Ier siècle avant notre ère :

sei J.H.T. Pl. 16 ; Av. a. 16 (Rome ?) ; cf. *C.I.L.* I. 33 ; 196. 28 ; 571 ; 603 ; IV. 64 ; 1196 ; 2430 ; 4971 ; 4972 ; V. 2866 ; VI. 32272 (23 ap. J.-C.) ; Plaute, *Mén.* 239 ; 241 ; — *seic* ibid. Pl. 40 ; Av. a. 39 ; Sec. b. 36 ; *139*. 3.9 ; cf. *Carm. epigr.* 429.6 ; 967. 968 (Rome) ; — *seiue* ibid. Pl. 2.38 ; Av. a. 2. 11.36 ; Ves. a. 2.12.38.39 ; Sec. a. 1.9 ; Aq. 9.34 ; *196*. 3 (Cumes) ; cf. *C.I.L.* VI. 22625 ; — *nei* ibid. Pl. 34 ; Av. a. 43. b. 2 ; Ves. a. 27 (mais *ni* Pl. 4.5.26.28. etc.) ; — *sueis* ibid. Pl. 5 ; cf. *C.I.L.* III. 7117 ; VI, 15676 ; — *deicere* ibid. Pl. 2 ; Av. a. 2 (mais *dicere* Pl. 26) ; — *eimferis 137*. 1 (Rome) ; — *quei 139*. 11 ; — *tibei* ibid. 13 ; — *nisei 197*. 3 (Cumes) ; cf. *C.I.L.* VI. 35887 = *Carm. epigr.* 1532 ; — *infereis 199*. 6 (ibid.).

Il ne faudrait pas assimiler à ces graphies archaïsantes les deux suivantes : δορμειρε *267*. 20 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — ουειδερετ *304*. b. 2 (ibid.). Ici, il s'agit d'une habitude de l'orthographe grecque de transcrire le son *ī* par ει (Meisterhans-Schwyzer, *Grammatik d. attischen Inschriften*, p. 38).

d) *O*.

I. *ŏ*.

Tandis que *ō* tendait vers *ū*, *ŏ* gardait son timbre primitif (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 35 ; Sommer, *Handb.*, p. 64 et suiv.). Nos tablettes offrent cependant un exemple de *ŏ* passé à *u* : *cupede* (= *compedī*) *140*. 15 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

Remarque. — Il faut se garder de croire à une évolution phonétique *ŏ* > *i* dans les formes : *comdi 98*. 2 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *quomodi 111*. 7 ; *112*. 1-2. 5.6 (mais *quomodo*, *111*. 4) (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; — *quomodi 222*. a. 9 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.). L'*i* final semble dû à l'analogie de *eiusmodi*, et subsidiairement de *uti*, *sicuti*, *ueluti*.

II. *ō*.

Ainsi que nous l'avons dit, *ē* tend à se confondre avec *i* ; parallèlement, et pour des causes identiques, *ō* se confondra avec *u* ; en effet, *ē* et *ō*, après la disparition des différences de quantité, conservaient tous deux leur timbre fermé : *usure* (= *uxōrem*) *Ol.* 1. 14 (mais *usore* ibid. 3.6) (Bologne ?, IVe-Ve s. ap. J.-C.), cf. *C.I.L.* V. 5416 ; — *profucate* (= *profōcate* pour *praefocate*, v. IIIe Part., II, 4) *Ol.* 3.4 (ibid.). On peut se demander, d'ailleurs, si *profucate* sort de *profōcate* ou si nous sommes en présence d'un fait d'apophonie, produite par l'intensité initiale de l'ancien latin. Le verbe en question, en effet, se rattache à *fauces* dont l'*au* passait phonétiquement à *ū* en syllabe intérieure (cf. *causa* : *accūsare*) ; — *serutinas 140*. 10-11 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *frute* (= *frōntem*) *190*. 7 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *ueturia* (= *uictōria ?*) *222*. a. 15 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

Cette confusion entre *ō* et *u*, qui faisait orthographier par ex. *dominus* l'acc. plur. *dominos*, pouvait donner lieu à des graphies inverses. C'est ainsi qu'un graveur africain, ayant à écrire le nominatif pluriel *manus*, l'a orthographié : *manos 250*. b. 11 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.).

Remarque. — L'accusatif plur. *domus 250*. a. 7. 13. 14 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) n'est pas un exemple d'évolution pho-

nétique $\bar{o} > u$; l'*u* de cette forme, comme nous le verrons au chapitre de la morphologie (voy. Morph., I, 1, *b*), tient au fait que *domus* a une tendance à se comporter tout à fait comme un thème en *u*.

e) *V.*

I. *ŭ*.

De même que *ĭ*, *ŭ* avait dans la langue vulgaire de l'Empire un timbre très ouvert ; dès lors, il tend à se rapprocher de *o* et on trouve écrit *o* à la place de *ŭ* :

α) dans le suffixe *-ulus : uitucolu* (< *uertucolum*, M. Niedermann, *Wochenschr. f. Klass. Philol.* 1906, p. 965) *190*. 8-9 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ;

β) dans un radical verbal : αβρομπατουρ *267*. 23 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ;

γ) après *u* voyelle ou consonne : *uoltis 129*. b. 8 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.) ; — *mortuos 139*. 1. 7. 11 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; — *Primitiuos 232*. 5 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

Toutefois, dans ces derniers exemples, la graphie *o* semble relever plutôt de l'orthographe que de la prononciation. C'est que dès le IIIe s. avant notre ère, on prononçait *uultis*, *mortuus*, etc., tandis que la graphie *uo* se maintenait par artifice jusqu'à la fin de la République, et parfois au-delà dans les textes épigraphiques (Schuchardt, *Vok.* II., p. 161-162, 179-180 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 46 et suiv.) ; cette survivance prolongée de la graphie *uo* s'explique par l'aversion qu'éprouvaient les Romains pour la succession immédiate de deux *u* (cf. M. Niedermann, *Deux conséquences de l'insuffisance de l'alphabet latin*, Mélanges de Saussure, p. 58 et suiv. ; A. Meillet, *Le groupe -uu-*, Mélanges Chatelain, p. 33-34 ; M. Niedermann, *Berl. philol. Wochenschr.*, 1911, col. 1037 et suiv.).

δ) en finale, absolue ou non (cf. Schuchardt, *Vok.* II, p. 164-165 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 47 ; Carnoy, *Lat. d'Espagne*, p. 48-50) : *eorom 111*. 9 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; — *Porcelo molo medico Ol*. 3. 4 (Bologne, IVe-Ve s. ap. J.-C.) ; *capilo 135*. a. 3 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), probablement pour *capillum ;* — *nascitor 141* (Rome, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *illoro, iloro 219*. a. 4. 13 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Cosconio 220*. a. 5 (ibid.) ; — *ad nilo 222*. b. 7 (ibid.) ; — *per deo meo uiuum 268*. 4 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Incleto 295*. 19 (ibid.), mais *Incletu(m)* ibid. 15. 22.

Les deux noms propres suivants rentrent peut-être dans une catégorie différente ; il faut envisager la possibilité, en effet, qu'ils sont hellénisés quant à leur terminaison (Pieske, *De tit.*

Afr. lat. s. qu. morph. p. 17) : Ὄππιομ *267*. 17 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.); — Σεξτιλλιος *270*. 5-6 (ibid.).

II. *ū*.

Pour *ū*, il y a lieu de répéter l'observation faite plus haut à propos de *ī*; cette voyelle n'a, en conséquence, subi que de rares altérations. Dans les deux cas suivants où nous rencontrons *o* pour *ū* : *fotr(icem)* (= *futricem*, Buecheler) *191*. a. (Calvi Risorta en Campanie, Ier s. ap. J.-C.); — *iodicauerunt 251*. II. 14 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.), il s'agit d'un ancien *o* d'origine dialectale; en effet, tandis que les Romains de la capitale prononçaient *ū* l'ancienne diphtongue *ou*, les campagnards disaient *ō* (Schuchardt, *Vok*. II, p. 180 et suiv.; Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 41; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 16-17; Sommer, *Handb.*, p. 81).

C'est sans doute par une généralisation fautive qu'on a : *molo medicu* (= *mūlomedicus*) Ol. 1. 10; 3. 2 (Bologne, IVe-Ve s. ap. J.-C.), car l'*ū* de *mūlomedicus* ne repose pas sur une ancienne diphtongue *ou* : parce que la langue vulgaire opposait souvent un *o* à l'*ū* du latin littéraire, lorsque celui-ci reposait sur une ancienne diphtongue *ou*, on écrivait (et sans doute on prononçait aussi) parfois *o* un *ū* non issu de diphtongue.

Remarque. — Les graphies : *partourientem 295*. 10 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.); — *Patriciou* ibid. 15-16; — *tou autem* ibid. 20, se rencontrent dans une tablette qui est l'œuvre d'un graveur à qui l'écriture et l'orthographe grecques sont plus familières que l'écriture et l'orthographe latines.

f) *V̈*.

Comme il n'y avait pas, dans l'alphabet latin, de signe spécial pour noter cette voyelle intermédiaire entre *i* et *u*, on la transcrivit de façon approximative par *u* dans le latin archaïque, et par *i* dans le latin classique (sauf généralement devant labiale). Cf. M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin*, p. 23. Le latin vulgaire a gardé des traces de l'indécision entre les deux orthographes; ainsi nos tablettes accusent une tendance à préférer la graphie *i*, même devant labiale, ce qui est parfois corroboré par le témoignage de langues romanes.

anilum 106. 3 (Lydney-Park, Ier s. ap. J.-C.); — *monimont(o) 112*. 6 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.); log. *munimentu*, vieux génois *munimento*, etc.; — *(o)cilos* (=*oculos?*) *134*. a. 8 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Maurisius 274*. a. 6, mais *Maurusius 272*. 5; *273*. 5 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

La graphie : *anuuersario 190*. 15 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.), semble être archaïsante.

Remarque I. — Quant à : *uitucolu 190*. 8.-9 (ibid.), s'il est pour *uerticulum*, comme le suppose M. Niedermann, *Wochenschrf. f. Klass. Philol.* 1906, p. 965, son *u* intérieur proviendrait d'une substitution de suffixe analogue à celle qui s'observe dans lat. vulg. *genuculum* (ital. *ginocchio*), *fenuculum* (ital. *finocchio*), etc.

II. Les graphies *merilas mcrilas* (= *medullas*, voy. II, *A*, *b*, β) *135*. a. 8 ; b. 3 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), représentent sans doute *merillas* ; le suffixe *-illa* étant très fréquent dans les mots désignant des parties du corps : *ascilla*, *axilla*, *mamilla*, *papilla*, *maxilla*, *tonsillae*, *capillus*, il est permis de supposer que c'est sous l'influence de ces formes que *medulla* a pu être remplacé par * *medilla*, *merilla* (cf. J. Vendryès, *Mélanges étymologiques*, *M.S.L.* XV, p. 367, n. 1).

g) *Y*.

Le *v* grec était tout d'abord transcrit en latin par *u* ; puis, la culture grecque se répandant à Rome, on emprunta le signe grec *y*. Enfin, dans l'orthographe vulgaire de l'Empire, on notait souvent le son en question phonétiquement par *i*, le *v* grec étant prononcé *i* à cette époque.

Les tablettes d'exécration offrent des exemples des trois orthographes, toutefois avec une prédominance marquée de la graphie *i*.

α) *Philargurus 216*. 2 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Aegupto 230*. a. 1. 9 (ibid. IIe s. ap. J.-C.) ; — *Zefurus 272*. a. 7 ; *273*. a. 7 ; *274*. a. 8 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *guren(t) 272*. 12 (ibid.) ; — *gurent B.A.* 1906. I. 14 ; II. 42-44 (ibid.).

β) *Clymene 131*. 4 (S. Severino, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Eutychiam 138*. 5 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; — *Alypus 216*. 2 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Crysiphus 233*. 15 (ibid. IIe s. ap. J.-C.) ; — *Tyriu 275*. 6 ; *276*. 7 ; *277*. 8 ; *282*. a. 7 ; *283*. a. 7 (Sousse, ibid.) ; — *Lydeu 276*. 9 ; *278*. a. 3. 5. 7 ; *279*. 4 ; *282*. a. 22 ; *283*. a. 9. 11, etc. ; — *Lyceu 276*. 16 ; *283*. a. 10, etc. ; — *Lydiu 282*. a. 10, etc. ; — *Lynceus 293*. b. 12, etc. (ibid., IIIe s.).

γ) *Ciri* ? *101*. 7 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *Nimfas 129*. b. 6 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Politice* (= *Polytyche*) *131*. 3 (S. Severino, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Ticene 190*. 2 (Minturnes, même époque) ; — *filacterium 250*. a. 20 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Egipto* ibid. a. 1 ; — *Polidromus 272*. 5 ; *273*. 5 ; *274*. 5 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Ganimede 275*. 15 ; *276*. 18 ; *278*. 11 ; *282*. 17 ; *283*. 19 (ibid.) ; — *Crisaspis 276*. 8 ; *277*. 10 ; *282*. a. 9 ; *283*.

a. 8 (ibid.) ; — *giret 275*. 19 (ibid.) ; — *girent 280*. 13 ; *281*. 13 ; *282*. a. 26 ; *283*. a. 28 (ibid.) ; — *Niofitianu 279*. 4 (ibid.) ; — *Iperesiu 279*. 10 (ibid.).

2. Diphtongues.

a) *A V.*

1. Nous possédons un exemple de *au* réduit en latin vulgaire à *a* sous l'influence d'un *u* de la syllabe subséquente : *Agustalis 104*. 6 (Bath, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

Peut-être avons-nous une évolution identique dans : *auram 250*. b. 8 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), s'il est pour **aguram*, sorti lui-même d'un hypothétique **auguram*.

Remarque. — *Marrusius 273*. a. 5 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) semble être une faute, pour *Maurusius*, qu'on lit sur la tablette *272*. a. 5 (ibid.) ; v. aussi *Maurisius 274*. a. 6 (ibid.).

2. *ō* pour *au*, particularité de l'ombrien et aussi du latin rural, pénétra dans le parler populaire de la capitale, puis s'étendit avec la conquête des provinces et gagna entre autres l'Autriche et l'Afrique, comme le prouvent quelques-uns de nos textes : *clodas P*. b. 2 (Pettau, IIe s. ap. J.-C.) ; — *oriculas J.H.T.* Pl. 25 ; Av. a. 24, et *oriclas* Ves. a. 25 (cf. App. Probi *ALL.* XI. p. 313 : *auris* non *oricla*) ; — *Ploti* ibid. Pl. 4. 19. 40 (Rome ? Ier s. av. J.-C.) ; — *Irena Plotiaes 134*. a. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Clodia 222*. a. 2. 3 (Carthage, IIe-IIIe s.) (mais *Claudia* ibid. a. 1) ; — *Clodius* ibid. a. 4. 5.

Pour l'Espagne, voir Carnoy, *o.c.*, p. 87 ; pour la Gaule, Pirson, *o.c.*, p. 26 et suiv. ; v. aussi Schuchardt, *Vok.* II, p. 301 ; Hammer, *Die lokale Verbreitung frühester romanischer Lautwandlungen im alten Italien*, p. 15-19 ; G. Mohl, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, p. 4.

b) *AE.*

1. La prononciation primitive de cette diphtongue, *ai*, fut complètement abandonnée depuis le IIe s. avant notre ère, et la graphie *ai* n'est plus employée pendant deux siècles environ ; mais elle fut reprise au temps de l'empereur Claude sous l'influence de tendances archaïsantes ; une tablette de Capoue en offre un exemple : *quaistum 195*. 4 (Ier s. ap. J.-C.) ; pour d'autres exemples analogues, voir Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 17-18 ; Hoffmann, *de titulis*, p. 73.

2. La diphtongue *ae*, dès la fin du Ier s. de notre ère environ, aboutit phonétiquement à *ę*. Tant que la quantité longue subsista intacte, la graphie *ae* se maintint; nous venons de voir qu'on reprit même pour quelque temps l'ancienne notation *ai*. Mais lorsque les différences de quantité s'effacèrent, *ae* devenu *ę̄* se confondit dans la prononciation avec l'*ĕ* qui, ainsi qu'il a été dit plus haut, avait un timbre ouvert. La confusion se manifeste alors dans l'orthographe, où *e* pour *ae* devient de plus en plus fréquent : *que* (= *quae*) *A. T.* 23.7; 31.5 (Trèves, IIIe-IVe s. ap. J.-C.); — *qe* (= *quae*) ibid. 26; — *Diane* ibid. 23.7; — *liberaque* (= *libera quae*, selon Buecheler, *Berl. phil. Wochenschr.* 1905, p. 1076) *141* (Rome, IIIe s. ap. J.-C.); — *terre 231*. 22 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); — *Italie et Campanie 250*. a. 10 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.); — *Egipto* ibid. a. 1; — *mextum* (= *maestum*) ibid. b. 4; — *hec* (= *haec*) ibid. a. 29; *288*. b. 8. 16 (Sousse, même époque); — *demoniorum 251*. II. 11 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); — *demon 233*. 28; *250*. a. 2. 15. 29 (ibid., IIe et IIIe s. ap. J.-C.); *265*. b. 6; *286*. b. 1; *B.A.* 1910. II. b. 1 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.); — *demones 295*. 11 (ibid.); — *pre amore 265*. a. 7 (ibid.); — *morte sove 267*. 25 (ibid., IIe s. ap. J.-C.); — *celum 268*. 5. 6 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.); — *Dionisie 270*. 6. 12. 16. 21 (ibid., IIe s. ap. J.-C.); — *Amene* ibid., 9; — *que 273*. 12 (ibid.); — *Preualente 275*. 8; *276*. 12; *283*. 14; *284*. 6; *B.A.* 1906. II. 19. 37 (ibid.); — *Cesareu 275*. 9; *276*. 17 (ibid.); — *Celestinu B.A.* 1906. II. 8. 26 (ibid.); — *Atquesitore 280*. 6; *281*. 6 (ibid.); — *uite temporibus 290*. b. 9; *291*. a. 3; *292*. b. 6; *294*. 12; *B.A.* 1910. II. b. 8-9 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.).

La confusion de l'*ę̄* sorti de *ae* avec *ĕ* eut pour conséquence que l'on notait souvent inversement un ancien *ĕ* par *ae* (Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 19; Hoffmann, *de titulis*, p. 54 et suiv.; Diehl, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 161.) Deux de nos tablettes offrent des graphies de ce genre : *repraeensionem 140*. 12 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *praecatio* (= *precatio*) *222*. b. 9 (Carthage, ibid.).

Remarque. — *quastu 135*. a. 9, *quas. um* ibid. b. 7 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) et *Adesicla* (= *Aedesicula*, v. p. 27) *248*. a. 6. 17 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), paraissent être dus à de simples accidents graphiques, une évolution *ae* > *a* n'étant pas connue par ailleurs.

c) *OE*.

œ, dans la langue populaire, a évolué ultérieurement à *ę* (Schuchardt, *Vok.* II. 228; Lindsay, *Lat. Spr.*, pp. 43 et suiv.,

248 et suiv. ; Carnoy, *Lat. d'Espagne*, p. 85 ; Hoffmann, *de titulis*, p. 73 ; Sommer, *Handb.* p. 74 et suiv.) ; on en a de nombreuses preuves aussi dans les langues romanes (Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.* I, p. 240) ; nos tablettes possèdent un exemple de cette évolution : Αμενε *270*. 9. 13 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

Remarque. — *prolium 250*. b. 13 (mais *proelium* ibid. b. 6) (Carthage, IIIe s. de notre ère), comme *quastu* (p. 26), semble n'être qu'une faute de graveur.

3. Syncope.

Le phénomène de la syncope, qui bouleversa si profondément le vocalisme du latin archaïque sous l'influence de l'accent d'intensité initiale, reparaît dans la latinité postérieure sous l'action du nouvel accent d'intensité qui, comme nous l'avons déjà dit, s'était substitué à l'accent musical du latin classique. Mais, tandis que la syncope produite par l'intensité initiale du latin prélittéraire ne pouvait atteindre que les syllabes posttoniques, celle qui était déterminée par l'accent d'intensité du latin vulgaire concerne à la fois les syllabes posttoniques et les syllabes protoniques. Nous allons examiner successivement les exemples de syncope que fournissent les tablettes d'exécration dans chacune de ces deux catégories de syllabes.

α) Syncope en syllabe posttonique : *comdi* (= *quomodo*) *98*. 2 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; cf. *quomdo* dans les formules d'Auvergne (*Mon. Germ. hist. leg.* V. p. 29.43) ; — *[d]epostum* (= *depositum*) *A. T.* 24. b. 1 (Trèves, IIIe-IVe s. ap. J.-C.) ; — *oclos 135*, a. 6 ; b. 2 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), cf. App. Probi *ALL* XI, p. 318, *oculus non oclus* et sard. *oju*, prov. *ollos*, fr. *oeil*, roum. *ochiu*, ital. *occhio* ; — *scaplas*, ibid. a. 7 ; — *oriclas J. H. T.* Ves. a. 25 (mais *oricula* Av. a. 24) (Rome ?, Ier s. avant J-C.) ; — *libns* (= *libens*) *190*. 15 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *occidt* (= *occidat*) *247*.17 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.). Les langues romanes prouvent que des syncopes semblables, dues à l'accent sur le radical, se sont produites assez fréquemment (Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.* p. 300-301 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 57) ; — *Adesicla 248*. a. 6. 17 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.). Ce nom propre doit représenter en effet *Adesicula* pour **Aedesicula* de *Aedesius*, gr. Αἰδέσιος, qu'on lit *C.I.L.* VI. 510, 31118.

β) Syncope en syllabe protonique : *Aditorium* (= *Adiutorium*) *95*. a. 3 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *dficere 134*. a. 6 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *dscribo* ibid. a. 8 ; — *umlicus*

135. a. 4 ; b. 6 (ibid.) ; — *um[b]licu*, *umlicus J.H.T.* Pl. 31 ; Av. a. 31 ; Sec. a. 27 (Rome ?, Ier s. av. J.-C.) ; — *ublicu 190*. 11 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.). Cf. esp. *ombligo*, port. *embigo*, cat. *ombril*, prov. *umbrilh*, fr. *nombril*, ret. *umblic* (Gröber, *Substrate*, *ALL.* VI. p. 145) ; — *hbetes* (= *habetis*) *190*. 2. (ibid.) — *drspondere 221*. 2 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.). C'est à tort que M. Audollent a corrigé ce *drspondere* en *respondere* ; il faut y reconnaître, en effet, le composé *derespondere* (Löfstedt, *Philol. Komment. zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 93). On remarquera que le latin vulgaire accentuait *respóndere* et non *respondére*. — *inmica 224*. III. 5.9 (ibid.).

Remarque. — Dans un certain nombre de cas, c'est la voyelle de la syllabe tonique qui manque. Ceci évidemment ne saurait être attribué à un fait de syncope, mais seulement à la négligence des graveurs : *inimcus 98*. 2 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) : cf. *inmica* ci-dessus ; — *cgent 142*. b. 5 (Rome, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *qurum* (= *quorum*) *220*. b. 2 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Animtor* (= *Animator*) *233*. 13 (ibid. IIe s.) ; — *mtris* (= *matris*) *268*. 3 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *qun* = *quam*) ibid. 2.

4. Apocope.

La force articulatoire diminuant à la fin des mots, toutes les langues, et le latin vulgaire en particulier, offrent des cas d'apocope, ou syncope en finale. On s'attendrait à en trouver de nombreux exemples dans nos tablettes, mais tel n'est pourtant pas le cas ; nous ne pouvons en mentionner que deux, mais l'un, au moins, offre un grand intérêt, à savoir celui qui se lit sur une tablette magique trouvée à Bath en Angleterre, et datant du IIe ou du IIIe siècle de notre ère. Ce texte porte entre autres les mots : *cistauqilc mocauqa 104*. 2, qui, ainsi que l'ont reconnu Zangemeister et Huebner, doivent être lus de droite à gauche. Ce faisant, on obtient pour la ligne qui nous occupe : *sic liquat* <*c*> *com aqua*.

M. Pirson, dans une monographie sur « *quomodo* » *en latin vulgaire* (Festschrift Vollmöller, p. 63), voit dans ce que Zangemeister et Huebner ont pris pour un *c*, dont ils ne s'expliquaient point l'origine et la signification, un *o* mal conformé, et il lit : *sic liquat como aqua*.

Como serait l'ancêtre direct de esp. *como* et *cuemo*, port. *como*, prov. et cat. *com*, *con*, *co*, v. fr. *com* et *con*, frioul. *chom*, roum. *cum*, ital. *como*, qui se retrouve d'ailleurs dans d'autres textes

vulgaires sous la forme *quomo* (voy. SCHUCHARDT, *Vok.* II., p. 393 ; J. JEANJAQUET. *Recherches sur l'origine de la conjonction* que, thèse de Zürich, 1894, p. 34, et PIRSON, *l. c.*, p. 61 et suiv.). Ce *quomo*, *como* serait à *quōmŏdŏ*, dont il est issu, à peu près ce que *exin*, *dein*, *proin* sont à *exinde*, *deinde*, *proinde*.

Le second exemple est fourni par : *nequ reponderi* 303. I. 5 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

REMARQUE. — En revanche, il y a eu simple omission faute de place à la fin d'une ligne dans *supercili* pour *supercilia* *135*. a. 6 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), et négligence de graveur dans *extrem nouisima* *303*. I. 3 ; II. 2 (mais *extrema nouisima* ibid. I. 1), (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

5. PROSTHÈSE.

La prosthèse de *i* devant *s* impure était un phénomène extrêmement répandu en latin vulgaire. Les plus anciens exemples datent du IIe s. de notre ère, tel *iscolasticus*, qu'on lit dans une inscription trouvée à Barcelone (CARNOY, *o. c.*, p. 110). Parmi les cas de prosthèse que fournissent nos tablettes, les uns datent aussi du IIe s., les autres du IIIe s. ap. J.-C. : *Isperatae* *220*. a. 4 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; cf. *C. I. L.* VIII. 1949, 5445 ; — *ispatium* *244*. b. 6 (ibid.) ; — *ispiritum* *250*. a. 17 ; b. 13 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ispiritalles* *253*. 65 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *Iscintilla* *279*. 15 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

C'est sans doute par un hasard que cette voyelle prosthétique n'est attestée que dans des *defixiones* de provenance africaine Les inscriptions des autres provinces et les langues romanes sont là pour prouver qu'elle était également répandue dans toute la *Romania* (SCHUCHARDT, *Vok.*, II, p. 337 et suiv. ; BONNET, *Grég. de Tours*, p. 147 ; LINDSAY, *Lat. Spr.*, pp. 116. 120 ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 59 ; MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.* I, pp. 54, 296 et suiv. ; *Einführung*, p. 136 ; GRANDGENT, *Introduction*, p. 98 ; DIEHL, *vulgärlat. Inschr.* Index, p. 161 ; SOMMER, *Handb.*, p. 293 et suiv.)

6. ÉPENTHÈSE.

Le phénomène de l'épenthèse, qui est en quelque sorte la contre-partie de la syncope, est très caractéristique du parler populaire. Il peut paraître étonnant, dès lors, que nos tablettes n'en offrent aucun exemple sûr ; en effet : *Praeseticius* *140*. 5. 17-18 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), n'est probablement pas issu

de *Praestetius* par épenthèse, comme le croyait Buecheler (lettre à R. Wünsch, *Berl. phil. Wochenschr.* 1905, p. 1076) ; il représente plutôt *Praesteticius*, avec chute dissimilatoire du premier *t* comme nous le verrons, II, *E* ; — σιπιριτους *270.* 18 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.), peut être une graphie fautive pour ἰσπιριτους ; ce serait alors un exemple de prosthèse à ajouter à la liste de la page 29.

7. Contraction.

Il y a très peu d'exemples de contractions de voyelles à relever dans nos textes imprécatoires. En effet, les nombreux génitifs en *-i* de thèmes en *-io* ne doivent pas figurer ici, puisqu'ils continuent l'ancienne forme en *-ī*, remplacée par la suite dans la langue littéraire par la forme en *-iī*, d'origine analogique. Il ne reste dès lors à citer que deux nominatifs plur. et un datif plur. de thèmes en *-io* : *ali 98.* 1 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *di Manes* 222. a. 15 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *dibus 190.* 16 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; pour la forme de ce datif, v. ci-dessous Morph., I, 1,b.

(*A suivre.*) Maurice Jeanneret.

LECTVLVS LIT DE TABLE

Quand il s'agit du lit où l'on dort, *lectulus* est très clairement un synonyme ou un simple diminutif de *lectus*. *Lectulus* se dit aussi d'un meuble sur lequel on réfléchit et on travaille de la pensée ; c'est alors l'équivalent de notre « fauteuil ». Si je devenais impotent, dit le vieux Caton dans Cicéron (Cato mai. 38), *lectulus meus me oblectaret, ea ipsa cogitantem quae iam agere non possem.* Ici *lectulus* est bien diminutif, mais il est visible qu'il désigne autre chose qu'un petit *lectus*.

Lectus et *lectulus* servent l'un et l'autre à désigner des lits de table. En ce cas, sont-ils synonymes, ou, s'ils ne le sont pas, ne diffèrent-ils que par la grandeur de l'objet qu'ils désignent ? C'est ce qu'on semble admettre implicitement, mais peut-être à tort. Dans Plaute, dans Térence, dans Cicéron, le lit de table proprement dit, le lit de salle à manger, se dit *lectus*. « Allez-vous mettre à table dans le *biclinium*, est-il dit dans les *Bacchides* (756), et ne sortez qu'à mon signal ; vous boirez là où les *lecti* sont *strati*. » *Ménechmes* (353) : « Laissez la porte ouverte et préparez tout dans la maison ; *sternite lectos*, brûlez des parfums. » *Bacch.* 836 : en entr'ouvrant la porte, on aperçoit deux convives *in lecto*. *Stichus* (357) : il va y avoir grand festin ; « *lectos sternite ;* que d'autres vident mes poissons, que d'autres décrochent les jambons ». *Stichus* encore (678) : « Nous nous empressons *lectis sternendis* et nous parons la table. » Cf. encore *As.* 776, *Amph.* 805, *Bacch.* 938, *Curc.* 361, *Men.* 103, *Most.* 327, *Poen.* 697, *St.* 488. — *Heaut.* (125) : « A mon retour, mes esclaves s'empressent de *lectos sternere* et de *cenam apparare.* » *Verrines* (2,183) : *quinquaginta tricliniorum lectos.* Partout, le *lectus* sert aux repas normaux qui ont lieu dans la maison.

Il y a, au contraire régalade exceptionnelle, et en plein air, quand c'est *lectulus* qu'emploient Plaute, Térence, Cicéron. *Pro Murena* (75) : Tubéron manque la préture pour avoir indisposé les Romains par sa parcimonie ; à la mort de son oncle maternel l'Africain, ayant à offrir au peuple un *epulum*, il exhibe de la vaisselle de Samos et fait asseoir les convives sur

des *lectuli Punicani* couverts de peaux de chèvres. *Adelphes* (585) : pour boire, on commande *lectulos in sole ilignis pedibus*. *Persa* (759) : « Sortez, je veux recevoir mon monde *ante ostium et ianuam ; statuite hic lectulos.* » Il est vrai que les *lectuli* de ce passage deviennent des *lecti* six vers plus loin ; cela prouve que l'espèce *lectulus* fait partie du genre *lectus* (même alternance Fest. p. 474,8 et 9 Lindsay, où il ne s'agit pas d'un lit de table), mais non que la définition de l'espèce ne contienne pas, comme élément essentiel, l'emploi en plein air. — Avec Plaute, Térence et Cicéron est d'accord Properce (4, 8,35) : *Vnus erat tribus in secreta* lectulus *herba*.

Un passage des *Adelphes* fait difficulté, si on se fie aux mss. de Térence lui-même :

> tu cum illa te *intus* oblecta interim
> 285 Et *lectulos* iube sterni nobis et parari cetera.

Mais, ici, l'autorité des mss. de Térence est ébranlée par un témoignage très grave. Le mot *lectus*, comme on sait, a été décliné de deux façons, *lectus lecti*, ce qui est classique, et *lectus lectūs*, qu'avait employé Plaute. C'est la double flexion *de domus*. Or « Probus » dans les *Catholica* (*Grammatici* de Keil IV 29,34) prétend que Térence disait à l'accusatif pluriel *lectos* et non pas *lectus*, en quoi il est probable qu'il se trompe ; et, comme preuve, il allègue précisément notre vers, sous la forme *Et lectos iube...* Un écho de cette doctrine se retrouve dans Sacerdos (Keil VI 481,3), qui abrège en citant de mémoire : *lectos sterni iube*. L'auteur premier de la remarque originale, que ce soit le vrai Valérius Probus de Béryte, grammairien du premier siècle, ou bien un personnage moins ancien et moins illustre, n'a pu inventer le *lectos* qu'il attribue à Térence et à propos duquel il cite un vers entier. Il a donc existé au moins un ms. de Térence qui portait réellement *lectos*, et qui a d'ailleurs bien des chances d'être plus ancien que tous les nôtres (beaucoup plus ancien, si en définitive la remarque remonte à Valérius Probus) ; et comme une faute *lectos* pour *lectulos* ne serait pas d'un type banal, la seule existence d'une leçon *lectos* mérite une très sérieuse considération. D'autant plus que la faute inverse, *lectos* corrompu en *lectulos*, s'expliquerait très bien ; avec *lectos* le vers est faux ; le *lectulos* de nos mss. a donc *pu*, s'il n'a pas *dû*, être inventé ou au moins être adopté pour le rendre scandable. *Lectos* est, métriquement, ce qu'on appelle une *lectio difficilior*. D'où je conclus que la variante disyllabique est plus ancienne que l'autre.

Reste à savoir s'il est exact, comme le veulent « Probus » et Sacerdos, que Térence ait employé la seconde déclinaison, alors que Plaute se servait de la quatrième. Remarquons d'abord qu'un *lectūs*, conforme à la langue de Plaute, mais barbare aux yeux des Romains de l'Empire, était encore plus apte que *lectos* à suggérer une pseudo-correction *lectulos* ; remarquons ensuite que, dans Térence lui-même, les mss. de l'auteur et des grammairiens qui le citent offrent des traces de la flexion archaïque. Ainsi le ms. C a encore *lectūs* acc. plur. Heaut. 125 ; or les mérovingismes, à supposer qu'il y en ait, sont rarissimes chez les copistes de Térence, et il serait bien surprenant que le hasard en eût introduit un précisément dans un mot à flexion archaïque anomale. Ad. 520 les mss. de Térence ont tous *e lecto nequeat surgere*, mais la citation de Nonius présente, au moins dans le précieux ms. L, une variante bizarre *e lectum equeat* = *e lectu nequeat*. Eun. 593, *Iit, lauit, rediit ; deinde eam in* lecto illae *conlocarunt ; lecto illae* est la leçon du seul ms. D ; G et PCFE ont l'accusatif (*lectum illae*), qui est contraire à la syntaxe normale et qui évoque immédiatement un ablatif *lectu ;* ce *lectum*, derrière lequel nous apercevons ainsi un *lectu*, se retrouve dans le commentaire de Donat. La leçon la plus intéressante pour mon sujet est ici celle du ms. antique A de Térence ; il remplace *lecto illae* ou *lectum illae* pour *lectulo ;* or, pas plus que *lectulo* seul, *lectŭlo illae* ne serait scandable; par conséquent l'emploi du diminutif exclut ici le pronom, si utile dans le texte des autres mss. Il ne peut guère être douteux que LECTVLO représente dans A un LECTVILLAE avec un ^{LO} suscrit, que le copiste suivant a substitué à ILLAE (ou peut-être ILLE ?) au lieu de l'insérer entre les deux mots.

Le faux *lectulo* de A dans l'*Eunuque* nous montre quel type de correction est applicable au *lectulos* si suspect des *Adelphes*. L'un est pour *lectu* + *ill(a)e*, l'autre est pour *lectus* + *x*, *x* représentant un mot perdu (et en effet si, à *lectulos*, on ne substitue que la leçon disyllabique, quelle qu'en soit la désinence, le vers est trop court et réclame une addition). J'imagine par exemple :

Et *lectus*, <sis,> iube sterni nobis et parari cetera,

où LECTVSSIS a pu devenir LECTVLOS même sans l'intermédiaire d'un insérende substitué, *sis* pour *si uis* étant peu familier aux copistes et *lectussis* leur faisant l'effet d'un pur barbarisme. *Sis* conviendrait très bien pour le sens. D'une part en effet *iube*

est dit ici par un esclave à un homme libre, ce qui rend naturel que cet impératif soit atténué par quelque formule convenant à un inférieur, d'autre part il est coordonné avec un autre impératif, *te oblecta*, qui, étant très différent de lui par le fond, semble requérir une disparate dans la forme.

Si satisfaisant qu'il paraisse, mon *sis* est naturellement incertain, et il se peut que quelqu'un propose un bouche-trou encore meilleur, mais il me paraît indubitable qu'au lieu du *lectulos* des mss. et du *lectos* des grammairiens l'accusatif employé par le poète était *lectus*. Le faux *lectulos* de tous les mss. de Térence étant éliminé dans le passage des *Adelphes* (comme le faux *ectulo* de A, au sens de lit à dormir, a été toujours éliminé du passage de l'*Eunuque*), *lectulus* au sens de lit de table ne se trouve plus dit nulle part que d'un meuble de plein air, qui devait différer du *lectus* à peu près comme un banc de jardin diffère d'un canapé.

Louis Havet.

Il me paraît indispensable de m'expliquer, au moins en une sorte de note, sur le passage corrompu de Plaute, *Stichus*. Leçon des mss. :

A. Sed amica mea et tua dum *cenat dumque* se exornat, nos uolo
Tamen *ludere* inter nos ; strategum te facio huic (huc P) conuiuio.
B. Nimium lepide in mentem (-te P) uenit *potius* quam in subsellio
704 Cynice *hic* (*om. A*) accipimur *quam in lecticis*. A. Immo enim *hic magis est* (enim *nimium hic A*) dulcius.

Voici la leçon qui me paraît probable (pour le *Tamen bibere* du second vers cf. le *Tamen uiuimus* = *bibimus* de 695 ; pour *potui* dactyle, voir Manuel § 251 ; quant à *cenat* ou *caenat* corruption de *coerat* = *curat*, la faute a pu être facilitée par l'étymologie prétendue κοινός dans Isidore 20,2,14 ; la bonne leçon, en ce qui touche le sens, est indiquée par 679 et 682. Je laisse d'abord de côté ce par quoi le passage est connexe à mon sujet, c'est-à-dire le *in lecticis* du dernier vers.

A. Sed amica mea et tua dum *coerat dum* se exornat, nos uolo
Tamen *bibere* inter nos ; strategum te facio huic conuiuio.
B. Nimium lepide in mentem uenit *potuis*. Quam in subsellio
704 Cynice accipimur, *quom* [??]. A. Immo enim *hic magest* dulcius.

Dans le dernier vers, le *hic* du personnage B., commun à la leçon du ms. A (*nimium hic*) et à celle de P (*hic magis est*), semble répondre à quelque adverbe de lieu, comme *illic* ou *intus*, qui manque, mais qu'il serait pourtant métriquement impossible d'intercaler à côté de *in lecticis*. Il n'est donc pas douteux que *in lecticis* contient une faute. Il n'est pas superflu de le remarquer, car on pourrait songer à faire de *lectica* un synonyme de *lectus*, attendu que la *lectica lucubratoria* de Suétone, Aug. 78, paraît être à peu près la même chose qu'un *lectulus* (au sens de fauteuil). Ceci conduit, pour faire de la place, à écourter *lecticis* en une forme du mot *lectus*. On imaginera donc *il*<*lic*>*lectust*, avec chute de LIC devant LEC, ou *in*<*tus*>*lectust*, ou, la phrase restant incomplète, *in*<*tus in*>*lectu*... C'est la dernière hypothèse qui me sourit le plus ; elle suppose une correction de type banal, et la faute *lecticis* s'expliquerait par une tentative de correction (LECTVTIS) mal déchiffrée. On ne saurait trop insister (je ne l'ai pas fait assez dans le Manuel, § 1352) sur ce principe de méthode, que les mélectures se produisent surtout à l'occasion des surcharges. Mais glissons sur une restitution trop peu assurée. L. H.

NONNOS, *DIONYSIAQUES*, VII, 100 sqq.

Après le déluge que Zeus a imposé à l'univers pour venger le meurtre de Zagreus — le premier Bacchos, mis à mort par les Géants, — les hommes ont repris le cours de leur vie toujours misérable (VII, 1-21). Plein de compassion pour les générations mortelles dont il dirige le cours, le Temps vient prosterner aux pieds de Zeus son corps voûté et sa tête chenue (22-29). Il réclame longuement la pitié du maître des dieux, menace d'abandonner le gouvernail de la vie et implore un remède pour consoler les douleurs humaines (29-67). Zeus répond en annonçant la miraculeuse venue au monde d'un fils, dont il sera le père et la mère ; « Dionysos ennemi du chagrin fera gonfler la grappe qui exempte du chagrin » (87) :

νηπενθὴς Διόνυσος ἀπενθέα βότρυν ἀέξων.

Il ajoute (88-99) : « Tu me loueras en voyant la vigne, messagère de joie, rougir de la rosée du vin, les habitants des campagnes écraser la vendange au pressoir sous leurs pas appesantis, les Bassarides, troupe égarée, secouer dans le vent leur chevelure ardente, toute débouclée sur leurs épaules, et tous, l'esprit en délire sous l'influence des coupes redoublées, acclamer à la table bruyante Dionysos, protecteur de la race humaine. Lui, après sa victoire, quittant la terre pour le chœur des astres, après la lutte avec les Géants, après la bataille avec les Indiens, l'éther constellé l'accueillera pour resplendir avec Zeus. »

Nous arrivons alors au passage controversé. Le voici, d'après l'édition de A. Ludwich :

100 Καὶ θεὸς ἡμερίδων ἐπικείμενον οἴνοπι κισσῷ
101 ὡς στέφος ἑρπηστῆρα περὶ πλοκάμοισιν ἑλίξας...
102 σῆμα νέης θεότητος ἔχων ὀφιώδεα μίτρην·
103 καὶ μακάρων ὁμότιμος ἐπώνυμος ἀνδράσιν ἔσται
104 ἀμπελόεις Διόνυσος κ.τ.λ.

« Puis, dieu des vignobles, après avoir enroulé dans ses cheveux, en guise de couronne, un reptile posé sur du lierre sombre (il parviendra à l'éther, en commensal des immortels [1]), portant un bandeau de serpents, emblème de sa récente divinité. Honoré alors à l'égal des bienheureux, il sera nommé chez les hommes Dionysos, dieu de la vigne, etc... »

Deux points méritent la discussion : 1° Au v. 101, ἑλίξας, donné par les mss. a été corrigé en ἑλίξει, par van der Kuhn et Marcellus, sans doute pour introduire le mode personnel dans la phrase et éviter ainsi une solution de continuité. En outre Marcellus place les vers 100-102 immédiatement après le v. 96. De ces deux changements, la correction est inadmissible parce que le sens ne la nécessite pas et que rien, dans le voisinage, ne l'explique matériellement, ni bourdon, ni haplographie, ni aucune des fautes habituelles. Quant à la transposition, elle est arbitraire et inutile : elle est contraire à la tradition manuscrite ; elle fait intervenir les mots θεός et θεότητος avant l'énumération des exploits (97-98) qui vaudront à Dionysos son apothéose [2] ; elle sépare les mots θέος et θεότητος de μακάρων qui leur est intimement associé.

2° Au vers 102, le *Laurentianus* donne : σῆμα τεῆς θεότητος, « emblème de ta divinité », ce qui n'offre aucun sens, puisque Zeus s'adresse au Temps et non à Dionysos. D'autre part le *Palatinus* et les autres mss. donnent σῆμα τεῆς νεότητος, leçon plus fautive encore, puisqu'elle maintient τεῆς et, introduisant l'énigmatique νεότητος, supprime la correspondance voulue : θεός, θεότητος ; devenu *dieu*, Dionysos a, comme signe de sa *divinisation*, le bandeau de serpents.

Quatre corrections ont été proposées :

1° σῆμα θ'ἑῆς νεότητος (Canter et Lubin), inadmissible puisque c'est méconnaître le parallélisme θεός, θεότητος ;

2° σήματα τῆς νεότητος (van der Kuhn), à rejeter pour la même raison et parce qu'il est difficile de faire du pluriel σήματα une apposition à μίτρην ;

3° σήμαθ'ἑῆς νεότητος (Graefe, Marcellus), repoussée justement par A. Ludwich [3], parce que — outre les raisons qu'on vient de dire — Nonnos n'admet pas l'élision à la fin d'un nom ou d'un adjectif ;

---

1. D'après la restitution proposée par Kœchly, cf. infra.
2. C'est justement une idée fréquente dans les Dionysiaques que l'obligation pour Dionysos d'acheter la divinité au prix de dures épreuves ; cf. en particulier XIII, 33-34 et XX, 94-98.
3. *Beitraege zur Kritik des Nonnos*, p. 17.

4° σῆμα νέης θεότητος (Kœchly, Ludwich). Cette correction a le double avantage de garder θεότητος et d'être paléographiquement assez justifiable. Elle prête pourtant à deux objections. Les rapprochements sur lesquels on l'appuie : XXXI, 83 νέοι βασιλῆες Ὀλύμτου et XLV, 31 νέη... Μιμαλλών, ne sont pas probants, étant donné que dans les deux cas l'adjectif νέος est appliqué à un substantif concret et non pas, comme dans la correction proposée, à un nom abstrait. En second lieu, le manque de particule de liaison après σῆμα provoque une solution de continuité que les éditions de Kœchly et de Ludwich signalent, la première par des astérisques, la deuxième par des points. Il est vrai que Kœchly [1], pour combler la lacune, propose une restitution de ce genre :

ἴξεται ἀθανάτοισιν ὁμέστιος οὐρανόν ou αἰθέρος εἴσω.

Ne peut-on pas, si l'on ose proposer une cinquième correction, admettre la suivante :

σῆμά τε τῆς θεότητος.... ?

Elle nous paraît à la fois expliquer la faute matérielle et satisfaire, sans addition, à l'intelligence du texte. Au point de vue de la paléographie, puisque tous les mss. donnent τεῆς, le changement que nous indiquons est très léger et s'explique sans peine par la faute dite haplographie. Au point de vue du sens, il rend inutile l'hypothèse de la chute d'un vers après 101. Par l'emploi de καὶ... τε... καὶ... [2] et la suppression du point en haut, après μίτρην, il rétablit la cohésion entre les vers 100-101 et 102-105, il marque une heureuse transition des temps [3] qui n'existe pas dans l'hypothèse Kœchly-Ludwich et fait de ces six vers une conclusion très nette au discours de Zeus. On peut alors interpréter et traduire ainsi le passage : « Puis, [promu au rang de] dieu des vignobles, après avoir enroulé autour de ses cheveux, en guise de couronne, un reptile posé sur du lierre sombre, il porte [désormais], comme emblème de la divinité [qui vient de lui être conférée] ce bandeau de serpents et jouit des mêmes privilèges que les bienheureux ; [dès lors], il aura chez les hommes le titre de Dionysos, dieu de la vigne, comme Hermès de dieu au caducée d'or, Arès de dieu d'airain et Apollon de dieu qui lance au loin ses traits. »

Paul Collart.

1. *Opusc. philol.*, I, p. 379 ; c'est cette restitution qui a été traduite plus haut.
2. Cf. quelques vers plus haut une construction semblable, VII, 88 sqq.
3. V. 101 ἑλίξας, passé ; v. 102 ἔχων, présent ; v. 104 ἔσται, futur.

LA DISSIMILATION DES PRÉFIXES LATINS DANS L'ÉCRITURE

L'assimilation ou la non assimilation des préfixes est une question de prononciation et une question d'orthographe. Il n'est pas toujours facile de savoir comment les Anciens prononçaient. Il est plus facile de savoir comment ils écrivaient. Du moins, on a là-dessus des données directes. Il y a trente ans, Francken a établi que l'orthographe latine avait reçu quelque fixité seulement au Ier siècle de notre ère. Si on consulte parallèlement les bonnes inscriptions et les grammairiens, on voit que jusque vers 150 après J.-C. l'assimilation est la règle, sauf de *d* devant *f*, mais qu'après cette période la dissimilation fait des progrès continus et finit par l'emporter[1]. Ces résultats concordent avec des études isolées, comme celle de *conlegium-collegium*[2]. Au VIe siècle, Priscien réagit et introduit un système strict d'assimilation, qui n'avait jamais été en vigueur même au Ier siècle.

Voici un texte qui prouve que saint Augustin et ses contemporains écrivaient *inmanis* et non *immanis*. Il commente un passage de Job. Sa Bible latine n'assimilait pas les préfixes. De plus, elle ne séparait pas les mots. Ainsi *inmanibus* pouvait être le datif-ablatif pluriel de *immanis* ou la préposition *in* suivie de *manibus*. C'est ce que prouve la discussion suivante :

Inmanibus contexit lumen: si ab eo quod sunt *inmanes*, his qui non dimittunt peccata hominibus, cum sibi a Deo dimitti uelint ; si autem ab eo quod sunt *manus*, his qui de manibus suis, hoc est de operibus, extolluntur se ipsos iustificantes. Contexit enim lumen ad hoc dixit, ne uideatur ab eis, quia excaecatum est insipiens cor eorum (*Rom*. 1. 21)[3].

Le deuxième sens pour Augustin est quelque chose comme : « Il a caché sa lumière à l'égard des mains », c'est-à-dire tou-

1. *Werslagen in Mededœlingen der kon. Academie der Wetenschappen*, 1885, p. 344-376.

2. Th. Mommsen, *Ephemeris epigraphica*, t. I, p. 79.

3. *Annotationes in Iob*, 36, 32 ; *P. L.*, t. XXXIV, col. 867 ; éd. Zycha, dans le *Corpus* de Vienne, t. XXVIII, p, 593,3.

chant les œuvres de ceux qui s'en glorifient et se justifient eux-mêmes. D'ailleurs, qu'on lût d'une façon ou de l'autre, le texte de la traduction latine était inintelligible, et saint Augustin devait y introduire un sens qui n'y était pas. La suite du texte est, en effet, dans la version que commente saint Augustin : « Et mandauit de eo in contrarium » (Vulgate : « Et praecipit ei ut rursus adueniat »). Tout cela est un non sens. L'hébreu porte : « Il revêt sa main d'éclairs et il leur marque le but qu'ils atteindront sûrement. »

Saint Augustin n'a pas consulté l'hébreu. Mais il n'a même pas consulté le grec, car il y aurait lu : ἐπὶ χειρῶν ; son hésitation aurait cessé.

Saint Augustin discute un texte écrit et dans ce texte il lisait à volonté *in manibus* ou *inmanibus*. La forme *immanibus* n'existait donc pas pour son époque. La question de prononciation reste intacte.

Paul Lejay.

UN INDICATIF DANS LE DISCOURS INDIRECT

CICÉRON, *De signis*, § 8.

Quaero cuius modi tu iudicia Romae putaris esse, si tibi hoc quemquam concessurum putasti, te in praetura atque imperio tot res tam pretiosas, omnes denique res quae alicuius pretii fuerint, *tota ex prouincia coemisse.*

fuerunt RV, *fuerint* p.

Toutes les éditions récentes ont *fuerint*. Ce subjonctif est conforme aux habitudes générales de la langue. La proposition *omnes res quae alicuius pretii fuerunt* est une subordonnée faisant partie de la pensée de Verrès annoncée par *putasti*. La correction de *fuerunt* en *fuerint* est de ces rectifications faciles qui paraissent « évidentes ». M. Émile Thomas renvoie au § 150 : « Aedificarintne nauem onerariam maximam publice, quam Verri dederint ? » Ici, *dederint* manque de toute base manuscrite ; c'est une correction d'Ernesti, adoptée par M. Thomas. On n'a pas le témoignage de l'antique *V*(*aticanus*) ; mais le *R*(*egius*), la principale source du texte, et le *p*(*arisinus*) (B. N. 7776, du XIe siècle), l'autre source du texte, pour laquelle il supplée *V*, sont ici d'accord et portent *dederunt*. C. F. W. Müller garde *dederunt* qu'adopte M. Nohl. M. Thomas préfère lire : *dederint* ; « *R* a, dit-il, d'autres fautes analogues, par exemple § 8 : *fuerunt* ». La leçon du § 8 sert donc d'argument pour corriger le § 150. Que vaut cet argument ?

Les deux sources du texte, *R* et *Vp*, se groupent, contrairement à leurs affinités : *fuerunt* RV, *fuerint* p. En bonne méthode, on doit considérer *fuerunt* comme la leçon de l'archétype. Cela peut paraître un peu rigoureux, puisqu'il ne s'agit que d'un jambage de plus ou de moins. Mais *fuerint* conforme à l'alignement, a des chances d'être le produit des réflexions d'un maître d'école. Cela est encore faible. L'embarras est que *fuerint*, d'apparence si régulière, introduit une difficulté. Après *putasti*, on attend *essent* ou *fuissent*, le passé. Dans ce cas particulier,

les règles de la concordance des temps sont rarement violées chez Cicéron. Le P. Lebreton a trouvé une exception dans le *De oratore* et huit exceptions dans les discours, en comptant notre passage [1]. Si les mss. donnaient tous *fuerint*, nous aurions tort de corriger. Puisqu'ils ne donnent pas *fuerint*, nous avons tort de l'introduire.

Il faut garder *fuerunt*. L'indicatif dans le style indirect est irrégulier, mais assez fréquent dans Cicéron lui-même, quand il s'agit d'une proposition qui serait déjà subordonnée dans le style direct. Les exemples sont très variés et se groupent dans de multiples catégories : *id est*, *antequam dico* (*uenio*, etc.), relative formant périphrase (ce qui, à vrai dire, n'est pas une exception), discours ou pensée qu'introduit un « verbe dire » ou « penser » au présent, subordonnée par *dum* au sens de « dans le même temps que » (« en »). Enfin le style indirect est souvent abandonné, sans motif logique, pour varier, comme en grec, et la proposition subordonnée reste à l'indicatif, même après un verbe « dire » ou « penser » mis au passé. Ce dernier cas est plus rare qu'après un présent. Voici une phrase tout à fait semblable à celle du *De signis*. *Acad.*, 1, § 4 : « *Existimaui* si qui de nostris eius (philosophiae) studio tenerentur, si essent graecis doctrinis eruditi, graeca potius quam nostra lecturos ; sin..., ne haec quidem curaturos quae sine eruditione graeca intellegi non *possunt*. » On notera que dans les *Académiques*, comme dans le *De signis*, la proposition est une relative qui complète le régime de l'infinitif et ne peut être omise ni traitée d'accessoire. On effacera la référence au *De signis*, § 8, de la liste des violations de la concordance des temps, et on la transportera dans celle des subordonnées maintenues à l'indicatif dans le discours indirect.

Il resterait à préciser non pas les conditions auxquelles les auteurs classiques gardent ce genre d'indicatif, mais celles qui rendent pour eux le subjonctif obligatoire. La quantité des exceptions et l'étendue de leurs groupes sont telles, en effet, qu'on voudrait plutôt savoir quand le subjonctif est seul possible. C'est dans cette direction qu'il conviendra d'orienter les recherches. Dès maintenant, on peut contester la correction *dederint* du § 150.

Paul Lejay.

---

1. *Et. sur la langue de Cic.*, p. 259.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Lindley Richard Dean. *Index to facsimiles in the Palaeographical Society Publications*. Princeton University Library. 1914. Prix : 1 dollar.

Le petit livre de M. Lindley Richard Dean comble une regrettable lacune : les publications de la *Palaeographical Society* manquaient jusqu'à ce jour d'*indices* vraiment commodes ; les tables placées à la fin de chaque série n'avaient qu'une utilité fort mince et de toute façon, pour se faire une idée nette des ressources contenues dans les séries parues, il fallait remuer d'énormes in-folio fort peu maniables. Les travailleurs qui voulaient se servir des fac-similés d'une façon systématique devaient composer un catalogue pour leur usage personnel. C'est ainsi que la conférence de Papyrologie à l'école des Hautes Études avait établi un répertoire sur fiches des fac-similés de papyrus contenus dans les dernières livraisons.

M.L.R.D. indique pour chacun des fac-similés son numéro d'ordre dans la publication, le nom de l'auteur et l'indication du contenu de la pièce, la bibliothèque qui possède l'original, la langue dans laquelle est rédigé l'écrit et les principaux caractères de l'écriture au point de vue paléographique, la date. — (Soit : Ptolemaeus. Petition — Lond. B.M. pap. 21 — Pal. Soc. 1 s. 1 — Gr. unc — 152 B.C). Se plaçant successivement à chacun de ces points de vue, M.L.R.D. nous donne cinq *indices* distincts, fort utiles pour qui veut étudier un ordre déterminé de questions. Le reproche qu'on peut adresser à cette publication, c'est que, sans parler de l'impression tout à fait défectueuse, la disposition typographique manque de netteté. Pour toutes les classifications, les indications sont données comme je l'ai indiqué plus haut. Veut-on utiliser la classification par bibliothèques, c'est au milieu de la page qu'il faut aller prendre son bien. De plus l'ordre alphabétique n'est pas rigoureux. Les chiffres arabes et les chiffres romains sont employés indifféremment, etc. Tel quel cependant, le travail de M.R.L.D. mérite la reconnaissance de tous ceux qui, ayant à se servir des publications de la *Pal. Soc.*, étaient retardés dans leur travail par la difficulté qu'ils avaient à s'orienter.

Maurice Badolle.

Studi della Scuola Papirologica I. R. Academia scientifico-letteraria in Milano. Ulrico Hoepli. Milan, 1915. Prix : 8 lire.

Ce volume est le premier d'une série dans laquelle seront publiés les travaux des professeurs et des élèves de l'École de papyrologie de Milan. L'ouvrage est luxueusement édité, comme tous ceux qui sortent de la maison Hoepli. — Il est divisé en quatre sections : dans la première ce sont des textes de papyrus inédits, dans la seconde, des mémoires, puis

viennent un lexique des mots qui se trouvent dans les papyrus contenant des fragments de Sophocle, des notes critiques et une partie bibliographique.

Ce premier volume n'est pas intéressant que pour le spécialiste papyrologue. Tous les hellénistes seront heureux d'y trouver le *Lexicon supplementorium in Sophoclis fragmenta papyracea*, cité plus haut. Pour établir cet *index*, les élèves de l'École papyrologique, sous la direction de M. Calderini, ont dépouillé l'édition de Diehl ou, à son défaut, les textes publiés par MM. Grenfell et Hunt. Chaque mot est suivi d'un équivalent latin et des phrases dans lesquelles on le rencontre. La présence ou l'absence du signe X° nous permet de savoir si nous avons à faire ou non à un passage lyrique. A côté du texte donné par les éditions susdites, sont mentionnées les principales conjectures proposées par les critiques. Un astérisque, placé devant les mots qui paraissent ne se rencontrer nulle part ailleurs dans la grécité, nous permet de voir le nombre relativement élevé d'ἅπαξ εἰρημένα qui se trouvent dans ces fragments (près de 50). Quant au nombre considérable des mots (indiqués par **) qui ne se rencontrent pas dans les autres œuvres que nous possédons de Sophocle, il nous fait bien sentir tout le danger qu'il y a à affirmer, sur des données incomplètes, que tel ou tel mot n'a pas été employé par tel auteur. — Le reproche que l'on peut adresser à ce travail utile et consciencieux concerne la disposition typographique : dans les articles un peu longs (δέ, ἐγώ, εἰμί, etc.) l'œil est vite fatigué par les barres innombrables qui hérissent le texte.

M'étant longuement arrêté sur cet index, qu'il me suffise de citer parmi les papyrus publiés pour la première fois, un fragment des ἀφορισμοί d'Hippocrate (à noter la coquille ἀφωρισμοί), qui donne une leçon nouvelle, et une lettre adressée à un κόμης (vi^e^ siècle). Parmi les mémoires originaux il faut noter le travail de M. Calderini sur des épigrammes funéraires, celui de M. Amadeo sur un recueil de sentences. Dans un autre mémoire, M. Castelli étudie, avec nombreux textes à l'appui, la question des fonctions du συνεστώς ou συμπαρών, personnage qui intervient dans les contrats où figure une femme qui possède le *jus liberorum*. M. C. conclut, contre Mitteis, qu'il faut voir en ce personnage, non un tuteur, mais un semblant de tuteur : l'institution de ce συνεστώς est une réaction du droit local contre le droit romain. Citons encore une note de M. Calderini sur le sigle X^ι^ que l'on trouve dans le papyrus des Ἰχνευταί. Pour lui, X^ι^ est, comme le signe X^ο^, une indication à l'usage des acteurs, destinée à marquer les endroits où il doit y avoir une pause, et il est à distinguer de X, employé par les grammairiens anciens pour signaler les passages difficiles.

Puisse ce résumé, bien incomplet, donner une idée de la variété et de l'intérêt des questions traitées dans ce premier fascicule ! A la fin de la préface M. Atillio de Marchi écrit : « Valgano queste pagine come programma e come promessa della giovine scuola. » Le programme est intéressant et fait bien augurer de l'avenir.

Maurice Badolle.

Georges Mathieu. *Aristote. Constitution d'Athènes. Essai sur la méthode suivie par Aristote dans la discussion des textes.* (Deux cent seizième fascicule de la Bibliothèque des Hautes Études [sciences historiques et philologiques].) Paris, Champion, 1915. Prix : 6 francs.

Les disparates et les contradictions que l'on relève dans l'Ἀθηναίων πολιτεία

ont attiré, il y a longtemps déjà, l'attention des critiques et certains ont cherché à les faire disparaître, en supposant çà et là des lacunes ou des interpolations. M. Mathieu s'est demandé si l'on ne pourrait pas expliquer ces contradictions par la méthode même qu'a suivie Aristote dans la composition de l'A. II, ce qui permettrait de ne pas en arriver pour chaque passage difficile à faire violence au texte du papyrus. L'ouvrage qu'il publie dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études* nous donne les résultats de l'étude minutieuse qu'il a faite de la partie historique de l'A. Π (I-XLI).

M.M. pose en principe qu'A. connaît l'histoire de la constitution athénienne par l'intermédiaire d'ouvrages qui reflètent les traditions démocratiques, oligarchiques ou modérées (cf. Mathieu : *Rev. Philologie*, 1914, p. 182 sqq.). C'est le mélange de ces traditions opposées qui nuit à l'unité de l'A. II.

En une introduction de quelques pages, M.M. fait l'histoire de la fortune de l'A. II. depuis sa découverte et indique les principaux jugements qu'ont portés sur elle les critiques. Il attribue l'ouvrage à Aristote lui-même et fixe la date de la composition entre 329 et 322.

Chap. I. M.M. essaye de déterminer la méthode suivie par A. pour faire l'histoire de la période qui s'étend de la conjuration de Cylon à l'archontat de Solon. La constitution de Dracon est étudiée à part, dans le dernier chapitre, à cause des questions difficiles et complexes qu'elle soulève. Pour cette période, A. n'avait guère de guides, les écrivains politiques s'étant peu intéressés à cette époque reculée ; c'est surtout par induction que procède A., transportant dans le passé les institutions de son temps. Puis, M.M. indique les raisons qu'il y a de croire au premier exil des Alcméonides (il aurait pu citer le texte formel de Plutarque, Sol. XII. 3. « ἐάλωσαν οἱ ἄνδρες καὶ μετέστησαν οἱ ζῶντες »). L'influence des traditions politiques se fait sentir cependant là où il y a lieu de s'occuper de certaines institutions démocratiques. C'est, pour M.M., une tradition démocratique que suit A. en ne faisant remonter l'ἐκκλησία qu'à Solon. (M.M. semble attaquer cette tradition au point de vue de la vérité historique. Cependant, dans les poèmes homériques qu'invoque M. M., pour prouver que l'ἐκκλησία existait bien avant Solon, il est certain que l'assemblée du peuple ne joue aucun rôle actif et n'a rien de commun avec l'ἐκκλησία athénienne. Cf. Daremberg et Saglio : ecclesia.) Ce serait une tradition populaire aussi que la légende de « Ion, premier polémarque », rapportée par A. Par contre, le passage sur l'Aréopage et ses fonctions avant Solon est de tendance tout à fait oligarchique. Déjà nous voyons la fusion des deux traditions.

Chap. II. C'est l'étude des chapitres de l'A. II. se rapportant à Solon. Là, les documents d'origine politique étaient en bien plus grand nombre, tant Solon avait été tour à tour grandi ou rabaissé à Athènes par les divers partis. Dans l'ensemble, c'est la tradition modérée, semble-t-il, qu'adopte A. sur la personne de Solon, celle qui tend à représenter Solon comme moins révolutionnaire que ne veulent le faire croire les démocrates. A. en fait un homme de condition moyenne — modéré dans ses passions. (Plutarque s'accorde avec A. sur le premier point [Sol. I, 2], le contredit sur le second [Sol. I, 3] M.M. aurait pu discuter ces divers témoignages. Sur le fait de savoir si un μέσος πολίτης pouvait arriver à l'archontat, il y avait lieu de citer Plutarque, Aristide I.) — Par la façon dont il étudie la σεισάχθεια, A. nous laisse voir combien il a ressenti l'influence de sources opposées : c'est la tradition modérée qu'il suit en ce qui concerne la date de la σεισάχθεια (après la loi sur le prêt, ce qui en diminue le caractère révolutionnaire), et les accusations portées contre Solon à ce

sujet ; c'est la tradition démocratique, au contraire, qui fait de Solon un révolutionnaire, pour ce qui est de la nature de la σεισάχθεια. Même mélange de traditions dans l'exposé de la constitution solonienne : sur l'Aréopage, théorie des modérés, sur les autres points, théorie des démocrates, A. rapportant à Solon toutes les institutions de la démocratie athénienne — sur un détail je ne suis pas de l'avis de M. M. Pages 21 et 26, il dit qu'A. pour fixer le cens des ἱππεῖς s'est adressé à l'étymologie : je crois qu'A. ne cite cette étymologie que pour la repousser : VII. 4. οὐ μὴν ἀλλὰ εὐλογώτερον τοῖς μέτροις διηρῆσθαι καθάπερ τοὺς πεντακοσιομεδίμνους.

Chap. III. Aristote est favorable à Pisistrate, tradition oligarchique ; mais c'est à une tradition démocratique qu'il emprunte le taux de l'impôt (10 %) à cette époque. Même contamination en ce qui concerne le meurtre d'Hipparque : c'est une tradition démocratique qui l'amène à dire que les conjurés étaient nombreux ; c'est la tradition oligarchique qui lui fait savoir que Thessalos seul a été cause de l'affaire : « elle rabaissait les tyrannicides, qui s'attaquaient à l'innocent Hipparque. » M. montre que parfois, sans même essayer de concilier les deux traditions, A. passe les faits sous silence ; c'est ce qui arrive pour l'embellissement du temple de Delphes par les Alcméonides, rapporté par Hérodote et dont A. ne dit pas mot.

Chap. IV. Maintenant c'est la tradition oligarchique qui va l'emporter. C'est ainsi qu'A. a peu de sympathie pour Clisthène, qu'il oppose Aristide à Thémistocle, que même il rabaisse la politique d'Aristide, qu'il donne une grande importance à l'Aréopage après les guerres médiques, qu'il attribue la diminution de ses pouvoirs à un complot, qu'il peint le peuple athénien vivant aux frais de l'Etat, qu'il se montre plutôt dur à l'égard de Périclès. Quelques traces de tradition démocratique détonnent çà et là et nous permettent de nous rendre compte de cet incessant travail de fusion (Clisthène relâche tous ses adversaires, Aristide et Thémistocle sont unis pour le bien de la cité ; même influence dans le récit de la mort d'Ephialte et la façon dont A. juge ce personnage.)

Chap. V et VI. Dans le récit de la Révolution des Quatre Cents et de la tyrannie des Trente, c'est à peu près uniquement la tradition oligarchique modérée, favorable à Théramène. Et là même où A. semble faire un éloge de la démocratie, il faut voir une attaque contre la démagogie.

Chap. VII. Etudiant la constitution de Dracon, M. M. montre que le chap. IV de l'A. II. est bien l'œuvre d'A. Mais il admet que jamais cette constitution n'a existé, qu'elle a été imaginée aux environs de 408 comme une sorte de justification de la révolution des 400, qu'elle est l'œuvre d'un aristocrate modéré qui s'oppose à la tradition qui fait de Solon le fondateur de toutes les institutions d'Athènes.

En une longue conclusion, M. M. résume les principales idées de sa thèse et il essaye de déterminer quels sont les auteurs de ces ouvrages à la fois historiques et politiques qu'a utilisés A. Pour la tradition démocratique, il ne le peut. Pour la tradition modérée, ce doit être un admirateur de Théramène, se rattachant à Phormisios. Pour la tradition oligarchique, ce serait Critias lui-même. M. M. termine en indiquant que l'A. II. n'était pas achevée au moment de la mort d'A. ce qui explique que le maître n'ait pas fait disparaître ces contradictions.

La thèse que soutient M. M. est très séduisante ; il est bien certain qu'à cette époque de troubles politiques que fut la fin du Ve siècle, il y eut à Athènes des pamphlets d'origine démocratique ou oligarchique, chaque parti cherchant à accaparer l'histoire de son pays. Mais ce qui me paraît

difficile à admettre, c'est que, dans chaque parti, il n'y ait eu qu'un pamphlétaire. Pour cela, il faudrait supposer que chaque ouvrage politique retraçait toute l'histoire d'Athènes et c'est invraisemblable, si l'on tient compte des habitudes de la littérature politique, de laquelle sont exclus les gros livres. De plus, A. n'eût pas manqué, ayant ces deux ouvrages sous les yeux, de constater leurs divergences et de tenter d'en concilier les affirmations. Il me paraît plus simple de penser qu'il y a eu à cette époque un grand nombre de pamphlets, ne traitant chacun qu'une ou deux questions, de façon à pouvoir être lus sans fatigue par tous. La collection complète de ces opuscules, A. ne l'a pas eue à sa disposition, surtout si l'on admet avec M. M. qu'il a composé l'A. Π. en exil. Sur telle question, c'était un pamphlet oligarchique qui le renseignait, sur telle autre un libelle démocratique.

L'information bibliographique est très grande et je crois bien que tout ce qui a paru récemment sur les questions étudiées est cité. Les témoignages des écrivains anciens sont évidemment indiqués et discutés toutes les fois qu'il y a lieu : une table fort commode permet de retrouver sans difficulté ces citations. A ce propos, pourquoi renvoyer aux éditions déjà anciennes de Lysias par Herwerden (et Hude ?) de Démosthène par Bekker, d'Isocrate par Benseler, d'Eschine par Schultz, et non, pour ces derniers, aux éditions données tout dernièrement par Blass ?

La correction typographique est à peu près irréprochable. Notons seulement : p. 16 Sol. XII, 3. c'est XII, 4 ; p. 100 et p. 104 falsication. Enfin il y a, p. 127, une coquille tout à fait regrettable, car elle pourrait donner au lecteur inattentif une idée fausse sur la valeur de l'A. Π : « œuvre posthume, mais destinée au grand *four.* »

Maurice Badolle.

Stephen Gaselee, *The Greek Manuscripts in the Old Seraglio at Constantinople.* Cambridge at the University Press. 1916, in-8°. 14 pp.

L'auteur s'est trouvé à Constantinople du 13 au 17 avril 1909 en pleine révolution ; c'est dire que les circonstances étaient médiocrement favorables à un examen approfondi de cette collection qui n'a pas la prétention de remonter aux anciens empereurs grecs. Son origine est plus modeste. « It is made up of the kind of books that might have belonged to some doctor or other professional man in Constantinople in the 16th or 17th century, and display a taste reasonably wide but not wery deep. » Cette collection est connue, car sur mon exemplaire de la Griechische Palaeographie de Gardthausen, 1re édition, p. 438, j'avais noté ceci : « Il y a 33 mss grecs en tout, dont un Héron d'Alexandrie, sur les mesures, du XIIe siècle, une Iliade avec scholies, du XIIIe siècle, et une Cyropédie du XVe siècle ». Or ce sont respectivement les numéros 1, 3 et 29. Le n° 3 qui paraît être le plus intéressant de la collection contient l'histoire des 17 premières années de Mahomet II par Critobule qui est le seul auteur grec faisant autorité pour l'histoire de la chute de Constantinople. On lit au n° 18. Anonymous, περὶ γραμματικῆς (XVe siècle, papier) et n° 19 (XIVe siècle, papier) : Anonymous, arithmetical and medical, Anonymous, φυσιογνωμονικά, Anonymous, dogmatics, Anonymous, τακτικά. On ne peut en vouloir à l'auteur de n'avoir pas cherché à dévoiler l'anonymat des auteurs de ces traités, et d'avoir renoncé à donner tout au moins l'incipit et l'explicit. Les circonstances ne se prêtaient pas à un examen détaillé. L'auteur nous fait

espérer un catalogue véritable pour des temps meilleurs « when the world is quieter ». Prenons acte de sa promesse et remercions-le d'avoir décrit d'une plume alerte les phases d'une révolution qui fut le dernier effort d'Abdul Hamid pour reconquérir le pouvoir perdu.

H. Lebègue.

Lateinische Inschriften für den Gebrauch im Schulunterricht. Zusammengestellt von Heinrich Willemsen. Berlin, Weidmann, 1913. VI-124 p. in-8° cartonné. Prix : 2 Mk. 20.

Ce choix comprend les inscriptions historiques importantes et les textes intéressants pour l'intelligence des mœurs romaines. Nous avons ainsi, par exemple, le calendrier d'après les fragments (un seul mois, janvier, est complet ; les autres mois figurent pour l'essentiel), des extraits des fastes, l'inscription de la colonne rostrale, le décret de Paul-Emile, l'inscription du trophée des Alpes, les actes des jeux séculaires, le monument d'Ancyre, la dédicace de l'autel de Narbonne, la dédicace du Panthéon, les inscriptions de Pise, le discours de Claude, le cursus d'Hadrien, des extraits du tarif de Dioclétien, des extraits des grandes lois municipales, le serment de la ville d'Aritium, des diplômes, des fragments de tables alimentaires, des extraits de procès-verbaux des Arvales, quelques épitaphes typiques. Je cite au hasard. Il est fâcheux que chacun de ces textes ne soit accompagné d'aucune indication de provenance et que les références au *Corpus* et à Dessau soient reléguées dans une table. Ainsi *C.I.L.* V, 7817 est précédé seulement du titre : « Sieg über Alpenvölker ». Il faut consulter le *Corpus* pour savoir que c'est l'inscription du trophée des Alpes ou de la Turbie, conservée par Pline, *N.H.*, III, 136.

P. L.

A. G. Amatucci, *Storia della letteratura romana, redatta sulle fonti antiche e sui principali studi critici.* I, Dalle origini all'Età ciceroniana ; II, Da Augusto al sec. v. Napoli, Francesco Perrella. 2 vol. pet in-8°, XI-244, VIII-206 p. 1912 et 1916. Prix : 2 lires le vol.

En lisant cette nouvelle histoire de la littérature latine, je retrouvais l'impression si vive et si favorable que j'avais ressentie autrefois, en lisant le livre court et excellent de Paul Thomas, *La littérature latine jusqu'aux Antonins* (Bruxelles, 1894). Les deux livres de M. Amatucci et du professeur de Gand, sont, à mon avis du moins, ce qui a été fait de mieux dans cet ordre. Je ne parle pas, bien entendu, des répertoires comme ceux de Schanz ou de Teuffel, auxquels on demande surtout des renseignements. La valeur durable et l'originalité rare des brèves histoires de M. Amatucci et de M. Paul Thomas, c'est qu'ils font des auteurs latins un portrait sympathique. A ces deux livres, j'ajoute, bien entendu, la *Poésie latine* de Frédéric Plessis, auquel renvoie souvent M. Amatucci, et le bon volume de J. W. Duff, dont j'ai parlé en son temps (*Revue*, t. XXXV [1911], 359). Ces ouvrages annoncent un renouvellement et un salutaire retour à des vues indépendantes. On avait si peu l'habitude de trouver des idées, quand on parcourait un ouvrage de littérature latine, qu'on éprouve une surprise charmée en découvrant tant de jugements justes, de traits délicats, tous sortis de la pratique des auteurs.

Cette originalité du livre de M. A. ne va donc pas sans heurter nombre de préjugés qui sont tenus pour traditionnels, parce qu'ils sont très répandus, et qui pourtant ne sont pas fort anciens. Nous avons tous connu des professeurs de littérature latine qui ont passé leur vie à dénigrer l'objet de leur enseignement. On sait, d'ailleurs, d'où vient cet esprit singulier. Les derniers événements n'ont eu aucune influence sur M. A., dont le premier volume a paru en 1912 (préface datée de juillet 1911) et dont le second était dès lors entièrement rédigé. Nous n'avons pas là une de ces conversions soudaines qu'a déterminées le coup de foudre du 2 août 1914, et dont l'énergie verbeuse et brouillonne est un des spectacles les plus divertissants, mêlant au grand drame une bouffonnerie bien humaine. M. A. ne cache pas, non plus, tout ce que doivent les études latines au siècle et demi de philologie présidé par l'Allemagne. Je le montrerai tout à l'heure. Mais il a des yeux lucides, la parole vive, l'esprit indépendant et éveillé. Il a composé son livre pour dire ce qu'il avait vu dans la littérature latine, non pour recopier ce qu'il avait lu dans des ouvrages étrangers.

Dès les premières lignes, M. A. établit en deux phrases la direction générale de son œuvre. Il distingue, sous le mot de littérature, un sens large, qui comprend toute écriture, et un sens restreint, qui exclut tout ce qui ne s'inspire pas d'intention artistique : le livre, dans l'ensemble, s'attache à la littérature prise en ce second sens. L'expression « littérature romaine » a été préférée à « littérature latine », parce qu'une telle dénomination indique plus clairement qu'il s'agit de la pensée de l'Occident romanisé, de la pensée de toutes les nations unifiées sous le nom de Rome.

Donc, M. A. se placera pour parler de la littérature latine d'un point de vue littéraire, et cela seul serait presque une nouveauté ; et il cherchera ce que les œuvres romaines ont apporté d'original au monde, et cela est tout à fait une nouveauté dans des milieux où l'on répète docilement le faux truisme des littératures d'imitation; car, quelle littérature est originale?

En conséquence, M. A. relève l'erreur des critiques anciens et modernes, qui comparent les poèmes homériques et les débuts littéraires des Romains, et concluent de ce parallèle la rudesse et la grossièreté du génie latin; l'épopée homérique n'est pas une œuvre de début, elle est plutôt le terme d'une longue période, comme tous les travaux récents le démontrent. Nous ne connaissons pas les vrais débuts de la Grèce.

Partout, M. A. montre que, si les Latins ont imité, emprunté, combiné, le résultat est original. Ainsi, pour choisir une des œuvres les plus défavorables à ce genre de critique, le *Stichus* de Plaute se termine par une scène de bombance, où deux esclaves, Stichus et Sagarinus, fêtent Stephanium, la maîtresse qu'ils ont en commun. Toute la pièce est, au contraire, la peinture de l'attachement de deux sœurs pour leurs maris, possesseurs des esclaves. « C'est une belle comédie de caractère, dit M. A., dans laquelle la scène finale, au lieu d'être, comme beaucoup le pensent, une longueur inutile, produit un contraste de caractère comique, *un comico contrapposto*, par l'amour de deux esclaves pour l'unique Stephanium, avec l'affection de caractère dramatique, *al drammatico affetto*, des deux épouses fidèles pour leurs maris oublieux » (I, p. 58).

On peut n'être pas toujours du même avis que l'auteur, mais on ne peut lui refuser l'examen de ses idées; souvent après une première hésitation, on finira par y acquiescer.

Une des préoccupations de M. A. sera donc de rechercher ce qui est nouveau, pour ne pas dire ce qui est moderne, chez tout écrivain latin. « Non trattasi dunque d'un compendio di Funccius, Giussani,... ; ma d'un trattato

che ha la pretesa di portare un'impronta individuale e soprattutto un' impronta d'italianità. » Cette phrase de la préface (p. VI) m'avait d'abord inquiété, je l'avoue. L'italianité, la modernité des Anciens, cela semble une étiquette de dilettante. L'esprit de l'histoire, qui anime les études sérieuses d'antiquité, nous conduit justement à constater des différences. Cependant il n'est pas impossible de donner à la formule de M. A. un sens acceptable. Nous avons trop réagi sur le moyen âge qui assimilait superficiellement. La méthode qui nous apprend à distinguer doit aussi nous apprendre à reconnaître. L'ancien n'est pas le moderne, parce que toute histoire est succession. Et si toute histoire est succession, dans l'ancien doit poindre le moderne. Il n'est pas seulement légitime, il est nécessaire de rechercher les variations qui distinguent les époques de l'ancien et qui préparent le moderne.

C'est ainsi que l'a compris M. A. Le mot d'italianité reste un peu étrange. Nous pourrions l'accepter en y voyant deux notions : la notion de modernité, telle qu'elle vient d'être définie, et une notion d'italianité, réduite à la part d'influence qu'exercent le même ciel, les mêmes horizons, le même sol, les mêmes fruits. La vie populaire des villes italiennes, de Venise ou de Naples, peut expliquer pour nous la satire d'Horace ou telle élégie de Properce. Telle coutume actuelle, tel pèlerinage nous reporte soudain au temps de Plaute ou de Virgile. Est-ce tradition? est-ce semblable effet de causes semblables ? On peut parfois se demander si l'italianité des Anciens n'est pas l'antiquité des Italiens, si les mœurs n'ont pas gardé certaines singularités, si une culture classique qui n'a jamais subi de longues éclipses n'a pas rafraîchi des traits qui s'effaçaient. Toutes ces questions sont encore légitimes, et on fera bien de chercher à y répondre sans parti pris.

L'italianité se décèlera surtout dans les formes extérieures de la littérature et de la vie, « il costume » ; la modernité, dans le fonds psychologique des œuvres littéraires, idées et sentiments. Cette distinction n'est pas absolue et ne peut être suivie qu'en prenant les sommets.

Voilà comment pourraient être dirigées, si je ne me trompe, les tendances que veut marquer le livre de M. A. On y trouvera des pages excellentes sur l'originalité des écrivains romains. Au début du t. II, à propos de la poésie classique, M. A. montre la valeur de la littérature latine pour nous modernes. Elle a substitué à la littérature étroite, municipale, de l'âge classique grec, au dilettantisme artistique des Alexandrins, une littérature de portée universelle, dans laquelle l'homme se dégage de plus en plus du citoyen. Ce n'est pas seulement un nouvel idéal politique qui naît; c'est le citoyen antique qui se transforme en homme moderne (t. II, p. 2-7). En ce sens, Virgile est le premier grand poète moderne (II, p. 4), Horace le premier lyrique moderne (p. 46).

On notera bien des vues particulières originales. M. A. réagit contre l'idée propagée par certains des Anciens et répétée docilement par les modernes : « Sint Maecenates, non deerunt Flacce Marones. » Il ne peut croire et il a raison de ne pas croire que l'*Enéide* soit née par hasard, pour être le panégyrique d'un prince (II, 27). « Ce n'est pas Auguste qui a conquis Horace, c'est Horace qui a conquis Auguste » (II, 6).

M. A. s'attache à distinguer nettement les auteurs d'un même genre. Qu'on lise dans telle histoire les pages consacrées à la tragédie latine où les auteurs et les œuvres sont réunis pêle-mêle dans une étude d'ensemble, et que l'on compare ici le portrait de Pacuvius, poète hellénisant, *poeta doctus*, et celui d'Accius qui porte sur le théâtre les trois sentiments inspirateurs de la noblesse romaine dans toute sa politique, la hardiesse, l'éner-

gie et la fierté (I, 87-91). M. A. y mêle cette considération sur les destinées de la tragédie latine : le temps d'Accius, où les Romains détruisaient Carthage et Corinthe, où les Gracques faisaient leur révolution, où se heurtaient la démocratie et l'oligarchie des optimates, était le seul qui permît le développement de la tragédie. Les Romains n'ont jamais traversé d'autre crise vraiment « tragique », mêlant une lutte d'idées à de grands événements, et encore le temps d'Accius n'est-il pas vraiment celui d'une crise psychologique. Les vrais « moments tragiques » doivent, d'après M. A., être cherchés dans l'Angleterre de Shakespeare, agitée par la Réforme et la Révolution, dans la fin du XVIIIe siècle, où Gœthe et Schiller sont les échos d'un grand mouvement général. M. A. nomme encore Alfieri, qui se fait l'écho « du premier cri de la conscience italienne ». La thèse est intéressante. Est-elle bien juste ? Il aurait pu la fortifier en citant la tragédie française du XVIIe siècle, dans laquelle les problèmes de conscience qu'avait posés la controverse religieuse, dépouillés de leur gangue théologique, ont trouvé une formule rationnelle et humaine ; il convient de citer encore le drame romantique français, effet tardif de la longue perturbation de la Révolution et de l'Empire. Mais les causes des faits sont généralement plus complexes. Cependant, si on s'en tient au point de départ, on peut admettre que les conditions favorables au développement de la tragédie n'ont pas existé à Rome, sauf au temps d'Accius et dans une mesure restreinte.

Dans un autre genre littéraire, M. A. distingue la passion de Catulle et celle de Properce ; « dans Properce, la passion tourbillonnante de Catulle se transforme en une affection profonde, constante, qui impose une série de devoirs. La différence est toute dans le respect voué à la femme aimée, même quand elle en serait indigne » (II, 62). Je mentionnerai encore le jugement de M. A. sur Pline le Jeune ; il est un témoin des progrès qu'avait accomplis dans l'esprit des Romains l'*humanitas*, et une étude attentive de sa correspondance, faite exclusivement de ce point de vue, ne manquerait pas d'être féconde (II, p. 148).

Puisque cet ouvrage n'est pas un recueil d'essais, mais un manuel scolaire, il faut en indiquer le plan. L'étude de chaque auteur est suivie de notes en petits caractères que précède une des trois lettres A, B, C : A, pour les notes explicatives développant le texte ; B, pour les citations anciennes ; C, pour la bibliographie moderne et les manuscrits. Le choix des références est très judicieux. Il montre une connaissance étendue des travaux modernes et des écrits des Anciens. M. A. dit, modestement, qu'il n'a fait que choisir dans les répertoires de Teuffel et de Schanz. Bien choisir serait déjà un mérite. Mais M. A. cite en homme qui a l'expérience des ouvrages et qui les connaît. C'est le cas des livres français dont la mention revient si souvent sous la plume de l'auteur. S'il n'a pas la superstition des travaux allemands, il les a lus de près et les mentionne à propos ; telle citation par la page témoigne d'une étude personnelle. Pour les éditions, M. A. s'est borné à celles qui donnent le texte « dans la forme la plus voisine de l'original ». Ainsi les seules éditions indiquées de la *République* de Cicéron sont celles de Mai, 1822 et 1846. Il semble qu'il eût été plus conforme au but de l'ouvrage d'indiquer en outre les meilleures éditions annotées ; c'est de ce genre de livres qu'ont besoin les étudiants et les professeurs. Cela n'eût pas accru beaucoup le volume ; M. A. donne simplement le nom de l'éditeur et la date ; j'y ajouterais le lieu. Ainsi p. 239, n. 27, M. A. a sur une ligne isolée, pour les *Académiques* de Cicéron : « Ed. : Plasberg (1908) ». En ajoutant « Leipzig » et de plus : « J. S. Reid (Londres, 1885) », la ligne ne serait pas remplie. La plupart de ces supplé-

ments viendraient ainsi, sans prendre plus d'espace. Les titres des ouvrages modernes devraient aussi être suivis du lieu et de la date. En d'autres termes, le livre devrait se suffire à lui-même dans ses limites propres. Nous aurons, d'ailleurs, toujours profit à le feuilleter à cause des travaux italiens auxquels M. A. fait, comme de juste, une large place, à cause de ces indications personnelles dont je parlais à propos des livres allemands et qui rendront les plus grands services. M. A. ne garde pas jalousement le fruit de ses lectures.

Tome I, p. 186: je vois avec plaisir qne M. A. n'a pas été plus convaincu que moi-même par l'argumentation de Marx et qu'il maintient l'attribution de la *Rhétorique à Herennius* à Cornificius (ou mieux Cornuficius, voy. Wölfflin, *Archiv für lat. Lexikographie*, t. IV, p. 620). Voy. *Rev. crit.*, 1895, t. I, p. 126. — P. 238, n. 19 : il fallait renvoyer à la bibliographie du *Brutus*, donnée p. 132, n. 1. — T. II, p. 98, l. 2, lire : XLV, au lieu de LV. — P. 152. M. A. définit l'œuvre de Quintilien. Le premier parmi les anciens, Quintilien a mis l'éducation à la base, comme fondement à l'instruction ; mais il se trompait en croyant que son livre pourrait avoir des effets immédiats et renouveler la conscience du *ciuis* : tout ce qu'il contenait de vraiment fécond était destiné *alteri saeculo*. Une note renvoie enfin à deux travaux allemands, dont l'un sur Johannes Sturm. On voudrait lire à côté le nom de Rollin. L'Allemagne peut être le pays de la pédagogie, la France est le pays de l'éducation.

Ces observations crayonnées en marge, n'enlèvent rien aux éloges, parce que ceux-ci vont au fond et à l'esprit. Nous devons désirer voir se répandre en France le livre de M. Amatucci. Livre scolaire, dira-t-on ; oui, livre scolaire, qui a plus de portée que de gros volumes, livre qui peut contribuer à changer heureusement l'atmosphère. Et il serait temps de regarder moins à l'aspect d'un ouvrage qu'à sa valeur intrinsèque. Sous tous formats se mêlent le bon, l'excellent, le médiocre et le mauvais.

Paul Lejay.

G. Michaut, *Histoire de la comédie romaine, Sur les tréteaux latins*. Paris, Fontemoing, 1912. VI-455 p. pet. in-8°. Planche hors texte. Prix : 6 fr.

L'éditeur nous a envoyé ce volume, à la demande de l'auteur, le 8 janvier 1917. Le livre est déjà, sans doute, connu de tous nos lecteurs. Nous rappellerons les principales divisions du sujet : les Romains et la comédie; les vers fescennins ; la satire et l'exode ; critique des traditions touchant les origines indigènes de la comédie romaine ; la comédie romaine, sa définition et ses formes ; la palliata, l'atellane ; le mime ; organisation légale et matérielle du théâtre à Rome.

Ce livre est une bonne introduction à la lecture des comédies latines. Un soin particulier a été donné à l'étude des questions d'archéologie ; de jolies planches commentent le texte. A cet égard, il complète le livre si solide et si approfondi de Ph. E. Legrand, *Daos*. Il rendra pendant longtemps encore d'excellents services à nos étudiants.

P. L.

P. Cornelii Taciti libri qui supersunt. Recognouit Carolus Halm. Editionem quintam curauit Georgius Andresen. T. I, qui libros ab excessu

diui Augusti continet. Leipzig. Teubner (Bibliotheca), 1913. IV-382-53 p. in-12. Prix : 1 Mk 50.

Andresen avait déjà collationné les deux manuscrits des Annales pour la refonte de l'édition Nipperdey qu'il a donnée chez Weidmann. Depuis, les deux mss ont été reproduits dans la collection De Vries. En revoyant l'édition Halm, le nouvel éditeur n'a pas négligé de se reporter aux fac-similés. L'apparat donne sous une forme sommaire la leçon des mss. Mais ce qui caractérise cette édition, c'est le soin avec lequel les conjectures des savants ont été relevées et indiquées.

Dans Halm, les lignes étaient numérotées pour chaque chapitre. Andresen numérote les lignes par page. Gerber et Greef, dans leur excellent lexique, renvoyaient à la ligne de Halm ; de même Constans, dans son étude sur la langue. Cela pose une question de technique. On a toujours tort de citer la ligne d'une édition. D'autre part, les éditions, dont les lignes peuvent être numérotées pour des commodités d'ordre interne, devraient adopter un système de découpage indépendant de la typographie. C'est ce qu'a fait l'éditeur anglais Furneaux pour Tacite. On regrettera que les paragraphes de Furneaux n'aient pas été admis par Andresen. Mais nous, qui sommes si ardents à rejeter des dieux auxquels peut-être nous sacrifiions jadis, ne devrions-nous pas citer d'après Furneaux ? Cela est nécessaire dans les travaux sur le style et la langue : il est fastidieux de chercher un mot dans un chapitre de vingt-cinq lignes.

P. L.

Ballou (Susan H.). *The manuscript tradition of the Historia Augusta.* Leipzig et Berlin, Teubner, 1914. 89 p. et 3 pl. gr. in-8°. Prix : 3 Mk.

La plus grande partie de cette dissertation est une étude du manuscrit principal de l'*Histoire Auguste*, P, le *Palatinus*. Mlle Ballou a distingué les mains et a pu préciser l'intervention des propriétaires successifs du volume. P^3 est Pétrarque, dont Mlle B. étend l'intervention plus que ne l'avait fait M. de Nolhac. Une partie des notes et corrections de Pétrarque sont dans une écriture plus cursive, qui n'est pas celle dont le poète use quand il copie un manuscrit, « the book-hand style ». P^4 est Coluccio Salutati ; P^5, Gianozzo Manetti ; P^6, probablement Bernardo Bembo ; P^7 est en relation étroite avec le dernier groupe des manuscrits récents. Cette série de corrections bien établie permet d'éclaircir, en effet, les rapports du *Palatinus* avec tous les autres mss. Tous sont dérivés du *Palatinus*, mais à des dates différentes, après telles corrections, avant telles autres. C'est à cette comparaison qu'est consacrée la fin de la brochure. Sur les origines du Palatinus, Mlle Ballou suppose qu'il était à Vérone pendant le moyen âge, mais qu'il a été écrit en Germanie. Cette dernière assertion, formulée avec réserve, ne paraît pas encore bien prouvée. Des appendices traitent des *Excerpta Cusana*, du ms. de Bamberg, de l'édition princeps. Les planches multiplient les fac-similés et rendent claire la marche de la démonstration.

P. L.

TABLE

N. B. On trouvera un résumé sommaire des matières du présent volume dans la *Revue des revues* de l'an prochain.

Pages.

Badolle (Maurice). — Notes sur Valérius Flaccus (VI, 1-6 ; 208 ; V, 226 ; VIII, 83 ; les mots créés par Valérius Flaccus ; le sens de quelques mots chez Valérius Flaccus)..... 193

Boudreaux (Pierre). — Origine et formation du recueil des scolies anciennes d'Aristophane..... 113

Cartault (A.). — Lucrèce, *De rerum natura*, IV, 1123..... 210

— Virgile, *Énéide*, VI, 586..... 212

Collart (Paul). — Nonnos, *Dionysiaques*, VII, 100 suiv..... 262

Cumont (Franz). — Isis Latina..... 133

Foucart (Paul). — Ad. *Inscr. Graec.* (ed. minor) II[1], n. 1..... 190

Garin (François). — Sur le manuscrit grec Coislin 169 de la Bibliothèque Nationale..... 33

Havet (Louis). — Sur la détermination des actes dans les comédies de Térence..... 5

— Plautus (*Amph.* 418 ; *Bacch.* 51 ; *Cas.* 311 ; *Cist.* 7 ; *Epid.* 353 ; *Merc.* 847 ; *Poen.* 968-969 ; *Trin.* 48, 296, 538 ; *Truc.* 181)..... 124

— *Parcepromus*..... 132

— Cicéron, *Verrines* (IV, 9, 16, 35, 49, 56, 65, 121). 135

— Aurélius Victor..... 138

— Varron, *R. R.*, I, 38, 2 ; 44, 1 ; 44, 2 ; 45, 1 ; 45, 2..... 140

— *Lectulus*, lit de table..... 259

Hérouville (P. d'). — Aristote, *Eth. Nic.* B, 9 p. 1109 A 35..... 47

Jeanneret (Maurice). — La langue des tablettes d'exécration latine : Bibliographie, Introduction, Phonétique (Vocalisme)... 225

Lafaye (Georges). — Le modèle de Térence dans l'*Hécyre*..... 13

— Litanie grecque d'Isis, texte, traduction et commentaire..... 55

Laurand (L.). — La répétition du pronom relatif en grec..... 49

Lejay (Paul). — Essais et notes sur Virgile (l'expression d'un sujet indéterminé en latin ; Aventinus ; Cycnus et Cupavo ; *praeciae*, non *preciae* ; *feruit opus* ; *uocare* ; *rustum*, *ruscum* ; *subicio*, *sub* ; un faux archaïsme, *quom* avec l'indicatif ; *ignotus deus*)..... 149

— La dissimilation des préfixes latins dans l'écriture..... 266

— Un indicatif dans le discours indirect, Cicéron, *De signis*, § 8..... 268

MÉAUTIS (Georges). — Ὠκεανέ..... 51
REINACH (Salomon). — Comment on cessait d'être colon..... 38
— Panaitios critique..... 201
Bulletin bibliographique..... 109, 142, 213, 270
Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique (Rédacteur en chef : Paul LEJAY). Fascicules publiés en 1915..... 1-160

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les noms d'auteurs de comptes rendus sont en petite capitale ; les noms d'auteurs de livres, en romain ordinaire ; les sujets de livres (indiqués sommairement), en italiques[1].

Aigrain 111.
Apulée 148.
Amatucci 275.
Aristote 110, 271.
BADOLLE (M.) 270, 271.
Ballou 280.
Bénévent (écriture de) 216.
bibliographie 215.
Catulle 220.
CHAPOT 147, 148.
Cocchia (E.) 148.
comédie latine 279.
Conrad (C. C.) 224.
Constantinople 274.
Cuq (Ed.) 147.
Curcio (G.) 219.
Dean (L. R.) 270.
épigraphie chrétienne 111.
épigraphie latine 275.
Ernout (A.) 213.
Fowler (W. W.) 142.
Gaselee (St.) 274.
HAUSSOULLIER (B.) 110, 111.
Hérodote 109.
Historia augusta 0.
Horace 219.
latin archaïque 213.
LEBÈGUE (H.) 274.
LEJAY (P.) 142, 213, 215, 216, 219, 220, 223, 224, 275, 279, 280.
littérature latine 275.
Loew (E. A.) 216.
Lucrèce 213.
magie 223.
Mathieu (G.) 271.
MÉAUTIS (G.) 109.
Michaut 279.
morphologie latine 213.
paléographie 216, 270, 274.
Pascal (C.) 220.
Richards (H.) 110.
Rome 147.
statistique 147.
Tacite 279.
Tavenner (E.) 223.
Térence 224.
Viljoen (H. G.) 109.
Virgile 142.
Willemsen 274.

1. Pour répondre à un désir qu'on nous a exprimé, nous donnons une table un peu développée de cette partie de la *Revue*.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Quarantième Année

FASCICULES PUBLIÉS EN 1915

Rédacteur en chef : PAUL LEJAY

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

FASCICULES PUBLIÉS EN 1915

AVIS

Les circonstances ne nous permettent pas de donner à leur place, l'analyse des publications faites en pays ennemi ou occupé par l'ennemi. Voir à la fin.

Les chiffres qui suivent le nom de l'auteur de l'article ou précèdent le titre indiquent la page initiale et la page finale de cet article.

BELGIQUE

Rédacteur général : Alphonse Roersch.

Le Muséon, revue d'études orientales. IIIe sér., t. I (publié à Cambridge). ¶¶ N° 1. Notes sur les papyrus Rylands [J. H. Moulton]. 88-91. Remarques de grammaire et de lexicographie qui ont du rapport avec la philologie de la Bible grecque. Art. en anglais. ¶ Fragments de la recension grecque de l'histoire ecclésiastique de Rufin dans un texte hagiographique [P. van den Ven]. 92-105. Edition d'un fragment du Rufin grec d'après une vie de saint Spiridion. Il a bien existé une rédaction grecque de Rufin où ont puisé Socrate, Sozomène et Théodoret. ¶ L'hippodrome couvert de Constantinople [J.-B. Bury]. 106-115. Labarte avait raison de distinguer l'hippodrome couvert du grand hippodrome ; le premier était à l'est de l'autre. C'était une annexe du grand hippodrome, plus petite, située en dehors de l'enceinte du palais jusqu'au IXe siècle. On allait de l'un à l'autre par un passage ou une cour appelée Daphné. L'entrée de Daphné était à l'arcade orientale sous le kathisma. Sous Michel III, Théoctistos sépara Daphné du grand hippodrome et comprit l'hippodrome couvert dans le palais. Art. en anglais. P. L.

DANEMARK

Rédacteur général : Hans Raeder.

Nordisk Tidsskrift for Filologi, 4. R., vol. IV, fasc. 1-2. L'autel de Zeus à Olympie [K. Friis Johansen]. 48-74. L'autel de Zeus d'après la description de Pausanias, a été un autel de cendres, comme on les trouve à divers

endroits du monde grec, où l'on conservait toujours les cendres des sacrifices, de telle manière que les cendres elles-mêmes constituaient l'autel, par ex. à Pergame, où l'autel de cendres, dont parle Pausanias, ne peut être identique au grand autel bien connu. Les fouilles de Didymes nous ont éclairés sur la nature de tels autels, et la description de Pausanias est d'accord avec les résultats des fouilles. Suivant les indications de Pausanias, il faut chercher l'autel de Zeus à Olympie au sud de l'exèdre d'Hérode Atticus, à égale distance du temple de Héra et du Pélopion. Les restés qu'on a trouvés entre le Pélopion et le Héraion semblent appartenir à un ancien autel de Héra. ¶ Méphistophélès [C. V. Oestergaard]. 75-77. Explication du nom Méphistophélès comme un anagramme pour μὴ φιλοσοφῆς. ¶¶ Fasc. 3-4. Varia [S. Eitrem]. 121-128. Restitution de quelques passages d'Epictète. ¶ Les trois anciennes tribus romaines [C. W. Westrup]. 129-145. Il n'est pas à croire que les Tities, Ramnes et Luceres soient identiques aux tribus qui ont constitué l'ancienne Rome, mais néanmoins nous y trouvons une distribution fort ancienne.

Oversigt over det kgl. danske Videnskabernes Selshabs Forhandlinger. 1915. Fasc. 2. Oxyrhynchos Papyri III, 413 [Egill Rostrup]. 63-107. La première pièce de ce papyrus, qu'on a généralement appelée une farce, ne présente pas un texte continu, mais donne seulement une liste d'indications, qui a rapport à la marche de la scène, comme on les trouve aussi dans les théâtres modernes. La seconde pièce (le « mime ») n'est qu'un rôle, où avant chaque réplique on a négligé d'ajouter, comme on le fait généralement dans de tels documents modernes, la dernière phrase de la réplique précédente. Ainsi ni dans l'un ni dans l'autre cas le papyrus ne nous donne aucune idée du contenu du drame. ¶¶ Fasc. 3-4. Sur l'origine historique de la connaissance des quantités irrationnelles [H.-G. Zeuthen]. 333-362. Discussion du problème se rapportant aux articles de M. H. Vogt dans la Bibliotheca mathematica 9, 10 et 14 et la thèse de Mlle E. Sachs, De Theaeteto Atheniensi mathematico. ¶¶ Fasc. 6. Les papyrus et le texte de Thucydide [K. Hude]. 579-585. Appréciation du Pap. Oxyrh. 1376, qui tient une place particulière entre nos manuscrits de Thucydide.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Rédacteur général : Mlle Germaine Rouillard.

American Journal of Archaeology. Vol. XIX (1915). N° 1. ¶¶ Par qui l'Arc de Constantin fut-il construit ? [A. S. Frothingham]. 1-12. Suite < cf. A. J. A. XVI, 1912, p. 368 et XVIII, 1913, p. 487 >. III. L'Attique. 9 fig. Raisons d'adopter la théorie d'après laquelle les reliefs de l'attique appartenaient à deux arcs distincts au moins. On peut les partager en deux séries : la romaine et l'hellénique, d'après : *a*) la moulure du cadre, *b*) la différence de style, *c*) les médaillons. Importances de ces médaillons pour fixer la date : ils représententent les empereurs Lucius Verus et Marcus Aurelius. Preuves que l'attique fut rebâti au temps d'Aurélien ou de Probus : sa structure ; la tête du préfet du prétoire ornant six des reliefs ; en la comparant aux autres têtes, on voit que celle-ci a été remodelée pour lui donner la ressemblance du préfet de l'empereur régnant quand les reliefs étaient transférés à l'attique. ¶ La Méduse [A. L. Frothingham]. 13-23. Suite < cf. A. J. A. XV, 1911, p. 349. > La Gorgone aux feuilles. 10 fig. Description de monuments et ornements à tête de Méduse, mon-

trant un usage presque constant du symbolisme végétal avec la Gorgone. Antéfixes de terre cuite au Musée étrusque du Vatican ; tombeau des Volumnii près de Pérouse ; pignon au Musée d'Aquilée ; diverses urnes funéraires ; sarcophages de la collection Walters à Baltimore. Ces exemples prouvent la fausseté de la théorie courante d'après laquelle la Gorgone serait un emblème de mort et de douleur, ou encore un méchant esprit protecteur. Au contraire, les figures associées à la Méduse, Eros, dieu de la vie, la colombe, symbole de la fécondité, les victoires, les premiers fruits de la terre, etc., démontrent toutes que le Gorgone était un emblème de vie, de victoire sur la mort, de vie au-delà de la mort. ¶ Etudes topographiques à Setia [H. H. Armstrong]. 34-56. 12 fig. Description détaillée des restes de l'ancienne muraille de la ville, de la route qui y mène et des inscriptions. Fragments d'une inscription qui n'avait pas été publiée précedemment. Corrections et compléments d'inscriptions déjà publiées dans le « Corpus » et les « Notizie degli Scaavi ». ¶ Les statues des vainqueurs de jeux olympiques étaient-elles toujours en bronze [W. W. Hyde] ? 57-62. Arguments prouvant le contraire et preuves montrant que la théorie affirmative était mal fondée. Le silence de Pausanias ne prouve pas que ces statues fussent toujours en bronze. Des fragments de marbre en ont aussi été retrouvés. On peut d'ailleurs se demander si le bronze est plus durable et moins cher que la pierre. ¶ Un tombeau portant des inscriptions à Beit-Jibrin [W. J. Moulton]. 63-70. 3 fig. Le style du tombeau, le caractère des inscriptions et les noms qu'on y peut déchiffrer confirment cette conclusion : qu'il appartient à la période hellénique. Il remonte probablement à la fin du IIIe siècle av. J.-C. C'est une vaste pièce avec 25 « loculi » creusés dans les murs. Les dates et plusieurs des noms trouvés aussi sur les tombeaux ornés de peintures et découverts là en 1902, avec ce fait qu'une femme y est dite venir de Sidon, rendent probable que le tombeau appartenait à des membres de cette colonie de Sidon dont le chef était enterré dans le tombeau à peintures I. ¶ Nouvelles archéologiques [W. Bates]. 83-117. Notes sur des fouilles et découvertes récentes traitées dans les revues de juillet à décembre 1914. Notes sur des découvertes récentes. ¶¶ N° 2. Une statue de bronze à New-York. [G. M. A. Richter]. 121-128, 6 pl. Statue d'un jeune garçon appartenant évidemment à l'art grec, qui, d'après le style de la tête, remonte à une date proche de l'ère chrétienne. De sa ressemblance marquée avec la famille des Césars on peut conclure que l'enfant était un prince de cette maison, probablement Gaïus ou Lucius César, petits-fils d'Auguste. ¶ Brygos, peintre de scènes athlétiques [L. D. Caskey] 129-136. 3 planches, 4 fig. Brygos ne négligea point la palaestra aussi complètement qu'on l'a supposé. Minutieuse description d'un cotyle de lui : les peintures représentent un athlète s'exerçant avec des haltères sous la direction d'un maître ; ce sont de beaux exemples de son style. On mentionne d'autres vases qui lui sont attribués, décorés également de représentations d'exercices athlétiques. ¶ Les Arcs romains bornes-frontières [A. L. Frothingham]. 153-174. 5 fig. Le nombre et la situation des arcs au travers de l'empire romain prouvent qu'ils étaient destinés à indiquer les limites de l'empire, d'une province, d'une ville. Preuves tirées des lettres, des arts, de l'épigraphie et de la numismatique. Description de quelques-uns de ces arcs-limites : l'arc de Janus de Malborghetto et autres dans le nord de l'Afrique, la Syrie, l'Asie-Mineure, la Macédoine, la Gaule et l'Espagne. ¶ Chevilles (ou goujons) préliminaires [A. C. Orlandos]. 174-178. 2 fig. L'examen de certaines cavités creusées dans les plinthes d'une

muraille du Parthénon nous révèle qu'une barre de fer était introduite à l'intérieur, de façon à consolider les pierres avant de les assembler avec des goujons. On peut croire que les goujons préliminaires ne furent employés qu'au ve et au vi^e^ siècle avant J.-C. ¶ Discussions archéologiques [W. N. Bates]. 178-214. Juillet-décembre 1914. Sommaire d'articles publiés en grande partie dans les revues courantes. ¶¶ N° 3. Une statuette chryséléphantine de la Déesse aux Serpents de Crète [L. D. Caskey]. 237-249. 7 pl. 7 fig. Cette statuette, maintenant au Musée de Boston, est originaire de Crète. Elle mesure 0 m 161 de haut. La pose, pleine de vie, d'énergie, a bien le caractère de toutes les représentations connues des hommes et femmes de l'époque minoenne. L'importance extrême, unique, de cette statue tient à ce fait qu'elle est la seule statue de femme dont la valeur puisse être comparée à celle des statues d'homme trouvées à Knossos. Elle remonte au xvie ou xve siècle av. J.-C. ¶ Date du Grand Temple de Ba'al à Palmyre [S. B. Murray Jr]. 268-276. En examinant attentivement le monument et les inscriptions, on constate que trois, peut-être quatre périodes d'architecture y sont représentées : 1° la cella et le péristyle appartiennent au i^er^ siècle av. J.-C. ; 2° des modifications apportées à la cella et la construction du peribolos ne remontent pas à plus de 21 av. J.-C. ; 3° la reconstruction du mur occidental du peribolos date probablement de 174 av. J.-C. ; 4° l'exèdre, dans la cella du temple, appartient à la même date ou peut-être à une quatrième période sous Aurélien. ¶ Inscriptions relevées en Locride [W. A. Oldfather]. 320-339. Transcription et commentaire de 19 inscriptions principalement sur stèles de marbre ; la plus importante est une inscription éphébique (étude détaillée). Notes sur des inscriptions de Locride publiées précédemment. ¶ Nouvelles archéologiques [W. N. Bates]. 341-366. Notes sur des fouilles et découvertes récentes, janvier-juin 1915. ¶¶ N° 4. Par qui l'Arc de Constantin a-t'il été construit [A. L. Frothingham] ? 367-384. 10 fig. Suite <v. n° 1>. IV. Les huit médaillons de Domitien. Ils représentent les exploits cynégétiques de quelque empereur. Les rapports de leur structure avec celle de l'arc prouvent de façon à peu près certaine qu'ils appartenaient à la construction originale, car : 1° ils appartiennent à l'art de l'époque de Domitien, comme l'Arc lui-même ; 2° leur base a été mutilée pour laisser un espace entre eux et la frise ; 3° ils sont fixés dans la maçonnerie avec une perfection de jointure appartenant à la meilleure époque. ¶ Deux vases athéniens géométriques du type du Dipylon au Musée d'Art métropolitain [G. M. A. Richter]. 385-397. 7 pl. Ce sont de magnifiques exemples du style du Dipylon. Ils sont respectivement de 1 m 082 et 1 m 305 de haut, de la forme appelée krater, avec deux anses doubles et un pied élevé. Leur surface est entièrement recouverte de décoration, à peu près la même sur chaque et appartenant à deux genres : scènes avec personnages et ornements décoratifs. La scène principale représente des funérailles, la πρόθεσις ou exposition du mort sur un lit de parade ; au-dessous une frise raprésentant une procession de chariots et de guerriers. Le dessin en est primitif et montre une ignorance complète des règles de la perspective. Des ornements géométriques emplissent les vides. Origine des ornements géométriques et particularités du style du Dipylon. Ces vases appartiennent probablement au viiie siècle. ¶ Le Maître de la « Penthésilée » [M. H. Swindler]. 398-417. 7 pl. 9 fig. Description d'un grand nombre de vases, œuvres de ce maître. Comment il a un style individuel et distinct de celui de Brygos. Il est le rival des plus grands maîtres de peintures murales. Les nombreux spécimens de ses œuvres

font supposer qu'il avait son atelier particulier. ¶ Rapport sur les fouilles de Halae en Locride [A. L. Walker et H. Goldman]. 418-437. 10 fig. 280 tombeaux datant du ve siècle av. J.-C. furent ouverts. Il y avait dans presque tous des ornements funéraires : vases, armes, bijoux, verrerie. On a découvert la trace des fondations de deux murailles, de deux tours massives à l'entrée principale de la citadelle, et d'un bâtiment important, évidemment d'ordre dorique ; aussi un dépôt de poterie préhistorique, de bronzes, terre cuite, objets en argent. Il y avait partout les traces évidentes d'un campement préhistorique au-dessous de la couche classique et byzantine. ¶ Inscriptions de l'Acropole de Halae [Hetty Goldman]. 438-453. 10 fig. Transcription et commentaire de six inscriptions datant du vi^e^ au iiie siècle av. J.-C. Dédicace d'une statue à Athéna par le peuple de Halae. Elle a une certaine importance comme donnant une preuve définitive que le site et la date de ce qui était sans doute le temple de la principale divinité vénérée sur l'Acropole ont été identifiés correctement. Liste de magistrats qui fournit la première mention épigraphique de Halae comme membre de la ligue béotienne. ¶ Discussions archéologiques [W. N. Bates] 455-488. Janvier-Juin 1915. Sommaire d'articles publiés en grande partie dans les revues courantes. N. D.

American Journal of Philology, 36e année (1915). Fasc. 1 (n° 141). Les verbes signifiant « parler » et « dire » dans les langues indo-européennes [Carl D. Buck]. 1-18. Les couples de verbes signifiant « parler » et « dire » caractérisent la plupart des langues indo-européennes. Dans ce groupe, qui comporte une grande diversité, on peut noter cependant quelques tendances conservatrices. Les verbes signifiant « parler » dérivent parfois de mots exprimant le bruit. ¶ César, Cicéron et Ferrero [E. G. Sihler]. (Suite) <voy. A.J.P., t. XXXV, p. 379-399 ; R.d.r. XXXIX, p. 69, l. 18 >. 19-43. Ferrero historien de Cicéron et de César procède d'une manière hâtive qui l'entraîne à de nombreuses erreurs. Il a tort de recourir à des explications psychologiques d'un caractère purement subjectif et de vouloir faire de César le représentant des tendances démocratiques pour s'éloigner le plus possible de la conception de Mommsen. Le goût de la déclamation enlève à ces études toute valeur critique. ¶ Les fables hindoues d'après des études récentes [Franklin Edgerton]. 44-69. Depuis que Th. Benfey traduisit le seul texte sanscrit alors publié du Pâncatantra et essaya le premier de faire l'histoire de ces fables hindoues, de leur nombreuse lignée et de leur diffusion dans l'Inde et au dehors, de grands progrès ont été réalisés en la matière. Ils sont dûs en particulier à la découverte d'importantes versions ; par exemple, la version syriaque de Kalila et Dimna et le Tantrakhyâyika en sanscrit qui se rapprocheraient le plus de l'original. Toutes les sources actuellement connues ont été utilisées par Johannes Hertel dans son histoire du Pâncatantra (1914). La plupart des conclusions de ce travail considérable sont indiscutables ; il est fâcheux que l'auteur ait l'habitude d'exprimer des probabilités sous la forme la plus affirmative. — 1. La rédaction originale du Pâncatantra ou Urpâncatantra n'est connue que par des versions postérieures ; elle fut probablement composée vers le iiie ou ive siècle de l'ère chrétienne en sanscrit par un adepte d'un culte brahmanique et comprenait une introduction et cinq parties appelées « tantras ». Que ce mot soit synonyme de « section » ou de « tour », le Pâncatantra » renferme sous forme de maximes versifiées et de fables en prose l'enseignement d'une sagesse pratique et surtout politique dont le machiavélisme est aussi varié qu'amoral, sinon immoral comme le pense Hertel. L'auteur a dû puiser à des sources plus anciennes la plupart des sujets,

s'il en a inventé quelques-uns. Le nom donné à l'ouvrage aurait été « Pâncatantra » ou « Tantrâkhyâyika », le premier étant le plus usité. Les versions connues du texte original en diffèrent par l'omission ou l'addition de telle fable et par une multitude de détails, les maximes en vers ont été mieux conservées. — 2. Le Tantrâkhyâyika reproduirait un texte qui ne peut dans l'ensemble être très éloigné de l'original ; il y a une étroite correspondance entre le T. et l'ancienne traduction en pehlevi. Hertel a fait du T. une traduction allemande aussi exacte que possible et cependant lisible. — 3. La version de Cachemire du Brhatkatha traduite en sanscrit au XIe siècle par Kṣemendra puis par Somadeva contenait un abrégé du Pâncatantra. La plus importante de ces traductions, celle de Somadeva, ne paraît guère renfermer d'élément qui n'ait été dans l'original. — 4. Le Pâncatantra du sud dérive d'un texte abrégé appelé par Hertel « n-w » ; le texte du Népaul et le Hitopadeça dérivent d'un autre texte abrégé « n-w² » qui est en étroite relation avec « n-w ». Le P. du Népaul connu par un seul ms. reproduit exclusivement les vers de l'original (« n-w² »), et pas tous probablement. Le Hitopadeça composé par Nârâyana qui vivait entre 800 et 1373, est surtout connu dans le Bengale ; Nar. se servit apparemment d'une recension du « n-w² » ; les livres I et II de l'original y sont transposés comme dans la recension « v » du texte du Népaul, le livre IV est omis, le livre III y comprend deux livres dans lesquels entrent des fables des livres I et V. On y trouve de nombreuses interpolations et des histoires étrangères au P. — 5. La version désignée improprement sous le nom de « textus simplicior » fut compilée par Pûrṇabhadra entre le Xe siècle et 1199. Elle est probablement l'œuvre d'un Jaina ; ce fut le texte le plus populaire dans le nord-ouest et le centre de l'Inde où il a supplanté les autres. L'ordre des fables y est altéré, beaucoup d'histoires nouvelles y ont été ajoutées. La source de ce texte n'est pas connue. La recension de Pûrṇabhadra est une « mosaïque » du textus simplicior et du Tantrâkhyâyika dont l'auteur a usé avec une grande liberté. — 6. La traduction faite par le médecin persan Burzœ ou Burzuyeh (531-579) est perdue ; le texte hindou dont il se servit était peu éloigné du P. original et du Tantrâkh. ; cependant il fait de nombreuses erreurs de traduction et omet des passages entiers par suite de sa connaissance superficielle du sanscrit et des usages hindous. On en peut juger par deux traductions de son ouvrage, l'une en syriaque ancien faite par un certain Bud en 570, l'autre en arabe due à Abdallah Ibn al Muquaffa (750) sous le titre de Kalilah wa Dimnah, noms des deux renards (Karataka et Damanaka) qui jouent un rôle important dans ces fables. Cette version arabe est traduite en hébreu par Rabbi Joël au XIIe siècle, en espagnol (vers 1251) ; la traduction en hébreu sert pour une version en latin (1480) qui sera utilisée par Pforr pour son « Buch der Beispiele der alten Weisen » (vers 1480) et aussi pour des traductions en espagnol (Paul Hurus 1493), en italien (Doni 1552) ; en anglais, sir Thomas North le traduit en partie (1570). Le texte arabe donne lieu encore à de nombreuses versions en différentes langues, par exemple en grec (Στεφανίτης καὶ Ἰχνηλάτης de Syméon Seth (XIe siècle), en turc ou en malais. ¶ Un trait d'esprit d'Asinius Pollion [G. L. Hendrickson]. 70-75. L'esprit mordant d'A. P. s'attaque non seulement à César, à Salluste et à Cicéron (Quint., Inst. Or. XII 1,22. Cf. Aul. G. XVII 1) qu'il condamne au nom d'un purisme élégant, mais aussi à Tite Live : et in Tito Livio putat inesse Pollio Asinius quamdam patavinitatem (Quint. I 5,56, cf. VIII 1,3). Le sens précis du mot « patavinitas » semble échapper à Quintilien ; il se pourrait que le défaut ainsi désigné par A. P. soit relatif au ton de quelque décla-

mation de Tite Live plutôt qu'au style de son histoire ; il semble qu'A. P. ait ainsi décoché contre un certain provincialisme de T. L. un compliment à double tranchant dans le genre du « sua lingua disertus » de Messala à propos de Porcius Latro. ¶ Nigidius grammaticus ; casus interrogandi [Edwin W. Fay]. 76-79. L'expression « casus interrogandi » est employée par Sulpice Apollinaire (Aul. Gel. 20, 6, 7, 8) et par Nigidius (Aul. Gel. 13, 26, 4) à propos de « mi » (= mei) ; ceux-ci auraient groupé les exemples de l'emploi de mei sous la rubrique « mei interrogandi » ; et la catégorie désignée par l'expression « casus interrogandi » serait comparable à cette nomenclature des grammairiens hindous dans laquelle les exemples « tatpurusa » et « bāhu-wrīhi » ont été choisis arbitrairement pour désigner des groupes étendus de composés. Ailleurs (Aul. Gel. 13,26,1), Nig. applique le terme « casus interrogandi » au génitif « Valerī » pour le distinger du vocatif « Válerī », alors qu'il aurait été employé à l'origine pour distinguer le génitif du « casus dandi ». Le système mnémotechnique de Nig. est meilleur sur ce point que celui de Lucilius (cf. A. J. P. 33, 313). ¶¶ Fasc. 2. N° 142. Les verbes signifiant « parler « et « dire » dans les langues indo-européennes [Carl. D. Buck]. 125-154. Complément d'un article précédent < A. J. P. XXXVI 18 >. Les verbes signifiant « parler » ou « dire » dérivent parfois de racines exprimant le fait de « désigner », d' « expliquer », de « faire connaître », ou bien des racines signifiant « arranger », « ordonner », « redresser », « mettre en place », « faire », « unir », « tisser ». Un quatrième groupe comprend les dérivés des racines dénotant certaine activité de l'esprit : « projeter », « raisonner », « juger », « penser » ; un cinquième les dérivés de celles qui signifient « se réunir », « s'associer », « se rencontrer », « s'assembler », « s'entendre » ; un sixième les dérivés des mots « conversation », « récit », « mot ». Dans un groupe varié on trouve les racines désignant l'action de « faire sortir », « étendre », choisir », « compter », « courir », « murmurer ». Il y aurait enfin le groupe des verbes dont l'origine sémantique demeure inconnue. Les termes désignant le « mot » se rattachent aux racines énumérées ; ceux qui désignent le « langage » propre à un groupe ethnographique dérivent de la racine désignant la langue organe de la parole. Liste des termes correspondant à « parler » et « dire », « mot » et « langage », dans les différents idiomes indo-européens. ¶ Catulle, poète élégiaque [Arthur Leslie Wheeler]. 155-184. Alors que pour certains (Jacoby, Rh. Mus. LX, p. 64, 84 ; LXV, p. 75) Catulle n'offre aucun rapport avec les élégiaques de l'époque d'Auguste, et que pour d'autres (A. von Mess, Rh. Mus., LXIII, 488 sq.) ses poèmes représentent le type parfait de l'élégie, Gruppe (Die röm. Elegie, I, p. 317, 349) voit dans les œuvres de Catulle les débuts du genre et son opinion a été généralement adoptée ; mais ce n'est qu'à la suite des travaux faits dans les vingt dernières années surtout, que la question peut être traitée de plus près. A l'époque d'Auguste, si Properce range Catulle parmi les élégiaques, Ovide ne le nomme pas (Ovid., Tr., IV, 10, 53 sq. ; cf. Quint. X, 1, 93) ; cette omission est fort naturelle, puisque le propre de ces poètes n'était pas seulement de célébrer leur passion en termes lyriques, mais de composer tout un cycle de poésies érotiques relatives à une seule personne. Properce, cependant, s'aperçoit du lien qui existe entre son œuvre et celle de Catulle. Celui-ci est en effet un précurseur des élégiaques de l'époque d'Auguste, non seulement par son goût pour les poètes alexandrins, mais par ses tentatives pour créer le distique latin et user du vers spondaïque, du pentamètre terminé par un polysyllabe, pour employer deux spondées dans la première moitié du pentamètre et développer la pensée de distique en dis-

tique; il est regrettable que sur ces divers points les poètes de l'époque d'Auguste n'aient pas suivi Catulle de plus près. Comme lui, ils écrivent tantôt des épigrammes, tantôt des élégies. Si Catulle n'est pas le premier qui ait pratiqué ce genre à Rome, du moins il fut le plus important des premiers élégiaques, et ses élégies sont les plus anciennes que nous possédions. A l'exemple de ses prédécesseurs : Valerius Aedituus, Q. Lutatius Catulus, Porcius Licinus, Catulle use de l'épigramme en distiques et de légères petites pièces en mètres variés (nugae) ; il a coutume de développer en une élégie un thème qu'il avait traité dans une épigramme ; c'est le cas du poème 85 sur les alternatives d'amour et de haine inspirées par la femme aimée et peu fidèle ; cf. 75. Les poèmes 70 et 72 offrent un exemple de la même méthode ; les élégiaques de l'époque d'Auguste, à la différence de C., transforment généralement en élégies des épigrammes dont ils ne sont pas les auteurs. Parmi les cinq élégies de C., le poème 76 (cf. 85 et 75) reflète une crise si profonde pour un homme doué de son tempérament, qu'elle ne pouvait être traitée sur un ton calme et avec un art délicat comme les autres élégies ; celles-ci sont donc plus proches de celles des poètes de l'âge suivant. Dans le poème 65, on trouve développé le thème de l'amitié, de la douleur et les exemples mythologiques qui leur sont familiers. « La chevelure de Bérénice » contient un certain nombre des traits caractéristiques des élégies de C. et de celles de ses successeurs ; le goût de l'érudition (cf. 65 et 68), l'usage de faire parler des objets inanimés (cf. 67), les allusions aux mythes (cf. 65, 68), le mélange des sentiments érotiques et personnels à la narration. La « symétrie compliquée » du poème 68, qui a donné lieu à de nombreuses discussions, n'éclaire pas l'histoire du genre élégiaque ; mais dans cette pièce on retrouve des thèmes chers aux successeurs de C. ; la douleur, l'amitié mêlée à l'expression des aventures amoureuses et l'amour. Ce dernier sentiment exprimé là encore comme chez les autres élégiaques à l'aide d'allusions mythologiques, comporte de même que chez eux une tendance à idéaliser les amours du poète. Non seulement les élégies de C. annoncent celles de ses successeurs, mais elles leur ont montré la voie. En imitant les Grecs, C. a mis à profit la façon dont ils traitaient un thème, et lorsque les poètes de l'école d'Auguste donnent à l'élégie une importance plus grande, c'est de l'œuvre de C. tout entière qu'ils tirent leurs inspirations. ¶ Les Epitrepontes de Ménandre [Francis G. Alluison]. 185-202. Le recto du fragment d'Oxyrhynque (n° 1236, vol. X) coïncide avec les sept dernières lignes de H^1 et les quinze premières lignes de H^2 du manuscrit du Caire. Le verso permet de rattacher aux Epitr. quatre fragments β^{1-4} attribués jusqu'alors à la Perikeiroméné. Peut-on adopter l'ordre suivant : sur une page : le verso d'Oxyr. $\beta^1 + U^2 + Q^2$; sur une autre : $\beta^2 + U^1 + Q^1$? Examen des différentes combinaisons proposées par Carl Robert (Hermes 49,3) et S. Sudhaus (Menanderstudien, 1914). On adopterait plutôt l'ordre suivant : après la fin de Q, une lacune de 10 l. où pourrait se placer U^1 ; sur la p. suiv. β^3 (l. 12-24 ou 25) + une lacune de 11 ou 12 l. à la fin de la p. ; au début de la p. suiv. U^2, puis β^4 et une lac. de 11 l. environ au bas de la p. et le texte reprendrait avec H^3. ¶¶ Fasc. 3 (n° 143). Les fables hindoues d'après des études récentes, 2e article < cf. A. J. P. XXXVI, fasc. 1, p. 44 > [Franklin Edgerton]. 253-279. La table généalogique des versions du Pâncatantra dressée par Hertel est sujette à la discussion. 1° L'existence d'un archétype « t » intermédiaire entre le Urpâncatantra et toutes les autres versions n'est pas prouvée par six passages d'où Hertel prétend conclure que toutes les versions remontent à un original corrompu. 2° D'après H., les versions les plus anciennes, sauf le

Tantrâkhyâyika et les passages du Pûrṇabhadra qui lui sont empruntés remontent à un archétype commun « K ». H. note que toutes les versions issues de « K » offrent une même corruption, alors que le Tantr. respecte le texte original. L'existence de « K » n'est pas prouvée ainsi ; pris à part, les cas mentionnés par H. ne sont pas concluants, et ils seraient d'ailleurs trop peu nombreux pour fournir une certitude d'ordre général. 3°. H. pense que la traduction en pehlevi, n-w, et le textus simplicior avec le Pûrṇabhadra remontent à un archétype « N-W » descendant de « K » dont les traductions de Somadeva et Kṣemendra sont indépendantes ; les arguments qu'il fournit n'ont rien de décisif. Mais d'après les différentes lectures du livre I du Pânc. il semble prouvé que la traduction en pehlevi, le Bṛhatkathā, le textus simplicior et n-w sont en relation plus étroite avec le Tantr. qu'ils ne le sont entre eux. Table généalogique substituée à celle de H. ¶ La forme σσ dans Homère [Y. A. J. Drewitt]. 280-297. Sauf dans certains cas, il semble bien que pendant la période épique la plus reculée, les formes en σσ ne représentent pas la conservation d'un σσ primitif ; elles seraient dues seulement à ce fait que l'accent placé à l'arsis produisait le redoublement des consonnes. Dans Ὀδυσσεύς en particulier, il est clair que σσ est d'origine métrique ; Ἀχιλλεύς et Ὀδυσεύς qui paraissent les formes primitives se seraient influencés réciproquement ; selon les convenances du vers, Ἀχιλλῆος etc. amène Ὀδυσσῆος et Ὀδυσεύς-ῆα etc. amène Ἀχιλεύς-ῆα etc. Les datifs en -εσσι montrent la différence entre -σσ- métrique et -σσ- normalement prononcé comme une double consonne. Les exemples d'ictus irrégulier tendent à montrer qu'à l'origine le redoublement de ν, de λ et même de ρ, n'était pas aussi facile que celui de -σσ-. De nombreux exemples de spondées là où une scansion brève eût été possible sont analogues au cas précédent et se rencontrent surtout dans l'Odyssée. ¶ Encore la guerre de Troie [B. O. Foster]. 298-313. Scott (Class. Phil. 8, 1913, pp. 445 sqq.) ne se range pas à l'avis de van Leeuwen (Mnemosyne, 38, 1910, pp. 354 sqq.) pour lequel les événements racontés dans l'Iliade auraient eu lieu très peu de temps après l'arrivée des Grecs en Asie ; il admet cependant que l'Iliade eût été plus parfaite si le poète n'avait été gêné par la tradition qui l'obligeait à placer son récit dans la dernière année d'une longue guerre. Les arguments fournis par van Leeuwen et critiqués par Scott paraissent les plus satisfaisants. Si on suppose que la tradition relative à la longueur de la guerre de Troie dont il est question à plusieurs reprises dans l'Iliade et qui est admise par l'Odyssée, était contraire à la conception générale de l'Iliade, on rencontre des difficultés. Comment la légende a-t-elle pu être aussi radicalement modifiée dans l'intervalle qui sépare la composition de l'Iliade et celle de l'Odyssée. Comment se seraient introduites dans le plus ancien poème des interpolations comportant l'idée d'une longue guerre ? D'après van Leeuwen, un grand nombre de récits originaires des différents points du monde grec furent réunis par le moyen de liens généalogiques fictifs établis entre les héros ; la durée de la période embrassée par des événements de plus en plus nombreux fut répartie entre plusieurs générations. Quatre passages de l'Il. doivent être regardés comme ayant été interpolés ou au moins corrompus, lorsque fut oubliée la tradition relative à une courte guerre, ce sont : Ω 765 sq. ; B 134 sq. et 295 sq., 313, 326 sq. ; M, 15. Les autres passages cités soit par van Leeuwen soit par Scott ne sauraient fournir des témoignages définitifs contre la thèse générale de van Leeuwen, tant que Scott n'aura pas démontré l'identité des auteurs de l'Iliade et de l'Odyssée. ¶ Grabovius-Gradivus, plan et pomerium d'Iguvium [A. L. Forthingham]. 314-322. Le mot ombrien « Grabovius » qui apparaît

seulement dans les tables eugubines comme épithète de Jupiter, de Mars et d'un dieu non identifié n'a pu être expliqué encore par les philologues. L'étude du plan d'Iguvium et de son pomerium fournit les conclusions suivantes. Grabovius = Gradivus, mais le sens de ce mot n'est pas comme le pense Bréal rattaché à l'idée d'activité productrice de la nature. Keller se rapproche davantage de la vérité en disant que cette épithète est relative au fait que le dieu se déplace (gradior). Les Romains l'appliquent seulement à Mars, mais dans le rite ombrien elle était donnée à n'importe quel dieu invoqué comme le protecteur qui « marche » avec les armées au delà de l'enceinte du pomerium. Le temple, la citadelle, la cité et le territoire d'Iguvium étaient de forme triangulaire. Il n'est pas aussi nettement incontestable que les sacrifices accomplis à l'extérieur et à l'intérieur des portes de l'enceinte aient marqué les limites du pomerium et prouvent que celui-ci avait la forme d'une bande allongée. ¶ L'expression « callium provincia » [John C. Rolfe]. 323-331. Le Thesaurus cite à ce propos : Curt. 3, 4, 5 : « qui callibus praesiderent » ; Tac. Ann., 4, 97 « Cutius Lupus quaestor, cui provincia vetere ex more calles (sic cod: Cales Lipsius) evenerant » ; Suet. Jul. 19 : « provinciae.... minimi negotii, silvae callesque ». Le texte de Quinte Curce doit être éliminé ; quant aux deux autres, il n'y a aucun rapport à établir entre eux, malgré la présence fortuite du mot « calles » dans l'un et l'autre. Pour le texte de Suétone, il faut se ranger à l'opinion de Mommsen (Hist. de Rome, IV, 512). Ce terme « provinciae » y désigne non pas des fonctions, mais des districts en dehors de l'Italie. Ainsi, « silvae callesque » serait une glose (Willems, Le sénat de la République romaine, II, 576, n. 5) ou une opposition à « provinciae » (J. C. Rolfe). Dans le texte de Tacite, Juste Lipse proposa de lire « Cales » au lieu de « calles » ; cette correction fut adoptée par Mommsen, entre autres, qui ferait de Cales le quartier général de l'un des quatre questeurs d'Italie nommés en 267 av. J.-C. ; on n'a pas plus de raisons pour adopter cette explication que l'existence d'une charge relative aux « calles Italiae » ; jamais le terme « callium provincia » n'est employé pour désigner une charge officielle, pas même par Tacite. Il est très probable cependant qu'un questeur s'occupait des « calles Italiae », que cet emploi désigné autrement que par l'expression « callium provincia » est celui auquel Tacite fait allusion. ¶¶ Fasc. 4. N° 144. Le fatalisme des Grecs [Abby Leach]. 373-401. Le fatalisme impliquant pour les hommes l'impossibilité absolue de résister au destin semble peu convenir aux Grecs. D'après Thucydide (II, 40,42) et Démosthène (Disc. pour la Cour. XVIII, 97,304), les Athéniens étaient fort loin de croire au fatalisme. Même dans l'Odyssée (I, 32) et dans les œuvres tragiques, on peut remarquer que les héros attirent sur eux le malheur par leurs fautes ; de la prospérité (ὄλβος) naît la satiété (κόρος) ; celle-ci engendre l'insolence (ὕβρις) et la vengeance (ἄτη) s'abat sur l'homme coupable. La responsabilité morale, bien qu'elle soit en contradiction avec le rôle prépondérant joué par les dieux dans la vie des héros et avec la toute-puissance du Destin, n'est pas étrangère à des personnages tels que Phèdre, Thésée, Héraclès dans les Trachiniennes, ou même Prométhée qui finit par avouer son crime. OEdipe apparaissait moins aux Grecs une victime du Destin qu'un exemple de la fragilité du bonheur humain. La Μοῖρα, envisagée comme la destinée de chacun ou comme une sorte de loi naturelle à laquelle les dieux et les hommes doivent obéir sous peine de châtiment, et la Nécessité (ἀνάγκη) n'impliquent pas pour les Grecs le fatalisme dans la vie de tous les jours. Ne sont-ils pas représentés d'une manière caractéristique par l'habile et audacieux Ulysse qui lutte contre les dieux ? Comme

les peuples modernes, les Grecs reconnaissent que l'hérédité et des circonstances inéluctables limitent la liberté humaine, mais que l'homme est dans une certaine mesure maître de sa destinée. ¶ Quintus Curtius Rufus [R. B. Steele]. 402-423. Deux indications tirées de l'œuvre de Quinte Curce et relatives l'une aux Parthes (6, 2, 22) et l'autre à la prospérité de Tyr reconstruite permettent tout au plus de le situer avant 226 ap. J.-C. et après l'établissement de la domination romaine en Orient. Le style de Q. C. présente un grand nombre de ressemblances avec celui de Tite-Live sur divers points de détail ; il en est de même pour la syntaxe et le vocabulaire. On trouve dans Q. C. des passages qui semblent fidèlement empruntés à Virgile, quelques autres à Horace. Il se rapproche parfois de Velleius pour le style et la façon dont il présente l'histoire d'Alexandre, offre seulement quelques ressemblances générales avec la manière dont procède Valère-Maxime. Comme Lucain, on a vu qu'il empruntait beaucoup à Tite-Live. Bien que certains passages de Q. C. (7,14 et 7,3,5) et de Sénèque (Ep. 56,9 et 59,12) suggèrent l'idée que le premier a pu s'inspirer du second, ou le second du premier, ces deux auteurs paraissent indépendants ; l'emploi du mot « sidus » pour désigner Claude dans un texte de Sénèque (Dial. XI, 13,1) a été rapproché de certaines lignes de Q. C. (10,9, 3-6) où se trouve le même mot, mais cela ne prouve pas que Claude soit aussi désigné par Q. C.. Un certain nombre de faits sont mentionnés à la fois par lui et par Pline l'Ancien. De même que Tacite, Q. C. modifie la forme des pensées empruntées à ses prédécesseurs, en particulier à Salluste. On ne saurait déterminer dans quelle mesure Q. C. doit à Trogue-Pompée ou à l'abréviation que fit Justin de l'œuvre de ce dernier. Les ressemblances de quelques passages de Q. C. et d'Orose n'est due qu'à l'usage d'une source commune, Tite-Live. Un certain nombre de particularités syntaxiques sembleraient indiquer que Q. C. vécut bien après Tite-Live ; d'autre part, certain fait relatif à l'habileté d'un archer (7,5,41) n'aurait guère pu être cité par Q. C. avant le règne de Commode et la piété filiale d'Alexandre (10,5,30) est rapprochée par lui d'une manière qui eût été fort habile sous le règne d'Alexandre Sévère gouverné par sa mère. Ce nom de « sidus » (10,9,3) aurait très bien convenu à ce dernier dont la naissance fut signalée par l'apparition d'une étoile de première grandeur. Ce que Q. C. dit des Parthes et de Tyr aurait pu être écrit sous Alexandre Sévère ; et c'eût été pour son instruction qu'aurait été composée l' « Histoire d'Alexandre » auquel le jeune empereur se piquait de ressembler. Cette hypothèse rendrait possible aussi une interprétation unique des ressemblances de style entre l'œuvre de Q. C. et celle d'autres auteurs surtout Tite-Live et Tacite. ¶ Etudes sur l'administration financière d'Athènes [Allan Chester Johnson]. 424-452. Au cours de l'évolution pendant laquelle Athènes, d'état qu'elle était, devint municipalité, on remarque dans son administration financière une tendance vers la centralisation qui ne fut réalisée qu'au début du IIe siècle. La réforme d'Euboulos vers 350 av. J.-C. (Esch. III, 25) ne fut pas définitive ; on doit se ranger à l'avis de Gilbert (Handbuch d. gr. Staatsalterth., 276 sq.) qui pense que la διοίκησις fut créée seulement par Démétrius de Phalère ou Démétrius Poliorcète. Suivant le parti au pouvoir, ce contrôle est confié à un seul magistrat ou à une commission ; cette observation permet de dater certains documents du IIe ou du IIIe siècle. L'histoire de la διοίκησις depuis 307/306 av. J.-C., date à laquelle elle est mentionnée pour la première fois, jusqu'à 190/189 av. J.-C. où elle disparaît, comprend treize périodes ; cette division est basée sur le caractère de l'administration qui fournit les fonds nécessaires à l'inscrip-

tion des décrets. On rencontre ainsi : 1° ὁ ταμίας τοῦ δήμου en 307/-6-304/3 (I, démocratie rétablie par Démétrius) ; en 302/1-301/300 (III, démocratie restaurée par Lacharès). 2° ὁ ἐπὶ τῇ διοκήσει en 303/2-302/1 (II, oligarchie dominée par Stratoclès) ; en 295/4-299/8 (V, Lacharès puis Démétrius) ; en 288/7-280/279 (VI, triomphe des partisans de l'indépendance) ; en 280/279-268/7 (VII, Antigone) ; en 267/6-262/1 (VIII, triomphe des partisans de l'indép.) ; en 262/1-231/230 (IX, domination macédonienne) ; en 201-2-191/190 ? (XII, démocratie modérée). 3° ὁ ἐξεταστὴς καὶ οἱ τριττύαρχοι en 301/300-296/5 (IV, parti modéré). 4° ὁ ταμίας τῶν στρατιωτικῶν en 230/229-219/218 (X, Athènes libre, démocratie modérée) ; en 190/189 (XIII, Athènes sous la protection de Rome). 5° ὁ ταμίας τῶν στρατιωτικῶν καὶ οἱ ἐπὶ τῇ διοικήσει en 218/7-202/1 ? (XI, démocratie modérée). ¶¶ Dans les quatre fascicules : courtes notices [Gildersleeve]. Etudes sur Thucydide (fasc. I). Euripide, Aristophane (fasc. II) et Eschyle (fasc. III). Recherches grammaticales en particulier sur les cas (fasc. I et II, pp. 109 et 238) etc. ; Notes bibliographiques et notes d'actualité. G. Rouillard.

Art and Archaeology. <Les nos 3-6 du vol. I, parus en 1915, ont été analysés par erreur pour 1914 ; voy. R. d. r., t. XXXIX, 70, 28>. Vol. II. N° 1 (Juillet 1915). ¶¶ La figure humaine comme support architectural [J. Shapley]. 1-9. 12 fig. Illustrations : Les Atlantes et les Caryatides : leurs trois types principaux dans l'antiquité, représentés respectivement par les Caryatides de Tralles, qui supportent le fardeau en élevant une main, de type ionien ; les jeunes filles de l'Erechthéion, de style dorien ; les Caryatides de la villa Albani, qui se rapprochent du style corinthien. Pourquoi l'usage en tombe peu à peu en désuétude et comment la Renaissance en revient aux modèles classiques. ¶¶ N° 2, sept. La campagne romaine [R. van Deman Magoffin]. 35-45. ¶ Le Pont du Gard [F. B. Tarbell]. 45-47.2 fig. Description de l'Aqueduc romain sur le Gard ou Gardon (nord-est de Nîmes). ¶ Statue de Vénus au Musée Royal d'Ontario [ ]. 62. 1 fig. Une statue de « Vénus-Mère » présentant les caractères de la sculpture grecque au IVe siècle, qui procède peut-être de l'Aphrodite drapée de Cos par Praxitèle.

Classical Journal (The). Vol. X (1914-1915). <Cette revue, publiée à Chicago, a été classée par erreur, les années précédentes, parmi les revues anglaises. Elle contient de nombreux articles de pédagogie et des nouvelles relatives à l'enseignement des langues anciennes aux États-Unis. Nous ne signalons que les articles de philologie.> ¶¶ N° 2 (nov. 1914). Les travaux modernes d'histoire ancienne [R. Van Deman Magoffin]. 63-71. Les études historiques ont été renouvelées et transformées par la numismatique, l'épigraphie et l'archéologie. Une série d'exemples met en relief les résultats précieux obtenus dans les recherches historiques. Grâce à ces trois sciences, importance de l'archéologie et des dernières découvertes faites en Grèce et en Italie. P. 67 : « Un intérêt particulier s'attache aux fouilles de Sardes en Asie-Mineure, parce qu'elles ont été faites par des Américains et parce que les nombreuses inscriptions importantes qu'on y a trouvées ont été publiées par des Américains. » ¶ Un jour sur le lac de Garde [Elizabeth H. Haight]. 79-84. Mélange d'impressions personnelles et de souvenirs des poètes latins. ¶¶ N° 3 (déc. 1914). L'archéologie en 1913, I [G. H. Chase]. 99-105. Orient grec : bref résumé. ¶ L'influence exercée sur le drame grec par son association à des fêtes publiques, I [R. C. Flickinger]. 115-125. Deux volumes, un de Brander Matthews, *A study of the drama*, l'autre de Clayton Hamilton, *The theory of the theater*, publiés en 1910, développent une

thèse d'après laquelle les particularités et les conventions du drame à toutes époques et parmi tous peuples s'expliquent par les conditions du théâtre contemporain. Ces deux livres peuvent être rectifiés et complétés. A Athènes, les représentations théâtrales étaient réservées aux jours de fêtes consacrées au culte de Dionysos. Description des lieux du théâtre, de l'arrangement de la scène, du programme des fêtes. Chaque poète dramatique devait fournir quatre pièces, trois tragédies et un drame satyrique, ce dernier conservé pour marquer l'association entre le côté religieux et la fête publique. Peu à peu, le drame satyrique perdait de son importance; dans les Cyclopes et les Ichneutes, l'élément bacchique est purement mécanique. Les auteurs dramatiques préfèrent donner plus d'intérêt à leurs pièces en laissant de côté une coutume surannée. Euripide introduit une innovation par son Alceste où ne figurent ni Silène ni les chœurs des satyres. A partir de 341-339, les poètes n'avaient plus à fournir de drame satyrique ; à l'ouverture des fêtes, un seul de ces drames fut joué ; il marquait le dernier vestige de l'élément bacchique qui avait d'abord été tout-puissant. ¶¶ N° 4 (janv. 1915). L'archéologie en 1913, II [G. H. Chase]. 147-154. Crète, Délos, Grèce continentale, Italie. Détails sur les fouilles du Palatin d'après deux lettres de M. Ashby (« London Times », 8 janv. et 10 févr. 1914) : découverte de restes d'une construction attribuée à Néron. Ils comprennent des fondements semi-circulaires sous le triclinium du palais des Flaviens, lesquels ont dû appartenir à la salle à manger circulaire qui faisait partie de la Maison d'or. Autres restes de construction superbe attribuée à Tibère ou Claude : chambres avec murs revêtus de marbre, hall orné de fontaines ; les fresques de l'Iliade et les deux chambres avec peintures appelées « Bagni di Livia », appartiennent à cette période la plus ancienne, sous ce qu'on appelle « Basilique », murs ornés de peintures ; chambre avec dôme, présumée être le fameux « mundus » de la cité du Palatin, et qui est construite avec le tuf employé dans les plus anciennes constructions. Découvertes à Pompéi dans la strada dell'Abondanza : peintures sur deux pilastres d'une porte, l'un représentant Enée s'enfuyant de Troie avec Anchise et Ascagne, l'autre un soldat romain portant un trophée, dans la même attitude qu'Enée, et destiné à servir de pendant ; inscription qui à l'air de commencer un poème en l'honneur de la chouette d'Athéna, patronne des foulons : FVLLONES VLVLAM E(go) CANO NON ARMA VIRVMQVE. ¶ L'influence exercée sur le drame grec par son association à des fêtes publiques, II [R. C. Flickinger]. 155-165. Fêtes publiques associées au culte de Bacchus et comprenant représentations tragiques et comiques. Détails sur le programme de ces fêtes ; démarcation établie entre la tragédie et la comédie ; répétition de certaines pièces. Usages observés pour communiquer au public le programme, situer les lieux, indiquer les caractères, en un mot faire l'exposition. ¶ Notes sur l'Iliade II, 260. [Roland G. Kent]. 172-174. Pourquoi Ulysse se nomme-t-il le père de Télémaque ? Des interprétations diverses ont été données, basées sur l'explication des scoliastes, sur l'usage observé parmi certaines tribus d'Australie, de Sumatra et d'ailleurs et particulièrement sur l'habitude des Arabes. Chez eux, le père d'un enfant de renom aime à être associé à la gloire de cet enfant et à être connu en sa qualité de père : exemple Abou Bekr. Ces explications ne peuvent guère convenir à Ulysse qui est plus célèbre que Télémaque. La véritable signification de la parole d'Ulysse se trouve plutôt dans un sentiment très développé en Angleterre et parmi les paysans de la Palestine : l'extinction de la lignée mâle d'une

famille est un malheur; par contre, la naissance d'un fils est la plus grande gloire du père. Ulysse irait jusqu'à sacrifier cette gloire suprême ; tel est le sens de la phrase. ¶ Nouvelle note sur la loi Papia [R. W. Husband]. 174-175; Réponse à Th. Radin <R. d. r., XXXIX, 127, 6> fondée sur les cas identiques de Balbus et d'Archias (cf. surtout Cic., Balb., 38 et 52 ; Arch. 1 et 31). La loi vise deux cas : ceux qui ont sans titre usé du droit de cité, doivent être poursuivis ; les étrangers qui n'ont pas en Italie une existence légale, doivent être expulsés. ¶ Le rôle d'Hermès dans l'Iliade B 201 [John A. Scott]. 175-176. Le Prof. Finsler « Homer[2] », p. 5 et M. Thompson « Studies in the Odyssey », p. 144, prétendent qu'Hermès est père de Pélops et fils de Zeus. La fonction d'Hermès consiste à servir d'intermédiaire entre Zeus et les hommes. Ce rôle est montré par Homère lui-même (B 100, Σ 29). Hermès occupe une place dans les épisodes du chant B de l'Iliade parce qu'il est le messager de Zeus, et non par suite de sa relation de parenté avec Pélops. ¶ La grande contradiction de l'Iliade [J. A. Scott]. 176-178. La colère d'Achille n'est point apaisée par les ambassadeurs (l. IX), mais continue à attendre une satisfaction d'Agamemnon et des Grecs (l. XI et XVI). Grote et son école y trouvent la preuve de la pluralité d'auteurs de l'Iliade. Bethe dans « Homer, Dichtung und Sage » conclut que le livre IX a été ajouté après les l. XI et XVI. La persistance de la colère d'Achille s'explique : insulté devant les Grecs, Achille demande une satisfaction publique. L'épisode trouve son parallèle dans le Nouveau Testament, Actes des Apôtres, 16, v. 35 et suiv. ¶ La réponse du Spartiate dans Hérodote, VII, 226 [J. A. Scott]. 178. Anecdote de la bataille des Thermopyles rappelée à propos du climat excessif dont parle Grundy dans son livre, « The Great Persian War ». Le mot de Dieneces est sorti de la réalité. On trouve un mot semblable dans Aristophane, Guêpes, 1084 ; mais là, il a un caractère purement littéraire et une origine livresque. ¶¶ N° 5 (février 1915). Les compagnons d'armes de Xénophon [R. G. Bonner]. 195-205. Histoire de l'armée des dix mille commandée par Xénophon, d'après l'Anabase. Détails sur les mercenaires qui composaient l'armée grecque. C'étaient, pour la plupart, des hommes qui cherchaient la fortune dans la carrière des armes et qui avaient gardé des attaches dans leur pays. La minorité était formée par des déracinés, exilés politiques, condamnés en rupture de ban, esclaves fugitifs, aventuriers. On voit quelques-uns de ces mercenaires agir en justice à Athènes ; cf. Isée, disc. 4 (surtout §§ 7-10, 21) ; disc. 2 ; Anaxandride, poète de la Comédie nouvelle, Protésilas (Athénée, IV, 131 a) ; Isée, disc. 9 ; disc. 11, 48-49 (expédition de flibustiers en Crète) ; Hellen. Oxyr., I, 1 ; Ménandre, Sam., 420 ; Tér., Heaut., 112 ; Plaute, M. gl., 74. Les dix mille étaient plutôt des héros que des vauriens ; ils sont supérieurs aux mercenaires du IVe siècle. ¶ L'influence exercée sur le drame grec par son association à des fêtes publiques, III [R. C. Flickinger]. 206-215. Usage du prologos et du chœur ; introduction des acteurs par le chœur, qui s'adresse à eux, pratique conservée après la création du prologos. Celui-ci, qui apparaît avec Phrynichus et Eschyle, amène un changement dans les habitudes dramatiques ; les acteurs précèdent maintenant le chœur ; si un acteur entre seul, il doit se présenter lui-même. Prix accordés aux auteurs ; jury ; intervention populaire ; pressions faites par les poètes sur le peuple. ¶¶ N° 6 (mars 1915). Consécution ou concordance des temps, I [A. T. Walker] ? 246-251. Question traitée au point de vue pédagogique. ¶ Notes sur la géographie de l'Europe occidentale [H. E. Burton]. 270-271. Dans Cés., B. G. I, 1, la Belgique regarde le N.-E.,

la Celtique le N., l'Aquitaine le N.-O. César partage les erreurs des écrivains de cabinet ses contemporains, Strabon, p. 199, Pomponius Méla, III, 12. Cela prouve que César n'avait qu'une notion très vague des côtes de la Gaule. — Dans Agricola, 10, Tacite dit que l'Angleterre est à l'O. de l'Espagne ; dans le chap. 11, il affirme que le visage basané des Silures (qui habitaient dans le Sud du pays), leurs cheveux bouclés et le fait que l'Espagne est située en face, sont la preuve que les Espagnols ont traversé la mer et se sont établis dans le pays de Galles. Tacite croyait que l'Espagne s'étendait plus au nord que la côte sud-ouest de l'Angleterre. César, B. G., V, 13, fait la même erreur, mais semble se tromper sur l'orientation de la Grande-Bretagne plutôt que sur la position de l'Espagne ; pour lui la Grande-Bretagne s'étendait des côtes de la Gaule vers le N.-Ouest ; croyant l'Espagne étendue plus au nord, l'orient ou plutôt le Sud-Ouest de l'Angleterre se trouvait en face de l'Espagne. Cette explication est corroborée par Tacite (Agricola, 24), qui place l'Irlande entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. ¶ La jalousie des dieux dans l'Odyssée [J. A. Scott]. 271-272. M. J. A. K. Thompson dans ses « Studies in the Odyssey », insiste sur le fait que dans les poèmes homériques se trouve bannie toute allusion à la jalousie des dieux. Il soutient la théorie de correction déjà établie par Murray, d'après laquelle tous les passages auraient été corrigés en conséquence. Cette jalousie existe et se manifeste clairement dans δ 181, ν 173, ψ 210. ¶ Encore la loi Papia [M. Radin]. 272-273. Reid, Pro Archia, p. 12, Cuq dans Saglio, v° lex, 1157, balancent l'autorité de Mommsen et de Greenidge alléguée par Husband, p. 174. De plus, le passage de Cic., Off., III, 47, est contre la thèse de Husband. Enfin le Pro Arch. contredit aussi Husband. ¶¶ N° 7 (avril 1915). Consécution ou concordance des temps, II [A. T. Walker] ? 291-299. Voy. au n° 6. ¶ La promotion des centurions dans l'armée de César [Max Radin]. 300-311. Discussion des systèmes de Marquardt, A. Müller et Rüstow. On peut conjecturer, en comparant les textes et les inscriptions une autre marche. Un principalis, un optio, peut-être un aquilifer, promu au centurionat, peut être assigné à une cohorte depuis la seconde jusqu'à la dixième comme capitaine « junior » de hastati ; puis il passe par les échelons suivants : capitaine « junior » des principes, capitaine « junior » d'un « pilus » ; capitaine « senior » de ces trois éléments dans le même ordre. ¶ Rome inachevée et en désordre [Fr. St. Dunn]. 312-322. Les restaurations reposent de la vue des ruines, mais ont un caractère irréel. Si on rapproche les textes et les dates, on voit que jamais Rome n'a présenté l'aspect d'une ville finie. Toujours on construisait ou on réparait ; des édifices restaient en suspens ; d'autres se dégradaient comme le témoigne la mention fréquente « uetustate collapsum ». Juvénal est, à cet égard, un bon témoin pour l'époque des Flaviens. On ne doit pas mettre les ruines exclusivement sur le compte des Goths et des Vandales. Les barbares ont précipité l'effet de ce qui avait toujours été le défaut des Romains, la négligence dans la tenue et l'organisation de leur ville. ¶ L'éthos des vers à dactyles et à spondées dans Homère [J. A. Scott]. 326-330. L'emploi de vers à quatre dactyles initiaux n'est pas réservé à la peinture de la rapidité. Les deux plus longues séries que nous ayons de ces vers, Ψ, 135-139, 166-170, décrivent les rites les plus lents et les plus solennels. Autres exemples : μ 12, β 110, ζ 320, ι 369, λ 202, ν 33 ; une série de formules épiques, comme ὣς ἔφατ', αὐτὰρ ἐγώ μιν ἀμειβόμενος προσέειπον, etc. Ce type de vers est le plus fréquent ; il y en a plus de 5000 exemples, un cinquième du total.

Le type le plus fréquent est ensuite d s d d d s. Il n'est pas davantage prouvé que les vers à spondées soient affectés aux mouvements lents et aux moments solennels. ¶¶ N° 8 (mai 1915). James Irving Manat [Fr. G. Allinson]. 370-373. Philologue américain, né le 17 février 1845, mort le 13 févr. 1915 ; professeur de grec et pendant la présidence Harrison consul à Athènes (1889-1893) ; éditeur des Helléniques de Xénophon (1888) ; en collaboration avec Tsountas auteur de « The Mycenaean age » (1897), et seul, de « Aegean Days » (1913). ¶ Charles Wesley Bain [ ]. 373-374. 1864-15 mars 1915. Auteur de livres scolaires et d'articles. ¶ La loi de Poetelius sur la corruption électorale [R. W. Husband]. 376-377. Tite-Live, VII, 15, 12, a sans doute raison en racontant que cette loi a été votée ; mais ce sont les plébéiens qui ont fait proposer cette loi à leur avantage. ¶ La loi Cornelia de ambitu [R. W. Husband]. 377-378. Cette loi, qui écartait des charges pendant dix ans (scol. Bob., Cic., Sul., 17), est bien l'œuvre de Sulla. ¶ Homerica [F. C. Babbitt]. 378-379. Δ 392, lire : ἀψ ἀνά ϝ' ἐρχομένῳ, où ϝ' est pour ϝοι. — Ω 42, lire : ΟΣ ΤΕ ϝΕΙ, c.-à-d. ὅς τε ᾗ. Mots dans Hésychius, qui ont π initial pour ϝ. ¶¶ N° 9 (juin 1915). De la confiance que méritent les écrivains classiques spécialement sur la grandeur de l'armée de Xerxès [J. A. Scott]. 396-403. On arrive en se fondant sur les chiffres d'Hérodote à un total de cinq millions d'hommes pour l'armée de Xerxès. Ces chiffres paraissaient fantastiques. On les négligeait et les savants allemands comptaient 45 000 à 100 000 hommes pour l'infanterie, sans tenir compte des indications d'Hérodote qui conduisent au total 1.700.000. La guerre actuelle fait plus facilement accepter ces grands mouvements de masses. Le scepticisme devient ridicule, quand il fait estimer l'armée de Xerxès au quart de l'armée serbe. On n'explique pas, d'ailleurs, comment, si les effectifs étaient si faibles la défaite a été un coup si sensible, a réduit l'empire perse à la défensive et a changé le cours de son histoire. O. L. R.

Classical Philology. Vol. X. ¶¶ N° 1. (Janv. 1915). Le Parjure devant les Arbitres athéniens [G. M. Calhoun]. 1-7. Les poursuites pour parjure commis devant une cour d'arbitrage public sont difficiles, sinon impossibles, surtout parce que l'intégrité des dépositions étaient insuffisamment sauvegardée. La loi distinguait donc le parjure commis soit devant une cour d'arbitrage soit devant un jury. ¶ La tradition des Lettres de Pline [E. F. Merrill]. 8-25. Aperçu général de la tradition quant aux Lettres de Pline I-IX depuis leur première apparition jusqu'à l'époque où les premières éditions furent imprimées. Etude des mss. suivant qu'ils contiennent dix livres, neuf livres et huit livres. ¶ Remarques sur quelques poètes latins [J. P. Postgate]. 26-33. Térence, Andria, 971-972 et Lucrèce III 391 suiv. 894-930. ¶ La Chronologie des années 432 et 431 av. J.-C. [A. B. West]. 34-53. Le but de cet article est de combiner l'hypothèse de Busolt, d'après laquelle la bataille de Potidée fut livrée le dixième mois avant l'attaque de Platée, avec l'hypothèse que défend E. Meyer, d'après laquelle la date de cette attaque de Platée serait le 5 mars plutôt que le 4 avril. Les informations fournies par Thucydide sur ces points doivent être complétées et dirigées à l'aide d'inscriptions. ¶ L'infinitif historique, III, Imitation et déclin [J. J. Schlicher]. 54-74. Après le règne d'Auguste, l'usage de l'infinitif historique disparut dans la pratique, et cela pour deux causes principales : a) l'importance croissante des étrangers dans Rome et son effet sur la langue, b) l'adoption des modèles alexandrins par presque toute une génération de poètes. Comment s'affaiblit peu à peu l'influence de Virgile sur la poésie de l'empire et comment l'usage de l'infinitif histo-

rique se perd en conséquence. Dans la prose de l'empire, on l'emploie avec de moins en moins de discernement et d'effet. Au second et au quatrième siècle, on s'intéresse de nouveau à cette construction. Références nombreuses aux écrivains de l'époque. ¶¶ Notes et discussions. Le Testament de Pasion et ses sceaux [S. M. Calhoun]. 75-76. Démosthène 45, 17. Comment les sceaux ont été apposés au moment où le testament a été fait. L'usage du pluriel (σημεῖα) n'indique pas que les témoins aient aussi apposé un sceau. Le testateur peut l'avoir fait en plusieurs endroits pour plus de sûreté. ¶ Προλαμβάνειν avec le génitif, note sur Démosthène XVIII, 26 [F. E. Robbins]. 77-80. Références variées aux orateurs, surtout à Démosthène, pour montrer le sens du génitif avec προλαμβάνειν dans les Orateurs. ¶ Note sur Euripide, Iph. Taur. 61 et suivant [W. A. Heidel]. 81. Pourquoi le texte des vers 64 et suivants est évidemment faux. Lire : οὐ γάρ τινος. ¶ Note sur Sophocle, Antigone, v. 1281 [W. A. Heidel]. 81. Ponctuer : τί δ'; ἔστιν αὖ κακίον ἢ κακῶν ἔτι;. ¶ Signification de biduum dans certaines phrases [J. E. Rolfe]. 82-84. César, B. G. I, 47, 2, prouve que post biduum et biduo post peuvent quelquefois signifier « le jour suivant ». ¶ Suétone, de Grammaticis 5 [E. H. Brewster]. 84-87. Lire les vers de Sévius Nicanor : « Saevius Nicanor Marci libertus negabit : | Saevius Postumius uero idem ac Marcus docebit. » ¶ Note sur la sixième Epitre de Platon [P. Shorey]. 87-88. Nouvelles preuves que cette lettre est faussement attribuée à Platon. ¶¶ N° 2. (Avril). La fonction du Πρόθυρον dans le théâtre grec [K. Rees]. 117-138. a) Le prothyron était un élément d'architecture commun aux maisons grecques ; b) on en faisait usage dans les représentations théâtrales de telle façon ou dans tel but que l'auteur dramatique jugeait utile ; c) c'était l'emplacement convenu pour représenter les scènes d'intérieur et dans la comédie nouvelle et à l'époque classique même dans la tragédie. En latin, ante aedes, ante ostium (πρόσθε τῶν θυρῶν, πρὸς ταῖς θύραις), vestibulum (πρόθυρον), sont synonymes. — Sur l'ἐκκύκλημα, machine qui (d'après une tradition quelque peu obscure et incertaine) était employée à la représentation des faits qui se passaient à l'intérieur d'un temple ou d'un palais. Nombreuses preuves de la présence du prothyron et de son emploi, tirées des pièces d'Aristophane et des poètes tragiques. ¶ La note moderne dans les Lettres de Sénèque [R. M. Gummere]. 139-150. Le caractère universel du style de Sénèque explique sa popularité parmi les penseurs des siècles suivants. Idées modernes de Sénèque en correspondance, en critique littéraire, sur le féminisme, sur l'esclavage et l'athlétisme. C'est à cet élément que Sénèque doit sa durable valeur. ¶ L'unité de la langue d'Homère [A. Shewan]. 151-165. Discussion des théories variées des érudits sur la diversité des auteurs ; faiblesse de leurs preuves. Tout nous ramène à croire à un auteur unique. ¶ Eugippius et les dernières années de la Province de Noricum Ripense [C. C. Mierow]. 166-187. Eugippius, abbé du monastère de Saint-Séverin près de Naples au vi^e^ siècle, a écrit une vie de saint Séverin, fondateur de son ordre, où l'on trouve des détails intéressants sur les provinces du Danube, théâtre de la plus grande activité de saint Séverin. Les principales villes sont mentionnées, ainsi que les tribus nombreuses et variées qui erraient dans la province. On se rend compte de la situation militaire, économique et religieuse de la province, son abandon et son évacuation. ¶ Problèmes de critique textuelle dans la Météorologie d'Aristote [F. H. Fobes]. 188-214. Nouvelle discussion de cette question (cf. Classical Review, Déc. 1913) : les mss. de la météorologie d'Aristote sont-ils partagés en deux groupes ou trois ? Faiblesse du système de Bekker. Il y a trois familles. ¶¶ Notes et

discussions. Lesbien αι pour ā et η [C. D. Buck]. 215-216. La doctrine de Wilamowitz (Neue Jahrbücher XXXIII, 240 et suivants) à l'égard de cette difficile question est contestable. ¶ Note sur frequentare [G. H. Cohen]. 217. Une explication similaire à celle que donne Brugman [Grundr., II, 270) de « cresco » peut être fournie pour les fréquentatifs en -tare. Frequento -are, d'un thème adjectif, fréquent-, d'après sa similitude apparente de forme, peut être devenu le verbe type d'après lequel la signification fréquentative a été transférée à la terminaison. ¶ Jugement porté sur Lucrèce par Cicéron [W. A. Merrill]. 217. Peut-être le mépris de Cicéron pour l'Epicuréisme est-il la clé de ce jugement. Cf. Dig., XLVI, 3, 31. ¶ Note sur le Cippus Abellanus [Irene Nye]. 218. Les mots « ríhtúd amnúd » de l'inscription du cippe d'Abella, 1, 15, devraient être traduits : « directo ambitu ». Végèce, Epitome rei militaris, 4, 2 justifie cette opinion. ¶ Correction de Sextus Empiricus Πρὸς Γραμματικούς, 126 [P. Shorey]. 218-219. Le texte de Bekker est impossible; restitution du passage. ¶ Varia latina [G. W. Bain]. 219-221. Courtes notes sur fidem facere, nisi quod, dicere non possum quam, le gén. avec un adjectif pluriel au positif (reliqua rerum, Pl. j., I, 3, 4; Cic., Diu. I, 68), habere avec le gén. de prix, manere, quantum sciam, etsi, exspectare donec. ¶ Doctus Catullus [Kath. Allen]. 222-223. Cette désignation n'est pas due à l'alexandrinisme de Catulle, mais rappelle à la fois ses imitations de Sappho comme de Callimaque et ses hautes qualités de poète. ¶¶ N° 3 (juillet). Sur la date de Cic., Fam. XI, 1 [E. T. Merrill]. 241-259. Un aperçu chronologique des événements politiques depuis le meurtre de César jusqu'au 19 avril prouve que la date probable de cette lettre (de Decimus Brutus à Marcus Brutus et Gaius Cassius) était le 19 avril et non le 17 mars comme le prétend Schmidt. ¶ Quelques sources d'effet comique dans Pétrone [Keith Preston]. 260-269. Les conclusions de Collignon et de Rosenblüth, quant à l'influence du mime sur Pétrone, sont exactes ; notes techniques sur le traitement des épisodes comiques. Quant aux caractères typiques et aux matériaux comiques, Pétrone est plus redevable à la Comédie nouvelle que ne le reconnaissent les critiques sus-nommés. ¶ Horace, Catulle et Tigellius [B. L. Ullman]. 270-296. Etude de la première partie de la dixième satire d'Horace. De là se dégagent les points suivants : il n'y a eu qu'un seul Tigellius ; les tendances générales d'Horace sont attiques ; Tigellius tient pour l'école asiatique ; Calvus et Tigellius étaient ennemis ; Catulle et Horace sont absolument d'accord sur les questions littéraires dont traite la dixième satire. La référence d'Horace à Calvus et à Catulle doit être interprétée de façon à faire ressortir l'opposition de Catulle, Calvus et Horace à Tigellius. ¶ Versions de la Météorologie d'Aristote au Moyen Age [F. H. Fohes]. 297-314. Etude des deux versions latines complètes, courantes à la fin du Moyen Age : la « Vetus », de l'arabe et du grec, le « Nova », entièrement du grec; et aussi de la version latino-arabe du livre IV. Manuscrits de ces deux versions. Texte dans chacune d'elles du premier chapitre du livre IV, texte du même d'après le ms. de Paris 6325, du XIVe siècle, qui est isolé. ¶ Sur la quantité de esse, « manger » [J. P. Postgate]. 315-320. La voyelle dans esse, « manger » est naturellement longue. On a le témoignage de Velius Longus (VII, 19, 79 Keil) qui s'ajoute à d'autres faits connus. ¶¶ Notes et Discussions. L'assassinat de Galba et le citoyen indifférent [R. W. Husband]. 321-325. Discussion sur le passage des Histoires I, 40, où Tacite décrit l'attitude de la foule présente à l'assassinat de Galba. L'interprétation traditionnelle d'après laquelle la foule se taisait par crainte et par indignation est douteuse. Dureau de Lamalle a indiqué le sens géné-

ral : « dans un état ni tumultueux ni calme, tel qu'est ce silence des grandes colères et des grandes terreurs » ; « quale » explique quies et non silentium. ¶ Correction de Platon, Gorgias 503 D [P. Shorey]. 325. Exemples tirés d'autres passages de Platon montrant que dans la dernière phrase du passage ci-dessus, τοῦτο δὲ τέχνη τις εἴη, l'image et la pensée de Platon exigent τούτου. ¶ Une plaisanterie non appréciée d'Aristophane [H. L. Crosby]. 326-330. Discussion sur la signification des Guêpes, 1141-1142, surtout du mot σάγμα. ¶ Omission de l'interjection dans Hérodote, V, 51 [J. A. Scott]. 331. Cet exemple illustre le principe connu : le vocatif sans l'interjection, dans le grec le plus ancien, exprime une certaine réserve et dignité. ¶¶ N° 4 (Octobre). La politique colonisatrice des Romains de 123 à 31 av. J.-C. [F. F. Abbott]. 365-380. Changements auxquels a été soumise la politique colonisatrice de Rome à cette époque et situations politiques qui les ont causés. Le changement le plus significatif était la tendance à effacer la distinction faite entre les provinces de l'Italie, comme le prouvent les mesures colonisatrices de C. Gracchus, Marius, Sulla et César. ¶ Les quatre sénats des Béotiens [R. J. Bonner]. 381-385. Le témoignage de Thucydide et le silence de P (auteur des « Hellenica Oxyrhynchia ») sur ce point appuient également la supposition que par « les quatre sénats » on entendait un corps fédéral en quatre parties. ¶ Noms d'hommes dans les écrits de Cicéron [H. L. Axtell]. 386-405. Formes variées des noms : praenomen-nomen-cognomen, praenomen-nomen, praenomen-cognomen, nomen-cognomen et cognomen-nomen, nomen-nomen et cognomen-cognomen, praenomen, nomen et cognomen. ¶ Le Tinus dans la flore de Virgile [H. R. Fairclough]. 405-410. Considérant d'une part le témoignage des manuscrits, de l'autre la probabilité intrinsèque, il est certain que le tinus et non le pinus est bien la plante dont Virgile a voulu parler dans Géorgiques, IV, 112 et 141. Le tinus est la plante connue sous le nom de viburnum tinus L. ¶ Le sens du côté de l'entrée des coulisses dans la comédie romaine [E. F. Rattendov]. 411-431. Un examen attentif des pièces de Plaute et de Térence démontre que 20 pièces sur 26 justifient la tradition vitruvienne quant à l'emplacement des entrées fixes : una a foro, altera a peregre. Quatre pièces seulement, Merc. 175 (cf. 466), Persa 678 (cf. 469-470), Rud., 856 (cf. 89, 253), Stichus 145 et 538 (pièce remaniée), témoignent en faveur de la tradition de Pollux, d'après laquelle le forum et le port sont situés du même côté du théâtre. Discussion de Ad., 81, 438, Capt., 750, 997, Eun., 224, Truc., 645, Most. 66, où il est question d'aller « rus » ou de venir « rure ». En général, le personnage passe alors par le forum, directement ou per angiportum. Mais le costume indique bien le caractère du personnage et le lieu est indiqué expressément. ¶ Cicéron et Bithynicus [E. T. Merrill]. 432-437. Discussion sur deux lettres non datées dans Ad Familiares, VI, 16 et 17, Bithynicus Ciceroni S., et Cicero Bithynico S. Contrairement à l'opinion ordinaire, ces lettres sont absolument distinctes, quant à la date et aux circonstances qui les ont inspirées. ¶¶ Notes et Discussions. La césure d'Homère comme aide pour l'interprétation [J. A. Scott]. 438-442. D'après de nombreux exemples de l'Odyssée, la césure d'Homère est purement métrique et ne donne que peu ou point d'indications quant à la construction ou au sens du vers. ¶ « Lait sans mélange », Odyssée IX, 296-298 [F. E. Robbins]. 442-444. Très probablement Euripide a essayé d'interpréter l'expression de l'Odyssée, ἄκρητον γάλα, dans le Cyclope 218. ¶ L'usage de « Gens et Familia » dans Suétone [J. C. Rolfe]. 445-449. L'usage des mots en question est souvent affecté par le contexte et par des facteurs spéciaux. Suétone emploie gens pour dési-

gner des nations, la « super-famille » ou le clan, et les adjectifs gentilis et gentilicius signifient appartenant à ou apparenté à une gens dans le sens d'une « super-famille ». Familia désigne la famille (dans le sens moderne), une collection de famuli en général, ou des « familles » de gladiateurs. Rien ne prouve que l'usage de stirps, genus, ou aucun autre mot soit l'exact équivalent de gens ou de familia. ¶ Catulle 95 [R. P. Robinson]. 449-452. Analyse de l'épigramme. Les objections contre le nom d'Hortensius doivent être rejetées. ¶ Correction à Maximus de Tyr, XVII, 8 [P. Shorey]. 452-453. Exemples prouvant qu'il faudrait probablement lire διπλόην ὁρῶ au lieu de διφυῆ ὁρῶ. ¶ Note sur Apulée, Métamorphoses II, 30 [A. T. Bräunlich]. 454-455. Quod, dans ce passage est consécutif et non causal. Le texte du manuscrit est donc exact et ne doit pas être modifié. ¶ Note sur Théocrite, 22, 31-32 [E. Fitch]. 455. Des considérations de langue et des scènes typiques représentées sur certains monuments prouvent que la traduction : « Descendant les échelles de chaque côté » n'est pas correcte, et que Théocrite en mentionnant « les deux flancs » n'avait pas nécessairement présent à l'esprit deux échelles. ¶ Note sur Horace Od., II, 3, 16-20 [A. R. Anderson]. 456. D'après des parallèles d'Horace même et d'ailleurs, il semble que les mots « exstructis in altum divitiis » sont une expression hardie pour « ta riche habitation au bord de la mer ». ¶ Tibulle II, 6, 8, Addendum [M. E. Deutsch]. 456. Exemple frappant de l'usage fait de leur casque par les soldats romains pour porter de l'eau, tiré de la Vie d'Antoine, par Plutarque, 47. ¶ L'archonte Philocrate [A. C. Johnson]. 457-459. Discussion sur les dates de Philocrate. D'après les témoignages de Jérôme et des inscriptions, la date de l'archontat était 266/5 av. J.-C. N. D.

FRANCE

Rédacteur général : Ch. Beaulieux.

Année épigraphique. Voir à la fin de la **Revue archéologique.**

Annales de l'Université de Grenoble. T. XXVII (1915). N° 3. Un vers de Ménandre (fr. adesp. 487 K.) cité par Epictète (Diss., IV, 1, 150) [Th. Colardeau]. 558-568. Ce vers est connu par diverses sources, notamment par l'historiette contée par Dion Cassius, LX, 29. Epictète ne le cite pas précisément, mais y fait une allusion formelle. Comme ce vers, d'après Dion, avait été appliqué à l'affranchi de Claude, Polybe, celui-ci y avait répondu par un autre vers du même poète, adesp. 488, lequel poète se trouve identifié ; car nous savons aujourd'hui que c'est un vers de Ménandre, Epitrepontes, 116. On ne connaissait jusqu'ici dans Epictète qu'une citation de Ménandre, dans le même chapitre (IV, 1, 20). P. L.

Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Section des sciences historiques et philologiques (1915-1916). Analysé parmi les Revues de 1914 (R. d. R., XXXIX, 83, 11).

Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences historiques et philologiques. Fasc. 216. Aristote, Constitution d'Athènes, essai sur la méthode suivie par Aristote dans la discusssion des textes [Georges Mathieu]. 137 p. Etude des sources d'Aristote et de la manière dont il les utilise : I, Athènes avant Solon ; II, Solon ; avec des remarques sur la littérature biographique péripatéticienne ; III, la tyrannie ; IV, un siècle de démocratie (510-411), appendice sur Aristote et Andocide ; V, les Quatre-Cents ; VI, la fin de la

guerre du Péloponnèse, les Trente; VII, Dracon (la constitution est apocryphe, mais le passage d'Aristote est authentique ; il y a assez d'erreurs dans cet ouvrage pour que celle-ci n'ait rien d'extraordinaire); VIII, conclusion. « Œuvre posthume, mais destinée au grand jour, elle est un peu, dans les œuvres historiques grecques, ce qu'est l'Enéide dans la poésie latine : l'ébauche fort travaillée d'un livre interrompu par la mort » (p. 127-128). ¶¶ Fasc. 217. Etudes sur la littérature pythagoricienne [A. Delatte]. 314 p. I, Un ἱερὸς λόγος pythagoricien. Les fragments conservés dans les anciennes biographies de Pythagore se rapportent à un seul et même poème, un ἱερὸς λόγος. Ce premier noyau permet de définir le caractère de l'ouvrage et d'établir lesquels des fragments conservés par les biographies plus récentes et par les χρυσᾶ ἔπη doivent être rapportés à la même origine. II, La lettre de Lysis à Hipparque. III, L'exégèse pythagoricienne des poèmes homériques. IV, Une série nouvelle d'Epitheta deorum d'après les Theologoumena de Nicomaque. V, Anecdota arithmologica (petits traités, les Theologoumena du Pseudo-Jamblique et de Nicomaque. Anatolius Περὶ δεκάδος, fragments arithmologiques sur les âges de la vie de l'homme, fragments divers). VI, Deux traités d'arithmologie pythagoricienne. VIII, La tétractys pythagoricienne. VII, Un fragment d'arithmologie dans Clément d'Alexandrie, citant Aristobule, écrivain juif qui utilisait un ancien traité (Strom., VI, 15, 138 suiv.). IX, Le catéchisme des Acousmatiques : τί ἐστιν, τί μάλιστα, τὶ πρακτέον ἢ οὐ πρακτέον. ¶¶ Fasc. 218. Histoire du texte de Platon [Henri Alline]. 323 p. I, le public de Platon, les premières éditions partielles ; II, les premières générations après Platon, les apocryphes, la grande édition académique ; III, le texte de Platon à l'époque hellénistique, nos premiers papyrus, l'édition d'Aristophane de Byzance ; IV, édition d'Atticus et classification tétralogique, les papyrus, la tradition indirecte jusqu'à la fin de l'antiquité ; V, l'archétype des mss. médiévaux, la tradition manuscrite et la Renaissance byzantine du IXe siècle; VI, les scolies de Platon et la Renaissance du IXe siècle ; VII, Renaissance byzantine et Renaissance occidentale, manuscrits secondaires, éditions imprimées. Tableau comparatif des sigles des mss. ¶¶ Fasc. 219. Contribution à l'histoire économique d'Umma [G. Contenau]. 162 p. Texte, transcription, traduction de tablettes assyriennes.

P. L.

Bulletin archéologique du comité des travaux historiques. 1914, 3e livr. — ¶ Rapport général sur les fouilles exécutées à Alesia par la Société des Sciences de Semur en 1913 [J. Toutain]. 355-407. 12 fig. 3 pl. Ces fouilles ont porté sur deux points principaux : 1° au lieu dit En Surelot, 2° au lieu dit le cimetière Saint-Père ; elles ont donné lieu à des découvertes archéologiques et historiques importantes. En Surelot, M. Pernet a achevé le déblaiement du monument dolménique découvert en 1912. Ce lieu dit, où des constructions importantes s'élevaient à l'époque romaine, avait été occupé au temps de l'indépendance gauloise. Des excavations creusées alors dans le roc, les unes furent aveuglées, les autres transformées en caves. Partout, sur le mont Auxois, nous trouvons la même substitution du Romain ou plus exactement du Gallo-Romain au Gaulois. Pour bien déterminer l'étendue et les limites du monument dolménique, on explora les terrains non encore fouillés au sud de la cella proprement dite et de ses deux annexes. Ces annexes étaient limitées au sud par un double mur au delà duquel on trouva le pavé d'une rue. C'est la troisième grande rue romaine jusqu'à présent reconnue sur l'emplacement d'Alesia. Les directions de ces trois grandes artères étaient parallèles ; elles parcouraient le mont Auxois d'est en ouest. Les habitations qui bordaient cette troisième rue au sud ont dis-

paru, mais M. Pernet a découvert et fouillé trois caves qui faisaient partie de maisons confortables, sinon luxueuses. Ce quartier était donc le quartier riche d'Alesia. La survivance, au milieu de ce quartier, du monument dolménique jusqu'au milieu et peut-être jusqu'à la fin du IIIe siècle est un fait historique d'une haute importance. Au cimetière Saint-Père, on avait trouvé en 1909 et 1910 un grand nombre de sépultures de basse époque, particulièrement des sarcophages en pierre. Au milieu de ces sarcophages, M. Pernet a découvert un édifice dans lequel il a trouvé un sarcophage percé d'une fenestella, un tombeau de saint évidemment. Cet édifice, très vraisemblablement, a été, aux premiers siècles du moyen âge, un lieu de culte chrétien renfermant le tombeau d'un saint ou martyr particulièrement vénéré. L'examen des crânes trouvés dans les autres sarcophages indique que le fond ethnique de la population d'Alise-Sainte-Reine était demeuré gaulois, car ces crânes sont brachycéphales ; à côté du type gaulois on trouve aussi un type mésaticéphale qui appartient aux Burgondes. Quant au corps qui a été enseveli dans le sarcophage de la basilique, ne serait-ce pas celui de Sainte-Reine transporté ensuite à Flavigny? Les substructions et antiquités gallo-romaines découvertes dans le cimetière Saint-Père sont : 1° une cave située au sud des vestiges chrétiens, tout près du chemin du Mont Auxois. C'est une des plus belles et des mieux conservées qu'on ait découvertes ; 2° plusieurs constructions et une cave groupées au nord de ces mêmes vestiges, entre l'emplacement de la basilique et l'hémicycle extérieur du théâtre. Une auge en pierre trouvée là montre que les habitants, non contents d'avoir des puits, utilisaient aussi les eaux pluviales. Près de l'auge se trouvait un bas-relief représentant le groupe fréquent en Gaule du dieu et de la déesse assis côte à côte. Les plis des draperies de leurs costumes sont particulièrement bien traités, et l'exécution dénote chez le sculpteur une habileté technique et un sens du style rares à cette époque. M. Pernet a encore découvert là une des caves les plus profondes, les plus originales et les plus instructives d'Alesia. Elle renfermait un four de potier ; elle porte les traces de quatre périodes incontestables : pré-romaine, romaine, gallo-romaine et période de décadence. Les trouvailles d'objets mobiliers faites dans cette cave sont considérables par le nombre : quelques-unes ont une valeur archéologique incontestable, dont un fragment de statue de Satyre qui est le plus beau morceau de sculpture trouvé jusqu'ici à Alesia. ¶ Les divinités domestiques du pays des Eduens. Etude sur un bas-relief trouvé en 1913 à Alesia [J. Toutain]. 408-421. 1 pl. Ce bas-relief représentant un dieu et une déesse assis côte à côte sur le même siège est le cinquième de cette sorte trouvé à Alesia, toujours dans des maisons particulières. D'autres bas-reliefs analogues ont été découverts dans la région des Eduens. Ces bas-reliefs, tous de petites dimensions et dans des édifices privés étaient pour les Gallo-Romains ce qu'étaient les dieux lares pour les Latins et les Italiotes. Ils représentent les bons génies de la maison, de la famille. ¶ Le Mont Ardou. Communication de J. Vendeuvre [H. de Villefosse]. 422-446. 1 fig. La tradition veut qu'il y ait eu sur ce mont, au passage de la Saône, une ville importante ; cette tradition est confirmée par de nombreuses découvertes dues au hasard. Cette ville possédait, à l'époque romaine, une garnison. Au pied de la colline était un port dont le quai a été reconnu en 1802. La ville haute occupait sans doute l'emplacement d'un oppidum gaulois. Des fouilles sont nécessaires sur ce point. ¶ Un four de potier gallo-romain de Lezoux [Capitaine G. Caillaud]. 447-460. 4 fig. Ce four se composait de trois parties bien distinctes ou étages ; 1er étage, la chaufferie ou alandier, 2e étage, l'appareil de distribution de chaleur, 3e étage, le laboratoire. Il

avait une forme cylindrique d'un diamètre extérieur de 2m 80. Dans les fragments de poterie qui s'y trouvaient, peu sont inédits ; les trois périodes de Déchelette y sont représentées. ¶ Le péribole du temple de Saint-Aubin-sur-Gaillon. Fouilles de 1912-1913 [G. Poulain]. 461-474. 1 fig. 2 pl. Dans des petites constructions attenant au fanum, et particulièrement dans une cave, ont été trouvés beaucoup d'objets ; les monnaies ainsi que la céramique nous renseignent sur la longue fréquentation du fanum, de l'époque de Claude Ier à celle de Constance II. Le fanum fut abandonné vers la fin du IVe siècle, probablement sous l'influence du christianisme. ¶ Un cimetière gallo-romain à sépultures par incinération près de Noyon [A. Terrade]. 475-480. La coutume du bris des vases semble ici être une règle appliquée rigoureusement dans toutes les tombes au nombre de plus de quatre-vingts. Il semble qu'il y ait eu de vraies tombes de familles. Tous les genres de poteries gallo-romaines y ont été recueillis. ¶ Découverte d'un théâtre romain à Lyon [R. Le Nail]. 481-486. 1 pl. 1 fig. Il s'agit d'un monument en partie découvert en 1887 par M. Lafon qui avait cru qu'il s'agissait d'nn amphithéâtre. C'est en réalité un grand théâtre situé au clos de la Compassion, à Fourvière. La largeur approximative est de 104 mètres, soit à peu près la largeur du théâtre d'Orange. ¶ Note sur un vase de verre de l'époque gallo-romaine [Colonel Hannezo]. 487-488. 1 pl. C'était sans doute une urne funéraire. Ce vase en verre verdâtre à panse sphérique, orné de quatre mascarons à relief accentué représentant une tête de femme, a été trouvé à Malay (Saône-et-Loire). ¶ Un peson de fuseau avec inscription latine trouvé près de Saint-Révérien (Nièvre) [H. de Villefosse]. 489-490. ¶ Le cimetière mérovingien et carolingien d'Ercheu (Somme) [A. Terrade]. 521-555. 1 pl. 30 fig. renfermait de nombreuses poteries et des bijoux en or. ¶ Deux inscriptions du département de Constantine récemment publiées [J. Carcopino]. 561-570. Etude de deux inscr. signalées par MM. Cabon et Piquet, et par M. Espérandieu. ¶ Note sur une mosaïque récemment découverte à Tipasa [J. Carcopino]. 571-589, 2 pl. Elle tapissait l'abside d'une basilique civile, mais non chrétienne. Bâtie au Ier siècle, cette basilique est un des plus anciens sinon le plus ancien des monuments romains de l'Algérie et par son plan elle achève d'établir la vieille thèse posée par la Renaissance que l'origine des primitives églises remonte, sans intermédiaire, à l'édifice païen que Gabriel Leroux appelle la basilique du type hellénique. ¶ Note sur les fouilles exécutées à Bou-Gornine en 1913 et 1914 par le lieutenant Fiévet [H. Saladin]. 590-594, 1 pl. 1 fig. ¶ Fouilles exécutées à Henchir-Bouïbet en 1914 [J. Martin]. 595-612. Les inscriptions trouvées dans deux cimetières correspondent aux IIe et IIIe siècles et semblent toutes païennes. Il devait y avoir là un village assez gros dépendant d'Ammaedara. ¶ Deux nouvelles inscriptions romaines du Sud Tunisien [Lieutenant-Colonel Donau]. 613-617. ¶ Inscription néopunique de Bir-Tlelsa [R. Dussaud]. 618-620. ¶ Rapport archéologique sur les restes antiques relevés par les brigades topographiques du Maroc en 1913 [Capitaine Guéneau]. 621-625. Si l'on en excepte Volubilis, on peut dire que les ruines romaines, dans l'intérieur du Maroc, sont peu importantes. La colonisation y fut donc bien moins importante qu'en Tunisie et même qu'en Algérie. ¶¶ 1915. 1re livr. La topographie romaine de Beauvais et son enceinte au IVe siècle [Dr V. Lombard]. 3-39. 3 fig. Après la découverte du balnéaire de Saint-Etienne, il est possible d'essayer une synthèse des études sur Beauvais et d'esquisser l'histoire de la formation de cette ville. Beauvais ne fut pas le Brabuspantium des Bellovaques, qui doit être cherché sur le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain. Au pied de Bratuspantium était Ratumagus-Hermes, centre d'affaires et

sanctuaire religieux. Après la guerre d'indépendance on construisit une nouvelle ville à 20 kil. au nord-ouest et en amont de l'ancien oppidum détruit : ce fut Cæsaromagus, appelée plus tard, du nom du peuple habitant le pays, Bellovaci. Douze voies romaines, au moins, s'y rencontraient, ce qui dénote le développement commercial de la ville. On a pu reconnaître la plupart des voies intérieures de la ville. Un balnéaire se trouvait au bord de la rue Saint-Jean. Un temple s'élevait au nord de Beauvais, trois cimetières avaient été établis, au nord, au sud et au nord-est. Bellovaci fut détruit par les Barbares en 275 puis rebâti sur la dixième partie du premier emplacement. Une enceinte fut édifiée, d'un seul jet, au IVe siècle. Cette enceinte fut faite à la hâte avec de gros blocs tout taillés, provenant des monuments détruits par les Barbares, posés à sec sans ciment. Elle avait la forme d'un quadrilatère, chaque côté regardant un des points cardinaux. ¶ Le cimetière barbare de Lezéville (Haute-Marne) [E. Salin]. 40-70. 6 pl. 1 fig. Il était à proximité de la voie romaine qui va de Reynel à Gondrecourt. ¶ Le trésor gallo-romain du Pouzin (Ardèche). [E. Michon] 71-82. 2 pl. 4 fig. Ce trésor, acquis par le Louvre, constituait le mobilier funéraire d'une riche Gallo-Romaine. Il comprenait : 1° une fiole de verre de 0m 265, ce qui est une taille remarquable ; 2° une coupe en onyx, superbe et intacte ; 3° un coffret à bijoux en ivoire de la forme d'une poule accroupie. ¶ Note sur un fragment de vase d'Arezzo trouvé à Vertault (Côte-d'Or) [Espérandieu]. 83-86, 1 pl. 1 fig. C'est une coupe de la forme 11 des Vases ornés de Déchelette. Si elle vient réellement d'Italie, elle serait une pièce de haute valeur. ¶ Trois vases romains de la nécropole d'El-Aouja (Tunisie) [Merlin et Pottier]. 87-95. 5 fig. La parenté de deux de ces vases avec les vases dits ibériques est assez frappante. ¶ Le griffon de l'Henchir-bou-Gornine (Tunisie) [H. de Villefosse]. 96-99. 1 pl. Ce griffon en marbre blanc, malheureusement incomplet, est d'un travail excellent. ¶ Rapport sur les fouilles exécutées en 1914 par le service des monuments historiques de l'Algérie [A. Ballu]. 100-144. 1 pl. A Tipasa on a trouvé une très intéressante mosaïque représentant trois personnages enchaînés, dans une basilique ; on a déblayé le forum, découvert une église chrétienne sans doute du IVe siècle, et une mosaïque dans l'église dite de l'évêque Alexandre. A Rapidum, on a d'abord mis au jour, à l'ouest du temple d'Hadrien, une maison romaine contenant un dépôt d'une cinquantaine de monnaies de bronze enfouies évidemment à l'époque de la destruction de Rapidum. Elles sont aux effigies de Gallien et de Claude, pour la plupart. On a trouvé de nouvelles épitaphes dans la nécropole ouest. A Madaure on a achevé le dégagement de la basilique chrétienne. Elle avait trois nefs. A Khamissa, on a trouvé dans la maison sise au sud de la basilique judiciaire du Vieux forum, le tablinum, avec sa belle mosaïque intacte, représentant un triomphe d'Amphitrite. A Lambèse on a découvert des voies, et, au nord-ouest du Capitole, un établissement de bains ; quelques textes épigraphiques intéressants ont été recueillis. A Djémila les travaux ont été fort importants, On a découvert une rue à l'ouest ; une voie à l'est du forum sud ; on a déblayé la crypte de la basilique chrétienne ; découvert des mosaïques de dallages. La grosse découverte est celle de la curie qui, conséquemment, nous conduit à la certitude que la grande cour du Capitole, déblayée en partie l'an dernier, est bien un forum. Enfin on a trouvé un grand nombre d'inscriptions et différents objets. A Timgad on a découvert des voies, une série de constructions curieuses. On a achevé la mise au jour de la maison d'Ælius Julianus dans sa partie sud ; cette maison est célèbre par le diplôme de patronat trouvé en 1912. On a déblayé une importante surface des ruines, limitées à l'est par le cardo, au nord par les

thermes ouest, au sud, par les thermes dits du Capitole ; on a enfin fouillé au sud des thermes et à l'ouest de l'enceinte du Capitole. Ch. B.

Bulletin de la commission archéologique de Narbonne. Tome XIII (suite). 1er semestre 1915. Notice du trajet réel de la voie Domitienne de Narbonne à Salses [H. Rouzaud]. 327-375. La découverte des milliaires de Roquefort auraient dû éclairer sur la direction de cette voie. De Narbonne, elle passait par le lieu ou col dit Cap-de-Pla sommet ou terminaison de la plaine narbonnaise vers le N.-O. Sur ce trajet, il faut signaler des débris, notamment un fragment d'inscription. De Cap-de-Pla, la voie longeait ou suivait le lit du torrent de Veyret, passait au tournant d'Aussières, sous le Montgrand, où passe également la route départementale n° 13 de Narbonne à Chalabre. De ce défilé à Saint-Julien, les traces ont disparu. De Saint-Julien de Septime, où se trouvait probablement la soudure avec la voie d'Aquitaine, la voie Domitienne tournait brusquement au Midi et passait par le site où fut construit ultérieurement le monastère de Fontfroide. On ne doit pas se représenter cette voie comme une large route ; c'était plutôt un chemin de montagne. ¶ La centième monnaie coupée [G. Amardel]. 376-380. En quelques années, on a pu recueillir plus de cent monnaies coupées aux alentours de Narbonne. Aucune n'a circulé après avoir été partagée. ¶ Encore quelques monnaies oblitérées [G. Amardel]. 381-391. Trente et un exemples de monnaies ébréchées, rognées, martelées, trouées ; on les traitait ainsi avant de les employer à des usages funéraires traditionnels, religieux, votifs. Autres exemples.

Bulletin de la Société de linguistique de Paris. Tome XIX, n° 2 (n° 63). Séance du 19 déc. 1914 [Meillet]. 154. Expose qu'il a existé en indo-européen des présents athématiques à vocalisme prédésinentiel « o ». ¶¶ Séance du 20 février 1915 [Is. Lévy]. 156. Montre que l'expression ὁ καί n'était pas employée par l'historien Josèphe.

Bulletin de la société nationale des antiquaires de France. Notice nécrologique sur Ch.-Em. Ruelle (1833-1912) [P. Batiffol]. 69-83. ¶ 13 janvier. [Prou]. 100-104. 2 fig. Antiquités de Néris : fragment de pelvis avec estampille connue (C. I. L., XII, 5685, 23 a) ; statuette (brisée) du dieu à la roue, terre cuite : le dieu tient de la main droite légèrement baissée la roue appuyée à sa cuisse droite ; fragments de vases ; tête d'enfant en bronze. ¶ [E. Michon]. 104. Modius < Voy. Mémoires, T. 74 >. ¶¶ 20 janvier. [F. Martroye]. 105-107. Différence de texte entre Lactance et Eusèbe rapportant l'édit de Milan. Le texte de Lactance émane de la chancellerie de Licinius, pour le Pont et la Bithynie ; celui d'Eusèbe est destiné à d'autres parties de l'Empire. ¶ [H. de Villefosse]. 107-114. Fragments de la grande inscription des thermes. ¶¶ 3 février. [Monceaux et Delattre]. 122-123. Sceaux byzantins. ¶ [E. Michon]. 123-124. Mobilier funéraire d'une riche Gallo-romaine, provenant des environs du Pouzin (Ardèche), récemment acquis par le Louvre. < Voy. Bul. arch. du comité, 1915, p. 71. >. ¶ [G. Lafaye et Merlin]. 124-128. 1 fig. Combat d'ours et d'hommes à l'amphithéâtre, figure en bas-relief sur un morceau d'os et trouvé à Thugga (auj. Dougga, Tunisie). On y voit des cabines en bois munies de porte et qui servaient d'abris temporaires. Ces cabines, figurées aussi sur des diptyques, étaient adossées au mur du podium et différaient des « cochleae », tourniquets plantés au milieu de l'arène. La mosaïque du Khanguet-El-Hadjaj représente une chasse dans un amphithéâtre garni de feuillage pour donner l'illusion d'une chasse en forêt. ¶¶ 10 février. [Héron de Villefosse]. 128-131. 1 fig. Nîmes. Objet de bronze formant gaine, et présentant l'aspect d'un avant-train d'animal (veau ?) au galop. On peut classer provisoirement

ce curieux morceau parmi les timons de char. ¶ [Héron de Villefosse]. 131. Mobilier d'une sépulture découverte près de Martigues (Bouches-du-Rhône), entré dans la collection du Dr Fouque à Dun-sur-Auron : dix flacons en verre, lampe romaine décorée de deux lutteurs à demi nus, grand vase en terre cuite à large ouverture, coupe à glaçure rouge portant la marque connue Barga(tes). ¶¶ 24 février. [J. Toutain]. 141-148. Les inscr. C. I. L., III, 2880, VII, 633, VIII, 8351, Inscr. ad res rom. pert., I, 767, semblent montrer que le dieu de Claros répandait dans le monde gréco-romain la notion de sa propre supériorité sur les dieux locaux. ¶¶ 3 mars. [P. Batiffol]. 149-151. Les oracles de l'Apollon de Claros, cités par Lactance, remontent à Porphyre. L'ensemble des faits de la précédente communication se rattache au syncrétisme de l'époque des Sévères. ¶ [Monceaux et Delattre]. 151-152. Sceaux byzantins. ¶ [Michon]. 152-158. Fouilles d'Ostie en 1912 : chambre affectée à une corporation de négociants et marins africains ; miroirs de poche en verre doublés de plomb. ¶¶ 10 mars. [Comte de Loisne]. 159-163. 10 fig. Gemmes gallo-romaines gravées en intaille; anneau d'argent sigillaire au nom de Vedeius. ¶¶ 24 mars. [F. Martroye]. La lettre 268 de saint Augustin est des six derniers mois de 397 ou du commencement de 398. La solution qu'elle indique a été consacrée par une constitution d'Arcadius et Honorius du 27 juillet 398 (Theod., IX, 45, 3), ce qui prouve l'influence de saint Augustin sur la législation. ¶¶ 31 mars. [E. Michon]. 176-177. Buste de femme entré au Louvre ; c'est le portrait d'une prêtresse de la Mère des dieux au temple du Pirée, au IIe s. ap. J.-C. ¶¶ 7 avril. [P. Girard]. 179-180. Vase de Schwerin qui porte la signature de Pistoxénos; trouvé à Cervetri en 1870. L'éducation d'Héraklès par Linus a lieu en présence d'une vieille femme. ¶¶ 21 avril. [Toutain]. 181-182. Rôle des Germains dans la campagne de César contre Vercingétorix : César les a pris comme auxiliaires montés au milieu de la campagne par nécessité. ¶ [Chénon]. 182. Noviodunum des Bituriges. ¶¶ 28 avril. [Espérandieu, par l'intermédiaire de Villefosse]. 186-190. Cippes trouvés entre Trèves et Conz, près de Feyen : 1° In h(onorem) d(omus) d(iuinae). Deo Intarabo Bittius Benignius Acceptus restituit. 2° In h. d. d. Marti et Ancamnae (divinité nouvelle) C. Serotinius Iustus ex uoto posuit. 3° Leno Marti et Ancamnae Optatius Verus Deuas (originaire de Chester en Bretagne où se trouvait un camp de la XXe légion) ex uoto posuit. Les deux derniers cippes appartenaient à l'arrangement primitif d'un exèdre (siège de pierre à dossier à trois faces). ¶ [V. Chapot]. 190-194. 1 fig. Bas-reliefs de l'autel de Djemila. On y voit les détails d'un sacrifice avec taureau, bélier et coq. Le coq, venu d'Asie, appelé ὄρνις Περσικός, indique une influence asiatique, syrienne peut-être. ¶ 5 mai. [R. Cagnat]. 196-200. Inscription de Djemila (anc. Cuicul), datée de 210. Il faut désormais attribuer au légat de Numidie Subatianus Proculus les années 208-209, 209-210, à Cominius Cassianus 210-211. ¶ [R. Cagnat. d'après J. Clédat]. 204-205. Mosaïque trouvée à Cheikh-Zouède, aux confins de l'Egypte et de l'Arabie : Histoire de Phèdre et d'Hippolyte, Triomphe et mystères de Bacchus, Oiseaux au milieu de fleurs ; avec inscriptions grecques en vers. ¶¶ 19 mai. [Toutain]. 205. Le rite de la plantation du clou. ¶¶ 26 mai. [Demaison]. 206-207. Sur les animaux figurés sur le vase de Fraillicourt, détruit par le bombardement du musée de Reims. ¶¶ 2 juin. [R. Fage]. 208-209. Le clou était un emblème du pouvoir au moyen-âge ; le symbole avait changé depuis l'époque romaine. ¶¶ 9 juin. [Batiffol]. 210-211. Ignace d'Antioche, Ep. aux Rom., 5, 1, dit qu'il est enchaîné à dix léopards, soldats romains. Ce nom de léopards n'est pas une figure, mais celui de l'unité à laquelle ils appartenaient. ¶ [Martroye]. 211-

212. Autres corps de troupes portant des noms d'animaux : Leones, Ursi, Bisontes (Notitia). ¶¶ 16 juin. [Toutain]. 214-215. Fragment de poterie vernissée représentant le supplice de Prométhée. Provient d'Alise. ¶¶ 23 juin. [G. Lafaye]. 218-221. Les Anciens, au moins après l'époque d'Aristote, savaient se servir de tuiles pour recueillir les embryons des huîtres et les semer ; de là, la plaisanterie en calembour de Crassus, « proseminare in tegulis » (Cic., Hortensius, cité par Non., p. 216). ¶¶ 9 juillet. [Martroye]. 223-229. Les lettres de saint Augustin, 113-116, relatives à l'affaire de Faventius, sont postérieures à la constitution d'Honorius du 21 janv. 409. (Theod., IX, 2, 6) et antérieures à celle du 21 nov. 419 (Sirmond, n° 13). On voit par là quelle était alors la procédure de citation en justice en Afrique. ¶¶ 21 juillet. [E. Chénon]. 230-238. Si l'on refait l'histoire de l'inscription C. I. L., XIII, 1353, on constate que ce texte a été trouvé deux fois, absolument identique, à Levroux et à Maubranches. Ces inscriptions sont fausses. ¶ [R. Cagnat]. 238-241. Inscriptions de Djemila (anc. Cuicul) relatives au légat de Numidie A. Julius Piso (175-178), à sa femme Julia Celsina, à sa fille Julia Pisonina et à son fils A. Julius Celsus. ¶¶ 28 juillet, [V. Chapot]. 246-249. Plaque de verre peint, trouvée dans un arénaire de la Via Salaria noua et publiée par De Rossi, Bull., 1873, pl. 3, n° 1. Oiseaux et fruits. Le fragment peut avoir appartenu à une coupe. La date paraît être le début de l'ère chrétienne, le IIe s. au plus tard. ¶¶ 22 sept. [Héron de Villefosse]. La question des puits funéraires antiques paraît s'expliquer par la pratique actuelle des envahisseurs barbares. A Chartronges (S.-et-M.), les Allemands jetaient dans les puits tous les objets qui avaient cessé de leur servir, assiettes, vaisselle, couteaux, couverts, chaises, os de poulets et de lapins, quartiers de vaches et de moutons. ¶¶ 3 nov. [P. Batiffol]. Le recueil d'oracles d'Apollon et autres dieux publié par K. Buresch en 1889, dans « Klaros », est formé de deux éléments, un élément païen syncrétiste, de la première moitié du IIIe siècle, un élément d'origine chrétienne, du milieu du IVe siècle. ¶¶ 12 nov. [H. de Villefosse]. 258-559. Découverte d'une grande basilique chrétienne à Carthage. ¶ [H. de Villefosse]. 259-260. Groupe de pierre, trouvé à Nevers, conservé à Jully (S.-et-L.). Il représente deux divinités gallo-romaines, dieu barbu portant un vase rond avec anse et une patère, déesse tenant des attributs difficiles à discerner. ¶ [L. Chatelain]. 260-269. Inscriptions de l'Arc-de-Triomphe de Volubilis, dont on ne connaissait que des parties. Ce monument est de 216/218. Il était décoré d'un attelage à six chevaux comme l'arc de Septime-Sévère à Rome, « arcum cum seiugibus ». ¶¶ 17 nov. [Toutain]. 272-276. Caractère sacré et culte des portes d'ap. C.I.L., VIII, 1629, les textes qui mentionnent une porte sacrée à Syène, etc. Dédicace à une double porte à Cordoue : « Aram | portis geminis | L. Iunius Platon | et Iunia Lycias fili | ob Seruilios Patricium et Patriciensem et | Nepontinam parentes | uot. lib. sol. ». ¶ [H. de Villefosse]. 278-280. Relief en pierre calcaire trouvé à Paris, rue de l'Odéon, représentant Mercure. Autres représentations du même dieu de même provenance. ¶¶ 25 nov. [F. Martroye]. 280-292. Constantin n'a point prohibé à Constantinople les sacrifices et les liturgies solennelles du culte païen. Les textes qui ont fait croire le contraire n'ont pas de valeur historique ou proscrivent seulement les lustres et les pratiques de divination. ¶¶ 1er déc. [L. Chatelain]. 292-295. Inscriptions latines exposées à Casablanca et provenant de la région de Tanger. ¶¶ 8 déc. [Toutain]. 296-299. Les deux inscriptions C.I.L., VIII, 1211, Comptes rendus Ac. inscr. p. 554, portant « sacerdos Adonis », « Adoni », et qui ont été trouvées en Afrique, n'ont pas de rapport avec Adonis, mais avec Adon, nom punique de Baal.

¶ [A. Merlin]. 300-381. Plombs antiques à légendes latines provenant de Tunisie. ¶¶ 15 déc. [A. Merlin]. 307-308. Plomb chrétien et pastille de verre trouvés à Carthage. ¶¶ 22 déc. [Toutain] 309-316. Temple de Saturne, à Carthage, carré à l'extérieur, rond à l'intérieur. P. L.

Bulletin des fouilles d'Alise. I, n° 1 (1914). Les fouilles de 1912 [E. Espérandieu]. 1-6. 1 pl. Les sous-sols des maisons romaines ont rendu une quantité d'objets, surtout en fer, des monnaies romaines, un groupe de pierre figurant un dieu et une déesse assis, etc. ¶ Notes rétrospectives [H. Corot]. 7-12. 12 fig. Deux rasoirs en fer, trouvés à Alise, doivent être rapprochés d'objets semblables trouvés dans la Côte-d'Or, à Montliot et à Vertault, et ne peuvent être confondus avec des outils pour le cuir ou le bois, de forme analogue. ¶ Les fondeurs de bronze à Alésia [E. Espérandieu]. 13-15. 1 fig. Un atelier antique. ¶ Vases de verre [E. Espérandieu]. 16-19. 2 fig. ¶ Sanctuaires ou fours [E. Espérandieu]. 20-30. 4 fig. Polémique contre l'hypothèse de Toutain qui voit un sanctuaire dolménique dans une construction qui comporte un hypocauste de basse époque. ¶ La basilique et le tombeau de sainte Reine [E. Espérandieu]. 31-32. ¶ Les textes []. 35-36. Textes relatifs à Alesia. ¶¶ N° 2 (1914). Groupe éduen du dieu et de la déesse assis [E. Espérandieu]. 37-43. 2 fig. La déesse tient une corne d'abondance. Ce groupe a été trouvé fréquemment dans la même région. Tableau des 37 exemplaires connus et carte de répartition. Les couples divins sont au fond même des croyances gallo-romaines. ¶ Note sur un dieu au maillet [E. Espérandieu]. 44-46. 1 fig. Trouvé au Mont-Auxois pour la première fois. ¶ Les sous-sols d'Alesia [E. Espérandieu]. 47-52. 5 fig. On y a trouvé des tables de pierre. L'une d'elles avait un pillier orné de la figure d'un dieu. Ces sous-sols n'étaient pas des caves, mais plutôt des magasins ou des pièces d'hiver. ¶ Le verrier Amarantus [E. Espérandieu]. 53-54. 1 fig. Mascaron de Méduse à cette marque. Autres exemplaires. ¶ Sanctuaires ou fours [E. Espérandieu]. 55-56. ¶ A propos des vases de verre d'Alesia [Morin-Jean]. 57-58. ¶ Supports de vases []. 58-59. 1 fig. ¶¶ N° 3 (1915). « Comme conséquence de l'union qui s'est faite devant l'étranger, je voudrais que le mont Auxois, libéré de toutes discordes, ne fût plus à l'avenir qu'un champ d'action largement ouvert aux bonnes volontés, dans l'amour commun de la science. » [E. Espérandieu]. 61. ¶ Les fouilles de 1914 [E. Espérandieu]. 61-67. 1 plan. Résumé du journal tenu par MM. Maillard. ¶ Objet de fer de destination inconnue [E. Espérandieu]. 68-69. 1 fig. ¶ Les fouilles de 1912 de la Société des sciences de Semur [E. Espérandieu]. 70-74. 3 fig. La destruction des maisons explorées se place peu après ou sous Alexandre Sévère. ¶ Note sur un satyre en forme d'Hermès [E. E.]. 75-77. 2 fig. M. Toutain a vu dans cette sculpture un Hercule couvert d'une peau de taureau. ¶ Un portrait de Jules César [E. Espérandieu]. 77-80. 1 fig. Statuette de bronze au musée de Besançon. Bronze florentin du xvie s. pour Castan. Ce soupçon est injuste. ¶ Joseph Déchelette [E. Espérandieu]. 81-85. Portrait. ¶ Carte du Mont Auxois []. 89. ¶ Les textes []. 92.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1915). 1er janvier. Une statistique de locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale [Edouard Cuq]. 11-12. Sens du mot « insula » dans un passage du « Curiosum urbis Romae » relatif au dénombrement des « insulae » et des « domus », dans les quatorze régions de Rome, à l'époque de Constantin. « Insula », après avoir désigné d'abord une maison isolée (loi des douze Tables), puis, au temps de Cicéron, une maison de rapport, opposée à la maison de maître (domus), désigne, dans la langue administrative de l'Empire, les locaux de la maison de rapport affectés à

l'habitation. Utilité pour l'administration romaine, de la statistique des « insulae », d'après les papyrus gréco-égyptiens et les commentaires des jurisconsultes. ¶¶ 22 janvier [Monceaux-Cagnat-Joly] 30-27. Série d'épitaphes chrétiennes trouvées dans les ruines d'une église de Madaure. 1 plan, 3 gravures. ¶¶ 5 février [Cagnat] 50. Mémoire sur les fournitures de blé et d'huile des provinces africaines à Rome à l'époque impériale. Procédés de transport à Ostie. Associations d'armateurs. ¶ [Glotz] 50. Communication sur le droit des gens dans l'antiquité grecque. Les Grecs reconnaissaient un droit entre Grecs et un droit entre Romains ; ce dernier subsiste seul après Alexandre. ¶¶ 12 février. Rapport sur les travaux des écoles fançaises d'Athènes et de Rome en 1913-1914 [E. Pottier] 53-72. ¶¶ 26 févr. [Maxime Collignon] 74. Note sur une statue drapée de jeune homme provenant d'Epidaure ; 1er siècle av. J.-C. ¶ [Etienne Michon] 74. Moulage de la tête de la statue d'Apollon découverte à Cherchell en 1910 ; cet Apollon est une réplique de l'Apollon du Tibre; cet Apollon, l'Apollon-Choiseul-Gouffier et l'Apollon de Cassel sont trois types de la fin du ve s. av. J.-C. ¶¶ 5 mars [Scheil] 114. Communication sur une tablette cunéiforme relative à la libération juridique d'un fils donné en gage par son père en 558 av. J. C. [Edouard Cuq] 114-115. Compare la notion du gage chez les Babyloniens (mode de satisfaction) et chez les Romains (moyen de pression sur le débiteur, sans droit d'usage jusqu'à la fin de la république). ¶ L'église du prêtre Alexander découverte à Bulla Regia en 1914 [Dr Carton]. 116-130. 5 gravures. Description de l'édifice détruit par un incendie, des objets mobiliers, reliquaires, calices, amphores (art punique et kabyle), provisions, trouvés près des auges. ¶ [Cagnat] 134. Mémoire sur les mines et les carrières de l'Afrique romaine : liste des mines de plomb et de fer, des carrières de marbre et d'onyx. Carrière de Chemtou en Tunisie. ¶¶ 26 mars. 153. [S. Reinach] voit dans une sculpture de Néris-les-Bains au musée de Saint-Germain, un ex-voto pour la guérison d'un enfant sur l'épaule duquel une cavale sacrée, personnification de la source, pose sa jambe antérieure gauche. Le dieu local était Nerios ; la déesse, Neria. ¶ 153. [M. Prou] conclut de la prononciation Néri (Néry) à une forme Neriacus, nom de lieu qui serait tiré d'un nom de dieu. ¶ 9 avril. Le théâtre romain de Mérida, Espagne [Raymond Lantier]. 164-174. 1 plan, 3 vues. Description de l'état actuel de cet édifice imposant construit en 16 av. J.-C. Le gros œuvre est de la meilleure époque romaine. La décoration est du Ier, du IIe et du ve siècle ap. J.-C. ¶¶ 16 avril. [Camille Jullian]. 176. Mémoire sur les origines des Germains qui ne seraient pas une race indo-européenne, mais une race différente probablement européanisée par les Celtes. ¶¶ 23 avril [Maurice Croiset]. 179. Etude sur les « Crétois » d'Euripide d'après un papyrus égyptien publié à Berlin en 1907. L'objet du drame est l'amour de Pasiphaé pour le taureau envoyé à Minos par Poséidon. Il date de la première période de la vie du poète, qui recherchait la peinture de la passion de l'amour et s'intéressait au mysticisme orphique. ¶¶ 30 avril [Salomon Reinach]. 180. Etude sur les communiqués de César pendant la guerre des Gaules. Les « Commentaires » n'auraient pas été rédigés en 51, après la conquête. Ils seraient des « communiqués » périodiques adressés à Rome pour éclairer l'opinion et combattre les nouvelles fâcheuses répandues par des adversaires politiques. Le premier livre contient deux rapports écrits à quelques mois d'intervalle. Le péril germanique cause de l'intervention romaine n'apparaît que dans le second rapport, après la victoire sur Arioviste. ¶¶ 7 mai. Découvertes nouvelles au Mithreum de S. Clément à Rome

[F. Cumont]. 203-211. 3 gravures. Fontaine rituelle, cuves en maçonnerie contenant des débris de bêtes sauvages sacrifiées aux Esprits du mal. Pavement du IVe s. dans lequel on retrouve les débris d'un autel cubique orné de reliefs : Mithra tauroctone tournant la tête vers un buste radié de Sol ; au-dessus des angles supérieurs deux bustes de jeunes gens (Saisons ?) ; sur le listel, inscription : CN·ARRIVS·CLAVDIANVS|PATER· POSVIT. Au IIe siècle la gens Arria possédait-elle la maison de l'époque d'Auguste dont une salle fut transformée en crypte mithriaque ? ¶¶ 14 mai. 213 [Villefosse] au nom de l'Académie exprime le vœu que l'on conserve le mur des Arènes de Lutèce. ¶¶ 21 mai [Camille Jullian]. 218. Soutient à nouveau par l'épigraphie et l'archéologie la thèse de Schœpflin sur l'Alsace celtique et non germanique. 1. Avant l'arrivée des Suèves, il n'y avait que des Celtes sur les deux rives du Rhin comme le prouvent les noms de villes d'Alsace. 2. César, après avoir chassé les Suèves, laissa au plus 15000 Triboques qui s'assimilèrent sans altérer l'Alsace celtique. D'ailleurs la rive droite du Rhin était alors celtique. ¶ Fouilles des arènes de Lutèce [Dr Capitan]. 195-203. 1 plan. Historique de ces fouilles. Le théâtre, de l'époque d'Hadrien, a été détruit vers 406. Il est désirable que l'Académie le visite et s'y intéresse. ¶¶ 4 juin [Ch. Normand]. 226. Les arènes de Lutèce avaient à peu près les dimensions du Colisée de Rome. Le Paris romain était très imposant et beaucoup mieux bâti que celui d'aujourd'hui. ¶¶ 11 juin [Camille Jullian]. 227-228. Sur des poteries du IIe siècle ap. J.-C. du camp romain de Chester (Angleterre), d'après Haverfield. La céramique dite mérovingienne ou visigothique n'est pasd'origine germanique ; elle est un dérivé de cette poterie romaine du IIe siècle. [Pottier] y voit une forme très altérée du type d'Arezzo. ¶¶ 2 juillet. 245. [S. Reinach] montre que de prétendus portraits de sculpteurs sont souvent des portraits d'amateurs représentés avec des œuvres d'art appartenant à leurs collections. ¶¶ 9 juillet. [Jules Toutain]. 264. Communication sur le vœu dans la religion des Grecs et des Romains : il a toujours été considéré comme un contrat de promesse conditionnelle passé entre l'homme et la divinité. ¶¶ 16 juillet. Un bas-relief votif consacré à Anaïtis [Franz Cumont]. 270-276. 1 gravure. Stèle de Kivelnté (Méonie) conservée au musée de Leyde. Dans la partie supérieure, on voit le dieu solaire, la main droite élevée qui devait tenir un sceptre. Dans la partie inférieure, Anaïtis, sous l'apparence de l'Artémis d'Ephèse, a les deux mains ouvertes et tendues dans un geste symétrique d'orante. De ces mains se détache un objet sinueux qui va jusqu'à terre et que d'autres représentations permettent d'interpréter comme des bandelettes. Elle a de chaque côté un cerf. Inscription : Ἀρτέμιδι Ἀναε(ί)τι Χαρίτη | Ἀπολλωνίου περίπτωμα | σχοῦσα καὶ ἐξασθεῖσα (ayant eu un accident et désenchantée) ὑπὸ τῆς ἱερείας (première mention connue d'une prêtresse d'Anaïtis) εὐχήν. La maladie était une brusque attaque (fièvre, paralysie ?) ; la guérison a eu lieu par des incantations. Les caractères indiquent le IIe-IIIe siècle de notre ère. Cette stèle montre sous un aspect nouveau le vieux couple iranien de Mithra et d'Anahita. ¶¶ 23 juillet. 276. [Th. Reinach] remarque sur un bronze de Sinope, conservé à Marseille, la substitution de la tête de Mithridate Eupator à celle de Jupiter. ¶ 277. [Pichon] étudie l'idée que Virgile se faisait des lois de la guerre dans l'Enéide. ¶¶ 6 août< voyez 19 novembre >. ¶ Note sur les fouilles de tombeaux grecs faites aux Dardanelles [E. Pottier]. 281-282, 1 gravure. Nécropole contenant des vases et des figurines analogues à ceux de Myrina. ¶ L'Omphalos gallique [Gabriel Plat]. 285-294. Conjectures tendant à chercher près de Vendôme (Loir-et-Cher) le « locus consecratus » des

Druides d'après les textes de César (l. VI et VII) et certaines données locales d'archéologie gallo-romaine. ¶¶ 13 août [Monceaux]. 294. Le pamphlet de Petilianus contre saint Augustin. ¶ [Cumont]. 295. Textes épigraphiques indiquant l'existence du culte des anges dans le paganisme sémitique. ¶ 20 août [Capitan]. 297-313. 2 figures. Les dernières découvertes des arènes de Lutèce. ¶ [Cordier]. 297. Constate que le Conseil municipal n'a tenu aucun compte de l'avis de l'Académie, qui avait, sur sa demande, envoyé une commission spéciale. Il était inutile de déranger l'Académie. C'est un précédent pour l'avenir. ¶ [Cagnat]. 297. Mémoire sur les proconsuls d'Afrique <voir plus loin >. ¶¶ 27 août [Pottier]. 314. Lit un mémoire sur des fresques pompéiennes étudiées par M. Rizzo et dont le style excellent rappelle le Titien et le Corrège. ¶¶ 3 septembre [S. Reinach]. 315. Etudie les passages d'un hymne homérique et de l'Œdipe à Colone relatifs au narcisse. L'hymme laisse entrevoir un état plus ancien de la légende de Proserpine. ¶ [Cagnat].316-323. Sept inscriptions trouvées dans le marché de Cuicul (Djemila), édifice construit par M. Cosinius Primus, lors de son élection au flaminat perpétuel. La forme des lettres accuse le IIe et IIIe siècle. ¶¶ 10 septembre. 324. [Babelon] entreprend d'expliquer les scènes qui décorent deux vases d'argent du trésor de Berthouville près Bernay. Elles paraissent inspirées de peintures murales analogues à celles de Pompéi. ¶ [Poinssot]. 325-332. Trois inscriptions de Thuburbo Majus. Indications sur les procédés de romanisation dans cette région. ¶¶ 17 septembre. 333. [Babelon] explique quelques monnaies grecques frappées en 420 av. J.-C. à l'occasion des jeux olympiques. ¶¶ 24 septembre. 334. [S. Reinach] propose la correction de urbem en orbem dans Sidoine Apollinaire. ¶¶ 1er octobre [Héron de Villefosse et Dr Carton]. 337-341. 5 gravures. Note d'après les photographies sur des objets en cristal de roche (coupe, lion assis, dauphin), trouvés dans des citernes antiques de Tunisie. ¶¶ 8 octobre [Th. Reinach]. 364. Le héros éponyme des Scythes est nommé Scolotès par Hérodote ; il s'appelait encore Scythès. ¶¶ 15 oct. 367. [Pottier] communique quelques chapitres d'une histoire du département des Antiquités orientales au musée du Louvre. Cette lecture se poursuit à la séance suivante. ¶ [A. Moret]. 368-377. La création d'une propriété privée sous le moyen empire égyptien. Traduction et commentaire d'une inscription copiée par Daressy sur une stèle provenant d'Edfou. ¶¶ 22 oct. [Bernard Haussoullier]. 379. La guerre et la suspension des tribunaux dans la Grèce antique. Peu troublés à Athènes malgré le service militaire de 18 à 60 ans, les tribunaux étaient fermés ailleurs (Delphes, Béotie) en certains cas. ¶¶ 29 octobre [Omont]. 383. Les missions de Minoïde Mynas. ¶ [Schwab]. 383-389, 1 gravure. Commentaire paléographique et linguistique de l'inscription d'une coupe d'incantation (collection Pozzi) intéressante pour la paléographie araméenne. ¶¶ 5 novembre. [H. Rouzaud] 392-393. 1 gravure. Inscription mutilée de la stèle funéraire d'un commerçant établi à Narbonne. ¶ Inscription relative à la révolte d'Aedemon [Louis Chatelain]. 394-398. 3 gravures. Le texte découvert à Volubilis révèle que la révolte d'Aedemon en Maurétanie Tingitane (Pline V, 1, 11) fut réprimée par Valerius Severus qui valut aux habitants de Volubilis le droit de cité romaine et d'autres faveurs de Claude. ¶¶ 19 novembre. Hippo [S. Reinach]. 439-452. Il résulte de l'interprétation de la légende de Myrina (Iliade II, 813) et de l'examen de plusieurs passages d'historiens grecs (Pausanias, Xénophon, Plutarque, Diodore) que l'histoire de la vierge Hippo victime de sa chasteté (Valère-Maxime VI, 1, 14), doit être par analogie regardée comme une légende

rituelle créée autour du tumulus sacré d'une cavale, situé sur la côte d'Erythrée. Cette légende ressemble à celle des filles de Skédase à Leuctres en Béotie (Xénophon, Hellén. VI, 4, 7). ¶ [Gaston Maspero]. 453-485. Notes sur la vie et les travaux de Georges Perrot. ¶¶ 3 décembre [Jullian]. 496. Puits gallo-romain découvert à Saint-Acheul (Somme) de 8m,50 d'ouverture. ¶ [Héron de Villefosse]. 497-498. Inscription découverte par Delattre constatant l'existence à Carthage d'un temple à la Sécurité. Les inscriptions relatives à cette divinité sont très rares. La figure de la déesse n'est connue que par des monnaies. ¶ [Collignon]. 498. L'emplacement du hiéron de Cécrops à l'Acropole d'Athènes se trouvait d'après les inscriptions près du portique des Corés. Les fouilles de l'Erechtheion ont découvert un petit monument que l'architecte avait été obligé de respecter; c'était le Cécropion, à la fois tombeau et enceinte consacrée. ¶¶ 10 déc. [P. Monceaux]. 500. Etude des versions africaines du « Liber genealogus ». Cette chronique composée en Italie ou en Gaule vers la fin du IVe siècle, a été remaniée à Carthage par un donatiste vers 406 et a subi ensuite quatre autres recensions donatistes en 427, 438, 455, 463. ¶¶ 17 déc. Rapport sur les travaux des écoles françaises d'Athènes et de Rome en 1914-1915 [Cagnat]. 507-520. ¶¶ 24 déc. [C. Jullian]. 522. L'oppidum de l'Esberous, relevé par Cassaët et de Laubardère près d'Eauze (Gers). C'est la capitale des Elusates qui résistèrent à César. La ville, à l'époque de la conquête romaine, descendit dans la plaine, à l'emplacement du château actuel de la Cieutat. ¶ Les fouilles de Nicopolis d'Epire [Maxime Collignon]. 523-526. Philadelpheus a retrouvé l'emplacement du temple dédié par Auguste à Poseidon et à Arès pour commémorer la victoire d'Actium, sur la colline où il se tenait pendant la bataille (Dion Cassius). Eglises et mosaïques précieuses pour l'histoire de l'art byzantin. ¶ Le relèvement de l'homme déchu dans la tradition de Niffer [Scheil]. 526-537. D'après une tablette sumérienne du musée de Phlladelphie éditée par Stephen Langdon. ¶ Une scène d'affranchissement par la vindicte au premier siècle de notre ère [Edouard Cuq]. 537-551. 1 grav. Les interprétations d'un relief de la collection Warocqué, Saglio. Dictionnaire des Antiquités III, p. 1585, fig. 4827 sont peu satisfaisantes. Il représente quelques-uns des rites de l'affranchissement par la la vindicte, la présence du licteur, la supplicatio, la manus adsertio. Le fouet que tient l'esclave n'a pas une valeur symbolique ; il est un signe de la profession. L'esclave était un cocher que son maître affranchissait en reconnaissance de ses succès au jeux du cirque. J. C.

Correspondant (Le). T. 259. 10 juin 1915. Les intellectuels anglais et la culture allemande [André Labarthe]. 872-888. Résumé en grande partie d'une enquête publiée par « The Quarterly Review », n° d'avril 1915. Caractères généraux de la culture allemande dans ces dernières années ; les philologues allemands sont des savants qui dissertent sur des choses que les Anglais pratiquent, langues anciennes, vers grecs et latins; les Anglais mettent de l'art, de la finesse, de l'humour dans la science, ce dont les Allemands sont incapables (p. 878) ; caractère politique et prussien donné à la science historique en Allemagne par le Danois Niebuhr et par ses successeurs dont les derniers cependant font paraître Mommsen un vieux libéral attardé à la mode de 1848 (p. 880). P. L.

Journal des Savants. Nouvelle série, 13e année, avril. Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine au musée de Lyon [Philippe Fabia]. 165-176. Aperçu général de la collection, mention des pièces les plus remarquables et des points sur lesquels nos documents ignorés peuvent servir à

compléter ou à préciser l'histoire de la céramique ornée gallo-romaine. ¶¶ Nov. Properce et l'astrologue [Paul Lejay]. 492-508. Au sujet de l'éd. de K. P. Harrington, *The Roman elegiac poets*, l'auteur donne le plan général de la 1e élégie du livre IV « qui faute d'avoir été compris a suggéré des déplacements de vers et des conjectures inutiles ». L'auteur maintient et explique le Quod du vers 9 et le putet du v. 36 (mais il admet la correction de Baehrens : Huc au vers 40 < au l. de Heu >), le moenia du v. 57. Les vers 87 et 88 doivent rester à leur place. ¶¶ Déc. Michel Bréal (26 mars 1832-25 nov. 1915) [B. Haussoullier]. 565-568. Notice nécrologique.

H. Lebègue.

Mémoires de la société de linguistique de Paris. — Tome XIX. Fasc. 4. De quelques présents athématiques à vocalisme radical « o » [A. Meillet]. 181-190. Les présents athématiques à vocalisme « o » existent dans les langues indo-européennes, mais en petit nombre et à l'état isolé. On en a conclu qu'ils n'étaient pas anciens. Cependant dans les substantifs le type radical athématique offre l'alternative vocalique e/o/ zéro. On peut donc chercher si elle ne se présentait pas aussi pour les verbes. Or un certain nombre de formes paraissent être les débris d'un tel système : att. ὁδούς, éol. ἔδοντες, lat. dens (dans ion. ὀδών la forme du nominatif a été refaite pour la terminaison d'après le type usuel du participe) ; lat. uomo a une racine disyllabique, cf. uomitum ; *(s)tenə- a donné tonat, tonitum ; domat, domitum s'explique de même ; on peut citer les séries apparentées τορεῖν (aor.), τείρω, et πορεῖν, πείρω ; βόλομαι (Hom., arcado-cypriote) remplace sans doute une forme athématique, car dans tous les dialectes le vocalisme est divergent ; le prés. hom. ὄρομαι (cf. lat. uereor), l'aor. hom. ὠρόμην (cf. ἔρετο·ὡρμήθη Hésych.) s'expliquent de même. On peut ainsi être amené à reconstruire des formes dont aucune langue n'offre un exemple intact. On peut supposer que le vocalisme o apparaissait là où un présent athématique était groupé avec un autre mot tel qu'une négation, un préverbe, peut-être l'augment : nolim suppose *neuolim, en face de uolt qui doit plutôt remonter à *wel-ti qu'à *wol-ti ; cf. uel-im, uel-le. C'est le même phénomène d'alternance que dans πατήρ ἀπάτωρ. Si le vocalisme radical o ne joue aucun rôle dans la conjugaison thématique, c'est que, là, l'alternance figure dans la voyelle thématique. Dans les deux types, l'alternance se fait dans l'élément prédésinentiel, ici le radical, là le suffixe. De même, au parfait le degré o paraît au singulier de l'indicatif, mais non pas au subjonctif ni au participe, dont l'élément prédésinentiel avait le degré o ; par suite, l'élément radical a le degré e , ϝείδομεν est identique à λείπομεν. Les mêmes influences ont agi. ¶ Notes grecques et latines [A. Cuny]. 193-214. κασᾶς, « chabraque », vient du sémitique ; hébreu « kissēh ». La forme dorienne de Xénophon prouve qu'il a connu ce terme à Sparte, cité essentiellement militaire. — σαλώμη, nom d'un emplâtre dans Galien, est ou le nom de la souveraine palestinienne, ou celui d'une divinité, ou un nom symbolique ; en tout cas, c'est un nom d'origine sémitique, š(e)lāmā(h), « salut, santé, paix ». — Le lat. girgillus, « moulinet, arbre de couche servant à enrouler la corde d'un puits », est un emprunt au sémitique , cf. hébreu « gilgal », roue faisant partie d'un appareil rotatif à puiser de l'eau ». — Le gr. ἀλίφαλος· δρῦς (Hésych.) est une variante du mot courant ἁλίφλοιος, « écorce de mer » (sorte de chêne). Il y a eu déaspiration à distance. Le mot signifiant écorce présentait divers aspects ; cf. φελλός. — L'adj. homér. βλοσυρός contient une racine gwltu-, qui est celle de uoltus, « expression du visage ». Mais le mot grec est spécialisé dans les nuances du sérieux et du rebutant. — Le lat. tolutim doit être rapproché d'un mot germanique signifiant courir. — Le

rapport de squama et de squalus, vu par les Anciens, est confirmé par l'étymologie. — Le mot opulus, « érable champêtre », est apparenté à ἀπελλόν. Ce n'est que par suite d'une confusion que Pline l'Ancien (XIV, ch. 12) l'assimile à rumpotinum, qui proprement désigne une vigne enlacée dans des arbres. ¶ Quelques effets du rythme quantitatif en latin [C. Juret]. 215-223. On évite la consécution de trois brèves, ce qui explique le type reperire (4e conj.), les parfaits du genre de reppuli où le préverbe a la forme red-, misertum, alumnus, puerpera, puertia, facultas, acernus en regard de fāginus, iunior, la répartition des formes du suffixe -tro- et -tero-. On doit expliquer nundinae par *nouemdinae, *noundinae, nuntium par *nouuentiom, *nountium. P. L.

Mémoires de la société nationale des Antiquaires de France. Tome 73 (1913, paru en 1914). < Nous analyserons désormais ce recueil et nous le prenons à l'avant-dernier volume paru. > La répression du donatisme et la politique religieuse de Constantin et de ses successeurs en Afrique [Fr. Martroye]. 23-140. La répression du donatisme montre quelle idée le gouvernement impérial se faisait du droit d'intervention de l'État en matière de religion. Cette longue histoire pose un certain nombre de problèmes de droit public que les textes permettent de résoudre maintenant. Sous Constantin et ses successeurs jusqu'à l'avènement d'Honorius, le pouvoir, usant de son autorité administrative et judiciaire, se borne à réprimer par l'application du droit commun, sans aucune loi d'exception, les délits des schismatiques africains. La charte des cultes reste l'édit de Milan de 313. Les donatistes, en vertu de la tolérance générale accordée à tous les sujets de l'Empire par cette déclaration, ont la faculté de demeurer dans le schisme et de pratiquer publiquement leur culte, pourvu que ce ne soit pas dans des immeubles appartenant à l'Église catholique. Leurs droits à cet égard sont les mêmes que ceux des novatiens, par exemple, tels que les définit la constitution du 25 sept. 326 (Theod., XVI, 5, 2). Constantin s'est abstenu soigneusement d'intervenir dans une querelle ecclésiastique et n'a pas édicté de loi contre les donatistes, comme on pourrait le croire d'après certaines expressions de saint Augustin. Les donatistes s'étant servis dans l'affaire de Cécilien d'un document falsifié, le faussaire Ingentius avec ses complices fut condamné à Milan en nov. 316 par Constantin pour calomnie: la peine était l'exil (Gaïus, Dig., XLVII, 10, 43). Cette sentence juridique est qualifiée de loi, suivant un usage qui étend ce terme à toutes les dispositions prises par les empereurs. D'autres interventions du pouvoir, décrets et mesures de police, ont la même explication et sont motivées par des circonstances de droit commun : ainsi le décret de Constant en 347. Donat de Bagaï a été mis à mort légalement pour sédition ; mais dans la répression qui suivit, Macaire, envoyé de l'empereur, commit des excès de pouvoir. Les donatistes obtinrent de Julien la restitution in integrum, et ils ne furent pas troublés dans la suite, au moins immédiatement. Mais Valentinien, par des décisions partielles, tend à confondre le donatisme, qui n'est qu'un schisme, avec l'hérésie ; un avis du 20 février 373 exclut les évêques schismatiques des immunités et privilèges concédés à l'Église catholique. Honorius enfin, par une série de mesures, applique au donatisme les mesures de proscription édictées contre l'hérésie par le code Théodosien. Les révoltes de Firmus et de Gildon ont fait voir le caractère séditieux des dissidents. ¶ L'art indigène sur les lampes de la « Colonia Thuburnica » [Dr L. Carton]. 141-168, 8 fig. La romanisation de l'Afrique n'a été que superficielle en bien des régions. Ainsi les monuments de Thuburnic sont franchement romains, mais le faire et les détails sont indigènes. La forme des

lampes est plus lourde et se rapproche du type chrétien. La décoration est originale ; on trouve des motifs décoratifs particuliers : fleurs à cinq pétales, feuilles d'eau sur tige ondulée, raquettes accolées tête-bêche. D'autres motifs sont empruntés, mais transformés : fleur accostée de globules (dérivée du faisceau de lauriers), tige onduleuse à grappes globuleuses (dérivée des pampres), rinceaux à volutes avec points, figures géométriques incisées, côtes. Les lampes chrétiennes de Thuburnic sont également particulières. ¶ Les agents du recensement dans les Trois Gaules [Héron de Villefosse]. 249-300. Une inscription récemment trouvée à Ostie est relative à un chevalier romain qui était « proc(urator) Aug(usti) ad census accipiendos trium ciuitatium Ambianorum, Murrinorum [pour : Morinorum] Atrebatium ». Ce texte met à l'abri de toute contestation une inscription perdue, C. I. L., XIII, 2924, et dont nous avons trois copies distinctes dues à Pithou, à Muret (dans l'éd. de 1566 de l'Orthographiae ratio d'Alde Manuce), et à un anonyme dans le B. N. Lat. 5825, 1, ms. qui provient de la famille de Mesmes. Cette dernière copie, non utilisée, est la meilleure. L'inscription, d'après des renseignements contemporains, ne provient pas d'Auxerre, mais des bois situés entre Bazarne et Fontenay-sous-Fouronnes, sur la rive gauche de l'Yonne. On y voit qu'un certain Aurelius Demetrius a été « adiutor proc(uratorum) ciuitatium Senorum, Tricassinorum, Meldorum, Parisiorum et ciuitatis Aeduorum ». Ces textes montrent que l'on envoyait pour le cens des procurateurs chargés soit d'une cité si elle était importante (ainsi les Eduens), soit de plusieurs cités voisines. Textes connus jusqu'ici sur les agents du recensement : censiteurs provinciaux, censiteurs de districts (ils portent le titre de procurateurs, au moins depuis Hadrien), adiutores ad census, dispensatores ad census. ¶ Tablettes à écrire du XIVe siècle [L. Serbat]. 301-313 ; 2 fig. Exemplaire parfaitement conservé de tablettes à six feuillets avec leur étui. < Mentionné à titre d'élément de comparaison et comme exemple de la persistance des usages antiques. >

Tome 74 (1914 ; publié en 1915). Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare [Léon Joulin]. 90-110. < Cf. Rev. arch., 1915, 47 >. Les civilisations restent à peu près sans changements pendant le demi-millénaire qui précède l'époque proto-historique. Deux peuples déterminent un ébranlement et un progrès : les Grecs, qui, après avoir élaboré et transformé les progrès réalisés dans les grands empires asiatiques, portent une nouvelle civilisation en Italie, sur le littoral de la mer Noire et dans le bassin occidental de la Méditerranée ; les Celtes, qui, après avoir réalisé le travail du fer dès les VIIIe et VIIe siècles, sans toutefois changer les formes de l'âge du bronze, s'inspirent dans la période suivante de modèles des industries plus ou moins hellénisées des peuples italiques pour créer successivement les civilisations de Hallstatt et de la Tène, qu'ils répandent par la domination d'abord, puis par le commerce, à l'est et à l'ouest du massif alpin. Bibliographie (109-110). ¶ Statues antiques de la Cyrénaïque [E. Michon]. 111-152. 2 pl. Statues de cette provenance, notamment de Bengazi, introduites à Versailles, puis au Louvre à divers époques. Décret trouvé à Bengazi, rendu par la communauté des Juifs de Bérénice en l'honneur de M. Tittius. ¶ Deux armateurs narbonnais, Sex. Fadius Secundus et P. Olitius Apollonius [Héron de Villefosse]. 153-180. Le premier, objet d'une dédicace C. I. L. XII, 4393 (Narbonne), était un « nauicularius marinus ». Le second, qui avait eu sa statue à Narbonne (C. I. L., XII, 4406), était également un armateur, dont la marque se trouve peinte sur deux fragments du Monte Testaccio (C. I. L., XV,

3974, 3975). Dressel a eu tort d'écarter la Gaule comme pays exportateur, avec l'Espagne et l'Afrique. Le nom de Sex. Fadius Apollonius se trouve aussi sur vingt-cinq de ces tessons (ib., 3863-3873). La Gaule importait à Rome l'huile, les olives, le vin et le blé. On relève encore sur ces amphores le nom de la famille Segolatius, de Narbonne, de Q. Valerius Hermetio, qui dédie un autel à Mercure près de Castel-Roussillon, de L. Aponius, famille de Narbonne et de Béziers. Contrairement à ce qu'a cru Dressel, ces marques peintes ne sont pas celles des fabricants ou des producteurs, mais celles des transporteurs. ¶ Le modius de Ponte Puñide (Espagne) [E. Michon]. 215-312. 1 fig. Mesure de bronze, cylindrique, avec un trou permettant de vider le contenu. Elle a été trouvée au lieu dit Ponte Puñide, paroisse de Santa-Maria de Gonzar, province de la Corogne. La contenance réelle est de 10 litres environ, ce qui cause une difficulté ; car la contenance régulière est de 16 setiers, ou 8 litres 754. Mais Hultsch a déjà supposé qu'en Espagne on avait un modius de 18 setiers ou 9 l. 85. Il est intéressant de comparer ce modius trouvé en Espagne avec celui de Florence, peu connu, et avec le congius Farnèse, dont l'exemplaire authentique paraît être à Naples (Dessau, 8628). L'inscription porte : « Modii l(ex) iuxta sacram iussi<on>em d(ominorum) n(ostrorum) Valentiniani Valent<i>s et Gratiani inuictissimorum principum | iubente Mario Artemio et u(iro) c(larissimo) a(gente) uic(es) p(raefectorum) cur(antibus) Potamio et Qu<i>ntiano principalibus ». On a le mot « lex » au sens de tarif; ici il signifierait « valeur, évaluation » ; à moins qu'on ne rapproche cette inscription de l'emploi médiéval de « lex » au sens de « aloi ». Le muid est daté par le triple règne de Valentinien, Valens et Gratien (25 août 367-17 nov. 375) ; mais comme une constitution promulguée probablement entre le 25 août 367 et le début de 369 a prescrit l'établissement de mesures étalons et taxé le blé, comme d'autre part Artemius est vicaire des Espagnes au 14 mai 369, l'inscription peut être fixée à 369. P. L.

Nouvelle revue historique de droit français et étranger. N° 6 (mai-déc. 1915). < Voy. R. d. r., XXXIX, 98, 14 suiv. >. La meditatio de nudis pactis [H. Monnier et G. Platon]. 709-759. < Voy. R. d. r., XXXIX, 98, 6 >. — 6. L'auteur. La Meditatio est postérieure aux Basiliques qu'elle cite, mais en un temps où les compilations de Justinien n'avaient pas perdu toute autorité. L'époque paraît être le temps de Constantin Monomaque (mort le 11 janv. 1055). On peut hésiter entre Xiphilin et Psellus. Xiphilin peut être l'auteur et l'interlocuteur serait Psellus. < Le n° suivant porte 40e année, t. 39, janv.-Mars 1916 >.

Pro Alesia. Ve année. N° 59-60. Mai 1911-juin 1914 (publié en 1915). Note additionnelle sur les vases de métal [Maurice Besnier]. 833-836. Les vases trouvés à Alise sont voisins des débuts de l'ère chrétienne plutôt que de la fin de l'antiquité, compirement à l'opinion de Déchelette qui les classe même au début de temps mérovingiens. Déchelette se fonde sur les caractères de ces vases. Mais ils ont été trouvés dans des puits que M. Toutain date au moins de la première période de la ville gallo-romaine. ¶ La civilisation de Halstatt au Mont-Auxois [H. Barbe]. 837-850. 1 pl. 1 fig. Vestiges d'habitations. ¶ Alise au moyen âge [V. Pernet]. 850-853. 2 plans. ¶ Bulletin des fouilles [ ]. 854-859. Campagnes de 1910, 1911 et 1912. ¶ A propos du Silène d'Alesia [Albert Sanchez ; G. Chenet]. 860-862. 1 pl. Peson qui serait un produit de l'industrie locale.

Nouvelle série. N° 1. 15 août 1914 (paru en 1915). Où en est l'œuvre entreprise par la société des sciences de Semur sur le Mont-Auxois [J. Toutain]. 4-21. ¶ Une réplique du Satyre au repos trouvée à Alesia [J. Tou

tain]. 22-30. 2 fig. 3 pl. Premier exemple de ce type trouvé en Gaule. ¶ Chronique des fouilles [V. Pernet]. 31-34. ¶ L'emplacement de la basilique primitive de sainte Reine [J. Toutain]. 35-38. ¶¶ N° 2-3. 15 nov. 1914-15 fév. 1915 (paru en 1916), Etude sur le rôle des Germains dans la campagne de César contre Vercingétorix [J. Toutain]. 49-60. < Voy. Bul. Soc. antiq., 1915, 181 >. ¶ Alesia gallo-romaine et la politique du gouvernement romain en Gaule sous l'Empire [J. Toutain]. 61-69. < Voy. Studi Romani, 1915, 319. > ¶ J. Déchelette, un ami d'Alesia [J. Toutain]. 70-106. 3 pl. ¶ La Gaule et le passé national de la France (C. Jullian]. 106-111. Extrait d'une conférence intitulée « Le sens national »,publiée dans le Journal des Débats, 16 déc. 1914. ¶ Chronique des fouilles [V. Pernet]. 112-115. ¶ Note sur un fragment de vase sigillé représentant le supplice de Prométhée trouvé à Alesia [J. Toutain]. 116-125. 4 fig. Vase provenant de Lezoux, IIe s. de notre ère. On connaît par Sén., Contr. X, 5, 25, une peinture de Parrhasios traitant le même sujet. ¶ Alesia et les villes romaines d'Angleterre [J. Toutain]. 125-138. 2 fig. Rapprochement avec les fouilles de Calleva et de Viroconium en Angleterre. ¶¶ N° 4. Mai 1915 (paru en 1916). Héros et bandit, Vercingétorix et Arminius [J. Toutain]. 149-160. Contre Mommsen. ¶ Le capitaine Robert de Launay, mort au champ d'honneur [J. Toutain). 161-167. ¶ Alesia et les villes romaines d'Angleterre [J. Toutain]. 168-180. 4 pl. La basilique païenne d'Alesia et les basiliques païennes de Calleva et de Venta Silurum.

Revue Africaine. 58e année (1914). N° 292. Note sur un fragment de cursus sénatorial relevé à Constantine [E. Lévy-Provençal]. 21-28. 1 croquis. Inscription en honneur de Q. Antistius Adventus Postumius Aquilins, légat de la leg. II adiutrix, connu par quatre autres inscr. trouvées à Thibilis et datée de 164 (C. I-L. VIII, 18898, 18899, 18906 ; Recueil Soc. arch. Constantine, XXVII, 1892, 250, 261). Le nouveau texte, incomplet, prouve que ce Cirtéen a été honoré dans sa ville natale. ¶¶ N° 293. Mélanges d'épigraphie algérienne [J. Carcopino]. 330-361. — 1. Le premier des consuls africains. Une inscription nouvelle trouvée à Constantine met hors de doute que C. I. L. VIII, 7057, s'applique à Q. Aurelius Pactumeius Fronto, consul en 80, sous Titus. Ce personnage était de Cirta. Il est le frère de Q. Aurelius Pactumeius Clemens ; ils ont le même père naturel, P. Pactumeius, le même père adoptif. Q. Aurelius. — 2. Inscriptions latines des environs d'Alger : Tipasa, Cherchell, Tigzirt-Taksebt; une inscription relate l'agrandissement d'un portique et montre l'importance prise par les cours intérieures des temples, véritables parvis, dans l'Afrique romaine : « Pro ornamento templi Dei Inuicti Frugiferi at suplendam rorticu (sic] nouam sacri<s> <faci>u<nd> i<s>). — 3. Deux inscriptions nouvelles de Khemissa. Une d'elles présente « sanctum » au sens de sanctuaire, comme dans C. I. L. VIII, 20744 ; Perse, 2, 69 ; la Vulgate. C'est probablement la traduction d'un mot sémitique. Il est question d'un culte dont une partie était soustraite aux regards des noninitiés, exercé par une seule famille, groupant les dieux et les associations religieuses du pays : « V(eneri) A(ugustae) s(acrum). Pro salute imp(eratorum) d(ominorum) (nostrorum). Diocletiani et <Maximiani> [martelage], Modestii sacerdotes, Castinianus pater et Festucius et Puruprius fi<l>i, templum a solo cum sancto quod est a tergo in<s>tituerunt <e>t dedi<c>averu<nt ; a dquam> dedic<ationem> de uicin<is> c<iuitat>i<bu>s et uniuers<i>s pa<gis n>u<mi>na universa <cum cul>toribus suis <conuen>erunt. » Sous le nom latin de Vénus Auguste, se cache une des anciennes déesses de la fécondité dont regorgeait l'ancien panthéon africain.

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. E. Pottier et S. Reinach. V^e^ série, t. I. Janv.-avril 1915. Sur deux monuments gallo-romains [J. Déchelette]. 1-3. Espérandieu, Bas-reliefs de la Gaule, t. V, p. 157, n. 3923 (Beauvais) : ce monument représente le jet du disque dans un combat de l'amphithéâtre. Ib., p. 258, n. 4081 : Hercule ramenant Cerbère enchaîné. ¶ Coupe antique signée d'Anaklès [Morin-Jean]. 4-12. 6 grav. Cette coupe, achetée en 1836 à Rome par Eugène Farochon, est aujourd'hui en possession de M. Morin-Jean. Elle est certainement la même que la coupe décrite dans le Bulletino di corrisp. arch. de 1835, trouvée dans le Val di Chiana, à Chiusi. Sujet : biche broutant, biche se retournant. Signature : ΑΝΑΚΛΕ ΕΠΟΙΕΣΕΝ. Autres coupes analogues. ¶ Les funérailles d'Alaric [S. Reinach]. 13-19. L'épisode conté par Jordanès, De reb. get., 10, rappelle le récit relatif à Décébale, dans l'abréviateur de Dion C., LXVIII, 14, et n'est probablement que la mise en œuvre d'une légende gothique, conservée par quelque chant remontant au temps du paganisme et par suite, fort antérieure à l'époque d'Alaric. ¶ A propos d'une statuette en bronze d'Athéna-Niké [B. Filow]. 20-25. 1 fig. Cette Athéna-Niké (S. Reinach, Répertoire, IV, 172, 2) n'est pas une Artémis comme a tenté de le prouver M. Seure (Et. gr., 1912, 24 ; Rev. arch., 1913, I, 45). Il est impossible de placer un épieu dans la main droite de la déesse. ¶ Une nouvelle figure du dieu au maillet [H. Hubert]. 26-39. 3 fig. Bronze trouvé à Orepierre (Hautes-Alpes), maintenant au musée de Saint-Germain ; cette statuette offre un exemple de syncrétisme. La couronne et la peau de bête en font un Silvain ; l'adaptateur gallo-romain lui a mis l'olla dans la main droite et le maillet dans la gauche. Tout un groupe de bas-reliefs, avec ou sans dédicace à Silvain, présente le même mélange. Cf. aussi l'inscr. de Worms : Deo Sucelo <e>t <Si>luano. Le dieu au maillet était un dieu agraire. Deux statuettes du musée de Saint-Germain peuvent en être rapprochées. ¶ Statue drapée de jeune homme provenant d'Epidaure [Max Collignon]. 40-46. 3 fig. Marbre ; un peu plus de 2^m^ de haut. Appartient au type connu dont un des éléments essentiels est la pose du bras droit enveloppé dans le manteau et ramené vers la poitrine. L'Eschine du musée de Naples se rattache au même prototype. La coupe régulière des cheveux sur le front et sur les tempes, qui sont ainsi cernés d'une ligne nettement dessinée, fait descendre la statue d'Epidaure à la fin du Ier siècle avant notre ère ou au début du siècle suivant. Pour la structure générale de la tête et l'exécution de la chevelure, le sculpteur s'est inspiré des traditions du Ve siècle, tandis que pour le reste du corps il s'est adressé à un modèle du IVe siècle et l'a copié littéralement. C'est là un témoignage nouveau du retour au goût classique dont les initiateurs ont été dès le IIe siècle les maîtres de la renaissance attique. ¶ Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare [Léon Joulin]. 47-70. 1 carte. Troisième période, IVe et IIIe siècles : l'histoire, la linguistique, les documents archéologiques, interprétation des découvertes. ¶ Archéologie thrace, documents inédits ou peu connus [G. Seure]. 71-93. 2 grav. Inscriptions. ¶ Essai sur la mythologie figurée et l'histoire profane dans la peinture italienne de la Renaissance [S. Reinach]. 93-171. 8 fig. Les dieux et les déesses ; les cycles légendaires (Héracléide, Argonautes, Odyssée, Enéide, etc.). Répertoire avec index des personnages et des sujets. ¶ Les masques quaternaires [W. Deonna]. 172-176. Déformations qui à toutes les époques et dans tous les arts peuvent donner l'aspect d'un animal à une figure humaine par suite de la maladresse de l'artiste. ¶ Nécrologies sommaires de Jean Maspéro († 18

févr. 1915, au champ d'honneur), L. Bertholon (1854-avril 1914), l'abbé Vigouroux (1837-21 fév. 1915), Alfred Jacob († 29 mars 1915 à 68 ans), Kyriakos Mylonas († 9 nov. 1914, à 79 ans), Clon Stephanos († 24 janv. 1915, à 60 ans), J. I. Manatt (1845-14 févr. 1915) [S. R.]. 178-180. ¶ Fouilles américaines à Corinthe [S. R.]. 180. En 1914 : trois statues, dont une avec cuirasse historiée ; tête impériale voilée ; tête excellente du IVe-IIIe siècle. ¶ Une statue d'Alexandre le Grand [S. R.]. 181. Statue colossale trouvée à Cyrène par les Italiens dans les thermes. Elle est de l'époque d'Hadrien et a été exécutée d'après Polyclète ; la tête a une ressemblance plutôt idéale avec le type d'Alexandre. ¶ Rapport sur la marche du service du musée d'Alexandrie en 1913 [E. Breccia]. 181-188. Déblaiement du temple gréco-égyptien du dieu Pñéphérôs à Théadelphie, daté par une inscription grecque de 137 avant J.-C. Certains détails sont intéressants parce qu'ils montrent ce qu'était un temple païen à l'époque gréco-romaine et la vie religieuse qu'on y menait. Fouilles dans la nécropole de Hadra. Découvertes au palais khédivial de Ras-el-Tin : cimetière souterrain avec momies en mauvais état, statuettes en terre cuite, etc. Les cadavres sont tous momifiés, ce qui confirme un passage du De bello ciuili où César dit que l'île de Pharos était exclusivement habitée par les indigènes. ¶ Folk-lore [S. Reinach]. 189. Ce mot date de 1846 et a été composé par Ambrose Merton (W.-J. Thoms), fondateur des Notes and Queries. ¶¶ Mai-juin. Tombes romaines près de Saint-Germain-en-Laye [B. Champion]. 197-202. 10 fig. Vases ; mors de cheval ; monnaies de Constance Chlore et de Maximien Hercule. ¶ L'abbé Migne, l'homme et l'œuvre [F. de Mély]. 203-258. 3 portraits, 1 autographe. ¶ Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare (fin) [L. Joulin]. 259-282. Quatrième période, IIe et Ier siècle. Conclusions. ¶ Catalogues et collections d'incunables [Seymour de Ricci]. 283-302. ¶ Au musée d'art et d'histoire de Genève [W. Deonna]. 303-325. 15 fig. Indications sommaires suppléant à l'absence de catalogue : Dispater de Viège, pithos étrusco-indien, casserole en argent de Reignier, casserole de Saint-Genis, plateau en argent de Saint-Genis, miroir étrusque à reliefs de Cività Castellana (Tinia = Zeus, entre Aplun assis et Turuns = Hermès) ; etc. ¶ Le vase de Voronèje [S. Reinach]. 334-335. 2 fig. Vase d'argent représentant des scènes de la vie des Scythes. ¶ La Vénus de l'Ariana [S. Reinach]. 336-337. 1 fig. Tête de marbre, dont on indique l'Espagne comme provenance. Beau morceau, dérivé d'un original antique, mais devant lequel on reste un peu méfiant. ¶ Coniurato descendens Dacus ab Histro [S. Reinach]. 338-339. Ce vers (Géorg., II, 497) ne doit pas être interprété comme l'entend Aufidius Modestus (dans Servius), mais comme l'a compris Strace, Theb., I, 20. ¶¶ Tome II. Juillet-août. Les portraits gréco-égyptiens (fin) [Adolphe Reinach]. 1-36. 13 fig. Rôle et époque des portraits. Leur usage s'est introduit d'abord dans la maison, à l'imitation des « imagines » des Romains. L'apogée de la mode se place dans la seconde moitié du Ier siècle ou la première du second. — Les personnages représentés ; costume et parure ; position sociale et origine ethnique. Tableau montrant les transformations de la coiffure aux deux premiers siècles de l'Empire. ¶ 73-76. Notices brèves sur Gabriel Leroux [Max Collignon], Jean Martin, Jules Soury, J.-R. Aspelin, Aug. Castellani, G. Gatti [S. Reinach]. ¶ La Vénus Rockefeller [S. Reinach]. 78. Statue du Répert., III, 108, 2, acquise par le Crésus connu. ¶ Découvertes à Pompéi [X]. 78. Fresques : le rachat d'Hector par Priam ; scènes de la guerre de Troie ; corps de Pompéiens avec les vêtements reconnaissables. ¶ Découvertes archéologiques

dans la Gironde [Dr Peyneau]. 80-83. Exploration de tumulus. ¶ La pièce occipitale [S. Reinach]. 83. Confirmation de la thèse de M. de Villefosse : les Gaulois avaient imaginé la pièce occipitale afin de fixer plus aisément les yeux en pâte de verre ; le musée de Saint-Germain a une série de ces têtes à pièce occipitale. ¶¶ Sept.-oct. Grandes statues de bronze [A. De Ridder]. 97-113. Prix de ces statues, sur lequel nous n'avons que des données insuffisantes ; argile plastique du modèle ; plâtre du moule ; métaux (cuivre et étain) ; plomb ; charbon de bois et houille ou lignite, installation ; personnel. Renseignements sur les dimensions et sur les opérations. ¶ Les fallacieux détours du labyrinthe, I [Robert de Launay]. 114-225. Labyrinthe à Tirynthe, dans la cour du « Mégaron des femmes » ; cf. K. Müller, Tiryns, dans les Mittheilungen, 1913, p. 87. ¶ Un groupe inexpliqué de Néris [S. Reinach]. 155-164. 2 fig. La Néria de Néris, source bienfaisante, particulièrement aux enfants, est une Epona, une source chevaline. Au cours d'un rêve, la cavale sacrée conduite par Néria, posait la jambe sur l'épaule de l'enfant et lui procurait ainsi la guérison. ¶ Archéologie thrace, documents inédits ou peu connus [G. Seurre]. 165-208. Inscriptions avec noms d'empereurs (milliaires) ; inscriptions honorifiques. ¶ La commission de topographie et le dictionnaire archéologique de la Gaule [S. Reinach]. 209-220. Historique de cette entreprise qui va être continuée. ¶ Rapport de 1882 sur le dictionnaire archéologique de la Gaule [Auguste Longnon]. 220-227. Résumé des résultats obtenus et programme des travaux futurs : appendice à l'article précédent. ¶ Création à Paris d'un musée de l'hellénisme antique et moderne [P. Marguerite-de la Charlonie]. 228-235. Programme. ¶ Nécrologie de P. Boudreaux [F. Cumont], de P. N. Papageorgiu [S. Reinach]. 240-241. ¶ Science ou rhétorique [E. Lavisse]. 241-242. Lettre au « Temps » à propos de la prétendue germanisation des facultés des lettres. ¶ Dédale et l'étain [S. Reinach]. 244-245. Il faut relire le Ps. Aristote, Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, 82. ¶ A propos du Jupiter de Versailles [S. Reinach]. 245. Extraits de Félix de France d'Hezecques, baron de Mailly, Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI. ¶ Poterie kabyle [S. Reinach]. 245-246. Vases de ce type avec une coupelle d'époque punique, qui prouve l'antiquité du type. ¶ Mythologie figurée de la Renaissance [S. Reinach]. 249. Supplément à t. I, p. 153. ¶¶ Nov.-déc. La bataille de Platées d'après Hérodote [Colonel Arthur Boucher]. 257-320. 4 plans. Etude du récit d'Hérodote. ¶ Les fresques de la villa du fondo Gargiulo [E. Potier]. 321-347. 9 fig. Ces fresques sont un des chefs-d'œuvre, sinon le chef-d'œuvre de la peinture antique. Etude d'un mémoire de M. G. E. Rizzo dans les « Memorie » de l'Académie de Naples. Une partie des interprétations de M. Rizzo, qui rattache ces représentations aux mystères de Dionysos, est exacte. Le propriétaire du triclinium a voulu rappeler combien est brève la joie du festin comparée à la joie éternelle des initiés. ¶ Les fallacieux détours du labyrinthe, II. [R. de Launay]. 348-363. Explication du disque de Phaistos comme une image rituelle du labyrinthe. ¶ Nécrologie de Wolfgang Helbig, d'après son autobiographie [S. Reinach]. 371-375. ¶ Notes nécrologiques sur M. L. d'Ooge, C. G. Vasseur, W. Windelband [S. Reinach]. 376. ¶ La hiérogamie d'Eleusis [S. Reinach]. 378-380. Le livre de Sainte-Croix, Recherches sur les mystères du paganisme, avec d'excellentes notes de Silv. de Sacy, est beaucoup trop négligé. ¶ A propos des femmes lyciennes [S. Reinach]. 381-382. Geste identique chez les protestants à la prise de Sisteron (voy. S. R., Cultes, IV, 117).

Cette revue contient en outre la :

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. [R. Cagnat et M. Besnier]. Tome I, 353-371. Tome II, 391-404.

Revue celtique. Vol. XXXVI. N° 1-2. Les « Dusii » gaulois, le cornique duz, diz [J. Loth]. 63-64. Les Dusii celtiques sont des incubes mentionnés seulement dans saint Augustin, C. D., XV, 23. Le mot dïz, en cornique, sert à désigner des trous profonds, des abîmes ; quand le gibier s'y réfugie, il est allé jusqu'au dïz, c.-à-d. à tous les diables.

Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. Tome XXXIX. N° 1. Quelques remarques sur l'historicité de Tite-Live, XXI-XLV [Eugène Cavaignac]. 5-23. L'effort principal et le plus récent des philologues tend à isoler les sources immédiates de Tite-Live. Il serait plus utile, et peut-être plus aisé de déterminer ce qui doit être conservé comme remontant à une source sérieuse et voisine des événements. On aurait ainsi les éléments qui doivent être gardés par l'historien moderne. En dehors de Polybe, Tite-Live puise dans les annalistes de la première moitié du Ier siècle avant J.-C. Mais ceux-ci n'ont fait que répandre les récits des annalistes hommes d'Etat du IIe siècle, qui, eux-mêmes, mettaient en œuvre les données recueillies par les annalistes primitifs. Mais des sénateurs romains de la grande époque ont dû être familiers avec les archives du Sénat qui étaient classées chronologiquement. C'est, en fin de compte, à ces documents que remontent les assertions les plus certaines de Tite-Live. Liste de ces données dans les livres XXI-XLV. Parmi elles figurent les listes de légions, dont la répartition (sauf pour les quatre légions consulaires) est donnée par la « lettre de service » des chefs. Les légions urbaines qui sont ainsi mentionnées sont des corps de remplacement où l'on puisait de quoi compléter les effectifs engagés. Ce qui ne vient pas des documents du Sénat n'est pas sans valeur, en particulier les longs morceaux empruntés à Silénos par l'intermédiaire de Polybe, et des fragments notables des annalistes du IIe siècle. ¶ Décrets de Nikopolis d'Epire [Bernard Haussoullier]. 24-28. Restitution partielle et explication de fragments publiés par M. Alex. Philadelpheus dans les Actes de la Société archéologique d'Athènes. Ce sont les premiers décrets connus qui proviennent de la grande ville fondée par Octave au lendemain d'Actium. ¶ Les communiqués de César [Salomon Reinach]. 29-49. Le livre Ier du De bello gallico comprend deux parties, l'une relative à la campagne des Helvètes, l'autre relative à la guerre d'Arioviste. Mais ces deux parties se contredisent sur des points importants. Ainsi la migration des Helvètes est expliquée d'abord par l'augmentation de leur population et par le désir de conquérir la Gaule. Puis, au chap. 31, on voit que les Helvètes ont cédé à la poussée germanique et ont détruit leur pays pour faire le vide devant les bandes d'Arioviste. Ces contradictions s'expliquent par le fait que César a publié les deux parties successivement. A dessein, il ne voulait pas donner l'éveil à Arioviste, reconnu tout récemment comme ami du peuple romain et dont l'union avec les Helvètes aurait pu rendre très dures les opérations militaires. C'est ainsi qu'il a battu séparément les Helvètes et les Germains. Les deux récits ont été envoyés à Rome à des dates différentes, pour expliquer la politique de César et faire croire aux Romains ce qu'il était expédient qu'ils crussent. En même temps, César visait l'opinion des « neutres », c.-à-d. d'Arioviste, en attendant qu'il lui réglât son compte. Les arguments sur lesquels on prétend établir l'homogénéité des Commentaires, ne sont pas fondés. Ces bulletins espacés étaient publiés à Rome et très répandus. C'est ce qui explique qu'en les réunissant, César n'a voulu et pu que les retoucher légèrement, sans y effacer des contradictions ou des feintes trop bien connues du public. ¶ Notes critiques aux chapitres de Pline l'Ancien

relatifs à l'histoire de l'Art [Adolphe Reinach]. 50-78. < Voir R. d. r., XXXIX, 107, 28 >. 3. Les deux Aristeidès et la chronologie de l'école thébaine de peinture (Pl. N. H., XXXV, 75, 98, 108, 110, 111, 146). Le problème des deux Aristeidès, se résout par un déplacement de notes. — 4. Faut-il distinguer deux Nikias et deux Praxitèles? Non. — 5. Aétion et les Noces d'Alexandre. Aétion était présent, au début de 327, aux noces de Bactres. Alexandre avait dans son état-major non seulement des savants mais des peintres. Apelle le suivait, avec toute une équipe. Une tradition remonte de la mosaïque de Pompéi et du sarcophage de Sidon aux œuvres hâtives de ces artistes. — 6. La Paralos et l'Hammonias de Protogène. Pl., N. H., XXXV, 101, s'est trompé en confondant l'Hammonias avec la Nausicaa. — 7. Apelle a-t-il peint deux Aphrodites? Oui, l'Anadyomène et une Aphrodite inachevée à Cos, dont Cicéron parle à deux reprises (Off., II, 10; Epist., I, 9, 15) et qu'il avait vue probablement. ¶¶ N° 2-3. Lucrèce, De la Nature, livre IV [Alfred Ernout]. 82-245. Introduction : analyse et appréciation; métrique, prosodie; source du texte. Texte avec la traduction française en regard; notes critiques au bas du texte; analyse sommaire en manchettes de la traduction. Notes (p. 172-245) portant surtout sur les formes et le vocabulaire ou montrant l'influence de la diction de Lucrèce sur celle de Virgile. ¶¶ N° 4. Euripide, Iphigénie à Aulis, v. 1179 [R. Cahen]. 249-255. Dindorf a remis, depuis longtemps, tout ce passage en ordre. Il faut faire avec lui de ἔπει un verbe, mais garder μίσθον. Le sens est, avec une suspension après ἔπει : « C'est en laissant derrière toi une telle rançon que tu arriveras à ta demeure;... il ne faudra qu'un faible prétexte, pour que moi et les enfants que tu m'as laissées, nous te fassions l'accueil qu'il convient de te faire. » ¶ Horace, Satires, I, 1, v. 61 [A. Cartault]. 256-258. Mettre une virgule au v. 60 après undis, et finir la phrase avec le v. 61. Le v. 62 commence un nouveau développement par une objection de l'interlocuteur fictif. ¶ Marciana Silva [Franz Cumont]. 259-260. Dans Ammien Marcellin, XXI, 8, 2. et la table de Peutinger, ce nom désigne la Forêt Noire, probablement par une déformation de Hercynia Silva, due à l'étymologie populaire. ¶ L'ère byzantine et Théophile d'Edesse [Franz Cumont]. 260-263. D'après divers témoignages, notamment celui de Bar-Hébraeus, Théophile avait trouvé, ou du moins admis, la date du 1er septembre 5509 av. J.-C. pour la création du monde. ¶¶ **Revue des Revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique** [† A. Krebs]. 1-196. Fascicules publics en 1914. <Adrien Krebs est mort au cours de l'impression de ce volume, le 13 janvier 1916, quand était déjà tiré le titre de cette partie de la revue. Voy. dans la « Revue de philologie » le n° 1 de 1916.>

P. L.

Revue de l'histoire des religions. Mai-juin. Le culte du crocodile dans le Fayoum sous l'empire romain [J. Toutain] 171-194. Inscriptions. Temples notamment de Pnepheros à Théadelphie. Le culte persistait tel que Strabon, Diodore et Plutarque le signalent. Il était toléré comme le prouvent le nom impérial gravé sur les portes des sanctuaires et l'image du crocodile gravé au revers d'une monnaie d'Hadrien. ¶ Le culte des héros et ses conditions sociales. [H. Hubert]. 195-247. Deuxième article. Rapprochements divers. ¶¶ Juillet-oct. Le soleil dans les armoiries de la ville de Genève [W. Deonna]. 1-130. 42 fig. Questions d'archéologie religieuse et symbolique sur les images du soleil et ses éléments traditionnels, tête, rayons, chevelure, palmettes, barque solaire, chevelure en S, cheval solaire, aigle solaire, clé; nombreux rapprochements avec des monuments anciens et modernes. Les anges du paganisme [F. Cumont]. 159-182. Inscription de Sarmizégétusa

(Dacie) : Deo Aeterno et Iunoni et angelis. M. Procilius Aphrodisius aug(ustalis) col(oniae) metropol(eos) et Seximia Hermione et Procilia filia colitoribus d(onum) d(ederunt) p(osuerunt). Des dédicaces, de Viminacium (Mésie), « diis angelis » ; d'Ostie, « I(oui) o(ptimo) m(aximo) angelo Heliopolitano » ; de Stratonicée, à Hypsistos et au divin Ange, etc., prouvent que le culte des anges (ici associé à celui du Baal Aeternus etc.) appartenait au paganisme sémitique aussi bien qu'au judaïsme. Le mazdéisme a exercé une influence concomitante. Bien que la mythologie classique connaisse les messagers des dieux, la théorie et la vraie notion des anges sont d'origine orientale. Posidonius a dû jouer un rôle dans la formation du système. Le premier philosophe où nous discernons une doctrine précise est le Sémite Porphyre. Caractère et mission des anges d'après le paganisme orientalisant. Ils sont les agents de toute l'œuvre divine dans l'univers. Le culte des ἄγγελοι avait place dans les temples des dieux sémitiques ou perses. Il faudra tenir compte de ce fait pour l'étude de l'angélologie chrétienne. ¶ Les anciennes dynasties souveraines de Sumer et d'Akkad [L. Delaporte]. 183-186. Schéma des listes royales. P. L.

Revue des Deux Mondes. T. 455. 15 février. Fustel de Coulanges et l'Allemagne [Ernest Dupuy]. 721-739. ¶¶ T. 457. 1er mai. Humanitarisme et patriotisme dans l'ancienne Rome [R. Pichon]. 133-172. D'après les faits historiques, Cicéron, Tite-Live, les Pères de l'Eglise, etc. ¶¶ 15 juin. L'idée de patrie à travers les siècles, le monde antique [V. du Bled]. 897-920. Citations et rapprochements. ¶¶ T. 459. 15 oct. Mommsen et la mentalité allemande [R. Pichon]. 762-798. D'après les trois premiers volumes de « Die römische Geschichte » en traduction française.

Revue des études anciennes. T. XVII. N° 1. Notes archéologiques (art grec), IX [H. Lechat]. 1-33. Architecture : le temple de Tégée ; le symposion de Ptolémée II ; sculpture : Phidias, la Vénus d'Arles, portraits grecs, portraits byzantins ; petits bronzes : fileuses. Analyse d'ouvrages et d'articles de revues. ¶ Inscription de Djemila (Algérie) [R. Cagnat]. 34-36. Dédicace à Mars par un vétéran, T. Flavius Breucus, qualifié de « acceptarius ». On appelait « sortes » ou « acceptae » les parcelles assignées en guise de retraite à chaque vétéran. ¶ Notes critiques sur les poètes latins [L. Havet]. 37-42. Corrections : Ov., Am., III, 5, 1 : Nox erat ; ut somnus ; 13-14 n'est pas d'Ovide ; Lucain, I, 101 : et, tumidas, gracilis male separat, Isthmos ; 282 : il y a un vers perdu avant, comme : « Milite non iterum tot terris ante probato » ; 451 : postis. ¶ Le temple dolménique de Bellona à Sigus et le sanctuaire dolménique d'Alésia [J. Toutain]. 43-62. 3 fig. Description d'un dolmen autour duquel un portique avait été construit. Une inscription apprend que le portique était dédié à Bellone (C. I. L., VIII, 5872). ¶ La question de la crémaillère [C. Jullian]. 63-67. 5 fig. Le dieu de Viège peut porter une crémaillère, attribut essentiel du foyer. Figures de crémaillères antiques ¶ La perle de Münsingen et le schiste de Guérande [C. Jullian]. 68. 1 fig. Tous deux portent des signes. ¶ Folk-lore en temps de guerre [C. Jullian]. 73-74. ¶¶ N° 2. Aristophane de Byzance et son édition critique de Platon [H. Alline]. 85-97. La disposition des dialogues en trilogies et l'usage des signes critiques (Diog. Laërce, III, 61-62, 65-66) prouvent qu'Aristophane est l'auteur d'une véritable édition critique de Platon. Cette tradition aboutira, vers la fin de l'antiquité, à l'archétype de nos mss. ¶ Phrygien [A. Cuny]. 98-100. Dans les textes publiés par F. W. Calder, on reconnaît ετα. = eam (de is, *ey-a, id), ἀδδαχετορ = adficitur (moyen), où l'on reconnaît le même préverbe que lat. ad et peut-être le médio-passif en -r, comme en tokharien. ¶ Notes critiques sur les poètes latins [L. Havet]. 101-110. Lire

dans Stace, Silves, 1, 2, 13 : comtuque latino ; 147 : suetis nec ; 201 : placitissime ; 3, 32 : pellunt Euripi ; 70 : Anien en ; 72 : hic illic racilis ; 84 : Alatrinaeque domus ; 4, 11 : gentesque urbesque ubicumque togatae ; 13-14 : Vos speque ex ordine colles Confremite ; 27 : largos petitur ; 5, 36 : sola nitet foribus, genuino concolor auro, saxea trabs ; 37 : qua Synnados ; 38 : gypsa cruentauit ; 39 : quaeque Tyri ; 52 : omnis ab ano (cercle) ; II, 1, 134 : tum (d'autre part) uiuis ; 192 : Serta (titre d'un recueil comme Siluae) ; 193 : simili is terget tibi ceras ; 198 : se infert ; 199 : at ignota ; 2, 15 interuenit artum. ¶ Le problème de l'origine des Germains [C. Jullian]. 111-136. Les Germains étaient profondément différents des Indo-européens qui les environnaient. C'est ce que prouvent la linguistique, les textes, l'état social, les traits caractéristiques de la physionomie morale. Deux solutions possibles : 1° les Hyperboréens de la Baltique et les Celtes de l'Occident, peuples semblables et de même origine, ont été séparés par une invasion scythe partie de la mer Noire et qui a gagné de proche en proche en suivant la grande voie des invasions, vallée du Dniester, bas des Carpathes, haute Vistule, haut et moyen Oder, isthme de Brandebourg (Sprée, Havel, ligne des lacs), Elbe inférieur dont l'embouchure est le marché de l'ambre ; 2° les Germains sont une population primitive du Brandebourg, pays de marécages, à l'orée de la forêt Hercynienne. Plutarque surtout précise la première hypothèse, d'après Posidinius (Marius, 11) ; Tacite a recueilli l'autre opinion (Germ., 1, 2, 4, 39). On peut les concilier. Les Germains ont reçu des Celtes (ou Italo-celtes) leur langue et les éléments indo-européens de la civilisation. ¶ A propos du dieu de Viège [W. Deonna]. 145-147. 12 fig. Le trident solaire est son attribut ; autres attributs en forme de trident ou de crémaillère. ¶ Le vase de Voronège [G. Radet]. 163-164. Analyse d'un mémoire russe de Rostovzew. ¶¶ N° 3. L'année de la bataille de Cynoscéphales [M. Holleaux]. 165-170. M. Cavaignac a raison d'admettre la chronologie de M. Varese pour la première guerre punique et les premières années de la guerre d'Hannibal, et de la rejeter pour la fin du IIIe s. et le commencement du IIe. La bataille n'est pas de 196, mais dejuin (julien) 197. ¶ Les Cyrénaïques contre Epicure [E. Bréhier]. 171-176. Les onze premiers chapitres du liv. II du De finibus contiennent une critique de l'idée qu'Epicure s'est faite de l'absence de douleur et sur le tort qu'il a eu de la confondre avec l'émotion agréable, sous le même concept et le même mot, « uoluptas ». Cicéron oppose : 1° la distinction des états affectifs en plaisir, douleur, état indifférent ; 2° le principe que la suppression de la douleur n'est pas un motif d'action suffisamment fort. Cette argumentation suppose que le plaisir est un mouvement, une émotion agréable provoquée par un léger ébranlement de l'organisme ; Epicure admet, au contraire, que le plaisir suprême est le plaisir constitutif, stans, καταστηματική, c'est-à-dire l'état de calme où la douleur n'existe plus. Toute cette discussion est d'essence cyrénaïque ; Aristippe définit le plaisir τὴν λείαν κίνησιν εἰς αἴσθησιν ἀναδιδομένην. L'argumentation de Cicéron est empruntée à Antiochus d'Ascalon, ainsi que les philosophes peu connus cités aux chap. XI, XII et XIII. On le voit en comparant l'extrait d'Antiochus dans Clément d'Alexandrie, Strom., II, 21. ¶ Notes critiques sur les poètes latins [L. Havet]. 177-182. Stace, Silves, II, 2, 18 : et exerrans (Theb. VI, 444) occurrit ; 116 : e speculis ; 138 : hac nunc ; 140 : at tua ; 3,3 : cur curuata ; 17 : artius et niuens (simple de conniueo par redécomposition ; cf. fessus, gressus, cludo) ; 4, 11 : Quo tibi comta domus ; 15 : angusti ; 6, 11 : cui maior stemmate uirtus (suivi de virgule). ¶ Inscription de Djemila [R. Cagnat]. 183-185. Autre inscription de M. Flavius Breucus (voy. p. 34). ¶ L'omphalos chez les Celtes [J. Loth]. 193-206. 3 fig. et 2 pl. La croyance au nombril de

la terre est attestée chez les Celtes par des noms de lieux : Medio-nemetum, sanctuaire central dans une forêt ; Medio-lanum, centre en plaine. Il y a un centre général chez les Carnutes (Cés. B. G. VI, 13) et dans chaque cité un centre particulier, ce qui explique le nombre des Mediolanum. Dans l'île de Bretagne, Oxford était un centre. D'autres centres sont indiqués par des pierres ornées de dessins. ¶ Le prétendu camp romain des monts de Caubert [Mme J. Pascal]. 207-208. Près d'Abbeville. C'est un oppidum gaulois. ¶ Le dieu de Viège []. 208. 12 fig. Légende des fig. Voy. p. 146. ¶ La question de la clé en archéologie [L. de Vesly]. 209-210. 6 fig. L'emblème du dieu de Viège est une clé et le dieu est un dieu domestique, gardien de la maison, protecteur du foyer : ¶ Le musée rémois [O. Guelliot]. 211. Le musée a été détruit par les Allemands; mais la série lapidaire a échappé. ¶ Superstitions du clou [C. Jullian]. 213-214. ¶ Cadavres percés de clous [C. Jullian]. 217. D'après Tillemont, Mém. IV, 497. ¶ La question des Rèmes et des Belges [C. Jullian]. 218. ¶ Collection d'auteurs grecs et latins [P. Masqueray, C. Jullian, G. Radet]. 222-235. Nécessité de secouer le joug des Allemands. ¶¶ N° 4. Λυσίας Φιλομήλου [M. Holleaux]. 237-243. Dynaste de la Petite Asie, contemporain de Séleucus II. Inscriptions et stemme, ¶ Virgile maître d'énergie [S. Chabert]. 244-266. On trouve dans Virgile une doctrine complète de l'énergie, définition, origine première, variétés (endurance, offensive), rôle de la foi, effets, perte de l'énergie. ¶ Notes critiques sur les poètes latins [L. Havet]. 267-270. Stace, Silves, II, 6, 17: imperio suberat ; 38 : nam tibi ; 39 : quamquam dubiae discrimina formae ; 40 : unaque uirilis ; 42 : bellus iam e casside ; 58 : fligit et unde ; 70; culmen adultae. ¶ Vallis macra [C. Jullian]. 271-274. Macra est un nom géographique qui a pu signifier limite. ¶ Note sur une stèle singulière [Em. Espérandieu] 275-276. 1 pl. Femme nue avec l'inscription : N(umini) et Gl(oriae) [C. I. L. VIII, 6949] Caesaris, (Gaïus) Rufinius Adnam(etus), Africani f(ilius), d(onum) d(edit). La femme nue est une déesse locale ; elle a pour tout vêtement des bandelettes croisées sur la poitrine. ¶ Un deuxième tumulus gallo-romain à Mertelange [E. et R. Malget]. 277-280. Dans le duché de Luxembourg. Cimetière à Burnon. ¶ L'archéologie dans les tranchées, une villa gallo-romaine [F. Thomas]. 291-293. Au plateau de Paissy, S.-O. de Craonne. Ossements, poteries, monnaies. ¶ Gabriel Leroux [P. Masqueray, G. Radet]. 294-298. Tué le 9 juin 1915 aux Dardanelles. P. L.

Revue des Etudes grecques T. 28. N° 126, janv.-mars. Observations sur le mythe d'Iphigénie [Sal. Reinach]. 1-15. Xénophon, Hell. III, 4, 3, Pausanias III, 9, 3, Plutarque, Agésilas, 6, mentionnait le conflit d'un caractère religieux qui s'éleva entre Agésilas sur le point de partir en campagne d'Asie et les autorités béotiennes du port d'Aulis. Un élément commun à toutes les légendes concernant Iphigénie, c'est le sacrifice d'Iphigénie. Iphigénie est un surnom : la très noblement née. Dans l'histoire d'Iphigénie comme dans toute métamorphose le p r i u s est l'immolation d'un animal sacré ; le p o s t e r i u s est la légende d'une victime humaine à laquelle une victime animale aurait été substituée. L'Iphigénie d'Aulis est une biche sacrée ; cela ne veut pas dire qu'Iphigénie soit une biche. Hérodote IV, 103 nous apprend que les habitants de Tauride sacrifiaient à la vierge les naufragés. Le mot tauros étant indo-européen, les Scythes ont pu le posséder, et rien n'empêche d'admettre qu'un clan criméen se soit appelé le clan du Taureau Dans le culte primitif d'une génisse sacrée, le sacrifice de la génisse constitue l'acte rituel. Dès que le dédoublement de la divinité et de la victime se produit, la prêtresse qui sacrifie est, dans ce rôle, assimilée à la divinité. Si la déesse primitive de Brauron était ursine, celle de Halai Araphe-

nides était taurine ; l'une et l'autre portaient le nom d'Iphigeneia. Les idoles considérées comme des images grossières d'Artémis taurique représentaient très sommairement une femme assise sûr un taureau ou sur un trône orné de taureaux. Les taureaux faisaient songer à la Tauride en même temps qu'à l'Artémis taurô ou tauropole. Il a pu exister des idoles de ce genre dans la Crète minoenne, pays où le culte du taureau fut si développé. ¶ Des termes qui désignent le violet dans l'antiquité et de la signification des épithètes composées d'ἴον « violette » [N. P. Bénaky]. 16-38. Les composés d'ἴον, violette, ont toujours été dépourvus de valeur chromatique, du moins jusqu'à l'époque la plus avancée de l'hellénisme. Ἀλουργής et ἁλιπόρφυρος désignent la couleur violette. Πορφύρεος chez Homère a tantôt un sens chromatique (violet), tantôt le sens de beau, brillant. Ἰοειδής, ἰοδνεφής n'ont aucune valeur chromatique. Il en est de même pour le passage de Pindare ἰοπλοκάμων Μοισάων, ἰοδόστρυχον Εὐάδναν (qui signifie : Muses aux beaux cheveux, Evadné aux belles tresses, la violette étant de toutes les fleurs la plus estimée des anciens) et ponr l'épithéte de ὑακίνθινος, Homère Odyssée VI, 231, où la comparaison porte sur la touffe et non sur la couleur de l'hyacinthe. Enfin ἰόεις n'a pas pour radical ἴον, violette, mais ἰός rouille. ¶ Petites contributions á l'histoire des sciences [Michel Stephanidès]. 39-42. Les Voumiki d'Aristote (Probl. XXV, 2). Ces bruits ont une cause hydrostatique (c.-à-d. une absorption d'eau). — Le vase de cire d'Aristote (Meteor. II, 3, p. 358, édition Bekker). Conserver κήρινον ; il y avait chez les anciens une légende sur la cire considérée comme épuratrice de l'eau de mer. — Deux vents de Lesbos (Fr. Phys 350, 3 éd. Rose et 350, 2). Le vent Thèbanas qui infeste le port septentrional de Mételin est le vent du N.-E. et le vent Olympias qui balaie le golfe de Kalloni est le vent du S.-E. ou sirocco ou en général tout vent du Sud. — Une docimasie des eaux par le vin (Hippocrate, Des airs, des lieux... III, 36 éd. Coray). Cette docimasie que nous pouvons employer encore aujourd'hui est analogue à l'analyse volumétrique de la chimie à l'aide des indicateurs. — Théophraste (Des vents, 58) et Sophocle. Le passage de T. fait allusion au cri du fer quand on le trempe. On peut alors trouver dans ces mots de T. (ἄνεσις = θήλυνσις) l'explication du passage fameux de Sophocle, Ajax 650. ¶ Observations sur les prologues d'Ion et des Bacchantes [G. Dalmeyda]. 43-50. Si nous examinons le contenu du prologue, nous constatons que toute sa valeur utile se réduit à une seule indication : le secret de la maternité de Créuse. La scène est à Delphes, et c'est au temple de Delphes que Créuse va reconnaître son fils. Les fragments de la Κρέουσα de Sophocle ne nous autorisent aucunement à admettre que la scène de ce drame était à Delphes ; on peut concevoir sans peine que la pièce se passe à Athènes. Conclusion : la conjecture d'Hermès non vérifiée par l'évènement trouve une confirmation aux vers 50-52 du prologue où Bruhn a vu, à tort, l'indice du remaniement de la pièce. Il est plus simple d'admettre qu'Euripide a mentionné comme une éventualité possible la forme la plus accréditée de la légende. ¶ Les fermiers Thespiens [S. Louria]. 51-54. Dans l'inscr. de Thespies (Bull. corr. hell. XXI, p. 553, suiv. n° 2), on constate que l'un des locataires n'est pas thespien comme tous les autres, mais thébain. C'est que les Boétiens jouissaient (cf. Reinach, Rev. Et. gr. XII, p. 71. l. 16) incontestablement du droit de propriété immobilière dans toutes les cités de la confédération, tandis que les étrangers ne recevaient ce droit que dans les cas exceptionnels, en devenant proxènes. Au sujet du nombre des garants-προστάται, partout où le locataire est un Thespien majeur, il n'est nommé qu'un garant. La présence de 2 garants était

exigée : 1° quand le locataire n'était pas thespien ; 2° quand le locataire n'avait pas la capacité d'agir en personne indépendante, sans protecteur. C'est le cas des mineurs ou des femmes non mariées. ¶ Une épigramme funéraire de Thèbes [Théod. Reinach]. 55-57. Texte, commentaire critique et traduction d'une inscr. grecque métrique qui se trouvait récemment chez un antiquaire de Louqsor et dont la provenance thébaine est presque certaine. ¶ Lucain et la flotte athénienne [R. Pichon]. 58-61. Rejette Lucain III, 181-183 la conj. de S. Reinach Sciri (au l. de credi) et croit que petunt a le sens moral de demander. Il traduit ainsi le vers 103 : trois bateaux, trois seulement ! ont la prétention de nous faire croire à la vérité de la bataille de Salamine < cf. infra >. ¶¶ N° 127 avr.-juin. Fossés et tranchées dans les guerres de l'antiquité [V. Chapot]. 103-128. De bonne heure, même à l'époque néolithique, on prit soin de se protéger par une longue excavation. Triple objet : 1° Assurer l'invisibilité des combattants (tranchée-abri). 2° Opposer un obstacle à l'adversaire (tr.-obstacle). 3° Procurer sur place des matériaux pour la construction d'un rempart plus résistant et plus élevé que le simple remblai (tr.-carrière). Les anciens ont recherché par-dessus tout la tr.-obstacle ; elle se combine souvent avec la tr.-carrière. La précaution du retranchement n'a guère dû être prise aux temps classiques de la Grèce. Avec la tactique d'Iphicrate le retranchement put acquérir plus d'importance. Polybe fournit une série de renseignements sur le rôle des fossés à l'époque hellénistique, principalement dans les guerres du IIIe siècle. Chez les Romains le fossé de guerre fut de pratique constante ; toutefois Rome n'avait pas de fossé ; le premier, creusé sur tout le périmètre, fut dû à Bélisaire en 536. Tranchée contre-mine ; Enée le Tacticien fait des recommandations expresses à ce sujet. La tranchée-piège ne s'est point modifiée au cours des siècles, et, comme à l'origine, elle est d'un emploi assez restreint. Les tranchées de cheminement ou boyaux de communication sont très rares (on en a relevé un exemple à Syracuse où les fortifications furent organisées par le tyran Denys l'Ancien entre 402 et 385). La tranchée-abri ne semble pas avoir été complètement ignorée, si l'on s'en rapporte à un passage de Héron de Byzance (Thévenot, Veteres mathematici, p. 321, l. 35-37). ¶ Le roman crétois d'Erotokritos [H. Pernot]. 129-183. I. Les éditions. Le manuscrit de Zante. Titre et division du poème. Xanthoudidis a pu utiliser l'édition princeps (1713) dont il n'existe qu'un seul exemplaire et l'Harleianus du Musée Britannique n° 5644, plut. LXVI, L, copié en 1710. — II. Analyse de l'ouvrage. — III. L'attribution du poème à Kornaros. Nombre d'objections qui jettent sur l'attribution de l'Erotokristos à Vincent Kornaros un doute sérieux. — IV. Sources de l'E. Il y a en premier lieu une tradition populaire, qui n'est pas exclusivement grecque, mais que l'absence de toute preuve contraire nous autorise à considérer comme ayant été connue du poète sous sa forme grecque. — V. Date et provenance de l'E. Conclusion. Nous avons là un poème basé sur une vieille tradition populaire, rédigé au plus tard au début du XVIe s. par un Crétois, qui connaissait la littérature italienne. ¶ Bulletin archéologique [A. de Ridder]. 184-215, 17 grav. I. Architecture. Fouilles. — II. Sculpture. — III. Fresques. Vases peints. — IV. Bronzes. Terres cuites. — V. Orfèvrerie. Objets divers. ¶ Correspondance [S. Reinach]. 216 < cf. supra >. Les tres carinae qui se rendent à Salamine sont bien les 2 ou 3 navires disponibles ; c'est la seule escadre athénienne. Les exiguae puppes sont des barques. Petunt (v. 183) ne peut être pris au sens de « demandent ». Petunt veram credi victoriam n'est pas latin. ¶¶ N° 128-129. Juillet-sept. Les Crétois d'Euri-

pide [Maurice Croiset]. 217-233. Le fragment qui provient de Porphyre, appartient manifestement au début de la pièce. Celui de Berlin nous transporte au milieu de l'action. Traduction de ces 2 morceaux. Les Crétois sont antérieurs au premier Hippolyte et se classeraient à côté du Phénix, de l'Eole, des Femmes de Crète, de la Sthénébée et de quelques autres. Cette opinion est confirmée par la métrique : sur une cinquantaine de vers non mutilés que contient le morceau de Berlin, il n'y en a pas un seul, comme l'a remarqué Wilamowitz qui offre l'exemple d'un iambe décomposé en tribraque, en anapeste ou en dactyle. Euripide quoi qu'en dise Wilamowitz n'a pas voulu dans les Crétois attaquer le mysticisme ascétique. Il se peut que le dieu adoré par le chœur apparût au dénouement pour réprimer la fureur de Minos et donner raison à ses mystes. Le sarcophage décrit et soigneusement étudié par Carl Robert (Der Pasiphaé Sarkophag, XIV Hallisch. Winckelmannsprogr.) confirme cette opinion. C'est un sacrifice de réconciliation que le sculpteur aurait eu l'idée de représenter sur le sarcophage, comme suite à l'histoire de Pasiphae. ¶ Le rôle d'Achille dans l'Iphigénie à Aulis [P. Roussel]. 234-250. Euripide pose comme prémisses qu'aucun engagement accepté de part et d'autre, ne rapproche Achille d'Iphigénie, mais qu'un projet fictif de mariage a été inventé par Agamemnon. La lettre écrite à Clytemnestre constitue une sorte d'ἐύγγησις dont nous ne connaissons que le côté juridique ; cette formalité préliminaire du mariage a dû avoir une valeur religieuse. Conscient de sa responsabilité personnelle, Achille fiancé involontaire ne négligera nul moyen pour sauver Iphigénie et écarter ainsi la souillure qui le menace. La jeune fille étant décidée d'accepter volontairement la mort, le sang d'Iphigénie ne retombera désormais ni sur le père, ni sur le fiancé, qui sont qualifiés pour faire l'oblation de la victime consentante. C'est Achille qui prononce la formule de consécration. En résumé, Euripide a mis en œuvre un thème qu'il n'a point inventé et a voulu poser un cas singulier qu'il a vidé de tout contenu sentimental. ¶ Histoire et biographie. Phanias d'Erèse [L. Bodin]. 251-281. I. L'arrivée de Thémistocle à la cour de Perse. Thucydide I, 138 trouve la formule qui concilie tout : la lettre s'adresse moins à Artaxerxès qu'aux Athéniens et à la postérité. Tous les faits sont rappelés, et Thucydide en suggère une interprétation, qui, à tout prendre, reste favorable. Dans un moment difficile, Thémistocle s'était tiré d'affaire en jouant très habilement de deux prétendus services, l'un qu'il n'avait pas rendu, l'autre qu'il ne devait jamais rendre. Ephore, en bon démocrate, avait pris sous sa garde la mémoire de Thémistocle et en bon élève d'Isocrate il la défendait au prix de qqs entorses données à la vérité. Le roman finit bien. Il n'en est pas moins singulièrement faible et maladroit. Phanias que nous ne connaissons que par la Vie de Thémistocle (XXXVI-XXXIX) de Plutarque est aussi favorable à Thémistocle. Pour savoir quels éléments nouveaux il apportait, sinon à l'histoire, du moins à la légende, il faudrait posséder toutes ses sources, notamment les Περσικά de Ktésias et de Dinon. Conclusion : Ce qui n'était pour Thucydide que l'accessoire devait être pour Ephore le principal. Comme Ephore, Phanias a du goût pour le romanesque ; son originalité est l'étude du caractère pour lui-même qu'il analyse en curieux et en adroit metteur en scène (à suivre). ¶ Protogène [A. de Ridder]. 282 287. Essai d'interprétation du passage de Pline XXXV, 135. Il est inadmissible que Protogène se soit astreint jusqu'à l'âge de 50 ans à un métier de pur manœuvre. Il a pu exécuter des ex-voto (pinakes) commandés par un amiral ou un armateur à des artistes en renom. Aucun de ces pinakes —

s'il en a bien existé et si tout n'est pas faux dans l'anecdote de Pline — n'est parvenu jusqu'à nous. ¶ Essai sur la genèse des monstres dans l'art [W. Deonna] 288-349. 17 grav. La puissance surhumaine d'un être divin ou mortel est représentée graphiquement de quatre façons. 1. Exagération de la taille du personnage par rapport à ceux qui l'entourent ou disproportion d'un seul membre du corps (Grecs, Romains, Gaulois, Chrétiens) ou procédé inverse : rapetissement de la taille. — 2. Répétition du personnage ou sous une forme monstrueuse répétition d'un même organe dans un être unique (œil, oreille, bouche, langue, cœur, queue, phallus, dents, cornes, ailes, bras, pied, mamelles). — 3. Réduction à l'unité des organes de l'être vivant qui sont au nombre de deux ou de plusieurs. 4. Attribution à un sexe des traits spécifiques de l'autre sexe. ¶ Correspondance. Correction à l'épigramme funéraire de Thèbes < cf. supra, janvier-mars > [Al. Pallis]. 375. Lire au vers 5 ΙΣΘΙ ΔΕ (au l. de ἴσοιδε = εἴσιδε). ¶¶ N° 130. Oct.-décembre. Les finances de l'état homérique [A. Andréadès]. 377-416. L'état féodal est celui qui se rapproche le plus de la royauté homérique. 1re partie. Les dépenses publiques. 1. Dépenses ordinaires. Le luxe des palais est considérable, le personnel était très nombreux. En tête viennent les thérapontes qui combinent parfois cette qualité avec celle des hérauts. Ce sont des « hommes de qualités ». Les thètes sont des hommes libres travaillant pour un salaire. Leur sort est peu enviable. Les esclaves sont rares. 2. Festins royaux. Ils entraînaient des dépenses énormes en comparaison des autres dépenses royales. 3. Les frais d'hospitalité. Les présents (xeinia) étaient d'une richesse et d'une variété extrêmes ; Ils retombaient sur la noblesse et le peuple, mais le roi y a sa part. C'est lui exclusivement qui, semble-t-il, prenait à sa charge les frais d'entretien de l'hôte. IV. Les dépenses en temps de guerre. Les dépenses sont considérables quand l'Etat est obligé comme le fut Troie, d'appeler à son secours des étrangers. Pour les Grecs le problème se pose d'une façon plus favorable : les soldats servent sans salaire et se chargent de leur armement. Le service militaire, grâce à une taxe de rachat, semble être la ressource de quelques recettes. Si la nourriture des soldats était à la charge du roi, grâce au pillage, elle coûtait peu à sa cassette. — 2e Part. Les recettes ordinaires du roi. 1. Les recettes domaniales. La meilleure définition du téménos est p. e. celle du Busolt : « un domaine de la couronne donné par le peuple sur les terres communes, ne se confondant pas avec la fortune privée du roi, mais transmis d'un roi à un autre. » Il est peu vraisemblable que le téménos eût dans tous les états grands ou petits, riches ou pauvres la même dimension. 2. Contributions directes et indirectes. Les dons homériques diffèrent de nos impôts surtout parce qu'ils ne paraissent pas strictement proportionnés à la matière imposable. Les présents, d'abord accidentels, deviennent réguliers, puis obligatoires, tout en conservant longtemps le nom et les apparences de dons. Pour les corvées Day Seymour pense avec raison, malgré le silence des textes, qu'elles existaient. A défaut de droits de douane, on peut acheter le droit de commercer. Enfin le roi avait, en outre des revenus proprement dits, certains privilèges, qui bien qu'honorifiques se soldaient par des avantages matériels. — 3e Part. Les recettes extraordinaires. 1. La finance parasitique. Même en temps de paix, la piraterie et le brigandage sont des faits peu rares. 2. Les revenus royaux en temps de guerre. Le roi avait droit à deux choses : à la *moira* et au *ghéras*. La première était la part du butin à laquelle il avait droit comme combattant, la seconde celle qui lui

revenait en tant que chef. — Conclusion. Au point de vue pratique ce qui frappe le plus, c'est la situation prépondérante du roi. Chez Homère les rois sont bons et équitables en général. Ils deviennent chez Hésiode *dorophagoi*. Ce qui hâta probablement l'évolution, ce fut l'augmentation des richesses qui rendit la tentation plus forte, à laquelle la royauté lacédémonienne n'échappa qu'en renonçant à ses principales prérogatives. — Appendice. De la rétribution des juges (Iliade XVIII 497 suiv.). A qui reviennent les deux talents ? L'hypothèse la plus raisonnable c'est qu'ils sont touchés par le plaideur victorieux. Cette hypothèse a le malheur de se buter à certaines expressions du poète. La question reste ouverte et le sera longtemps encore. ¶ Julien et Don Chrysostome. Les Περὶ Βασιλείας et le second panégyrique de Constance [L. François]. 417-439. C'est entre le 2e Panégyrique de Constance et le 3e Π. βασιλείας que la similitude est la plus étroite (portrait négatif et vertus positives du souverain idéal), mais Julien ne dérive pas exclusivement de Dion, il a fait des emprunts à Platon et à Antisthène, sans s'interdire de puiser ailleurs. Conclusion : Dion et Julien imprégnés tous deux d'idées stoïciennes ont pu recourir librement à une source unique. Etait-ce une œuvre perdue d'Antisthène ? Il se peut. L'erreur est de vouloir à tout prix reconstituer un écrit perdu d'Antisthène. ¶ Variétés. Qqs découvertes récentes en Grèce [G. G<lotz>]. 440-441. Principaux résultats d'après les journaux grecs. A Tyrinthe, à une centaine de mètres de l'Acropole, découverte d'une fosse creusée dans les fondations d'une habitation mycénienne. On ramena au jour un trésor qui fut transporté au Musée archéologique d'Athènes. Les objets recueillis sont nombreux, bien conservés, de haute valeur : beaucoup d'ustensiles, épées, trépied d'une suprême élégance, plusieurs bassins, enfin un grand vase de bronze d'où on a retiré des bijoux dont un anneau d'or de dimension inaccoutumée semble en voie de passer pour un chef-d'œuvre de l'art préhistorique et un document intéressant d'histoire religieuse. Près de Prévéza et de l'ancienne Nicopolis, on a découvert une quarantaine de tombes datées du VIe et du Ve siècles et contenant un grand nombre de figurines en terre cuite et des petits vases, les uns proto-corinthiens, les autres à figures noires. A Sparte, dans un jardin on a exhumé une belle mosaïque. ¶ De qqs travaux récents touchant la religion grecque [W. Deonna]. 442-445. ¶ Bulletin épigraphique [P. Roussel] 446-475. Attique, Péloponnèse, Grèce du Nord, Thrace et archipel, Thrace, Moésie, Russie méridionale, Cyclades, Crète, îles d'Asie, Asie mineure, Syrie, Phénicie, Palestine, Cypre, Egypte, Italie, France, Afrique du Nord.

¶¶ Partie administrative. Séance du 7 janvier 1915. XLVII-XLVIII [L. François] montre que la théorie de la cité chez Dion semble dériver du Posidonisme. Séance du 4 mars. LII.[Ebersolt] traite de qqs survivances antiques à la cour byzantine et mentionne la réception quotidienne au Palais de Constantinople, l'exposition du corps aux funérailles, les cérémonies du mariage (deductio), la pompe triomphale, les courses, certaines parties du costume impérial, etc. [G. Millet] observe que le Livre des Cérémonies sur lequel s'est appuyé Ebersolt est plein de noms latins, et se demande s'il ne serait pas possible de le faire remonter plus haut que le Ve s. En ce qui regarde l'hippodrome, il pense qu'il devait être la reproduction assez exacte du cirque romain. Pour la technique du bâtiment, c'est p. e. Rome qui a apporté à Constantinople une formule différente de celle de Syrie. ¶ Séance du 15 avril. 53-54. [G. Millet] parle de l'Eglise des Saints Apôtres. La célèbre église, mausolée de Justinien, était ornée de riches mosaïques qui ont servi de thème aux imitateurs de Philostrate ;

au xe siècle à Constantin le Rhodien, vers la fin du XIIe à Mésaritès. Ce dernier, plus précis, nous fait voir un cycle très étendu. Passant en revue une suite de panneaux, il détaille pour chacun d'eux les divers monuments de l'action. Nous nous assurons qu'il décrit, en examinant certains évangéliaires du XIe s. chargés de très nombreuses miniatures, en particulier le Parisinus 74 et le Laurentianus 6, 23. Ces 2 mss. représentent deux traditions distinctes. Chacun d'eux se rattache à une église de Justinien, le Parisianus à Saint-Serge de Gaza, le Laurentianus aux Saints Apôtres. Conclusions : 1° les iconographes byzantins s'inspirant de l'antique ont fait d'abord un récit. Plus tard, les théologiens ont voulu retenir seulement « les faits qui étaient des dogmes » mais le XIVe s., éclairé par l'humanisme revient aux cycles narratifs de ces vieux modèles ; 2° Antioche et Constantinople suivent deux traditions distinctes. C'est Antioche, non Constantinople, qui donne l'exemple à l'Occident. Henri LEBÈGUE.

Revue historique. Tome 118. Janv.-avril. Cn. Domitius Corbulo [H. de la Ville de Mirmont]. 1-53. Sa famille. Ses mémoires. Ses campagnes en Germanie (47) et en Arménie (54-66). Sa mort (67). Ses faiblesses et ses défauts d'après Tacite. ¶¶ Tome 119. Mai-août. Constantin et la fondation de Constantinople [Louis Bréhier]. 241-272. Constantin n'a pas obéi à des considérations religieuses en fondant Constantinople, mais à des vues politiques et militaires. Il a compris que les provinces d'Orient étaient la partie vitale de l'Empire et qu'une nouvelle Rome créée sur le Bosphore pouvait en devenir le réduit suprême. L'élément païen eut dans cette fondation une place importante. ¶ Bulletin historique, Antiquités romaines (1913-1914) [J. Toutain]. 121-154. ¶ Bulletin, Antiquités latines, publications étrangères (1913-1915) [Ch. Lécrivain]. 342-354. ¶¶ Tome 120. Nov.-déc. Bulletin historique, Histoire grecque (1911-1914), I [G. Glotz]. 86-120. ¶ Bulletin, Antiquités chrétiennes [Ch. Guignebert]. 348-380. P. L.

Revue numismatique. 1915, 1° trim. Monnaies bretonnes et gauloises. Dons récents au Cabinet des médailles. [J. Babelon]. 1-9 ; 1 pl. Pièces de bronze anépigraphes trouvées à Hengistbury Head (Hampshire), du genre de celles qu'a décrites John Evans dans son ouvrage sur les monnaies des anciens Bretons. Elles ont été frappées durant une très longue période qui s'étend depuis l'expédition de César jusqu'à l'époque de l'occupation romaine. Un autre don a fait entrer au département des médailles, douze pièces de bronze des Boïens de la Germanie ; ces pièces faisaient partie d'un trésor découvert à Siaugues-Saint-Romain, et ont été décrites par M. Changarnier. Elles affectent la forme de coupelles, convexes au droit, concaves au revers. D'après Changarnier, elles auraient été frappées vers l'an 58 avant J.-C. pour la concentration des Boïens et des Helvètes sur les bords du Rhône, lors de l'invasion qui allait arrêter César, à ses débuts en Gaule. ¶ Numismatique gauloise. Les cachettes monétaires de l'époque gallo-romaine, Calètes et Véliocasses. Tableau et carte géographique [L. de Vesly] 39-42. ¶¶ 2e trim. Métaponte sous le joug des Lucaniens. [A. Sambon] 83-100 ; fig. Au IVe siècle Métaponte s'était laissée entraîner dans le sillage de Tarente. Ces deux villes furent attaquées à plusieurs reprises par les Lucaniens et les Bruttiens ; elles appelèrent des mercenaires spartiates pour les défendre. Cléonyme, chef de ces mercenaires, pactisa avec l'ennemi et s'empara de Métaponte qui, vers la fin du IVe siècle, tomba sous le joug des Lucaniens. Le monnayage métapontin nous montre que, brusquement, après l'an 300, l'art de la gravure monétaire tomba, pour un laps de temps, entre les mains d'artistes mixobarbari. Vers le dernier quart du IVe siècle, Métaponte avait émis une série de monnaies de types tout à fait

nouveaux, mais pleins de charme. Ces gracieuses monnaies, portant les initiales du magistrat monétaire ΣΠ ont servi de modèle à des pièces d'un dessin très inégal, souvent sec et sommaire dont le trait rude et tourmenté offre un contraste frappant avec le trait excessivement fin et léger des modèles. On a attribué ces pièces aux époques les plus diverses. Elles datent en réalité de l'époque où Métaponte fut sous le joug des Lucaniens. Le monnayage métapontin, après une période de moindre production, reprit son activité en 212, à l'occasion du soulèvement de Métaponte en faveur d'Hannibal. ¶¶ 4e trim. Les deniers de Juba II, roi de Maurétanie. [A. Dieudonné] 311-319. Les moindres modifications de la tête royale et de la légende se sont succédé dans un ordre rigoureusement défini. Ces deniers doivent être classés ainsi : Tête de Juba. Tête de Cléopâtre, pièce de l'année de leur mariage (an 6 du règne), à grènetis ; en suite tête diadémée ou buste drapé et diadémé (an 30 à 31), avec légende REXIVBA ; cercle linéaire au pourtour (an 31 à 32) ; puis buste diadémé et drapé de Juba, avec massue sur l'épaule, ou sans massue, et légende REXIVBA d'une seule teneur ; cercle linéaire au pourtour (an 31 à 32); puis tête diadémée de Juba et légende REXIVBA d'une seule teneur; grènetis au pourtour (an 32 à 36) ; puis tête de Juba en Héraclès coiffé de la dépouille du lion, avec légende REXIVBA d'une seule teneur, grènetis au pourtour (an 36 à 41) ; puis tête de Juba en Héraclès avec massue sur l'épaule, avec légende REXIVBA d'une seule teneur, avec grènetis au pourtour (an 41 à 43); puis tête de Juba diadémée avec légende REXIVBA d'une seule teneur, grènetis au pourtour (an 42 à 48) ; puis tête de Juba diadémé massue sur l'épaule, avec légende REX à g., IVBA à dr., grènetis au pourtour (an 46), enfin même modèle que le précédent, mais avec cercle linéaire au pourtour (an 47 à 48). Les deniers à dates grecques ne reproduisent pas les modifications de type et de légende tout à fait dans le même ordre. Ch. B.

GRANDE-BRETAGNE

Rédacteur général : Henri Lebègue.

Annual (The) of the British school at Athenes. No. XX. Session 1913-1914. Fouilles à Pláti, dans la plaine de Lasithi, en Crète [R. M. Dawkins]. 1-17. 7 pl. La plaine de Lasithi est au N.-O. du Dikté. Les fouilles ont eu lieu au printemps de 1914 ; les objets trouvés ont été déposés au musée de Candie et feront l'objet d'un rapport subséquent. Celui-ci décrit seulement le site et la nature des fouilles. Les constructions découvertes sont des habitations de l'époque du Bas-Minoen, de la première et de la troisième période (Bas-Minoen I et III). Des constructions grecques, qui ne peuvent être plus anciennes que le viie siècle avant notre ère, ont été superposées, sans égard aux ruines des constructions minoennes. Il faut admettre qu'entre les deux périodes le site est resté inhabité plusieurs siècles. Sous la domination vénitienne, l'accès de la plaine de Lasithi fut interdit sous peine de mutilation, à cause de la difficulté de surveiller les mouvements des habitants dans un district d'accès malaisé et permettant la défense. Les Turcs brûlèrent en 1866, les villages de Pláti et de Psykhró ; quand on les rebâtit après ce désastre, les ruines ont dû souffrir. Le site n'a pas été habité plus tôt que le Bas-Minoen I, bien qu'il soit très bon pour la culture du blé. M. Hogarth pense qu'il était alors couvert par un lac qui s'est vidé brusquement par le katavothra (abîme en entonnoir ; en crétois, χῶνος)

où disparaît aujourd'hui la rivière de cette vallée. Il arrive même qu'au printemps, l'émissaire du katavothra est insuffisant et que des eaux stagnantes restent dans les parties basses. La plaine est dominée par une montagne l'Aféndi Sarakinós. La vallée qui s'étend entre le village de Pláti et ce sommet était un cimetière. Sa partie basse, τὰ Σκαλιά, est plantée en vignes. Là se trouve un tombeau en forme de ruche qui a été fouillé. On y a trouvé un larnax brisé, probablement à cause de la pression des terres qui reposaient sur lui. Il est d'un type courant en Crète. C'est l'imitation en argile d'un coffre en bois formé de panneaux. Mais le type est ici dégénéré comme on peut s'en assurer en comparant avec un sarcophage de Palaikastro. La disposition de la sépulture témoigne aussi d'une date récente dans la période III du Bas-Minoen et montre l'influence de la Grèce continentale. La disposition du corps, ici dans un larnax, au fond d'une excavation pratiquée dans le sol de la chambre funéraire est tout à fait comparable avec les coffres funéraires trouvés dans le sol de tombes en forme de ruche à Orchomène, à Thorikos, dans une des tombes de Mycènes (Tsountas et Manat, The Mycenaean Age, ch. VI). Cependant cette tombe garde le dromos comme une tradition, sans qu'il serve pratiquement d'entrée à la sépulture. On peut penser que les gens de Pláti ont adopté un système étranger de sépulture qu'ils ont mal compris et qu'ils l'ont fait servir à recouvrir le coffre d'argile qui appartenait au vieux système indigène de sépulture. ¶ Le dialecte tsaconien, II [C. A. Scutt]. 18-31. ¶ « Le Grand Insulaire » de Thevet et ses voyages dans Le Levant [F. W. Hasluck]. 59-69. 1 pl. André Thevet (1502-1592), « professione primo Franciscanus, dein, cum uix litteras sciret, abiecto cucullo ex monacho celeberrimus planus » (De Thou, Hist. sui temporis, XI, fin), se rattache aux conteurs médiévaux du genre de Mandeville, malgré sa date. Quand on compare ses ouvrages entre eux, Le grand Insulaire (entre 1576 et 1586, resté manuscrit ; B. N., f. fr. 15452-15453), la Cosmographie du Levant (Lyon, 1554), la Cosmographie universelle (Paris, 1575), quand on les confronte ensuite avec les autres données on voit comment il travaillait. Il combinait les renseignements pris dans des livres avec les très rares indications originales fournies par ses voyages et surtout avec des informations suspectes. Il y ajoutait enfin ses propres inventions. Le jugement porté par De Thou est trop indulgent ; Thevet n'était pas seulement vaniteux et ignorant, il était malhonnête. La réhabilitation tentée par Gaffarel n'est pas justifiée. Par suite, les renseignements nouveaux que donne le Grand Insulaire sont presque sans autorité. Les détails archéologiques et historiques viennent probablement en partie d'imprimés anciens ou de mss que Thevet a pu connaître ou de conversations avec des compagnons de voyage et des Levantins. Le tout est gâté par son défaut de conscience. ¶ Dieudonné de Gozon et le dragon de Rhodes [F. W. Hasluck]. 70-79. 1 pl. ¶ La tombe de saint Polycarpe [F. W. Hasluck]. 80-93. 2 pl. C'est un tombeau musulman à Smyrne. Le Judicatorium, dont subsistaient encore des restes au XIXe siècle et qui était près du château est le terminus monumental de l'aqueduc Kara-Bounar ou Aqua Traiana. C'est un nymphée, servant à la fois de fontaine publique et de château d'eau. De là partaient les canaux qui alimentaient la ville. On a trouvé de ces nymphées à Aspendos, à Selge, à Olympie (exhèdre d'Hérode). Les ruines expliquent l'erreur des anciens voyageurs qui y voyaient une immense basilique avec ses colonnes et ses chapelles en abside. ¶ Les tertres de Macédoine [A. J. B. Wace]. 123-132. Notes et listes fondées exclusivement sur la visite des lieux sans fouilles : tumulus funéraires, établissements préhistoriques, emplacement de cités

grecques. ¶¶ Réunion annuelle des souscripteurs. Rapport sur l'exercice 1913-1914 [J. Baker-Penoyre]. 133-140. M. A. J. B. Wace est nommé directeur en remplacement de M. Dawkins (1906-1914). Occupations des directeurs et des membres de l'Ecole. ¶ Discours [R. W. Macan]. 140-146. Considérations sur l'utilité des études grecques faites sur place. La Grèce et Rome dans leur conduite de la guerre et dans leur politique générale.

P. L.

Classical Review (The), vol. XXIX N° 1. Notes sur quelques inscriptions d'Asie Mineure [Marcus N. Tod] 1-4. — 1. Dans le n° 1393 des I. G. R. IV il est inutile de changer Ἀρτεμᾶς et Εὔδημος (l. 17 et 18) en Ἀρτεμᾶ et Εὐδήμο[υ]. — Le terme πατρομύστης l. 15, traduit par Cagnat par « mysta princeps, pater mystarum » désigne plutôt un membre héréditaire de l'association. Le Σουλπίκιος Φῖρμος qui est en tête de la liste des nouveaux membres et le personnage du même nom regardé comme διοικητής seraient un seul homme. — 2 Divers exemples de l'emploi de πρεσβύτερος corrélatif de νεώτερος dans les inscriptions romaines pour Athènes, la Laconie, la Thessalie, l'Asie Mineure, etc. — 3. ἐπιτυγχάνοντος dans une inscrip. d'Asie Mineure publiée par M. A. J. Reinach (Rev. épigraph. II 38) et ἡγεμονέως dans une inscr. de Samos (I. G. R. IV 981) doivent être remplacés par les noms propres : Ἐπιτυγχάνοντος et Ἡγεμονέως. — 4. Une erreur inverse se serait produite à propos de C. I. G. 3887 et id. 4411 où φιλόπατρις paraît un titre plutôt qu'un nom. — 5. Les titres impériaux qui ont permis de déterminer la date de I. G. R. IV 1393 ont été négligés à ce propos par l'éditeur de deux inscr. (Ἀρχ. Εφημ. 1911 62 sq. n^es^ 52 γ. 54), M. Chaviaras; ces inscr. sont de 210 ap. J. C. ¶ Le περὶ τῶν Συμμοριῶν de Démosthène [J. R. Wardale]. 5-8. Le nombre des citoyens répartis en 20 symmories d'après le décret de Périandre pour contribuer à l'εἰσφορά est expliqué par les textes suivants : d'après Isée (VII 38 de Apol. her.) on ne pouvait être triéarque plus d'une fois en trois ans ; d'après Xénophon, (de Rep. Ath. 3 § 4) quatre triéarques étaient nommés chaque année ; 3 × 400 = 1200 — Le § 19 du disc. de Démosth. où il propose d'attribuer aux 1200 citoyens les plus riches τὸ τίμημα τῆς χώρας s'expliquerait ainsi : l'orateur propose que les 1200 personnes chargées de la triéarchie le soient aussi de l'avance de l'εἰσφορά. Le sens du mot τίμημα désigne bien comme le pense Boeckh la proportion de la propriété sujette à la taxe. Au § 29 il faudrait lire τριακοσίαις et nom διακοσίαις pour le nombre des vaisseaux fournis par Athènes. ¶ Note sur le parallélisme entre le « Prométhée enchaîné » d'Eschyle et « l'Antigone » de Sophocle. [C. R. Haines]. 8-10. Le sujet de « l'Antigone » est tiré des faits dont il est question dans les « Sept contre Thèbes » et la situation de la jeune fille vis-à-vis de Créon rappelle celle de Prométhée vis-à-vis de Zeus; tous deux se révoltent contre une volonté supérieure ou légale au nom du devoir et de l'humanité. Cependant dans la conception d'Eschyle, Zeus est dans son droit, alors que pour Sophocle Créon a tort. Mais Prométhée et Antigone se sont rendus coupables de la même faute (αὐθαδία). Un assez grand nombre de ressemblances de forme peuvent être signalées entre les deux pièces pour le vocabulaire, la construction, etc. La supériorité de la trag. de Sophocle sur celle d'Eschyle ne paraît pas évidente ; Antigone et Créon sont inférieurs à Prométhée et à Zeus ; l'attitude des Océanides est aussi héroïque que celle d'Antigone ; elle est aussi plus humaine. ¶ Varia [H. Richards]. 10-12 Corrections proposées pour Eschyle, Perses 184 ; 537-540; Soph. Fragm. 787 ; Oed. Tyr 814 Aristoph. Nuées 470. Hym. à Aphrod. 228; Apoll. Rhod. 4, 1604. Babrius 10, 5 ; Plut. Romulus 5 ; Plat. Lois 965 A ; Démosth. de Cor. 289 ; pr. L.

284; Symm. 24; Lept. 36; Philipp. I 10. ¶ L'influence de l'interjection sur le développement de la proposition [Frank Granger]. 12-18. Le type fondamental de la proposition est un vocatif et un impératif. Ces deux formes sont primitives et dérivent de l'interjection. L'analyse du langage au point de vue logique ne rend pas compte de toutes les formes dont la grammaire doit s'occuper ; l'expression de la pensée n'est pas seulement en rapport avec celle-ci, mais aussi avec l'action et le sentiment. Dès lors, la grammaire serait ainsi conçue : on débuterait par l'interjection ; puis viendraient les parties du discours qui s'en rapprochent le plus ; l'impératif, le subjonctif qui en dérive ; le nom au vocatif etc... ¶ Notes sur Théocrite, Idyl. 15, 112 [R. J. Shackle]. 18. Lecture proposée : πὰρ μὲν ὅσ' ὥρια κεῖται, au l. de : πὰρ μὲν οἱ ὥρια κεῖται. ¶ Note sur Térence, Eunuque, 835-839 (J. S. Phillimore] 18-19. Lire au l. de « Non est tum » ; « monstrum ». ¶ Note sur Horace, Epîtres, II, 1, 113-117 [J. S. Phillimore]. 19. Lire « quod modicorum est | promittunt modici », au l. de : quod medicorum est | promittunt medici. ¶¶ N° 2. Notes sur les Perses d'Eschyle [J. T. Sheppard]. 33-35. — 1. v. 13 le sujet de βαϋζει est bien θυμός comme le pensait Paley. — 2. au vers 332 lire : τοσόνδε ταγῶν τῶνδ' ὑπεμνήσθην πέρι. — 3. au vers 232 lire : πάντ' ἐφήσομεν — 4. Les vers 357-8 doivent être ponctués : μή σοι δοκῶμεν τῇδε λειφθῆναι. μάχῃ, | ἀλλ' ὧδε δαίμων κ. τ. λ. ¶ Trois corrections à l'Histoire des plantes de Théophraste [Arthur F. Hart]. 35-37 — 1. Dans Hist. Pl. I, 13, 15 ῥοδων paraît la bonne leçon. Lire ἑτεροῖος οἷος δίωτος μικρός pour ἕτεροι δι' ὧν ὡς μικρόν. — 2. Dans H. P. 2, 8, 3, lire κωρύκους au l. de κυπαίρους etc. — 3. Dans H. P. 3, 18, 3, on pourrait lire : παρεγγίζει δὲ ὁ παραθριγκισμὸς πρὸς τὴν σταφυλήν. ¶ Pénélope déesse des oiseaux aquatiques et son fils Pan [A. Shewan]. 37-40. On ne peut accepter aucun des arguments invoqués en faveur de la thèse reprise par Thomson, à savoir que Pénélope était une déesse des oiseaux aquatiques vénérée à Mantinée. Il se peut qu'une relation ayant été établie par la légende entre Pan et Pénélope, l'histoire du renvoi de celle-ci par son mari et de sa venue dans une des contrées où Pan était en honneur, l'Arcadie, ait suivi ; et ainsi s'expliquerait le « tumulus de Pénélope » à Mantinée dont Pausanias a entendu parler. L'imagination populaire aurait « brodé » sur le nom de Pénélope comme elle le fit plus tard sur le nom de Pan. ¶ In Propertium retractationes selectae (suite) <cf. Clas. Rev. XXVIII N°s 1 et 3 et R. d. r. t. XXXIX, p. 130, 30 sqq.> [J. S. Phillimore]. 40-46. Corrections proposées pour 20 passages. ¶ Note sur Ovide, Tristes III 6, 8 (Auguste et Jupiter) [W. Warde Fowler]. 46-47. On ne saurait admettre avec Housman <cf. Class. Quart. IX n° 1 pp. 37-38> qu'Ovide ait voulu sérieusement identifier Auguste et Jupiter ; c'est seulement sa conception poétique et l'histoire de Phaéthon qui l'a amené à désigner Auguste par le nom de Jupiter. Ainsi la correction proposée par Housman, Jovi pour viro (III, 6, 8), n'est pas nécessaire. ¶ Ἀστὴρ Σείριος (Eurip. Iph. Aul. 7-8) [J. E. Harry] 47-48. Réponse à M. Housman qui a mal saisi le sens d'une explication relative à Sirius < cf. Clas. Rev. XXVIII, 8 et R. d. r. t. XXIX, p. 133, l. 15 sqq. >. ¶ Elégiaques grecs [S. Gaselee]. 48. Extrême rareté de la césure après un trochée au 4e pied de l'hexamètre chez les élégiaques. Sur 16.000 hexam., 29 exemples seulement d'une telle césure se trouvent, en grande partie chez les poètes chrétiens. ¶ Notes sur Vespa [R. T. C.]. 48-49. Corrections proposées pour P. L. M., IV, 1, 11, 30, 82. ¶¶ N° 3. Clénard humaniste éducateur [Foster Watson] 65-68. Clenardus (Nicolas Cleynaerts) sut garder son originalité comme la plupart des humanistes qui se groupaient à Louvain autour d'Erasme. Alors que ce dernier s'occupe surtout de l'édition des textes anciens, Clenardus, qui lui doit beaucoup

cependant, considère plus volontiers les langues au point de vue pédagogique. ¶ Note sur Euripide, Herc. fur. 773-780 [J. T. Sheppard]. 68-69. Explications. Lire φθονεῖν pour +φρονεῖν+. ¶ Platon, Phédon, 62 A [G. A. Davies] 69-70. Au lieu de supposer, comme l'on fait M. Burnet et Miss Taylor < cf. Class. Rev. XXVII, p. 193 >, que ce passage se divise en deux parties indépendantes, dont la première finirait par le mot ζῆν, on peut faire cette supposition : l'orateur s'exprime d'abord d'une manière positive, puis il glisse vers la forme négative de sa pensée, et la trouvant peu satisfaisante, il retourne à la première. ¶. Les dieux des eaux et Énée dans le XXe et le XXIe liv. de l'Iliade [Grace Harriet Macurdy]. 70-75. Il y a dans ces 2 liv. de l'Iliade une opposition marquée entre les dieux des sommets et ceux des eaux ; les premiers protègent les Grecs du nord ce sont Zeus, Athéna (dont le nom se rattacherait à la racine qui se trouve dans ἀθήρ et Ἄθως), la déesse adorée sur les hauts lieux, de même Héra. Du côté des Troyens on trouve Poseidon, Aphrodite, Artémis, Apollon, Xanthus qui ont des rapports avec les mers ou les fleuves. La protection d'Énée par Poseidon indiquerait l'existence d'un culte spécial de ce dieu chez les Enéades ; ceux-ci paraissent de la race des Dardaniens, dont la souche européenne se rattache comme les Péoniens aux Thraces-Illyriens. Ceux-ci révéraient particulièrement les dieux des fleuves ; Enée représenterait donc à Troie ce culte européen ; ce qui expliquerait sa filiation avec Aphrodite, déesse des eaux. Dans le livre XXI, Achille se montre l'ennemi de ceux qui vénèrent les fleuves dans l'épisode de Lykaon, dans la lutte contre le fleuve. ¶ Horatiana [J. Gow] 75-76. Lire dans Sat., I, 1, 108 « qui nemo aut rarus » ; dans A. P. 120 lire : « scriptor an orator » ; dans Carm. I, 20, 10 lire « tu jubes », dans Carm. II, 20, 5-7 lire « jocas » pour « vocas » ; dans Carm. III, 24, 4 lire « et Metaponticum ». ¶ Pindare, Pyth., II, 90 sqq. [R. G. Bury]. 77. La correction de G. Narwood < Cf. Clas. Quart. IX, n° 1. 4 sqq. >, σπάθας pour στάθμας, est inutile. ¶ Note sur Platon, Rep. VII, 514 B [H. Rackham]. 77-78. On pourrait traduire τοῖς θαυματοποιοῖς par : « aux marionettes », en substituant aux acteurs la pièce. ¶ Sur le texte de Platon, Rep. IV, 442 A [H. J. Rose]. 78. Le mot γένει paraît non pas un datif, mais un accusatif duel, et ὧν serait une faute pour ὥ. ¶ Une note sur le sens de « exilis via » (Tristes I, II, 86) [Robert F. Crook]. 78-79. Ces mots signifieraient un « triste voyage » (cf. Hor., Ep., I 6, 45, où « exilis domus », « triste maison ».) ¶ Notes sur Cicéron [L. C. Purser]. 79. Notes critiques (Ad Attic. XIII, 37, 2 et ib. XV, 29, 2.) ¶ Note sur Varr., L. L., V, § 173 Müll. [F. W. G. Foat], 79. Lire « quintus » au l. de « quartus » ¶¶ N° 4, Clénard humaniste éducateur [Foster Watson] (suite). < Cf. Clas. Rev. XXIX, n° 3, p. 65-68. > 97-100. Le but de Clénard était d'écrire de simples grammaires permettant aux élèves d'aborder la lecture d'un auteur latin, grec ou hébreu. Pour le latin, le besoin de telles grammaires se faisait d'autant plus sentir que le latin des différentes écoles du moyen age différait davantage de la langue classique. Peut-être qu'en simplifiant l'enseignement de la grammaire hébraïque, Clénard considérait l'hébreu au point de vue pratique comme un instrument pour la conversation des Juifs. Pour le grec, il écrit les Institutiones linguae Graecae qui comprennent : 1° Instit. absolutissimae, c'est-à-dire les éléments les plus immédiatement nécessaires ; 2° Annotationes in nominum verborumque difficultates ; 3° Investigatio thematis in verbis anomalis ; 4° Compendiosa et luculenta syntaxeos ratio, c'est-à-dire les particularités de syntaxe différentes pour le grec et le latin. Cl. écrivit ensuite les « Meditationes graecanicae in artem gramaticam » qui devaient dans sa pensée « servir de maître » à ceux qui n'en avaient

point, « après avoir pour la première fois goûté à la grammaire grecque ». ¶ Notes sur les orateurs grecs [H. Richards]. 100-104. Corrections proposées pour 26 passages de Démosthène, 9 de Lysias, 1 d'Andocide, 5 d'Isocrate, 2 d'Eschine. ¶ La nationalité de Virgile [G. E. K. Braunholtz]. 104-110. — 1. Le nom de Vergilius, qui se rencontre dans toutes les parties de l'empire romain, est surtout fréquent en Italie. Il y a un rameau celtique « vergo », dont Vergilius serait une déformation régulière en latin ; mais ce nom pourrait tout aussi bien être italien ou étrusque que celtique ; ou encore il est possible de supposer que le nom a existé à la fois chez les Celtes et les Italo-Etrusques ; les exemples les plus nombreux sont en faveur de ce dernier groupe. — 2. On ne saurait arriver à une conclusion définitive ; il est seulement probable que « Vergilius » et Maro sont d'origine étrusque ou étrusco-latine tandis que « Magia » et « Silo » seraient probablement celtiques. Aussi, bien que l'œuvre de Virg. vienne fortifier cette hypothèse qu'il était de race celtique ou étrusque, on ne peut admettre sûrement les assertions de Conington ou de Zwicker (De vocabulis et rebus gallicis sine Transp. ap. Verg.) ¶ Aristote, De mundo 399 a 7 [W. L. Lorimer]. 111. Corriger μειουμένη en μεσουμένη qui serait la corruption de μεσοῦσα. ¶ Aristophane, Aves 488-498 [W. L. Lorimer]. 111. Evelpides est l'un de ces hommes qui (οἱ δ') « mettent leurs chaussures et s'en vont quand il fait encore nuit ». L'histoire de Pisthétéros doit être une parodie de celle qui avait été rapportée par Andocide (I 37 sqq) moins de neuf mois avant la représentation des « Oiseaux ». ¶ Note sur l'expression Ὄρχαμος ἀνδρῶν [F. A. Wright]. 111-112. L'un des danseurs d'un χόρος n'était qu'une unité dans un ensemble ; celui qui était considéré comme ὄρχος ou ὄρχαμος était un « premier sujet » et l'expression ὄρχαμος ἀνδρῶν désigne le premier danseur de la troupe. ¶ Sophocle, Trachiniennes, 331 [J. E. Harry]. 112. Lire ὅτσουσι qui avait été lu à tort : οἷς οὖσι et corrigé en τοῖς οὖσι. ¶. L'édition de Perse par Sabinus [W. M. Lindsay]. 112-113. — 1. Le déplacement de la préface choliambique est une erreur accidentelle propre à l'archétype de AB. — 2. Cette préface occupait la place qui lui convenait dans le texte de Sabinus ; elle était suivie par la subscription de Sabinus située au début de l'ouvrage. Celle-ci fut insérée par le correcteur d'A et celui de B. — 3. Le déplacement de la préface fut la raison pour laquelle l'autre subscription de Sabinus qui devait être à la fin du texte n'a pas été insérée par le correcteur de B et placée en marge par le correc- de A. ¶¶ N° 5. Clénard humaniste éducateur (fin) < cf. Clas. Rev., XXIX, n° 3, p. 65-68, et n° 4, p. 97-100 > [Foster Watson] 130-134. Clénard acquit une grande expérience dans l'enseignement du latin à Louvain, à Salamanque, où il avait été convié par Ferdinand, le fils de Christophe Colomb ; à Evora, où il fut tuteur du prince Henri de Portugal, à Braga. Ses lettres nous font connaître la manière dont il pratiquait la méthode directe, en conversant devant ses élèves avec trois esclaves éthiopiens en latin et en jouant avec eux de vraies comédies instructives. Ce genre d'enseignement a un succès tel que pour engager certains élèves à faire leurs Pâques on les menace de ne plus les admettre à l'école ; aussitôt tous se précipitent dans les églises. Les dialogues en latin composés par Clénard sont populaires dans toute la ville. Clénard poursuit à Grenade, puis au Maroc, ses études d'arabe, en partie en vue de réaliser une croisade pacifique. Même à Fez il continue d'enseigner « les trois langues ». Il revient mourir à Grenade pauvre et abandonné, et fut enterré à l'Alhambra. ¶. Sur un fragment de comédie [A. D. Knox] 134-135. Lecture proposée pour Com., fr. adesp. 1324 Kock = Lyr. fr. adesp. 23 (Bergk) : καὶ γαληνὴ ἐντὸς ὥρας κῦμα βραχὺ κο-

ρύσσεται κἄν τις ἀγρία γένοιτο τὸν πολίτην κάππιεν. ¶ Une attaque de l'Hellespont en 84 av. J.-C. [W. Warde Fowler]. 136-137. Le second exemple de « brevitas » donné par l'auteur de la « Rhétorique à Hérennius » (IV, 68) se rapporterait aux mouvements de Lucullus et de sa flotte, en coopération avec Sylla, et assurant le passage de l'armée de la Grèce dans l'Hellespont. La date de ces événements (84 av. J.-C.), racontés par Plutarque (Lucul. III) et Appien (Mithridat. 56), permettrait de fixer celle de la Rhétor. ad Her. à la même année. ¶ Note sur Catulle, 84 [A. J. Bell]. 137-139. L'usage des consonnes aspirées en latin aurait été dû, non pas à l'influence des aspirées en grec, mais plutôt à la déformation des mots latins par les étrangers. La prononciation « chommoda » est attribuée par Catulle à Arrius qui paraît d'origine étrusque; or actuellement encore dans le dialecte toscan « c » devient « h » entre voyelles. L'aspiration dans hinsidias semble aussi être chez Arrius une habitude toscane ; la disparition d'une telle aspiration dans le toscan moderne serait due à l'influence romaine qui a fait disparaître l' « h » dans toutes les langues romanes. Explication de la « pointe » contenue dans l'épigr. en question. ¶ Exemples de confusion entre οὐδέτι et οὐδ'ἔτι [J. E. Sandys]. 139. ¶ Une correction dans Isidore, Orig., VIII, 11, 83 (J. E. Sandys]. 139-140. Lire « gignentibus » ¶ La construction active gardée avec les verbes passifs [W. H. D. Rouse]. 140. Les tournures dans le genre de « perculsi pectora Poeni » doivent être expliquées par le principe du moindre effort ; on change aussi peu que possible la construction là où elle devrait être complètement modifiée. ¶¶ N° 6. Quelques corrections pour les hymnes homériques [R. J. Shackle]. 161-165. Corrections proposées pour In-Apol. 337 ; in Herm. 109, 116, 133, 159, 346, 409-10, 436, 473, 486 ; in Aphrod. 17-18, 136, 136 A, 252, 284 ; in Dionys (VII) 43 ; X 2-3, 4-5, XIX 40, XXIV 4, XXXI 13. ¶ Le quatrième pied de l'hexamètre homérique [A. Shewan]. 165-169. On peut seulement conclure à ce propos que l'auteur des poèmes homériques avait une répugnance pour le trochée au 4e pied et préférait lorsque celui-ci finissait avec un mot faire la dernière syllabe longue par nature ; la raison de ce fait n'a pas encore été trouvée. ¶ Hérodote et Babylone [F. Haverfield]. 169-170. Les restes de Babylone trouvés sur la rive gauche de l'Euphrate dénotent l'existence d'une cité plus petite que la Babylone d'Hérodote. Mais elle est assez étendue pour paraître à un Grec avoir « les dimensions d'un pays plutôt que celles d'une cité ». Le demi-quadrilatère triangulaire qui a été dégagé sur la rive gauche du fleuve et les traces non encore explorées de la rive droite coïncideraient avec la division de la cité d'Hérodote partagée en deux quadrilatères triangulaires par l'Euphrate. ¶ Notes sur quelques passages dans les Lois de Platon [R. G. Bury]. 170-171. Corrections proposées pour dix passages. ¶ Terentiana [J. S. Phillimore]. 172-173. — 1. Lire « unum hoc maceror, haud aliud, tibi deesse Terenti » dans les vers de César sur Térence. — 2. Le vers 33 de l'Héaut. de Tér. ne présente pas de sens acceptable. — 3. Lire « patior. Quid id fit ? Nescio (Héaut. 958). ¶ Mergere et Priap. 65 A. E. Housman]. 173-174. Conserver « mersit » « abîmer », au lieu d'admettre la correction « morsit » de Buecheler (Rh. M., t. XVIII, p. 405). ¶ Quelques codices Vossiani et les Métamorphoses d'Ovide. [D. A. Slater]. 174-178. Description des codices Vossiani G, H, I d'après Nic. Heinsius (N° 640 des Poetae in-8° et Biblioth. Heinsiana à Oxford). Descript. de Harleianus 2742 et son histoire. On se demande ce qu'est devenu le « fragmentum Vossianum » (n° 54 du catal. de Graevius). Pourquoi des quatre mss. des Métamorph. mentionnées dans le catal. de la biblioth. de Vossius, trois se trouvent-ils actuellement à Leyde? Vos-

sius avait-il un « Ovidii Metam.vetutissimus. » et était-ce Harleianus 2610? ¶¶ N° 7. Ὄσσα dans Hésiode [T. L. Agar]. 193-195. Le mot ὄσσα se trouve seulement dans la Théogonie et non pas dans les autres poèmes hésiodiques; il y a le sens de « voix », « son », en général, et non pas celui de « nouvelle » ou de « messagère de Zeus », comme dans les poèmes homériques. De l'étude des vers de la Théog. où ὄσσα est ainsi employé (sauf le v. 10), on peut conclure que ce mot y a été introduit à une époque postérieure, et que l'abandon du sens homérique de ce mot ne peut être attribué à l'auteur. ¶ Note sur l'accent dans la musique grecque [R. L. Turner]. 195-196. — 1. On avait une très forte tendance à chanter la syllabe accentuée d'un mot sur la note la plus haute ou tout au moins sur une note plus haute que celle de la syllabe précédente et surtout de la suivante. — 2. Lorsqu'une voyelle longue accentuée était chantée sur deux notes, on avait une tendance dans le cas d'une voyelle marquée de l'accent aigu à chanter le 2e temps sur une note plus haute; dans le cas où la voy. était marquée de l'accent circonflexe, le premier temps était le plus aigu. — 3. Lorsqu'une voyelle longue sans accent était chantée sur deux notes, la deuxième tendait à être la plus haute si la syllabe suivante était accentuée, c'était au contraire la première qui était la plus haute si la syllabe précédente était accentuée. ¶ Sur une épigramme thessalienne archaïque [Marcus N. Tod] 196-197. Dans l'ép. publiée par J. Hatzfeld (Bul. corr. hell. XXXV, 1911), il y a lieu d'accepter la correction proposée par A. S. Arvanitopoullos (Ἀρχ. Ἐφ. 1913, 180 sq.): πρόστεν (i. e. πρόσθεν), au lieu de πρὸσ τὲν. Lire νηπία ἐοῦσ' au lieu de νεπία ἔος. ¶ Catulle LXXXIV [E. Harrisson]. 198-199. Complément apporté à l'article de M. A. J. Bell < Cf. Clas. Rev., XXIX, n° 5, p. 137-139 > sur les aspirations dans certains mots de cette épigramme. L'origine de ces aspirations serait due non pas à une influence étrusque, mais plutôt à une influence vénitienne. ¶ Horace et les scholies [A. J. Bell]. 199-200. Une scholie d'Acron donne la meilleure explication pour « supremo sole » (Ep. I, 5, 3) : « Hoc est: Cum est altissimus medi odie. » Une scholie de Porphyrion donne un sens analogue. Pour Ep., I, 19, 10, Acron fournit la leçon « edixit » préférable à « edixi ». — « Honoratum » (A. P. 120) qui doit être maintenu se trouve dans les scholies d'Acron et de Porphyrion comme dans les mss. Critique de diverses corrections proposées par M. Gow. ¶ Sophocle, OEdipe-Roi, 1219 [A. E. Roche]. 203-204. Lecture proposée : δύρομαι γὰρ ὥσπερ ἰαμ' | ἰὰν χέων etc... ¶ Sur l'étymologie de « famulus » « familia » [F. A. Wright]. 204-205. On pourrait supposer que « famulus » est un diminutif de « fames », ce mot aurait désigné un homme pressé par la faim, heureux d'être admis dans une maison où il était nourri en échange de son travail. Sa condition inférieure à celle du maître et des hommes libres eût été supérieure à celle des esclaves. Pour le maître, tous étaient des « bouches à nourrir » et constituaient ainsi la « familia », qui comprenait même les invités. ¶¶ N° 8. Virgile [J. W. Mackail]. 225-229. L'étude d'un certain nombre de vers incomplets de l'Enéide montre ce que la critique du texte pourrait apprendre sur l'état du poème tel qu'il fut laissé par Virgile. ¶ Pindare Pythique, II, 90 sqq. [J. T. Sheppard] 230-233. Aux lectures proposées par M. Norwod < cf. Cl. Quart. IX, n° 1, p. 4 sqq > et par M. R. G. Bury < cf. Cl. Rev. XXIX, 3, p. 17 > on pourrait substituer la suivante στάθμας δέ τινες ἑλκόμενοι | περίσσ' αἰὲν, ἔπαξαν. ¶ Les Moralia de Plutarque [Herbert Richards]. 233-236 (Suite) < Cf. Cl. Rev. XXVII, p. 262 >. Notes critiques sur 47 passages. ¶ L'erreur probable d'une horloge à eau [J. K. Fotheringham]. 236-238. L'étude de l'accélération séculaire de la lune déterminée d'après les occultations de l'Almageste a permis de préciser les

erreurs probables de l'instrument qui servait à mesurer le temps lors de ces observations. Il en résulte que l'horloge à eau pouvait être fort peu utile pour indiquer le temps au sujet d'une action immédiate au début de la matinée, mais seulement pour les observations astronomiques. Elle pouvait servir à égaliser les veilles des soldats la nuit sans montrer quel rapport il y aurait entre la fin de la dernière veille et le lever du soleil. Le matin, lorsque les étoiles étaient visibles, un chef militaire avait avantage à se guider sur une étoile annonçant l'aube plutôt que de consulter l'horloge à eau. Celle-ci remplaçait mal dans le jour le cadran solaire pour indiquer à quel moment on se trouvait et n'était plus utile que pour mesurer de courts intervalles de temps dans les tribunaux par exemple. ¶ Hérodote et Babylone. [F. Haverfield]. 238. Note complémentaire d'un article précédent <cf. Cl. Rev. XXIX, n° 6, p. 169-170 > en réponse à une lettre de J. Wells <cf. Cl. Rev. XXIX, n° 7, p. 223-24 >. ¶ Tite-Live I, 34, 1 [M. T. Tatham]. 239. Lire « maximi » au lieu de « maxime ». G. Rouillard.

Classical Quarterly (The). Vol. IX. 1915. N° 1. Pindarica [G. Norwood]. 1-6. Aux explications proposées pour οἴκοθεν (Ol. III, 44 et Isth. III, 30), il faudrait substituer le sens de : « du côté de la maison ». Le mot φεύγομεν (Ol. VI, 90) signifierait simplement : « nous sommes accusés. » Le vers 27 (Ol. XII) doit être pris au sens littéral. On pourrait corriger στάθμας (Pyth. II, 90) en σπάθας. La leçon des mss. serait maintenue dans le passage suivant : βίαν | μῖξαν Αἰήτᾳ παρ' αὐτῷ (Pyth. IV, 214-15). Le mot σπασσάμενος (Pyth. IV, 235) impliquerait l'idée de « retirer en arrière ». ¶ Deux passages d'Aristote [Arthur Platt]. 7-9. I. Le second vers d'Euclide cité dans la Poétique (XXII, 9; 1458 b, 5) pourrait être ainsi corrigé : οὔτε καθηράμενος ὃν ἔχει νοῦν ἐλλεβόρῳ. II. Explication du passage suivant : de partibus animalium I, 1, 14-18. 640 a, 10 sqq. ¶ Sur Apollonios de Rhodes [R. C. Seaton]. 10-14. Explications pour différents passages des Arg. : I, 906-909; III, 158-163 ; IV, 678-680 ; IV, 784-790. Pour le vers 158 du chant III, il faudrait lire : βῆ δὲ Διὸς μεγάλοιο θέειν πάγκαρπον ἀλωήν d'après le papyrus de Strasbourg publié par Reitzenstein (Hermes XXXV 1900, 605). ¶ Mss. de Strabon à Paris et à Eton [T. W. Allen]. 15-26. Les mss. de Paris sont importants et représentent bien les diverses traditions relatives au texte de Strabon : Ils comprennent les meilleures et les plus anciennes copies, le ms. utilisé par Alde et deux spécimens de l'épitomé de Pléthon. Le texte de Str. repose sur l'édition de Gustav Kramer, Berlin, 1844, qui a été suivi par Meineke (1852), puis par C. Müller et Dübner (éd. Didot, 1853). Liste des travaux postérieurs et de ceux qui ont été faits au XVIIIe siècle ou au début du XIXe. Etude des 11 mss. de Paris, en particulier P1 = grec 1393, et P5 = 1397; du ms. d'Oxford, O = Bodleian. Auct. F. I, 1 ; et du ms. d'Eton, Et = Etonensis 141, Bl. 4, 14. ¶ Quelques noms caractéristiques dans les odes d'Horace [B. L. Ullman] 27-30. A propos d'un article de J. P. Postgate <Clas. quart. VIII, p. 121 et Rev. des rev., XXXIX, p. 128, l. 21 >, sur l'emploi de Neaera comme nom commun. La question se pose ainsi : certains noms pouvaient-ils ou non désigner une classe de personnes? 1. Glycera était un nom fort répandu parmi les courtisanes (Pape, Wörterbuch d. griech. Eigennamen, 3e éd. p. XXII, et Lambertz, Die griech. Sklavennamen, 1907, p. 49) ; l'amie de Ménandre est la plus connue. Il est clair que chez Horace le nom désigne un type général (I, 19, 30 et 33 ; III, 19) de même chez Martial (VI, 40 ; XI, 40). Ausone (Ep. 39) le cite avec celui de Laïs : « Laidas et Glyceras lascivae nomina famae ». — 2. Pholoé et Lycoris (Hor. Carm. I, 33) sembleraient dans le même cas. — 3. Les noms de Myrtale, Rhodé et Neaera, rattachés à des racines significatives par Bechtel (Die

attische Frauennamen, p. 103) et M. Postgate, sont attribués par Horace à des personnes de mœurs légères. Contrairement à l'opinion de M. Postgate, la notoriété de la Neaera contre laquelle fut prononcé un plaidoyer fameux amena à se servir de ce nom pour désigner toute une classe de femmes. Peut-être faut-il y voir avec Bechtel le nom d'une Néréïde ; en tous cas il est attribué au même genre de personnes que celui de Galathée, une autre Néréide (Hor. III, 27-14 ; Virg. Buc. I, 31 ; III, 64 ; Mart. VIII, 56, 17). — 4. Charybdas et Chimaera (Hor. Carm. I, 27 ; 19, 24) doivent aussi avoir un sens collectif chez Horace comme en Grèce. ¶ Ovide, Ibis 512 et Tristes, III, 6, 8 [A. E. Housman]. 31-38. Dans une recension de l'Ibis publiée dansle « Corpus poetarum Latinorum » par l'auteur le mot « viro » (v. 512) a été corrigé en « Jovis ». Ehwald (Bursian Jahresbericht, 1902, CIX, p. 287) et Owen (C. Q. 1914, VIII, p. 258) s'en étonnent. Or « viro » dans le vers cité apparaît comme une redondance sans précédent qui tient la place d'un autre mot. L'astre (stella) dont il est question dans le même vers doit être identifié grâce à l'astrologie et non pas à la mythologie ; ce serait Jupiter (stella... Jovis) dont l'influence était bienfaisante et on s'expliquerait que Simonide lui doive son salut. Lire : « stella Leoprepidae cum fit aequa Jovis. » Paléographiquement la transformation de Jovis en viro se serait faite ainsi : Jovis> Jovi>rovi>viro. Dans les Tristes III, 8, on pourrait également corriger viro en Jovi. ¶ Notes sur les Questions Naturelles de Sénèque (suite) < Cl. Quart., vol. VIII, 1914, n° 4, p. 272-281 et R. d. R., XXXIX, p. 130, l. 13 > [H. W. Garrod]. 39-49. Critique du texte de l'éd. de Gercke (Teubner, 1907). ¶ Quelques notes sur le texte de Fronton [C. R. Haines]. 50-54. Corrections apportées au texte édité par Naber. ¶ L'éloquence d'Ulysse [Herbert. W. Greene]. 55-56. Dans sa paraphrase des vers de l'Il. relatifs à l'éloquence d'Ulysse (Il. III, 221), Pope a mal saisi la comparaison qu'ils renferment ; ce n'est pas la douceur pénétrante des flocons, mais l'irrésistible force de la tempête de neige qui figure l'éloquence d'Ulysse ; l'épithète μεγάλην et le témoignage des auteurs anciens (Hermog., Ἰδεῶν, 2 § 9, p. 371 Ruhe ; Luc., Dem. Enc., 5 ; Quint., XII, 10 § 64) le montrent bien. ¶ Note sur les odes d'Horace I, 12, 45-48 [Samuel Allen]. 56. ¶ Lire « obducto » au lieu de « occulto » et « micat asterodes » au lieu de « micat inter omnes ». ¶ Claude et les « primores Galliae » [H. J. Cunningham]. 57-60. D'après Hardy, les chefs gaulois qui s'adressent à Claude ne possédant pas la « municipalis origo » ne sauraient être admis au Sénat ; les mots « coloniarum et municipiorum » dans le discours de Claude (col. II) se rapporteraient à des villes situées dans les provinces. Hardy < Cl. Quart. VIII, n° 4, p. 282-288 ; R. d. R. XXXIX, p. 130, l. 15 > défend ses conclusions contre l'auteur < Cl. Quart. VIII, n° 2 ; et R. d. R., t. XXXIX, p. 128, l. 34 > il conteste 1° les textes allégués par ce dernier ; 2° l'interprétation de l'important passage de Tacite, Ann., III, 55 ; 3° celle du discours de Claude. Or ces trois points paraissent devoir être maintenus contre H. ¶¶ N° 2. Les ὀδυνήφατα φάρμακα de l'Iliade V, 900 et leurs rapports avec la civilisation préhistorique de l'ancienne Serbie [Grace Harriet Macurdy]. 66-71. La guérison de la blessure d'Arès (Il., V, 899-904) par Péon est comparée à la rapide coagulation du lait sous l'action du jus de figue. Cette image n'a pas été expliquée jusqu'ici d'une manière satisfaisante ; elle ne peint pas seulement la célérité dont fait preuve Péon, mais aussi l'arrêt de l'hémorrhagie grâce à l'application des plantes convenables. Or, on a démontré < G. H. Macurdy Class. Review, Déc. 1912, p. 249-251 > que Péon est le dieu de la médecine en Péonie ; d'autre part, la pivoine dont le pouvoir astringent a été très anciennement découvert et qui est encore en Angleterre douée de

vertus médicinales d'après les croyances populaires, jouait un rôle dans le culte du dieu solaire et de la déesse lunaire en Péonie, c'est-à-dire dans la vieille Serbie actuelle. Parmi les noms donnés à la pivoine (Dioscor. II), celui d'ἀγλαοφωτίς serait dû d'après Elien (I, 14, 27) à l'éclat de cette fleur qui brille dans la nuit comme un astre ; le même auteur raconte que les ῥιζοτόμοι se servaient pour arracher cette plante d'un chien; celui-ci était probablement sacrifié à Hécate. Un autre nom de la pivoine Ἰδαῖοι δάκτυλοι se rattache aux cultes du nord de la Grèce. Le pivert, l'oiseau du dieu du chêne, qui est parfois un dieu solaire vénéré en Péonie sous le nom de Dryalos, crève les yeux à ceux qui arrachent la pivoine dans le jour. C'est donc des Balkans que serait venu, avec les cultes des divinités solaires et lunaires et celui du dieu de la médecine Péon, l'usage des plantes pour la médecine et la magie. L'archéologie a montré d'ailleurs l'existence de relations entre les Balkans et le nord de la Grèce ou le monde troyen. ¶ Hesiodea [Hugh G. Evelyn-White]. 72-76. Corrections proposées pour les vers 172-181 ; 191-2 ; 361 et 363 des « Travaux et jours ». Nouvel ordre proposé pour certains vers relatifs à la naissance d'Héphaistos (Théogonie 886-900 ; 924-929) dans la version de Chrysippe (ap. Galen., de Plac. Hippocr. et Plat., III, 8) publiée par Rzach (1902). Le frag. 96 (Rzach 1908) suggère les conclusions suivantes : 1° il est possible que le liv. II du papyrus 10560 de Berlin ait été relatif à la guerre de Troie. 2° Les lignes 86 sqq. du papyrus indiqueraient que l'auteur du fragm. a utilisé les trav. et les jours (504 sqq.). Restitution du fragm. 96, l. 39-40 (Rzach 1908), et du n° 131 des papyri greci e latine. ¶ Notes sur Agamemnon [G. Norwood] 77-81. Explications relatives à : 32 sq. ; 312-314 ; 390-5 ; 414 sq. ; 437 ; 696-8 ; 1242-4 ; 1385-7. ¶ Sophoclea [Arthur Platt]. 83-85. Oed. Tyr., 328 sq. ; la construction de ce passage est bien celle que proposa Elmsley, c'est-à-dire : οὐ μή ποτε τὰ σὰ ἐκφήνω κακὰ ἵνα εἴπω τὰ ἐμὰ ἔπη ; le second μή (329) n'est qu'une répétition emphatique du premier. Restitution possible pour Oed. Tyr., 489, et explications pour 719 sqq. ¶ Mss. de Strabon à Paris et à Eton (suite) < cf. Clas. Quart. IX, n° 1, p. 15-26 > [T. W. Allen]. 86-96. L'étude de mss. relatifs au liv. IX, fournit les conclusions suivantes : 1° P 5 est le plus ancien et le meilleur des mss. de Str. 2° Pour compléter P 5, P 9 s'est servi d'un autre ms. 3° Ce ms. fut P1 ou un ms. très voisin. 4° Les lacunes de P 1, P 9 coïncident ; elles ne seraient pas des faits isolés dus à l'impossibilité pour le scribe dans les deux cas de comprendre l'original ; mais la chose a dû se passer ainsi pour les lacunes dans Et. P 2, 3, 4, 7. 5° Les lacunes des mss. plus récents de P 7 en particulier semblent indépendantes de celles de P 1, P 9 ; elles seraient dues à un cas d'homoioptosis, à une difficulté présentée par la lecture ou l'interprétation d'un mot rare. 6° Tous ces mss., excepté P 1, 5, 9, tendent à abréger le texte et à le rendre inintelligible. 7° Les rapports des mss. de Paris et des autres permettent de les classer ainsi : 1° P 5, indépendant et sans lacune coïncide plus souvent avec P 1, P 9 qu'avec les mss. plus récents. 2° P 1, P 9 s'accordent avec Vat. 175, Mosc. et Escur. ; 3° Et. semble la source de P2 et Vat. 173 ; Et, P2 remplissent des lacunes; P 3, P 4 s'accordent avec Laur. 28.5 et ont donné naissance à l'Aldine ; P 3, P 4 ferment les lacunes ; 4° P 6, P 8 sont l'épitome de Gemistus ; 5° P 7 s'accorde avec Vat. 482 et Ven. 377. Table de toutes les lacunes dans les liv. VIII et IX. ¶ Notes sur Procope de Césarée [A. W. de Groot]. 97-98. D'après deux passages (Bella Gothica I, 2, 11 ; Bel. Persica II, 29, 29), la clausule peut indiquer parfois une mauvaise lecture de l'archétype. ¶ Notes critiques sur Lucain (VIII) et les dialogues de Sénèque [J. P. Postgate]. 99-103. Ponctuer : « Julia, cru-

delis placataque paelice caesa » dans Lucain VIII, 104. La ponctuation de 384 est défectueuse. Il n'est possible d'expliquer grammaticalement 639 sqq. qu'en adoptant pour 644 la lecture « prospicies », ou bien en ponctuant de manière à rapporter « quisquis » à « nescis » ; « properas... victo » formeraient une parenthèse. Changements dans la ponctuation de 800 sqq. ainsi : « rura tenere potest si nullo caespite nomen | haeserit ; erremus populi cinerumque tuorum ». Lire « auribus » au l. de « labris » (Sén., Dial. X, 14, 3), « sarta » au l. de « farta » (id. X, 13, 9), « contexerint » pour « porrexerint » (id. XII, 9, 2). ¶ Variantes initiales de la racine indo-européenne Dy- (Z-) | Y- | D- [Edwin W. Fay]. 104-114. Nombreux exemples d'une racine indo-eur. « dyn » (alternant avec « du » et « yu- »), signifiant « jungere » et de ses synonymes « dyem » « dya » (cf. « dru », « drem » « drà »), Brugmann, Abrégé, § 367) « dyà-t » (« dyat », « dyes ») dyō[u]s (cf. trem | tres, loc. cit.). ¶¶ N° 3. Notes sur Pindare [H. W. Garrod]. 129-134. Corrections relatives aux passages suivants : Ol. I, 119-120 ; II, 10 sqq. ; II, 56 sqq. (62 Christ) ; III, 38 sqq. ; VI, 28 ; VII, 43 sqq. ; VII, 73 sqq. ; VIII, 3 sqq. ; VIII, 20 ; VIII, 41 ; IV, 76 sq ; X, 86 sqq. ; X, 92 sqq., X, 104 sqq. ; XIII, 98 sqq. ; XIII, 112 sqq. ¶ Sophoclea IX [Arthur Platt]. 135-141. Explications et corrections pour Oed. Tyr. 740, 1076, 1349 ; Phil. 139, 146, 300, 676, 825, 1068, 1143, 1360, 1443. ¶ Notes sur de récentes découvertes [J. U. Powell]. 142-143. Notes critiques sur les fragments de Sophocle (Ichneutes, Oxyr. Pap. IX, l. 95, col. IV, l. 15, col. VIII, l. 26, et Eurypyl., Oxyr. Pap., IX, p. 115), le frag. de Sappho (Oxyr. Pap. X, p. 23, fr. I, col. I, l. 18), et sur l'hymne des Courètes (Annual of the British School at Athens, vol. XV, p. 357. ¶ Le dernier oracle sibyllin (Oracula sibyllina XIV, 144-166) [Walter Scott]. 144-166 (à suivre). La chronique renfermée par les oracles sibyllins du livre XI au livre XIV commence au déluge et à la tour de Babel et s'arrête à une date qui n'est pas antérieure à 266 de l'ère chrétienne. L'importance accordée à l'Égypte dans le récit montre qu'il fut composé à Alexandrie sans doute par un certain nombre d'auteurs juifs qui le continuèrent successivement en y apportant des additions. La prédiction qui termine le liv. XIV fut probablement écrite par un des premiers auteurs et rejetée à la fin du récit chaque fois qu'il était remanié. Le récit d'événements historiques passés par rapport aux lecteurs, et futurs par rapport à la Sibylle était destiné à donner aux prédictions de cette dernière un caractère plus frappant d'autorité. Contrairement aux livres précédents, le livre XIV contient des allusions à des séries de princes qu'on n'a pu identifier jusqu'ici. La seule explication possible serait la suivante : chaque paragraphe du liv. XIV fut composé à l'origine au sujet d'un prince connu et ces différents paragraphes ont été accidentellement réunis en séries inintelligibles. Les quatre mss. relatifs au liv. IV diffèrent peu et présentent un texte très altéré. Il importe de fixer le sens des termes Ἰουδαίους et Ἀράβων avant d'en aborder l'étude. Contrairement à l'opinion d'Alexandre, pour lequel ils désignent l'un et l'autre les Juifs, et à celle d'Ewald, pour qui ils s'appliquent tous les deux aux Arabes, il semble que Ἰουδαίους signifie « Juifs » et Ἀράβων « Arabes ». Étude critique et explication du texte des vers 183-311. ¶ Octogesa ; Anquillaria ; le Bagradas ; Aggar [T. Rice Holmes] 167-178. — 1. Stoffel (Hist. de J. César) a identifié Octogesa qui n'est connue que par le de Bello civili, I, 61 sq., avec Mequinenza, et la montagne attaquée par les soldats d'Afranius (de Bel. civ., I, 68-70) avec Monmaneu. Une étude faite sur place a démontré l'exactitude de la seconde assertion ; mais la première ne peut être admise. Cependant d'une façon générale, la carte des opérations entre Ilerda et l'Ebre dressée par Stoffel semble indiscutable lorsqu'on explore la contrée.

— 2. Anquillaria où s'effectua le débarquement des troupes de Curion (de Bel. Civ., II, 23, 1-2) n'était point située près d'Aquae-Calidae, maintenant Hammam-Korbeus, comme le soutient Meusel (p. 319, 20 de son éd.) contre Stoffel ; celui-ci identifie le port d'Anquillaria avec une baie située à deux ou trois milles au sud de Rass el Ahmar et à 8 milles en droite ligne du cap Bon (Hist. de J. César, I, 310). L'examen des lieux laisse le choix entre cette opinion et celle de Tissot (Géogr. comparée de la prov. romaine d'Afr., I, 174-5) et de Th. Shaw (Travels... relating to... Barbary and the Levant, 2e éd., vol. I, p. 88) ; ils ont identifié Aquillaria avec El-Haouaria qui est à 3 milles sud-sud-ouest du cap Bon ; et leur hypothèse paraît la plus probable. — 3. Le combat dans lequel périt Curion (De Bel. Civ., II, 38-42) fut bien livré sur la rive nord du Bagrada, 3 milles à l'est de Djedeida, comme le pense Tissot (Le bassin du Bagr., p. 106), mais les collines que Curion tenta d'occuper doivent être celles qui portent le nom de Djebel Chaouat, et non pas celle que Curion avait longées au début de sa marche. — 4. Aggar (Bell. africum, 6. ; 67; 79, 2) paraît bien avoir été située à 4 kilomètres au nord de Ksour es Saf comme le croit Veith (Antike Schlachtfelder, III, 811-19), contrairement à l'opinion de Stoffel ou à celle de Tissot. ¶ Note sur Sénèque, Nat. Quaest., p. 76, 17 sqq. (Gercke) [R. J. Shackle]. 179. La leçon « a Jove » des mss. Δ et E (Gercke) doit être maintenue malgré la remarque de M. Garrod < cf. Clas. Quart. VIII, n° 4, p. 281 >. ¶ Notes sur Lucain IV [W. B. Anderson]. 180-185. Explications et notes critiques sur les passages suivants : v. 134-140 ; 137, 138 ; 167-9 ; 228-231 : 303 sq. ; 398-401 ; 507 sq. ; 615 ; 715-9. ¶¶ N° 4. Pindare, Athènes et Thèbes : Pyth. IX, 151-170 [Lewis R. Farnell]. 193-200. Les vers 151-170 de la IXe Pythique qui ont paru jusqu'ici en contradiction avec le caractère élevé de cette ode pourraient être expliqués ainsi : 1° Le poème fut composé pour être chanté à Thèbes suivant la conjecture de Bœckh acceptée par Christ ; la scène n'est pas à Cyrène comme on aurait pu s'y attendre ; elle n'est pas non plus à Delphes. Dès lors on ne peut songer qu'à Thèbes la cité où Pindare réside où il pouvait inviter son ami de Cyrène à entendre la première audition de l'ode avant que le chœur parte pour Cyrène. Cela expliquerait l'importance donnée aux héros thébains. D'après cette hypothèse le différend qui se serait élevé entre Pind. et ses compatriotes au sujet de son éloge enthousiaste d'Athènes aurait eu lieu en effet un peu avant la composition de cette ode, c'est-à-dire entre 479 et 474, ce qui est très probable au point de vue chronologique D'ailleurs les vers 97-98 contiennent une allusion aux luttes gymniques à Athènes bien plutôt qu'à Cyrène et dans cette hypothèse le passage en question est fort habilement rattaché au contexte. ¶ Notes sur Platon [H. Richards] 201-206. Corrections au texte du Protagoras pour 329 D ; 331 E ; 333 D ; 335 E ; 341 A, C ; 344 E ; 352 C ; 357 A ; au texte du Gorgias 348 C ; 452 A ; 461 B ; 492 E ; 493 A, C ; 496 C ; 512 C ; 513 B ; 517 D ; 521 B ; 527 B ; pour le Phédon 67 D ; 82 D ; 92 D, E ; 95 D ; 100 B ; 106 D ; 108 E ; 114 B ; 118, pour le Symposion 175 B ; 177 A ; 178 E ; 179 A ; 180 A, E ; 181 E ; 182 B ; 184 B ; 185 B ; 186 B ; 187 C ; 188 D ; 189 E ; 190 A ; 191 A ; 195 C ; 197 B, D ; 201 D ; 204 B ; 207 D ; 214 B, C ; 215 A, B ; 216 E ; 220 C ; 223 C ; pour le Phèdre : 228 B ; 230 D ; 235 D ; 244 E ; 259 A ; 273 A ; 275 A ; pour les Lois : 965 A ; pour l'Apologie 29 C. ¶ Le dernier oracle sibyllin d'Alexandrie < cf. fasc. 3, p. 144-166 > (à suivre) [Walter Scott]. 207-228. Etude critique et explication des vers 212-350. ¶ Catulle, LXIV, 324 [A. E. Housman]. 229-230. « tutamen opis » conservé dans la marge de G et R est bien la véritable leçon ; mais il faut ponctuer : Emathiae tutamen, Opis carissime nato. ¶ Investigations méthodiques sur le

rythme de la prose grecque [A. W. de Groot]. 231-244. Résultats des recherches sur la fréquence des formes rythmiques dans la prose de Thucydide et de Plutarque. On a envisagé 128 cas possibles suivant que l'auteur: 1° prend la dernière syllabe comme « anceps » ; 2° ne considère que les 8 dernières syllabes ; 3° ne considère que la quantité de ces 8 syllabes. 4000 exemples ont été ainsi groupés : 1° 1000 sont tirés de Thucyd. I, 1-52 ; II ; III ; IV, 1-52 § 1 ; 2° 1000 ex. dans Plut. Périclès jusq. chap. 27 ; Alcib. id. Thém. id ; Marius 1-23 ; Aristide) ; 3° 1000 ex. dans Thucyd. (V ; VI, 1-98) ; 4° 1000 ex. dans Plut. (Cimon, Lycurgue, Lysandre, Sylla 1-16. Tables de pourcentage pour Thuc. Plut. et Chariton (cf. S. Heibges, De clausulis charitoneis, Diss. Münst. 1911). ¶ Notes sur le « Cyclope » d'Euripide [R. J. Shackle]. 245-246. Remarques critiques sur les vers 13,60,295, 390-395,402, 439, 593-594, 704. ¶ Un autre exemple possible de ζ = j [Louis H. Gray]. 247-248. Aux exemples déjà connus de l'identité du ζ grec et du j indo-européens s'ajouterait le suivant : d'après une glose d'Hesychius ζανίδες = ἡγεμονίδες ; le mot ζανίς se rattacherait au groupe représenté par le sk. et av. « yā », aller etc.. et le groupe du sk. « yā » etc. aurait eu comme initiale indo-européenne j et non i. G. Rouillard.

Journal of Hellenic studies (The). Vol. XXXV 1915. Fasc. 1. Rhésos de Thrace [W. Leaf]. 1-11. Le Rhésos de la Doloneia est une pure création littéraire qui ne repose sur aucune légende ; le caractère à peine indiqué de ce personnage explique le peu d'intérêt que lui témoignèrent les écrivains postérieurs. « Rhésos », la tragédie attribuée à Euripide, est une pièce de circonstance représentée lors de la fondation de la colonie d'Amphipolis. Suivant Polyainos (Strat. VI 53), les Athéniens obéissant aux avis d'un oracle, avaient transporté de Troie à Amphipolis, les ossements de Rhésos qui devait protéger la nouvelle colonie. Or d'après la tragédie en question (v. 890-996), Athéna est accusée de la mort de Rhésos « le fils d'une Muse », le cousin d'Orphée ; les Athéniens doivent réparer le tort fait aux Muses ; les restes de Rhésos sont ramenés dans sa patrie sur les bords du Strymon. Persephonè qui doit honorer les amis d'Orphée s'acquittera de sa dette envers les Muses en libérant l'âme du héros. Les liens établis au début du ve siècle entre l'orphisme et les mystères d'Eleusis ont permis ce rapprochement entre les Athéniens et Rhésos. La prophétie relative à l'établissement du culte de Rhésos à Amphipolis a due être composée par le poète tragique après l'évènement qu'elle annonçait, vers 437 probablement. Le nouveau dieu, que les Athéniens ne prirent sans doute pas très au sérieux, jouit pendant 13 années d'un succès éphémère. Il ne saurait donc être question de considérer Rhésos comme un dieu des Edoniens selon l'opinion de E. Rohde (Psyche p. 152, note 2). ¶ Anciennes flûtes trouvées en Egypte [T. Lea Southgate] 12-21. Les fragments de flûtes exhumés par le Professeur Garstang lors de ses fouilles à Méroë ont des rapports avec les quatre flûtes trouvées à Pompéi qui sont actuellement au musée de Naples. Dans les deux cas, les matériaux employés sont l'ivoire et le bronze ; ce sont les seuls spécimens connus de flûtes munies d'anneaux qui permettent de boucher temporairement les trous correspondant à des notes inutilisées dans un morceau donné ; cet ingénieux dispositif rendait libre le doigt remplacé par l'anneau. Ces fragments appartiennent au type de flûte que sa ressemblance avec le ver à soie avait fait nommer βόμβυξ. Leur longueur exacte n'étant pas connue, on ne peut se prononcer définitivement sur la manière dont on se servait de ces instruments ; il est seulement probable que ce sont des flûtes à roseau. Description détaillée des fragments qui sont conservés

au Musée de l'Institut d'Archéologie rattaché à l'Université de Liverpool. Il est fort probable que ces flûtes d'un type perfectionné ne sont pas de fabrication locale ; elles devaient appartenir à un artiste grec venu se faire entendre à Méroë. ¶ Parchemins de la période parthe trouvés à Avroman dans le Kurdistan [Ellis H. Minns]. 22-65. Parmi les documents renfermés dans le vase de pierre trouvé en 1909 dans une grotte par un paysan des environs d'Avroman, il y avait deux textes grecs actuellement au British Museum. Description de ces documents. L'écriture, malgré des ressemblances avec celle des textes ptolémaïques, en diffère pour la forme de quelques lettres et l'emploi des ligatures ; elle représenterait une branche indépendante de la cursive grecque. Il se pourrait qu'elle fût plus proche, sous certains rapports, du prototype de la minuscule du velum que de la cursive gréco-égytienne. Texte et traduction des documents. La date de I remonterait au mois de novembre de l'an 88 et celle de II à l'année 22/21 av. J.-C. Les titres royaux sont identiques avec la légende adoptée pour la première fois par Orodès (57-37 av. J.-C.) pour les monnaies : βασιλέως βασιλέων Ἀρσάκου εὐεργέτου δικαίου ἐπιφανοῦς φιλέλληνος, et reprise par la plupart de ses successeurs. Comme sur les tablettes cunéiformes, les reines sont nommées avec les rois ; le doc. I nous apprend que la reine était la sœur du roi. Le doc. II appartient probablement à la fin du règne de Mithridate II et montre qu'il avait épousé une fille de Tigrane. L'Arsacide dont il est question dans le doc. II, est certainement Phrahates IV dont le protocole se retrouve exactement sur ses monnaies. Etude des noms de lieux mentionnés dans ces documents. Tous sont inconnus excepté Γανζακή. Etude des noms propres qui sont pour la plupart iraniens. La nature de ces deux textes qui se présentent comme des actes de vente n'est pas exactement déterminée. Il semble que contrairement à l'assertion du Dr Hunt, les différences entre ces textes et les documents gréco-égyptiens analogues soient plus importantes que les ressemblances. D'une manière générale ces actes se rapprocheraient du type connu en Egypte sous le nom de συγγραφὴ ἐξαμάρτυρος bien qu'il n'y soit pas question de συγγραφοφύλαξ ; ils sont rédigés en double. Il est possible que l'usage de l'enregistrement, introduit dans les villes comme Babylone où il y avait un agoranome n'ait point pénétré dans les villages. La forme des actes se rapproche de la παραχώρησις de l'époque romaine, mais il s'agit tantôt du vendeur tantôt de l'acheteur, on passe de l'un à l'autre sans raison apparente. Commentaire détaillé des deux documents au point de vue juridique. Ils attestent l'usage de la langue et du droit grecs en Médie à l'époque de la domination des rois Parthes : l'épithète de φιλέλλην, qui est attribuée à ceux-ci dans les deux textes en question, est significative. La langue d'un troisième texte de même provenance n'est pas encore identifiée de façon certaine. ¶ Un plat d'argent trouvé près de la Tyne [P. Gardner]. 66-75. La scène qu'il représente comprend quatre personnages ; un dieu et trois déesses ; malgré l'absence de Pâris et d'Hermès et ce fait que le paysage évoqué est plutôt Delphes que le mont Ida, il s'agit vraisemblablement d'un « jugement de Pâris ». En effet, quelques vases d'origine italienne montrent que, d'après certaines versions du mythe répandues à l'époque hellénistique, Pâris était remplacé par Apollon. Le style de la pièce en question est caractérisé par le mélange des traditions de l'art hellénistique avec les usages d'un art plus récent ; c'est un spécimen des travaux exécutés à l'époque romaine en Asie Mineure, où l'art grec continua à se développer presque en dehors de toute influence romaine jusqu'à l'apparition de l'art chrétien. Il se

pourrait que ce plat d'argent eût été apporté en Grande Bretagne d'Ephèse, où il existait au ier s. ap. J.-C. une association de ciseleurs qui représentaient le tombeau d'Artémis, l'une des déesses précisément qui apparaissent dans la scène représentée sur notre pièce, alors que la chasseresse est toujours absente de tous les « jugements » connus. ¶ Un traité byzantin sur les taxes [W. Ashburner]. 76-84. Publication d'un petit traité inédit contenu dans un manuscrit de Venise (Marciana gr. fondo antico 173; fin du xiie siècle). Il jette une lumière nouvelle sur le système des taxes dans le Bas-Empire et fournit l'explication d'un grand nombre de termes techniques. ¶ La date d'Hésiode [T. W. Allen]. 85-99. (Conférence prononcée en novembre 1914). 1° Parmi les poèmes hésiodiques, qui sont postérieurs évidemment aux Ἔργα καὶ ἡμέραι, la Théogonie et certains fragments des Κατάλογοι ne sauraient remonter jusqu'au ixe siècle; les indications géographiques qu'ils renferment sont conformes aux notions contemporaines sur le monde connu; pour la première fois, il est question du Nil, du Pô, du Danube, des Latins et des Toscans, etc. — 2° Dans les Travaux et les Jours, le passage relatif à l'âge de fer, avant lequel les hommes se servaient du bronze (109 sqq.), montre que le poème ne doit pas remonter à une période bien éloignée de celle où fut introduit le fer. La description de l'époque des héros, placée entre l'âge de bronze et l'âge de fer, implique aussi cette conclusion. Le souvenir des exploits de l'âge héroïque, les deux campagnes contre Thèbes et la guerre de Troie, est encore très vif chez Hésiode; à son époque, aucun fait ne s'est encore produit qui soit de nature à rivaliser avec ces traditions, sinon le sentiment de la triste réalité, au temps où les paysans de la Béotie souffraient de la misère et des injustices des βασιλεῖς. Les détails fournis par Hésiode lui-même sur sa traversée de l'Euripe (v. 654-662), sont connus et amplifiés, dans la dernière moitié du viiie siècle par Leschès qui les a transmis à Plutarque (Conv. sept. sap. 153 F). On ne peut donc admettre le viiie siècle parmi les différentes époques auxquelles la tradition a placé Hésiode. On peut tirer parti d'une indication astronomique donnée par le poète (v. 564); il détermine le moment où il faut tailler la vigne, au printemps, par le lever d'Arcturus qui apparaît au-dessus des flots de l'Océan, c'est-à-dire de l'horizon 60 jours après le solstice d'hiver. Si ce chiffre 60 est pris littéralement, d'après les calculs du Dr Rambaut, il ne saurait convenir qu'à l'année 850. On rejettera donc les traditions qui placent Hésiode au xe siècle, la chronique de Paros par exemple, pour adopter l'an 800 environ pour l'ἀκμή du poète conformément aux dates fournies par Apollodore: 846-777. — 3. Il semble probable qu'Hésiode soit venu d'Asie, d'où il apportait l'art des rapsodes qu'il adapta aux circonstances pour chanter les misères de la Béotie; la poésie hésiodique se rattacherait donc à l'école d'Ionie, elle montrerait la priorité d'Homère au ixe siècle et les « muses de l'Hélicon » ne seraient que les inspiratrices du péan ou du nome. Appendice relatif au vers 564 dans les « Travaux et les Jours », Extrait d'une lettre de Arthur A. Rambaut. ¶ Notes sur l'alphabet lycien [W. Arkwright]. 100-106. 1. La lettre)(n'est pas l'équivalent de θ; c'est une sifflante très proche du z lycien qu'on pourrait transcrire ζ. — 2. Les rapports entre)(et le z lycien sont confirmés par ce fait que ces deux lettres ont comme l's une tendance à se changer en h. On n'a aucune preuve de l'existence d'un génitif en -κ commun au lycien et au carien; la forme lycienne en -h ou plutôt -ahi, -ehi, représente très probablement une forme plus ancienne en -asi, -esi; celle-ci a donné le suffixe -ασσός, -ησσός etc., qui apparaît si souvent dans les trans-

criptions grecques des noms de lieux. ¶ Euphronios et ses collègues [Evelyn Radford]. 107-138. Les 14 vases qui portent le nom d'Euphronios suivi de ἔγραψεν ou d' ἐποίησεν, et dont le mérite et le style sont si différents, appartiennent à une période qui doit comprendre une quarantaine d'années. D'après les noms des personnages qui se trouvent sur ces vases, Λέαγρος καλός et Γλαύκων καλός, le début de la carrière d'Euphronios se placerait tout au début du ve s. et il aurait travaillé encore vers le milieu du siècle. En effet, on peut identifier Λέαγρος avec le stratège de ce nom tué en 467; Γλαύκων serait le fils de ce dernier qui portait justement ce nom et commandait pendant l'année 433. D'après les vases qui portent la signature d'Euphronios comme peintre (Εὐφρόνιος ἔγραψεν), c'est-à-dire le cratère d'Antaios au Louvre, le psyktère de Pétrograd, le kylix de Géryon à Munich et quelques autres fragments, on peut arriver aux conclusions suivantes : le style d'Euphronios est caractérisé par un sens très fort de la composition, par la délicatesse du sentiment. Il a la virilité des anciens maîtres sans leurs exagérations, il ne possède point encore la souplesse de la nouvelle génération des peintres de coupes. Au point de vue technique, son dessin est soigné, son trait énergique et fin. Une belle ligne droite prédomine dans les draperies. Plus que ses contemporains ou ses successeurs, il s'intéresse aux détails anatomiques du corps humain, surtout dans le dessin des mains et des pieds. Un certain nombre de vases sur lesquels ne se trouve pas la mention ἔγραψεν se rattacheraient à la période où Euphronios aurait travaillé comme potier pour son propre compte. L'étude de ces vases sur lesquels se trouve le nom de Panaitios tend à montrer qu'ils seraient l'œuvre d'un collaborateur anonyme. L'originalité de cet artiste apparaît surtout dans la coupe d'Eurysthée (B. M. E 44); sa manière s'éloigne du style encore archaïque d'Euphronios, sans être encore celle des grands peintres de coupes. Il ne possède pas le jugement sûr d'Euphronios ; le peu de soin avec lequel il traite en particulier les mains et les pieds forme un réel contraste avec le dessin délicat d'Euphronios. Quelques années plus tard, quatre autres artistes auraient collaboré avec ce dernier ; l'un d'eux est surtout connu pour avoir travaillé avec Brygos. La finesse de son trait, l'exubérance de sa manière, s'opposent à la retenue et au dessin moins énergique d'Onésimos. Le troisième de ces peintres dont le nom est inconnu est l'auteur des cavaliers de Berlin ; il est aidé par un artiste qui peint des vases polychromes. Chacun des cinq collaborateurs d'Euphronios a une manière bien originale sur laquelle la forte individualité du maître n'exerce pas son influence. ¶¶ Fasc. II. Une histoire du commerce grec [Walter Leaf] 161-172. Une histoire du commerce grec qui remonterait aux époques les plus reculées, au moment où florissait à Hissarlik la seconde cité, serait du plus haut intérêt. Basée sur des documents de tous ordres, sur la géographie, au sens le plus large du mot, elle jetterait une lumière nouvelle sur la politique étroitement liée aux questions économiques : des exemples montrent le rôle prépondérant joué par certains financiers à Kymé, à Lampsaque ou à Assos. Le travail gigantesque nécessité pour la composition d'une histoire du commerce grec, comprendrait parmi ses éléments une édition exacte de la géographie de Strabon ou tout au moins de l'une de ses parties, l'Asie Mineure. Cette édition serait conçue de telle sorte qu'en se plaçant du point de vue géographique elle soit cependant une mine d'informations qui puissent être utiles aux philologues, aux archéologues, aux épigraphistes, aux numismates et aux historiens en général aussi bien qu'aux économistes. ¶ La confédération ionienne

[M. O. B. Caspari]. 173-188. 1. La confédération ionienne n'a pu être formée que bien après la migration ionienne ; mais elle existait certainement en 650 av. J.-C. Son origine se placerait entre 900 et 700 av. J.-C. — 2. Le but de cette ligue était politique et non religieux. Rien ne prouve qu'elle ait été dirigée contre la ville de Melia, puis contre les rois Lydiens, comme le pense Wilamowitz-Moellendorf (Sitzungsber. Berl. Ak. 1906, pp. 46, 78). Elle est plutôt due à la rivalité des Ioniens et des Éoliens ; et s'il paraît nécessaire d'expliquer sa durée, les aggressions des Cimmériens en seraient la cause. — 3. Après la seconde fondation de Smyrne par Lysimaque (300 av. J.-C.), la confédération atteignait le chiffre de 13 cités. — 4. Elle avait le pouvoir de déclarer la guerre et fonctionnait comme un tribunal d'arbitrage ; il est probable que ces prérogatives comportaient l'existence d'un conseil fédéral et que des sessions régulières de délégués avaient lieu aux Panionia. Il est impossible de préciser par quels moyens et dans quelles conditions la Confédération ionienne exerçait son pouvoir. — 5. Après avoir joué un rôle lors de la révolte de 499-493 av. J.-C., la confédération fut très probablement dissoute lorsque les Perses se furent de nouveau rendus maîtres de l'Ionie. — 6. Elle ne paraît pas s'être reconstituée avant le IVe s., époque à partir de laquelle son existence est attestée ; elle se maintint sans doute jusqu'à la paix de 386 av. J.-C. — 7. Il en est souvent question à l'époque hellénistique ; il se peut qu'elle ait été rétablie par Antigone Gonatas. Dès lors la confédération est sous la dépendance de l'un ou de l'autre des successeurs d'Alexandre. Les intérêts communs sont confiés à une βουλή sans pouvoirs militaires ou judiciaires, mais qui intervient largement dans les questions financières. — 8. La confédération survécut à la réduction de l'Asie en province romaine ; elle a dû disparaître après la répression de Sylla en 85-84 av. J.-C., puis elle réapparaît à l'époque d'Auguste et elle est encore mentionnée au temps de Septime Sévère. Son importance était bien diminuée alors ; les restes de son influence politique avaient passé au κοινὸν τῆς Ἀσίας fondé par Auguste ; elle n'avait plus qu'un caractère religieux. ¶ Le psyktère d'Euthymidès de la collection Bazzichelli [J. C. Hoppin]. 189-195. Le psyktère de la collection Bazzichelli à Viterbe, signé par Euthymidès, après avoir disparu pendant quelques années se trouve maintenant au musée archéologique de Turin. Sa forme est celle d'un psyktère d'Euphronios actuellement à Pétrograd (Furt-Reich, II pl. 63), avec deux anses en plus. Sur l'une des faces, sont représentés deux jeunes gens qui luttent ; l'un d'eux étreint son adversaire qui chancelle. Il s'agit de Thésée d'après l'inscription ; le vaincu qui est désigné ainsi : κυ [...] ον, pourrait bien être Kerkyon, par suite d'une erreur de l'auteur de l'inscription qui a d'ailleurs écrit la signature d'une manière incorrecte. Sur l'autre face du vase, deux athlètes se frottent avec des strigiles ; entre eux est placé un hoyau et à gauche du groupe une pioche. L'un des athlètes porte le nom de Phayllos qui se trouve sur l'amphore 374 de Munich et sur une autre du British Museum attribuée à Euthymidès. Le nom du second personnage o[.....]ορα pourrait être restitué : O[λυμπιοδ]ορος en supposant que le peintre de l'inscription ait mis le féminin pour le masculin. Il a ajouté sur la face où sont représentés les lutteurs : εὖγε ναίχι ; cette addition est tout à fait dans les habitudes d'Euthymidès. Quelques observations sur le style de ce peintre. Le vase en question serait contemporain des trois amphores de Munich 374, 378 et 410. ¶ La date et l'origine des poteries minyennes [V. Gurdon Childe]. 196-207. En utilisant les résultats des fouilles récentes en Phocide on arrive aux con-

clusions suivantes : — 1. Au point de vue chronologique il est impossible de faire dériver les poteries minyennes trouvées dans la Grèce centrale de la céramique de Troie VI. — 2. D'après la variété des formes et des grandeurs des vases de Phocide, il ne semble guère que les poteries minyennes aient été importées dans la Grèce centrale. — 3. L'absence des formes typiques des vases de Troie parmi les poteries de la Grèce centrale prouverait que ces dernières ne dérivent pas directement de la céramique troyenne. — 4. Même les hautes anses ne sont pas nécessairement d'origine troyenne. On ne saurait donc admettre la théorie de M. Forsdyke dont le mérite est cependant d'avoir attiré l'attention sur les rapports entre les fabriques de vases de la Grèce centrale et celles des côtes de l'Hellespont. De nombreux faits montrent que ces relations ont dû s'établir dans les Cyclades du nord. Le parallélisme entre la technique minyenne de la Grèce propre et la céramique d'Asie Mineure s'expliquerait par l'existence durant la période précédente d'une civilisation plus ou moins identique dans le nord de la mer Egée et de la Troade. ¶ Nouvelle étude sur le monument des Néréides [W. R. Lethaby]. 208-224. Etude critique des conjectures relatives au monument des Néréides et en particulier des restaurations proposées par Rohde, Hawkins, Fellows, Falkener. ¶ L'anthropométrie des statues grecques [F. W. G. Foat]. 225 259. Aperçu historique de la théorie du canon. Le système des figures inscrites dans un cercle fournit en partie la solution du problème du canon antique. Il s'agirait d'adapter à l'étude des proportions dans les statues grecques les méthodes de l'anthropométrie. Exposé détaillé des principes d'un tel système suivi de quelques exemples et d'une bibliographie. ¶ Progrès de l'épigraphie grecque [Marcus N. Tod]. 260-270. Indication, analyse ou compte rendu des textes les plus importants et des travaux relatifs à l'épigraphie parus depuis juillet 1914 jusqu'à juin 1915 inclusivement. ¶¶ A cette revue s'ajoute le supplément suivant : **Proceedings of the society for the promotion of Hellenic Studies** (Exercice 1914-1915). Séances générales. 1. Novembre 1914. XLVI. < cf. supra l'analyse de la conférence de M. Gardner parue dans le Journal of Hellenic Studies, 1915 N° I, 66-75> — 2. Février 1915 [R. M. Dawkins]. XLVI-XLVII. Les Grecs modernes en Asie Mineure. Etude exclusivement consacrée aux populations chrétiennes qui parlent des dialectes grecs se rattachant directement à la langue de l'époque byzantine. Ces dialectes parlés dans les districts du Pont, de la Cappadoce, dans les villages de Livisi (Lycie), de Sille (près de Konia), de Pharasa, etc...,'sont caractérisés par l'absence des mots empruntés à l'Italie, la présence d'éléments russes et arméniens et surtout l'influence de la langue turque qui se manifeste jusque dans la syntaxe. Ils se ressemblent entre eux beaucoup plus qu'ils ne ressemblent à n'importe quelle forme du grec moderne et leur développement est bien original. — 2. Mai 1915 [J. Linton Myres]. XLVII-XLVIII. Rapide compte rendu des fouilles exécutées à Chypre en 1913.

G. ROUILLARD.

Journal (The) of Roman studies, published by the Society for the promotion of Roman studies, London. Vol. 1 (1911), part 1. P. 1-49. L'Exposition relative aux provinces de l'Empire romain, établie dans les bains de Dioclétien, à Rome [Mrs. S. Arthur Strong]. Pl. 1-12. Observations sur les principaux monuments exposés. ¶ P. 50-56. Magna Mater dans les inscriptions latines [A. von Domaszewski]. Par les inscr. on peut se rendre compte des régions où avait pénétré le culte de la Magna Mater qui resta confiné dans les classes riches de la société ; ce fut toujours, suivant le mot de

Plutarque, la religion des femmes et des eunuques. ¶ P. 57-63. Le sens primitif du mot sacer [W. Warde Fowler]. Texte de Verrius Flaccus. Dans la religion romaine sacer désigne un objet qui est la propriété d'une divinité. Mais à la fin de la République un objet sacer pouvait être violé impunément. ¶ P. 64-67. Une statuette de Zeus en bronze au Musée de Saint-Germain [Sal. Reinach]. Pl. 13. Acquise en 1901 pour 1250 francs. Elle avait été décrite en 1857 par Boudon de Saint-Amans. ¶ P. 68-99. Sur quelques questions des lois publiques romaines [J. S. Reid]. Etudes des leges de provocatione. ¶ P. 100-106. Monnaies provenant des environs d'une mine romaine dans le sud de l'Espagne [G. F. Hill et H. W. Sandars]. La plus récente de ces monnaies date de l'an 44 avant J.-C.; la mine a dû cesser son exploitation vers cette date. ¶¶ Part 2. P. 141-172. Londres romaine [F. Haverfield]. Pl. 19-26. Introduction. Position géographique de Londres. Origine de la ville romaine, son histoire : area, bastions, maisons, marbres, bronzes, habitants; statuts municipaux. Fin de Londinium, vers l'an 400. ¶ P. 173-179. Trajan sur le quinquennium Neronis [J. G. C. Anderson]. Opinions diverses sur la période de cinq ans que Néron aurait illustrée par ses mérites, suivant un mot attribué à Trajan. — Note sur le même sujet [F. Haverfield]. On doit placer ce quinquennium de l'an 60 à l'an 65. ¶ P. 180-186. Numantia [G. L. Cheesman]. Pl. 27. Importance des fouilles dirigées par Schulten. ¶ P. 187-195. Un médaillon d'Antonin le pieux [A. W. van Buren]. Avec Aesculapius en exergue. Conservé au Brit. Museum. Comparaisons avec d'autres médailles de Londres ou de Paris. ¶ P. 196-198. Un facteur déterminant du développement de l'architecture romaine [Id.]. Les constructions romaines ont partout un caractère économique. ¶ P. 199-205. Quelques marques de potiers de Cales [C. Leonard Woolley]. Relevé de 24 marques. ¶ P. 206-211. Une statue du palais Barberini [Katharine A. Esdaile]. Pl. 28-30. C'est peut-être une statue de Jules César tenant d'une main la tête de Marius et de l'autre l'image d'un ancêtre de César. ¶ P. 212-226. L'apex ou tutulus dans l'art romain [Id.]. L'apex et le tutulus peuvent s'étudier sur les monuments eux-mêmes, notamment sur les têtes des tutulati qui sont au Brit. Museum. ¶ Proceedings of the Society 1910-1911 [de même aux vol. suivants].

Vol. 2 (1912), part 1. P. 1-20. La trouvaille d'or à Corbridge en 1911. [George Macdonald]. L'antique Corstopitum a été occupé par les Romains du temps d'Agricola. C'est probablement un banquier qui avait placé son trésor dans un vase, pour le conserver. ¶ P. 21-24. Centurions de la Bretagne romaine [H. Dessau]. Remarques sur trois centurions de Lambèse, d'origine britannique. ¶ P. 25-33. Mundus patet. 24 août, 5 octobre, 8 novembre [W. Warde Fowler]. Le mundus de Rome était un trou situé sur le Palatin, fermé par le lapis manalis, qu'on ouvrait le 24 août (fête des Opiconsivia) pour laisser sortir des esprits infernaux, puis les 5 octobre et 8 novembre pour prendre les grains de la dernière moisson. ¶ P 34-52. Sacrifices humains à Rome et autres notes sur la religion romaine [J. S. Reid]. Les sacrifices humains ont toujours été rares à Rome, ils furent même bientôt interdits absolument. Questions diverses. ¶. P. 53-64. Le problème des grades mithriaques [G. Phythian-Adams]. On en connaît sept d'après saint Jérôme : Corax, Gryphus ou Cryphius, Miles, Leo, Perses, Heliodromus et Pater. Sur les inscr. découvertes dans le Mithraeum de la place Saint-Silvestre, à Rome, on n'en trouve que six : le grade Miles n'est pas mentionné. Sur le relief de Konjica, les deux principaux grades Pater et Hélios manquent. Examen des opinions de Cumont et Toutain. ¶ P. 65-77. Sur l'usage des masques dans la Comédie romaine [A. S. F.

Gow]. Critique des opinions courantes sur l'origine des masques, leur emploi et leur abandon au temps de Donat, alors que des femmes parurent sur la scène. ¶ P. 78-109. Colonia Caesareia Antiocheia [W. M. Calder]. Résultats d'une visite d'Antioche en 1911. Trente inscr. grecques copiées à Yalowadj, douze inscr. latines. Les Tarcondimoti de Cilicie. ¶¶ Part 2. P. 121-152. Quelques exemples représentatifs de la sculpture romaine dans la Bretagne antique [F. Haverfield and H. Stuart Jones]. Pl. 4-9. Ces monuments devaient figurer à l'exposition archéologique de Rome en 1911, mais le temps a manqué. Monuments militaires, reliefs votifs. Monuments funéraires et autres. Œuvres importées. ¶ P. 153-194. Découvertes récentes à Ostie [Thomas Ashby]. Pl. 10-14. Esquisse de l'histoire d'Ostie. Histoire des fouilles avant 1907. Découvertes récentes, 1907-1912. La nécropole, la porta Romana, le Decumanus avec les constructions voisines. L'alimentation en eau. Les Thermes et la Palaestra. Les casernes des vigiles. Le théâtre, le Mithraeum, le temple de Vulcain, le palais impérial, etc. ¶ P. 195-200. Quatre notes sur Tacite [F. Haverfield]. Interprétation des Annales, 1, 2; 1, 10; 12, 35; 1, 14. ¶ P. 201-214. Notes sur les défenses des côtes romaines de Bretagne, spécialement dans le Yorkshire [Id.]. Pl. 15. Une inscr. grossière et des poteries indiquent la place d'un camp. On reconnaît un poste établi entre les années 350 et 360 de notre ère. ¶ P. 215-232. Le fort romain de Huntcliff, près Saltburn [W. Hornsby and R. Stanton]. Pl. 15-16. Description des restes du fort. Monnaies de Valentinien I à Arcadius (25 pièces). Poteries variées. Restes humains. ¶ P. 233-236. Trois nouvelles inscriptions de Pontus et Pisidie [F. Cumont and J. G. C. Anderson]. 1. Inscr. gréco-latine du village de Kureller. Le texte latin apprend que le monument a été élevé aux frais de la patrie; suivant le texte grec, c'est le fils du défunt qui en a supporté la dépense. 2. Fragm. d'inscr. latine d'un tribun militaire de la 5e legio Macedonica. 3. Inscr. grecque trouvée à 4 heures d'Amasia, relative à Petronius Irenaeus, en pseudo-hexamètres. ¶ P. 237-266. Julia-Ipsus et Augustopolis [W. M. Calder]. Résultats de visites à la vallée du Caystrus en Phrygie centrale. Inscriptions grecques et latines.

Vol. 3 (1913), part 1. P. 1-24. Virgile et les études romaines [G. W. Mackail]. Virgile, par ses exactes descriptions, est une source précieuse pour l'étude de l'Italie et de la vie romaine. ¶ P. 25-59. Quelques notables judicia populi dans des accusations capitales [E. G. Hardy]. L'auteur reprend la question et modifié les théories qu'il a exposées dans ses propres livres. ¶ P. 61-73. Juno sospita de Lanuvium [Miss E. M. Douglas]. Etude d'une amphore archaïque de Cervetri, conservée au British Museum, représentant Hercule et Juno sospita, Poseidon et Athena. Juno Sospita était une déesse indigène de l'Italie. Sous l'influence de la civilisation hellénique, Juno fut identifiée avec Héra. ¶ P. 73-97. Voyage de Cicéron à sa province de Cilicie en l'an 51 [L. W. Hunter]. Résultats d'une étude de la correspondance de Cicéron. ¶ P 98-113. Restes romains et indigènes en Calédonie [James Curle]. P. 1-3. Instruments, outils, fibules, etc. ¶ P. 114-126. Quelques conjectures sur le règne de Vespasien [R. Knox Mc Elderry]. La perte des Histoires de Tacite nous prive de la source principale. Les monnaies et les inscr. heureusement nous apportent leur secours. En Asie, la carrière de M. Clodius Eprius Marcellus peut être reconstituée. En Afrique le proconsulat de Q. Vibius Crispus nous est assez bien connu. ¶ P. 127-133. Une maison romaine près Bedmore Barn, Ham Hill, Somerset [J. Hamilton Beattie and W. J. Phythian-Adams]. Plan. Description des chambres et des objets qu'elles contenaient. ¶ P. 134-141. L'ara Pacis Augustae

[Albert W. van Buren]. Pl. 4-5. Etude du beau monument de la Galerie des Uffizi de Florence, qu'on nommait jadis le bas-relief de Tellus. Virgile peut servir de commentaire à ce monument qui n'est pas seulement un des plus beaux produits de l'art à l'époque d'Auguste, mais un éloge de l'Italie. ¶ P. 142-144. Un couvercle de sarcophage au Musée des Thermes à Rome [Id.]. Pl. 6-7. Conservé en 1809 au Palais Rondanini. Superbe marbre : un homme couché tenant sur lui la tête d'une femme. ¶¶ Part 2. P. 159-174. Les peintures de la villa Item à Pompei [Miss P. B. Mudie-Cooke]. Pl. 8-14. Une peinture unique comme style et comme sujet a été trouvée en 1909 ; elle a été étudiée beaucoup, sauf en Angleterre. On y remarque une scène de flagellation et une de lécanomancie. L'artiste montre un talent original, très différent de l'art décoratif en usage. ¶ P. 175-196. Problèmes de la seconde guerre Punique [G. S. Reid]. Préludes de la guerre. Valeur de Polybe comme géographe. ¶ P. 197-203. Différence entre le sable et la pouzzolane [C. Densmore Curtis]. La plupart des archéologues confondent l'un avec l'autre ; il faut dire que les anciens qui ont parlé des matériaux de construction ne sont pas très clairs. ¶ P. 204-252. La via Claudia nova [Robert Gardner]. Pl. 15-19. On peut en reconnaître environ 47.000 pas. L'empereur Claude l'a fait établir en l'an 47 entre Foruli (Civitatomassa) et Confluentes Aternum et Tirinum. ¶ P. 233-241. Les « sondergötter » italiens [H. J. Rose]. Essai d'explication par le rapprochement des pratiques usitées chez les peuples anciens et modernes. ¶ P. 242-252. Découvertes récentes sur la colline du Palatin [Boni]. Fouilles dans la domus Flaviorum. Curieuses favissae ; trouvailles au nymphaeum. ¶ P. 253-266. La famille des Caristanii à Antioche en Pisidie [G. L. Cheesman]. Essai de reconstituer la famille du consul Caristanius, d'après des inscr. récemment découvertes. ¶ P. 267-300. Festival de Mên Askaénos dans la colonie romaine d'Antioche en Pisidie [J. G. C. Anderson]. Pl. 20-23. 1. Incertitude de l'ancienne histoire du culte. 2. Caractères du culte. 3. Histoire tardive du culte. 4. Signification du grand festival. Renseignements fournis par les nombreuses inscriptions découvertes en 1912. Le festival fut fondé par Ulpius Baebianus, prêtre du Dieu, peu après l'an 295. Le sanctuaire de Mên à Karakuyu a été un centre de paganisme florissant pendant les dernières décades du IVe siècle. ¶ P. 301-309. Un sénateur romain sous Domitien et Trajan [H. Dessau]. Restitution et commentaire d'une inscr. mutilée découverte en juillet 1913 par W. M. Ramsay à Yalowadj, site de l'ancienne Antiochia Caesarea. Relative à Calvisius Ruso Frontinus et à sa femme (il reste fort peu de cette seconde partie). Carrière de Ruso qui aurait été consul suffectus vers l'an 79, curator viae..., curator aedium sacrarum et operum locorumque publicorum, legatus pro praetore imp. Nervae Trajani Augusti Germ. Dacici, etc.

Vol. 4 (1914), part. 1. P. 1-12. Vaisselle d'argent romaine dans le Northumberland [Prof. Haverfield]. Etude de cinq jolies pièces trouvées dans la première partie du XVIIIe s. Elles ne peuvent cependant pas être comparées à celles du trésor de Berthouville. ¶ P. 13-16. Une inscription des Equites singulares imperatoris, de Gerasa [G. L. Cheesman]. Trouvée en nov. 1913. Composée de 16 lignes mutilées. Restitution et commentaire. ¶ P. 17-25. Une antique fibule gréco-étrusque [C. Densmore Curtis]. Pl. 1. Conservée à Boston. En or, remontant au VIIe s. av. J.-C. On la croit trouvée à Cervetri. ¶ P. 27-64. Un amas de produits Samiens à Pompéi [Donald Atkinson]. Pl. 2-16. Examen de nombreux fragments de bols ou bassins ornés de décorations dans le style du sud de la Gaule. Relevé des noms de

potiers: Mommo, Vitalis, Manduillus, Rufinus, Patricius, Memor, etc. Etude des dessins décoratifs. ¶ P. 65-110. La table d'Héraclée et la lex Julia municipalis [E. G. Hardy]. Critique des opinions admises depuis Savigny et Mommsen. ¶¶ Part 2. P. 121-138. La villa d'Horace à Tivoli [G. H. Hallam]. Pl. 17-21. 1. Horace à Tibur. 2. Ruines romaines dans le monastère de S. Antonio à Tivoli. ¶ P. 139-141. Livia âgée [Katharine A. Esdaile]. Pl. 22-23. Etude de la tête de Livia conservée à la glyptothèque de Carlsberg, à Copenhague, revendiquée pour Livia par Helbig, et de la tête de Livia âgée exposée à Naples, connue sous le nom d'Agrippine assise. ¶ P. 143-146. Une nouvelle liste de douanes romaines [R. Cagnat]. Fragment trouvé à Lambèse, rappelle le tarif de Zraia, avec l'addition de vitulum et de suem. à côté de porcum. ¶ P. 147-156. Note sur deux reliefs funéraires romains [Mrs. S. Arthur Strong]. Pl. 24. 1. Antistius et le collège des Salii albains. 2. Le relief funéraire d'Amiternum, surmonté d'un baldaquin. ¶ P. 157-182. La décoration architecturale en terre cuite d'après les vieux temples latins dans le musée de la villa Giulia [Id.]. Pl. 25-31. On a trop négligé d'étudier l'art républicain de Rome et du Latium. La collection de la villa Giulia permet cependant de le connaître. Sarcorphage en terre cuite de Cervetri. Terres cuites du temple de Satricum, du Capitole de Signia, du temple d'Aletrium, des temples de Mercure et d'Apollon à Falerii veteres (città Castellana), du soi-disant temple de Juno Quiritis. ¶ P. 183-192. L'ornementation architecturale en terre cuite à Rome du VIe au IVe s. av. J.-C. [A.-W. van Buren]. Pl. 32-34. On y remarque l'influence étrusque. ¶ P. 193-226. Le Palatium d'Auguste [O. L. Richmond]. Pl. 35-37. Recherches pour déterminer l'emplacement de la ou des maisons d'Auguste sur le Palatin et du temple d'Apollo Palatinus.

Vol. 5 (1915), part. 1. P. 1-22. La religion comme un facteur de l'histoire des empires [The Viscount Bryce]. Pl. 1-2. Rôle de la religion des empires anciens et modernes. ¶ P. 23-80. Malte romaine [Thomas Ashby]. Pl. 3-5. 1. Histoire. 2. Restes romains à Malte. Statues, bustes, mosaïques, poteries, etc. L'intérêt de cette île, qui commence à la période néolithique, se soutient à travers les âges, grâce à ses productions artistiques. ¶ P. 81-86. Sur un casque à visière romain, découvert récemment près de Nijmegen, Hollande [James Curle]. Pl. 6-8. Comparaison avec d'autres types. ¶ P. 87-124. Problèmes de la seconde guerre punique [G. S. Reid]. Suite. 3. Rome et ses alliés d'Italie. Un rigoureux examen des faits montre que les récits de Polybe et de Tite Live sur la rébellion de l'Italie sont fantastiques. ¶ P. 125-137. Les professiones de la table d'Héraclée (lex Julia municipalis) [Jefferson Elmore]. Interprétation nouvelle. E. Ch.

New Palaeographical Society. Facsimiles of ancient manuscripts. Series II. Part. III. Pl. 51. Londres. British Museum. Add. MS. 38895 A. 88 av. J.-C. Parchemin. Vente d'une vigne en Parthie < Cf. Jonrn. hell. Stud. XXXV >. ¶ Pl. 52. British Museum Add. MS. 38895 B, 22-21 av. J.-C. Parchemin, vente d'une vigne en Parthie. Bien que plus récent que le précédent, il présente une écriture d'une apparence plus archaïque. ¶ Pl. 53. Londres, British Museum. Papyrus 1873. Du Ier s. Comprend du vers 251 du second livre de l'Iliade à la fin. Onciale. L'écriture peut être comparée avec celle de l'Oxyr. pap. 659 (παρθένειον de Pindare) et moins étroitement celle du Brit. Mus. Pap. 141. Cf. Pal. Soc. Ser. II, pl. 146. ¶ Pl. 54. Manchester. Bibliothèque de John Rylands. Papyrus 53. Fin du IIIe ou commencement du IVe s. Homère Odyssée. Les accents ont été ajoutés par la seconde main, mais sans grande régularité. Les oxytons ont parfois un accent grave sur la syllabe finale, quelquefois sur la syllabe

précédente et le plus souvent sur les deux, p. ex. αὐτος ερὲτμον, ερὲτμὸν. Esprits rude et doux, également de 2e main. ¶ Pl. 55. Manchester, Bibliothèque de John Rylands. Papyrus 61 du ve s. Cicéron. Catilin. II. Fragment d'un ms. bilingue (latin-grec). Le latin offre un mélange d'onciale, de semi-onciale et de minuscule. Le grec est mélangé de formes onciales et minuscules <cf. Hunt, Catalogue of the Greek papyri in the John Rylands Library, Manchester, vol. 1 >. ¶ Pl. 56. Oxford. Bodléienne. Selden supra 30 (MS. 3418) du commencement du VIIIe s. Vélin. Actes des Apôtres de la Vulgate, en latin dont le texte appartient à la même famille que le Cod. Amiatinus. Le ms. paraît avoir été écrit dans le couvent de religieuses de Thanet. ¶ Pl. 57. Rome, Vaticane, Cod. Reginens. Lat. 1024 Vélin. Leges Visigothorum. Ecrit en Espagne p.-ê. vers le milieu du VIIIe s. L'écriture est une semi-onciale grossière avec de nombreux éléments d'onciale et de minuscule. ¶ Pl. 58-60, Rome, Vaticane, Cod. Barberinianus Lat. 570 (Olim. XII, 13). Vélin. Les Évangiles de la version de saint Jérome, avec les Canons d'Eusèbe, la Préface, etc. Ecrit par plusieurs mains durant la seconde moitié du VIIIe s. Onciale du type insulaire. ¶ Pl. 61. Oxford. Bodléienne, Law, Lat. 92 (ms. 1001). Vélin. Deutéronome. Ruth, en latin, version de la vulgate, écrit à Wurzbourg par ordre de l'évêque Humbertus, 832-842. Minuscule du type insulaire. Cf. Traube Gesch. der Regula S. Benedicti, Bayer. Akad. XXI (1898), p. 660. ¶ Pl. 62. Oxford, Bodléienne Junius 27 (MS. 5139). Vélin. Psautier en latin de la version romaine de saint Jérome avec des gloses contemporaines interlinéaires anglo-saxonnes, de la 1re moitié du xe s. Minuscule. ¶ Pl. 63. Londres, British Museum. Harley MS. 5431. Vélin. Règle de saint Benoît. Fin du xe s. ¶ Les pl. 64-65 ne concernent pas l'antiquité classique. ¶ Pl. 66. Londres, British Museum. Add. MS. 18859 Vélin. Psautier en latin de la version de saint Jérome du XII s. Minuscule. ¶ Pl. 67. Oxford. University college Library. MS. 165. Vélin. Vie de saint Cuthbert par Bède. Ecrit en Angleterre probablement dans la seconde moitié du XIIe s. Minuscule. ¶ La pl. 68 ne concerne pas l'antiquité classique. ¶ Pl. 69. Londres, Bibliothèque du comte d'Ellesmere. Vélin. Psautier en latin du second quart du XIVe s. Minuscule. ¶ Les pl. 70-75 ne concernent pas l'antiquité classique. H. Lebègue.

Numismatic Chronicle and Journal of the Royal Numismatic Society. Vol. XV. N° 1 (57). Classement chronologique de la monnaie de Chio [J. Mavragordato]. 1-52. 2 pl. Quatre périodes allant de 625 à 478 av. J.-C, Description de quelques monnaies connues pour la première fois : cinq pièces de la première période, quatorze de la seconde, neuf de la troisième et une de la quatrième. Comment Chio fut un des premiers états grecs où l'argent monnayé fut en usage ; importance du titre de Chio ; signification du type principal, le Sphinx, sur la monnaie chiote ; curieux ornements en spirale sur la tête du sphinx primitif; émission en argent et en électrum. ¶ Quaestiones Cyrenaicae [E. S G. Robinson]. 53-104. 4 pl. On peut compléter, en les éclaircissant, les informations déjà données sur ce sujet dans la « Numismatique de l'Ancienne Afrique », t. I, par L. Müller. Les monnaies de la Cyrénaïque se partagent naturellement en cinq périodes : 570-480, 480-308, période des Ptolémées, période romaine ; étude de trois d'entre elles, de 435, 435-570 à 308 env. Illustration de 124 pièces de monnaie. Commentaires en particulier sur les monnaies des alliances : Cyrene-Euesperides, Barce-Hichera, Barce-Cyrene. Les émissions de Barce et de Cyrene pendant la deuxième période sont d'un style similaire. ¶ Miscellanea. Helena N. F. [P. H. Webb]. 131-133. A propos de l'article de M. Maurice (Num. Chron., 1914,

n° 4). Portraits d'impératrices de l'époque constantinienne. Trois points sont discutables : 1° Hélène porterait toujours deux sortes de coiffure ; 2° il n'y aurait que des effigies d'Hélène âgée, tandis que le buste est celui d'une femme jeune ; 3° M. Maurice voit une différence de traits entre les portraits de N. F. et d'Augusta. ¶ Monnaie de Carausius frappée par-dessus un Antoninianus de Philip Senior [F. A. Walters]. 135. 1 fig. Description de la monnaie. Le point intéressant est qu'elle est frappée à nouveau sur une pièce d'argent de bas aloi et que l'on se demande si Carausius n'a pas continué avec intention d'employer cette monnaie courante de bas aloi. ¶ [P. H. Webb]. 135-136. Note sur les pièces à double empreinte de Carausius. Elles sont rares, mais il y a lieu de croire que dans bien des cas la seconde empreinte a été trop bien frappée pour que la chose fût visible. On a fait usage de la monnaie de plusieurs empereurs, de Gallien à Dioclétien compris. La pièce décrite dans la note précédente offre un intérêt particulier à cause du métal et de la date. ¶¶ N° 2 (58). Quaestiones Cyrenaicae [E. S. G. Robinson]. 137-178. Suite < cf. n° 1 >. Étude sur les monnaies d'or et d'argent de la troisième période et les dernières émissions de Barce et d'Euesperides. Les illustrations sont au n° précédent. Examen de théories diverses sur les dates des émissions en or. ¶ Crotone [S. W. Grose]. 179-190. 1 pl. 1° Les derniers statères d'argent ; 2° deux statères du ve siècle ; 3° deux monnaies : l'une de Laus et Sybaris, l'autre de Sybaris et Crotone. On doit douter de la déclaration de Head : « les statères de Crotone, du premier au dernier, ont le poids légal » (Historia nummorum, p. 98). L'un des statères du ve siècle a un intérêt particulier à cause des lettres qui se trouvent au revers PA ; l'autre est une variété du type ordinaire, avec les trois premières lettres du nom du magistrat. Une des pièces de monnaie de l'alliance prouve clairement que Laus prit part à la recolonisation de Sybaris. L'autre aurait pu être frappée en commémoraison cynique de la seconde fondation, ou plutôt de la seconde destruction de Sybaris. Mais l'union des types de Crotone (au revers) et de Sybaris (au droit) s'explique ptutôt par des raisons techniques. ¶¶ N° 3 (59). Quaestiones Cyrenaicae [E. S. G. Robinson]. 249-293. Suite < cf. n°s 1 et 2 >. Les quatrième et cinquième périodes. Les planches se trouvent au n° 57. ¶ « Alexandres » cypriotes [E. T. Newell]. 294-322. 4 pl. Quoique très peu d'Alexandres aient été directement attribués à Chypre, jusqu'à présent, on voit en étudiant l'histoire de l'époque qu'il y a dû avoir au contraire d'abondantes émissions cypriotes. Le difficile est de les distinguer parmi les innombrables pièces du même genre portant le nom d'Alexandre. Il semble possible d'assigner à Kition et à Salamine deux séries incertaines qui se trouvent dans le trésor de tétradrachmes d'Alexandre, découvert en Egypte il y a quelques années. La première série compte 81 pièces avec le monogramme K. La seconde comprend 71 pièces avec l'arc symbolique. Quelques pièces sont attribuées encore à Paphos et à Marion. Les monnaies d'Alexandre attribuées à Chypre peuvent être datées env. 333-306 av. J.-C. Description de 53 pièces. ¶ Quelques pièces de monnaies romaines, rares et non publiées, de ma collection [F. A. Walters]. 322-335. 1 Pl. Description de plusieurs pièees datant d'Auguste à Galba. ¶ Miscellanea. Notice sur un tétradrachme de Catane, avec la signature ΠΡΟΚΛΗΣ ; et d'un autre de Syracuse, avec Ϟ, probablement signature de Kimon [G. de Ciccio]. 357-360. 3 fig. Art. en français. Référence à deux importantes monnaies grecques de Sicile, par sir Arthur Evans (Numism. Circular, fasc. 7, p. 441, juillet 1914). Autres exemplaires semblables de ces pièces très rares. ¶¶ N° 4 (60). Arrangement chonologique des monnaies

de Chios [J. Mavrogordato]. 361-429. 2 pl. Suite (cf. n° 1). Commentaires sur les cinquième, sixième et septième périodes (478-334 av. J.-C.). Description de 41 monnaies. L'influence étrangère croissante s'exerce sur les monnaies ; entre 440 et 431 av. J.-C., il s'est opéré un changement complet dans les méthodes du monnayage chiote, seuls le titre et le type étant conservés. La septième période est la plus riche en exemplaires, puisque l'une des très rares découvertes de monnaies chiotes qui aient été faites couvre en somme toute cette période. Appendices : liste de noms de magistrats appartenant à des monnaies de la septième période ; sommaire du trésor de Pityos, d'après l'article de Löbbecke dans la Zeitsch. f. Num. de 1887. ¶ Notes sur le monnayage et la circulation en argent dans la Grande-Bretagne de Valentinien I à Constantin III [sir Arthur Evans]. 433-519. 1 pl., 9 fig. Catalogue d'un grand trésor de monnaies d'argent trouvé dans le voisinage de Bristol. Le plus ancien spécimen est un silique double, ou soi-disant « médaillon » de Constant, les derniers rappellent les Quinquennalia d'Honorius. La plus grande partie du trésor consistait en siliques doubles ou « miliarensia ». Renaissance du monnayage de Londres par Valentinien Ier (P. 497 : le « pusulatum » ou « pustulatum » de Mart., VII, 86, 6-7 ; Suét., Néron, 44,2, est l'argent affiné par coupellation ; abrégé en PVS, PS, sur les lingots) ; circulation en barres et lingots dans l'Empire d'Occident à la fin du IVe siècle ; le plus récent monnayage de la Grande-Bretagne romaine ; comment les découvertes des plus récentes monnaies romaines en argent, et même en or, sont limitées à la Grande-Bretagne. ¶ Miscellanea. Une monnaie de M. Aemilius Lepidus [S. Pantzerhielm Thomas]. 520. Cette monnaie frappée en 65 av. J.-C. environ, représente la statue équestre d'un jeune garçon et porte l'inscription M. LEPI-) DUS AN. XV. PR. H. O. C. S. On a lu, d'après Val. Max., III, 1,1 : pr(ogressus) h(ostem) o(ccidit) c(iuem) s(eruauit). Mais P R = proelio ; cf. A. G., V, 6,11. ¶¶ Au n° 2 sont annexés les comptes rendus des séances. ¶ 17 déc. 1914 [Percy H. Webb]. 6. Triens de bronze de Constant. ¶¶ 21 janv. 1915 [F. A. Walters]. 9. Bronze de Caracalla avec le Grand Cirque au revers. ¶ 15 avril [Oman]. 12. Médaillons ou doubles siliques en argent de Constance II, Constantius Gallus, Valentinien Ier, Gratien, Valentinien II. ¶ [Sharp-Ogden]. 12. Bronzes de Constantin à Magnus Maximus.

GRÈCE

Rédacteur général : Bernard Haussoullier.

Ἀθηνᾶ, XXVII, 1915. ¶¶ I-II. Études historiques et toponymiques sur les Chroniques de Morée [St. N. Dragoumis] <cf. R. d. R. 39, 147>. 3-33. Recherches sur la descente des Francs en Achaïe en 1205 et sur les douze châteaux forts helléniques ; sur La Rionde et Casal de la Saete dans le nome d'Arcadie. ¶ Aristote, Ἀθηναίων πολιτεία, XV, 4 [St. N. Dragoumis]. 34. Se fondant surtout sur un texte du traité attribué à Aristote περὶ ἀκουστῶν 804, D. propose de compléter ainsi le passage de la πολιτεία : [φωνεῖν δ' ἐσπούδ]ασεν μικρόν. Φωνεῖν est ainsi opposé à γεγωνεῖν, comme dans le ps. Aristote. ¶ Inscriptions et papyrus [G. Gardikas]. 65-118. Après une longue introduction sur la découverte, la publication et les collections de papyrus, sur le papyrus même, etc., l'auteur aborde ses études de lexicographie : mots nouveaux, particulièrement dans Bacchylide. ¶ Passow-Crönert. Nouveau lexique de la langue grecque [G. Gardikas]. 119-140. Observations sur le

premier fascicule de la nouvelle édition de Passow procurée par Crönert. G. cite les mots nouveaux dont elle s'est enrichie et dresse la liste de ceux dont il regrette l'absence. ¶ Observations critiques et interprétations [G. A. Papavasileiou]. 141-154. Sur différents passages d'Athénée, Sophocle, Euripide, Plutarque. ¶ Etudes de toponymie [Phédon Koukoulès]. 155-162. Λεγούρια — Λεγουρεῖα, en Attique, sont les bois d'oliviers (ἐλαιογύρια). — Λιγουρειό, sur le territoire d'Epidaure, désigne aussi un bois d'oliviers. — Ἀγχίαλος — Ἀχελός. Ce dernier mot pour désigner la ville de Thrace Anchialos, remonte au ve s. ap. J.-C. ¶ Encore au sujet de Giannitsa [G. N. Chatzidakis]. 163-176. Reprenant la discussion contre G. Mistriotis, Ch. montre que le nom de Giannitsa ne peut venir du turc Γενιτζέ et que ladite ville, grecque de fondation, porte un nom grec. ¶ Discours en l'honneur de P. N. Papageorgiou [Stam. Psaltis]. 177-201. A la suite de ce discours est insérée la bibliographie du regretté savant. ¶ Rétablissement du siège métropolitain d'Argos et de Nauplie en 1541 [P. G. Zerlentis]. 202-207. Z. publie une lettre retrouvée au Vatican dans le fonds de la reine de Suède (n° 44) de l'archevêque de Constantinople et patriarche œcuménique Jérémie rétablissant le siège d'Argos et de Nauplie et y nommant le moine Dorothée ; la lettre, écrite en 1541, est à rapprocher de celle que Sp. P. Lampros avait trouvée au Mont Athos. ¶¶ App. Archives lexicographiques du grec moyen et moderne [G. N. Chatzidakis]. 4-11. Ch. étudie les mots βρόμος, βρόμα, βρομῶ. ¶ Contribution à la toponymie de Chios [K. I. Amantos]. 12-48. A. étudie d'abord les noms géographiques attestés par l'histoire puis ceux qui sans être attestés remontent aux temps helléniques, enfin les noms qui remontent au moyen âge. ¶¶ Le fascicule suivant n'est pas parvenu à Paris.

Bulletin de correspondance hellénique, XXXVIII, 1914. ¶¶ VII-XII. Etudes sur la magie grecque [A. Delatte]. 189-249. V. Ἀκέφαλος θέος. Monuments où figure le dieu sans tête et les papyrus où il est invoqué : divinité solaire du panthéon magique gréco-égyptien, elle est à rapprocher du dieu égyptien Bésa. La décapitation figurée est un procédé de magie noire. Analyse et explication de différentes pratiques de la magie noire. ¶ Ἀραί [R. Vallois]. 250-271. Commentant la stèle imprécatoire qu'il a retrouvée à Délos, Inscr. gr. XI, 4, 1296, V. cherche à déterminer la nature et l'importance de l'imprécation. Il montre comment elle a été une des sources du droit et étudie l'acte religieux, les rites. ¶ L'entrée de l'Acropole sous l'empire [P. Graindor]. 272-295. G. étudie : I. les listes de pylores et l'escalier monumental ; celui-ci doit être l'œuvre de l'empereur Claude. II. Les pylônes ; se fondant sur les marques d'assemblage, sur les matériaux et l'appareil, enfin sur la dédicace de Flavius Septimius Marcellinus, G. conclut que les pylônes ne peuvent être antérieurs au IVe s. et qu'ils datent peut-être de l'invasion d'Alaric en 396. III. La porte Beulé ; postérieure aux pylônes, celle-ci date de l'époque byzantine, peut-être du VIIe. ¶ Note sur la date du portique d'Antigone à Délos [Fernand Courby]. 296-299. Antérieur à 250, puisque le Portique S. O. cesse alors de s'appeler le Portique tout court pour s'appeler le Portique consacré par les Naxiens, le Portique d'Antigone Gonatas a été consacré lors de la première fête des Antigoneia, en 254 ou 252. ¶ Timbres amphoriques de Rhodes [J. Paris]. 300-326. Suite du catalogue des timbres rhodiens appartenant au Scholasticat des Frères des Ecoles chrétiennes. ¶ Le fronton oriental du temple archaïque d'Apollon à Delphes [Fernand Courby]. 327-350. Etude détaillée des fragments de l'œuvre la plus ample qui nous soit demeurée de la sculpture grecque antérieure au ve s. ¶ Inscriptions attiques d'époque impériale [P. Graindor]. 351-443. Important article renfermant des textes inédits et

des corrections. On notera, dans la série relative à Hérode Atticus et à sa famille, l'inscr. de l'hermès d'Achille et la dédicace faite par un fils adoptif d'Hérode Atticus, L. Vibullius. Dans la série des archontes, on supprimera désormais Tebens, pour le remplacer par le cognomen Teres, dont les Attiques ont tiré le génitif Τήρεντος. Dans la série d'Hadrien, noter des corrections à la lettre récemment publiée de l'empereur < cf. R. d. R., 37, 165 >, et des recherches sur la création de l'ère nouvelle des Panathénées qui fut sans doute en rapport direct avec l'agonothésie perpétuelle des Panathénées, fondée par Hadrien. L'article se termine par un index des inscr. complétées, corrigées ou commentées. ¶ A propos d'une inscr. de Ténos [P. Graindor]. 444-446. G. répond aux critiques que lui a adressées Wilhelm au sujet d'une liste d'archontes de Ténos < cf. R. d. R. 39,148 >. ¶ Inscriptions d'Orchomène d'Arcadie (A. Plassart, G. Blum]. 447-478. Proviennent des fouilles de 1913. A l'exception d'une dédicace en l'honneur du roi Areus, gravée au commencement de la guerre de Chrémonidès, tous les autres textes sont des décrets de proxénie gravés sur bronze. Les nos 1-3 se répartissent dans le IIIe s. et peuvent être datés avec assez de précision : il n'en est pas de même des autres, nos 4-11, qui ne sont pourtant pas postérieurs à la fin du IIIe s. et qui sont tous rendus, comme le no 3, en l'honneur de Péloponnésiens. P. et B. terminent par des remarques sur le formulaire et sur la langue.

'ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗ 'ΕΦΗΜΕΡΙΣ, 1915. ¶¶ Fasc. 1 et 2. Décret du thiase de Bendis à Salamine [St. N. Dragoumis]. 1-4. Daté de l'archontat de Hiéron 276/5, il est surtout intéressant parce qu'il permet de contrôler la restitution proposée par Wilhelm d'un décret du même thiase qui ne nous était connu que par une copie fautive de Fourmont. Le décret Fourmont est de 249/8. ¶ Curae epigraphicae [St. N. Dragoumis]. 5-8. Sur des listes d'archontes de l'époque impériale : les familles d'Eudèmos Gorgippou Meliteus et d'Hérode de Marathon. ¶ Inscr. de Thessalie [A. S. Arvanitopoullos]. 8-30. Fragm. de décrets de Gonnoi et de Gonnokondulon ; A. a déterminé l'emplacement de cette dernière ville, qui s'appela plus tard Olympias. A la fin de l'article est un tableau comparé des nos des inscriptions de Gonnoi dans le musée de Gonnoi et dans le Journal archéologique. ¶ Corrections à des inscr. publiées dans l' 'Αρχ. 'Εφ. en 1914 [A. Ch. Chatzis]. < cf. R. d. R. 39,150 >. 32-33. ¶ Mélanges épigraphiques. Noter une inscr. de Pétrovo en Macédoine où se lit le nom de Σημίας. ¶ Un nouveau Bon Pasteur au Musée archéologique d'Athènes [G. A. Sotiriou]. 33-34. Nouveau groupe en marbre du Bon Pasteur ; le développement du type dans l'art chrétien ancien. ¶ Trouvailles d'Axos [E. N. Pétroulakis]. 43-48. Au lieu dit Γερακάρο, qui est sans doute l'emplacement d'un temple de Déméter, on a retrouvé un bas-relief représentant la déesse et quantité de fragments de figurines en terre cuite. ¶ Tombeaux d'Atsipadas, Crète[E. N. Pétroulakis]. 48-50. ¶ Au lieu dit Παΐζουλον, sur le territoire d'Atsipadas, éparchie d'Hos Vasilios, découverte de tombeaux en forme de vases en argile remontant à l'époque mycénienne. ¶ Musée de Rhéthymno [E. N. Pétroulakis]. 51-52. Quelques monuments funéraires et inscr. Le no 4 est mal lu. Corriger : Stemmata sola tibi si sunt Civrane repo(sta), non aliud potuit stemmata qui posuit ¶ L'Asclépieion à l'époque chrétienne [A. Xyggopoulos]. 52-71. Etude détaillée des constructions chrétiennes qui se sont élevées sur l'emplacement de l'Asclépieion d'Athènes et des fragments architectoniques chrétiens retrouvés dans les ruines. Ils appartiennent à deux périodes, celle du Ve s. et celle du Xe-XIe, qui sont l'une et l'autre des périodes florissantes de l'art byzantin Art. de 20 p. ¶ Deux lampes d'argile de Thessalie [N. I. Gian-

nopoulos]. 72-74. Elles portent l'une et l'autre une tête de Méduse que G. rapproche du type commun des didrachmes de Larisa et d'Alexandre de Phères. ¶ Inscr. de Thessalie [N. I. Giannopoulos]. 74-78. Noter deux fragm. de décrets d'Halos et des inscr. funéraires de Pyrasos et de Thèbes de Phtiotide. G. y joint la photographie de deux dédicaces déjà connues : Διὶ Θαυλί[ωι], Διὶ Ἀφρίου < cf. R. d. R. 39,148 >. ¶ Observations sur quelques publications archéologiques [le même]. 79. G. signale des fragm. de reliefs chrétiens avec animaux provenant de Pyrasos < cf. R. d. R. 39,148,150 >. ¶ Inscr. chrétiennes de Thessalie [le même]. 80-82. 8 inscr. à revoir. Au nº 2 κριπιδαρίου pour κρεπιδαρίου n'est probablement pas un nom propre, mais un nom de métier. ¶ Démétrias-Pagasai [le même]. 83-84. Discussion contre Arvanitopoullos < cf. R. d. R. 39,148,150 >. ¶ Au sujet du monastère de Saint-Georges [A. Xyggopoulos] < cf. R. d. R. 39,149 >. 84-85. Les fresques du narthex sont vraisemblablement du XVIIIe s. ¶ Au sujet de Gianitsa [G. Mistriotis]. M. défend l'étymologie qu'il a proposée < cf. R. d. R. 39,149 > ¶ Mines d'or et d'argent, etc. en Macédoine, Epire et dans les îles exploitées par les anciens [Ath. S. Georgiadis]. 88-93. Liste intéressante dressée par un ingénieur. ¶¶ Fasc. 3 et 4. Nouvelles découvertes d'objets thessaliens portant une écriture prohellénique [N. Giannopoulos]. 97-114. La rédaction de l' Ἀρχ. Ἐφ. laisse à l'auteur la responsabilité de ses découvertes ou prétendues découvertes. Ce n'en est pas moins une importante contribution à ce difficile sujet. Art. de 21 p. ¶ Vases à figures de Rhitsona, Béotie [Percy N. Ure]. 114-127. U. publie un certain nombre de coupes des types A-F dont les plus anciennes remontent au milieu du 6e s. ¶ Inscr. de Rhodes [M. D. Chaviaras]. 128-131. Noter le nº 1 fragm. d'une liste de noms rangés par ordre alphabétique, peut-être les noms des ναυφύλακες. ¶ Inscr. des Sporades [le même]. 131-133. Noter le nº 12, décret « des citoyens en résidence à Lepsia », peut-être citoyens de Milet. ¶ Le cimetière du Vieux Phalère et la Pointe Kolias [Pan. Kastriotis]. 134-135. A la suite des fouilles entreprises au lieu dit Βοϊδολίθαδο, où l'on a découvert un cimetière ancien et notamment 17 tombes renfermant des morts enchaînés, K. maintient l'hypothèse qu'il avait proposée en 1897 : l' ἄκρα Κωλιάς doit être placée à Hos Kosmas. ¶ Décret athénien de 368/7 et la fête des Lénéennes [K. Maltézos]. 135-137. D'après le nº 105 des Inscr. gr. edit. minor, la fête des Lénéennes se célébrait du 19 au 21 Gamélion ; peut-être, au IVe s., y ajouta-t-on le 22. Le décret 105 date du 31 jour de la 6e prytanie, avant la fête. ¶ Le 20 Boédromion [le même]. 137-138. Il ne faut pas maintenir cette date dans Inscr. gr. II edit. minor, 799, mais lire : le 16 Boédromion, le 11e jour de la prytanie. ¶ Reliefs en os d'Alexandrie au Musée archéologique d'Athènes [A. Xyggopoulos]. 138-145. Etude de cette intéressante série qui est antérieure au début du Ve s. ap. J.-C., et qui se répartit dans le IIIe et IVe s. ¶ L'Odéon de Périclès [P. Kastriotis] < cf. R. d. R. 39,149 >. 145-155. Résumé des dernières fouilles, plan et étude des menus objets découverts.

ITALIE

Rédacteur général : Émile Chatelain.

Annali delle università Toscane. T. 33. D'un nouveau document sur l'Apokéryxis et des rapports de cette institution grecque avec le droit romain [Franc. Buonamici]. A propos du mémoire d'Ed. Cuq. dans les Mém. Ac. inscr. 1913 (12 p.). ¶ Etudes d'histoire macédonienne jusqu'à Philippe [Vincenzo Costanzi]. Introduction. Les cultes de la Macédoine.

Les plus antiques traditions de la Macédoine. Le règne d'Alexandre Philhellène. Le règne de Perdiccas et les premières années du règne d'Archelaus. Appendices : 1. Le principat de Daocus I. 2. L'hégémonie d'Archelaus sur Larissa et les allusions historiques du discours περὶ πολιτείας. Dernière période du règne d'Archelaus. 3. Questions sur le droit héréditaire macédonien. D'Alexandre II à Philippe de Macédoine. 4. La Thessalie depuis l'hégémonie thébaine jusqu'à la souveraineté de Philippe de Macédoine. 5. Excursus sur les causes de la guerre sacrée et sur la chronologie de ses premières années. 6. Philippe et la politique panhellénique (VIII-136 p.).

E. Ch.

Athenaeum. Studii periodici di letteratura e storia. Anno 3, fasc. 1. Jr. P. 31-36. Signes et annotations critiques dans l'antiquité. A propos d'un passage de Suétone [Ben. Inzerillo]. Quand Suétone parle des travaux du grammairien Valérius Probus, il faut admettre que si les mots « emendare » et « distinguere » impliquent l'apposition des signes critiques en marge des textes, au contraire le verbe « adnotare » comprend l'explication des notes placées en marge et, d'une manière générale, un commentaire. ¶ P. 41-46. Encore sur une épigramme attribuée à Empédocle et traduite par François Filelfe [Ar. Calderini]. Il semble que la source de Filelfe soit le Paris. 3407, ms. provenant de Florence, copié par Giorgio Crisococce en 1420. ¶ P. 47-50. Vers de septem planetis dans un ms. de Gênes [C. Landi]. 27 vers hexamètres latins dans un ms. du XVe s., composés sans doute au moyen âge. ¶ P. 57-63, Notes sur Plutarque [Ettore Bignone]. Correction ou interprétation de 3 passages des œuvres morales : Non poss. s. v. s. E, 20 et 28 ; Quaest. conv. II, 7, 1. ¶ P. 64-73. Notules au Miles gloriosus de Plaute [Nic. Terzaghi]. Justification d'une demi-douzaine de corrections faites par l'auteur dans une édition sous presse. ¶ P. 74-76. Quintilianea [Arnaldo Beltrami]. Inst. 10, 1, 56, le nominatif eadem donne un sens meilleur que la variante eandem. ¶ P. 77-79. Sabazius-Sabazis [C. Pascal]. La forme Sabazis est absolument certaine comme nom du dieu qu'on a pu appeler aussi Sabazius. Les doublets semblables ne sont pas rares à une époque tardive de la langue. ¶ P. 80-82. Offrandes publiques et quêtes de bienfaisance dans l'antiquité romaine [Cleonice Baggini]. Circonstances dans lesquelles les Romains jetaient des pièces de monnaies dans une source ou dans une rivière. Les quindecemviri procédaient aux collectes. ¶¶ Fasc. 2. Avril P. 121-147. Contribution à l'étude de la poésie chrétienne de tombeaux [Ant. Amante]. Observations philosophiques et littéraires sur les inscr. publiées dans Bücheler ou Cholodniack. ¶ P. 152-176. Comment Horace fut jugé à l'époque de l'humanisme [Rob. Valentini]. Si Horace n'a pas été aussi populaire au XVe s. que Virgile et Ovide, il a été cependant lu et goûté par l'élite des humanistes. ¶ P. 188-191. Une inscription chrétienne [C. Pascal]. Inscr. que G. Gatti devait publier dans le n° 1837 des Inscr. christ. U. R. Trois distiques dont manquent les premières lettres :... ias hoc tegitur superis invisa sepulcro, etc. Il faut entendre « ravie par les célestes ». ¶ P. 196-199. Postille aux vers de septem planetis [Ad. Gandiglio]. Dans la pièce publiée ci-dessus (fasc. 1), « bisse » du v. 21 doit être simplement corrigé en « besse ». ¶ P. 200-208. Bibliographie de Commodien [Umberto Monti]. Manuscrits, éditions, traductions, études critiques. ¶ Notices sur des publications : La dernière aventure d'Allia [C. Pascal]. Allia Potestas, l'affranchie de Pérouse dont l'épitaphe métrique a exercé tant de critiques, serait simplement une Allemande, suivant Gurlitt (Philol. 1914). ¶¶ Fasc. 3. Jl. P. 262-268. Horace et Catulle [C. Pascal]. Si dans la satire 1, 20, 19, Horace semble déprécier Catulle, il l'a cependant

imité dans plus d'un passage, mais son orgueil l'a parfois rendu injuste envers ses prédécesseurs. ¶ P.269-283. Sur l'authencité des petits traités de métrique attribués à Servius [Camillo Morelli]. C'est trop légèrement que Lucien Müller les a déclarés apocryphes ; il y a beaucoup de bonnes raisons pour y voir la main de Servius. ¶ P. 284-304. Lettres inédites de Politien [Giov. Pesenti]. Publication de 11 lettres conservées dans le ms. Riccard. 974. ¶ P. 305-318. Les Épitrepontes de Ménandre et l'Hécyre de Térence [P. Fossataro]. Ménandre avait exposé une thèse féministe. Térence, tout en l'imitant, a donné à sa comédie un caractère particulier qui se rapproche de notre comédie moderne beaucoup plus que toutes les pièces de l'antiquité. ¶ P. 319-333. Fons Bandusiae [Onorato Tescari]. Examen de différentes hypothèses proposées par les archéologues. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que cette fontaine se trouvait près de Venusia. ¶ P. 337-342. A propos d'une inscription chrétienne. 1 [Attilio de Marchi]. « Invisa superis » signifie « enviée, enlevée aux mortels », superi désignant les habitants de la terre par opposition à « inferi ». 2. Invisus avec la valeur d'un participe dans une inscr. chrétienne [P. Rasi]. Confirme l'opinion de Pascal. 3. Pascal accepterait l'interprétation de de Marchi, si la morte parlait dans son épitaphe, mais ce sont ceux qui lui survivent. ¶¶ Fasc. 4. Oct. P. 369-395. Le Scipio d'Ennius [C. Pascal]. C'était le livre III des satires, composé probablement après le retour de Scipion de l'Afrique. Texte de 13 fragments conservés et hypothèses sur leur signification. ¶ P. 396-407. Anomies étymologiques [Fr. Ribezzo]. traco-frig. Βέκος-pane ; alban. buke = panē. — αὖροι· λαγωοί· γλωττῶν Ἰταλικῶν. — Gr. σίδηρος, lat. sidus, -eris. — Illir. sabaja. — Messap. Βίσδην· δρέπανον ἀμπελοτόμον. ¶ P. 408-417. Quidnam capite I libri III de Oratore Cicero significasse videatur [Nello Martinelli]. Dans ce passage Cicéron semble se désigner lui-même sous le personnage de Crassus, et Pison sous celui de Philippe. ¶ P. 426-444. Sur la composition du Carmen 68 de Catulle [Franc. Guglielmino]. Les vers 1-40 constituent une véritable épître à son ami Manlius. Le Carmen 68 b, d'imitation alexandrine, fut écrit antérieurement au Carmen 68 et adressé à Allius qu'il ne faut pas confondre avec Manlius. Il fut remanié à diverses reprises par le poète, qui inséra plus tard des groupes de vers : 91-100 et 135-141. Même dans le cas douteux où Manlius devrait être identifié avec Allius, on peut toujours supposer que Catulle, pour satisfaire son ami, se serait servi du Carmen 68 b et lui aurait fait subir d'importantes retouches. L'unité du poème en tout cas est impossible. ¶ P 445-447. Un emploi singulier du nominatif latin [C. Pascal]. Relevé des exemples curieux tels que Ovide Met. I, 169 ; lactea nomen habet ; Catulle 86, 3 . Totum illud formosa nego ; Cic. Fin. 2, 107 ; haec leviora ponam : poema... tabula, locus amoenus, etc. ¶ P. 448-450. De l'emploi des diminutifs dans Catulle [Olindo Ferrari]. Les mots comme : lectulus, suaviolum, turgiduli, ocelli ne sont pas tous amenés par des raisons métriques, ils contribuent à augmenter le coloris de la poésie catullienne et constituent un titre de plus à notre admiration. ¶ P. 451-470. Un volume sur les procès des Scipions [C. Pascal] Plinio Fraccaro dans ce vol. (tir. à part des Studi storici per l'antichità classica) a étudié son sujet avec amour mais n'est parvenu à aucun résultat. E. Ch.

Atene e Roma. Bullettino della Società italiana per la diffusione e l'incoraggiamento degli studi classici. An. 18. N. 193-194. Jr-fév. P. 5-39. Motifs religieux et moraux dans les tragédies de Phèdre [V. Ussani]. Comparaison de la pièce d'Euripide avec celles de Sénèque, de Racine et de Gabriele d'Annunzio (1909). ¶ P. 30-41. Les écoles classiques d'Alle-

magné. Rapport au Ministère de l'instruction public d'Italie [Umberto Mancuso]. Importance du séminaire. Quant aux exercices scolastiques, les élèves allemands en tirent une connaissance peut-être plus sérieuse que les jeunes italiens du grec, mais pas du latin. ¶ P. 42-47. D'une nouvelle histoire de l'art classique [Pericle Ducati]. Eloge des fascicules parus de G. Em. Rizzo e Toesca, Storia dell' arte classica. ¶ P. 48. Pour Sapho [L. Castiglioni]. Additions à l'art. publié dans le n° 187-188. ¶¶ N. 195-196. Mars-avril. P. 49-68. Gortina, capitale de la « Provincia Cretae et Cyrenarum » [L. Pernier]. Fouilles de l'Ecole archéologique italienne d'Athènes, 1911-1914. Fondée en 1912, cette Ecole a obtenu d'importants résultats dans le déblaiement de l'Odéon et du quartier central, notamment du Sanctuaire d'Apollon Pythion. Restes du nympheum. Base d'un monument élevé en l'honneur de A. Larcius Lepidus Sulpicianus. ¶ P. 69-82. Sur quelques scènes de l'Oreste d'Euripide [Elisa Mercanti]. Dans cette œuvre d'art, le poète a tenté un mariage entre la tragédie et la comédie, tentative qui ne devait réussir que de nos jours. ¶ P. 83-85. Quand fut reconnue la latinité du roumain [R. Sabbadini]. Par Poggio d'abord indirectement, puis par Demetrios Calcocondila, enfin par Nicolaus Machinensis qu'on désigne ordinairement sous le nom d'évêque de Modrussa, en Dalmatie (1461-1475). Ce dernier fut un collectionneur de manuscrits. ¶¶ N. 197-198. Mai-juin. P. 118-126. L'Hellade exilée [A.-M. Pizzagalli]. Il s'agit de la petite Grèce qui, exilée volontaire de l'Asie Mineure, parcourait les mers et les déserts avec un vif esprit de curiosité et d'aventures. ¶ P. 127-137. Satyros, le biographe d'Euripide [Maria Luisa de Courten]. Le tome X des Papyrus d'Oxyrhynchus vient de rappeler l'attention sur cet auteur qui vécut à Alexandrie au commencement du IIIe s. av. J.-C. Son travail représente une tentative de progrès critique et esthétique. ¶ P. 138-141. Bas-relief de Thespis au Musée d'Athènes [Biaggio Pace]. Essai d'interprétation de ce monument trouvé par l'Ecole française en 1889. ¶¶ N. 199-201. Juil.-sept. P. 145-184. Influences de l'orient préhellénique sur la civilisation primitive de la Sardaigne [G. G. Porro]. Etude de quelques monuments qui semblent les prouver. ¶ P. 185-194. Catulle et Lesbie [R. Sciava]. Traduction en italien de quelques pièces. ¶ P. 195-205. Fossiles romains dans la langue vivante [Attilio de Marchi]. ¶¶ N. 202-204. Oct.-déc. P. 217-240. Le Dalmate fatal (Dioclétien) [Giov. Costa]. Récit de sa carrière, illustrée au moyen des monuments de Salonique et de Spalato. Résumé de l'art. de Costa dans le Dizion. epigr. di antich. romane. ¶ P. 241-258. Lettres de soldats [Maria Mondini]. Etude des correspondances conservées par les papyrus d'Egypte. ¶ P. 259-266. Testaments de soldats [Ar. Calderini]. Remarques sur les documents fournis par les papyrus. ¶ P. 280-282. Postille étymologico-phonétique [F. Scerbo]. Observations sur l'article de A. de Marchi publié dans le fasc. précédent. E. Ch.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino. Vol. 50, disp. 3. P. 202-225. Aristéas [Bacchisio Motzo]. 1. L'historien Aristéas et le pseudo-Aristéas. 2. L'âge d'Aristéas. L'identification de l'historien avec le pseudo-Aristéas permet d'assigner la lettre à Philocrate à la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. L'examen indépendant de la lettre fixe la date aux années 107-105 et ajoute ainsi un nouvel argument à l'identification des deux prétendus Aristéas. ¶¶ Disp. 4. P. 241-265. Les bibliothécaires alexandrins dans la chronologie de la littérature hellénistique [Aug. Rostagni]. Etude de la liste fournie par un papyrus d'Oxyrhynchus (t. X). ¶¶ Disp. 5. P. 308-318. Epigramme funéraire [M. Lenchantin de Gubernatis]. Inscr. de l'affranchi Lucius Sentius Lucrio. Les quatre distiques se distinguent par

le choix des mots, l'élévation de la pensée, la technique du vers. Semble remonter à la seconde moitié du second siècle, quand le phénomène du Frontonianisme se manifeste dans la littérature latine. ¶ P. 319-333. Les Romains à Eleusis [Giulio Giannelli]. 1. L'époque républicaine. 2. D'Auguste à Hadrien. Sylla, Cicéron, Atticus, Antoine furent initiés aux mystères à Eleusis. Plus tard Auguste le fut aussi. Claude aurait voulu transférer à Rome le siège de la religion éleusinienne, ce qui était impossible. Néron aurait bien voulu être initié, mais il n'osa pas se présenter. Le règne d'Hadrien fut un âge d'or pour Eleusis. ¶¶ Disp. 6. P. 369-388. Les Romains à Eleusis (suite). 3. D'Antonin le Pieux à Julien l'apostat. 4. Liste des hiérophantes éleusiniens dans la période romaine. ¶¶ Disp. 8. P. 547-570. Aristéas [B. Motzo]. 2e note. 3. De quelques renseignements historiques fournis pour la Lettre à Philocrate. 4. Aristéas et l'origine des LXX. ¶¶ Disp. 12. P. 989-1013. Neos Dionysos. Poètes et lettrés à la cour de Ptolémée IV Philopator [Aug. Rostagni]. 1. Sur la fin du IIIe s. av. J.-C. 2. Le roi dramaturge. 3. La cour du nouveau Dionysos. 4. Alexandrinisme créateur et alexandrinisme décadent. ¶ P. 1014-1032. Observations historiques et chronologiques sur la guerre de Constance II contre les Perses [Alberto Olivetti]. Nouvel examen des textes dont on a tiré des conclusions erronées. 2. La bataille de Singara. 3. La date du second siège de Nisibis. Il faut accepter l'an 348. E. Ch.

Atti della reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti (di Napoli). Nuova serie, vol. 3. P. 21-31. Sur la peinture pompéienne représentant les noces supposées de Zephyros et Chloris [Antonio Sogliano]. Pl. 1-2. Il faut y reconnaître les noces de Dionysos et d'Ariane ; on peut y voir une illustration du texte de Catulle. ¶ P. 53-70. Le songe de Didon reconnu dans la peinture pompéienne dite de Zephyros et Chloris [Giov. Patroni]. La femme couchée n'est autre que Didon et le jeune homme ailé doit être Enée. ¶ P. 71-76. Encore la peinture pompéienne [Ant. Sogliano]. L'auteur défend son interprétation. ¶ Parte 2, p. 1-90. Un semestre d'empire républicain. Le gouvernement de Galba, juin 68-15 janvier 69 [Corrado Barbagallo]. 1. L'empire vers la catastrophe, la révolte des provinces, la première fuite de Néron. 2. L'indécision du sénat. 3. Le pronunciamento des prétoriens, la proclamation impériale de Sulpicius Galba. 4. La seconde fuite de Néron. 5. La proclamation de Galba au sénat. 6. La mort de Néron. 7. Le départ de Galba pour l'Espagne. 8. Les premiers préparatifs. 9. Le passage du nouvel empereur à travers les Gaules. 10. Galba sur la route de Rome. 11. La conjuration de Nymphidius Sabinus. 12. L'entrée de Galba à Rome. 13. Les premières réformes militaires. 14. Les réformes financières. 15. La politique des économies. 16. Les nouvelles dispositions contre les délateurs. 17. Galba et les premières escarmouches avec l'aristocratie romaine. 18. Le procès d'Eprius Marcellus. 19. La réaction contre les Néroniens. 20. L'opposition et son candidat M. Salvius Otho. 21. La révolte de la Germanie, l'adoption de Pison. 22. La présentation de Pison aux prétoriens et aux sénateurs. 23. L'opposition au désordre. 24. La catastrophe. 25. S. Sulpicius Galba. ¶ P. 123-180. De fabula praetexta quae inscribitur Octavia [Bice Bassi]. 1. De Romanorum fabula praetexta. 2. De rationibus inter « Octaviam » et rerum scriptores, Tacitum praesertim, intercedentibus. 3. De Annaeano tragoediarum corpore in quo et « Octavia » continetur ac de rationibus inter praetextam et Senecae tragœdias intercedentibus. 4. De empore quo « Octavia » conscripta fuerit, de incertoque eius auctore. 5. De « Octaviae » scriptoris in personarum moribus effigendis arte et ratione. 6. De « Octaviae » fontibus historicis. ¶ P. 181-192. Idéalisme et réalisme

dans l'art grec [Vitt. Macchioro]. Il est facile de dire que l'art grec est idéaliste avec Phidias et réaliste de Praxitèle à l'époque hellénistique, mais en fait la distinction entre un portrait réaliste et un portrait idéaliste n'existe pas. A toutes les époques, les artistes ont mêlé les deux procédés. ¶ P. 193-214. Les fragments de l'Hypsipylé d'Euripide dans les papyrus d'Oxyrhynchus [Raffaele Onorato]. Essai de reconstitution de la pièce et traduction en italien des fragments retrouvés par Grenfell. ¶ P. 215-240. Philologie et littérature classique [Nicola Terzaghi]. Critique la suppression des chaires de grammaire grecque et latine, mais approuve et explique la création des chaires de philologie à la place des cours de littérature. Le but de la philologie classique est la connaissance de la vie grecque et latine; aucune branche de la science ne doit rester cachée au philologue. ¶ P. 241-246. Marginalia aux nouveaux fragments de Sapho [Id.]. Observations sur les fragments publiés dans le t. X des Oxyrh. papyri, n. 1231.

E. Ch.

Bollettino dell' associazione archeologica Romana. An. 5, num. 1-3. P. 1-8. Topographie romaine, Région IX : Circus Flaminius [Tina Campanile] Suite. Etude de chaque monument.¶ P. 9-36. Influence des Etrusques sur la civilisation et sur l'art romain [Bart. Nogara]. Conférence faite à l'Association. ¶ P. 37-85. Pour la poésie et pour la civilisation romaine. 1. Le vase François et le carmen 64 de Catulle [Ugo Antonielli]. Trouvé en 1844 par François dans une tombe à Fonte Rotella, près de Chiusi, ce vase conservé à Florence fut malheureusement brisé en 638 fragments au mois de septembre 1900. Il fut bien restauré. Ses peintures doivent être regardées comme la source de Catulle. Du reste l'histoire d'Ariane est un des principaux thèmes des peintures pompéiennes. ¶¶ Num. 6-12. P. 97-107. Topographie romaine. Région IX : Circus Flaminius [Tina Campanile]. Suite. ¶ P. 108-129. Le culte et les sanctuaires d'Hercule vainqueur à Rome [Giuseppe Lugli]. Les principaux sanctuaires consacrés à Hercules Victor ou Invictus étaient l'aedes ou fanum et l'ara Maxima, tous deux du forum boarium. Il y en avait encore d'autres. Recherches sur Octavius Hersennius fondateur du temple du forum boarium. Quant au temple de la Porta Trigemina, que des représentations figurées nous indiquent comme grandiose, il semble qu'il ait été fondé par L. Mummius consul en 246 av. J.-C. ¶ P. 130-135. Le portrait dans l'art antique [Franc. Fornari]. Résumé d'une conférence faite à l'association. Vue d'ensemble sur les portraits (statues ou bustes) chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains.

E. Ch.

Bollettino di filologia classica. An. 21, n° 7. Jr. P. 156-161. Empédocle et Epicure [Ettore Bignone]. Loué par Lucrèce, Empédocle a souvent été combattu par les sectateurs d'Epicure. Tout ce que rapporte Censorin a été pris dans Lucrèce. ¶ P. 162-164. Petite note sur Horace, Carm. 1, 37-38 [L. Galante]. Tout prouve que ces deux odes ont été écrites à l'automne de l'an 30. ¶¶ N° 8. Févr. P. 179-184. Aristote, Poet. 18, 1455 b 33 [L. Valgimigli]. Explication et commentaire d'un passage difficile. ¶ P. 184-187. Martial, Epigr. 1, 2 [Ben. Romano]. Il s'agit d'exemplaires complets de Martial sur parchemin de petit format et non d'un choix d'épigrammes, comme prétendait Birt. ¶¶ N° 9. Mars P. 208-210. Sur deux passages de l'Octavia [V. Ussani]. La transposition des vers 294 sq., admise par Richter et Leo, n'est pas nécessaire. Au vers 696, d'après la leçon senectae du cod. Ambros. D 276 inf., on peut corriger : Et culpa sine te : tradidit vinctum tibi Genetrix Amoris. ¶¶ N° 10. Avril. P. 233-234. La place de la formule D M dans les inscriptions [M. Lenchantin]. On trouve souvent, à la

1re ligne des épitaphes, à [côté de DM ou DMS un nom au nominatif, au génitif ou au datif; c'est sur des monuments peu soignés sans doute, mais cette remarque peut être utile dans le cas où la pierre mutilée nous force à chercher le complément de l'inscription. ¶¶ N° 11. Mai. P. 255-258. La quantité de la syllabe finale dans la clausule oratoire et dans le pentamètre latin [F. di Capua]. La dernière syllabe devait être longue ou tout au moins formée d'une voyelle brève suivie d'une consonne. ¶¶ N° 12. Juin. P. 284. Papyrus Oxyrh. 1232, col. III 6 [N. Terzaghi]. Défend la lecture Πάων(α) qu'il a déjà soutenue dans un autre art. (Atti R. Acc. di Napoli, N. S. t. 3).

Anno 22, n° 1. Juillet. P. 12-16. Sur un nouveau fragment de Sapho [E. Bignone]. Publié dans le t. X des Oxyrh. papyri. Examen des divers suppléments proposés par les philologues. ¶ P. 16-17. Aetna, vers 23 [L. Valmaggi]. Ce vers si tourmenté, semble devoir se lire : Quicquid et antiquum iactata est fabula carmen ? ¶¶ Nos 2-3. Août-sept. P. 42-51. Sur la Néméenne 10 de Piddare [A. Taccone]. Pour des raisons historiques, on doit placer sa composition dans un cercle d'années où Argos, renaissante, réussit à étendre sa domination sur Tyrinthe et Mycènes, un peu avant les jeux Olympiques de 468 et, plus probablement, un peu avant ceux de 460. ¶ P. 51-53. Aristophane, Acarn. 600-606. [B. Pace]. Il faut y reconnaître une allusion aux ambassades athéniennes envoyées ou tout au moins projetées dans les deux villes siciliennes vers l'an 425. ¶ P. 53-55. La « Philologia » de Pétrarque et Térence [Rem. Sabbadini]. Où Pétrarque a-t-il pris le titre de sa comédie « Philologia ? » Evidemment dans Sénèque, Epist. 108, 23. On ne connaît qu'un seul vers de cette comédie, car Pétrarque la détruisit plus tard, lorsqu'il connut Térence, vers l'an 1345. ¶¶ N° 4. Oct. P. 79-82. Arados [Giuseppe Corradi]. Arados n'a jamais été sous la domination ptolémaïque, ni à l'avènement d'Antiochus III, ni avant le IIIe s. av. J.-C. Elle fit partie de l'empire des Séleucides dans la première moitié de ce siècle et, par l'effet des concessions d'Antiochus II et de Séleucus II, elle put jouir d'une assez large autonomie, en continuant à reconnaître la souveraineté nominale des rois de Syrie. ¶¶ N° 5. Nov. P. 99-107. Notes critiques sur Valère Maxime [L. Castiglioni]. Examen d'une trentaine de passages. Nouvelles corrections proposées. ¶¶ N° 6. Déc. P. 126-128. Corrections au texte de l'Antigone de Sophocle, vs. 351 et 851 [L. A. Michelangeli]. E. Ch.

Bollettino d'Arte del Ministero della P. Istruzione. Cronaca delle belle arti (Supplemento al Bollettino d'Arte) 1re année (1914). N° 1, janvier. Fouilles [] P. 7. On a découvert à Acqui les restes d'antiques thermes romains et une ample piscine; à Baschi (Pérouse) des tombes couvertes de tuiles timbrées au nom de Théodoric, Atalaric et Julius Theodatus; à Cesi (Pérouse) une table de marbre contenant l'éloge funèbre en vers de L. Sentius Lucrius; à Bettona (Pérouse) un mur antique construit avec de gros blocs de pierre appartenant à un grand hypogée sépulcral de la fin de la République ou du Ier s. de l'Empire; à Guardea (Pérouse) les fragments d'une mosaïque romaine à carrés blancs et noirs. Outre la bande et une frise géométrique on put retrouver la partie antérieure d'une figure de cheval marin qu'un jeune homme tient par les rênes. ¶¶ N° 2, fév. Galeries et musées [] 12-13. Le musée archéologique de Florence a acquis un cippe sépulcral trouvé en 1890 dans une localité appelée le Canaglie près de Bedizzano. Sur un côté est une inscr. dédicatoire et sur la base est représenté Scribonius sacrifiant assisté d'un tibicen. A Rome, le Musée national de la villa Giulia a reçu le mobilier sépulcral trouvé

dans les aciéries de Terni en 1910-1911. Le musée national romain a acquis un aureus de l'empereur Tacite, pièce rare et d'une authenticité indiscutable. Le musée de Tarente a acquis une collection d'antiques trouvés en 1911-1912 au « Borgo orientale di Taranto » dont la pièce principale est une stèle sépulcrale de marbre avec une fig. virile imberbe. Il y a aussi quelques vases antiques de valeur. Trouvaille d'objets antiques à Castelbellino (Ancône), de 2 amphores antiques à Livourne, de 2 amphores contenant des ossements humains à Rome, d'objets de tout genre (inscr., monnaies, bronzes, vases, etc.) de la Casa Romana dite de Vespasia Polla à Spolète, d'un moulin archaïque, à huile, d'époque romaine à Venafro (Campobasso). ¶¶ N° 3. Mars. Mission archéologique italienne en Cyrénaïque et en Tripolitaine [] 16-19. Exposé des résultats pendant les années 1910 et 1912. ¶ L'école roy. archéologique italienne d'Athènes [] 19-20. Séance du 23 fév. Pernier retrace l'histoire des monuments de Gortyne depuis l'époque préhistorique jusqu'à l'époque byzantine < v. R. d. R. XXXIX, 94-95 > et des sculptures dédaliques des musées de Candie et de la Canée. Anti parle de l'Artemis Laphria de Patrai ; au dire de Pausanias elle serait l'œuvre de Menaechmos et Soïdas. Anti conteste cette attribution ; selon lui l'Artémis serait peut-être de Damophont de Messène. ¶ Galeries et musées []. 22. Le musée archéologique de Florence a acquis un groupe précieux d'armes étrusques en travertin avec figures sculptées en relief provenant de la nécropole du Palazzone. ¶ Fouilles et découvertes archéologiques [ ] 22-23. On a trouvé à Senigallia une monnaie d'or de l'empereur Honorius, à Tarente une tombe archaïque, pourvue d'un intéressant mobilier, du commencement du VIe s. av. J.-C., à Villa Urbana 287 monnaies de bronze qui vont de la période de Trajan à celle de Trebonianus Gallus (98-254 ap. J.-C.). ¶ Antonino Salinas. Girolamo Rossi [ ] 23. Notices nécrologiques. ¶¶ N° 4. Avril. L'école royale archéologique d'Athènes [ ] 25-26. Séance du 4 mars < v. supra n° 3 >. Pace retrace l'historique des fouilles du Prétorium de Gortyne, et traite du sanctuaire des dieux égyptiens. Le petit temple aurait été construit vers la fin du Ier s. ap. J.-C. et aurait vécu jusqu'à la fin du IVe s. Peut-être se serait-il écroulé dans le tremblement de terre de 374. Il termine en parlant du culte d'Isis et de sa diffusion en Crète, en Asie mineure, dans les îles de l'Egée, en Grèce, en Italie, etc. ¶ Les services archéologiques en Libye [ ] 26-28. Exposé des résultats en 1913 et 1914 < v. n° 3 >. ¶ Fouilles [ ] 30. On a découvert à Albano Laziale 2 sarcophages de péperin ; à Ancône une grande tombe grecque avec des objets d'argent, de bronze, de verre, de céramique, à Castiglione delle Stiviere des bronzes antiques ; à Ceglie del Campo (Bari) 2 tombes italo-grecques avec du matériel céramique des Ve et IVe siècles av. J.-C. ; à Francavilla Fontana une tombe avec des vases; à Sorrente un pavé de marbre et une vasque antique appartenant à une villa romaine ; à Tarente des tombes et un puits rempli de tablettes votives à relief du IVe-IIIe siècle av. J.-C. ¶¶ N° 5. Mai. Notices [ ] Inauguration du Musée de Caltagirone (Sicile), qui contient une collection d'amphores, d'armes, de vases, dont quelques types remarquables de l'époque sicule, grecque et byzantine. Découverte à Tarente d'une tombe grecque archaïque qui présente un intérêt archéologique. ¶¶ N° 6, juin. Notices monuments [ ] 47. Découverte à Catane des restes d'un odéon. ¶ Musées et galeries. Le musée national de Tarente a reçu en don un magnifique exemplaire d'un rarissime aureus de Marc-Antoine frappé en 36-34 av. J.-C. On a trouvé à Lustignano (Pise) une idole étrusque en bronze du sexe masculin. ¶¶ N° 7, juillet. Giuseppe

Sordini [ ] 52-53. Notice nécrologique. ¶ Musées et galeries [ ] 56. Le museo Nazionale de Rome a reçu en don une stèle sépulcrale en marbre antique avec bas-relief. C'est l'œuvre d'un modeste tailleur de pierre contemporain des grands artistes du IVe s. ¶¶ N° 8, août. Musées et galeries [] 62. Accroissements du musée archéologique de Syracuse : médaillon d'Evenetos ; bons tétradrachmes de la période de transition ; 151 deniers consulaires romains ; etc. ¶¶ N° 10, octobre. L'œuvre de l'inspection des monuments, des galeries, des musées et des fouilles de 1909 à 1914 [ ] 73-77. Palatin et Forum romain ; Museo nazionale. ¶¶ N° 11. Nov. Explorations et fouilles archéologiques en Sardaigne [Antonio Taramelli] 81-84. ¶ Giuseppe Gatti. Luigi Adriano Milani [ ] 84-87. Notices nécrologiques. ¶ Notices [] 87-88. Dans la région d'Ancône, à Osimo, on a découvert des tombes gauloises, dont quelques-unes pourvues d'un riche mobilier.

2e année (1915). N° 1. Janvier. [ ] 7-8. Rome. Ste-Sabine. Découverte d'un édifice antique souterrain et de précieux restes d'un carrelage cosmatesco. Don au musée archéologique de Syracuse d'environ 75 lampes chrétiennes trouvées dans cette ville. ¶¶ N° 5. Mai [] 30. Le conseil supérieur des antiquités et beaux-arts émet un avis favorable pour l'acquisition d'un relief grec de la collection Woodyat, pour l'expropriation de la propriété Aldobrandini à Ostie et pour la conservation dans les localités où ils ont été découverts du petit trésor de monnaie d'argent républicain trouvé à Imola et des mosaïques d'Oderzo. ¶ 34 [] Le « nuovo Museo civico » de Fiesole a été ouvert au public au mois de juin ; il se compose de 4 salles dont 3 sont consacrées à l'antiquité (sculptures étrusques et romaines, vases étrusques, grecs, italo-grecs, lampes d'argile, bronzes, restes de sculpture et d'architecture du théâtre et du temple (en cours d'exploration), monnaies, etc. ¶¶ N° 6. Juin [] 37-42. L'inspection des fouilles de Rome, du Latium antique et de la province d'Aquilée (1909-1914) < nous renvoyons aux revues d'Italie analysées dans la R. d. R., notamment aux Notizie degli Scavi >. ¶¶ N° 7. Juillet [] 49-50. Le conseil communal de Decimoputzu a fait don en faveur du Musée archéologique de Cagliari de bronzes préromains trouvés dans un terrain de propriété communale. ¶ 51. Le museo nazionale de Rome a reçu en don une table de terre cuite avec relief d'art romain représentant une Victoire qui soutient un vexillum. ¶ 52. Le musée archéologique de Tarente a reçu en don une stèle hellénistique en marbre, d'un beau travail de Dionysos barbu. ¶¶ N° 8. Août. L'école roy. archéologique italienne d'Athènes [G. Libertini]. 54-55. L. traite de l'histoire des propylées d'A. Claudius Pulcher dans les siècles qui suivirent leur destruction, puis fait une analyse critique des hypothèses et des plans de Bedford, Dörpfeld, Lenormant, Svoronos et d'autres. Il s'occupe du caractère d'A. Claudius Pulcher et l'importance de son œuvre qui représente précisément le « connubio » des traditions de la grâce hellénique avec la force et l'exubérance latines. [Pernier] traite de l'art grec en Etrurie et de l'art étrusque en Grèce. Les vases grecs trouvés en Etrurie et particulièrement les hydries de Populonie à figures rouges trahissent l'influence de l'art de Polygnote et de la poésie méliqne contemporaine. On peut rattacher à l'art éginétique un petit bronze de Populonie représentant le suicide d'Ajax, et une statuette très finie de Silène équilibriste qui s'élevait au-dessus du Kottabe, encore inédit, et le plus beau des Kottabes connus, de Vétulonie. Dans la plastique de la terre cuite, qui se ressent de l'influence grecque, les Etrusques vinrent à surpasser leurs maîtres comme on le voit dans les statues d'argile des temples toscans. Après avoir mentionné l'importation en Grèce d'instruments et

de meubles étrusques, Pernier parle du trône d'Arimnistos que Pausanias vit à Olympie, du trophée d'armes avec le casque étrusque, dédié par Hiéron à Jupiter, à Olympie et du trésor de l'étrusque Agylla dans le sanctuaire de Delphes, d'un fgment de trépied trouvé sur l'Acropole d'Athènes, de vases étrusques importés en pays grecs, de qqs miroirs ornés de reliefs et de graffiti qui sont au musée national d'Athènes. ¶¶ N° 10. Oct. Gian Giacomo Porro [] 70-72. Notice nécrologique de cet archéologue tué à l'ennemi. ¶¶ N° 11. Nov. Angiolo Pasqui [] 77-79. Notice nécrologique. ¶ Le Jupiter de Cyrène [] 81-82. 1 grav. Cette statue trouvée le 25 août sur l'acropole est d'un art hellénistique avancé. Elle est en marbre de Paros et haute de $2^{m},15$. Ce type de Zeus aigiochos est connu par des exemplaires moins complets ou par des reproductions en petits bronzes, monnaies et gemmes. ¶ Musée archéologique de Syracuse [P. Orsi] 84. Accroissement de la collection de médailles durant l'exercice 1914-1915.

H. Lebègue.

Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma, An. 14 (1914), fasc. 1-2. P. 1-12. Statues de la place Colonne [L. Mariani]. Pl. 1-2. Trouvées dans les fouilles provoquées par la construction de la banque commerciale. La statue de femme est une Hygia, déesse de la santé ; la statue masculine représente un Asklépios. Toutes deux en beau marbre de Paros, mais décapitées. ¶ P. 13-24. La collection de statues réunie par Cosimo Giustini et les découvertes récentes dans la place Colonne [R. Lanciani]. Les récentes découvertes ont été faites dans la cour du Palais Giustini-Piombino. Or, Mgr Giustini, très riche prélat du XVIe s., collectionneur d'antiquités, est le fondateur de ce palais, dans lequel il avait établi un musée. Les listes de sculptures qu'on y voyait ne mentionnent pas expressément les deux statues retrouvées. ¶ P. 25-33. Genius horreorum Agrippianorum [G. Schneider Graziosi]. Les dernières fouilles confirment ce qu'il avait écrit sur ces magasins, Bullett. 1911. ¶ P. 34-40. Brève notice sur la découverte d'une importante inscription Arvale [O. Marucchi]. Trouvée dans les réparations entreprises sous l'église de S. Chrysogone au Transtévère. Fragment haut de 0,50, large de 0,60, daté de l'an 240 sous l'empereur Gordien. Augmente nos connaissances sur certains points de détail. ¶ P. 41-116. Un manuscrit inédit sur la topographie de Rome [M. Marchetti]. Pl. 3-4. Ms. du XVIe s. qui fut jusqu'en 1878 la propriété de Piot. Publication de ce texte, avec commentaire. ¶ P. 117-175. Le sort de la zone de l'Esquilin, jusqu'au temps d'Auguste [G. Pinza]. Pl. 5-6. Description de 195 tombes archaïques (à suivre). ¶ P. 176-195. Volcanalia et ludi Vulcanalici [Tina Campanile]. Le 23 août on jetait dans le feu, en l'honneur de Vulcain, des poissons vivants. Coutume étrange qui ne se retrouve pas dans les autres sacrifices, même chez les Grecs. Persistance des Volcanalia à travers les siècles. ¶ P. 196-214. Notice des découvertes récentes d'antiquités à Rome et dans les faubourgs [L. Cantarelli]. Débris architectoniques, fragments d'inscriptions. A noter, à l'angle des vie Metauro et Simeto, la découverte, en 17 morceaux, de l'inscr. métrique suivante : Heu cui miseram linquis karissime coniunx... Inviolata tuum coniunx servabo cubile | Florentius qui vixit ann. pm. XXXIII. Dep. Kal. La forme des lettres indique la 2e moitié du IIIe siècle ap. J. C. ¶ P. 215-321. Découvertes archéologiques en Italie et dans les anciennes provinces romaines [Id.]. A Ventimiglia, épitaphe de Bassus, personnage militaire. Statue de Dionysos près du lac Albano. Inscr. de Palestrina, etc. ¶ P. 232-240. Notes nécrologiques sur Giovanni Barracco [L. Mariani]. Aug. Castellani [id.], Giuseppe Gatti [F. Barnabei].

¶¶ Fasc. 3-4. P. 241-250. Le Testaccio et les prés du peuple romain [R. Lanciani]. Pl. 7-8. Appartint au domaine publié même avant l'Empire. Vers le milieu du second siècle de notre ère, le Testaccio devint un dépôt de tessons ; au XIIe siècle il fut destiné au Jeu de la Passion, importé par les croisés retour de la Terre sainte et au XIIIe s. aux jeux testacie ; dans les temps modernes les marchands de vins achetèrent ses entrailles pour y établir des caves fraîches ; enfin il servit de but au tir des canons du castel Sant Angelo. ¶ P. 251-316. Les villas antiques des collines albaines avant l'occupation de Domitien [G. Lugli]. Pl. 9-11. Essai de délimitation de l'ager Albanus. Un groupe de villas nous est connu seulement par le témoignage des écrivains ; ce sont celles de Q. Aurelius, Falcidius, Albucius, Curio, Junius Brutus, Sergius Gallus, S. Tedius. Un 2e groupe de villas républicaines peut être reconnu dans les ruines, telles sont celles de P. Clodius (plans) et de Pompée (plans). Un 3e groupe de villas républicaines nous sont révélées seulement par leurs restes. Enfin un 4e est formé par les villas de l'époque impériale que nous font connaître les textes anciens, celles de Sénèque, de Stace, enfin de Domitien. ¶ P. 317-321. Le rite du repas à la « mater Larum » dans le culte des Arvales [F. Fornari]. Interprétation du fragment des Actes des frères Arvales récemment découvert, dans lequel on apprend un fait inconnu jusqu'ici : duo sacerdotes ollas acceperunt et, ianuis apertis, per clivum matri Larum cenam iactaverunt. ¶ P. 322-327. Pour la série des Préfets de Rome [L. Cantarelli]. Additions et corrections pour les préfectures de Paulinus, Flavius Latrionianus (IIIe siècle), Plotius Furius Valentinus, Flavius Junius Valentinus (Ve siècle). Liste de 9 préfets du Ve siècle dont on ignore tout sauf le nom. ¶ P. 343-405. Un ms. inédit relatif à la topographie de Rome [M. Marchetti]. Suite. ¶ P. 406-407. Découverte d'une inscr. impériale honoraire [G. Schneider Graziosi]. Le nom de Caracalla a été martelé en 217, suivant un décret du Sénat. La 1re ligne atteste la présence du nom de Julia Domna, femme de Septime Sévère, et d'après la ligne 3 on peut croire que l'inscr. a été tracée en l'an 207.

An. 43 (1915), fasc. 1. P. 1-40. Encore sur la Laudatio Turiae [Giov. Costa]. Pl. 1. L'inscr. de C. I. L. VI, 1527 est connue sous ce nom donné par conjecture à la suite des recherches de Della Torre et de Mommsen. Un nouveau fragment ajouté par Vaglieri a remis en doute l'attribution ; on discute sur l'étendue de la partie brisée et, par suite, sur la longueur des suppléments nécessaires. L'exilé en question se trouvait en 49 avec les Pompéiens en Macédoine, il avait un cognatus C. Cluvius probablement fidèle au parti de César ; il fut proscrit en 43 par les soins de Lepidus ; il prit la fuite en 43, il devait être un riche propriétaire, mais d'aucune importance politique ; son instruction était médiocre à en juger par son style. Aucun de ces éléments ne semble attester Q. Lucretius Vispillo, consul de l'an 19 av. J.-C., et rien ne nous autorise à voir ici l'éloge de sa femme Turia plutôt que celui d'une femme quelconque. ¶ P. 41-46. Le mont Testaccio et la Gaule [L. Cantarelli]. Dressel prétendait que l'Espagne avait fourni presque toutes les amphores dont les débris ont formé le monticule ; Héron de Villefosse vient de prouver que la Gaule y avait largement contribué. Pline lui-même avait affirmé que la fabrication du vin était défectueuse dane le sud de la Gaule ; mais aux époques suivantes les Marseillais et les Narbonnais ont dû fabriquer plus soigneusement. ¶ P. 47-51. Inscriptions de Reggio-Calabria [N. Putorti]. Trouvé récemment un cippe dédié à Zenodorus, correcteur de la Lucanie et du Bruttium au commencement du Ve s. de notre ère : Fl. Zenodoro V C Vita | Dum fretum

Hesperios | inter Siculosque relabans | Miscebit tortis aequora gur | gitibus Semper honos no | menque tuum laudesque manebunt | F. Hadriano Hierio | Zenodoro V C corr. Luc. et | Brutt. ordo populosque | Reginorum ad sempi | ternam memoriam | eius posuerunt. — A remarquer un hexamètre de Virgile. ¶ P. 52-70. Notice de découvertes récentes d'antiquités à Rome et dans les faubourgs [L. Cantarelli]. Edicule érigé en l'honneur d'une source d'eau médicinale le 24 mai de l'an 70. Colombaria dont un avec inscription d'un eques singularis. A mont Testaccio, fragments de colonnes portant des lettres. Inscriptions variées ; cippe de marbre provenant du sanctuaire syriaque du Janicule : Eufrosynus posuit donum deo aram et deum. Enfin un temple de Mithra sous la basilique de Saint-Clément. E. Ch.

Didaskaleion. An. 4, fasc. 1-2. P. 7-96. La grammaire de Commodien [S. Cucco]. Suite. Les cas et les prépositions ; emploi des pronoms (démonstratif, relatif, interrogatif, indéfini), emploi du verbe. ¶ P. 103-107. Notes critiques sur la Supplique d'Athénagoras [P. U(baldi)]. Observations sur trois passages. (A suivre.) ¶¶ Fasc. 3-4. P. 209-214. Sur l'expression « superis invisa » d'une inscription chrétienne [S. Colombo]. Superi ayant ici le sens de ceux qui vivent sur la terre, par opposition à ceux qui sont enterrés sous la terre, il faut donner à invisa le sens de cachée, invisible : Dans ce tombeau gît N. invisible aux mortels. C'est en vain que certains philologues ont voulu voir une expression païenne, donnant à Superi le sens de dieux du ciel. ¶ P. 215-244. Observations sur les rapports qui existent entre l'Octavius de Minucius Felix et quelques opuscules de Cyprien [Id.]. Quand Cyprien puise dans Tertullien, il reste toujours génial et absolument exact, tandis que Minucius puisant à la même source montre son infériorité, hésite dans son choix et se trompe dans l'interprétation. ¶ P. 257-393. Saint Augustin et la décadence de l'empire romain [P. Gerosa]. Introduction : la thèse du patriotisme et celle de l'indifférence de S. Augustin pour l'empire romain. Observations préliminaires sur la doctrine augustinienne des deux Cités. I. Sermons de S. Augustin pour la prise de Rome en 410. 2. Genèse de la Cité de Dieu. 3. La question des mots temporels. 4. Le problème de la fin de l'Empire et celui de la fin du monde. 5. La question des maux moraux. 6. Les raisons du réquisitoire de S. A. contre la perversité des Romains. 7. L'intervention de S. A. par l'opposition contre les barbares envahisseurs. Conclusion : L'Eglise, seule affection et seul souci de S. A., même auprès de l'Empire romain. ¶ P. 395-417. Athénagoras considéré comme source pour l'histoire de l'art [G. Botti]. Son témoignage ne doit pas être mis en doute, quoiqu'en pense Förster. Au sujet de l'Asclepios d'Epidaure attribué à Phidias, il faut conclure à une corruption du texte. S'il prend des arguments à la civilisation païenne, suivant l'usage de son temps, il ne cite que des faits certains que ses auditeurs pouvaient contrôler. E. Ch.

Mitteilungen des k. d. archaeologischen Instituts. Rœmische Abt. Bd. 30. Heft 1-2. P. 1-115. Studien zu den Campanischen Dachterrakotten [Herbert Koch]. Etude de toutes les tuiles de toiture trouvées : 1° en Asie Mineure et dans les îles, en Eolie : Larissa, en Troade : Neandria, en Phrygie : Gordion ; dans le Pont ; Ak-alan, ainsi qu'à Olbia, Thasos, Assos, Pergame, Smyrne, Lesbos, Ephèse, Magnesia sur le Méandre, Priène, Sardes, Milet, Didyme, Samos, Kalymnos, Rhode, Crète ; 2° en pays grecs et dans les îles ioniennes, à Olympie (Heraion, etc.), en Etolie : Thermos, ainsi qu'à Theotoku en Thessalie, à Elatée en Phocide, à Athènes et Eleusis, Egine, Corinthe ; en Argolide à Argos, Mycènes, Tirynthe, Epidaure, Troizen,

Kalauria ; en Arcadie à Tégée, Mantinée, Bassac, Kotilon, Lusoi ; à Kynuria ; en Laconie, à Sparte et Epidaure Limera, à Corfou, enfin à Olympie et Delphes. (A suivre.) ¶ P. 129-160. Die fabbriche etrusche di vasi a figure rosse [Carlo Albizzati]. On reconnaît à première vue le style d'un groupe de vases qui provient surtout de l'Etrurie centrale. Les villes qui en ont fourni le plus grand nombre sont Volaterrae, Clusium et Perusia. Etude, d'après les monuments originaux, des vases de Volterra et de Chiusi. Pérouse, à moins de cinquante kilomètres, recevait facilement les produits de Chiusi. ¶¶ Heft. 3-4. P. 161-314. Bieda [Herb. Koch, Eug. von Mercklin, Carl Weickert]. Commencement d'une étude approfondie sur les nécropoles rocheuses du sud de l'Etrurie. 1. Topographie. Etablissement romain : maçonnage, approches, tombes, aqueducs, ponts, via Clodia. Etablissement étrusque : canaux de rocs et drainage ; réseau de routes conduisant à Bieda. Les nécropoles ; la nécropole au Piano del Vescovo. — 2. Les tombes. Technique. A. En forme de chambres avec voûte ou avec toit droit ; en forme cubique, etc. B. Tombes encaissées (fosses) et tombes à feu. C. Tombes post-étrusques. Tombes rondes romaines, Columbaria, etc. — 3. Inscriptions étrusques de Bieda [B. Nogara]. Trois inscr, de qqs mots. La première : Fel Vsui V représente un type analogue au latin M. Tullius M. f. ; la 2e : ecas'uθive... arnθialcavenas, ainsi que la 3e : ut(?)a, est assez obscure. E. Ch.

Monumenti antichi pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei. Vol. 23, punt. 1. Col. 1-274 et tav. 1-5. Etudes et recherches archéologiques dans l'Anatolie méridionale [R. Paribeni, P. Romanelli]. Exploration, exécutée du 16 avril au 31 juillet 1913, à Adalia et aux environs : Murtana (ruines de Perge), Assar Koï (ruines de Sillyum), Lara (Magydos ?), In-Deressi (ruines médiévales). Uzun Quin Qahvé (Lagon ?). Inscriptions des murs d'Adalia. Fragments de sculpture conservés dans l'Ecole grecque. Nombreuses inscr. grecques et latines, ruines diverses. ¶ Col. 277-312 et tav. 1-4. Vases de Campagnano [Aless. Della Seta]. Trouvailles faites en 1910 dans une tombe. Ces vases peuvent remonter au commencement du ve s. av. J.-C., peut-être entre 500 et 470. Les fragments de vases et de bronzes trouvés ensemble autorisent cette date. ¶ Col. 313-440 et tav. 1-8. Il tempio nuragico ed i monumenti primitivi di S. Vittoria di Serbi (Cagliari) [Ant. Taramelli]. Nombreux objets, tels que bronzes archaïques, figures votives, chandelier cypriote, etc. Il résulte des recherches qu'il a existé à S. Vittoria une acropole, centre de défense et de réunion tant pour le culte que pour les nécessités de la vie sociale d'une tribu sarde primitive. La question des origines sardes a fait un pas de plus. E. Ch.

Rendiconti del reale Istituto lombardo di scienze e lettere. Serie 2, vol. 48. P. 424-436. Eléments de rhétorique dans la poésie de Catulle [Carlo Pascal]. Les poètes n'ont jamais pu se libérer complètement de leur éducation littéraire, et Catulle, comme les autres, avait étudié la rhétorique. ¶ P. 453-463. La διαθήκη hellénique et la donatio mortis causa [P. Bonfante]. La διαθήκη hellénique sans εἰσποίησις peut bien s'appeler une disposition de dernière volonté ; lui donner le nom de testament est abusif ; déduire de ce nom des rapports avec le testament romain constitue une erreur historique. ¶ P. 464-478. Sur la fondation du principat à Rome [Em. Betti]. Réforme du gouvernement faite par Auguste le 13 janvier de l'an 27. Appendice bibliographique. ¶ P. 685-695. Analecta epigraphica graeco-latina [Achille Vogliano]. Etude des inscr. grecques publiées par Breccia (dans le Catal. gén. des antiq. d'Alexandrie) n. 316 et 323, d'une autre publiée dans la Rev. épigraphique, 1913, p. 145, par Seymour de Ricci, et d'une publ. par Vogliano

lui-même dans les Atti della R. Acc. di Napoli 1910, p. 367 (avec fac-sim.). Restitution d'une inscr. éditée par Marucchi (N. bull. arch. crist.) et ailleurs. Si la mention « depositio » indique une inscr. chrétienne, tout le reste de l'épitaphe est conçu dans un esprit païen, ce qui n'était pas rare au IVe s. Elle doit être ainsi restituée : Heu cui me miseram linquis, karissime coniunx, | Quid sine te, <quid> dulce rear, quid amabile credam ? | Cui vitam servo ? qu<i>d non sequor improb<a> funus ? | A<t> tecum liceat iunctis mihi Manibus esse, | Optatoque nimis saltem tumulo sociari ! | Nil mores <iuv>ere <nihil> pietasq. fidesq. | Nec quidquam lenem morituro profuit esse. | Hoc unum — Si quis tamen est post corpora sensus— | Pignus habere mei patiar te semper amoris ; | inviolata tuum coniunx servabo cubile ! E. Ch.

Rivista di filologia e di istruzione classica. An. 43, fasc. 1. P. 1-33. Le prologue des Métamorphoses d'Apulée [Ferr. Calonghi]. Examen des difficultés d'interprétation que beaucoup de philologues n'ont pu résoudre. Opinions de Bürger, Rohde, Van der Vliet, Vallette, R. Helm, etc. — Suite et fin au fasc. 2, p. 209-236. Traduction littérale du prologue. ¶ P. 34-55. Sur l'invocation de Lucrèce à Vénus et la représentation de Vénus avec Mars. L'invocation à Calliope [Giac. Giri]. Lucrèce invoque au début Vénus qui représente la nature, source de toute beauté et porteuse de la paix après la guerre ; il est aussi naturel qu'il s'adresse à Calliopé la muse qui, suivant l'opinion universelle, couronne le front des savants poètes. ¶ P. 56-66. De similitudinibus Homericis capita selecta, particula 1 [H. Mancuso]. Certamen leonis et asini, Λ 546, 548-57 (P. 657-66). 558-65. Travail préliminaire d'une édition de l'Iliade et de l'Odyssée. ¶ P. 67-79. Sur le carnage de Constantinople succédant à la mort de Constantin le Grand [Alb. Olivetti]. La majorité des historiens modernes sont allés trop loin en accusant Constance de complicité, suivant le vieil adage qu'on peut considérer comme coupable d'un crime celui qui en profite. ¶ P. 80-81. Encore Parthenius et le Moretum [Remigio Sabbadini]. Une didascalie trouvée dans le ms. de Milan T 21 sup. porte : Parthenius Moretum scripsit in graeco, quem Virgilius imitatus est (Riv. di fil. 31,472). Servius nous apprend que Virgile avait été surnommé Parthenias, et en effet certains mss. donnent le titre : Virgilii Maronis Parthenie lib. I Eneidos, et P. Virgilii Maronis Partheniae Moretum. Un lecteur, connaissant Macrobe, aura changé Parthenias en Parthenius, et engendré la légende. C'est ainsi que l'épître de Sapho à Phaon dans Ovide est devenue, dans l'imagination de Bono Accorso, une traduction faite par Ovide d'après Sapho. ¶ P. 82-95. La question chronologique de Palladius et Rutilius Namatianus [Lor. Dalmasso]. Palladius doit être assigné au Ve siècle, comme l'a soutenu Vessereau. ¶ P. 96-97. Lucrèce, 1, 724 [E. Bignone]. Omniat provenant de l'abréviation supposée oiat, il faut corriger : iterum vis ut ciat ignis. ¶ P. 98-103. De codice Cavensi Vitae Alexandri Magni quaestio altera. Accedunt excerpta ex codice Neapolitano [Fr. Stabile]. Cf. R. des R. 38,216,33. Le cod. Neap. Bibl. nat. V. F. 27 est du XVe s. Il dérive de la même source que le ms. de la Cava, et peut servir à combler ses lacunes. ¶ P. 104-105. Sur l'âge de l'auteur du Liber de viris illustribus Urbis Romae [Id.]. Il n'a pas pu écrire ni avant ni après le IIIe siècle ; il n'est pas postérieur au Liber memorialis d'Ampelius, lequel doit être daté de la fin du IIIe ou du commencement du IVe siècle. ¶ P. 106-108. De E littera in fronte templi Delphici insculpta [Carola Lanzani]. Cet E, au lieu de H, devait signifier Helios, surnom d'Apollon. Cf. Servius ad Aen. 1, 642 : omnes in illis partibus Solem colunt qui ipsorum lingua El dicitur. ¶¶ Fasc. 2. P. 237-262. La légende de Nélée, fondateur de Milet [Eman.

Ciaceri]. Le Nélée de Milet n'a pas le caractère de divinité infernale comme le Nélée d'Athènes, mais celui d'un dieu de la mer et de la navigation. Confusion des deux héros. ¶ P. 263-277. Lucretiana [Et. Stampini]. II. On pourrait lire : Sensiferos motus, quom rem quis mente volutat ; néanmoins mieux vaut conserver la leçon quaedam des mss. Explication de ce texte. ¶ P. 278-292. Euphorionea [Cam. Cessi]. Interprétation du texte de Suidas mentionnant les écrits d'Euphorion. ¶ P. 293-298. Les tragédies de Sénèque. Hégésippe et le pseudo-Quintilien [V. Ussani]. Ces deux auteurs sont à ajouter à la liste des rares auteurs qui ont connu les tragédies de Senèque. ¶ P. 299-307. Briciole Platoniche [G. Fraccaroli]. En traduisant la République, l'auteur a été amené à donner à divers passages un sens différent du sens traditionnel, par exemple V, p. 451 A, p. 452 E ; VI, p. 488 D-E, p. 508 E ; VII, p. 525 B, p. 529 C-D. ¶ P. 308-311. Les discours supposés de Pline [Rem. Sabbadini]. La lettre d'un faussaire pseudo-Léonard Aretin annonçant qu'il a eu entre les mains 20 discours de Pline a été calquée sur une vraie lettre de Gasp. Barzizza, en substituant le nom de Pline à celui de Tullius. ¶ P. 312-326. Papyrus d'Herculanum 1457. Observations critiques [Ugo Henr. Paoli]. Restitution de qqs mots mutilés. ¶ P. 317-320. De quodam loco in Culice probabiliter restituto [Hector Demarchi]. Au v. 109 lire : Tu procul aspexti luco residere virenti. ¶ P. 321-333. Observations sur les chapitres 45-53 du livre II de Zosime et sur leur source probable [Alberto Olivetti]. Il est possible que Zosime ait consulté le centon de Petronia Proba ; comme ce centon est perdu, on n'en fournira jamais la preuve, néanmcins un rapport entre les deux textes n'est pas improbable. Quant aux renseignements que nous donne Zosime, on peut en tirer parti, malgré leur forme poétique ; on peut reconstituer la marche de l'armée de Maxence par exemple, mais en général il faut le lire avec beaucoup de méfiance. ¶¶ Fasc. 3. P. 417-429. Sur l'emploi de quod avec les verba affectuum, etc. [Adolfo Gandiglio]. Il faut distinguer le quod causal du quod déclaratif. Discussion des théories proposées par les principaux grammairiens. ¶ P. 430-447. Sur la notion du Pelargikon [V. Costanzi]. L'ancien nom de la citadelle signifiait « la forteresse de la cicogne » et non pas l'enceinte des Pélasges. Combat la plupart des assertions de Wide dans Ausonia < R. d. R. 38.210, 28 >. ¶ P. 448-453. La prononciation du latin à Oxyrhynchus au ve siècle [M. Lenchantin de Gubernatis]. Beaucoup de voyelles portent un accent ou la marque de quantité dans les papyrus latins qu'on a découverts. Ces papyrus semblent provenir des écoles ; les maîtres ne voulaient pas que leurs élèves perdissent la notion de la quantité. ¶ P. 454-488. Sens technique et emploi du mot « liber » dans quelques écrivains de l'époque impériale [Ben. Romano]. Il faut apporter des restrictions à la théorie intransigeante de Th. Birt. Liber et volumen conservent toujours une signification différente, quoique les auteurs puissent échanger l'un pour l'autre dans certains cas ; de plus il existe une infinité de variétés dans les dimensions des libri. Le mot liber ne désigna jamais une portion forcée et matérielle d'une œuvre, mais une section ayant une unité de contenu et l'autonomie dans l'espace. ¶¶ Fasc. 4. P. 529-547. Nouvelles études sur les textes et les doctrines épicuréennes [E. Bignone]. Examen du fragment 4 de Philodème, περὶ Ἐπικούρου. Restitutions proposées au texte et comparaison de la doctrine avec des passages de Lucrèce, etc. ¶ P. 548-553. Etymologie et sémantique [Franc. Ribezzo]. Les mots gloria, lar, telum. ¶ P. 554-560. L'origine de l'unique cas oblique du duel en grec [Franc. Ribezzo]. La forme en -οιν est un produit de la congruence de formes, spécialement dans les cas, utpote numerabiles, dont les désinences des cas duels sont sorties. ¶

P. 561-592. La latinité du nouveau Psalterium publié d'après le cod. Casinensis 557 [Fr. Stabile]. L'auteur de la recension ne semble pas antérieur au ve siècle, sinon au viie. C'est par pure hypothèse que l'éditeur Arnelli a proposé pour auteur Rufin (345-410). Examen critique et grammatical du texte. ¶ P. 593 605. Le peintre Marcus Plautius [E. Stampini]. Il faut renoncer aux mauvaises lectures ou conjectures permettant de reconnaître : M. Plautius Luco (ou Loco), M. Ludius Elotas Ætolia oriundus ou Plautius Marcus Cleoetas Italia exoriundus. L'inscription, œuvre d'un poète inconnu, devra se lire : Dignis digna loco. Picturis condecoravit | Reginae Iunonis supremi coniugis templum | Plautius Marcus. Cluet Asia lata esse oriundus, | Quem nunc et post semper ob artem hanc Ardea laudat. ¶ P. 606-613 : Ὁ Ὀξύρυγχος χαρακτήρ [Gius. Furlani]. Critique de Mentz ; c'est Wilcken qui a vu la vérité. Si le caractère στρογγύλος désigne l'onciale, l'ὀξύρυγχος employée pour une belle écriture, ne peut être que l'onciale « appuntita ». ¶ P. 614-617. De latebris litterarum in glande saxea saepinati osce inscriptis [Edwin W. Fay]. Cette inscription avait un sens obscène : quis tu ? III (testis), nux. Cuia ? Baeti. Adii Aedini. ¶ P. 618-620. A propos d'un passage d'Aristote [Francis H. Fobes]. Meteor. II, 3 (ed. Berol. 358 b 12). La lectio difficilior ἀεί τε πλανυτέρα doit être conservée. ¶ P. 621-625. Aeschyl. Agam. 1119-1124 [Gian Luigi Bisoffi]. Il faut bien admettre la correction de Casaubon ou celle de Stanley, mais toutes les autres conjectures sont arbitraires et inutiles. E. Ch.

Studi italiani di filologia classica. Vol. 21. P. 1-73. D'un manuscrit de Valenciennes [G. Funaioli]. Description du ms. 394, formé par la réunion de quatre mss. copiés au ixe siècle. Relevé des gloses au texte de la Thébaïde de Stace (depuis II, 284) manquant dans l'édition de Lactantius Placidus publiée par Jahnke en 1898. Concordances étonnantes entre Lactantius et Servius. Une édition critique du commentaire attribué à Lactantius (qui semble avoir écrit en Italie) est encore à faire. ¶ P. 74-81. Scholia Vaticana Reginensia ad Vergilium [Id.]. Le Vat. Reg. contient des scolies peu importantes sans doute, mais qui remontent à l'antiquité, quoique Thilo affirme le contraire. Peut-être proviennent-elles de Donat, dont Servius a abrégé le commentaire. ¶ P. 82-90. Frustula [C. Morelli]. 2. Les vers 78-84 du Culex ont peut-être été ajoutés par Virgile en l'an 44. — 1. Explication de l'épigr. V, 77 de Martial. — 3. Le versificateur chrétien, auteur du poème de mortibus boum (Riese, 893) est simplement Endelechius, ami de Paulin de Nole et celui dont le nom se retrouve dans la souscription du ms. florentin d'Apulée (datée par les consulats d'Olybrius et Probinus, de l'année 395). — 4. Note sur les frères en l'honneur desquels le poète Dracontius écrit un épithalame (Rom. 6). — 5. Sur la préface au De aetatibus mundi de Fulgence. — 6. Un certain nombre de vers anonymes dans Baehrens, Fragmenta poetarum romanorum, doivent être restitués à Lucain, Ausone, Claudien, Prudence et Sidoine. ¶ P. 91-157. Apuleiana [Id.]. Suite. 3. A quelle époque furent écrites les Métamorphoses? En tout cas à une période assez avancée de sa vie. 4. Observations sur les nouvelles contenues dans les Métamorphoses. Elles sont empruntées aux Grecs. ¶ P. 158-224. Les sources de la Phèdre de Sénèque [Umberto Moricca]. On pense généralement que Sénèque avait eu sous les yeux l'Hippolyte porte couronne et l'Hippolyte voilé d'Euripide. On ne peut pas le nier, mais Sénèque est beaucoup plus imbu de la littérature latine et de l'influence historique de son temps. ¶ P. 225-279. Corinne [Lorenzo Bianchi]. Les témoignages antiques et les opinions récentes. Il n'a existé qu'une poétesse grecque du nom de Corinne, celle dont parle Suidas. Les grammairiens en

ont inventé deux autres. L'œuvre de Corinne. Les nouveaux fragments de Berlin : Hélicon et Cithéron; Les filles d'Asopos. Sa poésie eut de l'influence sur la tragédie grecque. ¶ P. 280-337. Anytè de Tégée [Silvio Colangelo]. Quand a vécu cette poétesse de l'Anthologie ? La date de sa naissance doit être reportée vers l'an 360 av. J.-C. Etude de la langue, du style, de la métrique de ses épigrammes. ¶ P. 338-466. La grammaire de Cornelius Nepos [Alda Levi]. Etude qui a obtenu le prix Abraham et Moïse Lattes. Phonétique, morphologie, flexion du substantif, de l'adjectif, du pronom, du verbe. Syntaxe de concordance, syntaxe des cas. Les propositions. La coordination, la subordination. Oratio obliqua. Pureté et propriété de la langue. ¶ P. 467-483. Encore Cyrené mythica [Giorgio Pasquali]. Réplique à Ferrabino <R. des R. 39,160,32>. E. Ch.

Studi storici per l'antichità classica. Vol. 6, fasc. 3-4. P. 241-257. Venus Victrix et le triomphe de Pompeius Magnus [E. Pais]. A propos d'une peinture de Pompei représentant Vénus montée sur un char attelé de quatre éléphants. ¶ P. 258-275. Dionysos et Mythra [Carolina Lanzani]. Rapports religieux entre la Perse et la Grèce, entre Osiris et Dionysos. Au milieu du ve siècle, les cultes de Mythra et de Dionysos sont de plus en plus distincts, tandis qu'Apollon, le dieu particulièrement hellénique, s'affirme à Delphes et domine les autres divinités. P. 276-300. La chronologie de la première guerre punique [Giov. Niccolini]. On peut conclure aux dates suivantes : commencement de la guerre, été 264 ; siège d'Agrigente, 262 ; siège de Mitistrate (pour la première fois) 261 ; Regulus fait prisonnier, été 255 ; naufrage près de Camarina, juillet 254 ; bataille de Palerme, juin 250 ; commencement du siège de Lilybée, été 250 ; naufrage du consul Lucius Junius, printemps 248 ; envoi d'Amilcar Barcas à la guerre, 247 ; bataille des Egates, mars 241. ¶ P. 301-368. La révolution des tribuns à Rome de 133 à 88 [Emilio Betti]. La crise aiguë de la République et sa décadence générale. Le premier tribunat révolutionnaire : Tiberius Gracchus. Le senatus consultum ultimum. Le tribunat révolutionnaire de Caius Gracchus. La réforme révolutionnaire de l'armée du consul C. Marius (à suivre). ¶ P. 369-421. Les empereurs Claude et Néron dans les historiae de Pline l'ancien [Em. Ciaceri]. Etude des rares fragments conservés du grand ouvrage historique de Pline. Cet ouvrage s'est perdu comme ceux des historiens contemporains Cluvius Rufus et Fabius Rusticus. Le génie de Tacite, dont ils forment la source, les a rejetés dans l'ombre et dans l'oubli. ¶ P. 422-438. Pour l'étude des cultes de l'antique Sicile, à propos d'une publication récente [Id.]. Réplique à l'ouvrage de L. Pareti. ¶ P. 439-513. Otia Flaviana [G. M. Columba]. L'histoire de la guerre des Juifs qui nous est parvenue en grec sous le nom de Flavius Josèphe n'est pas, comme on le dit généralement, la traduction exacte de l'histoire écrite auparavant en araméen par Josèphe, malgré sa propre assertion. C'est une nouvelle rédaction « ad mentem Græcorum ». En attribuant un grand rôle à la Fortune, il en reporte, comme juif et prêtre, une part à la Providence, mais sa conception de la Fortune n'a pas encore été expliquée d'une manière satisfaisante. E. Ch.

PAYS-BAS

Rédacteur général : Paul Lejay.

Mnemosyne. Vol. XLIII. N° 1. De seruitute praediorum donationis causa constituenda [J. van Binsbergen]. 1-3. Les manuels de droit romain admettent sans hésitation que l'on peut faire d'une servitude l'objet d'une donation.

Mais l'unique texte sur lequel on peut appuyer cette doctrine, Papinien, Dig., XVII, 8, 5, est entendu autrement par Pothier, pour qui les mots « donatio seruitutis » ont le sens de « condonatio seruitutis ». Le contexte prouve, en effet, qu'il ne peut s'agir de l'établissement d'une servitude. ¶ Ad indicem stoicorum herculanensem [Gu. V<ollgraff>]. 3. Sur Zénon, lire : τοὺς ἐπηρεάσμους. ¶ Ad Plutarchi Moralia annotationes criticae [J. J. Hartman]. 4-48. De curiositate ; rapport avec le De garrulitate ; composition de l'opuscule ; étude et correction de passages isolés. De cupiditate diuitiarum : traité inférieur aux précédents, où l'auteur se montre pédant, et qui doit être l'œuvre de quelque imitateur de Plutarque, cynico-stoïcien. De uitioso pudore de inuidia et odio. De seipsum citra inuidiam laudando. Notes et corrections sur ces traités. ¶ Emendatur inscriptio christiana in patria nostra inuenta [J. J. Hartman]. 48. Le baron Van Zuylen van Nievelt corrige la fin de cette inscription : « Castissimi dei habitaculo non nisi castamente to » en : « mentotе. ¶ Studia horatiana [C. P. Burger]. 49-72. Peerlkamp a fait fausse route. Il a très bien vu et indiqué les difficultés. Mais la solution n'était pas dans l'athétèse. Beaucoup de philologues n'ont pas remarqué que des odes, très courtes en général, étaient des lettres et ne s'expliquaient que si on supposait celles auxquelles Horace répondait. Etude des odes adressées à Mécène qui sont dans ce cas : III, 8 ; III, 16 ; III, 29 ; I, 1 ; I, 20 ; II, 12 ; II, 17 ; II, 20. ¶ Ad Sophoclis indagatores [Gu. V<ollgraff>]. 72. Sur les v. 33-34 ; cf. Aristoph., Ois., 30 ; Acharn., 513 ; Eur., Rhes., 140. Lire pour παρίσταται, ou πάρεστ' ἀνήρ, ou πάρεστί που ou πάρεστι νῦν. ¶ De Iliadis compositione [M. Valeton]. 73-154. Conclusion. La recension de Pisistrate. Texte de l'Achilléide primitive. ¶ Boomerangae usus apud gentes Europaeas [P. H. Damsté]. 154. Nouveau témoignage : Plut. Mor. p. 810 E. ¶¶ N° 2. Notae criticae ad T. Liuii lib. XXXI-XXXV [P. H. Damsté]. 155-169. ¶ De Herodoto artificiorum aestimatore [J. Berlage]. 170-183. Les écrivains grecs de la grande époque de l'art n'ont pas fait mention des artistes et des chefs-d'œuvre de leur temps, et, si nous avons de nombreuses effigies des poètes, des orateurs, des philosophes, nous n'avons à peu près aucune des architectes, des peintres, des sculpteurs. Hérodote a, au contraire, mentionné, décrit, loué un grand nombre d'œuvres d'art. Liste des passages. Ce sont surtout des constructions. Hérodote prise principalement la grandeur de l'œuvre et la difficulté vaincue. Il s'intéresse aux procédés, au prix de revient. Il ne paraît pas sensible à la délicatesse, à l'élégance, à la vraie beauté. Il ne s'élève pas au delà de ce qu'un homme du peuple, de nos jours, peut sentir et juger. ¶ Obseruatiunculae de iure romano [J. C. Naber]. 184-204. Qui peut user de l'ἐξούλης δίκη en droit attique. La loi sacrée d'Halicarnasse. ¶ Miscellanea [Ch. Charitonides]. 205-232. Sur Athénée (corrections, questions orthographiques], les fables d'Esope, Elien (V. H. I, 21 ; V, 2), les scolies de Lucien, Platon (Protag., p. 341 E), Lucien (De somn.), Philuménus, Aétius. Une inscription (Athén. Mitt. 1911, p. 280) doit être restituée comme un dialogue entre le mort et le passant ; le mort : τί στήκεις ἄνθρωπε ταῦτα βλέπων ; le passant : ὑπ' ἄλγους σου (c'est-à-dire τὸ σὸν ἄλγος ἐπαίησέ με ταῦτα βλέπειν). ¶ De origine cistophorum [G. Van Hoorn]. 233-237. 2 fig. Ce signe des mystères dionysiaques apparaît d'abord sur les monnaies de Pergame. ¶ Ad Virg. ecl. 6, 34 [J. J. Hartman]. 237. Rolfe garde « tener » au sens de nouveau né. Que signifie alors « ipse » ? Lire : teres. ¶ De remi actione [P. H. Damsté]. 238-244. Les anciens se servaient de rames semblables aux rames turques, ce qui explique les verbes dont ils se servent : findere, diuidere, icere, ferire, uerberare. Ils ne se servaient pas de rames rigides. ¶¶ N° 3. De cantoribus Euphorionis et

de quibusdam aliis [J. J. Hartman]. 245-267. Etude des témoignages de Cicéron, des vers mis en tête de la 10e Sat. d'Hor , qui, s'ils ne sont pas de lui, sont d'un poète distingué et bien au fait de l'histoire littéraire ; de Catulle, 39 ; de Tac., Agr., 45 ; Dial. or., 17 ; Ov., Mét., XIII, 381 ; Cat., 49 ; Cic., Mur., 13 ; Cat. 53 ; Cic., Brut., 289 ; Cic., Att., XVI, 5, 5 ; Corn. Nep., Att., 12 ; les fragments de Laevius. Sur le sens de doctus et doctrina, p. 264. Quand Corn. Nep. reproche aux Origines de Caton d'être « nulla doctrina », ce n'est point parce qu'on n'y trouve pas la profondeur politique de Polybe. Corn. Nep. est un ami de Catulle. Cette appréciation vise le style. Le « doctus » choisit et cherche les mots avec soin, construit les vers et les phrases avec une élégance recherchée ; il flatte le goût des lecteurs blasés (fastidientium) par des raretés même un peu obscures. Le groupe a pour ancêtre ou pour frère Lévius ; Lucrèce lui est apparenté. On doit faire commencer la poésie de l'âge d'or non pas avec Virgile et Horace, mais avec les cantores Euphorionis. ¶ Ad Epicurum [I. H. Leopold]. 268-285. Remarques et corrections sur les Epicurea de Usener. ¶ Ad Thuc., III, 89 [J. J. Hartman]. 285. Supprimer καὶ οὐκ ἐγένετο ἐσβολή. ¶ De Parisina quadam sententiarum Catonianarum sylloga [M. Boas]. 286-318. Dans le B. N. lat. 9347 (IXe s.), se trouve un recueil de monostiques, publié complètement par Hümer. Ce recueil comprend deux parties : 1-69 (71 H.), 70-88. La première seule se rattache aux Monostiques du Ps.-Caton. La seconde est une partie du livre des Distiques, dans une forme qui n'est pas celle de la vulgate, mais que nous trouvons ailleurs. Comparaison avec d'autres mss. ¶ Ad Corinnam [Gui. V<ollgraff>]. 318. Lire, 21 : κατ' ὠΐαν ἐκόσμιον. Le substantif (ϝ)ωία, sommet, se lit dans deux inscr. de Crète. ¶ Varia [G. Vollgraff]. 319-320. Sext. Empiricus, Math., IX, 209, p. 434, 11 sq. ; inscr. de Thessalonique ; Hérodote, V, 28 ; inscr. de Crète (Ditt. 427). ¶ De Romanorum et graecorum foco [F. Müller]. 321-337. Focus n'est pas un mot indo-européen. D'après Var., dans Non., 83, 55, Ps.-Serv., En., III, 134, le foyer se trouvait dans la partie postérieure de l'atrium opposée à la porte et c'était là que le feu est adoré comme divin. Var., L. L., V, 125, désigne par cartibulum une table rectangulaire en pierre servant à porter des vases et montée sur une colonnette. Cette table servait à chauffer les aliments et les vases devant le feu ; le nom est apparenté à calefacere. Le mot ἐσχάρα, inexpliqué, désigne le trou à feu de la hutte primitive. C'est aussi ce foyer primitif que les Latins appelaient d'abord cartibulum. Vestibulum désignait primitivement ce qui a été appelé ensuite du nom étrusque d'atrium (ce sens encore dans Virg., En., VI, 575 ?) Le mot, Vesta, ἑστία contient une racine wes, habiter, qui est le premier élément de ἐσχάρα. De ces rapprochements, il faut déduire une loi phonétique : les aspirées ténues indo-européennes ont eu le même sort que les non aspirées, th>t, etc. Focus paraît être un nom étrusque qui a pris la place de cartibulum. ¶ Annotationes Vergilianae [M. R. J. Brinkgreve]. 338-356. Sur En. I, 1-27 et le fatum dans Virgile. ¶ Quidem aduersatiuum [J. J. Hartman]. 356. Dans Cic. Clu., c. 57 au com. ; Sénèque, De ira, III, 16. ¶ Propertii elegia IV, 4 [H. T. Karsten]. 357-364. Le camp de Tatius devait être sur le flanc gauche du Capitole, à mi-côte. Il faut garder l'ordre des vers donné par les mss. ¶ Minucius Felix, 13,1 [P. H. Damsté]. 364. Conjecture de H. B. Vroom : si philosophandi libido tanta est, ...quisque uestrum si potuerit. ¶¶ N° 4. Nouae inscriptiones argiuae [C. W. Vollgraff]. 365-384. Plébiscites en l'honneur d'étrangers. ¶ Ad inscriptionem Alliae Potestatis vs. 32 [P. H. Damsté]. 384. Garder « puncta » avec le sens de « homunculi nullius pretii » ; cf. Cic., Ac., II, 116 ; Pline, N. H. 174. ¶ De Alliae Potestatis epitaphio [J. J. Hartman]

385-403. Rédaction nouvelle de l'épitaphe, telle qu'aurait due l'imaginer l'auteur ; explication vers par vers. Allius avait pris pour femme une affranchie. Les jeunes gens dont il est question peuvent être nés d'un mariage antérieur. Il n'y a pas trace de langue vulgaire ou romane ; ni de transition à une nouvelle structure du vers. La langue est celle de Virgile et d'Ovide, ainsi que le mètre ; mais les fautes sont d'un homme peu exercé. Le morceau rappelle les pièces mal venues du concours Hoefft. ¶ Quaestiuncula [J. J. Hartman]. 403. Sur une mention de Nausicaa et Ulysse par Nietzche. ¶ De oschophoriis [A. Rutgers van der Loeff]. 404-415. A propos de ce mot ὠσχοφόροι dans les lexiques. Le rite appartient à l'éphébie. Il faut distinguer, contrairement à Hésychius, ὦσχος (ὠσχη), racemus, et ὄσχεος (ὄσχη), scrotum. ¶ Obseruatiunculae de iure romano [J. C. Naber]. 416-432. De Nilo censitore. ¶ De loco Aristophaneo [P. H. Damsté]. 433-441. Acharn. 95-97. Lire au v. 97, ὀμφαλόν. ¶ Soph., Trach., 706-710 [J. J. Hartman]. 441. Lire θνήσκειν pour θνήσκων. ¶ Ovidius, Amor., I, 8, 40 sq. [L. Rank]. 442-445. Lire : amatoris milia multa seges. ¶ Ad T. Liuii lib, XXXVI et XXXVII [P. H. Damsté]. 446-463. ¶ Ouidiana [J. J. Hartman]. 464. Pont., III, 1, 104 : lire ministrat ; 2, 106 : materni ; Tr., V, 3, 15 : 17-18 sont interpolés, et l'interpolateur a changé inuectus in arces (ou : ad arces) en inuectus es arces. P. L.

SUISSE

Rédacteur général : J. Le Coultre

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, N. F., XVII (1915), 1er cahier. Le cimetière gaulois de Saint-Sulpice (Vaud) IIe partie [D. Viollier]. 1-18. 87 tombes à inhumation et 13 à incinération. De ces dernières, 10 appartiennent à la dernière phase de l'âge de bronze et une seule à l'époque gauloise. Les tombes à inhumation appartiennent à l'époque de La Tène. Ordre dispersé. Les tombes les plus anciennes forment un noyau central qui peu à peu s'étendit vers l'ouest, le nord et l'est. Une seule tombe à incinération appartient à l'époque gauloise ; c'est la première fois que l'on constate le fait en Suisse ; le mort a été brûlé ailleurs et ses restes transportés dans cette tombe ; elle doit remonter au commencement de l'époque de La Tène. Deux tombes semblent avoir été des foyers rituels. 17 cercueils de bois. Orientation incertaine. Mobilier funéraire composé de fibules (2 broches uniques en Suisse, qui montrent clairement l'origine de cet ornement), de torques, d'un serre-tête, de bracelets simples, de bracelets tubulaires, d'un bracelet de lignite, d'une seule bague, d'épingles, de masques de verre (pièces très curieuses et très rares), de colliers de perles, de verre et d'ambre, d'une chaîne-ceinture de métal, d'armes (5 épées et 4 lances de fer). Ce cimetière fut employé entre 425 et 250 av. J.-C. environ et par la nation celtique des Helvètes. ¶ Etablissements romains près d'Uebendorf et d'Uttigen (Berne) [P. Hofer]. 19-32. Fouilles dans la colline dite Heidbühl. Construction en fer à cheval. Hypocauste. Monnaie de Domitien. Il faut désirer qu'on fasse de nouvelles fouilles. Four à chaux romain au Herrenbergli, près de l'Uttiggut. Traces de constructions romaines dans le voisinage. ¶ Les pipes antiques de la Suisse. Nouvelles observations (suite) [R. Reber]. 33-34. Les pipes de Bonsteten. Les pipes du musée de Bâle, de Lucerne, du musée de Sarnen, du musée de Stanz, du musée de Bienne, du lac de Bienne,

du musée d'Yverdon, de Vindonissa. ¶¶ Deuxième cahier. Quelques récentes acquisitions du Musée national [D. Viollier]. 89-107. Tombe gauloise de Winikon, près Uster (Zurich). Cinq fibules appartenant au type La Tène Ic. Anneau de fer. Deux bracelets. Une bague en argent. Deux anneaux tubulaires pour les chevilles. — Tombe gauloise à Brigue (Valais), intéressante pour la chronologie des bracelets valaisans. — Tombeaux romains trouvés au Rouet (commune de Conthey, Valais). Quatre fibules « provinciales militaires », deux fibules La Tène III, une fibule à ailettes, un bracelet valaisan, un vase et quatre monnaies. ¶ Nouvelles [recueillies par E. Hahn]. 171-173. L'endroit situé près du hameau de Ruetihof (Argovie) que les habitants appellent Schlössli est en réalité une ancienne villa romaine. Etablissement romain à Samensdorf (Argovie). Tombeaux de l'époque de La Tène à Cama (Grisons). Murs romains appartenant au castel d'Arbor felix (Thurgovie). Inscription latine en l'honneur du dieu celtique Anextlomar, trouvée à Avenches. ¶¶ Troisième cahier. Catalogue des bronzes figurés antiques du musée d'art et d'histoire de Genève [W. Deonna]. 192-216. L'intérêt de cette collection est surtout dans les variantes nombreuses des types classiques et dans les indications curieuses qu'elle donne sur la religion et les superstitions antiques. Le classement est fait par provenance : 1° Suisse et France ; 2° Italie. < Nous n'indiquerons que les pièces principales >. Deux exemplaires du Dispater gaulois (Sucellus) dont l'un a été trouvé à Genève en 1690, l'autre à Viège (Valais). Nombreuses statuettes d'Héraklès et d'Hermès. A remarquer le numéro 21 provenant de Vienne (Isère) et le n° 27 provenant de Logras (Ain). Cette dernière statuette se rattache à l'école lysippique. Dionysos de Chevrier (Haute-Savoie). Applique représentant un buste de jeune garçon qui pourrait être Men, le dieu lunaire. ¶ Les pipes antiques de la Suisse. Fin [B. Reber]. 241-253. Les pipes du musée de Neuchâtel, de la collection de Watterville. Le médaillon de l'église d'Huberville ne représente pas un fumeur < voir Revue des Revues 1914, pp. 180 et 181 >. MM. A. de Molin et Deonna admettent l'authenticité des pipes antiques. Les pipes ne remontent pas à l'époque lacustre ; elles ne commencent qu'avec l'époque romaine. ¶ Dieu au tonneau [W. Deonna]. 261-262. Deux chapiteaux de la cathédrale de Saint-Pierre à Genève représentent le Dispater gaulois (Sucellus). ¶¶ Quatrième cahier. Nouvelles découvertes à Avenches [William Cart]. 265-273. IInscriptions impériales. Dans un édifice public de grandes dimensions découverte d'une inscription : IMP.CAES.L. *Septim.* SEVERO PRT*in*AC. *Aug.* CONSERVAT*ori* OP. P*ub. c.* HELVETI. IIVI*ri. col.* Fragments d'autres inscriptions en l'honneur de Septime Sévère et de sa famille. — Une divinité celtique à Avenches. Inscription que l'auteur lit ANEXTIOMARAE·ET·AVG· PVBLICc AVNVS. Cependant l'on peut aussi bien lire Anextlomarae. ¶ Fouilles de la Société Pro Vindonissa en 1914. 1re partie [S. Henberger]. 274-285. Restes d'une villa romaine à Rüfenach (Argovie). Hypocauste avec tubuli qui prouvent que les parois étaient chauffables. Traces de transformations ultérieures. Briques de la 21e et de la 11e légion, ce qui prouve que cet établissement servait encore de l'an 70 à l'an 100. Des monnaies trouvées précédemment prouvent que la localité a été habitée entre 215 et 340. ¶ Catalogue des bronzes figurés antiques du musée d'Art et d'Histoire de Genève [W. Deonna]. 286-304. Statuette en argent représentant la Fortune. Bouc provenant de Sierre (Valais), dont la facture rappelle les procédés de l'art grec du ve s. Tête de chien molosse de la même provenance, plaque de revêtement qui ornait sans doute l'accotoir d'un lit ou d'un siège. Masque

de lion, provenant de Thielle (Neuchâtel), ornement d'applique de quelque meuble. Clef de fontaine, provenant de Sierre ; le manche est formé par une panthère accroupie dont la queue revient sur le dos ; entre les pattes de devant, elle serre une tête de bélier qu'elle dévore et que soutient de ses bras relevés un enfant nu étendu, pieds joints, sous le corps de l'animal. ¶ Nouvelles [recueillies par E. Hahn]. 357-358. A Augst (Bâle), nymphaeum qui a servi de base à un temple. Bains dont on a dégagé le caldariun, le praefurnium et le frigidarium. J. Le Coultre.

ALLEMAGNE[1]

Rédacteur général : G. Méautis.

Archiv für Religionswissenschaft. T. XVIII (1915). Notice nécrologique sur Richard Wünsch []. ¶ De dis ignotis quaestiones selectae [Otto Weirneich] 1-52. A. Ce que Pausanias dit de l'autel de la pitié. Saint Paul, Apollonius de Thyane et Pausanias semblent avoir utilisé le même τόπος de rhétorique au sujet de la piété des Athéniens. B. De la lettre XXXVI attribuée à Diogène et de l'histoire de l'épigramme grecque. L'épigramme citée par la lettre Ὁ τοῦ Διὸς παῖς καλλίνικος Ἡρακλῆς ἐνθάδε κατοικεῖ μηδὲν εἰσίτω κακόν se retrouve dans un certain nombre d'inscriptions et a continué à exister, transformée naturellement, même à l'époque chrétienne. C. La lettre IV attribuée à Héraclite et l'autel dédié à Héraclite. Il est très possible que cette lettre ait eu un fondement de vérité et qu'un autel ait été dédié à Héraclite. Cettre lettre présente du reste des ressemblances avec le récit de Philostrate au sujet d'Apollonius de Thyane et des dieux méconnus. D. Inscriptions consacrées à Simon le magicien. Simon a pu avoir été aussi honoré comme un dieu, et une inscription le traitant de νέος θεός a très bien pu lui être consacrée. E. Jérome au sujet de l'autel d'Athènes. Jérome (ad. Tit. 1, 12) donne une traduction d'une inscription qui n'a certainement pas existé. F. Ἄγνωστοι θεοί, Ἄγνωστος θεός. On ne rencontre jamais le singulier dans les inscriptions, toujours le pluriel. G. De l'inscription de Pergame. On peut restituer (Athen. Mitt. XXXV, 1910, p. 436,) ἀγν[ώστοις] ou ἀγν[οτάτοις], la première restitution est la meilleure. H. Οὐκ ἄγνωστος Φοῖβος θεός, cette formule qui se trouve Pap. Giessen N° 3, doit être rapprochée de certains prologues d'Euripide. Indication des différents endroits où se trouve une formule semblable. La forme ...ἐπ' ἀγνώστοις ἐπιλοιβαί se trouve dans un papyrus de Chicago (Classical Review 28, 1914, p. 143). Appendice. Etude des deux épithètes καὶ λίνικος et φιλάνθρωπος. ¶ Les devins d'Olympie [Ludwig Weniger]. 53-115, 2 planches. Liste des différents devins d'après Olympia, die Ergebnisse, V, n. 58-141. Ils appartenaient à deux familles, celle des Clytiades et celle des Iamides. Histoire de la famille des Iamides : Pindare, Ol. VI, raconte son origine, un de ses membres participe à la fondation de Syracuse, on connaît les noms de quelques-uns des devins. Histoire de la famille, moins connue des Clytiades. Différents procédés de mantique des devins d'Olympie. Obligations des devins : ils doivent conserver la tradition, s'occuper du calendrier, etc. Leur vie était tout entière consacrée au service de la divinité. ¶ A propos des mystères d'Eleusis [Alfred Körte]. 116-126. Ce que les

1. Le concours d'un jeune savant suisse nous permet de donner cette année les résumés de quelques revues allemandes reçues en pays neutre. — *Réd.*

prêtresses transportaient dans leur κίστη d'Athènes à Eleusis était un αἰδοῖον γυναικεῖον qui devait symboliser le fait que l'initié devenait enfant de Demeter. Les deux passages de Clément d'Alexandrie, Protr. II, 21, 2, et de Théodoret, Graec. affec. cur. VII, 11, 183 Raeder, tendent à le prouver. ¶ Athena Aithya [A. Kiack], 127-133. Le culte d'Athéna conserve plusieurs traces de tendances thériomorphiques : la déesse chez Homère est comparée tantôt à un faucon, à une hirondelle, et (γ 372) à une orfraie. Elle était aussi vénérée sur la côte mégarienne sous la forme de l'oiseau appelé αἴθυια (corneille). On rencontre ce même oiseau représenté sur un aryballe de style vieux corinthien (O. Rossbach, griech. Ant. des arch. Mus. Breslau 1889, p. 5 ss.). ¶ La démonologie à la fin de l'antiquité [W. Bausset]. 134-172. Porphyre, de abstinentia II, 36-43, émet une théorie qui doit probablement être d'origine iranienne ; il admet l'existence de mauvais esprits organisés en empire, ayant un chef et combattant contre les bons esprits. Arnobe, Adv. nationes IV, 12, présente un passage analogue, de même que Lactance et Pseudo Jamblique, de mysteriis, III, 31, 15, Arnobe semble avoir puisé cette théorie chez Labeo. Il y a aussi une parenté frappante entre le passage d'Arnobe et un passage de Servius, ad Verg. VI, 127. F. Niggetiet, de Cornelio Labeone, diss. Münster 1908, cherche à prouver que la théorie de Labeo provient de celle de Porphyre. C'est inexact, Labeo et Porphyre proviennent de deux sources différentes, qui tirent leur origine du grand mouvement « gnostique » et remontent au Ier s. ap. J.-C. Mais quel est leur origine ? Doit-on y voir des influences chrétiennes ou juives ? Non, car un dualisme aussi prononcé, le fait que ces démons ne sont pas des anges déchus mais des rivaux de la divinité (ἀντίθεοι) prouve le contraire. Les écrits de Pseudo-Clément, Homil. VIII-IX, Recognit. IV[2], contiennent certaines théories sur l'origine et l'histoire des mauvais démons qui sont apparentées avec celle de Porphyre. Chez l'un comme chez l'autre, les démons prennent plaisir aux sacrifices sanglants et profitent des repas pour pénétrer dans le corps de ceux qui mangent. Les démons sont la cause de tous les malheurs (peste, tremblement de terre, etc.). Naturellement, chez Clément, ces théories sont accommodées aux théories chrétiennes, mais elles doivent avoir leur source dans un écrit qui mettait une frontière très nette entre les ἀγαθοεργοὶ θεοὶ et les κακοεργοὶ δαίμονες. La figure de Zoroastre dans le sermon de saint Pierre (Ps. Clément, Homel. VIII-IX) est très nettement tracée ; il s'y trouve aussi (Homel. IX, 6), cette idée qui a son origine dans les anciennes traditions perses, que les Perses furent les premiers à s'emparer du feu céleste. De tous ces faits on peut tirer la conclusion que les théories démonologiques indiquées plus haut ont leur origine dans l'ancienne religion de Zoroastre. Il n'est pas sûr que la source de Porphyre soit un écrit placé sous le nom d'Ostanes. Le terme ἄγγελος doit avoir son origine non pas dans les traditions judéo-chrétiennes, mais dans certaines traditions païennes. ¶ « Voir Dieu » dans la religion de l'ancien Testament [Wolf Wilhelm comte Baudissin]. 173-239. ¶ Le serment de Jephté. Jud. 11, 30-40 [Walther Baumgartner] 240-249. ¶ Le lévirat [J. Scheftelowitz], 250-256. ¶ Un fragment d'une arétalogie de Sérapis [A. Abt]. 257-268. Planche. Le papyrus n° 10525 de la collection de Berlin contient le fragment du récit d'un miracle opéré par Sérapis. Reproduction et étude du frg., c'est un des débris de la littérature destinée à célébrer et à glorifier le dieu. Ce mouvement de propagande s'est fait avec l'appui et sous la protection des Ptolémées. Le morceau est un composé de vers phaléciens avec certaines libertés. ¶ Le Jaïnisme [H. Jacobi], 267-286. ¶ Croyances

populaires allemandes devant le tribunal [Albert Hellwig], 287-300. ¶ Culte des aïeux et esprits des morks en Indonésie [H. Bekurski], 301-332. ¶ Le sacrifice chez les Tababatak à Sumatra (J. Warneck]. 333-384. ¶ Deux mythes chez les Indiens Arekuná [Th. Koch-Grunberg] 385-393. ¶ Comptes rendus des livres concernant : 1. la religion chinoise, 2. la religion védique, 3. les religions africaines, 4. histoire de l'église et de la religion au moyen-âge et dans les temps modernes. G. M.

Hermes. Vol. XLIX (1914), n° 4[1]. Anacreontea [T. Kebrhahn]. 481-507. I. Μονόστροφικόν dans Héphestion (p. 68, 18 Consbruch), ne voulant pas dire poésie composée d'une seule strophe, mais bien poésie composée d'un certain nombre de strophes semblables, on aurait tort de croire, avec Wilamowitz, que les 8 vers du premier fragment d'Anacréon forment à eux seuls la poésie complète. II. L'édition d'Anacréon était divisée en 6 livres, chacun des livres comprenant des poésies métriquement semblables. Frag. 63, v. 6, lire : Διόνυσον εὐφρανῶμεν. Les fragments d'Anacréon étant en général très courts, il est souvent très difficile de dire si l'on a des tétramètres, des trimètres ou des dimètres. L'indice le meilleur pour reconnaître la structure des vers est l'observation de l'anaclase. III. Anacréon est un des meilleurs représentants du dialecte ionien ; doit-on chercher chez lui des éolismes ? Le frg. 36, si l'on suit l'explication de Leo Weber (Anacreontea, p. 12, 7) n'en présente pas. Quant à la forme χρυσοφαέννων du frg. 25, il faut remarquer qu'elle n'est pas uniquement éolienne. Du reste Lucien, d'où le fragment est tiré, cite ce passage en le déformant et peut parfaitement avoir écrit χρυσοφαέννων par une vague réminiscence d'un passage d'auteur éolien où ce mot se trouvait. Au frg. 78 il faut lire avec Wilamowitz, μελάμφυλλοι δάφναι χλωραί τ' ἐλαῖαι ταντάλιζον, ce qui fait disparaître toute forme dorienne ou éolienne. ¶ Virgile et Carthage, Didon et Anna [H. Dessau]. 508-537. L'année où Virgile composa l'épisode de Didon, l'attention de tous se portait à nouveau vers Carthage. César avait eu déjà l'intention de relever la ville de ses ruines, la mort l'empêcha de mener à chef son projet. Auguste reprit le plan de César et un voyageur qui, en 29 av. J.-C., aurait débarqué à Carthage, aurait eu un spectacle semblable à celui qui s'offrit aux yeux d'Enée : celui d'une ville en construction. Lorsque, en 29 également, Virgile se décida à écrire le récit des aventures d'Enée il possédait une foule de traditions rapportant les voyages de son héros, des traditions peu nombreuses, au contraire, pour l'établissement dans le Latium. De plus comme il devait d'une manière ou d'une autre, le faire arriver en Italie, on peut croire que les voyages, d'Enée appartiennent aux plus anciennes parties de l'Enéide. Du fait que dans le chant III, Enée n'apprend que peu à peu le but de son voyage, tandis que, dans le chant II, ce but est supposé connu, on peut déduire que le chant II fut composé après le troisième. Nous ne possédons aucune des sources employées par Virgile, mais l'Archéologie de Denys d'Halicarnasse, composée vers l'an 7 av. J.-C. peut, par son premier livre, nous donner une idée de ce qu'était l'état de la tradition concernant Enée au temps de Virgile. Le récit de Denys et celui d'Enée se recouvrent en gros ; il est curieux de constater cependant que Denys ne fait absolument pas mention du passage d'Enée en Afrique. C'est donc qu'aucune des sources employées par lui n'en parlait. L'antiquité connaissait certes la légende

1. Voir l'analyse des trois premiers numéros dans la *Rev. des Rev.*, t. XXXIX, p. 20, l. 44.

du suicide de Didon, mais cette mort était causée par sa fidélité à son premier époux et sa répugnance pour un second mariage avec Iarbas. On a voulu voir dans Timée, dans Naevius et dans Varron des allusions à un séjour d'Enée en Afrique ; il est facile de montrer que ni Timée ni Naevius n'ont connu ce séjour, quant à Varron il a dû simplement dire qu'il y avait plusieurs noms pour désigner le personnage de Didon, ce que Servius IV, 682, — dont les erreurs sont nombreuses et manifestes, — a traduit par « Varro ait non Didonem, sed Annam amore Aeneae impulsam se supra rogum interemisse ». On peut donc affirmer que c'est Virgile qui eut l'idée géniale de faire débarquer son héros en Afrique et que c'est lui qui imagina tout l'épisode de Didon. Cela constituait un élargissement du plan primitif de l'Enéide. Le récit qu'Enée fait à Didon dans l'Enéide actuelle, devait, suivant le plan primitif du poème, être fait en présence d'Acestes ou d'Aegeste près du mont Eryx. Le voyage en Afrique obligeait aussi Virgile à scinder en deux le séjour en Sicile. Parallèlement avec la première partie de l'Enéide, Virgile dut composer aussi la seconde, où la visite chez Evandre constitue aussi une trouvaille originale du poète. ¶ Recherches sur les sources de l'histoire des empereurs auréliens jusqu'à Constance [Hans Silomon]. 638-580. Les récits des histoires concernant les règnes d'Aurélien et de ses successeurs jusqu'au moment où Constance régna seul, remontent à trois sources différentes, l'une allant sans interruption d'Aurélien jusqu'à la domination de Constance, la seconde allant jusqu'au règne de Constantin et de Licinius, la troisième formant une suite de la seconde et allant jusqu'au règne de Constance. Pour la vie d'Aurélien, Eutrope, Aurelius Victor, l'Epitome représentent la source 1, Zosime, Continuator Dionis, Zonaras la seconde. Vopiscus emploie la source 2 jusqu'au chapitre 30, il utilise ensuite surtout la première sans abandonner pourtant la seconde. Pour la vie de Tacite : source 1, Eutrope, Aurelius, Epitome, s. 2, Zosime, et Zonaras. Vopiscus utilise là aussi les deux sources. Pour Florianus et Probus, source 1, Eutrope, Victor, Epitome s. 2 Zosime, Zanaras, Continuator Dionis. Pour Carus, Carinus et Numerianus s. 1, Eutrope, Epitome, Victor, 2 Zozime et Continuator Dionis ; Vopiscus et Zanaras utilisent les deux sources. Pour Dioclétien s. 1 : Eutrope, s. 2, Lactance et Petrus Patricius ; Aurelius Victor, Zonaras et l'Epitome utilisent les deux. A partir du moment où Constantin et Licinius règnent ensemble la source 2 fait défaut, elle est remplacée par la source 3 qui en est la continuation. On a, pour la vie de Constantin, source 1 : Eutrope, Zosime, Victor, Epitome et Continuator Dionis, source 3, Anonyme, Petrus Patricius. Zonaras a dû avoir pour source principale une « vie » à tendances très chrétiennes. Pour les successeurs de Constantin, ont utilisé la source 1, Eutrope, Zozime, Victor, Epitome, la source 3, Petrus Patricius. Le de mortibus persecutorum a été écrit au temps de Julien, il utilise à la fois les deux sources 1 et 2. ¶ Στρατηγὸς ἢ ἀνθύπατος [M. Holleaux]. 581-589. En français. Dans le sénatus-consulte de l'an 112 < Dittenberger Syll.[2] 930 > l. 58-60, les mots στρατηγὸς ἢ ἀνθυπατὸς désignent l'appellation vague grecque et la romaine plus précise ; ils doivent donc être compris « στρατηγός » (comme disent les Grecs) ou (comme nous disons et comme il faut dire) ἀνθύπατος. ¶ La question de droit dans l'adoption d'Hadrien [Stephan Brassloff]. 590-601. L'adoption d'Hadrien — comme du reste celle de Pison par Galba — a été parfaitement conforme aux règles du droit romain ; elle s'est faite sous la forme d'une adoptio testamento. ¶ A propos des Philippiques de Cicéron [K. Busche]. 602-611. I § 21, lire : quis est enim hodie, cujus intersit ista

lege muniri. I § 31, lire : quanto metu principes. I § 33, lire : num <civium> caritatis au l. de num claritatis. II § 42, lire : vini exhalandi, nam ingenii tingendi causa declamas. II § 64, lire : ferventibusque animis au lieu de : servientibusque animis. II § 68, lire : violentus et ferreus. III § 7, garder la leçon des mss. : haec auctoritate. IV § 9, lire : nisi < sui > latrones putant. XI § 16, lire : gladiatorio generi Martis addictus. XI § 27, lire : nobilitate summa ibi viri. XII § 24, lire : circumsessus collectis. XIII § 33, lire : Theopompum domo expulsum. XIV § 14, lire : aut Catilinam esse conflatum ; aut Catilinam est peut-être une interpolation. XIV § 21, lire : cum alii praetorem populi Romani, alii mulionem Voluseni. ¶ Fragment d'Apulée [Paul Lehmann]. 612-620. Publie et commente deux fragments du De herbarum virtutibus, transmis sous le nom d'Apulée. L'un est emprunté au ms. de Berlin Lat. F. 381, l'autre au ms. 659 de la Dombibliothek d'Hildesheim. ¶¶ Mélanges. A propos des Epistulae morales de Sénèque [Wilhelm Gemoll]. 621-623. Ep. mor. 23,3, lire : nascitur, si modus intra te ipsum sit. 91,6, lire : longa < annorum > series. 92,7, lire : a dis secundo. 93,6, l. : quamdiu ero, < vere > ut sim. 94,3, l. : nunquam autem inordinatum est bonum aut turbidum. 98,10, l. : aequo animo perde, < quo > pereundum est. 103,4, l. : non scilicet ne noceant. ¶ Ad Hypsipylae fr. 22 et 60 [Fr. Petersen]. 623-626. Texte revu sur photographie des deux fragments de l'Hypsipyle déjà reproduits Hermes 1914, p. 156. ¶ Cistiber — Δειπνοκρίτης [G. Wissowa]. 626-629. Le Gaianas de C.I.L. VI 32316 fut à la fois cistiber et δειπνοκρίτης. C'est en tant que cistiber et, comme tel, soumis aux édiles qu'il eut à s'occuper des repas publics, auxquels fait allusion ce mot de δειπνοκρίτης. ¶ La seizième épode d'Horace et la première églogue de Virgile [Jos. Kroll]. 629-632. La première églogue est inspirée de la 16e épode. Voir surtout égl. 60 et ép. 61. Puisque l'épode est antérieure, on pourra en fixer la date avant 41. Les Bacchantes d'Euripide [Carl Robert]. 632. Lire avec Reiske v. 242 ἐκεῖνον εἶναί φησι Διόνυσον θεόν, ἐκεῖνον ἐν μηρῷ ποτ' ἐρράφθαι Διός. ¶ La description du Parthénon de Pausanias [Carl Robert]. 633. Lire I, 24,7 : καὶ Νίκην τε ὅσον τεσσάρων πηχῶν ἐν τῇ χειρὶ δόρυ τε ἔχει, καὶ οἱ πρὸς τοῖς ποσὶν ἀσπίς τε κεῖται καὶ πλησίον τοῦ δόρατος δράκων ἐστίν. ¶ La Περικειρομένη de Ménandre [Carl Robert]. 633. v. 87 = Eur. Bacch. 966. La première partie du v. 87 appartient à Moschion, la seconde partie du v. 86 à Daos. ¶ Le Papyrus d'Oxyrhynchus 213 [Carl Robert]. 634. Essai de reconstitution de ce texte qui serait emprunté aux Φορκίδες d'Eschyle.

Tome L (1915). N° 1. Les dignités sacerdotales d'état à Rome, pour l'entretien des anciens cultes municipaux du Latium [G. Wissowa]. 1-33. Les Romains ont toujours séparé très clairement sacerdoce et magistrature, ils ont séparé aussi fonctions d'état et fonctions communales ; si nous trouvons des obscurités dans ce domaine, la faute en est due au petit nombre de renseignements que nous possédons. On trouve dans un grand nombre d'inscriptions du temps de l'empire, des hommes appartenant pour la plupart à l'ordre équestre, qui s'intitulent sacerdos ou flamen on pontifex d'une commune de l'ancien Latium (Albe, Lavinie, Tusculum, etc.), commune qui souvent aurait cessé d'exister. Les sacerdotes Albani, Cabenses et Caeninenses appartenaient aux sacerdotia publica p. R. Q. Ces trois communes ayant disparu, Rome avait le devoir d'en continuer le culte. Réfutation de Rosenberg (Hermes, 1914, p. 265) au sujet des sacerdotes Lanuvini et Tusculani : sodales ne veut pas désigner dans CIL, XIV, 2636 les prêtres de Tusculum. Se nomment sodales, le plus souvent, les juvenes ou collegia juvenum. Si l'on n'a trouvé à Tusculum, jusqu'à présent, que des jeunes filles faisant partie des sodales juvenum, la faute en est au

hasard des trouvailles, mais on ne doit pas déduire de là, comme le fait Rosenberg, qu'il existait une société de jeu pour jeunes filles à Tusculum. Quant à la jeune Flavia Vera qui, morte à l'âge de 7 ans, s'intitule praesul(ac) sacerdot(um) Tusculanor(um) (VI, 2177), on ne doit pas en faire une première danseuse de ces juvenes comme le fait Rosenberg,— 7 ans serait un peu jeune pour cela, — mais bien plutôt une de ces saliae virgines qui nous sont connues par ailleurs. L'aedilis lustralis n'est pas un prêtre, comme le voudrait Rosenberg à la suite de Mommsen ; lustralis doit être rapproché de lustrum, comme l'a vu Leuze (Hermes, 1914, p. 110) et aedilis lustralis est l'équivalent de aedilis quinquennalis. Donc, à Tusculum et à Lanuvium, on trouve d'une part les sacerdotes municipi Lanuvinorum ou Tusculanorum, qui sont pris dans les communes ; d'autre part les sacerdotes Lanuvini ou Tusculani, qui appartiennent au sacerdoce d'état romain et sont en général de l'ordre équestre. Pourquoi ce double sacerdoce? A cause de la communio sacrorum (Tite Live, VIII, 14, 2 pour Lanuvinum), qui devait exister entre ces deux villes et Rome. L'ordre sacerdotal des Laurentes Lavinates est de beaucoup le plus nombreux ; on en connaît au moins 60 membres, alors qu'on ne connaît guère en tout que 30 membres des communes citées plus haut. D'où vient d'abord ce double nom de Laurentes Lavinates? L'hypothèse de Mommsen, Staatsr. III, 579, n. 3, qui pense qu'après la chute de Lanuvinum, l'administration des sacra de cette ville aurait passé à Laurentum est fausse. Dessau a présenté une hypothèse plus vraisemblable : on ne connaît pas d'ancienne ville latine nommée Laurentum ; il existe un peuple des Laurentes dont la ville est Lavinium. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il se forma une commune nommée Laurentes vico Augustano, où se trouvait la villa impériale nommée Laurentum. Le populus Laurens passait pour le plus ancien du Latium, les pénates de Rome provenaient de Lavinium. Les consuls romains, lorsqu'ils entraient en charge ou lorsqu'ils partaient en guerre, faisaient un sacrifice sur le Capitole, mais sacrifiaient aussi à Jupiter Indiges et aux Pénates à Lavinium. Chaque année, l'alliance entre Rome et le peuple des Laurentes était renouvelée par une fête solennelle. Cet usage dura fort longtemps comme le prouve CIL., X, 797 de l'époque de Claude. Réfutation de l'interprétation de cette inscription donnée par Rosenberg. Lorsque Lavinium n'exista plus, afin de pouvoir continuer à célébrer l'alliance, on créa une commune fictive, dont les décurions, les curatores rei publicae étaient probablement nommés par l'adlection de l'empereur. ¶ Inscription de Lesbos relative à une construction (I. G., XII, 2, 11) [O. Viedebant]. 34-46. Lire l. 20 de l'inscription : ποιῶν τὸ προσθεμέλιον τοῦ στυλοβάτου μῆκος τὸ ἴσον < τῶι νῦν κειμένωι θεμελίωι >. L. 2, ἀνακαθαίρειν signifie creuser bien et proprèment les fondations. L. 6-7, au lieu de : πρὸς τὴν καταφοράν τοῦ τόπου καὶ προσθεμελιώσεται μεχρὶ τῆς κρηπῖδος, comme l'avait conjecturé Lattermann Griech. Bauinschr. (Dissert. Argentor. sel. XIII 1908), lire : πρὸς τὴν καταφορὰν τοῦ τόπου καὶ πρὸς τὴν βάσιν τῆς κρηπῖδος. L. 17. La conjecture de Lattermann qui ajoute πρὸς τὸ προσαγωγεῖον après εὐγωνίους n'est pas satisfaisante. Il y a évidemment une lacune à cette ligne, mais il faut la placer entre πρὸς et καὶ et lire le passage : καὶ τοὺς ἁρμοὺς προς <κανόνα (.....?) εὐθέας > καὶ εὐγωνίους στερέους etc. Il doit y avoir aussi une lacune à la l. 18. Διαψαμοῦν ne veut pas dire polir avec du sable, comme l'a compris Lattermann, mais bien, mettre par dessous les blocs du sable, afin qu'ils soient tous sur une ligne horizontale. L. 13, στερεὸν κατατοιχοδομεῖν ἐπ' ἔδαφος veut dire « construire un mur solide sur les fondations ». L. 9, στερεόν ne se rapporte pas à πῆχος, il doit être compris autrement ;

voici la traduction du passage: « Si le sol qui doit supporter le προσθεμέλιον est çà et là spongieux et boueux (μαλακόν), il devra d'abord être chargé d'une couche de tuf (πῶρος). » Ce n'est que sur cette base que l'on pourra placer le mur réel, le στερεόν, en pierres de taille. D'après la l. 10, le προσθεμέλιον devra être construit d'après les mesures de l'ancienne fondation et s'accorder strictement à celles-ci. Reproduction et traduction de toute l'inscription. ¶ Un procès en présence de l'empereur Trajan [W. Weber]. 47-92. Le papyrus Oxyrhynchus X 1242 contient le récit d'une ambassade des Grecs et des Juifs alexandrins devant l'empereur Trajan. L'empereur, poussé par sa femme Plotine, se montre favorable aux Juifs ; dans une seconde audience, au moment où le dialogue entre l'empereur et les Alexandrins s'envenime, Sérapis soutient ses adorateurs ; la statue du dieu, que les Alexandrins avaient amenée avec eux, se met à suer, l'empereur est frappé d'étonnement, le peuple s'agite. Parmi les ambassadeurs grecs qui sont nommés, l'un d'eux Διονύσιος est connu par une notice de Suidas, les autres devaient être de hauts personnages, deux d'entre eux sont gymnasiarques. Les Alexandrins emmenèrent leurs dieux, les Juifs peut-être leurs livres sacrés. Ils durent tout d'abord obtenir du préfet d'Egypte la permission de se rendre à Rome, et c'est peut-être à ce personnage que se rapportent les mots, l. 21, μεταδίδωσι τοῖς σὺν αὐτοῖς λόγον. Peut-être les Alexandrins avaient-ils déjà eu maille à partir avec le préfet, ce qui expliquerait le κἀμοί de l'empereur III 41 : ὥστε κἀμοὶ αὐθάδως ἀποκρεινόμενος. Plotine n'est pas la seule à avoir protégé les Juifs. Poppée (Joseph Ant. Jud., XX, 195) fit de même. Domitien persécuta les Juifs, Nerva les laissa en paix. L'empereur Trajan se refuse à recevoir en audience les Alexandrins. Pendant le procès, c'est au moment où Hermaïskos, le défenseur des Alexandrins, va être condamné, que le miracle a lieu. Ce miracle n'est pas seulement un lieu commun utilisé par les historiens. Il est possible qu'il ait eu aussi une base historique. Le culte de Sérapis était très en faveur, les monnaies d'Alexandrie présentent des bustes de ce dieu. Il est fort possible aussi que cet écrit ait eu un but de propagande religieuse. Les histoires racontant des interventions miraculeuses de la divinité sont nombreuses. La πρεσβεία πρὸς Γάϊον de Philon présente avec notre récit des parallèles frappants. Les deux sont sortis d'un état d'esprit semblable, glorifier à la fois les ambassadeurs, la patrie et le dieu. D'après ce que l'on sait sur les rapports de Trajan et d'Alexandrie, on peut placer le procès entre 111 et 113. Les actes de Paul (Hermes, XXVII, 1892, p. 464) présentent deux noms communs avec le procès du papyrus d'Oxyrhynchus, ceux de Paul même et de Théon. Etude des actes de Paul qui sont fort incomplets et obscurs. En résumé ces actes ne présentent pas d'idée profonde pour lesquels les martyrs se sacrifient. L'empereur est représenté suivant la formule ordinaire, Calligula est fou, Claude est faible. Le récit de l'ambassade des Alexandrins présente cependant un trait nouveau en ce sens qu'il montre Trajan ami des Juifs et soumis à l'influence de sa femme. La franchise d'un Hermaïskos à l'égard de l'empereur n'est pas quelque chose de spécialement alexandrin; Philostrate doue de la même qualité les sophistes dont il parle. Nous ne savons rien de la manière dont le procès de saint Paul s'est passé. Si l'auteur des actes des apôtres n'a pas raconté sa mort, c'est qu'il ne le considérait pas comme un martyr. Accusé de στάσις, tout au plus fut-il victime des calomnies des Juifs. Son jugement et sa mort ne regardaient pas le christianisme. ¶ Les aventures d'Ulysse [Walther Kranz]. 93-112. L'Odyssée étant écrite pour un peuple de voyageurs, les Ioniens, on a le droit d'étudier les indications géographiques qui s'y

trouvent. L'île d'Ogygie est certainement située à l'ouest de la Méditerranée. Ulysse se dirige vers l'est et, après la tempête causée par Neptune, aborde à Schérie, c'est-à-dire en Crète qui fut pour les Grecs la terre des légendes. Dans son récit, Ulysse raconte que le vent le poussa d'abord au nord, sur la côte Thrace (IX, 39), puis au sud, en passant devant le cap Malée et Cythère, jusque chez les Lotophages qu'on peut se représenter près des Syrtes, dans le voisinage desquels — probablement en Lycie — demeurent les Cyclopes. Les vents, après l'avoir amené près d'Ithaque, le ramènent près d'Eole dont l'île flottante s'est déplacée et se trouve à présent dans la Mer Noire. Ils abordent à Cyzique où se trouvent les Lestrygons. A l'extrême est ou au nord est se trouve l'île de Circé et l'Empire des morts. Pour le retour, après avoir passé devant l'île des Sirènes, Ulysse arrive devant Charybde qui se trouve à l'entrée du Bosphore, puis devant Thrinakia qui est la Chalcidique, où l'on sait que se trouvaient des troupeaux consacrés au Soleil (légende d'Alkioneus). De Thrinakia, Ulysse revient à Charybde pour arriver au bout de 10 jours..... à Ogygie, c'est-à-dire à l'extrême ouest. Il est clair que l'on a affaire à deux cycles de légendes dont l'un, imité des Argonautes, se passe dans la Mer Noire, à l'est, l'autre à l'ouest de la Méditerranée. Ces deux motifs ont certains points communs ; ainsi Calypso offre certaines ressemblances avec Circé. La colère des dieux s'abat dans l'un comme dans l'autre des cycles sur Ulysse ou ses compagnons, colère causée par la mort du cyclope ou par le massacre des troupeaux d'Hélios. Le premier des cycles forme un ensemble complet, conduisant d'Ilion en Thrace, puis en Afrique près d'Ithaque, vers l'ouest, en Crète et à Ithaque. Le second n'est peut-être qu'une imitation du premier. La localisation de la légende des Argonautes à Cyzique a dû avoir lieu vers 700; c'est à peu près à cette époque qu'a dû avoir lieu la constitution du récit concernant la Mer Noire. Le premier récit lui serait antérieur. ¶ L'ouvrage appelé quatrième livre de la météorologie d'Aristote [I. Hammer-Jensen]. 113-136. Il existe un livre grec qu'on peut nommer un manuel de chimie : le 4e livre livre de la Météorologie. Exposé de la conception de la Nature d'Aristote. Cette conception n'est pas celle que l'on retrouve dans le quatrième livre de la Météorologie. Résumé du livre ; l'auteur a connu l'acier, le savon, peut-être la distillation. L'ouvrage n'est certainement pas d'Aristote. L'auteur en serait le péripatéticien Straton. Aristote combat le dernier chapitre de cet ouvrage dans le de gen. an. II, 1, 734b24. Les traductions latines de l'arabe — liber de mineralibus et l'appendice au ms. lat. 16142 de la Bibl. Nat. — ainsi que la cosmographie de Kāzwīnī, présentent plusieurs idées qui remontent à Aristote, ainsi celles concernant la formation des montagnes. ¶ Posidonius et la quatrième églogue de Virgile [J. Kroll]. 137-143. Réfutation de l'hypothèse de J. Geffcken (Hermes, XLIX, 1914, p. 321 ss.) qui voyait dans Posidonius la source de la 4e églogue. La principale preuve apportée par G. est que la description de l'âge d'or dans Virgile ressemble à celle donnée par Ovide qui a puisé dans Posidonius. Mais il n'est précisément pas prouvé qu'Ovide ait pris ce motif dans Posidonius. La conception de l'âge d'or est différente dans Posidonius et dans Virgile. Posidonius représente les hommes à cette époque comme vivant dans des grottes, se nourrissant de fruits, mais contents de leur sort. Virgile se rapproche au contraire du point de vue de Sénèque, Ep. 90. Posidonius met la culture du sol dans l'âge d'or ; pour Virgile, c'est au contraire un signe des âges moins bons. Posidonius croit à une brusque ἐκπύρωσις de la terre, Virgile à une lente régénération. Du reste on peut se demander jusqu'à quel point Posidonius a cru à un retour

de l'âge d'or. Le témoignage de Philon, De praem. et paen. 85,ss. n'est pas probant, car Philon semble plutôt à cet endroit représenter des idées juives que grecques. Il semblerait étrange aussi que Posidonius, qui a trouvé de si beaux mots pour exprimer la lutte contre les instincts matériels, ait mis son idéal dans un pays de cocagne. L'aetas Apollinis de Virgile (v. 10) ne remonte pas non plus à Posidonius, car rien ne prouve que Nigidius Figulus (schol. Dan. à Ecl. 4, 10) ait puisé son renseignement sur l'âge apollinien dans Posidonius. ¶ Une trace de Démocrite chez Xénophon [Karl Praechter]. 144-150. Le passage de Xénophon Economiques 19, 18 a sa source dans Démocrite qui a écrit sur l'agriculture un ouvrage où il a fort bien pu dire (fr. 154) que la Nature et les animaux avaient enseigné les arts aux hommes. Les vers V, 1361 ss. de Lucrèce ont dû être pris à la même source. ¶¶ Mélanges. Les dieux Rediculus et Tutanus [Eduard Meyer]. 151-154. Le temple de Rediculus, d'après Cornificius (Festus p. 283) aurait été élevé à l'endroit où Hannibal, effrayé par des visions, s'éloigna de Rome. En réalité il n'en est rien ; ce temple était l'endroit d'où le citoyen revenant à Rome par la voie Appienne saluait sa patrie. Il en est tout autrement du dieu Tutanus, dont parle Varron (frg.213 Buech.) qui ne doit pas être identifié avec Rediculus et qui fut le dieu qui protégea Rome contre les attaques d'Hannibal. Peut-être s'agit-il d'une épithète à Hercule et doit-on y voir Hercules Tutanus qui serait l'équivalent d'Ἡρακλῆς ἀλεξίκακος. ¶ Οἰκοφύλακες [O. Kern]. 154-158. Lire dans le décret des Crétois (Rehm, Milet Delphinaninschriften N° 33 e, p. 177, l. 4) : οἰ κοφύλαξι, pour οἰ νοφύλαξι que porte la pierre. ¶ Ζεὺς Ὀρομπάτας [Ernst Sittig]. 158. Reproduction d'une inscription du IIIe s. av. J.-C. trouvée près d'Amathonte, dans l'île de Chypre, intéressante à cause du féminin Εὐβιότα qui s'y trouve et surtout à cause du nom de Ζεὺς Ὀρομπάτας qu'il faut faire dériver de ὄρος et de -βάτης. ¶ L'Autolycus de Lèocharès [C. Robert]. 159-160. La statue nommée par Pline XXXIV, 78, n'est pas celle d'Autolycus le pancratiaste, mais celle de l'Aréopagite, adversaire de Timarque qui fut ambassadeur à Lesbos en 368. ¶¶ N° 2. Organisation politique et sociale des colonies grecques sur la côte nord de la Mer Noire [C. von Stern]. 161-224. Au point de vue de la civilisation, on peut considérer les colonies grecques de la Mer Noire comme formant une unité. Il y eut une première fondation de colonie aux VIIe-VIe siècles ; on peut en reconnaître les traces un peu partout ; c'est une civilisation surtout ionienne, cependant l'influence de l'Attique se fait de plus en plus sentir dans le cours du IVe et au commencement du IIIe s. Au Ier et IIe s. ap. J.-C., on trouve cependant une différence entre les objets provenant de la partie est de la Mer Noire — qui subissent de plus en plus des influences venues d'Asie — et les objets provenant de la partie ouest qui restent fidèlement attachés à la civilisation gréco-latine. Mais si, au point de vue de la civilisation ces colonies forment un tout, on ne saurait en dire autant au point de vue politique. Olbia appartient au type classique de la colonie grecque ; très heureusement placée au point de vue géographique, elle tirait ses ressources de l'agriculture et de la pêche. Il y eut un échange d'influence entre cette colonie et les peuplades scythes avoisinantes. On ne sait si cette colonie fut d'abord gouvernée par des tyrans, mais, dès le commencement du Ve s. on y voit l'organisation ordinaire des villes grecques avec δῆμος et βουλή. Un certain nombre de familles y jouèrent un rôle important. On sait fort peu de choses de la ville de Tyra, voisine d'Olbia, également colonie milésienne, et que l'on ne connaît guère que par une inscription de l'époque romaine qui nous apprend qu'elle

avait des assemblées du peuple et des archontes. Les renseignements concernant Chersonèse sont plus nombreux : cette ville s'est occupée surtout de la culture de la vigne, et était moins riche qu'Olbia et moins commerçante aussi. Toutes les villes que l'on a vu jusqu'ici présentent les caractéristiques de la πόλις grecque. Plus à l'est, les villes présentent une autre constitution ; en 438 av. J.-C., Spartacos est ἄρχων de Panticapée, c'est-à-dire presque roi, et ses successeurs, les Spartacides, étendent peu à peu leur domination sur les villes voisines. Leukon s'empare non sans peine de Théodosia, ancienne colonie ionienne. Phanegoreia faisait également partie de l'empire spartacide, bien que Brandis en ait douté. Étude des tumuli — Kurgane — tels qu'on les trouve près de Kertch. Ces tombeaux prouvent une grande richesse et présentent des ressemblances frappantes avec les sépultures mycéniennes. Le cheval et le char du défunt étaient enterrés avec lui ; on trouve également des traces de sacrifice humain. La richesse du pays provenait de l'exportation du blé. La décadence de la Grèce au IIIe s. devait avoir comme conséquence la décadence de ces lointaines colonies. La domination de Mithridate ne fit qu'accélérer la chute. La domination de Rome fut au contraire bienfaisante. La partie est de l'empire du Bosphore demeura un royaume indépendant. Certains tombeaux nous montrent que les habitants de ce royaume étaient encore des demi-barbares, les peintures qui décorent les salles funéraires nous les montrent se livrant à leur occupation préférée, la chasse. On y voit aussi représentées des scènes de combat. Si, d'une part, les rois du pays sont vassaux de Rome, de l'autre, pour leurs sujets, ils sont monarques de droit divin. Au cours du IVe s. ap. J.-C., la décadence est rapide, l'influence sarmate grandit de plus en plus. La colonie dorienne de Chersonèse mérite une mention particulière, car elle fit preuve de soucis intellectuels dont les autres ne semblent pas s'être doutés. ¶ Pour l'interprétation du texte étrusque d'Agram, III [Elia Lattes]. 225-246. ¶ Un traité d'alliance entre villes celtibères [A. Schulten]. 247-260. ¶ Contribution à l'histoire littéraire, I [W. A. Baehrens]. 261-270. I. Réfutation de la thèse de Dessau, Hermes, XLIX, 1914, p. 508. Naevius a déjà raconté la rencontre de Didon et d'Énée ; les vers 750-756 de l'Énéide ne sont qu'un élargissement du « blande et docte percontat » de Naevius. D'autre part, il est hardi de supposer une erreur chez Servius qui semble avoir bien connu Varron. Le renseignement de Varron ne serait pas tiré des Antiquitates, mais bien du de familiis Trojanis que Denys d'Halycarnasse n'a pas connu quand il a écrit son récit des aventures d'Énée. De plus, la déclamation d'Atéius « An amaverit Didun Aeneas » est certainement antérieure à Virgile ; donc la légende existait déjà. II. La poésie de Probus qui se trouve à la fin de deux mss. de Cornélius Nepos, n'est pas un acrostiche : lire l. 5 communis cunctis des mss., au lieu de eminet is cunctis de Traube et garder regna au lieu de sed regna. La poésie est dédiée à Théodose I et non pas à Théodose II. Cette poésie n'a rien à voir avec Cornélius Nepos. Ce n'est que par hasard qu'elle se trouve à la fin de ses œuvres . ¶ Les peuples primitifs de l'île de Rhodes [Chr. Bluckenberg]. 271-303. D'après le catalogue des vaisseaux (B 664), les Rhodiens seraient originaires du Péloponèse ; le passage du Péloponèse à Rhodes aurait précédé de peu la guerre de Troie. L'île, au moment de leur arrivée était-elle peuplée ou non ? Canon XLVII et la chronique du temple de Lindos admettent l'existence d'autochtones. Les Rhodiens les nommaient Ἴγνητης et ce nom se retrouve souvent chez les grammairiens (Apol. Dysc., περὶ ἀντωνυμίας, dans Lentz, Gram. Graec. II 1, p. 56,3 ; Hérodien, περὶ κλίσεως ὀνομάτων, dans Lentz, Gramm. Graec. III 2, p. 681,15). L'étymologie en est ἴν (= ἐν) + γίγνομαι. Quant aux Τελχεῖνες, ils

étaient représentés comme des sortes de démons. Résumé des différents témoignages à leur sujet. On leur reconnaissait deux attributions : celle de forgerons, celle de divinités marines ; il est probable que la première de ces deux conceptions exista avant la seconde. Le mot peut tirer son origine soit de θέλγω, soit de χαλκός, soit plus probablement, comme l'a vu Lagarde, Gesammelte Abhandlungen, p. 290, de θϝελχ, apparenté à la racine germanique dverg, gnôme. Comment ces démons se sont-ils transformés en une population primitive de Rhodes ? L'île était, d'après Strabon, appelée primitivement Ὀφιοῦσα, l'île aux serpents, il est probable que les Telchines, par leurs enchantements, ce qui est un motif connu du folk-lore, les auraient chassés, d'où l'île (Strab. XIV, 653) aurait pris le nom de Telchines. La même légende était racontée de Phorbas (Diodore, V, 58, 4-5). Il a existé dans l'antiquité une Τελχινιακὴ ἱστορία, citée par Athénée, VII, 282 e, qui racontait la destruction des serpents de l'île de Rhodes par les Telchines. C'étaient des êtres très anciens, contemporains de Cronos. On les fit venir d'Argos, et on leur découvrit un ancêtre Τελχίν dans le Péloponèse. A l'origine, exclusivement Rhodiens, ils perdirent plus tard le sentiment de leur origine (scol. de Stace, II, 274, Tzetzes, Théogonie, 181 ss.). On ne saurait croire à l'existence de Telchines à Cos, malgré l'affirmation de Wilamowitz, Göttinger Gel. Anz. 1898, 126 ss. ¶ Horace, Ode I 18 [G. Pasquali]. 304-311. Interprétation de cette ode qui fait allusion au culte orgiastique qui existait certainement à cette époque à Rome. L'imitation d'Alcée est très libre, même le premier vers n'est pas entièrement grec, on y trouve une réminiscence d'Ennius. ¶¶ Mélanges. Les Epitrepontes de Ménandre [C. Schwartz]. 312-315. Reproduction avec commentaire du fragment du dernier acte publié par Robert, Hermes, XLIX, 1914, p. 397 ss. ¶ Le jugement du cuisinier et du boulanger de Vespa. Comme dans les disputes du moyen âge, dans ce jugement les acteurs sont vêtus de couleurs caractéristiques. ¶ Trois noms d'Acraïphia [F. Bechtel]. 317. I. BCH. XXII, 1898, 254, n° 11, Λαεσος peut être ramené à Λαΐσος. II. Id. n° 12, Διοχρενε doit être lu Διοχρένε[ς] et est l'équivalent du nom qu'on rencontre ailleurs sous la forme Διοχρίνης. III. B.C.H. XXIII, 1899, 198, n° V, col. droite, d'après IG VII 2560 lire Ἐρουσίλαος. ¶ Οἰνόφυλαξ [Fr. Hiller von Gaertringen] ? 318. Garde, contre Kern, la lecture οἰνόφυλαξ dans l'inscription de Milet ; cf. Hermes, L, 1915, p. 154. ¶ Les listes de théores de Thasos [R. Herzog]. 319. Le théore Διτολύμπιος Θεογένευς de l'I.G., XII, 8,278, C 31, est le fils du célèbre pancratiaste Theogène qui remporta la victoire à la 75e et 76e Olympiade. ¶ Λαόνυτος [F. Bechtel]. 320. Ce mot conservé Sc. Eur. Phoin. 53, doit être lu Λαόλυτος. Cf. Λυσίλεως I.G., XII, 8, n° 274. ¶¶. N° 3. Sénèque et Epicure [Hermann Mutschmann]. 322-356. L'influence d'Epicure est prépondérante dans les premières lettres à Lucilius, Ce n'est qu'à partir de la lettre 30 que les maximes stoïciennes deviennent les plus nombreuses, probablement à partir du moment où Lucilius a émis le désir de se consacrer entièrement à la philosophie. A cette transformation de genre correspond aussi une transformation de forme, les lettres deviennent plus étendues et finissent par prendre l'allure de véritables traités. Sénèque a eu sous les yeux la correspondance d'Epicure qui lui a servi de modèle, et non pas comme l'a voulu Usener, un gnomologion Epicureum ou une epitome. Quelle a été l'influence d'Epicure sur Sénèque ? La 14e lettre indique que Sénèque lisait une lettre dont l'authenticité n'était pas certaine ; or cette lettre nous a été conservée par Diogène Laerce (X, 130, p. 63,19 Usener). Chez Ambroise, cette lettre se trouve citée (Epist., class. I, LXIII, 19, t. I, p. 1027d ed. des Bénéd.) et si l'on corrige le Demar-

chus du texte en Hermarchus, on a des raisons de croire que le véritable auteur en était Hermarque. Cela prouve que dans l'édition des lettres d'Epicure utilisée par Sénèque, certaines lettres des élèves du philosophe se trouvaient contenues, ce qui éclaire aussi un passage des Ep. 33,4 où Sénèque admire l'unité de doctrine d'Epicure et de ses élèves. Il cite également (ep. 21,2) la lettre où Epicure promet l'immortalité à Idoménée, une autre lettre au même personnage est citée ep. 21,3. Le passage cité par Stobée, Floril. XVI, 28, se rapproche singulièrement comme pensée de la première lettre à Lucilius et a pu être pris à la correspondance d'Epicure et d'Idoménée. Lucilius a dû aussi avoir lu les lettres d'Epicure ; c'est ce que l'on peut tirer du commencement de la 9e lettre, qui doit faire allusion à une question posée par Lucilius. Cette même lettre nous donne trois fragments de la ἐπιστολὴ περὶ τῆς Στίλβωνος ἀπαθείας. Le commencement de la lettre a été pris à la même source. La lettre au sujet de Stilbon devait être polémique, comme du reste beaucoup d'autres lettres d'Epicure ; ainsi celle qui était intitulée πρὸς τοὺς ἐν Μυτιλήνῃ φιλοσόφους contenait des expressions assez vives au sujet de l'ancien maître d'Epicure, Nausiphanes. Epicure reproche à Nausiphanes d'enseigner les μαθήματα (musique, mathématiques, etc.), ce qui n'est pas l'œuvre d'un philosophe. Cette lettre dut être écrite pour répondre aux accusations de Nausiphanes et de ses élèves. Crönert, Kolothes und Menedemos, pp. 16-24, l'athétise à tort à cause de ses λοιδορίαι, mais nous savons qu'Epicure ainsi que ses élèves supportaient assez mal la contradiction. Il y a eu sans doute dans l'antiquité de fausses lettres d'Epicure. On lui attribuait (Diogène, X, 3, p. 360,13 Us.) un certain nombre de lettres obscènes dont on peut se faire une idée par les lettres des courtisanes d'Alciphron. La malveillance à l'égard d'Epicure existait même à l'époque de Sénèque, De otio, 1,4. Le passage de Diogène, X, 6, confirme également l'authenticité de la lettre contre les philosophes de Mytilène. Timocrate n'a pas pu inventer une citation d'Epicure, il se contente d'en fausser une en prétendant que le philosophe employait une mine par jour pour sa nourriture, il est probable qu'il s'agissait d'une somme infiniment moindre, comme nous le voyons pour Sénèque, ep. 18,9. Sénèque a donc lu les lettres d'Epicure et de ses principaux élèves en entier, et il est probable que l'influence de l'école épicurienne sur la manière de Sénèque fut encore plus grande que nous ne pouvons le supposer. ¶ Les sources du troisième livre de Polybe [Karl J. Beloch]. 357-372. Enumération des passages qui sont de Polybe même, de ceux qu'il a puisés à une source romaine (Annales) et enfin — un tiers du tout à peu près — ce qu'il a emprunté aux Carthaginois. Tite Live n'a pas utilisé directement Polybe, mais rien n'empêche de supposer que la source de Tite-Live avait pour base Polybe complété par d'autres sources. ¶ A propos de la date de l'Antiatticiste [Kurt Latte]. 373-394. La théorie régnante est que l'ouvrage appelé Antiatticiste est d'origine récente et certainement postérieur au IIe s. ap. J. C. On a voulu voir en Oros ὁ Μιλήσιος l'auteur de ce livre. On peut prouver que c'est entre la composition du premier et du second livre de l'ἐκλογὴ ὀνομάτων que Phrynichus a pris connaissance de l'écrit « anti atticiste » dont les gloses se trouvent dans l'Antiatticiste conservé. Phrynichus combat en de nombreux endroits un auteur, et les écrits dont s'est servi cet auteur sont précisément ceux que l'on retrouve dans l'Antiatticiste. Résumé de l'évolution des théories atticistes. Le IIe siècle ap J.-C. attache une grande importance à la stricte observance des règles de l'atticisme ; d'autre part, les tendances archaïsantes d'Hadrien remettent les dialectes à la mode. On cherche à former

de nouveaux mots, comme on le faisait autrefois. Les médecins, Galien surtout, s'opposèrent à ces tendances. Il y eut lutte entre ceux qui voulaient une stricte observance d'un petit nombre d'auteurs attiques et ceux qui désiraient élargir le cercle des classiques. C'est à ce moment qu'a dû être composé l'antiatticiste, il dut être en gros contemporain de Phrynichus. On ne peut savoir contre qui il était dirigé ; car le passage 79, 31 est corrompu. Il faudrait peut-être lire χαρίεν οὖν pour le ιασιντ' οὖν des mss. ¶ La noblesse du temps de l'empire [Matthias Gelzer]. 394-415. Le terme de nobilitas répond à quelque chose de nettement défini, ce sont les descendants de la noblesse républicaine comme le montre le panégyrique de Trajan par Pline 69,4. On tenait aussi compte de la descendance du côté maternel. Indications de tous les passages des auteurs de l'empire où se trouve le terme de nobilis. Liste de ceux à qui s'applique ce titre. La nobilitas, qui est à distinguer du rang donné par le patricien, joua un rôle important et fut très considérée sous l'empire. Elle fut cependant persécutée par Néron. Othon et Galba essayèrent de la relever, mais elle disparut cependant peu à peu dans le cours du IIe siècle. Le cas d'Hortensius Hortalus est très frappant (Annales II, 37) ; il permet de juger ce qu'étaient les nobiles. ¶ A propos des sacerdoces de l'ancien Latium [Arthur Rosenberg]. 416-426. Réponse à l'article de Wissowa (Hermes, L, 1915, p. 1). Reconnaît la vérité de la conception de W. au sujet des Laurentes Lavinates. Emet cependant quelques restrictions : au point du vue du droit le Laurens Lavinas est bourgeois de Lavinium, il possède une res publica, un conseil municipal, etc. ; mais au point de vue purement politique et pratique, Laurens Lavinas est un titre accordé aux chevaliers romains et considéré comme une manière de dignité religieuse, alors que ce n'était au fond qu'un droit de citoyen. Parmi ces citoyens, étaient choisis les prêtres ; mais ces prêtres étaient des prêtres municipaux et non pas comme le veut W. des prêtres d'état romain. Mais ils n'étaient cela qu'en droit, en réalité, ils étaient une création de l'état romain. W. a tort de déduire de l'existence de la communio sacrorum entre Lanuvium et Rome l'existence d'un sacerdoce romain d'état spécial pour le culte des dieux de cette localité ; c'étaient les prêtres romains ordinaires (pontifices, etc.) qui étaient chargés au nom du peuple romain de faire le sacrifice à Juno sospita. On est bien forcé d'admettre que les sodales de Tusculum étaient en majorité des femmes ; les inscriptions sont en nombre suffisant pour permettre de tirer cette conclusion. Quant à la jeune Flavia Vera, elle n'appartenait pas aux sacerdotes Tusculani, mais elle devait probablement appartenir aux juvenes de Tusculum qui devaient faire des lusus en l'honneur de leur divinité. ¶ Ptolémée « le fils », Πτολεμαῖος βασιλέως Λυσιμάχου et Πτολεμαῖος Λυσιμάχου [E. von Stern]. 427-444. Le troisième volume de Milet, Delphinion, 1914, contient une allusion à un « fils » de Ptolémée II Philadelphe. On connaît aussi un Ptolémée qui se révolta à Ephèse avec Timarchos et fut tué par des mercenaires thraces ; enfin l'on sait, par des documents papyrologiques, que, de 267 à 259, Ptolémée Philadelphe partagea le pouvoir avec un fils nommé Ptolémée. Il est évident que ces trois Ptolémées forment une seule et même personne. Mais qui est-ce ? Ce n'est pas un bâtard de Ptolémée Philadelphe, comme l'a supposé Droysen et à sa suite Rehm et Wilamowitz, Götting. gel. Anz. 1914, p. 88. Les Ptolémées comme tous les successeurs d'Alexandre, tenaient trop à la légitimité des mariages pour partager leur trône avec un bâtard ; ce n'est pas non plus, comme l'ont cru De Sanctis et Levi, le fils aîné du Philadelphe et d'Arsinoé fille de Lysimaque, nous savons par le scol. Theocrite,

17, 128 qu'il n'y eut que trois enfants de ce mariage, Ptolémée Evergète, Lysimaque et Bérénice, or comme on sait que le 2e enfant était en général nommé d'après le grand-père maternel, on peut supposer que Lysimaque était le second enfant de Pholémée Phil. et l'on ne peut, par conséquent, guère supposer à l'Evergète un frère aîné. Ce Ptolémée est le fils de Lysimaque et d'Arsinoé sœur de Philadelphe, fils adoptif de Philadelphe, après le mariage de celui-ci avec sa sœur. Si l'on admet que ce personnage est Ptolémée « le fils » on expliquera du même coup sa révolte à Ephèse ; le Philadelphe ne s'était pas brouillé avec les enfants d'Arsinoé fille de Lysimaque (voy. Pap. Oxyrhynchus, X, 124. Col. II), et Ptolémée pouvait craindre que la succession de son père adoptif ne lui fût disputée. Réfutation de l'objection de Holleaux, Bull. cor. hell., XXVIII, 1904, p. 408 ss. : ce Ptolémée ne saurait être le fils de Lysimaque car on sait que celui-ci vivait encore en 240 av. J.-C. ; mais le terme d'ἐπίγ[ονο]ς que l'on rencontre dans le décret de Telmessos ne s'applique pas seulement au fils, mais en général aux descendants. Le Ptolémée qui est nommé dans cette inscription n'est pas le fils du roi Lysimaque, il est le fils de Lysimaque le frère d'Evergète et on peut l'identifier avec Ptolemaeus Telmessius dont parle Tite Live, XXXVII, 56, 4. L'inventaire de Callistratos, qui donne également les deux noms, montre que là aussi il faut distinguer entre Πτολεμαῖος τοῦ βασιλέως Λυσιμάχου et Πτολεμαῖος Λυσιμάχου. ¶ Critique du texte des Dionysiaques de Nonnos [H. Tiedke]. 445-455. Dion. XXXIII, 275, repousse la correction de Ludwig κεφαλῇ δ'ἐρύων ; repousse également ἐρύκων de Ludwig XVII, 390. XLVIII, 858, lire : μαῖα, γύναι γαμίη. XXVII, 296, garder la leçon des mss. σκηπτροῖσιν ἐρίζων. XXXVII, 631, l. ἄπλοα σιγαλέης ἐτανύσσατο νῶτα γαλήνης. XX, 5, garder ἀ ρυόμενοι δὲ κυπέλλοις. XXXV 302 l. στομάτεσσιν ἀφύσσῃ au l. de στομάτεσσιν ἀρύσσῃ, II, 226, lire : ὁ βραδύς au l. de ἅ βραδύς. XIX, 129, l. ἀργυρέαις ἀκτῖσι μέλας ; cf. Paul le silentiaire. Descriptio S. Sophiae, II, 335, ἀργυρέην ἀκτῖνα. XLIII, 385 ss. corriger ἤπυε Νηρῖτις en ἔντυε Νηρεύς. XXXIII, 266 changer τοίχω en λόχμῃ et donner à παρὰ le sens de in. XXI, 80, accepter le ὁ ξυτέρῃσι de Koechly. XXXIX, 124, l. ἵπτατο Φήμη au l. de ἵστατο σαλπιγξ. ¶ Contribution à l'histoire littéraire. II [W. A. Baehrens] 456-463. La question de la date de Minucius Felix n'est toujours pas résolue. Plutarque n'a pas pu donner à Minucius l'idée d'un arbitre. Il n'en est pas de même de Favorinus qui, dans un dialogue, dont le lieu était Ostie, se donnait le rôle d'arbitre entre un péripatéticien et un stoïcien. Ce dialogue a un certain nombre de points communs avec celui de Minucius et l'on peut croire que ce dernier a écrit son traité précisément contre Favorinus et ses admirateurs. Comme F. n'est pas nommé, on peut croire qu'il vivait encore, et les allusions 7,4 et 18,6 portent à croire que le dialogue de Minucius fut composé entre 160 et 163. ¶¶ Mélanges. Epigramme égyptienne [Bruno Keil]. 464-468. Reproduction et étude de l'inscription publiée une première fois par E. Miller, Bul. cor. hell., IX [1884], 144, puis par Breccia, Iscrizioni Greche e Latine (Le Caire, 1911), nº 316. ¶ La mort d'Ismène [Ernst Pfuhl]. 469. Robert, Oedipe, I, 121, s'étonne que sur un vase corinthien, l'amant d'Ismène, Periklymenos, soit peint en blanc ; mais cela n'a rien d'extraordinaire et provient de l'influence de la peinture sur la céramique ; il attribue à tort, dans un débris de vase attique, un bras blanc armé d'une lance à Periklymenos ; ce bras doit être attribué à la déesse Athéna. ¶ Λίθος τρικάρανος [Fr. Hiller von Gaertringen], 470-473. Cette pierre a trois têtes nommée dans Oed. Col. 57, devait être une sorte d'hermès tel qu'il s'en trouvait aux carrefours. ¶ Properce IV, 1 [R. Reitzenstein] 474. Properce, comme le

moine Posidonius dans l'Historia Lausiaca, cap. 36, p. 107, 16 Butler, croit que la naissance est empêchée par de mauvais esprits. L'astrologue reconnaît le moment où la prière courra risque d'être exaucée ; ce qui fait qu'il faut lire, au v. 101 : Junonis facite votum ; impetrabile. ¶ La solution d'un problème indien chez Sophocle [Th. Zachariae]. 475-480. La légende suivant laquelle Dédale serait arrivée à faire passer un fil par les circonvolutions d'une coquille en attachant le fil à une fourmi (Sophocle, Καμίκιοι), se trouve racontée d'une manière à peu près semblable au sujet du jeune Bouddha dans le livre de Yātaka. On trouve quelque chose qui se rapproche de cette légende dans les récits arabes qui donnent les problèmes que la reine de Saba fit résoudre à Salomon. ¶¶ N° 4. A propos des sources de la quatrième et cinquième décade de Tite-Live [Alfred Klotz]. 481-536. L'étude des sources peut être faite au point de vue philologique et au point de vue historique. L'historien cherche avant tout la véracité de la tradition ; il remontera directement de l'auteur qu'on a en main à la première source utilisée en négligeant les chaînons intermédiaires ; le philologue, au contraire, cherchera à distinguer les différentes individualités qui ont amené la composition de l'histoire qu'on possède actuellement. Jusqu'à présent on n'a étudié la 4e et la 5e décade qu'au point de vue historique, ainsi Ulrich Kahrstedt, Die Annalistik von Livius. K. reprendra ses conclusions du point de vue philologique. I. Les provinces espagnoles entre la deuxième guerre punique et la troisième guerre de Macédoine. Résumé de l'histoire de l'Espagne avec réfutation des contradictions que Kahrstedt croyait y avoir trouvé. Le récit de cette époque forme un tout ; les faits indiqués par les annales sont en général exacts, et on ne doit pas avoir un trop grand scepticisme à l'égard des annalistes pour cette partie-là de l'histoire de Tite Live. II. Valérius Antias et Claudius Quadrigarius dans la 4e et 5e décade. Jusqu'à la fin du livre XXXVIII, Valérius Antias est la source principale de Tite Live pour les événements d'Espagne. Depuis le livre XXXIX, c'est Claudius Quadrigarius qui le remplace. Quel est le rapport de ces deux auteurs dans les parties de Tite Live qui traitent d'autres événements ? Etude détaillée des différents chapitres donnant ce résultat-ci pour la façon de travailler de Tite Live : il suit pendant longtemps ses sources principales romaines, mais toujours en contrôlant un auteur par l'autre. Le procès de Scipion contenant chez Antias une foule d'invraisemblances, il remplace ce dernier par Claudius. On ne doit pas admettre qu'il a tantôt pris quelques chapitres de Pison, puis quelques paragraphes d'Antias, etc. D'où tirait-il, dans le l. 39, les renseignements concernant les événements qui se passaient à Rome ? Probablement de Claudius, bien qu'il ne le nomme nulle part. ¶ Une étude d'histoire du style à propos de la lettre aux habitants de Philippe [Werner Wilh. Jaeger]. 537-553. L'expression οὐχ ἁρπαγμὸν ἡγήσατο τὸ εἶναι ἴσα θεῷ, de la lettre de saint Paul aux habitants de Philippe, doit être rapprochée de la forme presque proverbiale, ἅρπαγμα ποιεῖσθαι, pour occasione uti, provenant de l'idée de toute bonne prise, de toute trouvaille heureuse. Des exemples de cette expression se trouvent en grand nombre, chez les auteurs. ¶ Cléomène III et Archidamas [E. von Stern]. 554-571. Pour les rapports de Cléomène et d'Archidamas, deux récits sont importants : celui de Plutarque, Cléomène, c. 5, et celui de Polybe, V, 37. Plutarque n'accuse pas directement Cléomène d'avoir été cause du meurtre d'Archidamas, Polybe croit que Cléomène fut l'instigateur du crime. Les deux récits, du reste, diffèrent sensiblement. Beloch, griech. Gesch., III, 1, 723, a essayé de les mettre d'accord en supposant deux séjours à Sparte

d'Archidamas. Il ne faut pas essayer de mettre d'accord deux récits si profondément divergents. Schubert, Ursprung und Anfänge des Kleomenischen Krieges, N. Jahrb. f. Philol., 1896, t. 153, p. 397 ss., pour prouver la culpabilité de Cléomène, dit que c'est un ami d'Archidamas, Nikagoras qui le poursuivit en Egypte et fut cause de sa mort. Mais le récit de Polybe et celui de Plutarque indiquent clairement que c'est pour un tout autre motif que Nikagoras dénonce Cléomène auprès du premier ministre de Philopator. En réalité, Cléomène fit venir Archidamas pour avoir un appui dans sa lutte contre les éphores, qui, craignant ce nouvel ennemi, le firent assassiner. Cléomène n'est en rien coupable de la mort d'A. S'il ne fit pas poursuivre les meurtriers, c'est que la justice entrait dans la compétence des éphores et qu'il ne voulait pas encore se faire de ceux-ci des ennemis déclarés. ¶ La citation de la Genèse dans le περὶ ὕψους [Konrat Ziegler]. 572-603. La citation de la Genèse qui se trouve dans le περὶ ὕψους n'est et ne saurait être de l'auteur du livre : c'est l'ouvrage d'un juif ou d'un chrétien qui écrivit cette remarque en note, ce n'est qu'une interpolation postérieure. Plusieurs faits le prouvent. D'abord l'auteur du περὶ ὕψους ne cite que des auteurs grecs; s'il vient à citer Cicéron, il s'excuse de le faire. L'écrit ne présente pas, sauf en un endroit, 44, 3 = Philon περὶ μέθης 198, de ressemblance avec la littérature judaïque. Au moment où le π. ὕψους a dû être écrit, la Bible était totalement ignorée du monde grec. De plus, l'auteur met Homère au-dessus de tout; or, si l'on admet l'authenticité de la citation, on verra qu'en cet endroit, il met Moïse au-dessus d'Homère. La suite des idées est meilleure si on élimine la citation. L'expression ταυτῇ καί pas plus que l'expression ὁ τυχὼν ἀνήρ ne sont à leur place ; le ton de l'auteur du π. υ. est en général plus élevé. Au point de vue stylistique, le terme ἐχώρησε, dans le sens de concevoir, est étranger à la langue de l'auteur du περὶ ὕψους, mais très fréquent chez Irénée, Porphyre, Philon, etc. L'inexactitude de la citation n'est pas une preuve qu'elle ne saurait être d'un juif ou d'un chrétien. Eusèbe, praep. evang. VII, 11, 2, cite également ce même passage d'une manière inexacte. Le motif de l'interpolation est facile à deviner. Le christianisme cherchait par tous les moyens à mettre la Bible au même niveau que les écrits des Anciens. ¶ Le fragment 26 (Diels) d'Héraclite [Oscar Leuze] 604-625. Lire et ponctuer : ἄνθρωπος ἐν εὐφρό[συ]νῃ φάος ἅπτεται ἑαυτῷ ἀποθανὼν ἀποσβεσθεὶς ὄψεις, ζῶν δὲ ἅπτεται τεθνεῶτος εὕδων ἀποσβεσθεὶς ὄψεις, ἐγρηγορώς; ἅπτεται εὕδοντος. Le terme d'ἅπτεται est pris les trois fois dans un sens différent. Traduction : L'homme se fait allumer pour lui-même une lumière pendant la nuit, lorsqu'il est mort et que, par conséquent, sa vue est éteinte (ou : lorsqu'il est mort, bien que, alors sa vue soit éteinte) ; la situation de l'homme vivant est proche de celle de l'homme mort, lorsqu'il est en état de sommeil, car alors sa vue est également éteinte ; l'état de sommeil chez lui est voisin de l'état de veille. La première phrase fait allusion à la coutume d'allumer un flambeau au chevet des morts. La répétition du mot ἅπτεται n'est pas chez Héraclite un simple jeu d'esprit ; de même que, dans la double signification de βιός et de βίος, il croyait trouver la preuve de l'identité des contraires, de même il pouvait se servir des différentes significations d'un même mot pour étayer sa thèse. ¶¶ Mélanges. Stobée Florilège, 115, 27 (26 Mein.), p. 1030, 16 ss Hense [K. Praechter], 626-629. Lire l. 7 ὁ δὲ ἐπὶ τοῖς ἐν ἀκμῇ τῆς ἡλικίας τελεύτησας, lire également, l. 6, Θαρρεῖ δὲ ὡς ἐπ'αὐτὰ <τἀγαθὰ> ἀφίγμενος. ¶ Λουτρά. Χέρνιβες [Paul Stengel] 630-635. Le terme de λουτρά que l'on rencontre Soph., El., 84 et 434, ne veut pas désigner, comme l'a cru von Prott commentaire à I. G., III, 77; Fasti gr.

3, de l'eau répandue sur la tombe afin que le mort puisse faire ses ablutions ; l'eau n'était qu'une offrande au même titre que d'autres. Χέρνιψ est une libation d'eau répandue avec les mains. ¶ Thucydideum [Bruno Keil]. 635-636. Dans les Notizie degli Scavi, supplément 1913 (Milan 1914), p. 3, se trouve une inscription de Locres, où se rencontre le nom propre Καπατωνος qu'il faut lire également Thucydide, III, 103, 3 pour le Καπαρωνος des manuscrits. G. M.

Jahrbuch des kaiserlich deutschen archaologischen Instituts. T. XXIX (1914). N° 2. Micon et Paeonios [B. Schröder]. 123-168. Les Néréides de Xanthos, conservées au British Museum, ont un vêtement sculpté d'une manière tout à fait particulière ; l'étoffe, par suite de la rapidité de leurs mouvements est pressée contre leur corps et forme, derrière elles, une masse avec quelques plis traités très largement. On sent une nette stylisation, qui a son origine dans le fait que ces statues ont dû être inspirées d'une peinture. La représentation d'êtres en plein vol est éminemment l'affaire de la peinture. Le monument des Néréides n'a pas été fait d'après des œuvres attiques, mais a une origine ionienne. Tous les motifs de combats que l'on retrouve sur les frises du monument des Néréides diffèrent absolument de la manière archaïque. Un certain nombre de vases ont des motifs semblables ; ce sont ceux qui, de près ou de loin, sont apparentés à la coupe dite de Penthésilée à Munich. Toutes ces œuvres doivent remonter aux peintures qu'a faites dans la soixantième année du ve siècle le peintre Micon, qui, précisément, a composé un combat des Amazones. Etude du style des vêtements dans les vases du type Penthésilée. Les plis sont indiqués dans le plus grand détail et la manière de les traiter est la même que celle du monument des Néréides. Etude des vêtements flottants. L'influence de la peinture sur la sculpture ne se retrouve pas seulement dans les vases indiqués plus haut et dans le monument des Néréides, on peut la retrouver dans toute une série de reliefs en pierre et en métal et dans la Niké de Paeonios. Etude de certaines statues au repos dans lequel on peut reconnaître une certaine influence du dessin pour la manière de traiter les plis du vêtement. Le monument de Néréides a dû précéder de peu la composition de la Niké de Paeonios ; on peut admettre comme date le milieu du ve siècle. Quant à la patrie de l'école de Paeonios, il est très vraisemblable, comme le montrent certains autres indices tirés des frises de Phigalia, qu'elle a dû être le pays situé sur la rive nord-est de la Mer Egée et plus spécialement Cyzique. ¶ Chrysippe et Antigone sur des vases de l'Apulie [C. Robert]. 168-173. 3 planches. Description de quelques vases reproduisant soit l'enlèvement de Chrysippe, soit une scène de l'Antigone représentant une tradition différente de celle qui fut suivie par Sophocle. ¶ A propos du Taureau Farnèse [G. Lippold]. 174-177. Une urne étrusque (Brunn-Körte, Urne etrusche II, tav. IV, 2) reproduit le châtiment infligé par Zéthos et Amphion à Dircé et doit donc être rapprochée du Taureau Farnèse et de la peinture de Pompéi représentant le même sujet. ¶¶ N° 3. Le cheval dans la croyance aux morts [L. Malten]. 179-255. Les rapports entre Poseidon et Hadès sont nombreux et étroits. Ces deux divinités ont également un rapport étroit avec le cheval. Poseidon est représenté sous la forme d'un cheval (Pausanias VIII, 2, 1 ss.). Ποσειδῶν Ἵππιος n'a fait que remplacer Ποσειδῶν Ἵππος. Le cheval appartient encore au moment où Poseidon était divinité de terre ferme : Pindare, (frg. 243 Schroeder), l'appelle κλυτόπωλος nom qu'Homère donne à Hadès (Λ 445). Hadès est également rapproché du cheval de plusieurs manières différentes, dans des bas-reliefs, dédiés à la « Reine » (s.-entendu

des Enfers) et à Zeuxippos. Les chevaux d'Erichthonios sont d'origine chthonienne, etc. Conclusion : le cheval est en rapport avec les puissances de l'au-delà. Dans la tragédie, le cheval est considéré comme le représentant du mauvais génie. Adraste, d'après l'interprétation de Wilamowitz, est entraîné par son cheval dans le Hadès. Dans les temps modernes, le cheval a aussi passé pour un animal à la fois mystérieux et diabolique. Exemples tirés du folk-lore français et allemand. Le char de Hadès est traîné par des chevaux. Le cheval qui paraît souvent sur les monuments funéraires est un symbole ; il marque, avec le chien, les formes sous lesquelles le mort peut réapparaître. Le mort, ainsi que le démon qui donne la mort, peut apparaître soit sous la forme d'un chien, soit sous celle d'un oiseau, soit sous celle des Kères.

Tome XXX (1915). N° 1. Le chaudron d'argent de Gundestrup [Fr. Drexel]. 1-36. 1 planche, 16 figures. Ce chaudron présente plusieurs traits d'origine nettement celtique : le dieu-cerf Cernunos, le carnyx etc. Les figures d'animaux présentent les plus grandes ressemblances avec celles que l'on trouve sur deux médaillons d'argent, dont l'un est à Leyde, l'autre au cabinet des médailles à Paris, médaillons qui sont certainement originaires du Pont. Etude détaillée des différents motifs qui ornent le chaudron. Son lieu d'origine doit être cherché à un endroit où les influences de l'est et de l'ouest se croisaient, c'est-à-dire vers le moyen ou le bas Danube, où habitaient comme nation celte les Skordisques, et il aurait été fabriqué à l'époque de Mithridate Eupator ; de là, au moment de l'invasion des barbares, il aurait été transporté au Jutland. ¶ Scythes et Epilykos [E. Buschor]. 36-40. 2 fig. Réfutation de Rizzo, Mon. Piot, XX, p. 124, n. 1. Ἐπίλυκος n'est pas un peintre, ce n'est qu'un bel enfant des dernières années du règne des Pisistratides, peut-être le grand-père de la belle-fille de Périclès qui, d'après Plutarque, Périclès 36, poussa son mari à de louches spéculations financières. ¶ L'écriture linéaire crétoise [J. Sundwall]. 41-64. Reproduction des différents signes de l'alphabet minoen. Le système d'écriture du type B n'est qu'une transformation locale, spéciale à Cnossos du type A plus général. La classe du type A est la source de l'écriture de l'île de Chypre. Liste de noms de femmes crétois. ¶¶ N° 2. Un bronze minoen à Leyde [G. van Hoorn]. 65-73. 1 planche, 3 fig. Description d'une statuette en bronze massif, trouvée près de Phaistos en Crète. Doit vraisemblablement représenter un homme portant un vase, et se rapproche comme style d'une statuette de Berlin représentant une pleureuse. ¶ Calamis [J. Six]. 74-95. La tête de l'aurige de Delphes ressemble à la tête Ludovisi (Helbig, Führer II, n° 1288) ; la statue elle-même ressemble à celle de Pénélope, la manière de traiter le vêtement est identique. On pourra dire que l'auteur de l'original de la statue appelée Pénélope sera aussi l'auteur de l'aurige. Ce type de Pénélope est extrêmement célèbre et on peut l'attribuer sans invraisemblance à Calamis. On attribue à ce sculpteur, d'après Pline, N. H., XXXIV, 71, une Alcmène ; mais comme l'expression nullus est nobilior est pour le moins étrange, il faut corriger Alcmène en ἀλγουμένη, et la statue dite de Pénélope serait une copie de cette ἀλγουμένη. Si l'on admet que cette œuvre est de Calamis, on lui attribuera aussi l'Hermès criophore de la collection Barrocco. On sait que Calamis avait également composé une statue de la déesse Sosandra qui se trouvait (Lucien, Imag., 4) sur la route conduisant à l'Acropole Si l'on admet que Sosandra est à peu près l'équivalent de Sosiphalis, on reconnaîtra dans cette statue celle de la Victoire aptère que Calamis fit également pour Mantinée. La Niké

triomphante de Boston doit être également inspirée de son œuvre. Indication de différentes autres statues qui peuvent être attribuées à Calamis. ¶ La peinture de Polygnote et les frontons du Parthénon [B. Schröder]. 95-126. La question de l'auteur des frontons ne se pose pas. On sait que Phidias les composa, mais il reste encore à les étudier au point de vue strictement technique et artistique. La composition des frontons d'Olympie est celle qui se rapproche le plus de la composition des frontons du Parthénon. Mais l'origine de la facture de ces sculptures doit-elle être cherchée dans des travaux exécutés sur le marbre ? non, il vaut mieux la chercher dans la peinture et plus spécialement dans la peinture de Polygnote. Une des caractéristiques du fronton du Parthénon est la manière légère dont les plis du vêtement sont traités, laissant transparaître le mouvement du corps, et, à ce point de vue, ils forment un même groupe avec l'Aphrodite et le Torse de Berlin. Ce caractère était un de ceux de la peinture de Polygnote, et se retrouve aussi dans les peintures d'Alexandros et dans un certain nombre de vases, qui doivent aussi être rattachés à l'œuvre de Polygnote et de quelques autres peintres de son temps. Description et essai de reconstruction d'un torse de Berlin (Beschr. d. Sk. 526), qui représente Dionysos. La statue a pu constituer la figure du milieu d'un groupe de fronton, quelques traits permettent aussi d'y reconnaître l'influence de Polygnote. ¶ L'Eros de Myridos [A. Frinckenhaus]. 127-129. Lire : Kedrenos, p. 322 (Paris, Migne) : καὶ ἡ Σαμία Ἥρα ἔργον [Λυσίππου καὶ] Βουπάλου τοῦ Χίου καὶ Ἔρως τόξον ἔχων πτερωτὸς Μυνδόθεν ἀφικόμενος < ἔργον Λυσίππου > καὶ, etc. ¶ Etudes d'Amazones [F. Noack]. 131-179. Voy. Jahresheften des öster. Instituts, V Beibl. 63, fig. 17, 1902. I. Le relief d'Ephèse représentant une amazone a dû être composé vers 340 ; comparaison de ce relief avec l'Amazone Sciorra de Copenhague. Le relief ne présente pas trace d'une blessure, la statue de Copenhague en a une près du sein droit. Comparaison de la manière de traiter les vêtements. Etude de l'Amazone Landsdowne de Berlin au point de vue du vêtement et de la pose ; de quelque côté qu'on la regarde, on voit que les vêtements ont été disposés et drapés pour répondre à un but artistique nettement défini. L'Amazone du Capitole est très différente à beaucoup de point de vue des précédentes. La pose de la jambe droite de l'Amazone Mattei peut être rapprochée de celle d'une peinture de Pompéi (Helbig, Camp. Wandmal., n° 1385, Untersuchungen 86 und 89, Phot. Sommer 6329) ; c'est la même manière d'avancer lentement et prudemment une jambe blessée. L'Amazone du Capitole remonte à un original de Polyclète ; preuve tirée du vêtement ; les projections verticales du doryphore, du diadumène et de l'Amazone présentent de grandes ressemblances, on les dirait faites d'après le même modèle. L'Amazone de Berlin est construite sur un modèle tout à fait différent. L'auteur doit en être cherché parmi les sculpteurs attiques postérieurs à Phidias et de la fin du ve siècle. Or on connaît une Amazone de Strongylion que, d'après le témoignage de Pline, Néron prenait avec lui dans ses voyages. Comme ce sculpteur était de la fin du siècle, rien n'empêcherait de lui attribuer l'original de la statue dont la copie se trouve au musée de Berlin. On a souvent remarqué le rapport qu'il y avait entre l'art de Praxitèle et la manière de l'Amazone de Berlin ; cela n'a rien d'étonnant, car on sait qu'il y eut plus d'un point de contact entre Céphisodote, Praxitèle et Strongylion. Pour l'amazone Mattei, il reste les deux noms de Crésilas et de Phidias en présence ; la statue doit être plutôt du premier que du second. ¶ L'Eros de Motye [H. Thiersch]. 179-192. Des-

cription d'une tête d'Eros en terre cuite trouvée dans la petite île de S. Panteleo sur la côte ouest de la Sicile, où se trouvait autrefois la ville Motye. La manière se rapproche davantage de celle de Critias et de Nesiotes que de celle de Calamis, la date de composition doit être un peu avant 470 av. J.-C. ¶ Un plat d'argent de la fin de l'antiquité avec représentation mythologique [F. Drexel]. 192-211. Un article paru dans le 10e volume des Nothumberland county History donnait la reproduction d'un plat intéressant, mais trop peu connu, qui fut trouvé en 1735 près de Corbridge sur les bords de la Tyne. On trouva dans les environs des objets semblables qui proviennent vraisemblablement du même trésor et sont du IVe siècle ap. J.-C. La forme en est rectangulaire. Le plat est divisé en deux parties. La partie supérieure représente cinq divinités dont Athéna, Apollon et Artémis ; il semble qu'Apollon et Artémis reçoivent la visite des trois autres. Un sujet semblable est traité sur un vase de Vienne reproduit par Klein, Arch. Jahrbuch IX. 1894, p. 252, et permet de reconnaître la signification de la scène représentée par le plat de Corbridge : Héra, Athéna et Aphrodite paraissent, pour une raison qu'on ignore, mais qui a trait au jugement de Pâris, devant Artémis et Apollon. Une particularité de ce plat, particularité qu'il partage avec l'amphore de Contzesti (Antiquités du Bosphore cimmérien, pl. 40-42), est d'indiquer sur le sol de l'herbe et des fleurs. Il a dû être fait sur les rivages du Pont-Euxin, car on ne trouve rien de semblable dans l'ouest de l'Europe. A l'est, au contraire, on trouve un certain nombre de pièces parallèles. ¶ Les phares grecs [H. Thiersch]. 213-237. Les Grecs ont déjà connu les phares. Homère Il. XIX, 373-378, y fait allusion ; la légende de Nauplie est connue ; le phare d'Alexandrie, comme le prouve l'épigramme de Posidippe, était un signal lumineux dès l'origine ; de plus, les voyages nocturnes étaient connus des Grecs ce qui suppose l'existence de phares lumineux. ¶ Le Céphise dans le fronton du Parthénon [C. Robert]. 237-241. La figure de coin dans le fronton ouest du Parthénon représente le fleuve Céphise. Le parallélisme frappant entre cette figure et la représentation d'un fleuve à Autun (Espérandieu, Gaule romaine III, p. 122, n° 1993), le prouve assez. ¶ Un oublié [C. Robert]. 241. C'est Pollis, nommé par Vitruve, VII, § 14, que l'on retrouve IG, I, Suppl. p. 180, n° 373, 15 (Lollings καταλ. 68) et ailleurs. Il devait être le père du célèbre peintre d'amphores Euthymides. ¶ Les reliefs de l'époque mycénienne [K. Muller]. 242-336. Etudie successivement les coupes d'Hagia Triada, un récipient en forme d'entonnoir, le vase dit des faucheurs ; ces trois ouvrages sont dus à des mains différentes, très adroites. Un certain nombre de fautes leur sont communes : ainsi ils font les tailles extrêmement minces, ce qui était peut-être un des caractères de la race. Description de quelques autres fragments de moindre importance. Reliefs en faïence et en stuc. Groupe représentant une chèvre sauvage avec ses petits, fragment d'un avant-bras extrêmement bien observé. Les reliefs en stuc présentent de nombreux points de contact avec la peinture, et il est possible qu'ils soient précisément issus de celle-ci. Les reliefs indiqués plus haut appartiennent tous à la période d'éclat de la civilisation minoënne La glyptique est apparentée à la sculpture des reliefs et la glyptique de cette période montre les mêmes qualités de fraîcheur et de naturel que les reliefs ; les nombreux sceaux que l'on a retrouvé permettent de suivre jusqu'à un certain point l'évolution artistique de la race. A l'origine les sceaux font preuve d'un naturalisme primitif qui disparaît dans la suite, probablement par le fait que l'utilisation de quelques objets comme signe graphique, leur enlevait le sentiment de la vie. Dans le domaine de la

plastique, au contraire, on remarque que le sentiment de la nature a pris de plus en plus d'importance au point d'arriver à briser et à dépasser certaines lois de l'archaïsme. Il manquait à ce mouvement un lent progrès et c'est ce qui en fait à la fois le charme et la faiblesse. Les monuments indiqués plus haut ont été tous retrouvés en Crète. En Grèce même, les stèles funéraires indiquent un art mélangé ; on peut arriver à séparer les éléments indigènes (strictement ornementaux) et les apports étrangers (représentations d'animaux, scènes de chasse, etc.). Voir Schuchhardt, Schliemans Ausgrabungen, p. 199 ss. Le mélange d'éléments indigènes et étrangers se retrouve aussi dans les reliefs qui ornent les petites boîtes en or (Schliemann, Myk., n° 470-472 ; Schuchhardt, pp. 298 ss.). Mais, alors que dans les stèles l'artiste se contentait de mettre côte à côte les ornements et les scènes animées, dans ces boîtes le mélange va encore plus loin, puisque l'on voit la corne d'un animal, par exemple, absolument stylisée et utilisée comme motif ornemental. Parmi les reliefs en or ciselé, quelques-uns représentent une déesse habillée, d'autres une déesse avec des colombes ; le travail en est extrêmement grossier ; bien que, dans les figures, les rapports avec l'art crétois soient nombreux, certains éléments sont certainement étrangers. D'autres reliefs représentent soit des poulpes, soit des papillons, soit des lions chassant des taureaux, etc. On peut se demander si ces ornements ont été faits par des ouvriers indigènes sur des modèles étrangers. Il est plus rationnel de supposer un atelier étranger travaillant dans le pays. Cela expliquerait l'existence d'une grande aiguille, qui est spéciale au vêtement de l'Argolide et dont le travail n'a cependant rien d'indigène. On sent qu'une influence manuelle, venue de l'étranger, s'est fait peu à peu jour et a été adoptée rapidement au point que même les artistes indigènes l'utilisent. Description de deux vases en argent, des coupes de Vaphio. Ces dernières appartiennent nettement à l'école crétoise. Le tombeau de Vaphio est relativement récent. Malgré les nombreuses ressemblances avec les objets trouvés en Argolide, certaines différences portent à croire que l'on n'a pas encore retrouvé le centre et le siège de la civilisation crétoise qui a exercé son influence sur l'Argolide. G. M.

Museum (Rheinisches) für Philologie. T. LXIX (1914). N° 4. Arion et Thespis [J. M. Stahl]. 587-596. Un passage du commentaire d'Hermogène par Johamas attribue à Arion le mérite d'avoir inventé la tragédie. Cela est-il vrai ? Résumé de l'histoire des origines de la tragédie. J. se base sur un passage des élégies de Solon pour motiver son jugement. En principe il serait bizarre, qu'Arion, un éolien, dont on ne sait même pas s'il est allé à Athènes, soit l'inventeur du genre si athénien de la tragédie. Plutarque, Solon 29, rapporte que Solon dans sa vieillesse s'était intéressé à la tragédie de Thespis à cause de sa nouveauté ; c'est donc qu'elle n'existait pas avant Thespis. De plus, supposer qu'Aristote ait ignoré ou négligé le passage des élégies où Solon attribuait la paternité de la tragédie à Arion serait difficile. On doit supposer que Solon pour nommer le genre créé par Arion, ne pouvant utiliser ni le mot διθύραμβος ni le mot τραγῳδία qui n'allaient pas pour le mètre, se sera servi du mot τραγικὴ ᾠδή ; les écrivains postérieurs auront compris qu'il s'agissait de la tragédie alors que seul le dithyrambe était connu. ¶ A propos de Sophocle [Th. Birt]. 597-614. Lire Antigone v. 691 λόγοις τε τούτοις οἷς au l. de λόγοις τοιούτοις οἷς. V. 24 χρηστῶς au l. de χρησθείς en rapportant δικαίᾳ à σὺν δίκῃ ; v. 4, l. οὐτ' ἀλγεινὸν οὐτ' ἄτης ἄπο. Electre 1344, lire : τελουμένων εἴποιμ' ἂν ὧδε· νῦν ἔχειν | καλῶς τὰ κείνων πάντα κἄτα μὴ καλῶς. Oedipe à

Colone, v. 697, lire : εὔιππον εἰπών νιν εὐθάλασσον, νιν se rapportant au μητρόπολις du vers précédent. Ajax v. 178, l. εἰν ἐλαφηβολίαις. OEdipe roi v. 478 conserver la leçon des mss. πετραῖος ὁ ταῦρος. Antigone, v. 134 ss. tout le passage ne parle que de Capanée ; lire v. 138 ss. εἶχε δ' ἄλλᾳ τὰ μὲν | ἄρθρα, τὰ δ' ἄλλοις ἐπενώμα στυφελίζων μέγας Ἄρης | δεξιόχειρος. Antigone v. 834 ss. l'ironie du chœur n'a pas encore été démêlée ; on ne saisit pas encore bien pourquoi Antigone répond γελῶμαι : c'est en réalité à cause du vers 838, ζῶσαν καὶ ἔπειτα θανοῦσαν. Le chœur laisse entendre à Antigone qu'il y a une grande différence entre Niobé qui fut mère d'un grand nombre d'enfants et elle qui meurt ἄγαμος. ¶ Hérodote et Cortone [Arthur Rosenberg]. 615-624. Les habitants de Cortone, suivant Hérodote I, 57, ont une langue différente de celle de leurs voisins, leur parler est semblable à celui des Pélasges, qui s'est conservé dans les deux villes de Skylake et de Plakie sur l'Hellespont. Comment Hérodote en est-il venu à identifier le langage des habitants de Cortone à celui des Pélasges ? Qu'était Cortone pour les Grecs du ve siècle ? un lieu de passage pour les Grecs venant des bouches du Pô et se rendant en Etrurie ; car il leur était plus avantageux de passer par là plutôt que par Arretium, où se trouvaient les peuplades sauvages des Ligures. Il était facile de faire du peuple frontière des Cortonais un peuple distinct des Etrusques, et ainsi Hérodote les considéra comme un peuple particulier, demeurant dans l'intérieur de l'Italie. Il devait exister une légende concernant leurs migrations, ce qui aura donné à Hérodote l'occasion de les appeler des Pélasges. On racontait ainsi que Ravenne avait été fondée par les Thessaliens (Strabon V, 214), Atria par Diomède, etc. Le raisonnement qu'Hérodote a dû se tenir est le suivant. Il savait par Hécatée que les habitants de Plakie sont des Pélasges. Il savait aussi par un logographe quelconque que la ville de Cortone avait été construite par des Pélasges. Comme il sait par son expérience personnelle que les habitants de Plakie parlent un langage différent de leurs voisins et qu'il sait par un voyageur qu'il en est de même des Cortonais qui sont aussi des Pélasges, il en aura tiré la conclusion logique : Cortonais et habitants de Plakie parlent la même langue. Il est inutile de supposer qu'Hérodote ait fait lui-même la comparaison des deux langues. ¶ Un épicurien romain [F. Münzer]. 625-629. L. Saufeius est un ami d'Atticus. On voit, d'après les allusions qui se trouvent dans les lettres de Cicéron, qu'il se désintéressait des affaires de l'Etat, qu'il affectait de mépriser la mort ; un seul fragment de son œuvre est conservé : Servius, Aeneis I, 6, continué par l'Interpolator. Saufeius dérivait le mot Latium du verbe latere parce que, disait-il, à l'origine, les hommes vivaient cachés dans des cavernes. La conception qu'il avait des premiers âges du monde est identique à celle de Lucrèce V, 955 ss. La similitude des deux pensées ne permet pas de douter que le Saufeius cité par Servius soit bien l'épicurien ami d'Atticus. ¶ La première partie, jusqu'à présent crue perdue, du codex Vossianus d'Ausone [S. Tafel]. 630-641. Le codex Vossianus lat. fol. 111 de la bibliothèque de Leyde n'est pas complet. Il a été écrit au commencement du IXe siècle probablement à Lyon. La partie manquante existe cependant, elle constitue le manuscrit de Paris, lat. 8093, 3. La ressemblance des caractères, de l'écriture, de la longueur des lignes permet de l'affirmer. Le manuscrit entier constituait une anthologie dont l'auteur a dû être Théodulf d'Orléans qui vivait au commencement du IXe siècle. ¶ Etudes sur l'article grec [H. Kallenberg]. 642-679. Suite de deux autres travaux, le premier, l'article et les noms de pays de villes et de mers, dans la

prose grecque, paru dans le Philologus N F, III, p. 545-547; le second, l'article accompagnant des noms de fleuves et de montagnes. Progr. des Friedrichs-Werderschens Gymnasiums zu Berlin, 1891. W. Krüger, gr. Spr. 50, 2, 9, dit que l'article est employé devant les nombres cardinaux, le plus souvent avec ἀμφί περί εἰς ὑπέρ pour marquer une somme approximative. R. Kühner, p. 550, fait la même remarque. Or si cette observation est juste pour Xénophon, elle est fausse pour Thucydide, Hérodote, les orateurs attiques et Platon. Lorsque l'article est employé chez ces derniers auteurs ou bien le texte est altéré ou bien l'article indique qu'il s'agit de choses dont on a déjà parlé, ainsi Thucydide IV, 2, τὰς τεσσαράκοντα ναῦς, Herod. IX, 41 μέχρι μέν νυν τῶν δέκα ἡμερέων qui se rapportent aux 8 et 2 jours indiqués c. 39 et 40. Dans Xénophon au contraire, l'article est régulier après ἀμφί. On doit probablement le rétablir Anab. V, 12, 16. On ne le trouve jamais après περί qui est cependant employé tout aussi souvent qu'ἀμφί pour indiquer une somme approximative ; il en est de même pour ὑπέρ. Pour εἰς dans le sens d' « à peu près » on le trouve 60 fois sans article ; avec article εἰς signifie « jusqu'au nombre de » « jusqu'à la somme de ». Chez Aristote, περὶ sans article est fréquent ; il ne semble pas avoir employé ἀμφί, et εἰς est très rare ; il est le premier à mettre l'article après ὑπέρ. Les écrivains postérieurs à partir de Polybe ont élargi encore l'usage de Xénophon. Etude de l'article devant des noms de nombre chez Polybe, chez Diodore, chez Denys d'Halicarnasse qui emploie l'article bien moins souvent que Diodore. Plus tard encore on emploie volontiers l'article après ἀμφί ὑπέρ, avec le génitif complément d'un comparatif, avec πρός et ἐπὶ gouvernant le datif. L'article est au contraire très rare avec εἰς et περί, si ce n'est pour εἰς dans le sens de « jusqu'à la somme de ». Ὁμοῦ avec un nombre apparaît pour la première fois chez Démosthène, XIX, 251, XXXVI, 36. Le sens d' « à peu près » à ces différentes places ne saurait être mis en doute. On trouve, avec le même sens, l'expression ὁμοῦ τι. Chez Strabon, XI, 18, 9 (p. 514), ὁμοῦ signifie « au total », et indique la somme des distances indiquées plus haut; il en est de même quelques lignes plus bas. Autre cas d'emploi d'ὁμοῦ dans le même sens chez Diodore, XXIV, 11, 1. Ὁμοῦ et ὁμοῦ τι chez Dion Cassius, XLIII, 21, 4 et XLV, 30, 4 a le sens de « presque ». Etude de l'expression ὁμοῦ (τι) chez Plutarque. Avec les nombres qui expriment une fraction, l'article est très souvent employé; mais il ne l'est pas toujours, comme tendraient à le faire croire les expressions utilisées par la plupart des grammairiens. Ainsi Her. III, 78, l'article ne se trouve pas ; de même Xénophon Hell. VII, 4, 20. Dans l'expression τὰ δύο μέρη l'article est le plus souvent employé ; on ne le rencontre pas cependant chez Polybe, VIII, 9, 12 et VI, 39, 13. Avec les noms de nombre ordinaux, à l'origine, l'article n'était pas employé ; on peut cependant saisir la tendance qu'il a à s'introduire, sans que cela lui ait jamais complètement réussi. C'est ce qui fait qu'il n'y eut jamais dans ce domaine un usage général et universellement reconnu. Dans le grec biblique, au contraire, l'indication du temps au datif avec le nombre ordinal sans article est une rareté ; il en est de même pour le Nouveau Testament. Parmi les différentes prépositions, διά n'a jamais l'article après soi, ἐπί avec le gen. et κατά avec l'accusatif l'ont presque toujours. Après εἰς l'article est très rare. Hippocrate ne met pas l'article après μέχρι (ἄχρι), sauf en un endroit ; mais on le trouve chez Démosthène XXIV, 169, chez Diodore I, 44, 1, chez Strabon, VIII, 3, 30. Avec μετά et περὶ l'article n'est employé que lorsqu'il fait allusion à quelque chose de déjà dit. L'expression μετὰ τριτὴν ἡμέραν veut dire à la fois, « le troisième

jour » et « après le troisième jour ». ¶ Nos sources concernant les athetèses d'Aristarque dans l'Iliade [Arthur Ludwig]. 680-734. Polémique dirigée contre le livre de Römer, Aristarchs Athetesen in der Homer-Kritik, Leipzig, 1912. Römer a eu le tort de ne pas utiliser pour son travail le ms. de Genève 44 ; il a laissé de côté également les frgts conservés surpapyrus. Il ne s'est pas donné la peine d'expliquer ce qu'est l'athétèse; il y voit un procédé de critique extrêmement violent, alors que l'obélos ne servait qu'à indiquer les doutes d'Aristarque sur l'authenticité de tel ou tel vers. R. s'élève contre l'importance trop grande accordée au ms. A. Il y a longtemps cependant, qu'on a reconnu que ce ms. n'était pas le seul à avoir de la valeur. R. a le tort de croire qu'Aristarque n'a jamais pu varier dans ses appréciations. Examen à ce sujet des vers O 445-451. Aristarque ayant composé deux éditions d'Homère peut très bien avoir changé d'avis sur un même point. T 94 est un exemple de vers que Römer affirme à tort n'avoir pas été athétisé par Aristarque : Dans Ψ 581, l'obélos indiquait qu'Aristarque émettait des doutes sur l'authenticité de l'épithète Διοτρεφές, et non pas sur celle du vers lui-même. Critique de la « méthode sans scrupules » dont Römer traite les vers ἀπρεπές et ἀνάρμοστοι : les vers Ω 555 sont athétisés, mais ce n'est certainement pas, suivant R, Aristarque qui l'a fait, il est trop bon critique pour cela. En résumé, partout où R. a cru voir des erreurs et des lacunes dans la tradition concernant Aristarque, il l'a fait sans motifs réels en se basant sur des raisons purement subjectives. Il a obéi trop facilement à la tendance qui le portait à attribuer à Aristophane et à Zénodote des athétèses dont il voulait débarrasser Aristarque. ¶ L'époque de la composition des odes d'Horace II 6 et III, 9 [R. Philippson]. 735-741. P. Hoppe, Sokrates I, Fasc. II, 1913, p. 644, a vu dans l'ode de Septimius une œuvre de jeunesse du poète qui dut être composée alors qu'il avait à peu près 25 ans. La cause de cette erreur est qu'il a pris, à la suite de Kiessling (Horaz, Oden und Epoden², p. 163), le mot de modus du vers 7 dans le sens de but ; Tibur serait l'endroit où Horace recommencerait une nouvelle vie. Mais ce sens de modus est faux ; modus est ici le synonyme de finir. La poésie est d'un ton triste et désenchanté et, pour cette cause, a bien pu être composée au cours de l'année 24/23, et serait contemporaine de l'épître I, 7. Septimius aura proposé à Horace de faire un long voyage car il avait eu vent de la résolution de celui-ci de réclamer sa liberté à Mécène. L'ode à Mécène III, 29 a dû aussi être composée presque en même temps que l'épître I, 7, c'est-à-dire au mois d'août 25. ¶¶ Mélanges Ὅτι et ὡς dans les lettres de Platon [F. Novatný]. 742-744. Tableau statistique donnant le nombre de fois où ὡς et ὅτι sont employés soit devant consonne soit devant voyelles. Les lettres sont divisées en deux groupes, le premier contenant III, V et II, le second la VI, I, IV, VII, VIII. ¶ Ad Aristotelis poet. cap. 18 [Otto Immisch]. 744. Nouvel exemple du verbe ἀρτικροτεῖν dont Brinkmann a parlé Rh. Mus. 51, 441 et 68, 640. Les mss. portent ἀεὶ κροτεῖσθαι ou ἀντικροτεῖσθαι : il faut corriger en ἀρτικροτεῖσθαι. ¶Inscription d'un médecin du commencement de l'époque byzantine [Νῖκος Α. Βέης]. 745. Inscription peut-être en trimètres iambiques (Paul Maas y voit des lambeaux d'anciennes inscriptions) dont voici le texte : πολλοὺς βροτῶν | περιοδεύσας | ἐνθάδε κῖμε | μάτην [πολλοὺς] πονέσας | γρόνους. ¶ Corrigenda [A. Winnefeld]. 746. La monnaie de Salonina représentée page 157, n'est pas de Baalbek ; comme le prouve une monnaie du même type récemment achetée par le Cabinet des médailles de Berlin, elle est de Tyr. ¶¶ Tome LXX (1915). N° 1. Προπεῖν [Wilhelm Heraeus]. 1-41. Martial, livre

12 épig.82,v.11, fumosae feret ipse tropin de faece lagonae, | frontis et umorem colliget usque tuae. Tous les mss. portent non pas tropin — qui semble être une conjecture de Niccolo Perotti—mais propin ; or propin est προπεῖν de προπίνω. Étude des deux formes πίνειν et πεῖν. Différents passages où se trouve ce mot, dans les papyrus, dans le composé πιγκέρνης, etc. La boisson que l'on prend avant les repas, se nommait πρόπομα et l'action de prendre l'apéritif προπίνειν. L'usage de boire au bain avant d'aller prendre son repas était très répandu, voir Sénèque, ép. 56.2. Si l'on donne à propin le sens de boisson prise avant le repas, la phrase devient claire : « il (le parasite) t'apportera lui-même, comme apéritif, une coupe d'un vin mêlé de lie et fumeux. » Le sens du mot propin établi, permet de corriger Pétrone 28, 3, où il faut lire : et cum plurimum rixantes effunderent, Trimalchio hoc suum propin esse dicebat. Les inscriptions CIL, V 5272 et 4449 renferment également le même mot ; car il vaut mieux compléter prop. en prop(in) qu'en prop(inationem) comme l'a fait Mommsen. On sait par de nombreux exemples épigraphiques que les particuliers faisaient des distributions d'huile aux bains ; il est très possible qu'il y ait eu aussi des distributions de vin auxquelles feraient allusion ces deux inscriptions. ¶ Gloses et dittographies dans les Ennéades de Plotin [H. F. Müller]. 42-55. Longin se plaignait déjà du mauvais état du texte de Plotin. Porphyre écrivit un commentaire aux Ennéades. Étant donné les difficultés de la pensée, il n'y a rien d'extraordinaire à ce que certaines gloses marginales se soient introduites dans le texte. On sait que Porphyre avait indiqué les titres de chaque chapitre. Il en est resté quelque chose dans la tradition de nos mss. Ainsi Enn. V 9, 11 [τὰ οὖν κατὰ τέχνην καὶ αἱ τέχναι] est un titre et doit être supprimé. Enn. VI 1,14 les mots : τὸ δὲ ποῦ ἐν Λυκείῳ καὶ ἐν Ἀκαδημίᾳ sont superflus. Enn. IV 3, 5 : supprimer le second κατὰ τὰ αὐτά. Enn. IV 4, 29, supprimer avec Kleist εἰ μή τις λέγοι νόμῳ ὁρᾶν καὶ τὰς λεγομένας ποιότητας μὴ ἐν τοῖς ὑποκειμένοις εἶναι, de même les mots καὶ γὰρ εἶναι ἐν τῷ ἀέρι οὐ τοιαῦτα οἷα ὅταν γένηται ἐν τοῖς σώμασι φαίνεται. Enn. IV 4, 26, les mots depuis γίγνόνται jusqu'à συμπαθῶς, doivent être supprimés, ainsi que Enn. IV 3, 3, les mots εἰ δ'οἰκεία ἦν ἡ νόησις ἐφ'ἑαυτῆς ἑκάστη. Des membres de phrases assez longs doivent aussi être athétisés : ainsi, Enn. II 6, les mots depuis ταύτην δὲ καὶ εὐκίνητον jusqu'à τὸ δὲ ἔμμονον αὐτῆς qui ne sont qu'une répétition de εἴτε ἐπακτὴν εἴ τε ἐξ ἀρκῆς συνοῦσαν. De même Enn. III 1, 9, καὶ ὅταν αὐτὴ παρ'αὐτῆς χείρων οὖσα οὐκ ὀρθαὶς πανταχοῦ οὐδὲ ἡγεμονούσαις ταῖς ὁρμαῖς ἢ χρωμένη sont une interpolation. Voilà des interpolations, de quelque étendue. Le texte de Plotin est littéralement parsemé de gloses et de dittographies ne comprenant que quelques mots. On peut les diviser en différentes classes : celles qui ont déjà été remarquées par les lecteurs et les scribes des manuscrits et qui ont été soulignées et corrigées en note ; celles qui ont été écrites en notes par un scribe ou un lecteur, ainsi Enn. III 7, 11 ἀλλ'ἴσως, εἴπερ ἦσαν καὶ αἱ Μοῦσαι τότε. Les petites gloses forment à elles seules une catégorie très nombreuse, de même que les dittographies. Toutes n'ont certes pas encore été découvertes, et il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la critique de Plotin. ¶ Les scolies de Philargyrius [G. Funaioli]. 56-106. En italien. Énumération et description des manuscrits qui contiennent ces scolies. On peut les diviser en deux rédactions ; la première comprenant le ms. de Florence, Laur. plut. LXVII, ceux de Paris, Bibl. Nat. lat. 7960 et 11308, et celui de Leyde, Bibl. publ. 135. La seconde rédaction comprend les mss. de Berne 172, 167, 165, le ms. de Leyde. Bibl. publ. Voss. 79, Paris, Bibl. Nat. lat. 1750, les mss. de Valenciennes Bibl. Municip. 394 et 178, celui de Berlin Bibl. Roy. 215, enfin 57 autres mss. dont F. donne les noms et une courte description.

Tous les manuscrits remontent à un archétype carolingien écrit en Irlande. Histoire du texte de Philargyrius depuis le XVIe siècle. Sa découverte réelle date du XIXe siècle. Indication des omissions de Hagen dans l'édition de 1867. Comparaison de la vita vergiliana attribuée à Donat et de la vie de Philargyrius. ¶ Le Timon de Lucien [Joseph Mesk]. 107-144. Y a-t-il une comédie à la base du Timon de Lucien ? Meineke (Hist. crit. com. graec. p. 327 ss.) voyait dans ce dialogue une adaptation d'une comédie d'Aristophane. Legrand (Revue des études anciennes, 1907, p. 132) pense plutôt à Platon ; mais aucun des titres de Platon qui nous sont conservés, ne conviendrait à une comédie se rapportant à Timon. D'autre part le dialogue présente certaines ressemblances frappantes avec Aristophane. Il est certain que le Timon est postérieur aux dialogues des dieux, aux dialogues des courtisanes, mais antérieur au Bis accusatus et au Couv. Résumé et étude de la composition du Timon ; comparaison de ce dialogue avec les autres œuvres de Lucien : les éléments de composition les plus importants se trouvent déjà dans d'autres œuvres et sont bien la création de Lucien. La légende chez lui est assez différente de ce qu'elle était chez les autres auteurs. Il est donc nécessaire de se rendre compte de ce qu'était Timon pour lui. Timon était un homme d'abord riche, que ses prodigalités ont ruiné et qui se voit abandonné par ses amis. Il est obligé de travailler, découvre un trésor ; de nouveau riche, il se décide à ne partager avec personne sa richesse. On ne sait pas quelle était pour Aristophane, Phrynichus et Platon la cause de la misanthropie de Timon ; Piccolomini et Bertram, y voient la rancune d'un homme que dégoûtait la politique suivie par les Athéniens. Cela n'est rien moins que prouvé. Pour Lucien, ainsi que pour Plutarque, Ant. 69 et Strabon, XVII, 9 (784), sa misanthropie est causée par l'ingratitude de ses amis. Bertram a fort bien vu qu'il y avait une contradiction dans le caractère du Timon de Lucien. Au commencement il fait l'impression d'un homme qui ne demande pas mieux que d'échanger sa pauvreté contre la fortune ; puis aux chapitres 34-37 il se montre comme partisan résolu de la pauvreté, pour se laisser convaincre avec une facilité excessive au chapitre 39 et accepter avec joie la fortune qui revient. Il y a là une contradiction dans le caractère de Timon qui provient du fait que les chap. 34-37 sont de l'invention de Lucien. Il est très difficile de dire à quel moment la légende de Timon s'est augmentée du « fait nouveau » de la découverte du trésor. Peut-être est-ce au Ier siècle avant J.-C. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a de fortes probabilités pour que Lucien ne se soit pas basé sur une comédie déterminée pour la composition de son dialogue ; il a plutôt utilisé certains traits épars. ¶¶ Mélanges. Βάσις et βάδην [J. M. Stahl]. 145. Βάσις ou βάδην qui se trouvent chez Soph. Ajax, 8, Xenoph. Cyr. III 3, 62 et dans les Ἰχνευταί 59 et 168, désignent l'action du chien qui cherche en flairant ; ils s'opposent à δρόμος qui désigne la course. Ce sont des mots du langage des chasseurs. ¶Callimaque, epigr. 28 et 52 [W. Schmid]. 146-147. La virgule doit être mise après le mot Ἠχώ. Le v. 3 est expliqué par les vases attiques où se trouve souvent l'expression ὁ παῖς καλὸς ναιχί et autres du même genre. Haupt et Dilthey ont soupçonné à tort les deux derniers vers d'être corrompus. Est-ce le poète Théocrite qui est désigné dans l'épigr. 52 ? C'est possible, car l'expression τὸ καλόν du 1er vers semble être une réminiscence de Théocrite qui est le seul parmi les poètes antérieurs à notre ère à avoir employé cette expression dans le sens adverbial. Le v. 4 est peut-être une réminiscence de Théocr. 8,60. Si l'on admet la réalité de ces deux rapprochements, on déduira : 1° que Callimaque a connu Théocrite jeune homme ; 2° que la 3e et peut-

être la 8e idylle datent de la jeunesse du poète. ¶ A propos de la double recension du 7e livre de la physique d'Aristote [M. Wallies]. 147-149. E. Hoffmann dans son travail De Aristotelis physicorum libri septimi duplici forma (Mommsen, Gymn. Charlottenburg, 1908-9) n'a pas saisi entièrement le passage : p. 242 a, 18 ss. La nécessité d'un πρῶτον κινοῦν est prouvée de deux manières différentes par la nature de l'ἄπειρον et par l'ἀπαγωγὴ εἰς ἀδύνατον. Simplicius ne sait rien d'une double preuve. Dans le passage p. 247 b, 1 ss., la rédaction b est semblable à celle que donne Alexandre ; on ne doit pas la considérer comme une erreur d'écolier, incapable de remettre sur pied les paroles de son maître. ¶ Priapée XXXII. Lire v. 7 : cui suco caretas putrisque pulmo. ¶ A propos d'écrivains latins [Carl Weymann]. 151-155. Horace, carm. I 3, 29 ss., cohors doit être pris au sens nettement militaire comme legio dans le livre de Pacianus de Barcelone (Marin, Études, textes, découvertes I p. 13, 4 ss.). Sénèque, De Providentia, c. 3, 12, medicamentum immortalitatis est la traduction de φάρμακον ἀθανασίας qui se trouve p. ex. chez Ignace. Ad Ephes, 20, 2. Th. Scherman a fait remarquer avec beaucoup de justesse à propos de ce dernier passage, Theolog. Quartalschr. XCII (1910), que le mot de φαρ. ἀθαν. est un terme technique emprunté à la médecine. Il y a certainement une allusion à ce sens dans le passage de Sénèque. L'anecdote racontée par Ambroise dans son explication de l'évangile de Luc, IV 64, p. 171, 7 ss., doit être rapprochée de l'expression proverbiale χαῖρ' ὦ φίλον φῶς et de la poésie de Martial, VI 78. L'épigramme de Prudence, Peristeph., VIII, renferme dans son avant-dernier distique une allusion à l'astrologie : J.-C. y est appelé dominus loci ce qui est une expression nettement astrologique. La plus ancienne représentation d'un squelette [A. Abt]. 155. L'amulette représentant une momie débarrassée des bandes qui l'entourent reproduite par F. W. v. Bissing, dans Steindorfs Ztschr. fur Aeg. Sprache und Altertumskunde, t. 50 (1912), p. 63-65, explique le passage d'Hérodote II 78, ainsi que l'Apologie d'Apulée (Ch. 61 ; p. 69, 6 ss. Helm). ¶ Variétés [A. Brinkmann]. 156-160. Dans le récit du miracle de Gurias Samanas et Abibos, publié par E. von Dobschütz, p. 152, il faut lire ἐδιάτριψας τῷ μιτάτῳ ou μητάτῳ et non < κο > μιτάτῳ comme le fait l'éditeur. Ce μιτάτῳ est le metatum latin qui est attesté par ailleurs. Corrections apportées à l'Enkomion d'Aréthas, faites d'après le ms. 441 de la bibliothèque Synodale de Moscou. Critique du livre de Aufhauser, das Drachenwunder des h. Georg (Byz. Archiv, V 1911). ¶¶ N° 2. Les Économiques des néopythagoriciens Bryson, Callicratidas, Perictione, Phintys [Friedrich Wilhelm]. 161-223. Étude du peu que l'on sait de Bryson qui, à l'encontre de ce que fait Aristote (Pol. I 6, p. 1255 A, 4) divise les esclaves en trois catégories. Il construit ἀκολουθεῖν avec l'acc., emploie le moyen de μαστεύειν. Les quatre fragments de l'écrit de Callicratidas que l'on possède ont été conservés par Stobée. Le mot d'ὄλον qu'on trouve dans la première phrase du premier fragment (Stob. IV 28, 16, p. 681, 15 ss.) désigne la maison. Etude détaillée des quatre fragments. La langue de Callicratidas est celle d'un homme qui aime à diviser, à définir clairement. Il est probable que ce traité était à l'origine une conférence ou un cours que l'auteur avait publié. Phintys, comme Callicratidas, aime les divisions et les classifications d'un caractère scolaire. Il aime comme lui les finales métriques. Bryson a subi surtout l'influence des péripatéticiens, Callicratidas y ajoute des éléments platoniciens et stoïciens, Perictione a même quelque chose d'un peu épicurien tandis que Phintys mêle à doses à peu près égales les influences stoïciennes et péripatéticiennes. Leur philosophie plutôt éclectique poursuivait nettement des buts pratiques.

Nicomaque de Gerasa et Numenius d'Apamée prouvent que la vitalité du Néopythagorisme n'était pas éteinte à la fin du second siècle. ¶ Lactantiana, I [Thomas Stangl]. 224-252. Observations sur l'édition de Lactance de Brandt. Existence des conjonctions accumulées dans le Divinae Institutiones. Lire I 3, 13, p. 9, 14 du même traité de l'édition Brandt : At si concipiat animo quanta sit divini hujus operis immensitas, cumque antea nihil esset, tamen... consilio dei ex nihilo esset conflatam. I 7, 7, p. 26, 23 lire : si eos multitudo delectat, non duodecim dicimus aut trecentos sexaginta quinque, ut Orpheus, sed innumerabiles [esse] < et > arguimus errores eorum in diversum, qui tam paucos putant. Il faut enlever I 8, 6, p. 30, 8 la conjecture condicionem de l'apparat et de l'index. Différentes variantes portant tantôt ascendere tantôt escendere. L'index n'indique pas que Lactance emploie lui-même ita et sic pour deinde (tum). Lire également I 15,29, p. 60, 18 : Quodnisi consul fuisset Antonius, Caesar... defuncti hominis honore caruisset ; au lieu de quodsi non adopté par Brandt et qui est une vulgaire faute de copiste. I 16,4, p. 61, 18 lire : qui poetas finxisse de diis fabulas opinantur <et tamen > deas feminas et esse credunt et colunt. Lire aussi I 17, 11, p. 66, 6, I 17, 13, p. 66, 14, Epitome div. inst. 9., 2 p. 683, 1 Eric[h]thomis. Le rapport entre les différentes formes -averunt, -iverunt contre -arunt et -ierunt est étudié dans l'index 397ª, mais cependant il n'est pas étudié au point de vue des clausules. Lire I 21, 19 p. 81, 11 : Optime igitur Quintilianus in Fanatico : « Istud, inquit, si deus cogit, cerritus est » ; lire II 2, 16 p. 101, 18 : Sed haec nemo considerat: infecti sunt enim persuasione ac mentes eorum penitus sucum stultitiae perbiberunt. L'addition de vana ou de perversa n'est pas nécessaire. Un certain nombre de scolies aux Verrines de Cicéron prouvent que le rédacteur des scolies connaissait les Institutions de Lactance. Il faut préférer II 10, 23 p. 151, 9 la leçon de BPV pestilenta...singulas urbes aut (ac R H) regiones plerumque populatur. De même, I 10. 20 p. 88, 11, il faut choisir la leçon de P : item de halitu terrae aut maris nebula existit. L'emploi de si à la place de sin ou de si minus est classique. Il faut donc le garder II 6, 9 p. 123, 4. De même, il faut préférer II 12, 14, p. 157, 16, servivit enim foedissime voluptatibus, pour le foedissimis du ms. V. II 14, 13, p. 165, 1 : hos in suis penetralibus consecrant, his cottidie profundunt ; l'addition de vina n'est pas nécessaire. L'ellipse de ut, si, cum, quod après un quam comparatif ou après nisi, praeter, se rencontre. Voilà pourquoi il faut lire III 8, 1 p. 192, 6, quid ergo superat nisi amissis ligatoribus furiosis... veniamus ad judicem ; IV 27, 10, p. 386, 12 : quid superest nisi alios esse dicunt deos, alios daemonas, etc. V 1, 10, p. 400, 8, garder la leçon des mss. : inretire possunt suauitate sermonis et carminum dulci modulatione currentium, contre le <de >currentium de Brandt, qui offre un moins bon rythme. Il est à remarquer que le choix des mots chez Lactance subit l'influence du rythme. Le rythme influe également sur le choix des temps, des modes, etc. Brandt a tort de supposer une lacune au passage V 10, 4, p. 430, 3 ; quid hac pietate clementius convient tout à fait dans le contexte et Brandt a tort de trouver meilleure la leçon quid potest < esse > de P. Il a tort également de lire V 17, 12, p. 454, 2, suffici< a>t alors que tous les mss. portent : Cur naviget aut quid petat ex aliena terra cui sufficit sua. L'opposition du passif et de l'actif se rencontre par exemple V 21, 9, p. 472, 14 : nihil videnamplius quam videtur ; Brandt conjecture à tort quod oculis, devant videtur. Necesse est avec l'indicatif a été trouvé dans Hilaire de Poitiers. Si l'on admet que necesse est l'équivalent de necessario, cela permettra d'éliminer les différentes conjectures faites à VI 19, 5, p 554, 4, et au De opificio dei 4,

17, p. 17, 19. Le fait de ne pas employer certaines conjonctions comme sed, at, autem, nam, est une des caractéristiques du langage courant. On a tort d'essayer de les rétablir à certains endroits, ainsi dans le De opificio dei, 11, 13, p. 41, 6. Venit = evenit ou obvenit peut se rencontrer, et du fait que l'on rencontre, VII 14, 12, p. 630, 1 quatenus eveniat, il ne s'en suit pas de là qu'il faille nécessairement lire Epitome div. inst.; quod quatenus <e>-venturum sit, paucis explicabo. De même il ne faut pas dans l'Epitome inst. 22, 2, p. 694, 10, supprimer ei après posuerat sous prétexte qu'il ne se trouve pas dans les Divinae Institutiones, II 12, 15, p. 158, 5. La répétition d'un seul et même mot se rencontre dans Lactance, et on doit garder ins-tructior... instructus (effectus : Brandt) Epit. 65, 8, p. 756, 3. Epit. 22, 10 p. 695, 19, Brandt conjecture à tort caelestem après substantiam. Repousser toute correction ou conjecture Epit. 31,5, p. 707, 2, la leçon des mss. est la bonne ; garder aussi inutilia Epit. 31,5, p. 707, 1. ¶ Le nombre cinq et la chronologie de Properce [Th. Birt]. 253-314. L'anecdote de Maharbal disant à Hannibal après la bataille de Cannes « dans cinq jours tu seras au Capitole » ne doit pas être prise au pied de la lettre. Cinq jours désignent un court — ou un long — espace de temps non limité, comme sescenti veut dire un grand nombre. Un sens semblable doit être donné à l'expression cinq dans la phrase : quando in Africam venit (il s'agit d'Hadrien) ad adventum ejus post quinquennium pluit (Script. Hist. Aug. Hadr. c. 22, 14). C'est ce sens également qu'il faut donner au vers de Properce (III 24, 3) : quinque tibi potui servire fideliter annos. D'autres exemples d'un pareil usage peuvent être trouvés dans la littérature tant grecque que latine. La preuve que le chiffre de 5 dans la phrase de Properce ne doit pas être pris à la lettre se trouve III, 15 v. 7, où l'on voit que l'amour avec Cynthie durait depuis trois ans. On doit complètement séparer la chronologie des relations amoureuses de Properce avec Cynthie de la chronologie des poésies. En voici la preuve : la poésie III 24 est sans contredit la dernière du troisième livre, elle n'a donc été composée que vers 22 av. J.-C. A ce moment, si l'on admet que le poète est né en 49, Properce avait 27 ans. Les relations de Cynthie et de Properce n'ayant duré que trois ans, jusqu'à 29 avant J.-C., il est certain que la poésie III 24 a été écrite 6 ou 7 ans après la séparation véritable. Properce a vécu sur ses souvenirs de jeunesse et les a utilisés pour composer ses œuvres. L'élégie IV 8 a dû aussi être composée plusieurs années après l'événement qu'elle relate. Observations sur l'élégie III 24, qui est d'un ton beaucoup plus réaliste que celle des livres I et II. A quelle époque a été écrit le Monobiblos ? Le livre II date de 30 ou 29 ; comme Properce travaillait lentement, on peut affirmer qu'il a commencé la composition du Monobiblos en 35 ou même avant. Ce livre, de plus, ignore totalement Octave. L'élégie I 22 montre même que Properce, à ce moment très affecté de la destruction de Pérouse, est un adversaire plus ou moins dissimulé d'Octave. De même l'élégie I 21 n'est pas, comme l'a cru Rothstein une épigramme funéraire ; elle touche de très près, elle aussi, aux événements de Pérouse, et se rapproche de l'Ode I 28 d'Horace. Elle a dû être composée dans les circonstances suivantes. Gallus, proche parent de Properce, et Properce lui-même ont combattu ensemble avec les troupes d'Antoine. Avant la capitulation de Pérouse, ils sont parvenus à s'échapper de la ville, dans les montagnes de l'Ombrie, Gallus est tué, et Properce, à qui est censé s'adresser la poésie, revoit en songe son ami qui lui demande de faire rendre les derniers honneurs à ses membres épars. La poésie a dû être composée directement après les événements, soit en 40. Interprétation de l'élégie I 6 : on peut penser qu'elle a été composée en

34, au moment où Antoine entreprenait son expédition contre Artavasdes. Tullus se serait décidé à y participer, et seul l'amour empêcha Properce de faire de même. D'autre part, si l'on admet que le Monobiblos a pu paraître vers 32, comment concilier ce fait avec l'affirmation d'Ovide (Tristes IV 10) quidit que Tibulle fut le successeur direct de Cornelius Gallus ? On est obligé d'admettre un manque de mémoire de la part d'Ovide provenant du caractère particulier du Monobiblos. Publié à part, datant d'une époque où le poète était un ennemi d'Octave, contenant des allusions plutôt malheureuses à la destruction de Pérouse, le Monobiblos fut de moins en moins lu ; à l'époque de Martial, il était déjà une rareté bibliographique. On comprend par conséquent qu'il ait échappé à Ovide au moment où celui-ci écrivait ses Tristes. L'élégie IV 1, 21 ss. donne certains renseignements sur la vie de Properce qui ne contredisent pas les données que l'on peut tirer de I 21. Si l'on admet toutefois que Properce a pris part à la guerre de Pérouse on se voit forcé de reculer la date de sa naissance et de la placer en 56 ou 57. ¶ Les lettres grecques de Brutus [Franz Rühl]. 315-325. Depuis que Bentley a prouvé que les lettres de Phalaris étaient apocryphes, on a suspecté un grand nombre de lettres, et pourtant les preuves apportées pour prouver que les lettres de Brutus ne sont pas authentiques, sont bien peu convaincantes. Ces lettres sont citées par Plutarque et Philostrate ; Marcks, dans ses Symbola critica ad epistolographos graecos (Bonn 1883), leur reprochait d'être indignes d'un général, ce qui n'est pas l'avis de Philostrate qui voit au contraire en elles un modèle de style. Le second argument de Marcks, — ces lettres ne contiennent pas d'allusions à des événements historiques, — n'est pas bien probant non plus. Un faussaire aurait précisément mis dans sa rédaction certaines allusions et le fait que ces lettres n'en contiennent pas prouve au contraire qu'elles sont bien authentiques. Les contradictions que Marks a cru distinguer n'existent pas. En ce qui concerne l'attitude et le sort de Xanthos, les lettres nous apprennent que cette ville fut détruite, Plutarque et Appien au contraire prétendent qu'elle fut épargnée par Brutus. Il faut accorder plus de créance au témoignage des lettres qu'à celui des deux écrivains. Les lettres ont également raison dans leur récit du sort de Patare et la manière dont elles présentent les événements, est plus juste que celle dont Appien IV 81 et Dion Cassius XLVII 34 les présentent. ¶¶ Mélanges. A propos de l'Electre de Sophocle [J. M. Stahl]. 326-328. V. 43, les mots ὧδ' ἠνθισμένον devaient être complétés par un geste de l'acteur qui montrait la tête grise de son compagnon. Cf. Hamlet II 2 ¶ Trois épigrammes de l'Anth. Pal. [K. Preisendanz]. 328-330. Épigramme de Palladas XI 305, lire au lieu de : θρέμμα μορίης, θρέμμ' ἀκορίης. Dans l'épigramme d'Hadrien, VI 332, 2, lire : λῖτα δοΐ' ἃ πολυδαίδαλα. A. P. XII 168, 1, garder la leçon des mss. φέρ' ἑνάστου ; garder également : νήφουτ' οἰνωθέντ οὐχὶ λίην ἄχαριν. ¶ Ἀφροδίσιον [L. Radermacher] 331-334. Flinders Petrie Pap. II 11, 1 et 16 = Witkowski. Ep. pr. Gr^2., N. 3 et 4, lire au lieu de ἤ] νεγκα < πρὸς > Ἀφροδίσον τῷ βασιλεῖ ἐν τοῖς : ἤ]νεγκα τὸ ἀφροδίσιον τῷ βασιλεῖ ἐν τοῖς [Ἀρσινοείοις]. Ἀφροδίσιον a le sens de présent, cadeau. ¶ Le mot latin baia veut-il dire port ? [W. Meyer-Lübke]. 334. La glose d'Isidore : portum veteres a baiolandis mercibus baias vocant (XIV 8, 40), provient d'une fausse compréhension, soit de Servius, Aen. IX 707, soit de la source de Servius. Quoi qu'il en soit l'espagnol bahia ne vient pas du latin, et le mot baia doit disparaître des dictionnaires latins. ¶ Variétés [A. Brinckmann]. 335-336. Duae Charicii orationes nuptiales (Ind. lect. Vratisl. aest. 1891), Förster § 4 p. 19, 21 lire : ἐκ τοσαύτης πολυπαιδίας ; § 8 p. 20, 15 lire : τίνα φησὶν ὑποφαίνεις ; § 18 p. 21, 21, καλῶς ἔσχεν ; p. 27, ἀθυμοῦντος (ἐπιτιμῶντος Förster) ; § 21 p. 22, 1 :

πόσου δ'ἄν; § 33 p. 23, 15. καὶ συμπόσια καὶ λύραν. L'Epithalame que Förster a publié en même temps que les deux discours est plein de réminiscences et de citations. § 15, 4 lire : μεταξὺ ὥρμα; § 16 p. 16, 22 : πάλιν αὖ τοῦ ποιητοῦ. ¶¶ N° 3. Les commencements de la biographie et de l'historiographie psychologique dans la littérature grecque [A. V. Mess]. 337-357. Ce n'est pas un hasard si la biographie et l'historiographie apparaissent ensemble au IVe s. av. J.-C. Toutes deux ont plusieurs points de commun dont le principal est la recherche de la personnalité. On a voulu trouver la cause de l'apparition de ces deux genres nouveaux dans la rhétorique. Isocrate, a-t-on dit, en serait l'inventeur. Ce n'est qu'en partie juste; il faut chercher une autre origine. C'est la philosophie de l'école socratique qui a engendré ces deux genres. Ce n'est pas qu'au Ve siècle on ignorât ce qu'était la personnalité humaine; mais par un sentiment très délicat de tact et de mesure, un Thucydide répugnait à présenter à ses lecteurs des traits de caractères qui ne pouvaient lui servir à expliquer un événement de l'histoire. On chercherait vainement dans Thucydide une allusion à Aspasie et cela pour une raison bien simple : Aspasie n'a exercé aucune influence sur Périclès comme homme d'état. Théopompe est le premier à avoir fait d'un personnage le centre de son histoire. La critique moderne n'est guère tendre pour cet historien. Cela provient en fait que nous ne le connaissons que par des citations qui n'ont conservé qu'un seul aspect de son œuvre. Il a pâti également de son rapprochement avec Ephore, un rat de bibliothèque, qui ne fut jamais mêlé à la politique de son temps et dont toute l'objectivité consista à ne jamais porter un jugement. L'introduction que Théopompe mit en tête de son histoire de l'époque de Philippe, les renseignements qu'il donne sur sa vie et sa personne nous le représentent comme fier de la liberté qu'il doit à sa richesse, fier de sa vocation librement choisie d'écrivain. Théopompe étant donné le caractère de son histoire devait laisser une large place à l'élément biographique; mais il est à remarquer qu'il s'efforça toujours d'éviter la particularité dans le jugement qu'il portait sur certains hommes d'État. Ainsi bien qu'adversaire de Démosthène, il sait reconnaître ses qualités. Philippe était un caractère composé de contrastes frappants : Théopompe a indiqué les beaux comme les mauvais côtés de son caractère; ce qui ne plut pas au moraliste Polybe, mais dans ce cas, c'est Théopompe qui aurait raison de vouloir montrer Philippe tel qu'il était avec ses vices et ses appétits immodérés. ¶¶ Le fragment de Tertullien du codex parisinus 13047 [Emil Kroymann]. 358-367. Le fragment du adversus Judaeos, qui se trouve dans le Par. 13047, n'est pas un fragment du codex de Fulda, comme on l'a dit Rh. Mus. janvier 1913, mais présente cependant une parenté directe avec ce codex. Les prétendues schedae Scioppianae, dont parle Oehler dans son édition, n'existent pas. ¶ Contribution à la critique de quelques discours de Cicéron, III [Alfred Klotz]. 368-379. L'étude de la tradition du Pro Milone montre que, pour ce discours, au Ier siècle ap. J.-C., une division s'était déjà faite entre les manuscrits, sans qu'il soit possible d'établir la généalogie. Il ne faut pas oublier non plus que certaines familles ont pu influencer d'autres. On doit compter pour ce discours sur une tradition assez pure qui remonte très haut. Il n'y a pas eu là, comme pour Virgile celle de Probus, une édition qui se soit imposée et qui ait fait disparaître les divergences antérieures. ¶ A propos des fables ésopiques de Dati et de Carraro [T. O Achelis]. 380-388. ¶ A propos d'inscriptions grecques [Wilhelm Bannier]. 389-415. Le fait que, dans l'inscription reproduite Arist., πολ. Ἀθ., le mot υἱός ou παῖς manque devant Διφίλου, le fait aussi que cette épigramme n'est composée que de deux

pentamètres porte à croire qu'elle est mutilée. Cela provient probablement du fait que chaque distique était écrit sur une seule ligne (Cf. CIA, I 333), la partie contenant les hexamètres aura disparu et seuls les pentamètres ont subsisté. Dans ses Beiträge zur griech. Inschriftenkunde (Vienne, 1909), A. Wilhelm parle de différentes inscriptions qui doivent être lues non de haut en bas, mais de bas en haut. Cela est juste pour IG IV 800, mais certainement faux pour II 750. CIA Suppl. 477 p. 113, la lecture τοῦ Εὐθυμάχου Ναυσιστράτου εἰμί n'est pas insoutenable. Cette expression se trouve encore ailleurs : de même la lecture de Dittenberger, Sylloge 772 Rem. γράψεν κά[ποίησεν] Νέαρχός με n'est pas impossible. Lire : Rev. Et. Gr. XXV (1912) 15 ἐ]λόντ[ες Πευκετί]ων et non pas ἀπὸ Πευκετί]ων. Employer de même le génitif sans ἀπό avec ἑλόντες, Berl. Philol. Wochenschr. 32 (1912) 60 et Fouilles de Delphes III 1 (1910) 75. Cf. Pomtow, Berl. Phil. Wochenschr. 29 (1909) 251... δεκάταν ἑλόντες τῶν πολεμίων. Boeckh, Staatshaus. der Athener II, p. 63, a eu raison de voir dans CIA I 32 A et B deux secrets différents. Preuves tirées du contenu, de la syntaxe etc. Dans le contrat entre Chaleion et Oianthée, IG IX 1, 333 les mots depuis τὸν δὲ συλῶντα jusqu'à πόλιν forment une seule phrase et on doit lire ἀνὰ τὸ συλῆν et non pas ἀνάτω(ς) συλῆν. Sous la dénomination de ξένοι on doit entendre non pas les étrangers de passage, mais aussi ceux qui s'établissent dans la ville pour un temps plus ou moins long. CIA I 139, l''Αγρυλῆθεν de ce frg. est identique à l''Αρέσαιχμος 'Αγρυλῆθεν du document de l'Erechtheion. Étude sur la date des CIA I 135-140. Étude sur les différentes appellations du collège et de son secrétaire dans les documents de remise du ve siècle. ¶ La tactique des cohortes [Th. Steinwender]. 416-440. La cohorte exista vraisemblablement de tout temps dans l'armée romaine. Elle ne fut pas cependant une unité tactique jusqu'à l'époque de Marius. Ce fut Marius qui, dans le cours de son troisième consulat, pour éviter de nouvelles défaites comme celle de Noreia et d'Arausio, fit de la cohorte une unité de combat, en réunissant les manipules de même numéro. Il créa également l'unité d'armement, les triarii reçurent le pilum et les vélites furent remplacés par des auxiliaires étrangers. Il est difficile de dire quel était le principe de répartition dans l'intérieur d'une cohorte. On peut admettre que chaque cohorte était divisée en 10-14 parties. Les cohortes devaient avoir plus de profondeur que les manipules de l'ancien système ; mais cette profondeur fut, dans la suite, diminuée par les expériences de la guerre d'Orient, où l'on avait à craindre de se voir enveloppé par des troupes plus mobiles. Les trois manipules ne furent pas fondus ensemble ; les triarii furent placés à l'aile droite, puis les principes et enfin les hastati. Réfutation de l'opinion de Rustow, Heerwesen und Kriegführung C. Julius Caesar, 1862, p. 41 ss., que les centuries furent alors rangées, non pas l'une à côté de l'autre comme précédemment, mais l'une derrière l'autre. Comme les effectifs n'étaient jamais complets en campagne, on doit compter que les centuries comprenaient au maximum 96 hommes, les manipules 192 et la cohorte 576. Si l'on admet la division de la cohorte en 12 parties pour la bataille, on peut calculer facilement ce que devait être le front d'une légion. Les cohortes dans le combat étaient-elles séparées par un intervalle, ou se suivaient-elles sans interruption ? La plupart des témoignages anciens affirment que cet intervalle n'existait pas. Sylla à la bataille de Chéronée s'est déjà servi de l'acies triplex qui devient la règle dans les combats entre César et ses adversaires. Les antesignani constituaient la première ligne de combat ; leur rôle rappelle un peu celui des vélites dans l'ancienne organisation : comme eux ils combattent parfois avec des cavaliers, ils se

composent des plus jeunes de l'armée. Suivant que les soldats étaient plus ou moins près les uns des autres, on avait l'acies densa ou l'acies laxata ; pour le combat, on utilisait l'acies laxata qui permettait plus de liberté dans les mouvements. Le combat pouvait durer très longtemps sans amener la décision ; à Ruspina, il dura six heures, ailleurs plus longtemps encore. ¶ Lactantiana II [Thomas Stangl]. 441-471. De Opificio mundi 3, 2 p. 10, 9 garder la leçon : quae (natura) cum mutis tam liberaliter gesserit. Cicéron n'emploie jamais intransitivement adorare, siccare, scindere ; cela ne prouve pas que Lactance ne l'ait jamais fait ; bien que cicéronien, Lactance subit l'influence de la langue parlée. Praefero pour prae me fero est rare dans la prose du 1er siècle av. J.-C., mais on le rencontre fréquemment plus tard et dans Lactance notamment. Ainsi il faut corriger 10, 26 p. 37, 23 mirabilem prae se fert en : mirabilem praefert. Une double négation telle que ne... quidem — nullo modo peut très bien être admise si un certain nombre de mots sépare les deux négations ; ainsi Cic. Pro Mil. 14. C'est ce qui fait qu'on peut très bien lire : De mortibus persecutorum 52, 1, p. 236, 12, Quae omnia... mandanda litteris credidi, ne aut memoria tantarum rerum interiret, aut, si quis historiam scribere voluisset, non corrumperet veritatem. En parlant d'eux-mêmes, les auteurs emploient facilement le singulier pour le pluriel ; ainsi on doit garder, De op. mund. 20, 1 p. 63, 9 : haec ad te... obscurius fortasse quem decuit pro rerum ac temporis necessitate peroravi, que Brandt avait voulu changer en peroravimus. De ira Dei 3, 1, p. 71, 9 lire : est enim disconveniens deo, avec le mss. P. Plus loin, 4 10 p. 73, 11 lire ou bien : non poterat consequentia <non> resecare, ou bien, avec Petschenig, non poterat non sequentia resecare. Garder 9, 1 p. 82, 18 la phrase relative et libros ejus in contione, quibus haec continebantur, exusserint. De mort. persec. 2, 8 p. 175, 11 lire : matricidam profugum a finibus <orbis> esse venturum, et non pas : <terrae> ; de même 7, 5 p. 180, 16 : haec quoque tolerari <vix> possunt, et non : <non> possunt. 8,5 p. 182, 7 lire au lieu de : Jam libido in homine pestifero (Maximiano) non modo ad corrumpendos mores, non pas la correction de C. Weymann : corrumpendas mu eres mais bien corr. uxores ; pour la confusion de ux et de m voir Havet, Manuel de critique verbale 1911 § 617. 29, 1 p. 206, 1 au lieu de : ut illum per occasionem reconciliationis occideret, lire avec les mss. pro occasione. 26, 8 p. 202, 24 : statim milites sublatis signis abeunt et se, contra quem venerant, tradunt ; ne pas intercaler <ei> entre se et contra. 27, 1 p. 204 1 : ut Constantinum partibus suis concillaret scilicet minoris filiae nuptiis. Lire aussi 27, 3 p. 204 8 : tunc quaedam legiones detestando scelus. 33, 7 p. 211, 9, Gale a raison de lire : recedit introrsus, et non recidit. 40, 3 p. 220, 6 : extra civitatem cum praesidio, ne lapidibus obruatur prosilit. Ne pas admettre 44, 7 p. 224 la conjecture cumque <conspiceretur> repente populus, mais bien : cumque <se ostenderet>, ou <se offeret>. 50, 6 p. 235, 18 au lieu de ipsius quoque Maximini filium suum maximum agentem... lire : filium cum maxime agentem. 52, 3, p. 237, 8 garder le magnificentia des mss. — Qui est l'auteur du de mortibus persecutorum ? Certainement Lactance, qui peut l'avoir composé aussi bien que Tacite est l'auteur du Dialogue ou Sénèque celui de l'Apokolokyntose. De plus, y a-t-il beaucoup d'écrits de l'antiquité dans lesquels les événements de la vie de l'auteur et de l'homme à qui l'œuvre est dédiée se trouvent en rapport aussi étroit avec le sujet ? Un imitateur qui aurait connu la nature des relations entre Donat et Lactance ne serait jamais arrivé à faire une œuvre aussi vraie et qui tienne autant compte des différents facteurs psychologiques ou moraux. La haine qui se fait jour contre les persé-

cuteurs porte à croire que le De mort. pers. a été composé peu après 313. ¶¶ Mélanges. Ovide a-t-il écrit une Gigantomachie ? [Friedrich Pfister]. 472-474. Dire qu'on avait essayé autrefois d'écrire des épopées et que cela n'a pas réussi est un des τόποι de la littérature du siècle d'Auguste qui remonte aux Alexandrins. Voilà pourquoi il est osé de conclure de Amores II, 1,11 ss., qu'Ovide a écrit une Gigantomachie, ou tout autre poème épique. ¶ Contribution à la critique de l'Historia Augusta [E. Hohl]. 474-479. Il faut tenir compte pour la critique conjecturale de l'Historia Augusta avant tout du ms. P [Palatinus 899], du IXe siècle, et de la classe dite Σ, qui remonte à un archétype commun à elle et à P. Vita Maximini 2,1 lire : et in prima quidem pueritia fuit pastor, juvenum etiam procer, et qui latronibus insidiaretur. Vita Max. 28,7, lire : Dii prohibeant ut quisquam ingenuorum in genua mea osculum figat, ce qui rétablit le bon mot. ¶ La science ionienne en Egypte [Wolf Aly]. 479-480. Le papyrus Hibeh I 27 présente une assez forte influence grecque. Ainsi les phases des étoiles indiquées ne conviennent pas à la latitude d'Helioupolis, mais bien à une latitude grecque ; de plus, la remarque au 25 Pharmouthi ἐτησίαι ἄρχονται πνεῖν καὶ ὁ ποταμὸς ἄρχεται ἀναβαίνειν rappelle une hypothèse de Thalès combattue par Hérodote 2,20. ¶¶ N° 4. Le rythme des mots chez Homère [Kurt Witte]. 481-523. Les formes à allongement métrique sont de nouvelles créations qui doivent leur existence aux nécessités du vers, ou plus exactement à l'influence du mètre. Il est nécessaire de les étudier en fonction de leur place dans l'hexamètre. Ainsi c'est avant la césure bucolique que peuvent se trouver des formes comme προσώπατα au lieu de πρόσωπα ou ἱκάνομαι au lieu de ἱκάνω. De nombreux composés en εὐ ou en πολυ, tels que εὐπλυνές, εὔρρους, πολυφόρβου, πολυηράτου semblent avoir été formés pour être placés devant le 5e pied fort. A côté de la place qui précède la diérèse bucolique, un autre endroit qui fut l'origine d'une foule de nouvelles formations poétiques est la fin du vers à partir de la diérèse bucolique ; c'est pour cette place qu'ont été formés des accusatifs tels que Ἀντιφατῆα, Αἰθιοπῆας, des pluriels tels que ἱπποσυνάων ou νεπέῃσι et un grand nombre de composés avec ἀγκυλο-, αἰολο-, etc. Des mots de quatre ou cinq syllabes peuvent, le cas échéant, allonger une de leur syllabe intérieure afin que le mot puisse être placé à la fin d'un vers, ainsi κυλλοποδίων au lieu du κυλλοποδίων, ἰθυπτίωνα. Le 5e, le 2e pied, le troisième trochée, eux aussi, ont été la cause de la formation de nouvelles formes. Des formes ⏑⏑⏑ qui prennent par suite de l'allongement métrique la forme de dactyle se rencontrent aux 5e, 4e et second pieds. Dans les vers appelés par W. Schulze στίχοι ἀκέφαλοι et στίχοι μείουροι, un allongement métrique s'est produit au 6e pied chez les μείουροι, et, pour la plupart, les ἀκέφαλοι ne méritent pas leur nom. Etude des cas d'allongements aux 2e, 3e, 4e temps fort. Il existe un certain parallélisme à ce sujet entre le 2e et le 4e temps fort. En résumé, les formes allongées de l'épopée homérique peuvent être considérées comme des formations analogiques, non pas qu'elles se soient formées suivant certains modèles nettement définis, mais bien plutôt parce qu'elles se sont transformées sous l'influence de certains types de mots qui étaient fréquents à certaines places du vers. L'existence des vers λάγαροι, c'est-à-dire, suivant Sommer, Glotta, I 198 ss., de vers ayant au premier ou au quatrième pied un trochée, n'est rien moins que prouvée. ¶ La composition de la sixième et de la quatrième satire de Juvénal [Th. Birt]. 524-550. La 6e satire n'est pas dirigée contre les femmes en général, mais spécialement contre la femme mariée ; voilà pourquoi elle laisse de côté les esclaves et les courtisanes. Elle se divise en quatre grandes parties. Juvénal part d'une consi-

dération d'un ordre tout à fait général : la pudeur a disparu de Rome (v. 1-132). Il prouve son affirmation en citant les exemples d'Eppia, de Messaline et d'autres. Au vers 133-4, le venenum privigno datum se rapporte au meurtre de Britannicus ; bien qu'Agrippine fût innocente de ce crime, Juvénal, poussé par sa haine contre les femmes, l'en accuse. La seconde partie (v. 136-345) parle de la femme dans ses rapports avec son mari. La satire étant un sermo, il doit y avoir un interlocuteur. J. a imaginé un certain Postumius qui désire se marier. Pour le détourner de ce funeste projet, J. lui montre toutes les désillusions du mariage. La troisième partie étudie la femme dans ses rapports avec d'autres que son mari (v. 346-591). La quatrième enfin (v. 592-661) énumère les crimes dont les femmes se rendent coupables. Il faut également bien se rendre compte que la satire est un sermo pour comprendre la composition de la quatrième satire de Juvénal. L'ecce iterum Crispinus du premier vers peut se comparer à l'ecce Posidonius de Sénèque, epist. 90,20. C'est un exorde ex abrupto ; Juvénal, au milieu de ses amis, cause du temps de Domitien, et dit : « Prends comme exemple Crispinus. » La liaison des pensées est celle de la conversation, elle repose entièrement sur les associations d'idées. ¶ Une source péripatéticienne de Lucien [Hermann Mutschmann]. 551-567. L'écrit περὶ τοῦ μὴ ῥᾳδίως πιστεύειν διαβόλῃ doit être placé dans les dernières années de la vie de Lucien, au moment où il avait changé sa vie de libre-sophiste contre celle, plus tranquille peut-être, mais bien exposée à la calomnie, d'employé d'administration. Le ton de ce livre n'est ni rhétorique ni ironique. Quelle source Lucien a-t-il bien pu utiliser pour le composer ? Résumé de la disposition du livre. Ce que L. dit de l'injustice de la calomnie est entièrement basé sur la définition de la δικαιοσύνη que donnaient les Péripatéticiens. Si l'on étudie avec attention les anecdotes rapportées dans le récit, on verra que la source de Lucien a dû être écrite après ou pendant le règne de Ptolémée Philopator (221-204) ; une anecdote en effet se rapporte à ce prince. Dès lors, on pourra voir dans Ariston de Céos l'auteur de la source du récit de Lucien. Plusieurs faits tendraient à le prouver : Ariston écrivit une lettre sur l'ὑπερηφανία ; un livre περὶ διαβολῆς en serait le pendant. On sait qu'il avait une prédilection pour les anecdotes. Plutarque rapporte dans sa vie d'Aristide, ch. 2, qu'il avait parlé de la rivalité d'Aristide et de Témistocle, or nous trouvons une allusion à cette rivalité dans l'écrit de Lucien. Le traité de Plutarque πῶς ἄν τις διακρίνειτε τὸν κόλακα τοῦ φίλου présente certains traits de ressemblance avec celui de Lucien qui porteraient à croire que tous deux se sont servis de la même source, qui serait Ariston. Il est fort probable que ce dernier a écrit un ouvrage sur la κολακεία. ¶ Contributions critiques aux Naturales Quaestiones de Sénèque [K. Busche]. 568-583. Lire : I pref. 3 sed necesse est eadem placere ei cui nisi optima placere non possunt : nec ab hoc minus est liber et patens, ipse est enim necessitas sua. On ne peut décider si « est » doit être mis avant liber ou après. I, 5,12 lire : purpuram Tyriam quo melior est saturiorque, eo altius oportet teneas, ut fulgore suo niteat. I, 16,17, lire : nihil-ominus ille quoque supervacua mihi parte alicuius contumeliae amorem exerceo. I, 17,9, illa das quam dedit pro <grato> animo senatus. II, 12,5, lire : deinde vi latus nubes proximas feriet. II, 29 fin, lire : haec collisa aere non nisi cavo tinniunt. II, 32,8, lire : alii aliud auspicium et distributis rem officiis tractant. II, 35,1 : qui excipiunt ista <ita> ut nihil esse.... existiment. II, 40,4, après accensum est, il doit y avoir une lacune dans laquelle se trouvait l'attribut et également la troisième manière de urere. II, 59,6, lire : et <securi> sumus. III, 15,5 : donec omnis effluxit aut donec

venae scissura subsedit atque interclusio vel aliqua alia causa retro dedit sanguinem. III, 18,3 : quantum ad sollertiam luxuriae operatis (ou operantibus) accedit in tantum ipsa procedit tantoque subtilius contemnens. III, 19,2 : et <ceno> tenebris saginata. III, 26,7, lire : ut circa Messenen et Mylas fimo quiddam simile turbulentis coris mare profert etc. III, 27.9 : sed juga ipsa sollicitat ferens secum summa detracta montium latera. III, 28,5, changer : sed istis a deo, en : sed justus a deo. III, 29,3, lire : totius enim corporis et sequentis auctus in parvo etc. III, 29,6, lire avec Gercke : arva pour aura, mais garder tacta. III, 29,9 : garder la leçon des mss. adornata. IV a, 2,5 : at ubi vi scopulos cautium verberavit IV a, 2,10, l. : ut contra adiciat vires ingeniumque in eo sit. IV a, 2,12, l. : multos nihil animus ignobiles ramos in illud aeque litus. IV b, 13,2, l. : num putas exprobari illis cum emere auram turpe sit. V, 9,3 percussus autem in flatus cedit. V, 12,5 : subitus (subito) a dû tomber devant spiritus ou citus après. V, 13,2, lire : aut <situ> locorum. V, 18,7, lire : quis erit in <spe> ejus laboris etc. VI, 10,11, remplacer primum, qui est corrompu, par premente. VI, 22,4, lire : tunc illa praecipitata rupes quicquid sub tellure percussit. VI, 32,2, lire : fulminibus et terris et marinis naturae partibus. VII, 24,2, lire : ut in multa itinera divisus <divina> incitet nec unam deterat semitam. ¶ A propos des documents attiques de tradition du IVe siècle écrits en colonne [Wilhelm Bannier]. 584-590. Reproduction et restitution d'un document épigraphique publié par Allan C. Johnson dans Amer. Journ. of Arch. XVIII (1914) 1 suiv., qui constitue la partie supérieure de la colonne de gauche du fragment publié par Woodward, Journ. of Hell. Stud. XXIX (1909) 182. Ce document ainsi que CIA II 676 et 693 doivent être antérieurs à II 677 et 678. ¶ Notes marginales [W. Kroll]. 591-610. <suite de l'article Rh. Mus. LXIX, p. 95.> I. Contribution à la critique de Julius Valerius. La constitution du texte de cet auteur est rendue difficile par suite de la disparition du Taurinensis, disparu dans l'incendie de 1904. La collation de Mai (Vatic. 9560) permet de rétablir jusqu'à un certain point les leçons du ms. Mai a publié une partie des leçons de T dans le Spicil. Rom. VIII 513. Correction d'un grand nombre de passages de l'auteur. II. Depuis Bergk, on s'accorde à dire que Varro Aticinus a traduit les Diosemeia d'Aratus sous le titre d'Ephemeris. Cette opinion est basée sur la Brevis Expositio aux Géorgiques de Virgile I 397. Or le texte de l'Ephemeris donné en cet endroit est en prose et par conséquent ne peut pas avoir été emprunté à une poésie de P. Varro. Il est fort probable que c'est à Varron de Reate, dont on connaît deux Ephemerides en prose, qu'il est fait allusion dans ce passage. De plus, le mot d'ephemeris veut dire calendrier, de sorte que si même le fragment cité plus haut était dû à une traduction d'Aratus par P. Varro, on peut affirmer que cette traduction ne portait pas le titre de Ephemeris ; ce n'est qu'un écrivain très postérieur qui lui aura attribué ce nom. III. Correction du fragment de l'Ἁρπαζομένη de Caecilius conservé par Donat ad Ennuch. V, 671. Il faut lire : quid tibi acceptio est argentum aut de meo amore verbificatio est patri. IV. Le 11e discours de Dion de Pruse date de la période sophistique de cet auteur. C'est une ἀνασκευή d'Homère et correspond tout à fait aux lois du genre. Dion a probablement utilisé pour la faire les travaux de l'érudition alexandrine. ¶ Contribution à la critique de quelques discours de Cicéron, IV [Alfred Klotz]. 611-621. Etudie certains passages du Pro Rabirio Postumo. Lire, ch. 31 : qui tandem convenit aut tam gravi onere tributorum tautam ad pecuniam cogendam accessionem esse factam aut in tanta mercede

hominis ut vis avarissimi nulle talentum decessionem esse concessam, afin d'obtenir un parallélisme parfait entre les différents membres de phrase. Un peu plus loin, il faut lire : immo duo Gabinium laudaverunt. Ch. 42. Garder la leçon des mss. : ad memoriam hominum sempiternam, contre le praemiis ac memoria hominum sempiterna de Madvig. Lire également un peu plus haut : hanc vim frigorum hiemisque quam nos vix huius urbis tectis sustinemus excipere, his ipsis diebus hostem persequi cum etiam ferae latibulis se tegant atque omnia bella jure gentium conquiescant etc. Au paragraphe suivant lire, au lieu de hodie sustinet nec amicum pendentem corruere patitur : nec amicum prudentem <in perniciem> ruere patitur, ou bien nec animum prudentem perire patitur. Ch. 26, lire : deliciarum causa et voluptatis non modo civis Romanos, sed adulescentes nobilis et quosdam etiam senatores summo loco natos non in hortis ant suburbanis suis, sed Neapoli in celeberrimo oppido graeco pallio <uti videmus ibidem multi> saepe videre chlamydatum ambulare L. Sullam imperatorem. Au § 47, reductos doit tenir la place d'une épithète à testes comme p. ex. et honestos plus loin, il faut lire : quod saepe audivi patri tuo, qui id fecisset in judicio capitis, magno adjumento fuisse. ¶ La chronique olympique [A. Brinkmann]. 622-637. Mahaffy, On the Authenticity of the Olympian Register, Journ. of Hell. Studies II, p. 164 ss., et Körte, Hermes 39 (1904), p. 224 ss., ont essayé de dénier une valeur historique certaine aux chroniques olympiques. Le développement trop rapide des jeux, qui, en deux générations, passèrent, suivant la chronique, de la course simple à la course double, ou la course de char, etc., leur semblait au plus haut point invraisemblable, pour ne pas dire absurde. Körte se basait aussi sur un argument d'ordre archéologique : on a trouvé dans des couches antérieures à la date indiquée pour l'instruction des courses de char, des ex-voto faits certainement à l'occasion des jeux et qui représentent de petits chars. Il faut donc que l'introduction des courses soit antérieure à la date fixée par la chronique. Tous ces arguments, pour Körte, apportent la preuve de la vérité de cette parole de Plutarque : « La liste des vainqueurs aux jeux olympiques est l'œuvre d'un sophiste éléen de la fin du IIe siècle. » Les arguments de Körte ne valent pas grand'chose. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les écrivains du Ve siècle ne possédaient pas de liste accessible à tous et publiée sous forme littéraire. Plutarque lui-même qui dénie toute valeur aux listes des vainqueurs, s'en sert ailleurs (Symposiaka V p. 675) comme de documents historiques. Certains autres indices permettent d'affirmer l'historicité des chroniques : elles nous donnent l'image d'un développement lent et progressif, on voit que le nombre des participants s'augmente peu à peu. Pendant près d'un demi-siècle, ce ne sont que des Éléens ou des voisins immédiats de l'Élide, puis, à partir de la 12e Olympiade, des habitants du Péloponèse qui sont nommés comme vainqueurs ; ce n'est qu'en 696 qu'on voit pour la première fois un Athénien. D'autres indices peuvent être tirés de l'onomatologie. A l'origine, les noms théaphores sont rares, on n'en rencontre que deux ; au contraire, les surnoms, fréquents aux anciennes périodes, se rencontrent souvent. Parmi les noms de vainqueurs spartiates, il en est beaucoup qui nous sont connus par ailleurs. Tous ces arguments permettent de conclure que les chroniques olympiques sont un des documents les plus précieux de l'histoire grecque et que les indications qu'elles donnent sont dignes de foi. ¶¶ Mélanges. Une citation d'Homère dans le περὶ εὐσεβείας de Philodème [A. Schober]. 638-639. Pap. 247 II = Od. IV 384-385. Restitution : ἐπιδείκ]νυσθαι | [λέγουσιν ἔ]νιοι κατὰ | [Δίαν (?) Γλαῦ]κον, 'Αριστο][τέλης δ' αὐ]τὸν πλευ][σαι εἰς Δῆλο]ν καὶ τὰς | [Νη-

ρητίδας.] τὸν Πρω | [τέα δὲ μάντ]ιν Ὄμη | [ρος ὧδε συγγρ]άφει· | « γέρων ἅλ[ιος νημερ] | τής, ἀθάν[ατος Πρω] | τεύς. » ¶ Le nom d'Hellespont [Günther Jachmann]. 640-644. Strabon VII fr. 58 affirme que le nom d'Hellespont était donné à toute la mer Égée. Klotz (Rh. Mus. 68 p. 296) voit dans cette affirmation une idée saugrenue de grammairien qui n'eut aucune répercussion sur la littérature. Or il n'en est pas ainsi. Dans le Culex v. 337, dans l'Hercule furieux de Sénèque v. 775, dans une citation d'une tragédie anonyme donnée par Quintilien IX 4,140, on trouve la même attribution. Cette dernière citation doit être empruntée au Thyeste de Varius. Cet élargissement de la notion d'Hellespont doit être dû à un poète alexandrin. G. M.

Philologus. T. 73 (1914). N° 3 (paru le 15 juillet 1915)[1]. L'époque de la composition du Phèdre, un « schibboleth » de l'interprétation platonicienne. [C. Ritter]. 321-373. On n'est pas encore arrivé jusqu'à présent à un résultat certain en ce qui concerne l'époque de composition du Phèdre. Dans l'antiquité même les opinions différaient. Diogène Laërce ainsi que le néoplatonicien Olympiodore y voient une œuvre de jeunesse. Cicéron, au contraire (Orator c. 13, 42) affirme que Platon était un vieillard lorsqu'il composa le Phèdre. Parmi les modernes, Schleiermacher suivi par un certain nombre d'autres savants (Rebbing, Imm. Bekker etc.) partagent l'opinion de Diogène Laërce. Hermann et Stallbaum placent le Phèdre au moment de la fondation de l'Académie. Si on compare ce dialogue avec les dialogues qui traitent aussi de rhétorique, on remarquera que le Gorgias doit être passablement éloigné du Phèdre et que l'Euthydème occupe une place intermédiaire entre les deux. Analyse des opinions des différents auteurs au sujet de l'époque de composition de ces dialogues. Teichmüller (Lit. Fehden II, 1884, p. 18), voudrait placer le Gorgias aux environs de 375, Sudhaus (Rh. Mus 44 [1889], p. 57 ss.) voit dans ce dialogue une réponse au discours à Nikoklès, Pohlenz rattache étroitement le Gorgias au Protagoras. La comparaison du Phèdre et du Gorgias, ne donne rien au point de vue de l'époque de la composition, pas plus, du reste, que la comparaison avec les autres dialogues qui donne des résultats fort différents suivant le point de vue auquel on se place et suivant aussi — ce qui arrive souvent — l'« a priori » dont on part. La comparaison, non pas du fond, mais de la forme des différents dialogues n'apporte pas non plus de résultats probants malgré tout l'intérêt et la valeur des résultats acquis par l'excellent livre de Diès, La transposition Platonicienne. Seule l'étude statistique de la langue permet de voir clair dans les chaos des différents dialogues. Cette méthode a pour auteur L. Campbell qui, dans son édition du Sophiste, classa dans un même groupe, Timée-Critias, Philèbe, Lois et Politique. L'étude de Campbell, parue en 1867, demeura complètement ignorée en Allemagne, jusqu'au moment où Dittenberger (Hermes 16 [1881] p.321-345) constitua lui aussi un groupement en se basant sur l'étude de certaines particules, telles que μήν, καθάπερ etc. Schanz (Hermes 21 [1886], p. 439) reprit et confirma les résultats obtenus par Dittenberger. Lutoslawski (The origin of Plato's Logik 1897) révéla à l'Allemagne les travaux de Campbell « et nous vîmes avec surprise que celui-ci avait déjà obtenu presque tous les résultats que nous pensions être nouveaux ». C'est la méthode statistique qui permet d'obtenir les meilleurs résultats dans la détermination de la date des différents dialogues. Ces résultats sont cer-

1. Voir l'analyse des n°s 1 et 2 de 1914 dans la *Revue des Revues*, t. XXXIX, p. 37. Rien n'a paru sous le millésime 1915.

tains et il suffit pour prouver l'excellence de la méthode d'étudier à ce point de vue les écrits d'un auteur tel que Gœthe. Ceux qui veulent à toute force faire du Phèdre, une œuvre de jeunesse, contre le témoignage de la statistique, ont inventé on ne sait quel remaniement de ce dialogue. Cela est absurde, d'après des indices certains (emploi de καθάπερ, de τί, μήν etc.), Phèdre appartient à une époque assez avancée de la vie de Platon et ce serait vraiment lui supposer une singulière étroitesse d'esprit et de pensée que d'admettre qu'il a fait porter son remaniement sur des particules et autres infiniment petits. On ne doit pas faire pour le Phèdre une place d'exception ; il doit être mis assez tard dans la vie du poète, quelles que soient les conséquences qui doivent en résulter pour l'histoire du développement de la pensée et de la personnalité de Platon. ¶ Le Tibulle authenthique [Eduard Ad. F. Michaelis]. 374-404. Reproduction de la « vie de Tibulle » telle qu'elle se trouve dans le ms. A. La seconde partie est une addition postérieure. A la première ligne, il faut admettre la correction de Allen : elegis insignis. Horace a dédié une épître et une ode à un certain Albius : doit on admettre que dans les deux cas, il s'agit de Tibulle? Baehrens le nie énergiquement, à tort du reste ; car, dans l'épître, l'expression scribere, quod Cassi parmensis opuscula vincat, interprétée exactement, convient parfaitement à Tibulle qui se retirait de temps à autre à la campagne pour écrire des opuscula semblables à ceux qu'écrivit Cassius, chargé de récolter l'argent pour l'armée républicaine, c'est-à-dire des bordereaux d'impôt, ou, pour Tibulle, des quittances de loyer pour ses fermiers. Cassius Parmensis, du reste, n'écrivit jamais un seul vers. La légende qui le fit écrivain se constitua comme suit. Le légat de César, Q. Attius Varus tua Cassius et s'empara de ses manuscrits. Cet acte fut reproché au poète L. Varius Rufus, dont les sympathies impériales étaient bien connues. De là à affirmer que la tragédie de Thyeste n'était pas de Varius, mais qu'elle avait été trouvée dans les papiers de Cassius, il n'y avait qu'un pas. Il est certain qu'Ovide dans l'Epicedium (Am. III IX), met dans la bouche de Némésis un vers adressé en réalité à Délia. La raison en est simple ; Ovide a voulu montrer le tragique de la vie de Tibulle : la femme à qui il avait adressé les vers où il parlait de ses pressentiments de mort l'a abandonné et celle qui lui a fermé les yeux n'avait aucun vers du poète qui la priât de le faire. — J. van Wageningen (Neue Jahrb., XVI [1913], p. 350 ss.) a étudié les digressions dans les poésies de Tibulle et montré qu'elles sont amenées par des associations d'idées parfois lointaines. C'est à ce point de vue qu'il faut étudier la digression II, v, 23-38. Doit-on supposer qu'au vers 19 de la même élégie, la sibylle indiquée est la sibylle de Cumes ? cela est possible, mais non certain. Leo a eu tort de croire que le début de la poésie est une invocation à un Apollon citharède. — Le cycle de Marathus (el. IV, VIII, IX) est rangé dans un ordre chronologique. Tibulle rappelle dans l'ordre ses aventures avec Marathus. Le premier livre devait être ordonné originairement dans l'ordre suivant : Elégies I, II, III, IV, VIII, IX, X, V, VI VII. Au point de vue chronologique, on doit admettre que les élégies adressées à Marathus sont les plus anciennes ; à ce moment Tibulle utilisait encore certaines coupes qu'il délaissa plus tard. La première et la troisième élégie ont dû être composées à un moment où Messala était en campagne et où le poète n'était pas auprès de lui, et non pas à Rome. La Ve élégie a dû être écrite peu après la seconde, les motifs sont à peu près les mêmes. La Xe exprime une profonde espérance de paix durable, non seulement pour le poète, mais pour toute une époque ; la Pax alma dont il est parlé est la paix d'Auguste. On en arrive à ce résultat au point de vue de l'époque de com-

position des différentes élégies : au plus tard en 31, El. IV, le commencement traduit, le reste ainsi que VIII et IX ajouté, publication de tout le Marathus ; X, composé en automne 31 ; III, 1 composé à Corfou, été 30 ; II composé à Rome ; puis publication du groupe de Delia (I, II, III) en 29 ; V, plus tard VI (2e groupe de Delia), composé entre la fin de 29 et de 27 ; VII, pour l'anniversaire de Messala, fin de 27 ou de 26. Publication du premier livre, en 26. ¶ Tulliana [Ludwig Gurlitt]. 405-425. I, lettres à Atticus. I, 13, 1. Lire : quae fuerunt omnia ῥητόρων φωνῇ loquuntur cum... au lieu de, omnes rhetorum pure loquuntur ; plus loin lire : nonus quisque, pour le corrompu non ut quisque. § 3, au lieu de : Qui nunc leviter, lire : Omnino nunc leviter. I, 1, 2, lire : quae sum erit absoluta sane facile. Cum libenter nunc Caesari conciliaverim. III, 12, 3, lire : tibi, ut scribis, significarem, ut ad me venires, si δυνατόν, at intellego te istuc prodesse, hic ne verbo quidem leuare me posse, au lieu de : Licet tibi... si donatum ut intellego etc. Licet n'est qu'une glose à δυνατόν et doit être retranché. IV, 8, 1 lire : nihil quietius, nihil celsius, nihil amoenius εἰ μὴ ξητῶ φιλόσοφον (sc. οἶκον). Postea etc. Plus loin : nihil venustius quam illa sua πήγματα postquam σιττύβαις libros illustrarunt. IV, II, 2, ἀποθεωρήσει delector, au lieu de : abs te opere delector. V 10, 15. lire : delectarunt... in nos quadam benevolentiae sedulitate. IV, 18, 2 : Quo modo ergo absolutus ? omnino πρόβλημα. VI, 1, 25 : Et heus tu γενναίως a Caesare per Herodem etc. VIII, 12. 1 : quo tibi et quia. V, 3, 3 : nostra continentia et diligentia ἑξάκις faciemus satis. VIII, 15, 1. : et αὐθαίμονου fugam tendis. X 6, 1. : Asturae nihil sum acturus... et tamen ἐξιτητέον. Quocirca hae sunt breues et πλοῦν quia festinabam etc. X 12 a, 2 (5) : sivi, fortunae συνεστάναι, clam (ou : siclam), αὐθαίμονι. X 10, 3 : Temptabo αὐθαίμονα properare. Plus loin, lire : Clam agam, pour : Clamabam, Carteium pour carti huic, et : συνεστῶτι λέγω. VII, 8, 5 : lex illa (sc. pace) αὐθαίμονι sestertia ι (= 10) relinquenda aeris. Movet hominem, ut puto. XV, 29 (2) § 2 : illa αὐθαίμων παρὰ τούτου. Un peu avant, le pulpabulla de M doit être lu φλυαρούμ(εν)α. XIII 40, 1, pour : Hic autem ut fultum est, lire : hoc αὐθαίμονος est ? ou, αὐθαιμ. saluum est. XIII, 20, 4. Quicquamne me putas curare ἐν τούτῳ, nisi ut ei etc. Plus loin, lire : Id ago scilicet, ut εὐδικίᾳ videar teneri, μὴ γὰρ αὐτοῖς. XII, 6, 2 Amo enim πάντα Φιλόδημον. Il s'agit ici probablement d'un livre de Philodème que celui-ci avait envoyé à Atticus par l'intermédiaire de Tyrannion. XIII, 39, 2 : Libros mihi, de quibus ad te antea scripsi, velim mittas et maxime Φαίδρου περὶ θεῶν et περὶ Παλλάδος, avec Hermann Diels. ¶ Umbilicus et cornua [H. Blümmer]. 426-445. Reproduction des différents passages où se trouvent les mots ὀμφαλός, umbilicus, et cornua. Interprétation du texte de Héron περὶ αὐτοματοποιητικῆς 26, 3 (ed. Schmidt, I, 432). Ce passage prouve clairement, contre Birt (Die Buchrolle in der Kunst, p. 228) que l'ὀμφαλός était fixé à la bande de parchemin ou de papyrus, et le passage de Lucien, adv. ind. 7, ne prouve pas du tout, comme l'a cru Birt, que l'ὀμφαλός était libre à l'intérieur du rouleau. Les témoignages indirects de Martial, d'Horace, de Sénèque n'appuient pas non plus l'hypothèse de Birt. Les cornua sont-elles les extrémités de l'ὀμφαλός qui dépassent le rouleau ? Birt le constate et voit dans les cornua les dernières feuilles de gauche et de droite une fois que le rouleau est complètement déroulé, ce qui n'est guère possible, car on ne se représente pas un rouleau de 12 mètres complètement déroulé. Il vaut mieux conserver l'ancienne interprétation qui satisfait davantage l'esprit et explique mieux des passages tels que Martial XI 107, 1. On ne peut guère espérer trouver une solution satisfaisante aux différentes questions posées par l'ombilicus et les cornua dans les renseignements que donne l'ar-

chéologie. Les rouleaux d'Herculanum étant carbonisés, on ne sait trop si le bâton central était libre ou non ; le bas-relief du musée de Latran semblerait cependant appuyer l'hypothèse de Birt. Les décorations murales de Pompéi sont trop inexactes et stylisées pour qu'on puisse leur accorder une certaine confiance. Un autre inconvénient, d'ordre technique empêche d'accepter l'hypothèse de Birt concernant l'ombilicus : il est évident que, si le bâton autour duquel on enroulait la partie déjà lue du rouleau n'était pas fixée au commencement de la feuille de parchemin ou de papyrus, on devait avoir une peine extrême à serrer le rouleau de la manière décrite Anth. Pal. XII 108. ¶¶ Mélanges. Pindare, Pythique 2, 72 [W. Schmid]. 446. Lire : καλός τοι πίθων παρὰ παισί, ναιχὶ καλός. C'est une ironie empruntée au langage érotique attique, tel qu'il nous est connu par les peintures de vases. ¶ La date du discours de Libonius εἰς τὰς καλάνδας (IX F) [W. Schmid]. 447-448. Ce discours est postérieur au discours de Jean Chrysostome, prononcé à Antioche, en présence de Flavien en 386 et 391. Il a dû être prononcé le 1er janvier 392, peu après la mort de Cimon, le fils de Libanius. ¶¶ N° 4 (paru le 9 septembre 1916). Une inscription d'autel osque provenant de Lucanie [Gustave Herbig]. 449-461. Étude d'une inscription publiée Not. d. Scavi 1898, 219-220, puis dans Neapolis 1, 1914, 389-394, 397-398. ¶ La question d'authencité dans les Syncrisis biographiques de Plutarque [Anton Stiefenhofer]. 462-503. Les syncrisis qui passaient, aux yeux de Montaigne, pour la plus belle partie de l'œuvre de Plutarque, Rudolf Hirzel (Plutarch, Leipzig, 1912, pp. 70-73) leur dénie toute authenticité. Syncrisis veut dire comparaison. Le genre n'était pas nouveau ; Prodicus en avait composé Dans le Gorgias, la comparaison de la mort de Socrate et d'Archelaüs est une syncrisis. Plutarque lui-même a composé une σύγκρισις Ἀριστοφάνους καὶ Μενάνδρου. Plutarque a voulu faire une œuvre morale avant de faire une œuvre historique. Voilà pourquoi il a choisi la forme des « Vies parallèles ». Voilà pourquoi il a fait précéder certains groupes de vies d'une introduction dans laquelle il indiquait les ressemblances (κοινότητας, ὁμοιότητας) qu'il trouvait entre les vies de ses différents héros, tandis que, dans les syncrisis, se trouvent surtout indiquées les différences (διαφοραί), lorsqu'il existe une introduction, et les différences et les ressemblances lorsque cette introduction n'existe pas. Lorsque certaines ressemblances sont indiquées — c'est le cas pour les syncrisis Dion-Brutus, Cimon-Lucullus, — alors que les vies sont précédées d'une introduction, il est à remarquer que ces ressemblances ne sont là que comme point de départ et pour marquer des différences encore plus frappantes. Étude détaillée des différentes syzygies en fonction des syncrisis. Dans certains cas où les vies se ressemblent tellement qu'une différenee n'est guère possible à trouver, — Phocion et Caton d'Utique, par exemple, — Plutarque a soin d'indiquer qu'il faut un jugement extrêmement fin pour saisir les différences ; il est bien naturel que dans un cas semblable la syzygie ne soit pas suivie de syncrisis. Il est bien naturel qu'il en soit aussi de même dans des groupes de vies qui n'ont presque rien de semblable : ainsi Alexandre-César, Pyrrhus-Marius, Thémistocle-Camille. Les vies d'Aratus et d'Artaxerxès, ayant été publiées à part, n'entrent pas en ligne de compte, pas plus que celles de Galba, d'Othon, qui appartiennent à une histoire des empereurs et non pas aux vies parallèles. Un des principaux arguments de Hirzel pour nier l'authenticité des syncrisis est qu'elles contiennent souvent des événements déjà indiqués dans les βιοί. C'est un argument sans valeur ; car il est à remarquer tout d'abord que la forme est absolument différente, ensuite que entre l'exposé des βιοί et celui des syncrisis il y a une nuance. Du reste, si l'on voulait

admettre le point de vue de Hirzel, on devrait retrancher une bonne partie des βιοί comme inauthenthique ; car on trouve souvent dans les unes, ce qui a déjà été dit dans les autres, ainsi une bonne partie de Nicias n'est qu'une répétition d'Alcibiade, etc. Hirzel reproche aux syncrisis les transitions maladroites qui les relient aux βιοί ; or ces transitions sont les mêmes que celles qui relient parfois les vies entre elles. Il faut en effet considérer les deux vies et la syncrisis comme un tout ; les éditions devraient donner à ce tout des titres tels que Θησεὺς καὶ Ῥώμυλος, Δημοσθένης καὶ Κικέρων, etc. Au point de vue de la langue il est à remarquer que les syncrisis présentent des particularités nettement caractéristiques de Plutarque ; ainsi des phrases de ce type : πρὸς ἔνδειξιν ἤθους καὶ κατανόησιν (Cat. Min. 37), où les deux accusatifs font en quelque sorte équilibre au complément. La loi concernant les hiatus (voy. Burkhard Weissenberger, Die Sprache Plutarchs, Straubing, 1895, p. 19) est aussi vraie pour les βιοί que pour les syncrisis, de même que les règles concernant l'emploi du duel. Les mots employés sont les mêmes, ce qui donne nettement aux syncrisis un « color Plutarcheus ». Citations parallèles des différents mots fréquemment employés δίειμι, δοκέω, ἐπαινέω etc. Ὥσπερ εἴρηται s'emploie toujours quand il s'agit de renvois à une même syzygie, c'est ce qui permet précisément de prouver que les vies d'Othon et de Galba font partie d'une même histoire des empereurs. Autres formes plutarchéennes qui se trouvent dans les syzygies : ταῦτα μὲν οὖν et ὅπου dans le sens de quoniam et de quandoquidem. Enfin certaines pensées qui appartiennent nettement à l'ἦθος de Plutarque se trouvent dans les unes et dans les autres.

¶ A propos de l'histoire de la constitution romaine [Wilhelm Soltau]. 504-535. Par la faute des savants modernes et de leur hypercriticisme, une certaine insécurité règne dans l'histoire de la constitution romaine. Là cependant où les renseignements des archéologues de l'antiquité, les données du droit public correspondent avec les traditions des annalistes, il serait antiscientifique de mépriser un tel accord. Trois points sont certains. 1° C'est la loi Valeria de 300 av. J.-C. qui a introduit le droit de provocation contre la dictature. 2° Le décemvirat eut des pouvoirs sans limite et la provocation, qui n'exista pas pendant ce temps, fut établie légalement par la loi des XII tables. 3° Non seulement le droit de provocation fut établi solennellement, mais la plèbe obtint que : nequis ullum magistratum sine provocatione crearet. Si l'on n'est pas forcé d'admettre que le droit de provocation est contemporain des premières années de la république, on doit accepter que la provocation eut force de loi, au moins dans le cours du premier siècle. De même, avant la Lex Hortensia de 287, les plébiscites n'avaient pas encore tout à fait force de loi ; mais on doit admettre que, depuis le rétablissement du tribunat et le consulat de Valerius et Horatius, on devait avoir le droit, avec quelques restrictions sans doute, de leur donner force de loi. Eduard Meyer ne veut pas admettre une secessio plebis en 449, Pourtant tous les témoignages amènent à séparer la secessio Crustumerina, en 494, de la secessio in Auentinum de 449. On a voulu attaquer également les traditions rapportant la création des tribuns du peuple. Il est pourtant une preuve excellente de l'origine révolutionnaire de cette magistrature : toutes les charges romaines, consulat, dictature etc. trouvent leur équivalent chez les autres peuples latins ; seul le tribun du peuple est essentiellement romain. L'histoire de la constitution romaine, telle qu'elle nous est rapportée par les annalistes du IIe siècle par Polybe et par le de Republica de Cicéron, est un ensemble complet ; à vouloir en démolir une partie on risque fort d'en détruire le tout. Depuis quand y eut-il à Rome les tribus dites de

Servius, qui remplacèrent les Ramnes, les Tities et les Luceres? Et quand le nombre de ces tribus fut-il augmenté? On doit admettre qu'il existait une grande quantité de tribus campagnardes dès l'origine. Il faut d'autre part faire coïncider la création de la tribu Crustumerina avec la sécession de 494. L'origine des tribus campagnardes doit être reporté à l'époque de la domination des Toscans, comme on peut le déduire des noms qu'elles portent : Galeria, Pupinia, Camilia etc. La création des tribuni militum consulari potestate a sa source dans des considérations d'ordre purement militaire. A l'origine les consuls commandaient à tour de rôle une armée de deux légions ; puis, lorsque quatre légions furent en campagne, on prit l'habitude de confier à chaque consul deux légions. C'est probablement au moment où l'on sépara l'exercitus proprement dit de l'exercitus quinquennalis, qu'on éprouva le besoin d'augmenter le nombre des chefs. La création de la tactique par manipule fut aussi une des causes de la nomination de ces tribuns. Les transformations qu'ont apportées les lois liciniennes de 367 ont été souvent mises en doute. On a voulu même affirmer que ces trois lois n'avaient rien d'historique ; ce qui est faux surtout en ce qui concerne la loi agraire. On n'a pas suffisamment fait attention aux transformations importantes de constitution qui se trouvent coïncider avec cette loi. Le fait qu'à ce moment furent créés préteurs et édiles curules, dont les attributions supposent l'existence des comices tributes, prouvent qu'à ce moment aussi furent créés les comices tributes, la réunion des patriciens et des plébéiens par tribus. La notice conservée chez Tite Live 7, 16, 7 : « ab altero consule nihil memorabile gestum, nisi quod legem novo exemplo ad Sutrium in castris tributim de vicesima eorum qui manu mitterentur, tulit; patres...auctores fuerunt », prouve que des comices tributes sous la direction du consul, existaient en 357 av. J.-C. Il n'existe pas avant 366 de magistratures qui auraient pu être nommées par les comices tributes. Les lois liciniennes, dont on ne doit pas séparer la création de la préture et de l'édilité curule, constituaient un compromis d'une grande sagesse politique : la noblesse plébéienne s'ouvrait par elles une série de sphères d'influences, qui devaient avoir pour l'avenir la plus grande importance. ¶ Enim et autem dans les manuscrits latins du moyen âge I [J. Heeg]. 536-548. Enim se trouve souvent avec le sens de autem spécialement dans les extraits valésiens qui remontent à la chronique de la ville de Ravenne (Mommsen Chron. min. I, p. 306 ss.). Usener croyait trouver l'origine de ce fait dans une particularité du dialecte ombrien (Kleine Schriften, p. 315-317). O. Hey (Arch. für lat. Lexik. XIII, 1904, p. 207 ss.) pense que la fréquence de formes adversatives, telles que at enim, sed enim, est la source de la confusion : ce qui n'est pas sûr, bien que vraisemblable jusqu'à un certain point. Pour un grand nombre de cas cependant, l'origine de la confusion est paléographique. Elle provient d'une mélecture d'une abréviation remontant à l'époque où les écritures dites nationales se constituèrent. II [Paul Lehmann]. Étude d'un manuscrit (Breslau Rehd. 69) qui renferme un grand nombre d'abréviations, bien qu'étant du XI-XIIe siècle. Ces abrévations proviennent du manuscrit anglo-saxon sur lequel celui de Breslau fut copié. Les confusions entre les abréviations d'enim et d'autem sont des plus fréquentes. Il est possible aussi que la tradition des abréviations anglo-saxonnes ait continué à subsister sur le continent et du fait que l'on rencontre un manuscrit avec des abréviations anglo-saxonnes, il ne faut pas déduire immédiatement qu'il a été copié sur un ms. anglo-saxon. ¶ Rigodulum = Reil sur la Moselle [F. L. Gauter]. 549-557. Le Rigodulum qui est cité par Tacite dans les Histoires à différentes reprises n'est pas Riol,

comme on l'a affirmé, mais bien Reil. D'abord au point de vue de la langue, Rigodulum devait donner Reil dans un territoire soumis aux influences germaniques. Puis les indications topographiques données par Tacite, par exemple ch. 4, conviennent mieux à Reil qu'à Riol. Ainsi il est dit que Cerialis vint en trois étapes rapides, donc de 32 kilomètres à peu près, de Mayence à Rigodulum; or si cela est possible pour Reil, cela serait infaisable pour Riol. ¶ Grec vulgaire dans l'Αθηναίων πολιτεία du pseudo-Xénophon [Friedrich Pfister]. 558-562. L'Αθηναίων πολιτεία étant un des premiers ouvrages écrits en prose attique, il arrive fréquemment que l'on y rencontre des formes qui appartiennent à la langue courante, ne furent plus employées par les écrivains postérieurs et reparurent dans la κοινή. Ainsi, ἕνεκεν, I, 10, qui fut remplacé par ἕνεκα ; le nominatif absolu νῦν δὲ λέγων ὁ βουλόμενος, ἀναστάς, ἄνθρωπος πονηρὸς ἐξευρίσκει τὸ ἀγαθόν (I 6) trouve fréquemment son équivalent dans la κοινή ; de même certains pléonasmes. En résumé, la comparaison de la κοινή avec l'ancienne littérature attique nous donne de précieux renseignements sur ce qu'était le parler attique de tous les jours. ¶ κόκκυξ [Andrea Tedesco]. 563-567. D'après tous les passages que l'on trouve chez les écrivains anciens, le coucou est un « type moral », le type de la ruse alliée à la lâcheté. C'est ce caractère qui permet d'interpréter le v. 598 des Acharniens, les τρεῖς κόκκυγες sont des intrigants ; de même Νεφελοκοκκυγία est la ville idéale pour les malins et les lâches qui veulent vivre aux dépens de leurs voisins. ¶¶ Mélanges. Quelle était la position sociale de l'historien Hérodien. [E. Sommerfeldt]. 568-570. De toutes les hypothèses qui ont été faites au sujet d'Hérodien, Kreutzer, suivi par Domaszewski, affirmant qu'il était un affranchi etc., il faut avouer que c'est celle de Siever, qui voit en lui un procurateur impérial, qui a le plus de vraisemblance. L'inscription Dessau Inscr. Lat. Sel., I, 2948, ne doit pas être rapportée à l'historien Hérodien ; car s'il avait été légat en Sicile, il aurait certainement parlé de cette province dans son œuvre.

Sitzungsberichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften. 1914. T. II. Au sujet du papyrus de Genève concernant Phidias [Carl Robert]. 806-813. Nouvelle lecture du papyrus de Genève due à Christian Jensen. Le papyrus n'a pas trait au procès de Phidias, c'est un commentaire à un discours perdu — peut-être le ὑπὲρ Εὐθυγένους de Dinarque — du genre de celui de Didyme à Démosthène.

Année 1915. T. I. Prométhée dans Hésiode [Eduard Schwartz]. 133-148. Hésiode a traité deux fois la légende de Prométhée, dans la Théogonie, puis dans les Erga. On peut assez facilement distinguer les interpolations dans la Théogonie, le récit concernant l'aigle et Héraklès n'est pas d'Hésiode. Les vers 543 et 559 empruntés aux Erga doivent être supprimés, de même 552, 554, 555. Il est plus difficile de distinguer les interpolations dans les Erga ; car le remaniement a été fait avec plus de méthode. On peut établir cependant que les vers 70-82 n'appartiennent pas au récit primitif. Entre les vers 92 et 94 (93 manque dans les bons manuscrits), la suite logique des idées est rompue. On ne sait ce qu'est ce tonneau dont il n'a pas été parlé auparavant. Du reste que signifie l'expression : tous les maux se sont répandus par le monde, seule l'espérance est restée au fond. L'Espérance est-elle enlevée aux hommes ou bien la conservent-ils ? Ce tonneau est le symbole de tout ce qui est nécessaire à la vie de l'homme ; la femme le dissipe-t-elle, il ne lui reste plus que l'espérance, ce qui est fort peu. C'est une allusion à un proverbe cité par Euripide. Phen. 396 ; αἱ δ'ἐλπίδες βόσκουσι φυγάδας. Dans le culte attique, Prométhée n'était connu que comme πύρφορος et n'avait rien d'un rebelle ni d'un révolté. C'est

Hésiode qui en a fait le voleur du feu, mais il s'agit là du feu du sacrifice seulement, et Prométhée, n'est que rusé. Eschyle a grandi la légende en faisant de ce feu l'élément indispensable à tout progrès et en faisant de Prométhée un rebelle. ¶ Le traité d'armistice de 423 av. J.-C. [U. von Wilamowitz-Moellendorf]. 607-622. Le traité rapporté par Thucydide IV, 118-119 se compose de plusieurs parties : il contient tout d'abord l'avant-projet préparé par les Athéniens, avec les observations à ce sujet faites par les députés spartiates ; suivent les propositions des Spartiates. Le peuple athénien, désavouant son gouvernement, accepte d'emblée, sur la proposition de Lachès, toutes les propositions des Spartiates, c'est-à-dire armistice à partir du jour même. Le document continue par la liste des représentants des deux états ; certains sont déjà connus par ailleurs. Athénée, fils de Pericleidas, était connu pour les sympathies qu'il nourrissait à l'égard des Athéniens. Le corinthien Αἰνέας Ὠκύτου est d'une famille à la fois très influente et très ennemie d'Athènes ; c'est un petit-fils de Ἀδείμαντος Ὠκύτου, qui conduisit les Corinthiens en 480 et fut poursuivi par les calomnies des Athéniens. Explication et traduction du passage de Thucydide qui précède l'exposé du traité : les Athéniens espéraient par cet armistice empêcher que de nouvelles villes se rendent à Brasidas, et avoir la tranquillité nécessaire à de nouveaux préparatifs ; les Spartiates espéraient que les Athéniens, ayant pris goût à la paix, concluraient au bout d'une année un traité qui leur rendrait les prisonniers de Sphactérie. Pour le texte lui-même, lire καὶ ἔμελλον < καὶ > ἐπὶ μεῖζον χωρήσαντος et supprimer le καὶ κρατήσειν de la ligne suivante, qui est une interpolation. Si l'on regarde de près les intentions que Thucydide prête aux Athéniens et aux Spartiates, on remarquera qu'elles conviennent parfaitement à l'état dans lequel se trouvait l'écrivain à ce moment : exilé en Thrace, il voyait les événements un peu d'un point de vue excentrique. Le traité n'a été introduit qu'après coup par Thucydide dans l'ensemble de son ouvrage. ¶ Le rameau d'or sur des sarcophages romains [Carl Robert]. 709-711. Dans un sarcophage de Vienne représentant l'enlèvement de Coré (Overbeck, Kunstmythologie, Atlas, Pl. XVII, 22), Vénus, qui favorise les entreprises de Pluton, montre à la jeune fille une pomme, symbole de la grenade qu'elle devra manger. Athéna, au contraire, lui tend un rameau qui prophétise le rameau magique qui lui permettra de revoir le jour. Un symbole d'une nature semblable se trouve dans le sarcophage du Latran représentent le départ d'Adonis. ¶ Au sujet de l'horloge de Platon [H. Diels]. 824-830. Essai de reconstruction de l'horloge hydraulique, qui au dire d'Aristoklès (Athénée IV, p. 174 ss.) avait été inventée par Platon et servait à le réveiller chaque matin. ¶ Nouvelles recherches sur l'histoire de la seconde guerre punique [Eduard Meyer]. 935-954. Suite d'une communication publiée dans les Sitzungsberichte de 1913, p. 688. Dans le récit de la campagne d'Hannibal contre les Espagnols en 221-220, Tite-Live et Polybe ont utilisé la même source ; mais Tite-Live, 21, 5, l'a lue dans un remaniement latin fait probablement par Caelius, qu'a utilisé également Polybe. Cela se voit par les différentes formes données à certains noms propres et par le fait que Tite-Live rapporte certains détails omis par Polybe, mais qui proviennent certainement de la source commune à tous deux. Résumé des différentes expéditions contre les Olcades, contre Salamanque, etc. Le récit de la prise de Salamanque est rapporté également par Polyen et Plutarque. On peut admettre que, pour ce récit, Polyen et Tite-Live ont utilisé Silenos et que Plutarque et Polyen ont puisé leurs renseignements dans Sozylos. Il arrive fréquemment que

pour des parties communes à Tite-Live et à Polybe qui remontent à une source carthaginoise (Silenos) transmise par Caelius, les noms locaux sont remplacés par des noms plus courants pour les Romains, ainsi Καρπήσιοι est remplacé par Carpetani. Ces changements ont été la cause d'un grand nombre d'incompréhensions. Ainsi parmi les troupes africaines qu'Hannibal laisse à Hasdrubal en Espagne se trouvent les Lergetes qui sont un peuple inconnu à l'Afrique. Sous la plume de Tite-Live, XXI, 22, 3, ils deviennent la parva Ilergetum manus ex Hispania, alors qu'à ce moment, les Ilergètes situés entre l'Ebre et les Pyrénées se trouvaient certainement en dehors de la zone d'influence de Carthage. Autres exemples d'erreurs semblables pour les Τορβολῆται, la ville d'Abba que Tite-Live appelle (XXX, 7, 10) Obba. Polybe, XV, 13, exemple de faute qui se trouvait déjà dans le texte lu par Tite-Live, XXX, 34, 3, ce qui le pousse à donner une interprétation toute différente des faits. Etude critique des différentes traditions concernant le passage des Alpes par Hannibal ; il est certain que le Carthaginois a passé par le Mont Genèvre qui était la route habituelle pour les Celtes se rendant en Italie ; mais Caelius, qui puise à la même source que Polybe, indique comme col le Cremonis Jugum (T. L., XXI, 38, 7), ce qui est le Petit Saint-Bernard. Tite-Live dit que pendant les années qui suivirent la bataille de Cannes, Rome put lever jusqu'à 23 légions. Cela est tout à fait impossible. On peut le prouver, soit en dénombrant les troupes romaines à ce moment, soit en tenant compte des indications du cens. Le résultat donne un chiffre nettement inférieur à celui indiqué par Tite-Live. G. Méautis.

TABLES

DE LA

REVUE DES REVUES

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres suivis de l'astérisque désignent des études sur des passages isolés dans les auteurs. — Chaque renvoi peut indiquer des articles consécutifs sur un même sujet. — L'abréviation *suiv.* signale des articles qui peuvent ne pas être consécutifs dans un même recueil.

A

Actium 34,26. 43,32. 52,31.
Adon-Baal 29,53.
Aetna 88,13.
Aétius 99,43.
Afrique 25,27 suiv. 27,44 suiv. 31,6 suiv. 36,50. 37,44. 39,23. 45,37. 77,44. 78,15,32.
Albe 92,8.
Alesia 23,36. 30,5. 38,39.
Alexandre le Grand 41,7.
Alexandri Magni uitae 95,43.
Alexandrie 85,49. 86,14. 109,7.
alphabet 69,46. 120,29.
Amazones 121,24.
Ambroise 113,52. 129,20*.
Ammien Marcellin 44,29*.
Ampélius 95,48.
Anacréon 105,8.
Anaïtis 32,32.
Anaxandride 16,38.
Andocide 22,53, 59,3*,22.
anges 33,4. 44,52.
annalistes 43,16. 117,25. 144,50. 148,17.
annone 31,5. 37,48.
Anthologie gr. 98,3. 132,38*.
Antiatticiste 114,42.
Antioche 74,3.
Antiochus d'Ascalon 46,43.
antiquités gr. 13,40. 21,11. 22,48. 31,36.
antiquités rom. 4,13. 18,10,13. 19,42. 22,48. 53,24. 83,32. 115,18. 127,5. 144,25.
Antisthène 52,16.
Apollon de Claros 28,10. 29,27.
Apollonius de Rhodes 56,52*. 62,27*.
Apollonius de Thyane 103,17.
Apollonius Dyscole 112,51*.
Appien 132,34.
Apulée 97,37. — *Apol.* 129,30. — *Mét.* 22,10*. 95,14. 97,44.
Apulée (Pseudo-) 107,10.
aqueducs 14,27.
Aratea 138,34.
arc de triomphe 4,39. 5,45. 6,28.
ARCHEOLOGIE 4,51 suiv. 30,46 suiv. 37,31. 40,1 suiv. 91,17 suiv. — chrét. 31,20. — gr. 14,47. 15,17. 45,26. 49,46 suiv. 53,36 suiv. 72,17. 94,23. 129,26. — rom. 4,39 suiv. 15,18. 23,36 suiv. 27,31 suiv. 30,5 suiv. 38,39. 47,6,30. 72,47 suiv. 88,39 suiv. 101,28 suiv.
ARCHITECTURE 5,52. 14,20.
Arétalogie 103,40. 104,47.
Arion 123,34.
Aristarque 126,2.
Aristéas 85,44. 86,12.
Aristippe 46,43.
Ariston de Céos 137,30.
Aristophane 14,13. 128,11. — *Acharn.* 88,20*. 99,22*. 101,14*. 146,20*. — *Guêpes* 16,28*. 21,7*. — *Nuées* 56, 52*. — *Oiseaux* 59,19. 99,22*. 146,17.
Aristophane de Byzance 45,45. 126,24.
Aristote 123,43. 125,18. — *Animal* (de gen.) 110,36. — *Animal* (de part.) 62, 27*. — *Ath. resp.* 22,48. 79,45*. 133, 52*. — *Météor.* 19,50. 20,40. 48,22*.

97, 17*. 110,29. — *Mundo* (de), 59,17*. — *Phys.* 129,2. — *Poét.* 62,25*. 87,44*. 126,42*. — *Polit.* 129,39*. — *Probl.* 48,20*.
armée 49,11. 99,25. — rom. 17,28. 28,51. 73,37. 74,18. 134,25.
Arnobe 104,15*.
ART 51,2. 85,5. 87,35. — gr. 5,33 suiv. 14,19 suiv. 87,1. 91,28.
article gr. 124,51.
Asconius (Pseudo-) 130,26.
Asinius Pollion 8,47.
Aspelin (J. R.) 41,49.
astrologie 129,24.
ASTRONOMIE 57,44. 61,51. 136,14.
Atéius 112,38.
Athéna 104,6.
Athénagore 93,16,37.
Athénée 80,5*. 99,41*. 147,39*.
Athènes 34,10. 66,24. 80,35. 82,29,42. 107,30. 122,29.
Attius Varus (Q.) 141,25.
Aufidius Modestus 41,39.
Augustin (saint) 28,18*. 29,8*, 33,3. 43, 5*. 93,28.
Aulu-Gelle 8,49*. 9,6*.
Aurélius Victor 106,25.
Ausone 97,43. 124,45.

B

Babrius 56,52*.
Babylone 60,32. 62,11.
Bain (R. W.) 18,8.
Barracco 91,53.
Beauvais 25,47.
Benoît de Nursie 77,21,25.
Bertholon (L.) 41,1.
Bible 3,32. 118,13. — gr. 117,41. 125,47. — lat. 77,8,15,18,22,28,32. 97,1.
bibliothèques 85,49.
Bréal (Michel) 35,8.
Brutus 132,16.
Brygos 5,39. 6,53.
Bryson 129,37.
byzantine (philologie) 27,41. 52,42. 69, 5. 79,41. 80,15. 95,26. 126,45.

C

Caecilius 138,45.
Caelius Antipater 148,17.
Calamis 120,38.
Callicratidas 129,37.
Callimaque 128,43.
Carausius 78,10.
Carthage 34,7.
Cassius de Parme 141,19.
Castellani (Aug.) 41,49. 91,53.
Catane 78,43.
Caton 100,7.
Caton (pseudo-) 100,17.
Catulle 9,35. 20,20,32. 22,6*. 60,8*. 61,24*. 66,50*. 83,52. 84,29*,40*,42. 85,32. 87, 21. 94,41. 100,4* (bis).
Celtibérie 112,29.
celtique 43,3.
Censorinus 87,41.
CÉRAMIQUE 42.32. — gallo-rom. 24,50 suiv. 34,50. 75,51. — gr. 5,39 suiv. 40, 6. 70,1. 71,32. 80,47. 81,53 suiv. 94, 30, 104,9. 116,45. 119,37. 122.32,36. 143,12. — rom. 26,20 suiv. 32,22. 36, 50. 73,26. 93,45.
César 7,26.8,48. 28,27. 30,41. — *B. C.* 41,19*. 65,48*. — *B.G.* 16,53*, 19,16*. 31,46. 34,21*. 43,33. 47,3*. — *Carmina* 60,42*.
César (pseudo-) *Bel afr.* 66,16*.
Césars (petits-fils d'Auguste) 5,38.
Chios 77,36. 79,1.
Choricius 132,50*.
christianisme 53,28. 81,36,48. 83,36 suiv. 93,17. 109,37.
chroniques olympiques 139,18.
chronologie gr. 18,41. 22,23. 44,32.
Cicéron 7,26. 8,48. 20,9. 21,21. 74,42. 100,2. 118,19. — DISCOURS : *Arch.* 16, 5. 17,23. — *Balb.* 16,5. 17,23. — *Cat.* 77,3, 100,5*. — *Clu.* 100,44. — *Mil.* 133,43. 135,15*. — *Mur.* 100,5*. — *Phil.* 106,52*. — *Rab. Post.* 138,51. — *Ver.* 130,26. — LETTRES 74,42. — *Att.* 58, 37*. 100,5*. 142,7. — *Epist.* 20,23*. 21,40*. — PHILOSOPHIE. 20,10. — *Diu.* (*de*) 20,18*. — *Fin.* 46,32. 84,40*. — *Hortentius* 29,7*. — *Off.* 17,25*. — *Rep.* 144,51. — RHÉTORIQUE : *Brut.* 100,5*. — *Heren.* (*ad*) 50,3. — *Orator* 140,17*. — *Or* (*De*) 84,26*. — scol. 18, 14*.
Claude (empereur) 63,34.
Claudien 97,43.
Claudius Quadrigarius 117,27.
Clément d'Alexandrie 23,19. 46,45. 104, 3*.
Clément de Rome (Pseudo-) 104,26.
Clénard (Nicolas) 57,50. 58,38. 59,37.
code Théodosien 36,29*.
colonies gr. 111,31. 124,10.
comédie gr. 20,31. 59,52*. 128,6. — rom. 21,29. 73,53.
commerce 70,39.
Commodien 83,47. 93,13.
conjonctions gr. 126,38.
Conon 112,48.
Constantin 4,40. 27,36. 29,45. 36,15. 53, 18.
Constantinople 3,36. 52,43. 53,18.
Corinne 97,51. 100,24*.
Corinthe 41,5.
Cornélius Népos 98,6. 100,5*. 112,40.
Cortone 124,10.
Crète 6,7. 42,10. 42,43. 54,36. 85,8. 120, 29,34. 122-36.
Crotone 78,19.
Cypre 72,44. 78,34.
Cyprien (saint) 93,24.

D

Déchelette (J.) 30,43.
déclinaison 14,15. — gr. 96,51 — synt. 146,12. — lat. synt. 84,38.

Dédale 42,28.
Délos 80,43.
Delphes 80,50.
Démocrite 111,8.
démons 104,11.
Démosthène 12,37*. 19,5*. 56,26. 56,53*. 59,3*. 125,27. 133,31.
Denys d'Halicarnasse 105,43. 112,36. 125,22.
dérivation lat. 20,5.
dialectes gr. 20,1. — ital. 20,11. 97,15. 143,17.
Didymes 4,4.
Digeste 20,10*. 36,35.
Dinarque 146,35.
Diodore de Sicile 33,52*. 44,44*. 113,12*. 125,22.
Diogène (le Cynique) 103,19.
Diogène Laërce 45,47. 113,51*.
Dion Cassius 22.37*. 34,21*. 40,14*. 52, 40. 106,26. 125,33. 132,34.
Dion Chrysostome 52,11. 138,47.
Dioscoride 64,3.
Donat *Sur Térence* 138,45*.
donatisme 36,14.
douze tables (*Loi des*) 30,51.
doxographes 42,29.
Dracontius 97,40.
drame gr. 14,50. 15,37. 16,42.
droit gr. 18,30. 19,4. 31,8. 48,45. 68,38. 82,50. 94,44. — rom. 16,3. 17,23. 18, 10,13. 28,20. 31,20. 34,30. 38,32. 73,8, 74,35. 76,2,39. 82,50. 94,44. 98,51. 99, 38. 101,12. 106,49.

E

Egypte 31,34. 41,11. 44,41. 67,41. 80,22. 115,40. 136,14.
Eleusis 42,48. 86,4,10. 103,49.
Elien 64,4*. 99,42*.
Empédocle 83,18. 87,39.
Endelechius 97,36.
Enée 58,9.
Enée le tacticien, 49,26.
Ennius 84,20.
Ephore 133,22.
Epictète 4,13*. 22,35*.
Epicure 46,31. 87,40. 100,15*. 113,39.
épicurisme 123,31.
épigramme gr. 49,3. 51,13. 61,20. 99,43. 116,42. 133,51. — lat. 85,52. 95,5. 97,9. 100,53.
ÉPIGRAPHIE 40,46. 42,18. 94,50. — gr. 5,22 suiv. 14,1. 32,39. 43,29. 47,17. 48, 45. 52,35 suiv. 56,8. 72,26. 80,32 suiv. 81,22 suiv. 100,26,50. 103,30. 106,44. 108,37. 111,22,24. 113,29,34. 126,45. 133,51. 138,21. — lat. 5,13. 20,11. 25, 27 suiv. 27,32 suiv. 31,3 suiv. 37,8. 37,48. 38,9. 39,24. 43,1. 45,1,30. 46,51. 47,27. 72,51 suiv. 83,41,49. 84,14. 87. 53. 92,27,32 suiv. 99,12. 102,14 suiv. 107,37 suiv. 127,13.
Epitome 106,25.
Erasme 57,52.
Eschine 13,45*. 59,3*.
Eschyle 14,14. 107,35. — *Agam.* 64,24*. 97,19*. — *Pers.* 56,51*. 57,16*. — *Prom.* 56.38.
Esope 99,42. 133,50.
ethnographie 112,45.
Etrusque 112,28.
Etrusques 87,18. 90,45. 94,3. 124,20.
étymologie 84,23. — lat. 61,36. 96,50.
Eugippius 19,41.
Euphorion 96,6. 99,53.
Euphronios 70,1. 71,36.
Euripide 14,13. 15,12. 80,5*. 85,24. 103, 36. — *Bacch.* 107,33*. — *Crétois* 31, 41. 49,53. — *Cycl.* 21,51. 67,11*. — — *Herc. fur.* 58,2*. — *Hipp.* 84,52. 97,49. — *Hypsypile* 87,5. 107,19. — *Iph. Aul.* 44,20*. 47,36. 50,17. 57,42*. — *Iph. Taur.* 19,12*. 47,36. — *Or.* 85,14. — *Rhésus* 67,23. 99,22*. — scol. 113,38*.
Eusèbe de Césarée 27,35. 77,11. 118,30.
Eutrope 106,25.

F

fable 7,33. 10,47. 133,50.
faune 146,20.
Favorinus 116,35.
Festus 111,14*.
Flavius Josèphe 98,40.
flore 21,24.
FOLK-LORE 29,22. 40,12. 41,20. 42,51. 45,44. 47,13. 54,41. 83,34. 120,7.
fresques 31,11,20. 41,51. 42,37. 75,8. 86, 23. 87,26.
Fronton 63,24*.
Fulgence 97,41.
funéraires (usages) 25,11. 27,17.
Fustel de Coulanges 45,18.

G

Galien 115,1.
Gallus 131,46*.
Gatti (G.) 41,49. 91,53.
Gaule 23,36 suiv. 27,3. 27,31 suiv. 34, 50. 37,8. 38,39 suiv. 40,2. 42,20. 63, 34.
Genève 41,29.
GÉOGRAPHIE 16,52. 44,29. 47,25. 65,46. 81,30. 82,12. 140,2. 145,51.
Germains 31,38,51. 32,11. 46,10.
Gradivus 11,52.
Grande-Bretagne 79,11.
Grec (néo-) 49,34. 55,22. 72,34. 80,20.
GREC 3,30. 114,42. 146,7.
Grèce 55,5.

H

Hadrien 81,5. 106,49. 114,53.
hagiographie 3,33. 77,29. 129,31.
Halae 7,2.
Hannibal 147,43.
Hécatée 124,26.
Hégésippe 96,8.
Helbig (Wolfgang) 42,46.

Hélène (impératrice) 77,52.
Hellenica d'Oxyrhynque 16,39*.
Hellespont 140,2.
Héphestion 105,9.
Héraclite 103,23. 118,34.
Héraklès 28,25. 87,28.
Hermarque 114,2.
Hermogène 63,30*. 123,35.
Hérode Atticus 81,1.
Hérodien 112,52*. 146,23.
Hérodote 16,24*. 18,20. 21,8*. 31,30*. 42, 35*. 47,46*. 60,32. 62,11. 99,28. 100,27*. 123,7. 125,7. 129,29*. 136,19*.
Héron de Byzance 49,32.
Hésiode 61,2. 64,15. 69,10. 146,36.
Hésychius 18,17. 35,47*.
Hilaire de Poitiers 130,51.
Hippocrate 48,28*. 125,49.
HISTOIRE 14,38. — anc. 23,32. — gr. 16,30. 18,18,41. 22,48. 42,35. 46,27. 47, 17. 53,27. 70,53. 82,52. 85,21. 117,47. 147,4. — rom. 20,49. 21,11. 45,20. 53, 15. 60,1. 73,16. 74,46. 75,13. 76,35. 84. 46. 85,35. 86,17,30. 94,48. 98,20,27,31, 38. 106,18. 106,49. 144,25. 147,40.
Histoire lausiaque 117,1.
Historia Augusta 106,26. 136,7.
Homère 11,27. 17,46. 60,27. 118,22. 136, 19. 138,48. — antiquités 51,15. 63,44. 104,6. — langue 11,14. 19,39. — *Iliade* 11,27. 15,43*. 16,8*,16. 18,16, 33,50*. 41,52, 58,9. 63,25*,44*. 76,47. 95,24. 99,24. 112,46*. 119,51*. 122,15*. 126,2. — *Odyssée* 12,39. 17,17. 21,45,49*. 76, 51. 101,8. 109,51. 139,51*. — *Hymnes* 31,13. 56,52*. 60,24*.
Horace 13,11. 61,34*. 76,4. 83,39,52. 142,43. — *A. p.* 58,25*. 61,32*. — *Epit.* 57,13*. 58,35*. 61,30*. 126,34. 141,16. *Epod.* 107,25. — *Od.* 22,17*. 58,25*. 62,41. 63,32*. 84,11*. 87,42*. 99,15. 113,20. 126,26. 129,12*. 141,16. — *Sat.* 20,34*. 44,26*. 58,24*. 100,2. — scol. 61,28.
horloge 147,37.
hymnes 65,23.

I

Ignace d'Antioche 28,51*. 129,16*.
Iguvium 11,52.
imprimerie 41,27.
Irénée 118,29.
Isée 16,37*.
Isidore de Séville 60,18*. 132,46*.
Isocrate 59,3*.
Italie 14,47. 84,11. 88,39 suiv.

J

Jacob (Alfred) 41,2.
Jamblique 23,16. 104,16.
Jean Chrysostome 143,14.
Jérôme (saint) 77,16,19,23,28. 103,29.
jeux 27,44. 139,18.
Jordanès 40,12*.
Josèphe (Flavius) 27,28. 109,24*.
Juba 54,9.
Juifs 109,9.
Julien 52,11.
Julius Valérius 138,28.
Justin (historien) 13,25.
Juvénal 136,50.

L

Labeo (Cornelius) 104,17.
Lactance 27,36. 28,10. 104,16*. 106,34. 130,2. 135,6. — *De mortibus* 135,45.
Lactantius Placidus 97,26.
LATIN 20,16.
Laevius 100,6.
Laudatio Turiae 92,32.
Leroux (G.) 41,48.47,34.
LEXICOGRAPHIE 7,21. 9,17. 35,39 suiv. — gr. 48,7. 60,18. 61,2. 79,53, 101,9. 113,38. 117,41. 118,52. 128,40. 132,42. — lat. 12,14. 19,15. 20,3. 21,51. 73,2. 100,28. 132,45.
Libanius 143,13.
Liber genealogus 34,15.
Ligures 124,19.
LINGUISTIQUE 27,25. 35,11. 65,5. 85, 34.
LITTÉRATURE gr. 133,4.
livre antique 37,27. 83,12. 87,46. 96,39. 127,19. 138,21. 142,37.
Londres 73,12.
Longin 127, 19.
Lucain 13,14. 45,35*. 49,7*,49*. 64,52*, 66,22*. 97,43.
Lucien 63,31*. 99,43*. 120,50*. 128,5. 137. 19. — scol. 99,42.
Lucilius 9.16.
Lucrèce 18,40*. 20,9. 44,14. 87,40. 95,18. 95,40*. 96,3*,47. 100,13. 124,42.
Lutèce 32,10,16. 33,6.
lycien 69,46.
Lysias 59,3*.

M

Macédoine 55,51. 83,1.
magie gr. 80,22.
Magna Mater 72,50.
Malte 76,29.
Manat 18,3. 41,4.
manuscrits 76,40 suiv. — gr. 68,4.
marine 99,50.
Martial 87,46*. 97,35*. 126,53*. 129,22*. 142,44,51*.
Martin (Jean) 41,48.
Maspero (Jean) 40,53.
MATHÉMATIQUES 4,26.
Maxime de Tyr 22,8*.
MÉDECINE 63,44.
Méduse 4,51.
Mên 75,28.
Ménandre 22,43*. — *Epitrep.* 10,35. 22, 42*. 84,7. 113,24. — *Perikeirom.* 107, 33*. — *Sam.* 16,40*.
Méphistophélès 4,10.
Mer-Noire (pays de la) 111,31.
Mercure 29,44.

Métrique gr. 17,46. 21,45. 57,45. 60,27. 136,19. — lat. 88,5. — de la pose gr. 67,1. — lat. 130,41.
métrologie 38,9.
Migne (abbé) 41,24.
mime 20,29. — gr. 4,18.
mines 31,26. 82,16.
Minucius Félix 93,24. 100,47*. 116,33.
Mithra 31,53. 73,49, 93,11. 98,16.
Mommsen 34,48. 39,19. 45,23.
mosaïque 25,30. 28,43.
musées 31,32. 42,24. 47,12. 88,49 suiv. 101,52 suiv.
musique 61,9. 67,41.
Mylonas 41,3.
Mynas (Minoïde) 31,40.
mystères 99,47.
MYTHOLOGIE 40,46. 42,34. — gr. 33, 49. 47,37. 67,20. 68,42. 95,53. 98,11. 119,37.

N

Narbonne 37,48.
Naevius 106,3. 112,31.
Nausiphane 114,18.
négations lat. 135,13.
Nicomaque 23,16. 130,1.
Nicopolis d'Epire 34,23. 43,29. 52,31.
Niebuhr 34,47.
Nigidius Figulus 9,4. 111,6.
Nonnos 116,22*.
Numénius 130,1.
numéraux lat. 131,16.
Numismatique 53,29 suiv. 77,35 suiv. 126,50. — gr. 32,46. 31,23. — rom. 44. 46, 73,9,21,34. 101,48 suiv.

O

Octauia (praetexta) 86,46. 87,49*.
Olympie 3,52. 5,16. 103,40.
Olympiodore 140,16*.
omphalos 32,52. 46,52.
onomastique lat. 21,21.
Ooge (L. d') 42,47.
oracles 28,10. 29,27.
oracles sibyllins 65,24. 66,49.
orateurs attiques 125,8. 146,31.
orchestique 59,24.
orfèvrerie 35,19. 41,34. 68,42. 75,43,49. 120,13. 122,5.
Orient 33,42. 45,16. 85,31. 88,27.
Orose 13,26.
Ostie 74,11.
ostréiculture 29,4.
Ovide 136,2. — *Am.* 45,34*. 101,15*. 136, 2. — *Ibis* 63,9*. — *Met.* 60,47. 84,39*. 100,4*. — *Pont.* 101,17*. — *Tr.* 9.44*. 57,36*. 58,35*. 63,9*. 101,18*. 132,4*.

P

Pacien de Barcelone 129,13.
Paléographie 76,40 suiv. — gr. 97.11. — lat. 145,32.
Palladius 95,39,
Palmyre 6,15.
Papageorgiou (P. N.) 80,13.
papyrus 96,17. — gr. 3,30. 4,18, 79,49. 85,38. 88,8. 99,5. 103,35. 107,35. 132, 42. 136,14. 146,31.
Pâris 122,18.
Parthénon 6,1.
Parthes 68,4.
particules lat. 145,32.
Pasqui (Ang.) 91,8.
Pausanias 3,53. 5,18. 33,51*. 47,37*. 57, 32*. 103,17. 107,30. 119,48*.
peinture 41,41. 97,5. 98,15. 120,25. 121, 36.
Pélasges 124,13.
Pénélope 57,25.
Pergame 4,3.
Perictione 129,38.
Perrot (G.) 34,4.
Perse (poète) 59,29.
Petilianus 33,3,
Pétrarque 88,23,
Pétrone 20,27. 127,11*.
Petrus Patricius 106,34.
Peutinger (table de) 44,30.
Phanias d'Erèse 50,31.
phares 122,23.
Phidias 146,31.
Philargyrius 127,46.
Philodème 96,47. 139,51*.
PHILOLOGIE : généralités 47,15. 85,1. 87,8. — histoire de la philologie 34,39. 42,27. 83,19,21. 85,17. 96,14. — mélanges 44,35.
Philon 109,38. 111,1. 118,20.
Philosophie 46,31.
Philostrate 103,20, 132,20.
Philuménus 99,43.
Phintys 129,38.
Phonétique gr. 11,14. 20,1. 67,14. — lat. 36,3. 60,8. 96,34.
phrygien 45,49.
Phrynichus 128,22.
Physique 48,19.
Pindare 58,27*. 61,46*. 62,16. 65,14*. 66, 24. 88,16*. 119,50*. 143,10*.
Platon 23,22. 45,45. 52,16. 66,40*. 125,8. 140,11. 147,37. — épîtres 19,20. 126,39. *Gorg.* 21,3*. — *Lois* 56,53*. 60,40*. — *Phédon* 58,3*. — *Phèdre* 140,12. — *Prot.* 99,42*. — *Rép.* 58,29*,32*. 96,10*.
Platon (poète comique) 128,9.
Plaute 21,30. — *M. gl.* 16,40*. 83,25*.
Pline l'Ancien 13,22. 36,3*. 43,53* 50, 49*. 98,32, 111,29*. 120,44*.
Pline le Jeune 18,35. 20,18*. 96,14.
Plotin 127,19.
Plutarque 33,51*. 44,44*. 67,3. 80,5*. 116,34. 125,35. 139,31. — *Mor.* 61,49*. 83,23*. 95,50. 99,6,27*. 137,36. — *Vies* 22,22*. 46,20*. 47,38*. 50,42*. 56,53*. 117,49*. 123,41*. 128.26*. 132,20. 137, 33. 143,20. 147,52.
Politien 84,6.
Pollux 21,34*.
Polybe 43,14. 49,21. 114,36. 117,51. 125, 20. 144,50. 147,43.
Polyène 67,25*. 147,52.

Polygnote 121,3.
Pompéi 31,11,20. 41,51. 42,37. 75,8,51. 86,23. 98,15. 121,36.
Pomponius Méla 17,2.
Porphyre 28,11. 45,12. 50,1*. 104,12. 118,29. 127,20.
Porro (G. G.) 91,7.
Posidonius 46,20. 52,40. 110,40.
préhistoire 37,31. 40,42,50. 41,25.
Priapées 60,44*. 129,10*.
Procope de Césarée 64,49.
Prométhée 29,3. 39,12. 146,36.
Properce 9,43*. 35,1. 57,34*. 100,45. 116, 53. 131,15,
prosodie lat. 20,46. 36,5.
Protogène 50,49.
Prudence 97,43. 129,23.
Ptolémée (astronome) 61,53.
Ptolémées 115,40.
pythagoriciens (néo-) 129,37.
pythagorisme 23,7.

Q

Quinte-Curce 12,15*. 13,3.
Quintilien 8,49*. 9,44*. 63,31*. 83,27*. 140,8.
Quintilien (Pseudo-) 96,7.

R

RELIGION 29,39. 32,29. 33,4. 44,41 suiv. 76,27. 98,37. 103,14 suiv. 147,30. celt. 24,36. 31,28. 40,21. 42,13. 43,3. 45,41. 46,24. 47,8,26. 102,14,34,40. 120,15. — gr. 3,53. 6,7. 12,35. 17,17. 52,34. 81,22. 95,50. 98,16. 101,10. 111, 24. 119,45. — ital. 11,52. — rom. 34, 7. 39,39. 73,2,39. 74,38. 75,21. 91,39. 92,18. 107,21. 107,37. 111,13. 115,19.
rhétorique gr. 63,25. — lat. 94,41.
Rhodes 112,45.
Rome 4,39. 6,28. 14,27. 17,36. 30,47. 87, 17,27. 91,16 suiv.
Ruelle (Ch. Em.) 27,30.
Rufin 3,33. 97,4.
Rutilius Namatianus 95,39.

S

Sabazius 83,29.
Salluste 8,48.
Sappho 65,22*. 85,6. 87,13*. 88,11.
Sardaigne 85,31. 94,34.
Sardes 14,44.
Satyros 85,24.
Saufeius (L.) 124,35.
sculpture 14,29. 32,22. 37,44. 40,17,21, 29. 41,35,50. 42,1,5. 42,30. 72,20. 73,5. 81,36. 82,39. 85,28. 111,28. 119,9. 120, 34,38. 121,21 suiv. 122,35. 147,30.
Scythes 31,30.
Sénèque 113,39. 142,44. — *Dial.* 13,19*. 64,53*. 100,45*. 129,14*. — *Epît.* 13, 16*. 19,34. 88,25*. 107,14*. 110,50. 127, 8*. — *Nat. q.* 63,21. 66,19*. 137,40. — *Trag.* 84,52. 96,7. 97,47. 140,7*.
Sérapis 104,47. 109,12.
Servius 84,2. 95,51*. 104,18*. 106,6*. 124, 36*. 132,48*.
Setia 5,11.
Séverin (saint) 19,44.
Sévius Nicanor 19,18.
Sextus Empiricus 20,14*. 100,26*.
Sibylles : voy. oracles sibyllins.
Sicile 98,35.
Sidoine Apollinaire 31,26. 97,43.
Silènos 147,52.
Simon le magicien 103,27.
Simplicius 129,7.
Smyrne 55,42.
Socrate (historien) 3,36.
Solon 123,38.
Sophocle 80,5*. 117,5. — Aj. 48,31*. 124, 2*. 128,40*. — *Ant.* 19,14. 56,38. 88, 35*. 123,50*. 124,3*,5*. — *El.* 118,52*, 123,52*. 132,35*. — *Euryp.* 65,22*. — *Ichn.* 65,21*. 99,21*. 128,41*. — *Œd. Col.* 31,11. 116,52*. 123,53*. — *Œd. R.* 56,41*. 61,35*. 64,24*. 65,19*. 124, 2*. — *Phil.* 65,19*. — *Trach.* 59,27*. 101,14*. — fragm. 56,61*.
Soury (J.) 41.49.
Sozomène 3,36.
Sozylos 147,53.
squelette 129,26.
Stace *Silves* 46,1*,47*. 47,22*. — *Theb.* 41,41. 46,47*.
Stephanos (Clon) 41,3.
Stobée 114,8. 118,49*. 129,42.
Strabon 17,2*. 44,43*. 62,32. 64,30. 113, 8*. 125,30. 128,26*.
Sublime (*Sur le*) 118,13.
Suétone 12,18*. 19,17*. 21,51. 83,13.
Suidas 97,53.
Sulpicius Apollinaris 9,6*.
Syntaxe 57,1. — lat. 60,19. 96,28. 130, 51,

T

Tacite 13,22. — *Agr.* 17,4*. 100*,4. — *Ann.* 12,16*. 63,42*. 74,17*. 115,18*. — *Dial.* 100,4. — *Germ.* 46,21*. — *Hist.* 20,50*. 145,53.
Telchines 112,53.
Térence 21,31. 60,42. 88,25. — *Andr.* 18,40*. — *Eun.* 57,12*. — *Héc.* 84,7. *Ht.* 16,40*. 60,43*.
Tertullien 133,36.
Thalès 136,18.
théâtre gr. 19,22.— rom. 31,34.
Théétète 4,30.
Théocrite 22,12*. 57,10*. 128,48.
Théodoret 3,36. 104,4.
Théodulphe 124,51.
Théophraste 48,31*. 57,21*.
Théopompe 133,18.
théores 113,35.
Thespis 123,35.
Thevet 55,23.
Thrace 40,45. 42,17.
Thucydide 12,37*. 14,13. 50,32*. 67,2. 100,16*. 119,3*. 125,7. 133,14. 147,5*.
Tibulle 22,20*. 141,12.

Timée 106,3.
Timon 128,5.
Tite-Live 8,50. 13,8. 18,11*. 43,9, 62, 14*. 99,27*. 101,16*. 108,15*. 114,39. 116,19*. 117,12. 147,43.
toponymie 96,31. — gr. 80,5,9,22.
tragédie gr. 12,39. 116,45. 123,34.
Trogue-Pompée 13,24.
Tzetzès 113,18*.

V

Valère-Maxime 13,14. 33,52*. 88,33*.
Valérius Antias 17,27.
Varius 140,9. 141,27.
Varro Atacinus 138,34.
Varron 100,29*. 106,3. 112,75. 138,39. — *L. L.* 58,37*. 100,31*. — *Mén.* 111, 18.
Vasseur (C. G.) 42,47.
Végèce 20,13*.
Velius Longus 20,48*.
Velleius Paterculus 13,12.
verbe 35,12. — lat. synt. 16,50. 17,27. 18,47.
Verrius Flaccus 73,2.
Vespa 113,37.
Vigouroux 41,2.
Virgile 13,11. 47,18. 59,4. 74,33. 100,43. — *Buc.* 99,48*. 107,25. 110,40. — *Culex* 96,17*. 97,34*. 140,6*. — *En.* 32, 48. 61,43. 86,26. 100,38*,43*. 105,29. 112,31, 147,30. — *Géorg.* 21,27*. 41, 39*. 75,2. — *Moretum* 95,29. — scol. 97,30. 138,36*.
Viris illustribus Romæ (*de*) 95,46.
Vitruve 21,31. 122,33*.

W

Windelband (W.) 42,47.
Wisigothorum (*lègès*) 77,12.

X

Xénophon 16,30. 33,51*. 35,40*. 111,8. 125,7. — *Ath. Resp.* 146,7. — *Cyr.* 128,41*. — *Hellèn.* 34,3*. 47,37*.

Z

Zénodote 126,24.
Zénon 99,5.
Zoroastre 104,35.
Zonaras 106,25.
Zosime 96,21. 106,25.

II. — TABLE DES AUTEURS D'ARTICLES

Abbott (F. F.) 21,12.
Abt (A.) 104,47. 129,26,
Achelis (T. O.) 133,51.
Agar (T. L.) 61,2.
Albizzati (Carlo) 94,4.
Allen (Kath.) 20,20.
— (Samuel) 63,32.
— (T. W.) 62,32. 64,31. 69,10.
Alline (Henri) 23,22. 45, 46.
Allinson (Fr. G.) 10,36. 18,4.
Aly (Wolf) 136,14.
Amante (Ant.) 83.37.
Amantos (K. J.) 80,23.
Amardel (G.) 27,17.
Anderson (A. R.) 22,17.
— (J. G. C.) 73,17. 74,25. 75,29.
— (W. B.) 66,22.
Andréadès (A.) 51,16.
Antonielli (Ugo) 87,21.
Arkwright (W.) 69,46.
Armstrong (H. H.) 5,11.
Arvanitopoullos (A. S.) 81,29.
Ashburner (W.) 69,6
Ashby (Thomas) 74,11. 76,29.
Atkinson (Donald) 75,53.
Axtell (H. L.) 21,21.
Babbitt (F. C.) 18,15.
Babelon 33, 18 sqq. 53, 36.
Baehrens (W. A.) 112,30. 116,33.
Baggini (Cleonice) 83,33.
Bain (G. W.) 20,16.
Baker-Penoyre (J.) 56,2.
Ballu (A.) 26,29.
Bannier (Wilhelm) 133, 52. 138,22.
Barbagallo (Corrado) 86, 31.
Barbe (H.) 38,46.
Barnabei (F.) 91,53.
Bassi (Bice) 86,47.
Bates (W. N.) 5,31. 6,5, 27. 7, 18.
Batiffol (P.) 27,30. 28,9, 51. 29,26.
Baudissin (Wolf Wilhelm comte) 104,45.
Baumgartner (Walther) 104,46.
Bausset (W.) 104,11.
Beattie (J. Hamilton) 74,52.
Bechtel (F.) 113,29,38.
Βέης (Νίκος Α.) 126,46.
Bekurski (H.) 105,2.
Bell (A. J.) 60,8. 61,28.
Beloch (Karl J.) 114,36.
Beltrami (Arnaldo) 83,28.
Bénaky (N. P.) 48,8.
Berlage (J.) 99,28.
Besnier (Maurice) 38,40. 43,2.
Betti (Emilio) 94,48. 98, 28.
Bianchi (Lorenzo) 97,51.
Bignone (Ettore) 83,23. 87,40. 88,12. 95,41. 96, 47.
Binsbergen (J. van) 98, 52.
Birt (Th.) 123,50. 131,15. 136,50.
Bisòffi (Gian Luigi) 97,20.
Bled (V. du) 45,22.
Bluckenberg (Chr.) 112, 45.
Blümmer (H.) 142,38.
Blum (G.) 81,13.
Boas (M.) 100,18.
Bodin (L.) 50,31.
Bonfante (P.) 94,44.
Boni 75,24.
Bonner (R. J.) 16,30. 21,17.
Botti (G.) 93,38.
Boucher (Colonel Arthur) 42,36.
Braünlich (A. T.) 22,10.
Brassloff (Stephan) 106, 49.
Braunholtz (G. E. K.) 59,4.
Breccia (E.) 41,11.
Bréhier (E.) 46,31.
— (Louis) 53,19.
Brewster (E. H.) 19,18.
Brinkgreve (M. R. J.) 100,43.
Brinkmann (A.) 129,30. 132,50. 139,19.
Bryce (The Viscount) 76,28.
Buck (Carl D.) 7,22. 9,18. 20,1.
Buonamici (Fran.) 82,51.
Buren (A. W. van) 73,22. 75,1. 76,23.
Burger (C. P.) 99,15.
Burton (H. E.) 16,53.
Bury (J. B.) 3,37.
— (R. G.) 58,28. 60,40.
Busche (K.) 106,53. 137, 41.
Buschor (E.) 120,25.
C. (R. T.) 57, 49.
Cagnat (R.) 28,40. 29,15. 31, 3 sqq. 33,9 sqq. 34, 19. 43,2. 45, 30. 46,51. 76,10.
Cahen (R.) 44,20.
Caillaud (Capitaine G.) 24,51.
Calder (W. M.) 74,3, 31.
Calderini (Ar.) 83,19. 85, 40.
Calhoun (G. M.) 18,31. 19,5.
Calonghi (Ferr.) 95,14.
Campanile (Tina) 87,17 27. 91,39.
Cantarelli (L.) 91,44. 92, 23,45. 93,6.
Capitan (Dr) 32,47. 33,5.
Capua (F. di) 88,6.
Carcopino (J.) 25,27. 39, 30.
Cart (William) 102,36.
Cartault (A.) 44,26.
Carton (Dr) 31,23. 33,26. 36,51.
Caskey (L. D.) 5,39. 6,7.
Caspari (M. O. B.) 71,1.
Castiglioni (L.) 85,7. 88, 33.
Cavaignac (Eugène) 43,10.
Cessi (Cam.) 96,6.
Chabert (S.) 47,19.
Champion (B.) 41,23.
Chapot (V.) 28,37. 29,17. 49,12.
Charitonides (Ch.) 99, 40.
Chase (G. H.) 14,49. 15,18.
Chatelain (L.) 29,35,49. 33,45.
Chatzidakis (G. N.) 80, 10, 21.
Chatzis (A. Ch.) 81,34.
Chaviaras (M. D.) 82,25.

Cheesman (G. L.) 73,20. 75,26, 47.
Chenet (F.) 38,49.
Chénon 28,29. 29,12.
Childe (V. Gurdon) 71,52.
Ciaceri (Eman.) 96,1. 98, 32.
Ciccio (G. de) 78,50.
Clédat (J.) 28,43.
Cohen (G. H.) 20,4.
Colangelo (Silvio) 98,3.
Colardeau (Th.) 22,35.
Collignon (Maxime) 31,12. 34,9,24. 40,30. 41,48.
Colombo (S.) 93,18.
Columba (G. M.) 98,38.
Conteneau (G.) 23,32.
Cordier 33,6.
Corot (H.) 30,9.
Corradi (Giuseppe) 88,27.
Costa (Giov.) 85,35. 92, 32.
Costanzi (Vincenzo) 82,52. 96,31.
Courby (Fernand) 80,43, 50.
Courten (Maria Luisa de) 85,24.
Croiset (Maurice) 31,40. 50,1.
Crook (Robert F.) 58,34.
Crosby (H. L.) 21.6.
Cucco (S.) 93,14.
Cumont (F.) 32,1,32. 33,3. 42,26. 44,29,53. 74,25.
Cunningham. (H. J) 63,34.
Cuny (A.) 35,39. 45,50.
Cuq (Edouard) 30, 47. 31,19. 34,31.
Curle (James) 74,45. 76, 34.
Curtis (C. Densmore) 75, 15,49.
Dalmasso (Lor.) 95,39.
Dalmeyda (G.) 48,35.
Damsté (P. H.) 99,26 sqq. 100,48,51. 101,13.
Davies (G. A.) 58,4.
Dawkins (R. M.) 54,36. 72,33.
Déchelette (J.) 40, 3.
Delaporte (L.) 45,17.
Delatte (A.) 23,7. 80,27.
Delattre 27,40. 28,13.
Della Seta (Aless.) 94,30.
Demaison 28,47.
Deonna (W.) 40,50. 41,29. 44,48. 46,24. 51,3. 52,35. 102,16 sqq.
De Ridder (A.) 42,6. 49, 46. 50,50.
Dessau (H.) 73,38. 75,35. 105,28.
Deufsch (M. E.) 22,20.
Diels (H.) 147, 37.
Dieudonné (A.) 54,10.
Domaszewski (A. von) 72, 51.
Donau (Lieutenant-colonel) 25, 41.
Douglas (Miss. E. M.) 74,38.
Dragoumis (St. N.) 79,42. 81,23.
Drewitt (Y. A. J.) 11,14.
Drexel (Fr.) 120,13.122,6.
Ducati (Pericle) 85,5.
Dunn (Fr. St.) 17,37.
Dupuy (Ernest) 45,19.
Dussaud (R.) 25,42.
Ebersolt 52,41.
Edgerton (Franklin) 7,34. 10,48.
Eitrem (S.) 4,12.
Elmore (Jefferson) 76,40.
Ernout (Alfred) 44,15.
Esdaile (Katharine A.) 73,28. 76,6.
Espérandieu (E.) 26,21. 28,29. 30,5 sqq., 47,26.
Evans (Sir Arthur) 79,12.
Evelyn-White (Hugh G.) 64,15.
Fabia (Philippe) 34,51.
Fage (R.) 28,49.
Fairclough (H. R.) 21,25.
Farnell (Lewis R.) 66,25.
Fay (Edwin W.) 9,5. 65, 10. 97,16.
Ferrari (Olindo) 84,42.
Filow (B.) 40,17.
Fitch (E.) 22,13.
Flickinger (R.C.) 14,51. 15, 38. 16,43.
Foat (F. W. G.) 58,38. 72,20.
Fobes (F.H.) 19,50.20,41. 97,18.
Fornari (Franc.) 87,35. 92,19.
Fossataro (P.) 84,8.
Foster (B. O.) 11,28.
Fotheringham (J.K.) 61, 52.
Fowler (W. Warde) 57, 37. 60,2. 73,2,40.
Fraccaroli (G.) 96,10.
François (L.) 52,12,39.
Frinckenhaus (A.) 121,21.
Frothingham (A. L.) 4, 40 sq. 5,45. 6,29. 11,53.
Funaioli (G.) 97,24. 127, 46.
Furlani (Gius.) 97,12.
Galante (L.) 87,43.
Gandiglio (Ad.) 83,45. 96,29.
Gardikas (G.) 79,53.
Gardner (P.) 68,43.
— (Robert) 75,18.
Garrod (H. W.) 63,23.
Gaselee (S.) 57, 45.
Gauter (F. L.) 145,52.
Gelzer (Matthias) 115,8.
Gemoll (Wilhelm) 107,15.
Georgiadis (Ath. S.) 82, 17.
Gerosa (P.) 93,28.
Giannelli (Giulio) 86,4.
Giannopoulos (N. J.) 82, 1,19.
Gildersleeve 14,13.
Girard (P.) 28,24.
Giri (Giac.) 95,14.
Glotz (G.) 31,7. 52,20. 53, 27.
Goldman (Hetty) 7, 2 sq.
Gow (A. S. F.) 74,1.
— (J.) 58,24.
Graindor (P.) 80,36, 53. 81,11.
Granger (Frank) 57,2.
Gray (Louis H.) 67,13.
Greene (Herbert W.) 63,26.
Groot (A. W. de) 64,50, 67,1.
Grose (S. W.) 78,19.
Guelliot (O.) 47,11.
Guéneau (Capitaine) 25, 44.
Guglielmino (Franc.) 84, 29.
Guignebert (Ch.) 53,28.
Gummere (R. M.) 19,34.
Gurlitt (Ludwig) 142,7.
Hahn (E.) 102,10. 103,6.
Haight (Elizabeth H.) 14,47.
Haines (C. R.) 56,38. 63, 24.
Hallam (G. H.) 76,5.
Hammer-Jensen (J.) 110, 30.
Hannezo (Colonel) 25,20.
Hardy (E. G.) 74,36. 76,3.
Harrisson (E.) 61,24
Harry (J. E.) 57,43. 59, 28.
Hart (Arthur F.) 57, 21.
Hartman (J. J.) 99,7, 48.100,1 sqq. 101, 8 sqq.
Hasluck (F. W.) 55,23.
Haussoullier (Bernard) 33,36. 35,9. 43,29.
Haverfield (F.) 60,32. 62, 12. 73,13 sqq. 74, 7 sqq. 75,44.
Havet (L.). 45,33,53. 46, 47. 47,22.
Heeg (J.) 145,33.
Heidel (W. A.) 19,12.
Hellwig (Albert) 105,1.
Henberger (S.) 102,43.
Hendrickson (G.L.) 8,47.
Heræus (Wilhelm) 126,53.
Herbig (Gustave) 143,18.
Héron de Villefosse 24,44. 25,24. 26,26. 27,39,51. 28,1. 29,21 sqq. 32,9. 33,26. 34,6. 37,8,49.
Herzog (R.) 113,35.
Hill (G. F.) 73,10.

Hiller von Gaertringen (Fr.) 113,33. 116,51.
Hofer (P.) 101, 47.
Hohl (E.) 136,7.
Holleaux (M.) 46, 27. 47. 17. 106,44.
Holmes (T. Rice) 65,47
Hoorn (G. van) 120,34.
Hoppin (J. C.) 71,33.
Hornsby (W.) 74,22.
Housman (A. E.) 60,45. 63,10. 66,51.
Hubert (H.) 40,21. 44,47.
Hude (K.) 4,31.
Hunter (L. W.) 74,43.
Husband (R. W.) 16,3. 18,13. 20.50.
Hyde (W. W.) 5,17.
Immisch (Otto) 126,43.
Inzerillo (Ben.) 83,13.
Jachmann (Günther) 140, 2.
Jacobi (H.) 104,53.
Jaeger (Werner Wilh.) 117,42.
Johansen (K. Friis) 3,51.
Johnson (Allan Chester) 13,41. 22,23
Joly 31,3.
Jones (H. Stuart) 74,7.
Joulin (Léon) 37,32.40,43. 41,26.
Jullian (Camille) 31,38. 32,10, 22. 34,5,19. 39,9. 45,41. 46, 9. 47, 13 sqq.
Juret (C.) 36,5.
Kallenberg (H.) 124,52.
Karsten (H. T.) 100,45.
Kastriotis (Pan.) 82,29, 42.
Kehrhahn (T.) 105,8.
Keil (Bruno) 116,42.119,3.
Kent (Roland G.) 15,44.
Kern (O.) 111,22.
Kiack (A.) 104,5.
Klotz (Alfred) 117,12. 133,42. 138,51.
Knox (A. D.) 59,52.
Koch (Herbert) 93,47. 94,9.
— Grunberg (Th.) 105,4.
Körte (Alfred) 103,49.
Koukoulès (Phédon) 80,5.
Kranz (Walther) 109,52.
Kroll (Jos.) 107.26.110,41.
— (W.) 138,27.
Kroymann (Emil) 133.3?.
Labarthe (André) 34,40.
Lafaye (G.) 27,44. 29,4.
Lanciani (R.) 91,23. 92, 2.
Landi (C.) 83,21.
Lantier (Raymond) 31, 34.
Lanzani (Carola) 95,50. 98,16.
Latte (Kurt) 114,42.
Lattes (Elia) 112,28.
Launay (Robert de) 42, 10,44.
La Ville de Mirmont (H. de) 53,15.
Lavisse (E.) 42,27.
Leach (Abby) 12,35.
Leaf (Walter) 67,20. 70, 38.
Lechat (H.) 45,27.
Lécrivain (Ch.) 53,26.
Lehmann (Paul) 107,11. 145,43.
Lejay (Paul) 35,2.
Le Nail (R.) 23,15.
Lenchantin de Gubernatis (M.) 85,52. 87,53. 96,35.
Leopold (J. H.) 100,15.
Lethaby (W. R.) 72,17.
Leuze (O.) 118,34.
Levi (Alda) 98,7.
Lévy (Is.) 27,27.
— -Provençal (E.) 39,24.
Libertini (G.) 90,37.
Lindsay (W. M.) 59,29.
Lippold (G.) 119,41.
Loisne (Comte de) 28,16.
Lombard (Dr V.) 25,48.
Longnon (Auguste) 42, 22.
Lorimer (W. L.) 59,18.
Loth (J.) 43,4. 46,53.
Louria (S.) 48,45.
Ludwig (Arthur) 126,2.
Lugli (Giuseppe) 87,29. 92,9.
Macan (R. W.) 56,4.
Macchioro (Vitt.) 87,1.
Macdonald (George) 73, 35.
Mc Elderry (R. Knox) 74,46.
Mackail (J. W.) 61,43. 74,33.
Macurdy (Grace Harriet) 58,10. 63,45.
Malget (E.) 47 ,31 .
— (R.) 47,31.
Mallen (L.) 119,45.
Maltézos (K.) 82,34.
Mancuso (Umberto) 85,2. 95,23.
Marchetti (M.) 91,35. 92, 27.
Marchi (Attilio de) 84,14. 85,34.
Marguerite-de la Charlonie (P.) 42,25.
Mariani (L.) 91,17,53.
Martin (J.) 25,38.
Martinelli (Nello) 84,27.
Martroye (F.) 27,36. 28, 17, 53. 29,7. 36,16.
Marucchi (O.) 91,31.
Maspero (Gaston) 34,3.
Masqueray (P.) 47,15,34.
Mathieu (Georges) 22,49.
Mavrogordato (J.) 77,37. 79,1.
Meillet (A.) 27,25. 35,12.
Mély (F. de) 41,25.
Mercanti (Elisa) 85,14.
Mercklin (Eug. von) 94, 9.
Merlin (A.) 26,24. 27,44. 30,1.
Merrill (E. T.) 18,36. 20, 22. 21,41.
— (W. A.) 20,9.
Mesk (Joseph) 128,5.
Mess (A. V.) 133,5.
Meyer (Eduard) 111,13. 147.41.
— -Lübke (W.) 132,46.
Michaelis (Eduard Ad. F.) 141,13.
Michelangeli (L. A.) 88, 36.
Michon (E.) 26,16. 27,35 41. 28,13 sqq. 31,13. 37, 45: 38,10.
Mierow (C. C.) 19,42.
Millet (G.) 52,45.
Minns (Ellis H.) 68,5.
Mistriotis (G.) 82,15.
Monceaux (P.) 27,40. 28, 12. 29,45. 31,3. 33,2. 34,14.
Mondini (Maria) 85,38.
Monnier (H.) 38,32.
Monti (Umberto) 83,48.
Morelli (Camillo) 84,3. 97,33.
Moret (A.) 33,33.
Moricca (Umberto) 97, 47.
Morin-Jean 30,30. 40,6.
Motzo (Bacchisio) 85,44. 86,12.
Moulton (J. H.) 3,30.
— (W. J.) 5,22.
Mudie-Cooke (Miss P. B.) 75,8.
Müller (F.) 100,28.
— (H. F.) 127,18.
— (K.) 122,36.
Münzer (F.) 124,34.
Murray Jr (S. B.) 6,15.
Mutschmann (Hermann) 113,40. 137,19.
Myres (J. Linton) 72.43.
Naber (J. C.) 99,39. 101, 12.
Newell (E. T.) 78,34.
Niccolini (Giov.) 98,21.
Noack (F.) 121,25.
Nogara (Bart.) 87,19. 94, 18.
Normand (Ch.) 32,19.
Norwood (G.) 62,16. 64, 24.
Novatný (F.) 126,39.
Nye (Irène) 20,11.
Oestergaard (C. V.) 4,10.
Oldfather (W. A.) 6,23.

Olivetti (Alberto) 86,19. 95,26. 96,22.
Oman 79,32.
Omont 33,39.
Onorato (Raffaele) 87,6.
Orlandos (A. C.) 5,52.
Orsi (P.) 91,14.
Pace (Biaggio) 85,28. 88, 20.
Pais (E.) 98,14.
Pallis (Al.) 51.14.
Paoli (Ugo Henr.) 96,18.
Papavasileion (G. A.) 80, 4.
Paribeni (R.) 94,24.
Paris (J.) 80,48.
Pascal (C.) 83,29 sqq. 84, 20 sqq. 94,42.
— (Mme J.) 47,7.
Pasquali (Giorgio) 98,11. 113,20.
Patroni (Giov.) 86,27.
Pernet (V.) 38,47. 39,2, 11.
Pernier (L.) 85,9. 90,43.
Pernot (H.) 49,34.
Pesenti (Giov.) 84,6.
Petersen (Fr.) 107,20.
Petroulakis (E. N.) 81,39.
Peyneau (Dr) 42,1.
Pfister (Friedrich) 136,2. 146,8.
Pfuhl (Ernst) 116,45.
Philippson (R.) 126, 26.
Phillimore (J. S.) 57,12 sqq. 60,41.
Phytian-Adams (G.) 73, 46. 74,52.
Pichon (R.) 32,48. 45,20 sq. 49,7.
Pinza (G.) 91,38.
Pizzagalli (A. M.) 85,21.
Plassart (A.) 81,13.
Plat (Gabriel) 32,52.
Platon (G.) 38,32.
Platt (Arthur) 62,24. 64, 26. 65,18.
Poinssot 33,21.
Porro (G. G.) 85,31.
Postgate (J. P.) 18,40. 20, 46. 64,53.
Pottier (E.) 26,24. 31,11. 32,25,50 33,10,31. 42, 37.
Poulain (G.) 25,4.
Powell (J. U.) 65,20.
Praechter (Karl) 111,9.
Preisendanz (K.) 132,38.
Preston (Keith) 20,28.
Prou 27,31. 31,32.
Psaltis (Stam.) 80,13.
Purser (L. C.) 58,36.
Putorti (N.) 92,51.
Rackham (H.) 58,28.
Radermacher (L.) 132, 42.
Radet (G.) 47,16,34.
Radford (Evelyn) 70,2.
Radin (M.) 17,23,29.
Rank (L.) 101,16.
Rasi (P.) 84,17.
Rattendov (E. F.) 21,30.
Reber (R.) 101,51. 102,28.
Rees (K.) 19,22.
Reid (G. S.) 73,8,44. 75, 13. 76,35.
Reinach (Adolphe) 41,42. 44,1.
— (Salomon) 31,28,45. 32,26. 33,12,49. 40,12 sqq. 41,4 sqq. 42,2 sqq. 43,33. 47,37. 49,49. 73, 6.
— (Théodore) 32,46. 33, 29. 49,4.
Reitzenstein (R.) 116,53.
Ribezzo (Fr.) 84,23. 96, 50.
Richards (Herbert) 56,50. 59,2. 61,50. 66,40.
Richmond (O. L.) 76,24
Richter (G. M. A.) 5,34. 6,38.
Ridder (A. de) 42,6. 49, 46. 50,50.
Ritter (C.) 140, 13.
Robbins (F. T.) 19,10. 21,49.
Robert (Carl) 107,27. 111, 28. 119,38. 122,29. 146, 32. 147,30.
Robinson (E. S. G.) 77, 44. 78,16,32.
— (R. P.) 22,6.
Roche (A. E.) 61,35.
Rolfe (John C.) 12,15. 19, 16. 21,52.
Romanelli (P.) 94,24.
Romano (Ben.) 87,46. 96, 40.
Rose (H. J.) 58,32. 75,21.
Rosenberg (Arthur) 115, 19. 124,10.
Rostagni (Aug.) 85,50. 86,15.
Rostrup (Egill) 4,18.
Rouse (W. H. D.) 60,20.
Roussel (P.) 50,17. 52,35.
Rouzaud (H.) 27,5. 33,43.
Rühl (Franz) 132.16.
Rutgers van der Loeff (A.) 101,9.
Sabbadini (R.) 85,17. 88, 23. 95,30. 96,14.
Saladin (H.) 25,37.
Salin (E.) 26,14.
Sambon (A.) 53,44.
Sanchez (Albert) 38,49.
Sandars (H. W.) 73,10.
Sandys (J. E.) 60,18.
Scerbo (F.) 85,41.
Scheftelowitz (J.) 104,46.
Scheil 31,17. 34,28.
Schlicher (J. J.) 18,48.
Schmid (W.) 128,44. 143, 10.
Schneider Graziosi (G.) 91,28. 92,28.
Schober (A.) 139,51.
Schröder (B.) 119,9. 121,3.
Schulten (A.) 112,29.
Schwab 33,40.
Schwartz (C.) 113,25.
— (Eduard) 146,36.
Sciava (R.) 85,33.
Scott (J. A.) 16,9 sqq. 17, 17,47. 18,19. 21,8,46.
— (Walter) 65,25.
Scutt (C. A.) 55,22.
Seaton (R. C.) 62,28.
Serbat (L.) 37,27.
Seure (G.) 40,46. 42,18.
Seymour de Ricci 41,28.
Shackle (R. J.) 60,24. 66. 19. 67,12.
Shapley (J.) 14,20.
Sharp-Ogden 79,34.
Sheppard (J. T.) 57,16. 58,2. 61,46.
Shewan (A.) 19,39. 57,25. 60,28.
Shorey (P.) 19,20. 20,15. 21,3. 22,8.
Sihler (E. G.) 7,26.
Silomon (Hans) 106,19.
Sittig (Ernst) 111,24.
Six (J.) 120,38.
Slater (D. A.) 60,47.
Sogliano (Antonio) 86,24, 29.
Soltau (Wilhelm) 144,25.
Sommerfeldt (E.) 146,23.
Sotiriou (G. A.) 81,37.
Southgate (T. Lea) 67,41.
Stabile (Fr.) 95,44. 97,2.
Stahl (J. M.) 123,35. 128, 40. 132,35.
Stampini (Et.) 96,3. 97,5.
Stangl (Thomas) 130,3. 135,6.
Stanton (R.) 74,22.
Steele (R. B.) 13,1.
Steinwender (Th.) 134, 25.
Stengel (Paul) 118,51.
Stephanidès (Michel) 48, 20.
Stern (E. von) 111,32. 115, 41. 117,47.
Stiefenhofer (Anton) 143, 21.
Strong (Mrs S. Arthur) 72,49. 76,13.
Sundwall (J.) 120,30.
Swindler (M. H.) 6,50.
Taccone (A.) 88,16.
Tafel (S.) 124,45.
Taramelli (Antonio) 90, 10. 94,35.
Tarbell (F. B.) 14,27.
Tatham (M. T.) 62,14.
Tedesco (Andrea) 146,17.
Terrade (A.) 25,10,25.

Terzaghi (Nic.) 83,26. 87, 8. 88,8.
Tescari (Onorato) 84,11.
Thiersch (H.) 121,53, 122, 24.
Thomas (F.) 47,32.
— (S. Pantzerhielm) 79, 25.
Tiedke (H.) 116,22.
Tod (Marcus N.) 56,9. 61, 20. 72,26.
Toutain (J.) 23,37. 24,37. 28,6 sqq. 29,2 sqq. 30, 3. 32,29. 38,53. 39,3 sqq. 44,42. 45,38. 53,25.
Turner (R. L.) 61,9.
Ubaldi (P.) 93,16.
Ullmann (B. L.) 20,33. 62, 42.
Ure (Percy N.) 82,23.
Ussani (V.) 84,51. 87,49. 96,8.
Valentini (Rob.) 83,39.
Valeton (M.) 99,24.
Valgimigli (L.) 87,44.
Vallois (R.) 80,32.
Valmaggi (L.) 88,14.
Van Deman Magoffin (R.) 14,38.
Van Hoorn (G.) 99,47.
Ven (P. van den) 3,34.
Vesly (L. de) 47,9. 53,44.
Viedebant (O.) 108,38.
Viollier (D.) 101,29. 102, 2.
Vogliano (Achille) 94,50.
Vollgraff (C. W.) 100,50.
— (G.) 99,5,22. 100,24.
Wace (A. J. B.) 55,51.
Walker (A. T.) 7,2. 16, 51. 17,27.
Wallies (M.) 129,2.
Walters (F. A.) 78,6,46. 79,31.
Wardale (J. R.) 56,26.
Warneck (J.) 105,3.
Watson (Foster) 57,50. 58,39. 59,38.
Webb (Percy H.) 77,53. 79,30.
Weber (W.) 109,7.
Weickert (Carl) 94,10.
Weirneich (Otto) 103,16.
Weniger (Ludwig) 103, 40.
West (A. B.) 18,42.
Westrup (C. W.) 4,14.
Weymann (Carl) 129,12.
Wheeler (Arthur Leslie) 9,35.
Wilamowitz-Moellendorf (U. von) 147,5.
Wilhelm (Friedrich) 129, 38.
Winnefeld (A.) 126,50.
Wissowa (G.) 107,22,38.
Witte (Kurt) 136,20.
Woolley (C. Leonard) 73, 27.
Wright (F. A.) 59,24. 61, 37.
Xyggopoulos (A.) 81,48. 82,13,40.
Zachariae (Th.) 117,5.
Zerlentis (P. G.) 80,15.
Zeuthen (H. G.) 4,27.
Ziegler (Konrat) 118,14.

BIBL. LONDIN. UNIV.

LONDI
UNIV

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,

* MEMBRES DE L'INSTITUT

P. LEJAY & D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XL, 1re LIVRAISON

(Janvier 1916)

Sommaire : Sur la détermination des actes dans les comédies de Térence, par Louis Havet, p. 5. — Le modèle de Térence dans l'*Hécyre*, par Georges Lafaye, p. 18. — Sur le manuscrit grec Coislin 169 de la *Bibliothèque Nationale*, par Fr. Garin, p. 33. — Comment on cessait d'être colon, par Salomon Reinach, p. 38. — Aristote, *Éth. Nic.* B, 9, 1109, a, 35, par P. d'Hérouville, p. 47. — La répétition du pronom relatif en grec, par L. Laurand, p. 49. — Ὠκεανέ, par Georges Méautis, p. 51. — Litanie grecque d'Isis, texte, traduction et commentaire, par Georges Lafaye, p. 55.

Bulletin bibliographique, p. 109.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1916

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Les premières feuilles de la Revue des revues de 1915 seront jointes au N° 2

Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à PARIS.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

REVUE DE PHILOLOGIE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

fondée par **E. Tournier** et **L. Havet**
continuée sous la direction de **E. Chatelain**, **B. Haussoullier**,
P. Lejay, **D. Serruys** et **A. Krebs** (XXI à XXXIX 1897-1915).
40 volumes grand in-8° raisin à **24** francs.
Prix d'abonnement aux quatre livraisons (trimestrielles) par an :
Paris : **24** francs. — Départements : **25** francs. — Union postale : **27** francs.
Les 30 premières années (1877-1906) se vendent, *prises ensemble*, 360 fr. net.

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Rédacteurs en chef :
Ch. Graux (I à III : 1876-1878). **Ém. Chatelain** (IV à XII : 1879-1887).
L. Duvau (XIII à XX : 1888-1895) et **A. Krebs** (XXI à XXXIX : 1896-1914).
Chaque année un volume grand in-8° raisin à **10** francs.
Les 30 premières années (1876-1905) se vendent, *prises ensemble*, 250 fr. net.

REVUE DES COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

RELATIFS A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Publiée par **J. Marouzeau.**

Années I-IV (1910-1913), gr. in-8° raisin..... à **5** fr.

REVUE HISPANIQUE

Recueil consacré à l'étude des langues, des littératures et de l'histoire
des pays castillans, catalans et portugais,
dirigé par **R. FOULCHÉ-DELBOSC.**
Tomes III à XXXV ou années 1894-1915. Ensemble..... **440** fr. net.
Prix d'abonnement par an (*6 livraisons*, grand in-8° raisin)..... **20** fr.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

DES

ANTIQUAIRES DE FRANCE

(PARAISSANT DEPUIS 1857)

4 livraisons (trimestrielles) in-8° avec planches et figures dans le texte.
Prix d'abonnement par an : Paris : **8** fr. ; Départements : **9** fr. ; Union postale : **10** fr.

BULLETIN MENSUEL

DES

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

reçues par le *Département des Imprimés de la* **Bibliothèque Nationale.**
12 Numéros grand in-8° raisin.
Prix d'abonnement par an : Paris, 8 fr. — Départements, 9 fr. — Union postale, **10** fr.
Les 30 premières années (1877-1906) se vendent, *prises ensemble*, **120** fr. net.

CATALOGUE

DES DISSERTATIONS ET ÉCRITS ACADÉMIQUES

provenant des échanges avec les *Universités étrangères*
et reçues par la **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE**
ANNÉES **1882** A **1905**
23 volumes grand in-8° raisin, pris ensemble..... **60** fr.
ANNÉES **1906** à **1913** : chaque année : **3** fr. **50**

Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à PARIS.

Collection format petit in-octavo broché (Couverture grise).

BIBLIOGRAPHIE PRATIQUE DE LA LITTÉRATURE

GRECQUE des origines à la fin de la période romaine, par P. Masqueray. 1914..... 5 fr.

CALVUS. Édition complète des fragments et des témoignages. Étude bibliographique et littéraire par F. Plessis, avec un essai sur la polémique de Cicéron et des Attiques par J. Poirot. 1896..... 3 fr.

CICÉRON ET SES ENNEMIS LITTÉRAIRES ou le **Brutus**, l'**Orator** et le **De optimo genere oratorum**. Traduit d'une préface de O. Jahn et suivi du texte annoté du **De optimo genere oratorum**. par F. Gache et J.-S. Piquet. 1886..... 2 fr.

DIONYSOS. Étude sur l'organisation matérielle du théâtre Athénien, par O. Navarre, avec 2 planches en chromo, frontispice et 23 figures dans le texte. 1895..... 5 fr.

ÉRASME EN ITALIE. Étude sur un épisode de la Renaissance, accompagné de **12 lettres inédites d'Erasme**, par P. de Nolhac. Nouvelle édition avec additions et fac-similé. 1898..... 3 fr. 50

LA FARCE DE PATELIN et ses imitations par C. Schaumburg, avec un supplément critique de A. Banzer, traduit, annoté et augmenté d'un Appendice, par L.-E. Chevaldin. 1889..... 3 fr. 50

L'IDÉAL DE JUSTICE ET DE BONHEUR et la vie primitive des peuples du Nord dans la littérature grecque et latine. par A. Riese. Ouvrage traduit de l'allemand par F. Gache et J.-S. Piquet. 1885.... 2 fr. 50

LA PHILOLOGIE CLASSIQUE. Six conférences sur l'objet et la méthode des Études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine, par M. Bonnet. 1892..... 3 fr. 50

RECUEIL DE TEXTES LATINS ARCHAIQUES, par A. Ernout. 1916..... 5 fr.

RES GESTAE DIVI AUGUSTI d'après la dernière recension, avec l'analyse du commentaire de T. Mommsen, par C. Pellier, sous la direction de R. Cagnat. 1886..... 2 fr.

(STATIANA.) Quelques notes sur les **Silvae** de **Stace**, Premier Livre, par G. Lafaye, avec 4 figures dans le texte. 1896..... 2 fr. 50.

Collection format grand in-octavo broché (Couverture bleue)

ΑΙΣΧΙΝΟΥ περὶ τῆς παραπρεσβείας. — **ESCHINE, discours sur l'ambassade.** Texte grec publié avec une introduction et un commentaire par J.-M. Julien et H. L. de Pérèra, sous la direction de Am. Hauvette. 1902... 4 fr.

CICERONIS in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique, et commentaire explicatif par H. de la Ville de Mirmont. 1902..... 3 fr.

CICERONIS ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. Antoine. 1888..... 3 fr.

JUVENALIS satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique par J. A. Hild. 1890..... 3 fr.

LUCANI de bello civili liber primus. Texte latin publié avec un apparat critique, commentaire et introduction par P. Lejay. 1894..... 3 fr. 50

PLAUTI Aulularia. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents avec un commentaire critique et explicatif, et une introduction par A. Blanchard. 1888..... 3 fr.

QUINTILIANI Institutionis oratoriae liber decimus. Texte latin publié avec un commentaire explicatif par J. A. Hild. 1885..... 3 fr. 50

TERENTI Adelphoe. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par Fr. Plessis. 1884..... 4 fr.

TERENTI Hecyra. Texte latin, avec un commentaire explicatif et critique par P. Thomas. 1887..... 3 fr. 50

FASTES DE LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE, par C. Tissot, publiés d'après le manuscrit original et précédés d'une notice biographique sur l'auteur par S. Reinach, avec portrait. 1885..... 8 fr.

LA POÉSIE LATINE (de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus), par Fr. Plessis. 1909..... 12 fr.

SYNTAXE DE LA LANGUE GRECQUE principalement du dialecte attique, par J. N. Madvig, traduite par N. Hamant, avec préface par O. Riemann. 1884..... 6 fr.

T. LUCRETI CARI DE RERUM NATURA

(LUCRÈCE, DE LA NATURE)

Texte latin accompagné du commentaire critique et explicatif de **H.-A. J. Munro.**

Traduit de l'anglais par A. REYMOND, avec une préface de L. CROUSLÉ

Livre I. Vol. in-8, **5** fr. **50**. – Livre II. Vol. in-8, **3** fr. Livr. III. Vol. in-8, **3** fr. **50**

(Le livre I, dont il ne reste que peu d'exemplaires, n'est plus vendu qu'avec les livres II et III.)

LUCRÈCE, DE LA NATURE, LIVRE IV

Introduction, texte, traduction et notes par **A. ERNOUT**, professeur à l'Université de Lille.

Volume gr. in-8..... **3** fr. **50**

Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à PARIS.

Vient de Paraître :

COLLECTION POUR L'ÉTUDE DES ANTIQUITÉS NATIONALES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

CAMILLE JULLIAN

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

I : LES ANCIENS PEUPLES DE L'EUROPE

PAR

GEORGES DOTTIN

Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes

Beau volume in-8, cartonné toile. Prix..... 6 francs

La librairie C. Klincksieck, à Paris, a, sur notre demande, fondé une Collection pour l'étude des antiquités nationales. *Il s'agit de mettre à la disposition des travailleurs, étudiants des Facultés, érudits de province ou de Paris, amateurs même, une série de répertoires renfermant les documents essentiels de notre passé, ou de travaux concernant les faits importants de son histoire. Tout le monde ne peut point posséder le* Corpus Inscriptionum Latinarum, *et les recueils de M. Le Blant sont de plus en plus inaccessibles. D'ailleurs, point n'est nécessaire, pour étudier le passé de la Gaule, de lire et de posséder le texte des quinze mille inscriptions des provinces transalpines. Le moment paraît venu de procéder à une sélection et d'offrir au public un choix qui, très rapidement, mette les chercheurs au courant de la science. Et ce que nous disons du* Corpus *peut s'appliquer au* Trésor celtique *de M. Holder, aux* Bas-reliefs *de M. Espérandieu, ou aux Dictionnaires topographiques des départements. Ces œuvres demeureront des monuments inestimables. Nous voulons, avec les matériaux qu'ils nous fournissent, forger les instruments maniables d'un travail continu.*

Des ouvrages sont déjà en préparation : Choix des inscriptions romaines et grecques de la Gaule ou concernant la Gaule (*Cagnat et Toutain*), Recueil des textes relatifs au christianisme en Gaule jusque vers 400 (*Audollent*), Corpus des inscriptions celtiques et glossaire de l'ancien gaulois (*Dottin*), Répertoire des dieux celtiques (*Toutain*), Dictionnaire topographique de la Gaule romaine (*Besnier*), Lexique des noms de personnes gaulois (*Dottin*), Recueil des textes grecs et latins relatifs à la Gaule (*Dottin et Vallette*). *On a également arrêté le plan de répertoires archéologiques, épigraphiques et numismatiques pour les temps gaulois et barbares (la collaboration de M. Héron de Villefosse et de M. Espérandieu est acquise), d'éditions de César, Strabon, même Grégoire de Tours, et autres textes relatifs à la Gaule. Si les ressources le permettent, on pourra remonter aux temps préhistoriques, aborder des répertoires d'*oppida *ou de monuments mégalithiques, essayer une série de statistiques provinciales, guides illustrés aux Musées archéologiques ou aux ruines antiques, sans parler d'ouvrages traitant quelques points spéciaux. Le sort de cette collection dépendra de l'accueil que lui fera le public. Celui qui la dirige et en a eu l'idée ne songe qu'aux intérêts scientifiques de son pays.*

Camille JULLIAN.

D'autres volumes sont en préparation.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS